BUHR B

[redacted]

a39015 00025497 2b

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

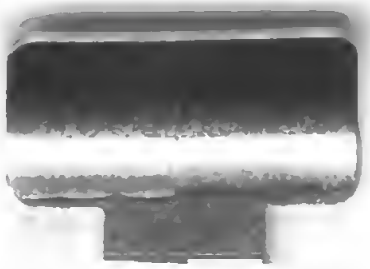

HISTOIRE
D'ALLEMAGNE

FONDATION
DE L'EMPIRE GERMANIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire d'Allemagne. — 1re Partie : *Origines de l'Allemagne* et de *l'Empire germanique*, 1 vol. in-8° avec cartes..... 7f 50

Les Empereurs romains. — Caractères et portraits, 3e édit. — 1 vol. in-12..... 3 50

Entretiens sur l'Histoire (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). — Antiquité et moyen âge, 2e édit. — 2 vol. in-12. 7 »

— Italie et Renaissance, 2e édit. — 1 vol. in-12... 4 »

Les tribuns et les républiques en Italie. — Jean de Procida. — Nic. Rienzi. — Arnauld de Brescia. — Michel Lando. — Masaniello. — 1 vol. in-12 (sous presse).

Abrégé de l'Histoire de l'Italie moderne jusqu'en 1861. — 1 vol. in-12. — *Hachette* et Cie.

Année historique. — 1er vol., 1859; — 2e, 1860, — 3e, 1861, — 4e, 1862. — 1 vol. in-12.

Ulrich de Hutten. — Sa vie, ses œuvres, son époque. — Histoire du temps de la Réforme allemande, 1849. — 1 vol. in-8°. — *Joubert*.

Le Puy. — Typographie de M.-P. Marchessou.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

FONDATION

DE

L'EMPIRE GERMANIQUE

CHARLEMAGNE — OTTON LE GRAND

LES OTTONIDES

II

PAR

JULES ZELLER

Professeur d'Histoire à l'Ecole Normale supérieure et à l'Ecole Polytechnique,

Doyen Recteur de Strasbourg

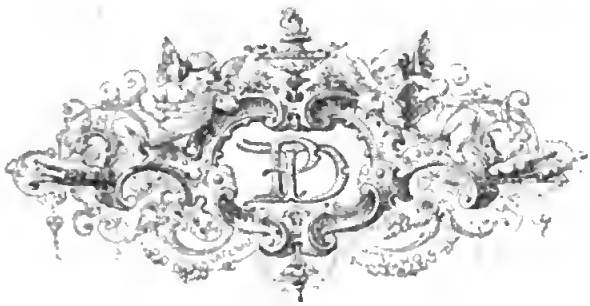

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1873

Tous droits réservés

HV

2

V.2

093306-129

AVANT-PROPOS

Je ne saurais publier ce second volume de *l'Histoire d'Allemagne* sans exprimer ma reconnaissance pour l'accueil bienveillant fait au premier et sans répondre, en même temps, à quelques-unes des observations dont il a été l'objet.

La critique qui m'a été le plus sensible, surtout en France, est celle de m'être laissé emporter par une sorte de passion patriotique qui aurait nui à l'impartialité justement demandée à ces sortes d'ouvrages. Elle contient presque toutes les observations de détails qui en dérivent comme d'une source commune et elle demande une explication

N'est-ce pas de l'Introduction seulement qu'on a pu dire, dans un article dont les encouragements affectueux m'ont bien touché, qu'elle était écrite

comme au retour d'une batterie de rempart (1). Je ne le nie pas. Mais cette œuvre de circonstance n'était-elle pas une réponse à tout un système de littérature historique agressif et hostile, savamment préparé et pratiqué contre nous, en Allemagne, sans provocation, dès longtemps avant la guerre? et, lors même que j'en eusse été capable, était-il bon de n'opposer qu'une « froide ou dédaigneuse indifférence » à cette guerre anticipée de la science, à cette invasion avant l'invasion, au risque de la laisser passer inaperçue, et sous le prétexte d'une « générosité » qui ne serait certainement point sentie. Un livre garde toujours l'empreinte des circonstances au milieu desquelles il se produit. Le mien porte sa date; c'est celle, non certes de sa composition, qui remonte beaucoup plus haut, mais de sa publication seulement. Combien j'aurais voulu n'avoir pas à en tenir compte!

L'observation qu'on m'a adressée serait plus grave si elle retombait sur le livre lui-même. Il n'est

(1) M. T. Toussenel, un ancien maître, de qui je tiens l'idée première de cette Histoire, et qui l'aurait si bien exécutée, s'il l'avait voulu. Combien il m'a été doux de voir se joindre à ses encouragements ceux de tant de mes élèves dont la sympathie publique ne m'a pas fait défaut.

d'efforts, en effet, que je n'aie faits, ici comme ailleurs, pour bannir de ce sujet « toute haine ou tout amour » qui pourrait altérer la connaissance ou l'exposition de la vérité. Mais combien l'application de cette règle est parfois délicate et difficile! L'exemple de Tacite lui-même, qui en avait trouvé l'expression forte et concise, *sine ira et studio,* ne nous le montre-t-il point? Et, si nous ne lui en voulons pas d'avoir laissé éclater ses généreuses haines contre le despotisme des mauvais empereurs de Rome, ne lui pardonnons-nous pas aussi beaucoup la prédilection qu'il laisse percer, dans la *Germanie*, pour les vertus barbares en face de la corruption romaine.

C'est que Tacite n'a pas altéré sciemment la vérité des faits en laissant ses plus nobles passions se faire jour dans l'expression et comme dans l'accent de ses immortels ouvrages. Non! On étudie, on connaît avec son esprit, et il doit rester impartial; on écrit, autant qu'on le peut, avec son cœur, et il n'est pas défendu à celui-ci d'être sensible. Un critique anglais, bien placé pour être impartial, quoiqu'un peu saxon, n'a-t-il pas trouvé la juste mesure de l'observation qui peut m'être appliquée? Il n'accuse, dans mon Histoire, ni les faits de manquer de fidélité, ni le dessein général de pécher par la

vérité, il y revient plusieurs fois; c'est, en somme, contre *la couleur* qu'il proteste. *It is almost wholly the colouring against which we protest throughout* (1). C'est là une question de tempérament. Pour se faire pardonner d'avoir cédé à cet entraînement, Tacite avait le génie qui peut légitimer la passion, amour ou colère, en la glorifiant. Quel historien, en mettant la main à la plume pour traiter un sujet qui touche de si près à son propre pays et aux événements même de son temps, n'enverrait ce privilége?

Cet aveu une fois fait, je passe aux principales objections qui découlent de la critique générale.

M. Alfred Maury, dans une étude aussi érudite que judicieuse, insérée au *Journal des Savants,* me fait observer que c'est la barbarie elle-même que j'ai dépeinte en représentant l'ancienne Germanie sous des couleurs aussi sombres, et il n'a pas de peine à me convaincre que les anciens Gaulois, au temps où ils prenaient et saccageaient Rome ou Delphes, n'étaient pas meilleurs que les Germains, six ou huit siècles plus tard, quand ils attaquaient l'em-

(1) Le critique, que je remercie, y revient encore dans les termes suivants : *It is a perversion of colouring not of mere narrative.* Saturday Review, 1er et 8 février 1873.

pire romain. Encore que les écrivains grecs et latins nous représentent les Gaulois et les Germains avec des qualités ou des défauts particuliers, qui tendent à établir des différences assez tranchées dans la barbarie même, comme il y en a dans la civilisation, je suis heureux de reconnaître, avec un juge aussi autorisé, que nous avons tous été barbares et que la civilisation est une affaire de temps. Mais, n'était-ce pas un peu mon droit, quand les textes et la critique m'y autorisaient, de rabattre beaucoup de l'estime que Tacite pouvait nous inspirer trop complaisamment pour la barbarie, même germaine? et, n'y a-t-il pas, dans les distances de temps considérables qui séparent les différentes étapes parcourues successivement par les Gaulois et par les Germains, de la barbarie à la civilisation, une preuve de plus de l'infériorité des seconds pour les qualités d'initiative et pour les dispositions à la culture ou l'endurcissement dans la sauvagerie, quoique cette infériorité puisse tenir encore à d'autres causes qu'à celles tirées de la race?

Je suis heureux d'avoir ramené l'attention sur cette thèse soutenue par MM. Guérard et Littré, et par d'autres savants français des siècles précédents, que la barbarie germaine n'est pas venu régénérer les races latines, et que la civilisation moderne ne

doit d'autre reconnaissance à l'invasion des cinquième et sixième siècles, que celle que l'on peut avoir pour un mal dont il a pu sortir, par mille causes indépendantes de sa nature propre, un plus grand bien. Dans un champ ravagé et rendu à l'état de nature, il peut renaître plus tard une moisson plus abondante et plus belle, sans que ces ravages mêmes en soient la cause, et les tiges qui reverdissent ou les fleurs qui s'épanouissent de nouveau sur les ruines ne viennent pas d'elles, parce qu'elles s'élèvent pleines d'espérance au-dessus.

On me demande ce que la civilisation romaine, à peu près épuisée et la civilisation chrétienne, encore jeune cependant, pouvaient produire, et l'on me rappelle l'exemple de l'empire byzantin qui survécut dix siècles à l'empire romain dans une honteuse et stérile agonie. Il ne s'agit point de savoir ce que la société romaine et chrétienne serait devenue sans l'invasion, mais bien ce que l'invasion germaine a apporté directement, aux sixième et septième siècles, à cette société : des ruines! voilà tout. Qu'on me montre autre chose, jusqu'au huitième siècle, que d'informes essais de gouvernement aussitôt abattus qu'élevés. Tous les siècles de barbarie du moyen âge viennent de là?

L'empire byzantin, quel que soit son mauvais re-

nom, est peut-être un assez faible argument. D'abord il a vécu, il s'est défendu seul, par sa politique et par ses armes, contre des invasions continues et répétées, aussi violentes que celles qui renversèrent l'empire romain (1). Honneur aux peuples qui se défendent ; il y a toujours quelque chose en eux. La foi grecque qui soutint Constantinople n'est à dédaigner, ni pour un chrétien, ni pour un penseur, en dépit de ses variations qui attestaient aussi la vie ; et c'est quelque chose, pour Byzance, que d'avoir créé des chrétientés nouvelles parmi les Slaves, au nord de l'Europe, et d'en avoir soutenu d'anciennes dans l'Orient musulman. Qui n'hésiterait, s'il avait à choisir, dans le même temps, entre les œuvres de la littérature et des arts de l'Orient et la barbarie et la stérilité des premières sociétés occidentales, entre les défauts du gouvernement des Césars de Byzance et ceux des souverains francs, longobards, saxons ou vandales ! Ces Grecs ne nous conservèrent-ils pas la tradition vivante de l'antiquité classique que ces Germains faillirent étouffer ; et n'est-ce pas celle-ci qui, après cet orage terrible, recommença l'éduca-

(1) Voir l'ouvrage de M. Rambaud : l'*Empire byzantin et Constantin Porphyrogénète* et le rapport de M. Albert Dumont sur le prix Zographos (Assoc. pour l'encouragement des études grecques) sur un sujet que l'érudition moderne est appelée à renouveler

tion de ces barbares et leur apprit à faire déjà, au moyen âge, dans les lettres et dans les arts, sur d'autres thèmes et sous des formes appropriées à une autre civilisation, des chefs-d'œuvre nouveaux à la place de ceux qu'ils avaient renversés (1)?

Comment mettre enfin, en regard de la Grèce survivante à l'empire romain, la Gaule du quatrième et du cinquième siècles, pour l'antiquité, la virilité ou les mœurs, et l'Eglise latine, si forte, si libre et si vivante alors, en face de l'Eglise grecque? N'était-ce pas dans la Gaule, à cette époque, que s'étaient ramassées toutes les forces militaires, politiques et morales de l'empire romain et de l'Eglise chrétienne (2)? et si, en effet, les Francs, les moins incultes et les plus rapprochés des conquérants de l'empire, eurent l'honneur d'arrêter l'invasion germaine toujours menaçante, de construire le premier édifice politique durable et enfin de fixer la Germanie chez elle et de la baptiser, est-ce aux vertus propres à leur race, à leurs institutions et à leur petit

(1) J'essaierai de montrer, au troisième volume, ce que même les lettres et les arts de l'Allemagne, malgré une certaine part d'originalité, les poëmes chevaleresques, par exemple, et l'architecture ogivale ou gothique doivent alors à la tradition gallo-latine, à la France, à l'Italie et même à Byzance. — (2) Voir l'ouvrage de M. de Broglie : l'*Empire romain et l'Eglise au IVe siècle*, et les ouvrages du regretté Amédée Thierry.

nombre qu'ils le doivent, ou à la vitalité puissante de la contrée et de la population gauloises, à la tradition, encore vivante chez elle, de Rome et à l'inspiration de l'Eglise? Voilà la part des Francs et de la Germanie dans la civilisation de cette époque. Je ne la nie pas, je la définis et je la limite. C'est au moins ce que j'essaie d'achever de faire, au commencement de ce nouveau volume, en parlant de l'empire de Charlemagne, origine indirecte de celui de Germanie.

Jusqu'à cette époque au moins, à part les ruines faites, quel apport essentiel et original avait donc fait la Germanie à la civilisation moderne? Le jury? il se trouve chez presque tous les peuples barbares, et, dès l'origine, dans les institutions des républiques d'Athènes et de Rome; les assemblées politiques? mais sans parler de celles des anciennes républiques, l'Eglise chrétienne n'y mit-elle pas les plus grands éléments de liberté et de lumière, au moins alors, en transformant complétement les barbares Champs de Mai! La royauté? comme si ce qu'elle eut encore de meilleur ne lui vint pas de la tradition romaine et de l'Eglise chrétienne! La feodalité? oui; voilà ce que la Germanie a surtout apporté à l'Occident, quoiqu'elle n'ait point seule contribué à la faire. Mais c'est le regain de l'invasion barbare,

dont la formidable poussée, aux neuvième et dixième siècles, ébranla l'édifice de Charlemagne et faillit ensevelir sous ses ruines l'Eglise elle-même. Voilà ce que nous devons, sinon à la Germanie, à coup sûr à la barbarie à laquelle je ne saurais reconnaître d'autre vertu que celle de se convertir à la civilisation.

Le second volume que je publie résoudra, je l'espère, quelques-unes des autres objections qui m'ont été faites à propos du premier.

J'ai choqué une opinion généralement reçue, en refusant à la race germaine, au sens du moins où l'on voulait toujours le prendre, le privilége de certaines vertus privées et de famille; et l'on a voulu voir là le trait d'une petite vengeance nationale. J'aurais vraiment bien mauvaise grâce à ne pas reconnaître très-volontiers la possession de cet avantage à l'Allemagne, si l'histoire et l'observation contemporaine pouvaient me permettre d'étendre à une race tout entière un bénéfice qui peut n'appartenir, en effet, qu'aux individus de nations bien différentes. Mais je crois encore, dans l'espèce, avoir la vérité pour moi.

La réputation de l'Allemagne, sur le point le plus délicat de ce sujet, a profité, il me semble, de la confusion qu'on a faite des données très-variées sur les-

quelles on peut établir, entre les peuples, la moyenne comparative de cette sorte de moralité; et Tacite, ce romain censeur des mœurs latines, pour lesquelles il témoignait cependant lui-même, a contribué encore, pour une bonne mesure, à cette confusion. Pourquoi, d'une part, porter au bénéfice de la race ce qu'on peut attribuer avec autant de raison à l'action du climat? La puberté tardive n'est-elle pas une vertu que le temps peut souvent corriger, et qui prend même sur le climat de cruelles revanches? Et, d'autre part, les grossiers emportements de la vie sauvage valent-ils mieux que les dépravations raffinées de l'état cultivé, et le vice inconscient de la barbarie constitue-t-il plus la vertu que le vice savant de la civilisation, quoique le second soit plus coupable que le premier?

J'ai opposé aux Germains innocents de Tacite les Germains dissolus de Grégoire de Tours, et l'on m'a répondu qu'ils s'étaient gâtés, sur le territoire conquis, au contact de la société gallo-latine. Il n'y a certes pires résultats que ceux de la rencontre de la plus effrénée barbarie avec la corruption la plus avancée. Je montre, dans ce volume nouveau, la Germanie chez elle, après sa séparation d'avec ces dangereux pays de France et d'Italie; on y verra si cette vertu nationale, si facile à la tentation, avait besoin,

pour succomber, d'autres piéges que les siens, et si nous avons eu tort d'essayer de ramener l'Allemagne, sous le rapport de ces vertus privées, au modeste niveau de l'égalité commune.

Si l'on veut bien comparer la vie privée des derniers Carolingiens et des premiers Capétiens de France avec celle des souverains allemands du même temps, je crois que les premiers ne perdront point au parallèle; et, quant à la moralité générale, je renvoie à ce passage de Dithmar de Merseebourg, sur l'Allemagne du XIe siècle : « La luxure et l'adultère, » nous dit-il, « étaient péchés d'habitude, et leur pente menait à tous les crimes. Combien alors de femmes allemandes livraient, nouvelles Médées, aux poignards de leurs amants, leurs maris et leurs enfants. » Et il en cite plusieurs exemples de haut parage (1).

Mais le spectacle qu'aucune histoire, ni contemporaine, ni autre, n'offre certainement au même degré, et dont ce volume et les suivants ne donneront que trop de preuves, c'est l'habitude invétérée et la perpétuité incorrigible des guerres de famille dans les races royales de l'Allemagne à cette époque. Point

(1) Voir ci-dessous les règnes des rois germains, et pages 171 et 173.

de souverain qui ne se trouve aux prises, et dans les luttes les plus acharnées, le père avec ses fils, le frère avec ses frères, tous avec leurs parents : Louis le Germanique avec ses trois fils; Otton le Grand avec ses deux frères d'abord, puis avec son fils et son gendre; Otton II et Otton III avec leur oncle; Henri II le Saint avec ses cousins, petits-cousins et beaux-frères, pour ne citer que les exemples tirés de la période traitée dans ce volume (1). Le sang paraît moins les unir que les précipiter les uns sur les autres. C'est un mal endémique. Un historien allemand, qui le reconnaît, M. de Giesebrecht, veut bien attribuer le fait, selon ses expressions, « à la raide *subjectivité* de l'être allemand, *des deutschen Wesens*, qui n'admet aucun frein extérieur, même le plus saint, quand on l'irrite ou qu'on lui porte préjudice. » Voilà l'ambition et l'avarice parés d'un nom très-philosophique, sans doute, mais impuissant peut-être à rétablir à l'origine les vertus privées du foyer domestique de la vieille Allemagne.

En me servant de l'expression assez incorrecte, si l'on veut, de *Peuple-Invasion*, j'ai essayé de faire ressortir l'un des traits dominants du caractère de la nation et de l'histoire allemandes. On a trouvé le

(1) Voir ci-dessous à chaque règne.

terme excessif. Qu'on veuille bien compter, néanmoins, dans la période de moins de deux siècles traitée dans ce volume, le nombre des invasions non motivées, pour la plupart, faites par l'Allemagne en France et en Italie, de l'an 844 à l'année 1024 : sous Louis le Germanique, contre notre Charles le Chauve, deux en France et deux, de ses fils, en Italie; sous Arnulf, deux en Italie, une en France; sous Otton le Grand, deux en France, trois en Italie; sous Otton II, une en Italie, deux en France; sous Otton III, deux en Italie et sous Henri II le Saint, deux en France et trois en Italie (1); total vingt-deux au moins, car je ne compte que celles qui furent importantes, profondes, accompagnées de cruels ravages et hors du territoire même le plus étendu de l'Allemagne. Jusqu'au onzième siècle encore, sous ses premiers empereurs, l'Allemagne, on ne le voit que trop, ne se fait aucune idée du droit de ses voisins. Elle sera la dernière, certainement, à concevoir la notion du droit international, et le mot si ancien de Pomponius Méla, qui a été comme réédité de notre temps, pour caractériser toute une politique : *Jus in viribus habent,* ils mettent le droit dans la force, est, plus que jamais de mise au dixième siècle. Il y a un

(1) Voir ci-dessous à chaque règne.

progrès, cependant, sur l'époque de Pomponius Méla : les Germains alors ne songeaient qu'à la proie. Les empereurs du moyen âge font déjà aussi la guerre pour commander et augmenter leur territoire : *Causa imperitandi prolatandique quæ possident* (1).

Je n'oublie certainement point que les autres peuples participent de ces défauts et que leur histoire n'en est pas exempte. Mais ma tâche est de montrer les différences, les degrés et d'établir les nuances. Là est la difficulté de tout travail historique. Par exemple : Charlemagne et Otton le Grand ont été deux conquérants, ils ont fondé chacun un grand empire. Eh bien ! ces deux personnages offrent encore bien plus de contrastes que d'analogie dans leur caractère et dans leur rôle, et leurs œuvres sont si peu semblables que l'empire germanique, loin d'être la continuation de l'empire franc, comme on l'a prétendu, en est, à mon sens, la contradiction. Charlemagne fait avancer la civilisation de ce temps et Otton se retourne en partie contre elle ; le premier consolide l'unité de l'Eglise et tente de la réformer en la respectant ; le second l'ébranle et la corrompt en la dominant. L'empire de Charlemagne est un Etat chrétien ; on pourra se demander si celui des Ottons et

(1) Pomponius Méla, l. III, c. III.

des Barberousse l'est également, malgré son nom pompeux et décevant de *Saint-Empire romain germanique*.

Je suis heureux d'avoir ici pour moi un écrivain allemand distingué, qui, en comparant à l'œuvre chrétienne de Charlemagne l'empire « anti-chrétien », dit-il, de l'Allemagne au moyen âge, doute fort que celui-ci « ait servi aux vrais intérêts de l'humanité et même de la nation allemande (1). »

Je crains d'avancer encore une vérité choquante; mais, n'est-ce pas une chose vraiment remarquable, malgré l'éclatant mirage produit par la révolution du seizième siècle, que l'Allemagne ait souvent le moins compris et le moins pratiqué la liberté religieuse dans son sens le plus étendu, et que le pouvoir, l'Etat despotique s'y soit trop fréquemment proposé comme dernière fin la domination de l'Eglise ou des Eglises!

On s'étonnerait, en effet, moins aujourd'hui de voir le chancelier du nouvel empire allemand porter

(1) M. Constantin Franz, dans une récente brochure intitulée : *die Religion des Nationalliberalismus*. Pour lui, la religion du libéralisme national allemand, aujourd'hui, c'est l'oppression des consciences par l'État. L'empire allemand du moyen âge, ajoute-t-il page 85, avait abouti déjà à l'ancien empire romain et non à un empire chrétien. *Es ist auf das altrœmische Imperium hinausgelaufen, nicht auf ein christliches Reich*. Leipsick, 1872.

de si rudes atteintes, dans ses lois nouvelles, aux constitutions de l'Eglise catholique, et même aux libertés de l'Eglise évangélique ou de l'éducation dans les écoles, si l'on réfléchissait que les gouvernements allemands, sous la forme impériale qui est propre à ce pays, et dans les circonstances même religieuses le plus opposées, depuis les Otton le Grand et les Barberousse jusqu'à l'empereur catholique Charles-Quint et à l'empereur évangélique Guillaume Ier, ont trop souvent abouti à l'oppression des consciences. Car, enfin, détruire la liberté religieuse, au nom d'une croyance ou d'une autre, n'est-ce pas supprimer l'indépendance de la conscience, au nom de quelque forme de gouvernement qu'on puisse invoquer ? et ne voyons-nous pas, dans l'espèce, une interprétation forcée des droits de l'*Etat (Staat)*, élevé aujourd'hui, par la politique prussienne, à la hauteur d'un dogme, depuis qu'on a pris soin de faire rentrer dans l'ombre, et pour cause, l'idée nationale qui a fait son œuvre? C'est l'effet du défaut de mesure naturel au génie germanique qui pousse tout à l'extrême et surtout de l'essence du pouvoir absolu, qui, sur son terrain d'antique prédilection, en Allemagne, sous la forme impériale, a toujours poursuivi sa victoire jusqu'au for intérieur.

Quelques mots encore. De jeunes écrivains, en train de s'initier aux travaux de l'érudition germanique, ont bien voulu relever, dans mon premier volume, quelques erreurs ou différences d'opinions, quelques incorrections de détail, inévitables en un sujet aussi difficile et aussi étendu. Je les en remercie. Mais pourquoi m'ont-ils reproché, avec une certaine amertume, l'un surtout, d'avoir écrit cette histoire au point de vue français, sous forme française, et d'y avoir laissé percer l'expression de préoccupations nationales.

Familier depuis longtemps avec les surprises, les mécomptes et quelquefois les démentis de l'érudition allemande, aussi bien qu'avec ses plus belles et ses plus précieuses découvertes, au moins en ce qui regarde mes études, je me suis fait une loi, dans une histoire générale, de n'admettre que les nouveautés assez bien établies pour n'être pas exposées à devenir demain des erreurs nouvelles. Ayant à traiter, pour un public français, un sujet étranger, j'ai dû ménager souvent, dans la forme et dans le choix des mots, sinon dans les idées et dans les faits, des habitudes anciennes, et ne violenter les opinions ou les expressions reçues que lorsque cela était nécessaire ; n'était-ce pas le moyen de conserver toujours les voies de communication les plus faciles et comme le plain-

pied avec ceux qui veulent bien me lire? Je sais, autant que personne, combien le tact et la mesure, en ce point, sont difficiles à observer ; j'ai fait tous mes efforts pour y réussir (1). On revient de l'éblouissement que produit la science germanique et de l'attrait qu'exerce la bonhomie allemande, surtout depuis que la Prusse y a mis la *subjectivité*.

Si je respecte scrupuleusement la vérité histori-

(1) Je regrette, sous les réserves faites plus haut, de ne pouvoir admettre toutes les observations de détail qui m'ont été faites. Je ferai droit à quelques-unes, dans la nouvelle édition du premier volume. Mais, par exemple, comment vouloir que j'écrive l'histoire des *Théotisques*, au lieu de celle des *Allemands*, et que je restitue, malgré l'habitude, beaucoup de noms allemands à jamais pour nous francisés. Ne faisons-nous pas bien de dire Clovis, puisque les Allemands eux-mêmes ne se décident pas entre *Illodowig*, *Chlodowich* et *Chlodovech*? Faudra-t-il écrire l'histoire des Heinrich, des Friederich et des Wilhelm, au lieu des *Henri*, des *Frédéric* et des *Guillaume*, et dire *Cœln*, *Mainz*, *Strasburg*, et même *Nanzig* pour *Nancy*, ou *Verden* pour *Verdun*. Nous écrivions autrefois bravement d'une rivière alsacienne la Loutre au lieu de la Lauter, et cela n'en était peut-être pas plus mal. Pourquoi vouloir me faire commettre des erreurs sur le jury, le *mundium*, la dot, etc.? Ne nous germanisons pas trop nous-mêmes, sous peine de perdre aussi une force. Parlons allemand, s'il se peut, mais ne soyons pas Allemands; jugeons le fruit, non à l'écorce, mais à la noix. Tâchons, les uns et les autres, de corriger les fautes d'impression que nous font commettre, en allemand, ces pauvres ouvriers français, que nous ne saurions cependant jamais trop remercier pour les peines que nous leur donnons. Ne peut-on aussi proclamer l'Allemagne la *vraie patrie* de tout savant sans lui sacrifier en même temps son propre pays?

que, pourquoi vouloir m'imposer d'écrire l'histoire de l'Allemagne au point de vue le plus exclusif des Allemands? Autant vaudrait me condamner à faire la simple traduction d'une histoire allemande, que peu de lecteurs français pourraient supporter. Les histoires ne sauraient-elles être écrites que par des nationaux, toujours juges et parties, et n'est-ce pas une nécessité que les peuples se contrôlent dans les histoires qu'ils écrivent les uns des autres, comme c'est une nécessité pour eux qu'ils se balancent et s'équilibrent les uns les autres dans la politique? Cela m'a conduit plusieurs fois à discuter, sur plusieurs points, les opinions de quelques historiens allemands, surtout des plus récents. Je l'ai fait le plus rarement et le plus modérément possible, mais je n'ai pas cru pouvoir me dispenser toujours de l'essayer. N'est-ce pas achever de peindre un peuple, que de faire connaître aussi l'opinion qu'il a ou celle qu'il veut donner de lui-même, et cela ne faisait-il pas aussi partie de ma tâche?

Que les admirateurs passionnés de cette Allemagne, qui a proclamé récemment que la science « devait être avant tout nationale et allemande, » opposent, s'ils le veulent, à cet excès une sorte de science impersonnelle, indifférente et cosmopolite, qui ne ferait aucune différence entre les peuples, et

dont les froids rayons éclaireraient seuls le monde vivant de l'histoire. En m'élevant à ces hauteurs, je craindrais de jouer le jeu d'un adversaire. On peut servir aussi chez nous la vérité en servant son pays. Nous sommes appelés à nous défendre, il ne faut pas nous le dissimuler, dans le passé comme dans le présent. Empruntons, si l'on veut, les procédés de l'érudition allemande, mais comme on emprunte les perfectionnements des armes de ses voisins, pour les tourner à son usage. Ce n'est pas de trop que la science française elle-même, qui avait autrefois et qui a encore de si beaux modèles, contribue aussi, pour sa part, à raviver le sentiment national un instant peut-être affaibli chez nous. Ce que le pays perd en étendue, il doit le regagner en énergie morale.

Répondrai-je aux attaques de la presse allemande, qui n'a rien trouvé de mieux que de traiter de renégat *(abtrunnig)* un écrivain né à Paris et de parents, depuis bien des générations, français, parce qu'il porte un nom d'origine germanique? Il faut que les Allemands, nés d'hier à la vie nationale, se rendent encore bien peu compte de ce qu'est le patriotisme pour tomber dans de semblables méprises. Ni la naissance, ni la langue, ni la géographie, quoiqu'elles y puissent contribuer, ne sont la plus vraie et la plus pure source de cette vertu qui fait la force des

peuples. Il faut aller chercher celle-ci dans la communauté des traditions et comme des dieux pénates, dans la libre adhésion des cœurs et des volontés que produisent le temps et l'histoire et dans le partage séculairement consenti des mêmes destinées bonnes ou mauvaises. Il en est de la patrie comme de la famille que la seule voix du sang ne saurait produire si la chaleur du foyer domestique, l'échange continu des sentiments d'affection ou de respect et la communauté des joies et des tristesses, au milieu des hasards de la fortune changeante, n'achevaient de la constituer vraiment et de la parfaire.

24 mai 1873.

JULES ZELLER.

CARTE DE L'ALLEMAGNE

dressée

Gravé chez Erhard, 12, r. Duguay-Trouin Paris

TEMPS DES CAROLINGIENS

ZELLER

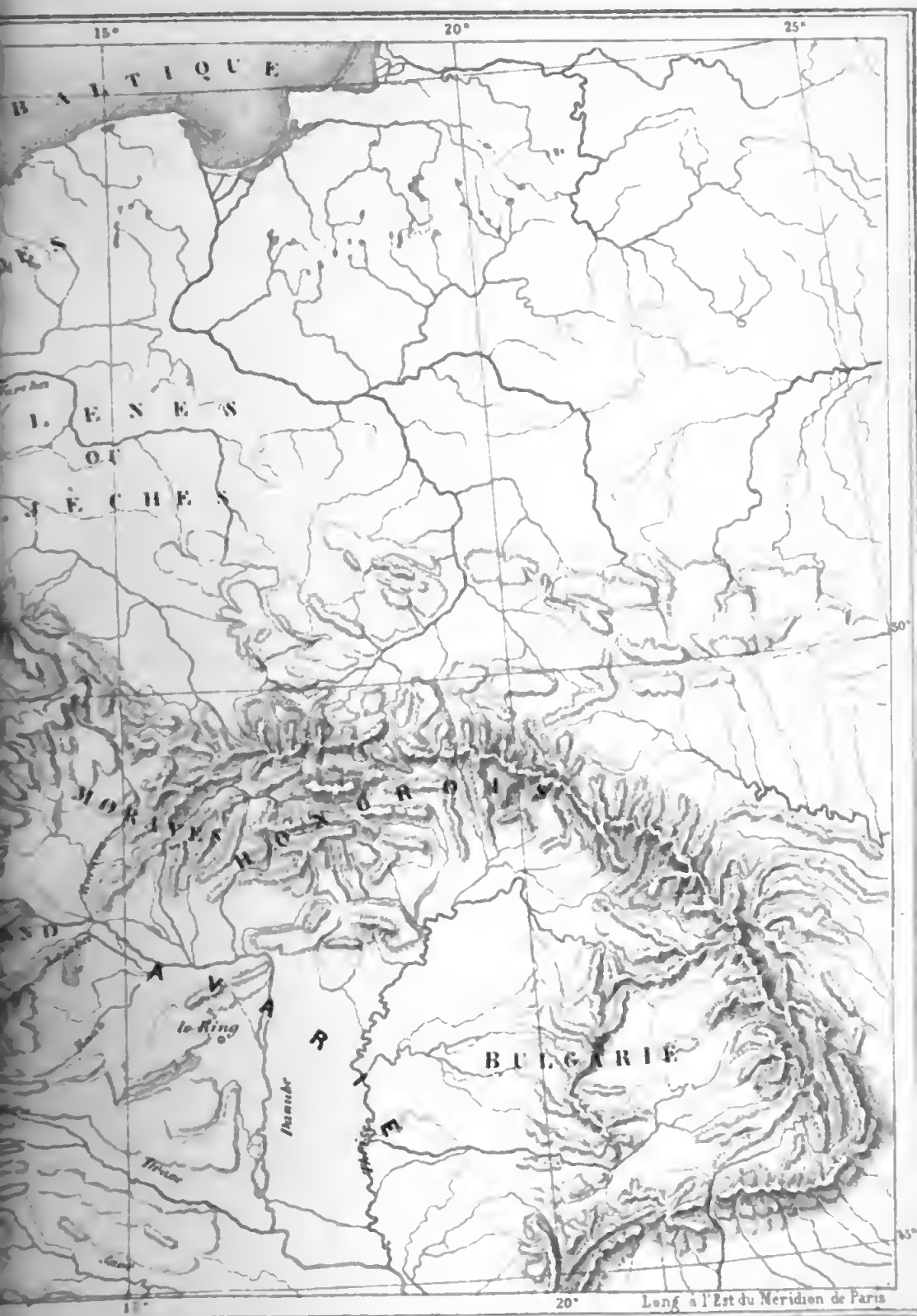

Imprimé par Lemercier et Cie

LIVRE IV

L'ALLEMAGNE

SOUS L'EMPIRE CAROLINGIEN

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE CHRETIEN DE CHARLEMAGNE. (800-814.)

Son vrai caractère. — Charlemagne appartient-il à l'histoire de la France ou à celle de l'Allemagne. — Organisation politique et ecclésiastique de la Bavière, de l'Allemagne, de la Saxe. — Première civilisation de l'Allemagne. — Différences entre l'empire de Charlemagne et le futur empire germanique.

A la fin du huitième siècle, le second prince de la dynastie carolingienne qui unit pour quelque temps l'Italie et l'Allemagne à la Gaule franque, Charlemagne avait, surtout par la soumission récente de la Bavière et de la Saxe au-delà du Rhin, terminé son œuvre de conquérant. La vieille Germanie après avoir senti, comme l'Italie, un maître

dans ce guerrier franc, trouvait en lui, comme elle, un défenseur. L'épée qui les avait domptées, l'une et l'autre, devenait le bouclier de leur commune défense contre les Danois, les Slaves ou les Avares.

Mais l'achèvement de cette œuvre guerrière n'est pas important seulement en ce qu'il termine, dans l'Allemagne soumise et convertie par les Gallo-Francs, l'ère de l'anarchie, du paganisme et des invasions. Il l'est plus encore, parce qu'il devient, en lui donnant une première organisation, le point de départ d'une nouvelle ère où elle jouera le rôle souvent encore perturbateur, mais puissant aussi d'un grand Etat, dans la société européenne. Par là, les dernières années, les années pacifiques du vainqueur des Saxons et des Lombards, devenu législateur, appartiennent à l'histoire de l'Allemagne comme à celle de toute l'Europe, mais d'une manière particulière peut-être au pays où le législateur eut à faire le plus comme le conquérant avait eu le plus à combattre. Charlemagne a laissé, en effet, au delà du Rhin, comme sur une matière brute, sa plus forte empreinte. L'Allemagne n'était rien, politiquement, avant lui. Il en a fait un Etat. Par elle-même, elle n'avait jamais su se coordonner, s'unir, se policer; elle n'était arrivée, sans cesse en lutte avec elle-même, qu'à bouleverser le territoire de ses voisins. Domptée par une force supérieure, éclairée par le christianisme, elle prend conscience d'elle-même, se reconnaît, se consolide, sous le premier gouvernement commun dont elle ait joui; et c'est seulement après cette rude mais bienfaisante leçon, qu'échappée des mains défaillantes des descendants de Charlemagne, elle s'essaiera, à son tour, à imiter ses premiers maîtres. Bientôt, en effet, la Germanie voudra dominer, conquérir surtout, sans y être toujours aussi légiti-

mement autorisée. Les Teutons chercheront à succéder en Europe aux Gallo-Francs; ils prétendront à représenter et à défendre, à leur tour, l'unité chrétienne au risque souvent de la bouleverser. L'Allemagne aura son empire comme autrefois la Gaule; elle croira renouveler Charlemagne quand elle ne fera peut-être que le plagier. Voilà comment ce grand homme a l'honneur d'unir en sa personne le passé de la Gaule et l'avenir de l'Allemagne.

I

De l'Eyder et de l'Elbe, le roi franc régnait en maître jusqu'à l'Ebre en Espagne et au Garigliano en Italie, où il avait vaincu les Arabes et les Grecs au midi, comme les Avares à l'est, les Danois et les Slaves au nord. Son œuvre avait cela de particulier qu'elle était, pour l'importance et la proportion, égale à celle de l'Eglise dont il avait partout combattu les ennemis et dont le centre était à Rome. Il propageait le christianisme et protégeait l'Eglise; le christianisme l'inspirait et l'Eglise le soutenait dans ses entreprises. Alcuin l'appelle un pontife pour la prédication, *pontifex in prædicatione*, et le moine de Saint-Gall, l'*évêque des évêques;* dans ses Capitulaires il se nomme lui-même le défenseur dévoué de l'Eglise, *devotus sanctæ Ecclesiæ defensor*, et l'auxiliaire du Saint-Siége en toutes choses, *adjutor in omnibus Sanctæ Sedis*.

Par là, la situation de Charlemagne n'était plus seulement celle d'un simple roi franc. Au delà de son royaume, son autorité s'étendait aux limites du monde qui relevait de

l'Eglise. Aux Églises étrangères, il envoyait des présents afin qu'on fît des prières pour lui; et le patriarche de Jérusalem lui envoyait les clefs du tombeau du Christ. Le royaume franc ne contenait plus ce conquérant dans l'espace; et, dans le temps, son autorité touchait aux souvenirs grandioses d'une puissance depuis longtemps disparue, mais toujours présente aux imaginations des hommes. On cherchait un nom pour désigner cette monarchie nouvelle, universelle; et ceux qui, autour du roi, avaient remis en honneur les études latines, longtemps oubliées, l'avaient trouvé : c'était celui d'*empire* qui, après trois siècles, avait survécu dans l'imagination des hommes aux ruines faites par la grande invasion germaine. Le nom de royaume des Francs et des Lombards, *regnum Francorum et Longobardorum*, ne suffisait plus. « Il possédait, » dit un contemporain, « Rome, où trônaient autrefois les empereurs, et les principales résidences de la Gaule, de l'Italie et de la Germanie; Dieu les avait mises sous sa main. N'était-il pas juste, qu'avec l'aide de Dieu et les vœux de tout le peuple chrétien, il joignît le titre, le nom, à la puissance? »

« Que Dieu, dans sa clémence, » disait le plus instruit et le plus intime des maîtres littéraires du conquérant, dès l'année 799, Alcuin, « que Dieu, ô cher David, te donne le salut éternel et la gloire de l'empire. »

Det tibi perpetuam clemens in secla salutem
Et decus imperii, David amate, Deus (1).

(1) Alcuin, *Ep.*, 84. — *Oper.*, I, p. 882. — *Capit.*, p. 33. — *Eginh. Vit.*, c. XVI. — *Ann. Laur. Maj.*, 800-801 : *Qui ipsam Romam tenebat..... justum esse videbatur ut ipse cum Dei adjutorio et universo christiano populo petente, ipsum nomen haberet.*

Et, plus tard il est vrai, le moine de Saint-Gall trouvera, dans l'ordre des choses, que celui qui était « le chef et l'empereur de plusieurs nations, prit aussi le titre de César et d'Auguste (1). » Flatteries de lettrés et de clercs, si l'on veut, elles avaient alors la puissance de l'intelligence de quelques-uns et de l'opinion de tous.

Or, Léon III était alors pape à Rome. L'année même de son avénement, il avait envoyé à Charlemagne les clefs du tombeau de saint Pierre avec l'étendard de la ville, et demandé un de ses grands pour recevoir le serment de fidélité et de soumission du peuple romain (2). Comme son père, le roi des Francs portait le titre de patrice de Rome; mais ce titre convenait-il maintenant à sa puissance? Pour lui on priait dans cette cité; on y datait les actes publics du commencement de son règne. Et cette dignité impériale, par qui était-elle portée alors dans le monde? Pouvait-on dire même qu'elle fût réellement, dignement portée par Irène, par une femme, souveraine à Constantinople! Tout concordait. Une émeute, dont le pape fut victime à Rome, précipita l'événement. Léon III avait reçu de son prédécesseur, Adrien Ier, à son lit de mort, la recommandation de poser sur le front du conquérant la couronne impériale. Attaqué dans Rome même, violemment accusé par ses ennemis, qui étaient aussi ceux de la domination franque, le nouveau

(1) Moine de Saint-Gall, I, c. XXVI : *Ut qui jam re ipsa rector et imperator plurimarum erat nationum nomen quoque imperatoris Cæsaris et Augusti assequeretur.* — (2) *Ann. Laureshe. Maj.*, 796 : *Leo claves etiam confessionis S. Petri et vexillum romanæ urbis eidem direxit.* — Eginh. *Ann.* : *Rogavitque ut aliquem mitteret qui populum romanum ad suam fidem atque subjectionem per sacramenta firmaret.*

pape se transporte, de sa personne, en 799, auprès de Karl. Celui-ci était en pleine Saxe, à Paderborn, non loin du Weser, sur cette terre chaude encore du sang versé dans les combats entre chrétiens et païens; son fils alla avec une grande suite au devant du chef de l'Eglise et le conduisit auprès du conquérant convertisseur.

Quel spectacle fait pour frapper les imaginations des nouveaux convertis! A travers ces bois où s'étaient cachés les sinistres sanctuaires des anciens dieux, sur ces cours d'eau par lesquels on prêtait serment, dans ces campagnes qu'avait traversées, il n'y avait peut-être pas longtemps encore, le chariot attelé de bœufs de la déesse Ertha, arrivait ce chef de l'Eglise au nom duquel on avait dispersé ces sanctuaires, renversé ces autels, défendu ces sacrifices et proscrit ces superstitions! Il était là, en Germanie; on le voyait, on le contemplait, avec respect et crainte, ce maître spirituel de Rome que les barbares avaient autrefois prise; et il venait implorer le secours du nouveau maître de la Germanie, confirmer par sa présence et par sa bouche, au milieu des anciens païens, et couronner l'œuvre du conquérant comme celle même de ce Dieu dont il leur avait, docteur et prédicateur armé, et évêque des évêques, imposé l'adoration et le culte!

Mais la ville de Rome, résidence du chef de l'Eglise, était, comme dit la *Chronique* de Moissac, la mère de l'empire, *mater imperii*. C'est là seulement que le conquérant franc pouvait être couronné. A Rome, en effet, le jour de Noël de l'an 800, au commencement d'une nouvelle année et d'un siècle nouveau, selon la manière de compter alors, Léon III, dans l'Eglise de Saint-Pierre, devant le tombeau de l'apôtre, mit, pendant le saint sacrifice, la couronne impériale sur la tête du conquérant et le déclara *empereur*,

auguste, grand et *pacifique, couronné de Dieu.* Nul doute que ce grand acte, qui ressuscitait une institution ancienne, pour en commencer une nouvelle, n'eût été préparé à Paderborn, dans les entretiens du pape avec le roi et ses conseillers. L'étonnement et le mécontentement apparent que l'historien et le secrétaire de Charlemagne prête à son maître n'est qu'une feinte un peu grossière, adressée au public, à l'assistance composée des grands de la suite du roi, de la cour pontificale et du peuple romain; et elle sent encore un peu la barbarie germaine (1).

Ce n'était pas néanmoins une cérémonie vaine. Dans Rome, le titre d'empereur, prenant la place de celui de patrice, affirme davantage encore les droits de domination et les devoirs de protection du souverain franc; et le pape, en le consacrant au nom de Dieu, le soumet bien plus moralement au pouvoir de celui qu'il représente sur terre. Rome rentre dans l'empire; mais, dans cet empire, l'évêque de Rome est le premier évêque. En consacrant Charlemagne, le droit divin qui descend sur lui, comme couronné de Dieu, l'exalte et le courbe en même temps, l'élève et l'abaisse du même coup, le place dans une sphère plus haute, mais le tient davantage sous la main d'en haut qui le sanctifie. Unis dans une même cérémonie, où chacun reçoit et concède quelque chose, l'empire et la papauté s'affermissent et s'étendent à la fois. Dans le ressort de la chrétienté, dans l'Eglise occidentale au moins, l'empereur marche à côté du pape; c'est le chef temporel, le protec-

(1) *Ann. Lauresh. Maj.*, 801 : *A Deo coronato.* — Eginh., *Vit. Car.*, c. XXVIII. — Gregorovius, *Histoire de Rome au moyen âge*, II, p. 516. — *Capit* 806 : *Regni a Deo nobis concessi.*

teur de l'Eglise ; les limites de l'Eglise sont celles de son empire. Dans l'empire, le pape jouit d'une autorité à laquelle l'appui du bras séculier assure partout l'obéissance. Comme l'Eglise poursuit la mission de propager la foi chez les peuples infidèles, l'empire, même hors de ses frontières, a mission maintenant aussi de la protéger; et, ainsi, cette union intime, cette étroite solidarité de fortune concourt à leur affermissement et à leur grandeur commune. Le distique que ce grand événement inspirait à Théodulf, ami et contemporain de Charlemagne :

Sub tua jura Deus dedit Europeia regna,
Totum orbem inclinet sub tua jura Deus.

« Dieu t'a donné les royaumes de l'Europe, qu'il soumette à tes lois le monde entier (1), » on pourra, deux siècles plus tard, l'appliquer au pape.

Cette restauration de l'empire d'Occident, au profit de Charlemagne, est le dernier terme auquel aboutit l'invasion barbare du cinquième siècle et la réaction, en Germanie, du peuple gallo-franc et de la civilisation chrétienne et latine. Depuis l'établissement des premiers barbares dans l'empire, c'est-à-dire depuis quatre cents ans, il y avait lutte entre les descendants de ces conquérants, confondus

(1) On lit dans les *Monuments de Louis le Débonnaire*, p. 576 : *Domini Ecclesia humilitati nostræ regenda, tuendaque commissa.*— On prie dans les églises : *Ut Deus subditas imperatori faciat omnes barbaras nationes ad perpetuam pacem.* — *Hincm Oper.*, II, p. 186, 219 *et passim : De regis persona et regio ministerio.* — Dom Bouquet, p. 425. — Le *Carmen de Carolo et Leone papa III*, appelle Charlemagne *caput orbis, pater Europæ*, etc.

aussitôt avec les vaincus et convertis par eux, et les fils de leurs vieux ancêtres restés fidèles à la barbarie primitive sur le sol héréditaire et hostiles à toute importation ou à toute ingérence étrangère chez eux. De tous les peuples germains, celui qui, uni bien plus étroitement, grâce au voisinage de la Gaule, à la population de l'empire, avait adopté le plus promptement l'éducation romaine et chrétienne et repris, poursuivi avec le plus de constance la politique même de l'empire romain sur le Rhin, c'était le peuple franc. Sa royauté barbare était le plus tôt devenue un pouvoir public, s'était rapprochée le plus fortement de la monarchie romaine et le plus volontiers mis comme au service de la foi chrétienne. Charlemagne achève donc l'œuvre depuis longtemps commencée. Seulement, en prenant la couronne impériale à Rome, des mains du pape, il lui donne un caractère ecclésiastique qu'elle n'avait pas. Les annalistes et les chroniqueurs appellent, le plus souvent, cette création, l'*empire des Francs et des Romains*.

Un fils de Charlemagne même revendiquera pour elle, en face de l'empire d'Orient, le titre d'*empire romain*. Mais c'est surtout un *empire chrétien*. On n'a pas encore trouvé, on trouvera plus tard, le nom de *Saint-Empire*, mais (1) pour une imitation politique qui n'aura pas, on le verra, la même étendue, ni la même portée, ni la même bienfaisante grandeur, quoi qu'elle ait eu plus de durée.

C'est une création, en effet nouvelle, sous un nom ancien,

(1) *Cap. Car.* — Mabillon., *Diplom.*, 72. — Alcuin., *Epist.* 124. — Lettre de Louis le Débonnaire à l'empereur grec : *Præterea mirari se dilecta fraternitas tua significat quod non Francorum sed Romanorum imperatores nos appellemus.*

que l'empire de celui qu'on peut appeler maintenant Charlemagne. Avec ce titre relevé de la poussière des siècles, il adopte pour son pouvoir des insignes nouveaux; il croit avoir des droits plus hauts à exercer, des devoirs plus stricts à remplir. Composé d'éléments anciens et nouveaux, germains et romains, chrétiens surtout, cet établissement politique a son caractère propre; il appartient à ce temps et ne rappelle, que par les souvenirs de l'antiquité ou les imitations de l'avenir, l'empire romain ou l'empire germanique. Le souverain qu'on appelle maintenant *Majesté* porte, dans les cérémonies publiques, la couronne d'or sur sa tête ronde et puissante; il tient un sceptre d'or à la main; sur le costume de ses pères, qui va bien à sa haute taille, il jette une sorte de manteau brodé d'or, et ajoute des pierres précieuses aux bandelettes qui attachent ses sandales, quand il va à l'église. C'est un Franc couvert de la pourpre romaine. Deux fois seulement, à Rome, il revêtira le costume impérial romain, la longue tunique, la chlamyde et mettra la chaussure peinte (1). Convaincu de ses nouveaux droits et de ses nouveaux devoirs, il se fait prêter, par tous ses sujets, en 802, un serment nouveau bien autrement important que le précédent, et qui, outre la plus étroite fidélité à la personne du souverain, impose à tous l'accomplissement de devoirs politiques et moraux envers l'Etat et envers l'Eglise. C'est le trait particulier et naturel d'une époque où le pouvoir cherche à agir, au nom de la civilisation, sur une matière barbare, et d'un établissement politique où l'Etat et l'Eglise sont intimement unis.

(1) *Le moine de Saint-Gall.*, I, 17, 34. — Eginh., *Vit. Car.* — Thegan., c. XIX.

Charlemagne, en effet, gouverne l'Eglise autant que l'empire, comme le pape sanctifie l'empire aussi bien que l'Eglise. Il nomme les évêques aussi bien que les ducs. Ses assemblées sont en même temps des synodes; on y voit des grands et des évêques délibérer, au milieu du peuple, des guerriers et des moines. On y décide des questions de théologie et de guerre. Cette étroite union entre les affaires d'Eglise et les affaires d'Etat est de tradition depuis Arnulf et Pépin le Vieux, dans la famille carolingienne. Aussi Charlemagne impose-t-il, en même temps que la fidélité à sa propre personne, l'obéissance aux lois de Dieu et de l'Eglise, l'acquittement des dettes envers le fisc et l'accomplissement des devoirs religieux à l'autel, l'obligation militaire et l'obligation rituelle, le respect de la propriété et l'aumône à la veuve, à l'orphelin et au pauvre. Dans cet empire chrétien, qui unit le souverain aux sujets et les sujets au souverain, la fidélité du sujet au maître est comme une conséquence de l'ordre divin; et l'empereur lui-même apparaît comme le souverain responsable de l'accomplissement de la loi, du service de Dieu. « Il ne convient à sa dignité impériale, » dit Alcuin, « que de décréter ce qui est juste, d'ordonner ce qui est légitime et de conseiller ce qui est saint, afin que chacun se pénètre avec joie chez lui des préceptes du salut éternel, *justa decernere, rata præcipere, sancta admonere, ut quisque lætus cum perpetuæ salutis præceptis domum redeat* (1). »

(1) *Capit. Aquisgr.*, 802, c. II : *Magna in isto sacramento et quam multa comprehensa.* — Voir les lettres adressées, cette année, par Alcuin à Charlemagne, sur les devoirs presque religieux de l'empereur, qu'il appelle *sanctissimus.* — Waitz, *Deutsche verfassung*, III, p. 192 et *sqq.*

Voilà l'empire de Charlemagne tel qu'il fut conçu, imaginé, sinon toujours réalisé, par les hommes les plus intelligents de ce temps. Son unité est dans l'obéissance à la loi chrétienne et dans la fidélité à l'empereur; l'Eglise en est la clef de voûte; la nation franque, dont les autres sont sujettes, en est le ciment, et cette unité comporte la plus grande diversité de coutumes et de lois civiles; car l'empire de Charlemagne contiendra presque autant de lois différentes que de peuples différents, depuis la loi romaine jusqu'à la loi saxonne. Il fait réviser les anciennes lois déjà publiées et en fera rédiger de nouvelles. Mais il y a une loi générale, la volonté du maître, formulée dans des ordonnances politiques et ecclésiastiques discutées dans les assemblées et sanctionnées par le souverain, c'est la législation dite des *Capitulaires*. Celle-là est au-dessus des autres, elle les complète, les réforme et les redresse. Par là, on peut bien, avec quelque certitude, constater le caractère dominant de l'empire de Charlemagne, et résoudre la question, fort controversée, de savoir à quelle nation précisément appartient le grand homme qui lui donna son nom.

Trois grandes nations modernes : la France, l'Allemagne et l'Italie revendiquent l'honneur d'avoir fourni les éléments principaux de ce grand empire qui contint un moment presque toute l'Europe occidentale; et parfois, elles se font gloire de mettre à la tête de leur histoire, surtout quand elles sont en veine de puissance, le nom de Charlemagne. A proprement parler, ces nations n'existaient point encore à cette époque. S'il y avait des nations dans l'empire, elles étaient beaucoup plus nombreuses; c'étaient les nations aquitanique, bretonne, francique, burgondienne, lombarde, bavaroise, allemanique, thuringienne, saxonne;

les monuments du temps les énumèrent; autant de lois différentes, autant de nations différentes. L'empire, c'était l'unité chrétienne, faite et défendue par les Francs, peuple dominateur. On disait alors : « les Francs et les autres nations soumises : *Franci et cæteræ iis subditæ nationes.* » L'empire de Charlemagne est donc quelque chose d'original; il n'appartient à aucune nation ultérieure en particulier. A ce grand moment de l'histoire, l'Europe a, pour la première fois depuis l'invasion, la conception de son universalité dans la confession de l'Eglise et sous la main d'un grand homme (1). Charlemagne donne son nom et la forme de son empire à ce moment précis et unique du développement de la civilisation européenne.

Les Allemands, surtout aujourd'hui, revendiquent Charlemagne, non-seulement comme un congénère, mais comme un compatriote ; ils voudraient voir dans son empire la première forme du saint-empire germanique, et en lui le prédécesseur direct des Ottons et des Frédéric Barberousse. Des écrivains encore tout récents, et qui ont fait entrer cependant l'histoire dans la voie rigoureusement scientifique, comme M. Waitz dans son *Histoire de la constitution allemande,* et M. Sigurd Abel dans son *Histoire de Charlemagne,* tombent encore, par un patriotisme mal entendu, dans cette erreur. Sous la préoccupation des passions con-

(1) On trouve, dans Ermold Nigell., II, v. 68, ces paroles attribuées à Charlemagne : *Francis romuleum nomen habere dedi.* Dans l'*Hist. franc. SS.*, II, p. 385, postérieure il est vrai, il est parlé de l'*imperium Romanorum et Francorum.* L'expression de *regnum, regna Francorum,* revient à chaque instant dans Eginhard, dans les *Annales de Lauresheim*, dans les Capitulaires et dans les actes du temps.

temporaines, ils vont même encore plus loin que ne fit l'ancien historien de l'Allemagne, Luden, ou M. de Giesebrecht, l'historien de l'*Empire germanique;* et ils se laissent aller à des confusions aussi étranges. M. Waitz fait gloire à Charlemagne d'avoir eu pour but de rassembler, dans un même empire, dans un même Etat, toutes les races ou toutes les branches de la race allemande; c'est ce qu'il admire surtout dans son œuvre. M. Sigurd Abel, renchérissant encore, dit que, si le conquérant franc a poursuivi avec autant de ténacité, pendant trente-trois ans, et au prix de tant de sang, la soumission des Saxons, c'est parce qu'il voulait réunir tous les peuples allemands, ou tout au moins fortifier dans l'empire l'élément teutonique allemand, qui en était la force véritable; et ils voient tous les deux, dans cette obstination conquérante et sanguinaire contre les Saxons et dans son œuvre ainsi comprise, la preuve que Charlemagne était un véritable Teuton, un Allemand *(ein Deutscher)*. En vérité, on ne peut faire, avec un héroïsme plus délibéré et moins coûteux, à la nouvelle patrie allemande, le sacrifice du sang des Saxons versé à flots, ni glorifier, avec une abnégation plus orgueilleuse, les qualités allemandes exercées contre l'Allemagne, pour son plus grand bien et sa plus grande gloire. Le teutonisme historique ne saurait aller plus loin dans la passion et dans l'erreur (1).

Il n'y avait point alors de nations vraiment formées en Europe, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais seulement des débris de nations ou des épaves de races. Tout était en fusion dans la fournaise, rien n'était déposé au fond. Et si une agglomération de peuples pouvait alors

(1) Waitz, *L. C.*, III, c. II. — Sigurd Abel, *Karl der Grosse*. 1871.

mériter ce nom par ses antécédents lointains, par la fusion avancée des Gaulois, des Romains et des Francs, enfin par l'unité politique déjà même plusieurs fois réalisée, c'était la vieille Gaule, la future France, à laquelle appartenait Charlemagne. Sans doute il était de race teutonique, son origine et son nom l'indiquent assez; mais Clovis était encore bien plus Germain que lui, sans qu'on puisse cependant le revendiquer pour l'histoire de l'Allemagne. Cinquième prince de sa famille, né sur les bords de la basse Meuse, Charlemagne appartient encore bien plus que Clovis à l'éducation latine et chrétienne, à la Gaule. C'est là le milieu où il se développe, et non dans la Germanie. Son père, Pépin, séjourna, vécut surtout dans l'ancienne Neustrie, dans le nord de la France, et, avec elle, il conquit l'Aquitaine, le midi; il mourut à Tours et fut enterré à Saint-Denys. Sa mère, Berthe, qui eut une grande influence sur lui, était une gauloise de Laon, en Neustrie (1). Son premier précepteur, probablement, et le conseiller de ses premières années fut Fulrad, abbé de Saint-Denys. Le jeune Karl reçut son éducation dans la chapelle des rois mérovingiens, origine de ce qu'on appela plus tard, auprès de Charlemagne, l'école palatine. Son chancelier fut pendant longtemps Itherius, abbé de Saint-Martin-de-Tours, et ensuite Rado, abbé de Saint-Wast, deux Neustriens.

Charlemagne avait donc la tradition gallo-franque, il était l'héritier des Mérovingiens. C'est comme Gallo-Franc qu'il défend la Gaule sur le Rhin et sur les Pyrénées,

(1) Après bien des recherches faites en Belgique, en Allemagne et en France, on ne peut arrêter, d'une manière précise, le lieu ni la date de la naissance de Charlemagne. M. Sigurd Abel le reconnaît.

ainsi que l'avait fait Charles-Martel. Comme les derniers maires du palais et comme son père, Pépin, il gouverne d'abord la Neustrie et l'Ostrasie également gallo-franques. Un élève de saint Boniface, Lull, de l'école religieuse de l'Angleterre, archevêque de Mayence, et Sturm, abbé de Fulde, un Bavarois, ne sont que plus tard les conseillers de Charlemagne. Quand il approche de l'empire, on voit auprès de lui Alcuin, né à Yorck, nourri dans l'école saxonne, mais instruit aussi en Italie, Pierre de Pise, un Latin, Paul Diacre, Italien lombard de Pavie, qui écrivit, avec l'*Histoire des Lombards*, celle des derniers siècles de l'empire romain, enfin Théodulphe, évêque d'Orléans, Leidrade, évêque de Lyon, saint Benoist d'Aniane, le nouveau réformateur de l'ordre des Bénédictins, tous trois de la Gaule. Tous ces conseillers appartiennent aux pays de l'empire romain, à la Gaule, à l'Italie ou à l'Angleterre. Ils étaient élevés dans la tradition, non-seulement chrétienne, mais romaine; ils inspirent l'école palatine, pénètrent de leurs idées classiques le conquérant et toute sa famille. L'empire vient d'eux. Eginhard lui-même, l'historien de Charlemagne, né à Mayence, et Adalhard, son cousin, abbé de Corbie, sont profondément imbus des idées et des passions latines; leurs écrits, leur conduite en font foi. Voilà la vraie origine morale de la politique de Charlemagne (1).

Charlemagne lui-même parle le franc sans doute, c'est-à-dire un des nombreux dialectes de la langue teutonique; il fera recueillir les vieux chants qui appartiennent surtout à cette branche des langues germaniques; il commandera

(1) Voir *Alcuin et Charlemagne*, par M. Francis Monnier.

une grammaire germaine; mais il parle aussi la *langue romane rustique* (lingua romana rustica) qui était déjà devenue, par corruption, la langue des Francs et des Gaulois du nord de la Gaule; c'est la langue que parlait aussi son cousin Adalhard, abbé de Corbie, et qu'on imposera bientôt au clergé pour la prédication au concile de Strasbourg, en 842; il parle surtout le latin, il corrige les Evangiles; sa langue d'homme d'Etat est le plus souvent la langue de l'Eglise, elle est surtout chrétienne, universelle comme l'Eglise elle-même et, au point de vue politique, comme lui-même (1).

Le conquérant de la Saxe, il est vrai, ramène en Ostrasie, la résidence carolingienne que son père avait paru fixer en Neustrie. C'est là, à Cologne, à Mayence, à Duren, à Herstall, à Worms qu'il tient ses principales assemblées et surtout ses Champs de Mai, à la veille d'expéditions guerrières au delà du Rhin. La ville carolingienne d'Aix-la-Chapelle surtout devient sa résidence; il y bâtit son palais, y élève cette basilique pour laquelle il dépouille de leurs colonnes de porphyre les palais de Ravenne, près de cette source d'eau chaude où il aime, en vrai Germain, à se baigner. C'est la capitale, la Rome, l'Athènes de son empire; il le voudrait du moins. Mais si Aix-la-Chapelle

(1) Dès 813, le concile de Tours impose au clergé l'étude de la langue romane; c'est la prescription que renouvelle le concile de Strasbourg en 842. Les *Acta sanctorum* nous disent qu'Adalhard se servait du roman, *romana langua, id ut vulgari*. Le fragment des gloses de Reichenau, qui remonte à 768, prouve qu'on parlait déjà ce roman, sur les bords même du Rhin, bien avant le serment de Strasbourg de 842. — Brachet. *Gram. hist. de la langue française.*

n'est point une ville bien gauloise par sa situation géographique, elle n'est pas davantage une ville toute tudesque et dans un pays tout allemand ; elle était sur la limite des anciens Saliens et des anciens Ripuaires, comme elle est sur la frontière de la Belgique et de l'Allemagne, et sur la limite de deux langues. Et cette capitale, sans autre avenir que celui de l'empire, abandonnée bientôt même par le fils de Charlemagne, mourra d'inanition; elle ne sera jamais qu'une résidence de passage, un décor de cérémonie pour les fêtes officielles ou un tombeau pour les grandeurs disparues. Les grands hommes commettent de ces erreurs. Si Charlemagne, en Ostrasie, a fait d'Aix-la-Chapelle son séjour favori, entre le Rhin et la Meuse, c'est que la guerre sur la rive droite, la guerre contre la Saxe, était sa guerre de prédilection, celle à laquelle il apportait le plus d'obstination et de constance, et que, de là, il pouvait mieux préparer la conquête et surveiller la soumission de l'Allemagne. C'est de là, en effet, qu'il conquiert la Germanie, bien loin que ce soit de la Germanie qu'il ait conquis l'empire. Aix-la-Chapelle n'est que la capitale de son empire. Elle tombera avec lui.

Charlemagne tient à sa race évidemment, ou plutôt à la barbarie, par son amour de la chasse et du combat. Les femmes de toute race qu'il épouse et qui se succèdent si rapidement dans son lit, sans compter celles qui s'y donnent en même temps rendez-vous, le nombre de ses enfants, le montrent fidèle aux habitudes tudesques d'incontinence, de polygamie et de propagation de l'espèce, déjà attestées par Tacite et prouvées par l'histoire mérovingienne. Mais autant vaudrait dire qu'en prenant femme si souvent et si diversement, il a voulu croiser sa famille de toutes les races de l'empire, que de prétendre qu'il a battu surtout les

Saxons pour unir la race allemande. S'il donne ces exemples de polygamie sur lesquels l'Eglise complaisante ferme les yeux, c'est qu'il y cherche, comme le disait Tacite de ses ancêtres, un honneur et y trouve un plaisir. On sait qu'il est indulgent même pour les fautes commises par ses filles. Petit-fils de bâtard, il laissera des bâtards qui seront appelés même à sa succession. C'est une tradition de race. S'il combat les Saxons, les plus indomptables des barbares, c'est d'abord qu'il est batailleur et conquérant; c'est gloire et plaisir que de les vaincre. Sans doute il a contre les Saxons une vieille haine de voisin, peut-être même de peuple frère, comme on a pu le constater plusieurs fois dans l'histoire allemande. Mais surtout il poursuit contre la Germanie, contre le pays d'outre-Rhin, contre le pays de l'invasion, l'œuvre gallo-franque, l'œuvre chrétienne commencée déjà par Clovis, Clother II et Dagobert; et il l'achève. Il arrête le débordement toujours imminent de la Germanie, il la fixe, la convertit et la civilise.

Voilà ce que la suite des événements démontre depuis Tolbiac jusqu'à Paderborn. Charlemagne aussi agit en roi des Francs et en défenseur de la Gaule, en propagateur de la civilisation et du christianisme. Seulement plus puissant, il passe de la défensive à l'offensive; son génie est justement d'avoir compris qu'il ne pouvait arrêter la Germanie qu'en la domptant sur son territoire; sa gloire est d'y avoir réussi. Les ennemis de sa puissance, les rebelles au christianisme, c'étaient les Saxons. Le rival naturel du petit-fils de Charles-Martel, c'était Witikind. En voulant se faire honneur à la fois de Witikind et de Charlemagne, du vaincu et du vainqueur, du païen et du chrétien, du fils des forêts et des marécages de la Germanie et de l'élève de l'école palatine, l'Allemagne voudrait associer l'inconciliable. Si Witikind

est le héros tentonique, barbare, national de l'Allemagne, Charlemagne est le héros de la Gaule défendue, de la civilisation protégée, du christianisme propagé. Il faut se résigner à choisir (1).

Mais les nouveaux écrivains allemands, plus complaisants aujourd'hui aux passions nationales qu'aux sentiments religieux, et plus heureux parfois d'être Teutons que chrétiens, insistent. C'est pour réunir toutes les nations germaines que Charlemagne les a saignées si cruellement. Quoi! tant de sang pour un résultat qui dura si peu, puisque cette unité tomba avec l'empire! Ce dont la postérité le loue à bien plus juste titre, c'est d'avoir voulu faire un empire franc et un empire chrétien, non germanique, et ainsi de laisser chrétienne, même après la chute de son œuvre politique, la Germanie qui était païenne avant lui. Est-ce parce qu'il était Allemand, Teuton, et non pas beaucoup plutôt quoiqu'il le fût? En lui, si l'on veut, le sang, la race et la matière furent allemandes. Mais les idées conçues, le but atteint, l'esprit de l'entreprise reviennent à la foi chrétienne, à la tradition gallo-latine et, comme s'expriment les Allemands, au *romanisme*. Si Charlemagne devait appartenir à un autre temps qu'au sien, à d'autres hommes qu'à ses contemporains, ce serait moins encore à la nation tudesque qu'à la nation française, plus avancée alors que l'allemande dans la voie de sa formation sur le sol de la Gaule. Il tient

(1) M. Waitz a cherché vainement à combattre cette interprétation qui est dans l'*Histoire de la civilisation en France*, de M. Guizot, IIe Lec., 20. En la reprenant, nous nous efforçons de l'appuyer de nouvelles preuves. On trouve, dans une lettre non imprimée de l'abbé Théotmar à Charlemagne, citée même par M. Waitz : *Propagatori ac defensori christianæ religionis.*

à la vieille Gaule et à la France future par ses desseins politiques, par le rôle qu'il a joué et les services qu'il a rendus à la civilisation. Il est l'héritier de la Gaule franque, l'élève de la politique latine, le disciple armé de la foi chrétienne, l'épée, trempée si l'on veut de l'acier franc, mais mise au service de Rome. Pour lui, comme pour le nom qui se forma presque de son vivant dans le pays gallo-franc, par la double altération et la prompte soudure d'un nom allemand et d'une glorieuse épithète latine, bientôt consacrée par la postérité, la forme emporte le fond. L'Allemagne n'a pas su trouver un nom à elle pour caractériser cette grandeur tout exceptionnelle. Elle dit Karl le Grand *(Karl der Grosse)*, comme elle dit Otton le Grand, Frédéric le Grand. Nous disons d'un mot complexe comme sa personne, où la racine allemande disparaît sous la structure française et qui est fait exprès pour ce grand homme après tout national, nous disons Charlemagne.

Dans l'édifice politique élevé par ce souverain, il y a certes un fonds germanique, mais la clef de voûte est chrétienne et la forme romaine. Le nom d'empire donné à cette création politique, réalisée par des mains germaines, est romain; romains sont les titres qu'on donne à ce Karl, fils de Pépin; il est *imperator* et *Augustus*. Si plusieurs officiers auprès de sa personne, comme le *sénéchal*, le *bouteiller*, le *comte de l'étable*, le *trésorier* rappellent l'ancienne domesticité germaine, quoiqu'ils remplissent le plus souvent des fonctions politiques; les *comtes du palais* chargés de la justice, le *chancelier* qui tient les sceaux, les archives, un Itherius, un Archambauld, avec leurs nombreux notaires, la *chapelle* avec son archiprêtre ou archichapelain, un Angilram de Metz, chargé du service divin à la cour et de la

garde des reliques, emportées parfois dans les expéditions, toute cette cour montre des préoccupations administratives, ecclésiastiques qui sont fort au-dessus de la royauté primitive, et qui viennent des souvenirs de l'empire romain ou des inspirations de l'Eglise. Ces officiers, chargés de différents services sont le plus souvent les conseillers *(consiliarii)*, les agents *(ministeriales)*, quelquefois les familiers *(familiares)*, les amis *(amici)* du souverain; quelques-uns sont ses maîtres pour les lettres et les sciences; l'école palatine achève de faire connaître cette cour. Beaucoup de ces officiers sont choisis pour être chargés de missions politiques confidentielles. Voilà ce qu'est devenue l'ancienne *truste* qu'on trouvait autour des premiers Mérovingiens; on voit par là quelle transformation la royauté a subie en aboutissant à l'empire de Charlemagne (1).

L'ancien Champ de Mars, transporté maintenant au mois de mai, et quelquefois même plus tard, s'est transformé encore davantage. Ce n'est plus seulement une revue militaire, où les chefs ou comtes amènent leurs hommes, une réunion de l'armée à la veille d'une expédition; ce sont souvent, par la formation de comités composés des personnages les plus importants qui représentent ainsi le gros du peuple, de l'armée ou de l'Eglise, ce sont des assises judiciaires *(placita)*, c'est une assemblée politique *(conventus)*, quelquefois un synode. Les membres siégeant dans l'assemblée, officiers du roi, ducs, comtes ou évêques et abbés, nobles et grands propriétaires délibèrent ensemble ou séparément selon que les matières étaient

(1) Hincmar, *de Ordine palatii*, édit. Sirmond. — *Capit. de Disciplina palatii.* — *Vita Walæ.*

militaires ou religieuses, car on y décide le plan d'une campagne, on y juge un coupable, on y traite des affaires les plus importantes de l'Etat, des questions les plus délicates de la discipline ou les plus ardues de la théologie. L'assemblée de Francfort, une des plus occupées (794), condamne l'hérésie de Félix d'Urgel, tranche la question de l'adoration des images, condamne Tassilo à la perte de son duché, termine un conflit entre les évêques de Vienne et d'Arles, fixe le prix du blé, le poids de la monnaie, etc. Plus militaires au commencement du règne de Charlemagne, ces assemblées deviennent à la fin de plus en plus politiques, même ecclésiastiques. La conquête était d'abord leur but; maintenant c'est la paix. Le lieu de l'assemblée varie selon les circonstances, souvent aussi les personnes. Ce n'est pas un droit d'assister à ces assemblées; c'est un devoir. Le souverain vous en expédie l'ordre. Une assemblée plus restreinte, en octobre, composée seulement des officiers ou conseillers royaux, évêques, abbés, nobles, palatins ou *missi dominici* délibère sur les affaires d'urgence et les décide ou prépare l'objet des délibérations et décisions de la grande assemblée. Pendant que l'assemblée délibère ou que les comités discutent, l'empereur se promène familièrement au milieu du menu peuple, s'enquérant de ses intérêts, de l'état du pays, des frontières les plus éloignées; mais est-ce là une assemblée des peuples germains ou des peuples de tout l'empire? et qu'est-ce que l'ancien Champ de Mai, où l'on approuvait les paroles du maître en frappant de l'épée sur le bouclier, peut avoir de commun avec ces assemblées politiques? L'Eglise leur a donné bien plus que les forêts germaines?

Les comptes-rendus, les protocoles, les décisions théologiques, les recommandations morales, les réformes disciplinaires, les résolutions politiques, les décrets, ordonnances

administratives, les lois, les arrêts, jugements et résolutions dans les affaires privées, les recommandations pour le bon aménagement de la terre et les soins à donner aux métairies, forment le célèbre recueil de ces *Capitulaires* qui dépassent les coutumes, comme la civilisation dépasse la barbarie. Les assemblées d'où ils sortent ne sont plus de tumultueuses revues militaires. Le nom de Champ de Mai ne leur convient plus guère. C'est la représentation vraiment politique des peuples et des intérêts de l'empire par les personnages les plus importants de l'armée, de l'Eglise et de l'Etat, représentation cependant plus administrative peut être que politique! Réunis une ou deux fois par an, sur l'ordre du souverain, ces personnages délibèrent et prennent des résolutions d'ensemble dans l'intérêt des peuples qu'ils dirigent, qu'ils commandent ou gouvernent de près comme ducs, évêques ou comtes et grands propriétaires dans les provinces. Mais l'empereur, personnage tout nouveau, qui n'a presque plus rien de germain, est l'âme même et le moteur de cette représentation; il la réunit où il veut, quand il veut, comme il commande l'armée; et seul il donne, en y apposant son sceau, force de loi à ses décisions. Par là même, on peut dire que c'est lui aussi maintenant qui représente le peuple, non pas le peuple allemand, mais tout le peuple chrétien. Une loi capitale de majesté, empruntée à Rome, en allemand *herisliz*, le protége d'une façon spéciale, comme le garant de la paix, du droit, le défenseur de la foi et de l'Eglise. Les applaudissements du peuple présent qui se compose des hommes libres du lieu ou de ceux amenés par les comtes pour recevoir la décision ou la loi, rappellent seuls les anciens jours (1).

(1) Hincmar, *de Ordine palatii*. — Mme de Lezardière, qu'on lit toujours avec fruit sur ce sujet. — Le *Recueil des Capitulaires* de

Une institution qui nous éloigne bien plns encore de la Germanie et témoigne de préoccupations administratives d'nn tout autre ordre est celle des délégués royaux, ou envoyés dn maître, les *missi dominici*. Chargés d'abord de missions spéciales dans une partie de l'empire, pour y établir le gouvernement franc, y faire exécuter les ordres du souverain, y présider des jugements, ils ne formaient point encore nne institution régulière, lorsqne, en 802, Charlemagne chargea un certain nombre de personnages, choisis parmi les plus sages des laïqnes et des clercs, ducs, comtes ou évêqnes, d'nne sorte d'inspection et de surveillance générale permanente sur les affaires de l'Etat, de l'armée, de l'Eglise, ponr assurer partout le règne de la foi, de l'ordre et de la paix. L'empire fut même, à cet effet, divisé en un certain nombre de ressorts d'inspection ou *missatica;* ces inspecteurs impériaux, nommés pour une année, et associés deux par deux, le plus ordinairement, dans la personne d'un clerc et d'nn laïque, parcourent lenrs circonscriptions avec ponvoir de faire comparaître devant enx les officiers ou hommes importants, de recevoir les serments de fidélité, d'inspecter les bénéfices royaux, de réviser, au besoin, les jugements, de ponrvoir à l'observation de la loi, au maintien de la foi chrétienne. Pour le midi de l'Allemagne il y a ainsi deux *missies,* celle de Rhétie et celle de Bavière; pour le nord, il y a celles dont le siége est à Cologne et à Mayence snr la rive ganche du Rhin, comme pour pronver que le gouvernement va de la Gaule à la Germanie. En

Baluze, édit. de M. de Rozière. — Lehuerou, *Institutions carolingiennes,* II, p. 294. — Waitz, *L. C.,* III, p. 480-500. — Guizot, *Essais,* p. 215, 336. — *Civilisation,* leçon 20me.

voilà assez. On le voit, la royauté gallo-franque, déjà transformée sous les Mérovingiens, avait atteint une hauteur qui faisait d'elle une monarchie où les souvenirs barbares et germains n'avaient presque plus rien à voir. Dans l'empire carolingien, il y a une partie de la matière à gouverner et même des éléments de gouvernement, qui est germanique; mais l'œuvre du gouvernement n'est rien moins qu'allemande, et c'est là justement le grand service que Charlemagne a rendu à l'Allemagne. Pour faire entrer ses tribus barbares et isolées dans le cercle des nations gouvernées, civilisées et chrétiennes de l'Occident, il les soumet à un joug étranger, supérieur; bien loin qu'il fasse œuvre teutonique, c'est le pays de ses ancêtres qu'il arrache à la barbarie, et, s'il est permis de le dire, c'est la Germanie qu'il dénationalise (1) en la civilisant.

II

Grâce à l'empereur Charlemagne et à l'Eglise, l'Allemagne a ainsi pris place dans cette société politique et religieuse qui constitue le monde chrétien de l'Occident, entre les populations du Nord, l'empire oriental de Byzance et les Sarrasins au Midi. L'unité de la foi et la communauté de gouvernement révèlent, pour la première fois, les liens d'origine, de langue, d'intérêts, en dépit desquels ces tri-

(1) *Capit. Aquis gran.*, 802 : *Karolus elegit ex optimatibus suis optimis viros, tam archiepiscopis et episcopis, etc.* — Voir le tableau des missies de Charlemagne dans le récent et intéressant opuscule de M. Francis Monnier : *Charlemagne législateur*, p. 17.

bus, le plus souvent ennemies, se querellaient et se faisaient la guerre entre elles depuis des siècles. Le serment de fidélité qui lie à l'empereur tous ses nouveaux sujets, la dévotion exigée par les évêques au père commun des fidèles, domptent cet esprit d'indépendance sauvage et d'isolement obstiné que les Germains tenaient et de l'état barbare et de l'instinct de leur race. On ne peut pas dire certes que la Germanie sente déjà qu'elle est une seule race et pourrait être une nation; il s'en faut de beaucoup. Mais sous cette double autorité temporelle et spirituelle, politique et religieuse, contre laquelle elle avait été si souvent rebelle, elle sent l'empire d'une règle unique, d'une même religion, d'un même gouvernement planer au-dessus d'elle. C'est surtout dans les mesures que Charlemagne applique au gouvernement et à la législation de la Bavière et de la Saxe qu'elle s'en aperçoit, et cependant encore il respecte, dans ces provinces, comme la survivance d'une énergique autonomie.

Charlemagne ne veut pas voir renaître en Germanie la puissance des anciens ducs nationaux. Il confie donc le commandement des contingents bavarois et saxons, qui marchent par nations, et la surveillance des frontières à des chefs militaires, à un Gérold en Bavière, un de ses parents, à un Egbert même en Saxe; mais il évite, en général, de leur donner le titre et le pouvoir des ducs, de crainte de rappeler d'anciens souvenirs d'indépendance (1). Le gouvernement de Charlemagne, en Allemagne comme ailleurs, repose sur l'autorité des comtes dans les cantons ou *gaus*

(1) Eginh., *Vit. Carol : Saxones velut auxiliares inter cætera nationes quæ regis signa jussæ sequebantur.* — *Ann. Laur.*, 799 : *Comes Bavariæ præfectus.* — *Vita Idæ*, c. II, p. 571 *Cunctis Saxonibus ducem præfecit.*

(comitatus). Ils sont introduits en Bavière et en Saxe. Plusieurs de ces comtes, surveillant quelque frontière menacée, s'appellent déjà des margraves *(markgraf)*. Quelquefois il y a un comte pour plusieurs *gaus*, comme en Allemanie, où il n'y en avait que deux pour tout le pays. L'empereur les nommait lui-même et, dans ces pays récemment conquis, il les choisissait toujours parmi les Francs et même de condition inférieure, pour être plus sûr de leur fidelité et de leur obéissance. Leur pouvoir était, en effet, considérable; ils jugeaient, ils administraient, ils commandaient les troupes de leur circonscription. Au-dessous d'eux ils désignaient, le plus souvent, les vice-comtes ou centeniers et autres officiers inférieurs; et Charlemagne exerçait sur tous la plus grande surveillance, pour qu'ils ne pussent usurper sur son pouvoir ou opprimer les faibles et les petits (1). C'est pour les contenir encore mieux que le conquérant s'efforce, en Allemagne surtout, de faire de l'Eglise un pouvoir de contrôle pour son administration politique. Les métropolitains étaient chargés de surveiller, dans les *missatica*, les chefs militaires, et les évêques chargés de surveiller les comtes dans les *gaus*. Il n'y a point de recommandations qu'il renouvelle plus souvent, que celle de l'entente, de la concorde et du concours des comtes et des évêques pour faire régner la loi et la paix. C'est pour lui, dans cet empire chrétien, la condition première, essentielle de l'efficacité de leur pouvoir. Il insiste même sur la surveillance qu'ils doivent exercer les uns sur les autres, au risque de créer des conflits (2).

(1) *Cap.*, 783, 803. — Alcuin, *Epist.*, 111. — (2) *Capit.*, 789, 802, 811, 813 : *Episcopi cum comitibus stent et comites cum episcopis ut uterque pleniter suum ministerium peragere possint.*

Le régime auquel la Saxe fut particulièrement soumise est comme le type même du gouvernement laïque et ecclésiastique de Charlemagne, mais exagéré ici par la nécessité de plier, avec des moyens violents, la nation rebelle à l'obéissance et à la conversion. Les comtes et les évêques, investis de pleins pouvoirs, reçoivent en partage le gouvernement politique et religieux du pays. Les comtés sont plus nombreux et de plus petite étendue dans la Saxe qu'ailleurs, afin que le gouvernement y soit plus facile; plus qu'ailleurs aussi les ressorts des comtés et des évêchés concordent. Sous Charlemagne déjà, huit nouveaux évêchés furent ainsi érigés sur cette terre longtemps arrosée des libations d'Odin : à Paderborn, Brême, Verden, Munster, Osnabruck, Minden dans la Westphalie, Hildesheim et Halberstadt dans l'Ostphalie; autant de comtes probablement, dont la résidence est moins connue, se partagèrent le territoire. Dotés d'ailleurs les uns et les autres et pourvus de terres considérables enlevées aux rebelles, tous sont tenus de se prêter, en toute circonstance, le mutuel appui des pouvoirs temporel et spirituel, et Charlemagne met à leur disposition une législation de sang, promulguée d'abord sous le nom de *Capitulatio de partibus Saxoniæ*, un peu plus tard adoucie mais encore bien draconienne. Législation à la fois politique et religieuse, où la révolte était considérée comme un sacrilége et le mépris des lois du Christ comme une trahison envers l'Etat! Sa cruauté ne s'explique même que par ce fait, que les principales dispositions en furent empruntées, dans ce dur et résistant pays, aux anciennes coutumes faites aussi pour protéger l'indépendance tudesque et les superstitions invétérées d'Odin.

La nécessité de protéger l'Eglise, qui devait jouir en Saxe des mêmes honneurs que les sanctuaires païens, était

le premier considérant de cette loi. Le glaive de l'excommunication et celui de la justice atteignaient le coupable. Le Capitulaire *de partibus Saxoniæ* retranche à la fois du nombre des chrétiens et du nombre des vivants, non-seulement ceux qui complotent contre le roi, contre le comte ou l'évêque, qui font alliance avec les ennemis de l'Etat et de l'Eglise, qui incendient les lieux saints et les meurtriers des prêtres, mais ceux qui portent seulement la main sur l'évêque ou le prêtre, sur le comte ou sa femme et sa fille, qui ravissent un objet sacré, qui sacrifient au diable, qui refusent le service militaire, le baptême ou le payement de la dîme étendue aussi à la Saxe, ceux enfin qui mangent de la viande pendant le carême et qui brûlent leurs morts au lieu de les enterrer! Un seul moyen est réservé au coupable pour échapper au châtiment; qu'il cherche refuge auprès des prêtres, qu'il confesse son crime ou sa faute et fasse pénitence! La seule parole du prêtre a la puissance d'arrêter l'application de la loi et elle contribue ainsi à consolider, par l'absolution, la considération de l'Eglise dans ce pays nouvellement converti (1).

L'application de ces lois de sang ne fit qu'aigrir d'abord les Saxons et provoqua de telles résistances, après la soumission même, que les Francs furent obligés de changer de politique. Charlemagne transplanta par masses d'hommes, de femmes, d'enfants, les plus récalcitrants de la Frise et de la Saxe, dans les provinces du Midi de la Gaule où ils finirent par oublier Odin, et il les remplaça par des Slaves, des Obotrites, par exemple, ou des habitants de la Gaule. Un tiers de la population fut ainsi renouvelé. Alors seulement le

(1) *Capitulatio de partibus Saxoniæ*, c. I, V, VIII, IX, XII.

conquérant songea à adoucir la rigueur de ses Capitulaires pour ceux qui restèrent fidèles. En l'année 803, à l'assemblée de Salz, il y eut un compromis, une sorte de réconciliation entre le vainqueur et les vaincus, c'est le *Capitulare Saxonicum*. Les principaux d'entre les Saxons et les Frisons promirent, par serment, entre les mains de Charlemagne, de renoncer définitivement au culte des idoles, de recevoir docilement leurs croyances de la bouche des évêques, et de leur payer la dîme à laquelle ils avaient surtout résisté, comme d'ailleurs tous les peuples germains. Ils ne furent plus alors soumis généralement qu'à la pénalité en usage dans tout l'empire pour les crimes publics et privés. Les institutions franques, les institutions de l'Eglise, prirent la place des anciennes coutumes; ils s'acquittèrent de la dîme que, du reste, Charlemagne, tous les comtes et tous les grands payaient. En retour, le conquérant assura à tous ceux qui resteraient fidèles, la liberté et la propriété, « tant que le vent soufflerait de la nue et que le monde resterait debout; » mais il laissa peser encore sur eux la menace de la perte de l'une et de l'autre en cas de violation de serment. Ils firent donc partie de l'empire et furent soumis à la domination franque comme toutes les autres nations vaincues. Mais ils gardèrent, comme les autres peuples, la jouissance de leurs vieilles lois et coutumes, qu'il fit même rédiger, sous la réserve de les amender et de les corriger, ainsi que toutes les coutumes particulières, à l'aide des lois générales faites pour tout l'empire.

Deux hommes sages du pays de la Frise, Wlomard et Saxmund, mirent probablement en ordre les coutumes de ce pays. La main franque paraît bien davantage dans la loi des Saxons. Cette dernière reconnaît et affermit, au-dessus des hommes de condition inférieure, la noblesse an-

ciennement constituée des *Ethelings*. Elle semble même l'avoir favorisée aux dépens des hommes de condition libre ou *frilings*. La peine de mort, dans ces lois, paraît plus fréquemment appliquée que dans les autres lois germaines, soit qu'elle y fût déjà fréquente chez cette race endurcie, soit que le gouvernement franc la crût nécessaire pour y assurer le règne de la loi et l'obéissance. En général, l'élévation de la pénalité pour les crimes et délits commis contre les Francs, et l'abaissement du *whergeld* payé au profit du Saxon, prouvent que la Saxe était peut-être d'un degré au-dessous des autres nations dans la soumission et sous l'autorité du conquérant. Celui qui, au profit du pouvoir de Charlemagne, exerça sous lui la principale autorité dans ce pays, Egbert, riche propriétaire sur la Lippe, et son épouse chrétienne, Ida, contribuèrent beaucoup, par leur conduite, à apaiser, à convertir leurs compatriotes, et à tempérer la pratique des coutumes de l'*Euwa* des Saxons et de l'*Asega* des Frisons, par l'introduction de l'esprit du christianisme ou du droit romain des *Capitulaires*. Les plus indomptables ennemis de Charlemagne chantèrent bientôt ce refrain saxon : « Karl, fils de Pépin, fut le meilleur et le plus brave, il fonda et protégea la foi et la vérité, il recueillit les vieilles coutumes et donna à chaque peuple son propre droit. »

Karl, hi was minnera (1)
And hi was bettera
Hi stifte and sterde
Triwa and werde.

(1) Eginh., ann. 804. — *Chronique de Moissac*, 804. — *Ann. Lauresh.* : *Saxones polliciti sunt emendari juraque pepigerunt.* — Voir

Ce fut beaucoup pour l'Allemagne de faire partie d'un empire chrétien dont un grand homme était l'âme. Les néophytes chrétiens de la Saxe et de la Thuringe virent, non sans respect, traiter dans les synodes de Francfort (794), et de Mayence (799), près des forêts dont les mystères étaient à nu maintenant, les plus délicates questions de la théologie chrétienne, de l'adoration des images et de la nature du Saint-Esprit qui fut, sur terre d'Odin, reconnu comme procédant *du fils* en même temps que *du père*. Les comtes et les hommes libres ou échevins, députés des cantons de la Bavière, de l'Allemanie, de la Saxe, se donnèrent la main aux Champs de Mai du grand roi et se frottèrent, non sans profit, à ceux de la Gaule plus civilisée. Les lois générales, rédigées sous la forme d'articles ou capitulaires, promulguées par les évêques et les comtes dans les églises ou marchés, redressèrent et réformèrent partout ce qu'il y avait encore de barbare, d'incohérent dans les coutumes; car elles sont au-dessus d'elles, elles les priment. Les envoyés du maître *(missi dominici)*, plus fréquemment en visite là qu'ailleurs, ne surveillent pas seulement la conduite, l'administration de tous les officiers publics ou dignitaires, depuis le duc, le *præfectus*, l'archevêque, le comte et l'évêque, jusqu'aux curés, vice-comtes ou centeniers et dizeniers, baillis ou tribuns *(schultheiss)*, chefs de centaines ou de famille ou d'associations moins nombreuses de feux, dont l'institution fut étendue et régularisée dans la plus grande partie de l'Allemagne; mais ils recueillent encore les serments, ils inspectent les couvents, protégent les petits, les humbles, tiennent la main à l'exécution de toutes les or-

Grupp., Eichhorn. Merkel pour la *lex Saxonum*, la *lex Frisiorum* et les *leges Angliorum* et *Werinorum*.

donnances et sentences du roi, et réforment, au besoin, les jugements particuliers (1).

Grâce à ces institutions générales, on connaît pour la première fois, dans toute l'étendue de la Germanie, ce qu'étaient un gouvernement et le pouvoir de la loi. La société se fixe, s'assied, se régularise. Le comte, dans le canton, doit tenir en général trois sessions dans l'année : à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, pour juger, par lui-même ou par les centeniers, les affaires pendantes, et dans des localités qui varient selon les besoins. Il est interdit désormais de paraître au tribunal avec la lance et le bouclier, selon la vieille coutume ; on aura l'épée tout au plus. Cette ordonnance sépare décidément le tribunal de l'ancienne assemblée qui était à la fois judiciaire, militaire et politique. Parmi les hommes libres, le comte choisit maintenant, avec le consentement de tous quelquefois, des hommes sages et véridiques, *boni et veraces*, sous le nom d'échevins ou scabins *(schœffen)*, pour déterminer et appliquer le droit; mais il laisse encore, dans les pays tudesques surtout, une assez grande part dans les jugements, au peuple, aux habitants du canton, aux voisins *(convicini)*; par exemple, en Saxe et en Frise. On voit cependant combien Charlemagne avait à faire pour arriver, là surtout, à quelque résultat. Il est obligé d'élever plusieurs fois la pénalité contre les juges et échevins qui se laissent corrompre par argent. La fréquence du parjure, qu'il punit de la perte de la main droite, les précautions prises contre la production des témoins, prouvent encore à

(1) *Capit.* 783, c. x : *Ubi lex erit præcellere consuetudine superponatur legi.* — *Cap.* 802 : *Missi dominici data.*

cette époque combien avait dû être déplorable, pour les faibles et les petits, le système des *cojurateurs*.

La peine de mort est bien plus fréquemment appliquée à cette époque et dans ces lois que dans les anciennes. Les comtes et vicaires doivent être pourvus de potences, *habeant patibula*. Les grands sont décapités, les petits pendus; quelquefois on brûle pour certains crimes contre la religion ou la pudeur. La peine de mort, certaines peines corporelles, les coups, le bannissement, la prison pour les meurtres, blessures, rapts ou viols, tendent à remplacer, dans certains cas qui les aggravent, le *whergeld*, souvent dérisoire à cause de son élévation. Toute cette législation arrive surtout à attaquer, à abolir le vieux droit germanique de la vengeance personnelle et la perpétuité des querelles de famille, la *faida*, la guerre privée. L'Etat se substitue à la personne offensée, il augmente l'amende, le *friedensgeld*, argent de paix payé au fisc. C'est le roi, le chef de l'Etat, celui qui est chargé d'assurer à chacun son droit, qu'on offense, en troublant la paix publique, comme c'est Dieu dont on transgresse aussi les commandements : le roi est chargé de faire respecter l'ordre humain et l'ordre divin. Le jugement de Dieu est encore toléré par Charlemagne. Il ordonne même d'y croire sans hésitation, *absque nulla dubitatione*. Mais il donne le pas au jugement de la croix, plus favorable aux faibles, sur le duel judiciaire, si favorable aux grands; d'ailleurs, les épreuves de l'eau et du feu commencent à perdre de la confiance qu'elles inspiraient. On voit, par ces améliorations, tout ce que l'Allemagne dut à la réaction gallo-franque et chrétienne de Charlemagne (1).

(1) *Cap.*, 803 et 803. — *Cap. Saxoni.*, 797. — *Cap.*, 802-812. — *Ann. Lauresh.*, 802. — *Cap. Aquisgr.*, 803. — *Ann. Alam.*, 792.

On ne pouvait attendre du conquérant qu'il prétendît détruire l'humeur belliqueuse que l'Allemagne tenait de la barbarie même. Il chercha seulement à l'organiser, à la régulariser, à la soumettre à une certaine discipline. C'était le devoir de celui qui était obligé de faire face à tant d'ennemis à la fois. Le service militaire fut imposé à toutes les races nouvellement soumises; mais cette obligation reposa sur la liberté et la propriété. Les hommes libres et, en Saxe, les demi-libres, tous ceux qui possèdent, sont seuls obligés au service militaire et seuls figurent dans les rangs; les autres suivent comme valets ou sont tenus d'accourir en cas d'invasion dans le pays; mais ils ne peuvent porter la lance. Tous les hommes libres sont ainsi tenus de s'armer, les plus riches avec le cheval, la lance, l'épée, le bouclier, l'arc et les flèches, s'il se peut avec le heaume et le haubert, ceux qui sont moins riches, avec la lance, le bouclier, un arc et douze flèches. Il faut qu'ils aient aussi des provisions de vivres, hommes et chevaux, au moins pour trois mois. Les Francs et les Frisons surtout formaient la cavalerie, les Saxons combattaient généralement à pied. Les Francs étaient toujours présents dans les contingents particuliers des autres peuples et tenaient garnison dans les autres pays, comme pour faire sentir partout la nation dominatrice. Pour remédier à l'insuffisance de leur équipement, les plus pauvres, parmi les hommes libres, se réunissent à deux ou trois pour fournir un homme équipé et armé. Mais tout possesseur de quatre *manses* doit se présenter devant le comte avec la lance, le bouclier, l'arc, les deux cordes et les douze flèches. Le cavalier possesseur de douze *manses* de terre doit avoir le heaume et le haubert. Ainsi le service et la qualité du service s'imposent moins encore à l'homme qu'à la propriété.

Les comtes promulguent le ban de guerre dans leurs

gaus ou cantons, rassemblent leurs hommes et, selon les prescriptions, les conduisent sous leur drapeau au Champ de Mai, au lieu fixé par le roi, à proximité de la guerre à faire. On ne lève pas le même nombre d'hommes dans tout pays et pour toute expédition. Le contingent semble dépendre du plus ou moins de proximité ou d'éloignement de la guerre. Pour aller en Espagne ou chez les Avares, on ne demandera aux Saxons que les 5/6 de leurs guerriers; pour aller en Bohême, les 2/3; contre les Sorbes, leurs voisins barbares, tout le contingent. Charlemagne, dans sa jeunesse, et ensuite ses fils ou des chefs nommés à cet effet commandent et conduisent les armées (1).

La Germanie a maintenant sa constitution ecclésiastique complète. Là surtout Charlemagne nomme archevêques et évêques, abbés. La métropole de Mayence, dont le titulaire reçoit le *pallium*, étend son autorité au centre de l'Allemagne, sur une partie de la Saxe, tout le long du Haut-Rhin, et compte, parmi ses suffragants, les évêques de Worms, Spire, Strasbourg, Constance, Coire, sur le fleuve, Fritzlar, Erfurth, Wurtzbourg, Augsbourg et quatre des nouveaux évêchés saxons, Paderborn, Verden, Halberstadt et Hildesheim, au milieu de l'Allemagne. Cologne, qui conservait encore alors le vieux pont de pierres des Romains, et dont fut investi Hildebald, chapelain de Charlemagne, rattache, malgré quelques résistances, aux évêchés d'Utrecht, de Maëstricht, de Liége, à la gauche du fleuve, ceux de Munster, Osnabruck, Minden et de Brême, illustré par saint Luidger, à sa droite. Au midi, Salzbourg, après avoir eu à souffrir de

(1) *Cap.*, 802. 811, 813. — Waitz, III, 449-534. — Mme de Lézardière.

mauvais jours depuis le temps de saint Rupert, est enfin érigé en métropole, avec autorité sur Ratisbonne, Passau, Neubourg et Freisingen, pour récompenser l'évêque Arno de ses efforts à convertir les païens de la nouvelle marche orientale *(Oster-Rike)*. Archevêchés et évêchés sont pourvus, en Allemagne, des mêmes donations, immunités, juridictions établies chez les Francs. L'Eglise même est d'autant plus richement dotée, dans les pays récemment convertis où les dépouilles des païens étaient nombreuses. Charlemagne se montre aussi très-généreux pour l'Eglise des bords du Rhin; ses nombreuses chartes et diplômes de donations en faveur des évêchés, abbayes, au milieu desquels il résidait presque constamment, le prouvent à satiété. C'est de là, il est vrai, que partait tout l'effort de l'Eglise aussi bien que de la guerre contre la Germanie. En Souabe, Hildegarde, une des femmes de Charlemagne, fonde (780) l'abbaye de Kempten, bientôt rivale de Saint-Gall. Charlemagne lui-même fait don d'immenses immunités au couvent d'Hersfeld, sur la Fulda, fondé, à la porte de la Saxe, par l'archevêque de Mayence, le disciple célèbre de Boniface, Lull, en rivalité d'attributions ecclésiastiques et de zèle religieux avec Sturm, l'abbé de Fulde. La nouvelle Corbie, un peu plus tard, s'élèvera sur les bords du Weser, en plein territoire saxon, par les soins d'Adalhard et de Wala, un prêtre et un soldat, petits-fils de Charles-Martel (1).

Tout était à créer au delà du Rhin, mais les institutions pacifiques et l'éducation intellectuelle surtout. Ce ne fut pas le moindre des bienfaits que la Germanie dut à la conquête.

(1) Schœpflin : *Alsatia diplomat.* — *Codex diplomat. Fuldensis.* — *Vit. Lulli, SS. Boll.* — *Vita Sturmi, SS.* — *Monum. Pertz. SS.*

Charlemagne joignit encore les deux rives du Rhin, à Mayence, par un pont de bois qui fut, il est vrai, bientôt brûlé. En creusant un canal de l'Altmuhl à la Rednitz, il eût réussi, si l'art eût été plus avancé, à réunir le Danube et le Rhin, la mer Noire à la mer du Nord; ce projet ne fut achevé que bien plus tard, en Bavière, sous le nom de canal de Louis. Des marchés avec les peuples voisins furent établis à Bardenwick pour les Obotrites, à Erfurth pour les Sorbes, à Ratisbonne et à Lorch pour les Bohémes et les Avares. Par de fréquentes résidences dans ses nombreux palais ou *pfalz*, à Schelestadt, à Wurtzbourg, à Ratisbonne, à Tribur, à Forcheim, à Ingolstadt, à Magdebourg, Charlemagne ne rendit pas seulement l'autorité partout présente, il commença à grouper les populations autour de châteaux-forts et répandit à leur ombre ces procédés et ces préceptes d'économie rurale et d'agriculture qu'on rencontre avec étonnement dans son fameux Capitulaire *de Villis*, mais qu'il a empruntés à la Gaule. Si des villes autrefois florissantes sous les Romains se relèvent sur la rive gauche du Rhin et la droite du Danube, grâce à son gouvernement réparateur, il commence à s'en construire de nouvelles au milieu des forêts germaines. Charlemagne n'éleva pas seulement de magnifiques constructions, un palais pour lui, une église à la vierge dans sa ville favorite, Aix-la-Chapelle; il embellit Francfort, le fort des Francs, sur le Mein, et bâtit le château d'Ingelheim sur une des îles qu'encadre l'un des paysages les plus ravissants du Rhin, au-dessous de Mayence. A la suite de ses armées, l'Eglise commence à vaincre l'horreur des Germains pour les enceintes murées dans lesquelles ils voyaient le tombeau de leur indépendance, et les chênes abattus des hautes futaies sacrées d'Hercynie se relèvent, à peine équarris, et se rangent en

colonnes, comme à son commandement, pour soutenir de leurs branches, en forme d'arceaux, la voûte de ramées sous laquelle retentit le chant sacré, en attendant qu'un art plus avancé remplace et imite avec la pierre cette architecture naturelle.

En Gaule et en Italie, Charlemagne restaura les études et les lettres; en Germanie, il fallait les créer. Des écoles de chapitres y furent annexés aussi à chaque évêché. Une fondation, à Rome, fut spécialement destinée à l'éducation des Frisons et des Saxons. Quelques Allemands figurèrent honorablement dans l'académie palatine présidée et inspirée par Charlemagne. Eginhard, le secrétaire et peut-être le gendre du grand roi, était de l'Odenwald, et Raban-Maure, bientôt abbé de Fulde et la lumière de l'Allemagne, était de Mayence. La même main qui corrige la version latine des Evangiles sur le texte grec, trace le plan d'une grammaire de la langue germanique. Celui qui dicte les *Livres carolins*, œuvre de théologie, fait recueillir les vieux chants guerriers des Francs et des Burgondes. Il parle latin et il invente de nouveaux noms en allemand pour les douze mois de l'année. S'il rédige les *Capitulaires* dans la langue du droit, c'est en allemand qu'il exige la renonciation des Saxons à Odin, c'est-à-dire maintenant au diable, et la prière chrétienne. Le Saxon apprend à dire dans sa langue, pour conjurer le démon : « *Forsachistû diobole,* » et pour invoquer le père commun des chrétiens, il s'écrie : « *Gelobistû ingod allmæchtigan Vater* (1). » Il ordonne, en 813, que la loi de Dieu soit annoncée, en Germanie, en

(1) Mühlenhoff et Scherer : *Denkmæler deutscher poësie and prosa*, p. 153.

langue tudesque comme on l'annonçait, en Gaule, dans la langue romane; et l'idiome qui n'a redit longtemps que les cris de guerre et le cliquetis des épées va s'assouplir, sous la main d'Ottfried de Wissembourg, jusqu'à chanter l'harmonie des Evangiles. Mais les lettres latines, chrétiennes tiennent surtout au cœur de ce fils de Pépin, élevé aussi en Neustrie, dans la chapelle de Saint-Denys devenue l'école palatine, et il écrit à Lull, l'archevêque de Mayence, primat de la Germanie : « Tu travailles, avec le secours de Dieu, à conquérir les âmes, et cependant, ce dont je ne puis assez m'étonner, tu ne t'inquiètes nullement d'enseigner les belles-lettres à ton clergé... Qui pourrait croire que, dans une si grande multitude soumise à tes ordres, il n'est personne qui n'ait quelques dispositions à s'en instruire. Apprends donc à tes fils (c'est-à-dire aux Teutons), les arts libéraux pour contenter notre désir sur un point qui nous touche vivement (1). »

On le voit, il s'en faut que Charlemagne soit un héros, un grand homme purement tudesque, et son œuvre, une œuvre germaine. En jetant, au contraire, un coup-d'œil en arrière sur le temps écoulé et les événements accomplis depuis l'invasion du cinquième siècle, on est bien obligé de reconnaître qu'il est plutôt l'instrument d'une sorte de revanche bienfaisante, et que son empire est une œuvre de réaction réparatrice contre la Germanie; revanche et réaction de la civilisation contre la barbarie! Ces chefs barbares d'émigrés conquérants, les Alaric et les Théodoric, les Genséric et les Alboin, avec les Goths, les Vandales et les Longobards, envahisseurs et destructeurs de l'empire romain, n'avaient fait que des ruines. Ils n'avaient rien créé

(1) Abbé Le Bœuf, *Supplément à la dissertation*, etc.

sur le sol conquis; car ils n'avaient rien créé encore chez eux, et ils n'avaient rien en eux. Ils avaient passé, disparu, et rien ne leur survivait que leur nom de sinistre mémoire.

Si les chefs des Francs envahisseurs ont seuls fait un établissement politique durable et, à la fin, apporté quelque chose à la civilisation européenne et à l'avenir, n'est-ce pas par ce que, originaires des bords du Rhin, de race autant gauloise que teutonique, et depuis longtemps voisins et même alliés des Romains, ils ont achevé leur éducation précoce par leur fusion plus pacifique, plus étroite et plus intime avec les Gallo-Romains, leurs aînés et leurs initiateurs? Sur ce sol de la Gaule qui était, de toutes les contrées de l'empire, celle qui avait conservé dans ses institutions le plus de séve, de vitalité et de conscience de soi, dans le cadre de cette Eglise gauloise où il y avait tant d'animation et tant d'ardeur, les Francs, mieux préparés, se trouvèrent dans un milieu plus favorable. Là, faisant corps avec la Gaule et avec l'Eglise, soutenus par l'une et instruits par l'autre, les Clovis, les Charles-Martel, ont perdu promptement le souvenir de leur origine barbare et, passant au service d'une cause plus belle et plus utile, de chefs de bandes dévastatrices ils sont devenus rois et fondateurs. Civilisés pour ce temps, chrétiens autant que le permettait l'état de leur cœur, à la tête de ce qu'on pouvait presque appeler déjà un Etat, ils ont été les défenseurs de la civilisation, du christianisme, de la paix européenne; ils les ont imposés, les armes à la main, aux forêts germaines, d'où ils se rappelaient à peine être sortis, et ils les y font régner sous la protection de leur intelligente épée (1).

(1) Voir, au vol. précédent, c. VI; et le Mémoire de l'érudition vraiment française de Fréret : *De l'origine des Français et de leur*

Entre la Gaule et la Germanie, ou la France et l'Allemagne de ce temps, c'est bien la lutte qui se renouvellera plus d'une fois, la lutte de la civilisation contre la barbarie. Trahie par la décadence de l'empire romain qui l'avait comprise dans ses provinces, la Gaule civilisée et chrétienne avait succombé, au cinquième siècle, avec le reste de l'empire, sous l'invasion barbare. En faisant cause commune avec ses nouveaux rois et ses nouveaux hôtes dans le christianisme, elle sauve l'Eglise et les restes de l'ancienne culture sur les bords du Rhin; pour conjurer la menace des futurs débordements barbares, elle fouille les forêts germaines et, plus heureuse même que Rome, elle y pose un pied solide et soumet leurs habitants rebelles, sinon à la loi romaine, au moins à la foi du Christ. Voilà ce qui autorise Charlemagne, plus heureux que le conquérant de l'Italie, Théodoric le Grand, à relever l'empire d'Occident, justement après la conquête de la Saxe jusque-là indomptée, comme pour bien marquer le caractère de son œuvre et lui donner son vrai cachet romain. Mais c'est la Gaule qui, en l'inspirant de son esprit et en lui communiquant les forces de son sol fécond, lui permet de jouer ce rôle que l'Italie ancienne, en tombant, n'avait laissé qu'à elle (1). La Germanie donne naissance à Charlemagne et l'Italie le couronne, mais la Gaule le forme. Telle est la vérité.

établissement dans la Gaule, tome V des Œuvres complètes, p. 155, et VI, p. 1.

(1) Je prie le lecteur de ne point s'étonner que je mette tant d'insistance à restituer à Charlemagne son vrai caractère. Ne suffit-il pas, pour m'excuser, de rappeler que, tout récemment encore, M. Waitz a fait entrer toute l'histoire des institutions mérovingiennes et karolingiennes de l'Eglise et de la Gaule sous le titre

Le souvenir du grand homme franc, écrit en lettres de sang dans les campagnes de la Saxe, et profondément gravé dans les institutions germaniques, inspirera plus tard à des potentats d'origine vraiment teutonique, saxons ou souabes, la pensée de fonder aussi un empire sur l'union des races tudesques une première fois domptées par Charlemagne. Nous verrons combien cette imitation féodale, cet empire teutonique, qui s'autorisa en effet des souvenirs du petit-fils de Charles-Martel, fut différent de l'empire franc. Moins occupés de guerroyer et de conquérir la barbarie du nord et de l'est, les Danois et les Slaves, qu'à soumettre les contrées plus civilisées de l'Italie et de la Gaule, les Ottons et les Barberousse, en cela plutôt peut-être plagiaires qu'imitateurs, prétendront aussi à être les maîtres de la chrétienté et du monde, et ils ne seront trop souvent que les chefs des déprédateurs périodiques des contrées de l'ouest et du sud; l'empire germanique du moyen âge, fruit d'une recrudescence de la barbarie déchaînée de nouveau, après le démembrement de l'œuvre de Charlemagne, ne sera guère que l'organisation féodale d'une nouvelle invasion chronique, permanente; et celle-ci entravera longtemps, du dixième au douzième siècle, sans donner pour cela à l'Allemagne une constitution nationale, la création de la France monarchique et des républiques italiennes, deux formes sous lesquelles reprirent pour l'Europe la civilisation et la liberté!

d'*Histoire de la constitution allemande : Deutsche Verfassungs geschichte*, ouvrage d'ailleurs plein de science et de vues, si l'auteur ne les gâtait encore par le parti pris de retrouver partout le teutonisme et de ne laisser presque rien aux souvenirs romains et à l'initiative de l'Eglise.

Dans les temps modernes encore, quand la maison impériale allemande d'Autriche, ravivant ces prétentions surannées, rêva par deux fois, aux seizième et dix-septième siècles, la domination du monde, est-il bien sûr que ce fût aussi dans l'intérêt de la civilisation? François Ier et Henri II, le cardinal de Richelieu surtout, fidèles à la vieille tradition gauloise, deux fois héritière de la civilisation latine, grâce encore à la Renaissance, ne défendaient-ils pas sur les bords du Rhin, au contraire, cette cause devenue encore plus sacrée, puisqu'elle était celle de l'indépendance de tous les Etats européens? Louis XIV ne légitimait-il pas lui-même son influence sur l'Europe et jusqu'à ses conquêtes, dans la plus belle partie de son règne, par ces merveilles de l'esprit et des arts, à la lumière desquelles l'Allemagne était heureuse de marcher, même après la réforme? Enfin, s'il sortit de la France révolutionnaire, injustement provoquée, un conquérant qui se donna aussi pour un successeur de Charlemagne et fit trop sentir le poids de ses armes à l'Allemagne, ne répandit-il pas chez elle des idées de liberté qui lui étaient alors aussi et qui lui furent longtemps encore chères? et ne peut-il pas être permis de craindre que, de nos jours, la restauration de l'empire d'Allemagne, aux dépens des peuples allemands même ou des petits ou grands Etats voisins, n'inaugure une ère de guerres sans fin, puisque les fondateurs de ce nouvel empire teutonique affichent la pensée d'opposer une race à une race, une civilisation à une civilisation, comme si cette idée même n'était pas destructive de la civilisation qui, dans son sens le plus étendu et le plus profond, est l'universel et libre développement de l'humanité elle-même!

Le souverain du neuvième siècle, défenseur de la Gaule,

roi des Francs, conquérant de la Germanie et couronné à Rome, dont nous terminons l'histoire, Charlemagne, avait soutenu, lui, il y a dix siècles, sur les bords du Rhin, la bonne lutte de la civilisation. Il avait arrêté l'invasion et fixé désormais l'Allemagne à son sol en la préparant à entrer dans le chœur des nations policées et chrétiennes de l'Europe. La littérature même de ce pays, appelée à une vie nouvelle, en portait déjà la trace. Qui ne la reconnaîtrait dans le chant, encore barbare cependant, du neuvième siècle, qui raconte le combat de deux guerriers teutons, Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils? Au point d'en venir aux mains, ils se demandent leur origine, leur nom. Et voici : Hildebrand est le père de celui qu'il va combattre, mais il ne recueille que des injures du jeune barbare, qui prend sa déclaration pour une ruse : « Dieu de tous les hommes, » s'écrie alors le vieux guerrier adouci, « toi qui habites au haut du ciel, ne souffre pas un combat semblable entre deux guerriers si étroitement unis par le sang. Quoi! j'ai vécu soixante étés et soixante hivers, et il faut que l'épée de mon enfant m'abatte la tête ou que je sois son meurtrier. » Je ne sais si les écrivains allemands, qui applaudissent le terrible vainqueur des Saxons, parce qu'il aurait travaillé ainsi à l'union des races allemandes, éprouvent le même sentiment de pitié en voyant s'égorger ces deux hommes de la même race, dont il faut que l'un disparaisse pour satisfaire aux lois de l'histoire. Il semble déjà cependant, à entendre l'invocation attendrie du vieillard, que le christianisme avait passé par là et amolli, avec le cœur du père, la rudesse du chant barbare? Hildebrand, que son fils traite de vieux Hun, habile et rusé, c'est déjà le Germain adouci, converti, passé au service de l'Eglise et de l'empire. Le fragment interrompu de ce

poëme ne nous fait pas connaître l'issue du combat; il s'arrête au moment où les boucliers blancs tombent en morceaux sous les coups; mais l'histoire nous la donne. C'est Hildebrand, le Germain émigré, adouci, civilisé, qui triomphe du jeune barbare récalcitrant et sourd à la voix paternelle, comme le Franc triomphe aussi du Saxon dans un autre chant également retrouvé de Clother II, comme le grand Karl aussi triomphe de la Saxe qu'il conquiert; et si le Franc mérite de vaincre, ce n'est pas pour l'honneur de l'unité germanique ou des lois de l'histoire, c'est grâce aux sentiments attendris et aux idées supérieures dont il défendait la sainte cause.

Sans doute, Odin et son culte sanguinaire n'ont pas complétement disparu, ni leurs vieilles superstitions. Ses anciens adorateurs se rassemblent encore dans les « trous aux loups, » sur les flancs déchirés des montagnes du Harz. On se donnera rendez-vous longtemps aussi sur le sommet du Broken pour célébrer, au printemps, la nuit de Walpurgis, une ancienne reine qui n'est plus qu'une sorcière. On croira, dans l'ardente mêlée de la chasse, entendre bondir le hardi chasseur comme un démon dans les fourrés épais, et les Elfes perfides égareront, plus d'une fois encore, le voyageur loin du chemin de la chapelle chrétienne. Cependant, « tous les hommes de bonne volonté se réjouissent, » dit l'Allemand Ottfried de Wissembourg au neuvième siècle, « avec tous ceux qui ont un cœur droit, d'avoir assez vécu pour chanter le Christ dans la langue de leurs pères. » Et maintenant, soumis et domptés par leurs frères francs depuis longtemps confondus avec les Gaulois et avec l'Eglise, les Teutons répètent, dans leur langue, la prière qui est de cette époque aussi (1). « J'ai appris parmi les hommes les plus sages que la terre n'exis-

tait pas, ni le ciel ; — que l'arbre et la montagne n'existaient pas ; — que le soleil ne brillait pas et que la lune ne donnait pas sa lumière ; — et la mer n'était pas encore. — Alors, quand le néant n'avait pas de limites, existait le Dieu tout-puissant et plein de miséricorde et avec lui beaucoup d'esprits glorieux ! » C'est la prière que Charlemagne, « le docteur armé », selon l'expression même d'un poëte saxon, leur avait apprise. En rapprochant de ce morceau les récits de convoitises et de fureur sanguinaires que l'invasion barbare fournissait au Nibelungenlied, si difficilement émondé et adouci par l'esprit chrétien, on mesure la distance qui sépare le cinquième siècle du neuvième, les Teutons destructeurs de l'empire romain, du fondateur chrétien de l'*Empire des Francs et des Romains*, et enfin les Alaric et les Genséric qui prirent Rome ou Carthage, de Charlemagne qui convertit et civilisa la Germanie.

(1) *Wessobrünner gebet*, dans *Wackernagel*, 67.

CHAPITRE IX

CHUTE DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE. (814-843.)

Véritables causes de cette dissolution.

La chute si rapide de l'empire de Charlemagne est un des problèmes qui ont occupé les plus célèbres de nos historiens. Elle intéresse aussi l'Allemagne. On voit, en effet, dans cette grande catastrophe, comment l'Allemagne est sortie des ruines de cet empire et ce qu'elle en a conservé.

Deux de nos maîtres modernes qui ont le plus contribué à éclaircir nos origines ont assigné à cette prompte décadence des causes différentes. Augustin Thierry, préoccupé du rôle important joué alors dans les événements par les instincts, souvent aveugles mais puissants, des différentes races dont le mélange ou la séparation a présidé à la formation des nations modernes, attribuait surtout aux différences d'origine, de langage et de mœurs de tant de peuples, soumis par la guerre à une seule loi et à un seul gouvernement, l'effort violent qui les sépara et la chute de l'empire qui les avait unis. M. Guizot, plus porté par la nature de son esprit à rechercher les causes morales et po-

litiques, voyait la principale raison de ce mémorable événement dans l'impossibilité de maintenir un aussi vaste gouvernement, à une époque encore presque barbare où les idées générales étaient le privilége d'un très-petit nombre d'esprits, et sur une étendue considérable de pays où les longues communications étaient rares et difficiles (1). Enfin, nos anciens historiens qui, sans avoir de si hautes visées, allaient aux causes les plus prochaines et les plus apparentes, attribuaient simplement, après la mort du grand homme, à une succession de princes incapables ou faibles, la chute de cet empire qu'une suite étonnante d'hommes énergiques et habiles avait élevé, depuis Charles-Martel jusqu'à Charles le Grand.

Sans vouloir nier la part qui revient à l'action de chacune de ces causes dans cet événement qui intéresse l'histoire de l'Europe presque tout entière, au moyen âge, on peut dire qu'elles ne suffisent point encore toutes à l'expliquer.

Combien d'empires fondés sur la soumission même et l'oppression de races différentes, comme l'empire de Charlemagne, ont duré plus longtemps que lui, en dépit de l'origine, du langage et des mœurs opposées des peuples soumis. L'empire romain, pour ne citer que celui-là, était beaucoup plus vaste et composé de nations bien plus hétérogènes. Il a duré cependant plus de quatre siècles. Si les idées générales, politiques y étaient plus développées et la civilisation plus avancée qu'au temps des Carolingiens, quoique celui-ci, grâce à l'Eglise, nous l'avons constaté, n'en fût pas dépourvu, les communications n'y étaient

(1) Louis le Débonnaire, en disposant des moyens de locomotion alors les plus rapides, mettait quarante jours, au commencement de son règne, pour aller de Toulouse à Aix-la-Chapelle.

point d'abord plus faciles, puisque Rome dut tracer elle-même ses magnifiques voies à travers les pays qu'elle avait d'abord conquis sans elles. Sous Charlemagne, les restes de ces routes existaient encore, facilement réparables, à travers la Gaule, l'Italie, même le midi de l'Allemagne, et s'ils suffirent pour opérer la conquête, qui fut si longue, si pénible, on ne s'explique point qu'ils aient failli à son maintien et à sa durée. On a bientôt dit qu'il est plus difficile de conserver que d'acquérir. Enfin, il est bien des Etats où des princes faibles, incapables, ont continué à régner en maîtres sur l'héritage que leurs glorieux ancêtres leur avaient laissé ; et la force, la capacité de gouverner ne dépendent pas toujours uniquement des personnes, mais des circonstances qui les favorisent ou qui les paralysent, des moyens et des appuis qu'elles rencontrent ou qui leur font défaut.

Il est d'ailleurs un fait que ces raisons n'expliquent point assez. Ce ne sont point des gouvernements moins vastes, quoique étendus encore, ni des nations véritables qui succèdent d'abord à l'empire de Charlemagne. S'il s'élève çà et là quelques petits rois qui s'efforcent de se faire des royaumes à leur taille au milieu des ruines de ce grand gouvernement, ce sont des royautés pour la plupart éphémères. L'unité carolingienne aboutit au morcellement le plus infini de la souveraineté qu'on ait jamais vu. Ni la Gaule qui, avant Charlemagne, formait presqu'un Etat, ni l'Italie presque tout entière soumise aux Lombards ne retrouveront de longtemps l'unité qu'elles perdent avec l'empire. L'Allemagne, au contraire, qui ne l'avait jamais connue qu'avec lui, est peut-être celle qui la conserve d'abord le plus. La féodalité est la première héritière de l'empire carolingien. Elle est cependant la négation même de l'idée de nation ; et ce qui la

condamne surtout, ce sont justement ces idées plus élevées, plus générales de gouvernement commun qui lui survivent, et qui, recueillies par des royautés d'abord précaires, la détruiront à son tour.

On ne saurait s'expliquer pourquoi un établissement politique d'abord florissant tombe, sans s'efforcer de rechercher si les causes qui ont favorisé son élévation ne manquent pas à sa conservation et à son maintien; car il n'y a, dans les conséquences des événements, que ce qui est dans leurs prémisses, et, à y bien regarder, rien n'est logique au moins dans son dessein général comme l'histoire. N'est-ce pas le cas de l'histoire carolingienne?

L'établissement de l'empire de Charlemagne avait été le résultat de l'alliance d'une puissance guerrière, celle des Francs d'Ostrasie, disciplinée par une famille pour la conquête de la Gaule et de la Germanie, avec une puissance morale, celle de la papauté, qui visait à fonder l'unité chrétienne de l'Europe. Le conquérant franc a fait l'empire avec l'épée de ses vaillants compagnons des bords du Rhin; le pape l'a consacré de ses propres mains, en couronnant Charlemagne. Leur étroite et sincère union a consolidé la conquête et la foi; et les comtes et les évêques, dans leurs provinces, les riches propriétaires, pour la plupart compagnons du conquérant et attachés à sa fortune, ont été pour un temps les instruments obéissants de ce grand gouvernement militaire et ecclésiastique.

Il y avait cependant là, on ne saurait le nier, deux principes dont l'accord durable était difficile. Le conquérant regardait son œuvre comme le bien de la nation, même comme un bien de famille, une propriété nationale et personnelle, dont il pouvait, selon la tradition germaine, disposer à son gré, surtout pour les siens, pour ses enfants;

l'Eglise considérait plutôt l'empire qu'elle avait consacré comme un pouvoir public, comme une propriété commune dont l'intérêt devait primer celui même de la famille souveraine. En s'unissant d'ailleurs l'un à l'autre, le pape et l'empereur, dont les pouvoirs, cependant différents, avaient la même étendue, éviteraient-ils des conflits, surtout s'ils interprétaient chacun la souveraineté d'une façon différente? L'union qui a fait l'empire peut elle subsister? voilà ce qui peut mettre surtout l'empire en danger. Au milieu du conflit possible, les peuples soumis ne guetteront-ils pas une délivrance, une revanche : la Germanie, l'Italie, l'Aquitaine? la nation dominatrice elle-même, la France ostrasienne qui, sur les bords du Rhin, avait dompté la Germanie avec la Gaule et la Gaule avec la Germanie, troublée à son tour dans son dévouement et dans sa foi, trouvera-t-elle la même force, la même unanimité pour soutenir sa domination contestée? Si la force morale de l'empire se tourne contre lui, si sa force militaire s'épuise, les deux piliers de l'édifice ne menacent-ils pas de tomber? et, alors, si les peuples ne sont pas mûrs pour se constituer, les comtes et les évêques, ses anciens appuis, ses instruments et ses agents, songeront-ils à autre chose qu'à hériter de ses ruines et à tout démembrer à l'infini? Voilà surtout les points qu'il ne faut pas perdre de vue à travers les événements qui suivent la mort de Charlemagne pour démêler l'action multiple des causes de la chute de son empire et voir comment l'Allemagne, particulièrement, lui a échappé.

Les historiens contemporains, qui ont été acteurs ou témoins dans cette époque, ou qui en ont recueilli les échos et les témoignages, n'ont pas été moins frappés que les historiens modernes du caractère dramatique de ces événements. Cet ébranlement subit, ces luttes parricides des fils

contre leurs pères, des frères contre les frères, ces révoltes des nations soumises contre leurs vainqueurs, ces conflits d'un empereur et d'un pape, du siècle contre l'Eglise, et ces trahisons fréquentes des serviteurs qui devaient être les plus dévoués, des comtes et des évêques même contre leurs propres souverains, tout a jeté le trouble dans leurs esprits. Ils ont presque tous pris parti dans leurs récits, comme au milieu de ces guerres, et souvent avec passion. Parfois l'histoire a pris sous leur main la forme d'un plaidoyer ou même d'un libelle. Ainsi Thegan, chorévêque de Trèves, en plein pays carolingien, se constitue à outrance le défenseur de Louis le Débonnaire, l'adversaire de ses ennemis; l'anonyme auteur de la vie du fils de Charlemagne, qui était probablement un officier obscur du palais, n'a que des paroles de malédiction contre les fils rebelles; et Pascase Radbert, le disciple, l'ami, le confident de tous les jours et le compagnon d'exil de celui qui a joué le plus grand rôle dans ces temps de troubles, Wala, cache sous des noms empruntés les rudes vérités qu'il ne ménage pas aux ennemis de son maître. Seul, l'historien Nithard, fils d'un des conseillers éminents de Charlemagne et de la fille même de l'empereur, Berthe, apporte quelqu'impartialité dans les récits de ces temps douloureux. C'est au milieu de ces passions et de ces témoignages, souvent contradictoires, qu'il faut chercher à démêler la vérité (1).

(1) Dom Bouquet, VI. — Pertz, II. — Thegan., *Vita Ludov.* — *Vita Lud., imp.*, auctore anonym. seu Astronomo. — *Ibid.*, Pasc. Radbert, *Vita Walæ.* — Mabillon, *Act. Sanct. ord. S. Bened.*, IV, part. 1. — Voir, en outre, Ermoldus Nigellinus. Dom Bouquet, VI. Pertz, II, p. 464. — Les *Ann. laurissenses.* Dom Bouquet, V. Pertz, I, et les *Ann. Bertin.* — Dom Bouquet, VI. Pertz, I.

I

L'Empereur Louis le Débonnaire. — La Charte d'unité ou de partage de 817 entre ses trois fils aînés. — Violation de cette charte en faveur du quatrième. — Rôle de Wala. — Révoltes des fils aînés de l'Empereur. — Intervention du pape Grégoire IV. — Le Champ du Mensonge, 833.

Quand on lit ces histoires ou chroniques, celles même du temps de Charlemagne, on est aisément convaincu que le nouvel empire d'Occident, œuvre de circonstances heureuses, de la puissance d'un peuple et du génie d'un homme, n'était un établissement parfaitement homogène, ni par la géographie, ni par la langue, ni par les intérêts. On y rencontre surtout les noms de trois grandes contrées, qui reviennent souvent mais plutôt comme un souvenir des temps antérieurs que comme une espérance, sous la plume des écrivains : ceux d'*Italie* ou de *Lombardie*, de *Germanie* ou de *Teutonie*, de *Gaule* ou de *France* (1). Pour être devenue chrétienne et plus civilisée qu'auparavant, la *Germanie* pure n'avait pas plus perdu son originalité, son caractère propre, que l'Italie ou la Gaule, pays germano-latins qui faisaient aussi partie de cet empire. L'infatigable héroïsme d'un grand homme l'avait pu soumettre,

(1) Alcuin écrivait aussi à Charlemagne : *Carolo regi Germaniæ, Galliæ atque Italiæ.*

et son génie l'avait retenue sous le même joug que les nations latines. Mais il ne l'avait pas non plus fondue entièrement dans les autres. Sans doute il s'en faut à cette époque pour l'Allemagne, comme pour l'Italie et même pour la Gaule, que ces expressions témoignent déjà, dans les pays qu'elles désignent, de l'existence de nations véritables, unes et homogènes, comme on devait l'entendre plus tard. Mais elles ont, il ne faut point s'y méprendre, une valeur géographique si non nationale.

La conquête carolingienne avait rendu surtout un service signalé à la race allemande, en la soumettant à une même foi et à un même gouvernement, comme Rome l'avait fait autrefois pour l'Italie et pour la Gaule; en l'enfermant passagèrement dans un grand empire, elle lui avait donné, une première fois, l'unité qu'elle ne soupçonnait pas. Ce n'était qu'une unité de foi, de gouvernement, il est vrai; et cette unité comportait dans son sein l'existence de peuples différents, ayant chacun leur loi, et même leur idiome, malgré la commune origine de leur langage, comme le peuple franc, le saxon, le thuringien, l'allemanique et le bavarois. Cependant ces peuples avaient un lien commun, quoiqu'obscur encore, qui les distinguait des contrées et des peuples du midi et du couchant d'où leur venaient la loi, la lumière et le gouvernement, et de ceux du nord et de l'est barbares contre lesquels on leur avait fait commencer le combat du christianisme et de la civilisation. Alamans, Bavarois, Francs du Rhin, Saxons, Thuringiens, enrôlés contre les païens sous les drapeaux de l'Empire et du Christ, ayant le même maître au-dessus d'eux, et les mêmes ennemis à l'entour, tous avaient puisé dans leur association, en vue d'une œuvre commune, des sentiments de solidarité qu'ils n'avaient point connus et qui remplaçaient

avantageusement les querelles héréditaires qui les avaient souvent divisés. Mais, si ces sentiments de solidarité pouvaient les aider à se défendre contre les païens nordmanns ou slaves des frontières septentrionales et orientales, n'étaient-ils pas destinés aussi à fortifier leurs instincts d'indépendance et peut-être de révolte contre l'Empire et contre le peuple qui les avaient unis et domptés?

Une force manquait à l'Empire de Charlemagne, après la mort de ses deux fils aînés qui l'avaient précédé dans la tombe. En 814, son successeur Louis, surnommé le Pieux de son temps, et le Débonnaire dans l'histoire, le dernier de ses fils, n'avait point les qualités nécessaires pour conserver ce que son père avait fondé. Dans un temps où le pouvoir était plutôt considéré comme une propriété de famille, un héritage de dynastie, que comme une institution publique, c'était pour lui une faiblesse. Pour gouverner cet empire, dont le caractère général était surtout chrétien, il semble que la piété était bien de mise, et qu'un roi-prêtre, comme on appelait quelquefois Louis, convînt parfaitement (1). Mais la piété n'avait point été la seule qualité, ni peut-être la principale de Charlemagne. L'ambition, l'amour du commandement, le goût de la guerre, l'autorité du caractère, et la connaissance des hommes, toutes les qualités qu'il avait réunies manquaient à son fils. Deux hommes, deux frères, petits-fils de Charles-Martel, cousins germains de Charlemagne, hommes d'Etat et d'Eglise, ce qui était alors tout un, Wala et Adalhard, chefs de l'aristocratie ostrasienne, l'un et l'autre plus tard abbés de Corbie, avaient surtout gou-

(1) Aug. Himly, *Wala et Louis le Débonnaire.* — Dümmler, *Geschichte des Ostfrænkischen Reiches,* 1er v., 71. — *Vit. Lud.* ch. XIX : *Eum vociferarentur sacerdotem.*

verné pendant les dernières années du grand homme. Louis les éloigna d'abord comme des hommes trop engagés dans les choses du siècle. Elève de saint Benoît d'Aniane, le réformateur de l'ordre des Bénédictins, préoccupé depuis sa première jeunesse du soin des affaires religieuses, Louis se proposait surtout de faire régner le morale dans la famille un peu dissolue de Charlemagne, et la justice dans l'empire ; quoi de plus naturel dans cet Etat chrétien! Charlemagne, dans le même empire, était cependant plus préoccupé de l'ordre et de la subordination de l'Etat et de l'Eglise. Pour assurer l'indépendance du souverain, il avait même, peu de temps avant sa mort, ordonné à son dernier fils, à Louis, son successeur, de prendre la couronne sur l'autel et de la mettre sur sa tête, dans la vraie capitale de l'empire guerrier, à Aix-la-Chapelle, en dépit des droits que Rome pouvait faire valoir. Louis le Pieux, non-seulement laissa le nouveau pape de Rome, Etienne IV, élu après la mort de Léon III par le peuple romain, se faire consacrer en toute hâte, sans attendre la confirmation impériale; mais, quand celui-ci vint en Gaule, en 816, il consentit, bien que déjà couronné à Aix-la-Chapelle, à recevoir de nouveau la couronne impériale à Reims, des mains du pontife. Respectueuse déférence de la souveraineté politique à la souveraineté religieuse, mais plutôt faite pour les compromettre et les énerver que pour les consolider et les affermir! Combien de fois l'histoire ne nous a-t-elle pas montré que la religion, dont le but est différent, affaiblit le pouvoir ou voulant le dominer et qu'elle ne règne qu'à la condition de ne point gouverner!

Les principales causes de faiblesse de l'Empire, son étendue, l'esprit d'indépendance des grands, ses ennemis du dehors, n'avaient pas échappé à Charlemagne. Il avait même

cherché à y remédier par des ordonnances qui se multiplient presque toujours dans le même sens à la fin de son règne. Les excès et les abus d'autorité des comtes et des évêques, instruments de la double hiérarchie du maître, chargés de gouverner pour le roi, mais plus disposés à faire leur volonté et à se soustraire à son pouvoir; la puissance et les immunités croissantes des possesseurs de bénéfices laïques et ecclésiastiques, toujours tentés d'usurper autour d'eux sur les petits et de tenir peu de compte du serment de fidélité prêté au maître, étaient surtout l'objet des précautions de Charlemagne. Quelle tentation, en effet pour les grands, dans l'Etat et dans l'Eglise, que celle d'étendre les avantages de leurs immunités au ressort de leur administration, ou les droits de leur administration à leurs biens immunitaires, et d'unir les pouvoirs d'officier public aux droits du propriétaire privé, pour arriver à mettre sous leur main les choses et les personnes! L'envoi des *missi* ou *inspecteurs* dans chaque contrée importante de l'Empire, la protection des hommes libres contre l'usurpation des grands officiers et des grands propriétaires, l'usage souvent renouvelé par le pouvoir de révoquer les comtes, de destituer même les évêques et de reprendre des bénéfices, parvinrent à peine à conjurer le danger. Charlemagne le comprit, son énergie, le respect qu'il inspira même dans sa vieillesse, l'appui qu'il trouva toujours dans la force de la nation dominatrice des Francs, et dans le dévouement de l'Eglise ne suffisaient point. Lui-même, il avait donné l'exemple de rendre son autorité comme partout présente et plus rapprochée des différentes parties de son Empire, en la partageant de son vivant entre ses fils (806).

Il est curieux de voir comment il avait essayé, dans cette

division, d'accorder la contume germaine du partage de l'héritage entre les enfants avec l'unité même et la durée de son œuvre (1), c'est-à-dire la tradition barbare et la tradition latine, civilisée. L'aîné de ses fils, Charles, qui lui ressemblait le plus, son successeur désigné et celui sur lequel il comptait surtout, avait reçu en partage tout le Nord, la partie la plus germaine, de l'Elbe à la Manche; le vieux pays carolingien, l'Austrasie, entre la Saxe et la Neustrie, reliant la Germanie à la Francie du Nord, était le centre de ce royaume. Selon la vieille coutume romaine, on avait ajouté à la part du second fils, Pépin, à l'Italie, le pays compris au Nord entre la crête des Alpes et le Danube. Le dernier fils, Louis, roi d'Aquitaine, reçut toute la Gaule méridionale, de la Loire aux Pyrénées.

On voit clairement qu'il n'y avait guère là souci des indications géographiques, des traditions antérieures ou des instincts de séparation future et naturelle des différentes parties de l'empire. Charlemagne obéissait évidemment à une autre préoccupation. L'approbation du pape, la sanction de l'Eglise, les serments des comtes et évêques, toutes les précautions légales pour assurer le respect de son œuvre ne lui paraissaient pas suffisantes. La race héroïque des Francs du Rhin, ses compatriotes, ses compagnons et les compagnons de ses ancêtres, ralliant les Neustriens ou Francs occidentaux aux Francs orientaux, aux Saxons et aux Thuringiens à l'Est, était constituée gardienne de l'unité qu'elle avait faite, et devait peser de toute la puissance du Nord germain, guerrier, discipliné et conquérant sur le Midi latin, conquis et civilisé. Les deux fils cadets n'étaient que les représentants de l'aîné et de la nation franque, dans les

(1) *Charta divisionis*, ann. 806 (Baluze, I, p. 439).

vieux pays conquis. Tout avait été ainsi calculé pour accorder l'unité de l'empire avec le gouvernement de ses parties, et l'égalité du droit chrétien de l'empire avec le fait de la conquête germanique. Mais la mort avait déjoué les calculs de ce maître du monde en lui enlevant prématurément ses deux fils aînés et en ne lui laissant que le plus faible pour recueillir son lourd héritage.

Après avoir donné deux années à la réforme de l'Eglise, Louis le Pieux, jeune encore, mais plus inhabile dans le gouvernement, crut devoir imiter son glorieux père, et partager aussi d'avance son empire et l'exercice de sa puissance. Comme lui, et d'accord en cela avec l'Eglise et avec l'aristocratie des Francs, il a souci d'abord de l'unité et plus peut-être que Charlemagne lui-même, mais d'une autre manière. En effet, dans le partage du conquérant, le principe de l'égalité des droits des fils avait eu une grande influence, puisque les partages avaient été à peu près égaux, et chaque prince souverain dans son royaume. Louis le Débonnaire lui ne craint pas de donner et une part plus grande et une autorité plus grande à l'aîné de ses fils. Mais, au lieu de faire du Nord franc et germain seul et de la force militaire le point d'appui de l'unité, il le cherche aussi dans le Midi et dans l'Eglise. L'équilibre est changé avec plus de complaisance peut-être que de raison. Jeté, en effet, dans des difficultés de gouvernement qu'il ne prévoyait pas, Louis le Pieux avait rappelé de l'exil, auquel il les avait d'abord condamnés, les vieux et habiles conseillers de son père, Adalhard et Wala ; c'est avec eux qu'il publie, à la diète de Worms, devant les grands, les comtes et les évêques (en 817), après trois jours de jeûne et de prières, *pour le salut de tous, la tranquillité de l'Eglise*

et l'unité de l'empire, cette charte de partage qui porte bien la trace de son origine et qui fut cependant la cause de tous les malheurs du fils de Charlemagne.

L'aîné des fils de Louis le Débonnaire, Lothaire, est associé réellement à l'empire avec le gouvernement de toute la Francie du Nord mais avec la surveillance et l'expectative de l'Italie laissée, en sous ordre, à Bernhard, un petit-fils bâtard de Charlemagne; il unit ainsi la puissance matérielle à la puissance morale, Aix-la-Chapelle à Rome. C'était l'idée un peu plus chimérique peut-être que pratique inspirée par l'Eglise! La déposition de Bernhard, qui protesta, acheva de la réaliser en mettant à la fois l'Italie et la Francie entre les mains de Lothaire. La Bavière, avec les pays tributaires des Slaves et des Carinthiens, donnés comme un royaume particulier à Louis, le second fils du Débonnaire, et l'Aquitaine, avec la Marche espagnole, au troisième, Pépin, ne sont presque que des apanages étroitement contenus et surveillés. Tous deux, en effet, mis sous l'autorité de leur frère aîné, désigné comme successeur à l'empire, étaient comme ses vassaux. Ils ne pouvaient lui résister même en unissant leurs forces. L'unité semblait sauvegardée; car la charte de partage, ne considérant les deux jeunes rois que comme lieutenants de l'empereur, leur refuse de se marier, de faire la guerre sans l'assentiment de l'empereur, et leur impose le devoir de se réunir, chaque année, à leur chef naturel et de le tenir toujours au courant de ce qui se passait dans leurs Etats qui ne devaient d'ailleurs point être partagés entre leurs fils, mais revenir à leur frère.

On le voit, cette charte (1), à proprement parler, était

(1) *Charta divisionis. Ann.* 817. Agob, *ch. de div. imp.*

plutôt une charte d'unité; elle tentait de conjurer le danger des anciens partages germaniques pour l'unité de l'empire et de faire sa part à l'influence de l'Eglise et de la papauté. On y sentait la main du clergé; c'était une œuvre latine, politique et ecclésiastique; elle était destinée, en faisant sa place à l'Eglise, à conjurer les guerres fratricides auxquelles avait toujours donné lieu la coutume germanique des partages de territoire entre les fils; l'histoire mérovingienne n'en avait donné déjà que trop d'exemples. L'assemblée des grands en jura l'observance et le pape Etienne IV la confirma. Elle semblait avoir tout pour elle. Elle conciliait l'unité chrétienne avec la coutume germaine, les nécessités du gouvernement d'un seul avec les instincts d'autonomie de plusieurs, elle avait l'assentiment des grands et de l'Eglise, elle accordait la politique et la religion. Charlemagne cependant n'avait-il pas mieux vu, en faisant l'empire plus indépendant de l'Eglise sans cesser d'être d'accord avec elle, et en concentrant au Nord toute la puissance de son action et de sa discipline? Les fautes et les malheurs de Louis le Débonnaire n'ont pas permis de juger l'expérience que ses conseillers lui avaient fait faire.

Singulière contradiction! Le règne de Louis le Débonnaire semblait fait pour atteindre l'idéal de l'empire chrétien rêvé par les conseillers de Charlemagne et édifié par ses puissantes mains. Son fils répare ses injustices et ses fautes, entr'autres envers les Saxons qui lui resteront attachés. C'est presque un prêtre sur le trône, même un moine timoré; il laisse le peuple romain introniser les papes à Rome sans attendre sa confirmation impériale; il ne réclamera qu'une fois, dans la capitale de la chrétienté, en faveur de ses droits et de ceux de son fils Lothaire. S'il fait des fautes, non-seulement il s'en repent, il cherche à les réparer,

mais il veut les expier, il les confesse publiquement, il en fait pénitence. Il avait rappelé Adalhard et Wala, les conseillers tout-puissants des derniers jours de Charlemagne, qu'il avait d'abord exilés ; après avoir dépouillé de l'Italie et privé de la vue, et involontairement de la vie, Bernhard petit-fils illégitime de Charlemagne, qui avait pris les armes contre le partage de 817, il se confesse de sa cruauté (822) à l'assemblée d'Attigny ; il s'accuse devant les évêques de « s'être montré si souvent négligent et coupable, qu'il lui serait impossible d'énumérer toutes les circonstances où il a failli » (1) ! Par son abaissement même, « il prétend guérir, » ce sont ses expressions, « les yeux de ceux qui se sont offusqués de ses crimes. »

Après la mort de son neveu Bernhard, Louis ne craint pas de laisser son aîné Lothaire, avec le titre d'empereur en Italie. Un peu plus tard, dans un Capitulaire de 823, c'est lui qui définit la mission de l'empereur, du gouvernement et les devoirs des officiers de l'empire, d'après des principes et dans des termes qui font du pouvoir politique un pouvoir tout à fait spirituel et ecclésiastique. Après avoir perdu sa première femme, il a l'idée d'entrer au couvent ; et il n'en prend une seconde, Judith, pour son malheur, que sur les instances des évêques. C'est évidemment un bien autre chrétien que Charlemagne, mais ce n'est pas un souverain ; il n'atteint pas ainsi au but de la souveraineté politique : il le change et par là il le manque. Ce n'est pas la seule fois que l'Eglise a gâté les bienfaits de son éducation en énervant la volonté d'un de ses plus dociles élèves. En ce sens, on pourrait presque dire que, en abusant de la faiblesse de Louis le Débonnaire pour s'emparer

(1) *Capit. Attin.*, 822. — *Capit. Aquisgran.*, 823.

du gouvernement et le dominer, elle trahit une première fois l'empire qu'elle avait si bien servi, et devient une des causes de sa chute, comme elle avait été d'abord une des causes de sa grandeur.

La bonté naturelle de Louis le Débonnaire, le respect que la mémoire de son père imposa aux Nordmans et aux Slaves, prolongea quelque temps l'illusion, même en Germanie, où couvaient bien des germes de haine contre les Francs et contre l'empire. Louis rendit aux Saxons, qui l'avaient perdu, le droit d'héritage, et leva les dernières restrictions que le conquérant avait mises à leur égalité avec les autres peuples. Le Danois Hériold, chef païen expulsé d'abord, se convertit et reçoit un territoire de la Frise orientale, qui servit comme de rempart et de menace contre les Danois du Jutland. Les Slaves de l'Elbe acceptent leurs chefs de la main de l'empereur. Ceux du sud-est étaient plus dangereux. Un certain Liutevit, qui commandait aux Slavo-Bulgares, inquiétait, des bords du moyen Danube, le nord de l'Italie et le sud de l'Allemagne, malgré le margrave du Frioul. Lothaire, fils de Louis, reconstitue la frontière; il donne la Carinthie au Franc Helmwin, le pays entre la Save et la Drave au comte Salacho, celui qui s'étend de l'Enns à la Leitha à un Radbod qui recueillit et fit baptiser un prince exilé des Tschesches de la Morawa, et il maintient, en suscitant chez lui des troubles, ce peuple redoutable du moyen Danube et des forêts de la Bohême. L'œuvre de Charlemagne paraissait continuer au nord et à l'orient. Son ombre protégeait encore l'Allemagne.

Louis le Pieux porta lui-même le premier coup à l'unité de l'empire. Après tout, la souveraineté fondée par les Carolingiens avait quelque chose de germain, comme son origine. Malgré l'étendue et la hauteur que l'Eglise et les cir-

constances lui avaient communiquées, c'était l'œuvre et la propriété d'une dynastie ; et elle était régie, c'était sa faiblesse, par les lois de la famille germaine. Sous l'œuvre politique et chrétienne que l'Église avait inspirée, il y avait toujours l'œuvre personnelle d'un homme : sous une conception morale, un fait matériel. De là vint le mal. Louis le Débonnaire eut, de sa seconde femme Judith, un quatrième fils, et voulut lui assurer aussi une part d'héritage. C'était la coutume germaine. La seconde femme de l'empereur était fille d'un comte bavarois, peut-être de la famille des Agilolfings. Son ambition était naturelle, quoique imprudente. Qu'adviendrait-il, en effet, de l'unité de l'empire à la suite de tous ces partages ? et, en les multipliant, pourrait-on toujours satisfaire aux convenances des peuples? L'idée de la possession personnelle de la terre conquise par une famille, dans toutes les conditions qui accompagnent la propriété privée, avait été ramenée dans l'histoire par l'invasion germaine. Dans l'empire de Rome, c'était l'Etat qui possédait, c'est-à-dire une personne morale, et les partages même des dernières années de son existence suivaient les convenances des pays et des peuples plutôt que les intérêts des personnes. Il n'est pas étonnant que les chefs de l'Eglise de Gaule, Wala, le parent de Charlemagne, Agobard de Lyon et le chancelier Elissachar, en vertu des traditions impériales, de l'idée de l'Etat, et les principaux chefs de l'aristocratie franque, par amour-propre national, des comtes puissants même, comme un Lambert, un Matfried, aient cherché à contrecarrer Judith. Elle prodignait les dignités de l'Eglise et de l'Etat pour se faire des partisans, et elle s'appuyait sur un duc de Septimanie, Bernhard, un homme du Midi, qui était venu avec elle à la cour et y était tout puissant. On attaqua l'impératrice dans cet homme.

En 828, Wala craint de voir porter atteinte au pacte d'unité de l'année 817; dans une assemblée à Aix-la-Chapelle, il prend à partie l'empereur lui-même et, profitant de quelques troubles qui avaient éclaté dans l'empire, l'adjure de « confier le gouvernement à des hommes probes et expérimentés et surtout de respecter les biens et les libertés de l'Eglise. » Rien ne pouvait être plus sensible à Louis le Pieux; mais rien ne lui imposait non plus davantage. En consacrant la famille et la monarchie germaine, l'Eglise n'avait-elle pas pris sur toutes deux une sorte de droit de surveillance et de contrôle? Louis le Pieux laisse donc se réunir quatre synodes dans le Nord, pour délibérer sur l'état des choses qui, sous une main faible, laissait à désirer. A l'assemblée de 829 surtout, à Worms, fort de l'assentiment de l'Eglise, Wala lit une sorte de manifeste où, après avoir comparé « l'Eglise au corps du Christ, puisqu'elle est composée comme lui de deux personnes, l'une pontificale et l'autre royale, » il somme l'empereur de « régner pieusement, justement, miséricordieusement, s'il veut être appelé roi et non tyran. » Voilà déjà, sous un souverain inhabile et faible, la prétention du pouvoir spirituel, à dominer le temporel. Elle commence à se montrer dans l'empire chrétien, car elle est au fond de toute monarchie de droit divin, consacrée par une Eglise. Wala avait peut-être raison dans ses observations. Il parlait même au nom de l'intérêt de l'Etat, comme l'organe de la vieille tradition gauloise et romaine. Mais il avait été trop loin. L'habile Judith en profite pour exciter les susceptibilités de son mari. Louis, faisant un acte d'énergie qui ne lui était pas naturel, éloigne l'auteur de ces hardies remontrances ainsi que ses partisans, et prend une double résolution destinée à assurer les désirs de Judith et

sa volonté. Il fait de l'Allemanie (l'Alsace comprise), de l'ancienne Rhétie ou Helvétie et d'une partie de la Burgondie, un nouveau royaume pour le fils de sa nouvelle femme, plus tard Charles le Chauve, et donne à l'Aquitain Bernhard, son conseiller, le titre de camérier de l'empire, avec des pouvoirs qui rapprochaient son autorité de celle des anciens maires du palais (1). L'autorité royale avait fait triompher la tradition germaine contre l'autorité de l'Eglise. La chair avait parlé, une femme avait accompli cette révolution de palais.

Cet acte d'énergie était plein de périls. Lothaire, l'aîné des fils de Louis, associé à l'empire, alors en Italie, n'avait point été consulté, quoiqu'on eût pris le plus sur son royaume pour avantager ce dernier-né d'une autre femme. Ce nouveau royaume séparait l'Italie latine de la Francie germaine; il rompait l'accord de l'Eglise et de l'Etat dont Lothaire était le représentant comme héritier de l'empire. Bernhard, en sa qualité d'homme du Midi, était détesté des Franks du Nord qu'il remplaçait au pouvoir. Cependant quelques peuples, les Saxons surtout, trouvaient que l'empereur avait agi conformément aux vieilles coutumes; et l'on n'avait pas trop à craindre le petit roi de Bavière, Louis, qui avait épousé Emma, sœur de Judith, et qui était alors, encore jeune, retenu au palais impérial. Un bel apanage, composé de riches et beaux pays de langue allemande et romane, mais où la réunion des évêchés d'Augsbourg, de Coire, de Constance et de Strasbourg à ceux de l'ancienne Bourgogne offrait de

(1) *Vita Walæ*, p. 491-494. — Les *Constitutiones Wormatienses*, dans Pertz, III, p. 331. — Pour le nouveau partage, Pertz, II, p. 225, *Annales Xantenses*, ann. 829. — Nithard., I, c. III. — *Ann. de Wissembourg*, Pertz, I, p. 3.

frappants disparates, passait aux mains du jeune Charles, et l'empereur semblait encore le maître dans sa famille comme dans tout l'empire. Ce fut le vieux conseiller de Charlemagne, exilé pour la seconde fois, Wala, qui, au nom des antiques traditions franques et ecclésiastiques des Carolingiens, entreprit, du fond de l'abbaye de Corbie, où il s'était réfugié, de renverser toutes ces nouveautés.

Rien de plus périlleux, sous cette unité factice, que d'éveiller, par ces partages fréquents de l'autorité, ces instincts de séparation qui trouvaient des aliments réels dans les différences de langage, de lois, de mœurs et d'intérêts des différentes parties de l'empire. Le danger d'ébranler les habitudes d'obéissance et de fidélité des grands et des évêques, en transportant de l'un à l'autre leurs serments et leurs services, n'était pas moindre. Il était naturel que les fils de Louis le Débonnaire fussent mal disposés pour un nouveau co-partageant. Les grands et les peuples, travaillés d'un malaise secret, étaient avides de nouveau. La dissolution de l'empire ne commençait-elle pas déjà par le fait même de l'empereur assez imprudent pour donner à la révolte de ses fils le prétexte de défendre l'unité de l'empire?

Ceux qui avaient été le plus intimement dévoués à la pensée de l'empire chrétien furent les premiers qui réclamèrent. Le vieux et passionné Wala entra en correspondance avec Agobard, archevêque de Lyon, avec les grands d'Ostrasie et de Neustrie imbus de ces idées. Il invoquait la grandeur, l'unité de l'Eglise qui était chère à tous, l'unité de l'empire qui n'avait pas encore perdu son prestige. L'empereur Louis le Pieux, en donnant rendez-vous à une armée de Francs et d'Aquitains au centre de la Neustrie pour faire la guerre aux Bretons révoltés en Gaule, avait eu l'imprudence de se

séparer des guerriers francs du Nord qu'il dirigeait des bords du Rhin aussi de ce côté ; il s'était embarqué seul pour rejoindre par mer, du Rhin à la Seine, son armée. Wala put travailler les Francs toujours fiers de Charlemagne, les Aquitains tout imbus des idées romaines, le jeune roi Pépin qui, par caractère et dans un royaume habitué depuis longtemps, même sous son père, à une sorte d'indépendance, ne demandait qu'à faire du désordre, et enfin le jeune Louis de Bavière qui s'était échappé récemment d'Aix-la-Chapelle. Il dénonça partout Bernhard et Judith comme les instigateurs coupables de ces nouveautés. Quand Louis le Débonnaire arriva avec eux en Neustrie, à Compiègne, il tomba au milieu d'une véritable révolte qu'il apaisa avec peine. Il dut renvoyer Bernhard en Septimanie, dans ses domaines, et reléguer Judith, cette femme que l'Eglise lui avait fait prendre et qu'elle lui faisait quitter, au convent de sainte Radegonde. A l'arrivée de l'aîné de ses fils, Lothaire, venu d'Italie aussi pour réclamer, l'empereur mit le comble à sa faiblesse, et, docile aux réclamations de l'Eglise, des Francs et de ses fils, ordonna que l'empire restât en l'état où il l'avait autrefois ordonné et constitué en 817 ; et on lui imposa, pour assurer l'exécution de ses engagements, de reprendre ses anciens conseillers (1).

Tout semblait réparé dans l'intérêt de l'unité de l'empire ; mais l'aîné des fils du Débonnaire, Lothaire, n'était point satisfait. Il avait fait l'épreuve de la faiblesse de l'empereur et tout le monde avec lui. Toute l'histoire mérovingienne et carolingienne prouve que les liens de parenté

(1) *Vita Ludovici*, c. XLIV. — Thegan., c. XXXVI. — *Ann. Bertin.*, 830. — *Vita Walæ*, p. 501.

étaient impuissants à adoucir l'âpre ambition de ces jeunes fils de la barbarie, avides d'autorité, de richesses et de territoire. Lothaire, qui était associé à l'empire, veut être réellement seul empereur? Auprès du fils de Charlemagne impuissant, il tranche déjà du maître, fait garder à vue son père par des moines, et veut le confiner avec eux dans un couvent. Il a pour lui tous ceux qui poussent au trouble, à la dissolution. Mais le vieux Wala, revenu au pouvoir, craint l'arrogance de ce jeune homme. Ses deux frères, Louis et Pépin, redoutent de tomber sous l'autorité d'un frère aîné, toujours plus à charge que celle d'un père. Aux yeux des peuples, après tout, Louis le Débonnaire n'est-il pas un prince pieux et le fils de Charlemagne? Un moine, attaché à sa personne, soustrait par son dévouement le malheureux père aux mains de son fils aîné, favorise sa fuite et promet, de sa part, à Louis et à Pépin, s'ils veulent sauver la couronne de leur père, d'augmenter leur part d'héritage et leur indépendance.

Ces jeunes rois ne tenaient pas tant à l'unité, surtout si elle profitait seulement à Lothaire. C'était là surtout l'idée de Wala, de l'Eglise. Bref, on résolut de porter la question devant l'assemblée des grands et des évêques de l'empire; et Louis le Débonnaire libre, et traitant avec ses fils, obtient qu'elle soit réunie sur la vieille terre carolingienne et franque, à Nimègue, près aussi de la Germanie. C'était un coup de maître, cette fois. « Quoique Louis le Débonnaire eût plus de confiance, dit son biographie, dans les Germains que dans les Francs, il savait ceux-ci attachés aussi à sa personne en souvenir de son père. » On s'explique le sentiment des Francs; celui des Germains se comprend un peu moins. Estimaient-ils dans Louis le Débonnaire un maître commode sous lequel on jouissait déjà d'une sorte d'indé-

pendance? Louis, roi de Bavière, qui servit beaucoup son père dans cette circonstance, mais qui, de bonne heure, sut toujours accommoder sa conduite à ses intérêts, la leur fit-il entrevoir pleine et entière? Toujours est-il que toute la Germanie se donna rendez-vous auprès du vieil empereur, *omnis Germania eo confluxit,* surtout les Saxons et les Francs orientaux, *Saxones et Franci orientales*. Ce fut une victoire complète.

L'assemblée acclama Louis le Débonnaire; Lothaire demanda pardon et retourna au delà des Alpes où, dépouillé du titre impérial, il dut se contenter du gouvernement de l'Italie. Louis et Pépin, dont les royaumes furent agrandis, n'eurent plus rien à démêler avec leur aîné. En se rencontrant, tout le monde s'était mis d'accord sur le terrain de l'indépendance. On relevait l'empereur, mais on abattait l'empire. Judith revint auprès de Louis, encore dans tout l'éclat de sa beauté et de sa puissance, abandonnant son ancien protecteur Bernhard et les chefs les plus compromis de la révolte. Et l'on songea à un nouveau partage de l'empire. Pourquoi non? C'était cette cause qui avait vaincu avec Louis le Débonnaire. Judith demande donc qu'on rende à son fils Charles la part que son père lui avait déjà donnée. On y consent. C'était le triomphe des idées de séparation, sinon de la division définitive de l'empire. Lothaire n'étant plus comme autrefois associé à l'empire, ses deux autres frères comptèrent, chez eux du moins, être de véritables souverains (1)

Rétabli par cette singulière révolution sur son trône

(1) Nithard., l. I, c. III : *Regna sicut promissum fuerat, aucta fuissent.*

impérial, sinon dans son autorité, le fils de Charlemagne parut encore glorieusement dans son rôle souverain à la diète d'Ingelheim, en 831. Le roi danois, Heriold, qui avait des démêlés avec son frère païen Gottfried, emprunta pour le réduire des secours francs. Les chefs de l'Eglise franque, Otgar, archevêque de Mayence, Ebbon de Reims et Wala, crurent déjà le moment venu de commencer les missions au delà de l'Elbe. Hambourg, à l'embouchure de ce fleuve, semblait un lieu favorable au milieu des Nordalbingiens, demi-Saxons. Un jeune homme, élevé à Corbie, puis ensuite à Corvey sur le Weser, la nouvelle Corbie allemande, s'offrit pour devenir l'apôtre des Scandinaves, le saint Boniface du Nord. Il fut, en effet, solennellement consacré à Mayence, puis alla recevoir l'institution à Rome, et tenta le premier de conquérir la Scandinavie à la foi, sous la protection des épées franques. Il s'appelait Ansca, et devint saint Anschaire dans l'*hagiographie*. C'était là au moins la continuation de l'œuvre de Charlemagne.

Louis le Débonnaire fit cependant bientôt la triste épreuve de la valeur de cette paix replâtrée à Nimègue. L'empire n'existait-il que de nom, son pouvoir était-il un vain mot? Pépin d'Aquitaine, au midi de la Loire, ne savait plus ce que c'était que l'obéissance. Pour la lui rapprendre, Louis le Débonnaire rassemble une armée sur la Loire, en 832, et somme même Louis de Bavière de se joindre à lui contre son frère. Louis le Bavarois, comme on l'appelait déjà, était celui sur lequel il croyait pouvoir compter. On ne lui avait presque rien refusé. Sa femme Emma était parente de Judith. Il quitta, en effet, sa résidence de Ratisbonne. Mais ce jeune homme avait pris déjà, était-ce en Germanie? des habitudes effrontées de dissimulation et d'ingrati-

tnde. Arrivé au secours de son père, le voilà qui, au grand étonnement de tous, envahit la part de Charles, l'Allemanie, qui était à sa convenance, « avec une masse de Bavarois libres et serfs et de Slaves tributaires, » dit la chronique. Il vient ainsi jusqu'anx bords du Rhin, près de Worms. Heureusement, les Francs riverains accoutumés à surveiller les Germains, à combattre ponr l'unité au delà du fleuve, et les Saxons, toujours dévoués au Débonnaire et peu sympathiqnes au midi allemand, arrêtent la révolte et donnent à l'emperenr le temps de revenir. Des bords du Rhin, il poursuit son fils jusqu'à Augsbourg, le force à demander pardon, et, retonrnant en Aquitaine, voit Pépin se jeter également à ses pieds. Il est redevenn décidément empereur; mais il compromet tout, en voulant tout à fait dépouiller Pépin et donner à son fils Charles, décidément préféré, l'Aqnitaine qni le mettrait plus loin du Bavarois.

N'était-ce pas là porter atteinte an droit des fils, même coupables? Coupables! tous ne l'avaient-ils donc pas été également contre leur père? L'aîné Lothaire se crut menacé. Ses droits passeraient-ils donc aussi un jour au dernier-né. Que devenait d'aillenrs le partage de 817, garanti par l'Eglise? et, dans cet empire chrétien où tous les actes s'accomplissaient dans des formes religieuses et sous la foi du serment, l'Eglise n'avait-elle donc rien à dire pour conjurer les caprices des hommes? L'un de ceux qui avaient le plus contribué à ce pacte, l'archevêque de Lyon, Agobard, jouant cette fois le rôle de Wala, prend parti, comme si l'Eglise était elle-même en cause, et adresse à l'empereur, à Lothaire, même au pape, une sorte de manifeste. Il y reproche à l'empereur le démembrement de l'empire, l'oubli qn'il faisait de l'aîné de ses fils, Lothaire, autrefois son associé, et exhorte le chef de l'Eglise, alors Grégoire IV, à venir, en appuyant

l'aîné des fils de l'empereur, sauver à la fois l'Eglise et l'empire, mis en péril par l'instabilité du gouvernement. On le sentait bien, l'œuvre politique et chrétienne de Charlemagne chancelait; toute l'Eglise en était ébranlée. Mais de quel côté étaient la raison, la justice? Louis le Débonnaire avait sans doute voulu imprudemment apanager son dernier fils. Mais les fils de Louis le Débonnaire étaient-ils en droit de détrôner leur père? Celui-ci abusait de sa victoire. Mais n'était-il pas le maître, et la première condition de l'unité n'était-elle pas dans l'obéissance? Dans cet empire chrétien, tant d'objets de contestation paraissaient légitimer l'intervention de l'Eglise. Lothaire, croyant trouver l'occasion de se relever dans ces critiques circonstances, passe les Alpes, en 833, avec une armée qui servait d'escorte au pape Grégoire IV, pour revendiquer ses droits d'associé au trône, et il somme ses deux frères, Louis et Pépin, de se joindre à lui sur les bords du Rhin, la grande route centrale de l'empire. Louis le Débonnaire, de son côté, convoque un synode d'évêques à Worms, et appelle à lui ses fidèles du Nord. Sur les bords du Rhin, limites de la Gaule et de la Germanie, au milieu de ces Francs qui avaient fait l'empire, devait se décider la querelle qui était bien celle de l'Europe et de l'Eglise (1).

Un échange de lettres entre le pape et les évêques francs, réunis à Worms, précéda la rencontre des armées. Grégoire IV, parlant au nom du pouvoir qui avait couronné Louis le Pieux, dans une sorte de manifeste adressé à l'Eglise, ordonne des jeûnes et des prières pour toucher le

(1) Nithard., I à II. — Agob., *Epist. de divisione imper.* (Dom B., p. 367.)

cœur de l'empereur, se porte fort pour les droits de Lothaire, pour le pacte de 817, et menace de l'excommunication les évêques qui se prononceraient contre lui. Il était appuyé par Agobard de Lyon, par le clergé de la Gaule méridionale surtout et de l'Italie. Mais les évêques réunis à Worms, en synode, par la main peut-être de l'évêque de Strasbourg, étaient en majorité du pays de Charlemagne; ils relevent hardiment le pape en le rappelant au respect de la couronne impériale, et menacent de le renvoyer lui-même excommunié s'il usait des foudres du Vatican. L'Eglise était divisée comme l'empire. Rien n'échappait à la confusion. Le pape se raidit; il avait auprès de lui l'intrépide Wala, le hardi Agobard et des évêques qui l'entretenaient chaudement des droits du Saint-Siége sur toute l'Eglise. Il gourmanda vivement la servilité des évêques fidèles au fils de Charlemagne, leur contesta le droit de s'élever contre le Siége apostolique, rappela les serments violés de Louis le Débonnaire et revendiqua hardiment la suprématie de l'Eglise sur l'Etat et du pape sur l'empereur. Que de conflits à la fois dans l'héritage de Charlemagne! La justice était-elle du côté de Louis le Débonnaire ou du côté de ses fils; la vérité avec le pape de Rome ou avec les évêques francs? Tout le droit politique et ecclésiastique était en question!

Cependant Lothaire avait vu se réunir à lui, dans les plaines de l'Alsace, ses deux frères, Louis et Pépin, avec leurs fidèles. Là étaient des Lombards, des Bavarois, des Aquitains. De son côté, Louis le Débonnaire avait remonté la rive gauche du fleuve avec les Francs et les Saxons, avec la Germanie du Nord. Ce fut le jour de la saint Jean, 833, que les deux armées se rencontrèrent, dans un champ dénudé, en friche (Rottfeld et non Rothfeld), entre Colmar et Bâle.

On allait remettre la querelle au jugement de Dieu. Mais Louis le Pieux n'était pas fait pour tenir tête à un pape. Il était désireux de négocier. Grégoire IV, satisfait aussi de jouer le rôle d'arbitre et de conciliateur, passa du camp des fils à celui du père, et, pendant plusieurs jours, favorisa entr'eux des pourparlers. L'empereur rappelait les respects qu'on lui devait; ses fils lui opposaient ses serments violés. On échangeait des récriminations plutôt que des propositions d'accommodement. Cependant, la présence du pape, son habileté sans doute aussi produisirent leur effet au milieu des évêques et des guerriers francs, même des Germains que l'apôtre saint Boniface avait accoutumés à l'obéissance du Saint-Siége. On s'empressait autour de ce successeur de Léon III qui avait couronné Charlemagne, on écoutait cet homme qui venait de loin, de l'Italie, expliquer le vrai sens, le vrai droit de l'empire. N'était-ce pas là le divin oracle? L'empire n'était-il pas l'œuvre du Saint-Siége? Le pape gagna la bataille sans combattre (1).

La nuit qui suivit le jour où il avait quitté la tente de l'empereur, ces évêques qui avaient voulu lui renvoyer l'anathème, et ces guerriers qui avaient jusque-là si fidèlement soutenu le fils de Charlemagne abandonnèrent tout à coup Louis pour aller planter leurs tentes près du camp de ses fils et de Grégoire IV. Partagés, pour la première fois, entre l'autorité de leur chef national et celle de leur chef religieux jusque-là toujours d'accord, les Francs eux-mêmes et les Saxons avaient fait leur choix. Louis le Débonnaire, dépouillé tout à coup de son prestige par le pape, se vit sans

(1) *Vita Ludov.*, c. XLVIII. — *Vita Walæ*, 508-511. — *Epist. Greg. IV ad episc. fr.* (D. Bouquet, VI, p. 352). — *Ann. Bertin.*, 833. — Thegan., c. XLII.

Eglise, sans armée. Le souffle du pontife avait tout dissipé, et ses amis et son pouvoir. Comme le saint homme Job de l'Ecriture, auquel on le comparait, il se résigna, renvoya le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles, entr'autres l'évêque de Metz, son demi-frère, et l'évêque de Brême, et il vint au camp de ses fils, le fils du puissant empereur, implorer humblement la vie sauve pour sa femme Judith et pour son fils Charles. Cette plaine, désolée encore aujourd'hui et battue par les vents froids, a conservé, de cet étrange événement, le nom de Champ du Mensonge *(Campus Mentitus)*. Double mensonge, en effet, ce n'était pas la cause de l'empire, de l'unité, qui avait triomphé. Elle avait reçu, au contraire, la plus rude atteinte dans la personne du fils de Charlemagne. Le pape, Wala, Agobard ne s'en aperçurent que trop vite en voyant les fils du Débonnaire ne songer bientôt qu'à leurs intérêts et à un nouveau partage qui ne respecterait plus rien. Le pape Grégoire IV essaya d'accorder les vainqueurs. Leurs rivalités succédaient déjà à leurs révoltes. Il y avait trop à faire. Bientôt découragé, le vainqueur de Louis le Pieux, impuissant contre ses fils, repassa les Alpes plein de chagrin *(cum maximo mœrore)*, et laissa l'empire à la dissolution qui suivit de près (1). Il avait contribué lui-même à l'ébranler et avec lui à ébranler l'Eglise.

Les deux appuis sur lesquels l'empire s'était élevé lui avaient donc manqué. La papauté s'était tournée contre lui; l'Eglise l'avait abandonné. Quant aux vieux compagnons de Charlemagne, aux Francs, séduits par le pape, ils avaient aussi fait défection. Le mouvement commencé par les fils

(1) *Vita Walæ*, 511-514. — Agob., *Liber Apologet.*, p. 372.

de Louis et par les autres peuples contre l'unité, qu'ils prétendaient cependant défendre, les avait entraînés à ce scandaleux abandon qu'on regarda bientôt comme leur propre honte, *Francorum dedecus* (1).

Mais qui donc avait souci de l'intérêt commun, de l'empire chrétien? peut-être encore les vieux conseillers et les inspirateurs de Charlemagne? mais on ne les comprenait plus. Louis le Débonnaire, dominé par l'ambition maternelle de Judith, n'avait songé qu'à son fils Charles. Sous prétexte de défendre l'unité de l'empire, Lothaire n'avait d'autre but que de remplacer son père, et ses deux frères d'autre désir que d'affranchir et d'augmenter leur part d'héritage. Cependant le gouvernement impérial se dissolvait. Obligés de prêter autant de fois serment de fidélité que le pouvoir changeait de mains, les comtes, les évêques, les possesseurs de bénéfices, les grands, comme on disait, *optimates*, les seigneurs, *seniores*, n'étaient plus fidèles qu'à eux-mêmes. Autour d'eux, ils rassemblaient le plus d'hommes qu'ils pouvaient, même des bandes de pillards, et ils profitaient du trouble, ceux-ci pour se perpétuer dans leur pouvoir, ceux-là pour augmenter leurs immunités, les autres pour garder leurs biens précaires ou en usufruit à titre propre et héréditaire. La justice, le service militaire rattachés d'abord par une puissante hiérarchie au pouvoir universel, se localisaient, s'émiettaient chaque jour. Le comte rendait la justice en son nom, en son nom convoquait l'heerban. Le simple seigneur même, dans son bénéfice devenu fief, faisait des hommes soumis à son patronage, de ses vassaux, de ses colons, de ses lites, des sujets

(1) *Ann. Alamann.*, 833. (Script., I, 49, 65.)

ou même des serfs. Ainsi, le pouvoir impérial fondait entre les mains des puissants, et les petits propriétaires, les faibles sans défense, tombaient sous le joug des forts ou se recommandaient humblement à eux. L'empereur, les jeunes rois eux-mêmes, en querelle entr'eux, pouvaient-ils empêcher cette dissolution? Il leur fallait acheter à tout prix l'appui des grands. Leurs envoyés, *missi dominici*, « tous amis des présents, ne recherchaient plus que les gains illicites, » dit Pascase Radbert, « et, trahissant leurs devoirs, n'avaient d'autres désirs que celui de s'enrichir (1)? » Avec l'empire, la petite propriété et la liberté succombaient donc sous cette double aristocratie de puissants. « Au lieu d'être les vengeurs du crime, » comme l'avait voulu Charlemagne, ces grands, « des évêques même qui savaient à peine lire et ne comprenaient rien au texte sacré, » acquittaient les coupables, persécutaient les bons, se faisaient les complices des voleurs et des meurtriers, et procédaient ainsi à l'établissement futur de la féodalité.

C'était le vieux levain germanique de division et d'anarchie qui reparaissait et livrait de nouveau l'empire à tous les périls du dehors. Un instant domptée par les armes et par la parole, la vieille Germanie retournait à la barbarie. En dépit du christianisme, les évêques et les abbés, suivant le courant, se refaisaient eux-mêmes hommes de guerre au moins pour se défendre; car les barbares, que Charlemagne avait vaincus, reprenaient courage, ébranlaient déjà les frontières et réapparaissaient dans les provinces; c'était la prophétie d'Agobard qui s'accomplissait : « Nous serons, avait-il dit, la proie des barbares ou celle d'une foule de

1. *Vita Walæ*, p. 188.

tyrans (1), » et en présence de ces maux déchaînés, parmi les anciens compagnons de Charlemagne, qui avaient été témoins de temps plus grands et plus heureux, il n'en était guère qui ne mourût victime ou découragé.

Eginhard, longtemps le favori de Charlemagne et de Louis, précepteur du jeune Lothaire, avait partagé la première disgrâce de son élève; prévoyant la guerre civile, il s'était retiré déjà dans son abbaye de Seligenstadt, après avoir envoyé à l'empereur les derniers avertissements de l'archange Gabriel. Rappelé de nouveau dans cette cour divisée et aux abois, dont il avait été chassé, le cousin de Charlemagne, Adalhard, n'avait voulu y rentrer un instant que pour accepter cette réparation et accorder fièrement le pardon des injures dont on l'avait abreuvé; il était revenu mourir au milieu de ses moines de Corbie plus dociles. Plus sensible aux intérêts mondains, après avoir essayé de conserver et de raffermir l'empire, l'archevêque de Lyon, Agobard, se défendait du moins sur son siége plusieurs fois ébranlé par la guerre civile. Enfin, l'autre petit-fils de Charles-Martel et cousin de Charlemagne, pleurant la mort de son frère Adalhard, longtemps disputé par les agitations de la vie publique et les attraits de la solitude du cloître, absent de la cour ou présent, tantôt surveillant, tantôt surveillé, toujours redoutable, passionnément convaincu qu'en défendant l'empire et l'Eglise, la famille de Charlemagne, les grands et le peuple, il soutenait non sa cause mais celle du Christ, *non sua sed quæ Christi erant,* Wala, après avoir traversé maintes fois tout l'empire pour se jeter entre

(1) *Car. Calv. Ep. ad. Nicol., etc.* (Dom Bouquet, vii, p. 552) : *Aliquatenus legere, nihil tamen textus evangelici intelligere.* — Agob., *Lib. Apol.*, ch. vi.

le père et les enfants qu'il avait précipités les uns contre les autres, allait bientôt mourir (836) avec le désespoir de n'être plus guère écouté et de pressentir la fin même de tout ce qu'il avait passionnément aimé. Mais, avant de disparaître, les hommes de cette forte et intelligente génération qui avait vu Charlemagne à l'œuvre, devaient, ou comme Eginhard raconter presque avec éclat le grand règne, ou comme Thegan et Pascase Radbert faire revivre encore, dans les écrits qu'ils dictaient eux-mêmes ou inspiraient à leurs amis, les passions et les conflits qui en avaient compromis les suites. C'est encore un signe de grandeur, quand les hommes qui ont pris une part active aux événements de leur temps regardent comme un devoir ou une consolation d'écrire, même avec leurs préjugés et leurs passions, ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu. Ils échauffent et ils éclairent en même temps qu'ils instruisent. L'histoire tombe beaucoup plus bas, quand elle n'a plus à son service que des annalistes indifférents qui enregistrent les événements au milieu desquels ils vivent sans les sentir et sans les faire comprendre. Leur sécheresse et comme leur endurcissement constatent les misères sans espoir et l'irrémédiable abaissement des temps.

II

Mort de Louis le Débonnaire, 841. — Guerre de ses fils. — Bataille de Fontenay. Serment de Strasbourg. — Traité de Verdun, 843.

Louis le Débonnaire n'avait trouvé au Champ du Mensonge, au milieu duquel il avait été déposé par ses fils, ni la fin de ses grandeurs ni celle de ses misères. Le malheureux prince, abandonné de tous, avait été amené de l'Alsace, sous bonne garde, au cloître de Saint-Médard de Soissons. Lothaire jouait déjà à l'empereur. A Compiègne, il donnait audience aux empereurs byzantins et recevait les présents des Francs; ses deux frères rentraient en possession des royaumes, encore agrandis, qui leur avaient été déjà promis. Louis surtout, bien qu'il reprît sa résidence ordinaire de Ratisbonne en Bavière, se vantait déjà d'être roi dans la *Francie orientale* ou dans l'*Allemanie*, c'est-à-dire dans l'Allemagne actuelle (1). « Seulement, » comme disait Wala, retiré de bonne grâce, cette fois, à Corbie, ils arrangeaient toutes choses contrairement au désir des gens de bien et ne laissaient à Dieu rien de ce qui revenait à Dieu (2). » Chacun d'eux, en effet, ne songeait qu'à son intérêt ou à

(1) Il compte de 833 les années de son règne *in orientali Francia*. La tradition de Saint-Gall appelait, à cette époque, Louis *rex Alamannorum*, ou *in Allemania*. — (2) *Vita Walæ*, p. 516.

ses honneurs, et prenait le plus qu'il pouvait *(quanto amplius potuisset)*, et les grands et les peuples, qui ne s'en trouvaient pas mieux, en étaient, encore une fois, aux regrets d'avoir préféré les fils au père.

Lothaire, qui ne prétendait pas voir encore lui échapper l'empire, résolut d'empêcher une nouvelle restauration. Il y avait une loi ecclésiastique qui interdisait au coupable, une fois amené à la pénitence, de revenir à la milice du siècle *(ad militiam secularem)* (1). L'ambition germaine de ce fils dénaturé se couvrait de ce prétexte chrétien. Les évêques francs pesèrent sur la conscience timorée du prisonnier. Agobard, l'archevêque de Lyon, lui représenta qu'il avait toujours été le partisan de Lothaire, lui fit lire sa propre condamnation, qu'il avait rédigée lui-même, en écrivant l'apologie de ses fils. Le fils de Charlemagne n'avait plus qu'à mériter l'exaltation de la vie éternelle en s'humiliant sous la main de Dieu. Il semblait n'y avoir plus rien pour lui dans ce vaste monde qu'il avait gouverné. Refuserait-il encore son salut dans l'autre ? Séquestré du reste des humains, le vieux Louis ne voyait que ses maîtres spirituels qui l'obsédaient de menaces. Il se laissa faire. L'archevêque de Reims, Ebbon, autrefois comblé de ses bienfaits, le déclara, dans un synode, « dépouillé de la puissance terrestre par la volonté divine et l'autorité ecclésiastique. » Enfin on conduisit Louis à l'église de Saint-Médard de Soissons (833), où s'étaient assemblés des grands et des évêques, ses ennemis. Là, pénitent forcé cette fois, il se prosterne sur la terre nue, au pied de l'autel, pour de-

(1) *Benedicti capitular.*, l. II, ch. cccxxxviii (Leg. II, App., 89). — *Ex collectione Isidori.*

mander pardon de ses péchés. Sa conscience timorée lui en reprochait beaucoup sans doute. Mais Lothaire voulait lui voir confesser publiquement ceux qui étaient utiles à sa réputation et à sa fortune. On lui en présenta la longue énumération, rédigée à l'avance par ses ennemis, péchés contre Dieu, contre l'Église et contre le peuple ! Il confessa tout, même les péchés de ses fils, et quitta le baudrier militaire et l'habit séculier pour prendre le costume de pénitent, comme s'il ne devait plus penser qu'à son salut le reste de sa vie (1).

Le principal crime que l'Église reprochait à Louis le Débonnaire, c'était l'abolition de la loi de succession et de partage, faite sous ses auspices et confirmée par le serment de tous en 817. Mais, elle-même, ne violait-elle pas une loi de succession légitime et des sèrments mainte fois prêtés en déposant le fils de Charlemagne? Ne donnait-elle pas l'exemple, plus pernicieux encore, de fouler aux pieds les premières lois de la morale, en se chargeant de découvrir, comme on disait alors, aux yeux de ses fils, les nudités paternelles? Il y avait là un crime ; le monde le comprenait. Un sentiment d'horreur et de pitié se répandit dans toutes les âmes simples. Ceux qui avaient encore quelque pudeur politique virent, dans la dégradation du monarque, celle de l'empire même. Le fils de Charlemagne avait courbé la tête devant l'évêque de Reims, le fils d'un chevrier ; Wala, qui avait du sang carolingien dans les veines, n'avait pas voulu participer à l'humiliation de Louis le Débonnaire, à ce qu'il appelait « un péché. » Étaient-ils bien sûrs, les deux autres

(1) Agobard, 46, *Apolog.* — D. Bouquet, II, p. 248-251. — *Ann. Bertin.* ad an. 833. — Thegan., ch. XLIV.

fils de l'empereur que leur frère aîné les respectât, après avoir dégradé leur père. Louis de Bavière, qui commandait aux peuples les plus honteux d'avoir abandonné l'empereur, en voyant Lothaire emmener son père dans une étroite captivité à Aix-la-Chapelle, se repentit et adressa quelques remontrances à son frère. Il réclamait un traitement plus doux pour le fils de Charlemagne. Une entrevue eut lieu à ce sujet à Mayence entre les deux frères. Elle fit éclater le conflit au lieu de le conjurer. Louis le Germanique, comme on commençait à l'appeler, trouva bientôt un appui dans son autre frère, Pépin, roi d'Aquitaine. Ils se mirent en devoir de délivrer leur père. Mobilité ou indifférence? Lothaire se voyait à son tour abandonné, honni surtout en terre carolingienne. D'Aix-la-Chapelle, il se rabattit, avec son père prisonnier, mais reprenant peu à peu puissance, dans la Neustrie qu'il trouva aussi en partie soulevée. Une bataille aurait eu lieu déjà entre lui et Pépin en vue de Saint-Denis, le vieux sanctuaire de la monarchie franque, qui avait été témoin de conflits analogues, si le Débonnaire n'eût tenu à arrêter l'effusion du sang. Mais l'approche du Germanique, avec une grande multitude de Teutons *(tanta populi multitudine)*, suffit à déterminer Lothaire à se retirer avec ses partisans et à rendre son père libre aux mains de ses deux autres fils, 834.

On réhabilita encore une fois le vieil empereur dans la vieille basilique mérovingienne. Il se trouva des archevêques et des évêques pour le revêtir de nouveau des habits et des armes impériales. Il traita ses deux fils, Louis et Pépin, comme des libérateurs, reparut avec eux, à Aix-la-Chapelle, dans la ville carolingienne, s'y fit couronner pour la troisième fois, et, à la tête d'une armée franque, imposa assez à Lothaire pour le forcer à venir implorer son pardon à

Blois et à repasser les Alpes, derrière lesquelles il devait se contenter du royaume d'Italie. Raban Maure, abbé de Fulde, sur l'invitation du prince restauré, écrivit son livre sur le respect dû par les fils à leur pére, et par les sujets à leur souverain. L'empire n'en était pas moins fini malgré la restauration de l'empereur, et ce n'était qu'avec trop de raison qu'un contemporain disait amèrement : « Le royaume tombe en confusion, le nom des Francs autrefois illustre par toute la terre est obscurci. »

L'empereur, restauré pour la seconde fois, fit à l'assemblée de Crémieu, près de Lyon, 835, un nouveau partage. Laissant Lothaire en Italie, il agrandit la part de Pépin de la Loire à la Seine, celle de Louis le Germanique du Rhin à la Meuse, et il assigna, outre l'Allemanie, au fils de Judith, Charles, déjà l'occasion de tous les troubles, la Gothie et la Provence, en se réservant, par une condition spéciale, le pouvoir d'avantager encore un de ses fils, même aux dépens de ses frères, « s'il venait à mériter plus d'honneur et de puissance. » Personne n'avait confiance dans ce nouvel acte d'autorité assez imprudent encore. Il n'y avait là de quoi ni guérir le malaise qui poussait les peuples à chercher aveuglément pour leur sécurité une autre garantie, ni satisfaire l'ambition de ses fils et surtout « l'infidélité et la perversité » des puissants à qui profitait tout le désordre. Louis le Débonnaire lui-même n'avait pas confiance dans la durée de ce nouveau partage, dont les érudits ont d'ailleurs quelque peine à fixer la date, et qui ne fut jamais réellement effectué (1). Restaurée aussi près de son

(1) Nous nous rattachons, pour la date de cette nouvelle charte de division, à l'opinion de Baluze et de M. Himly, contrairement à

mari et plus intrigante avec l'âge, Judith, voyant Louis le Débonnaire près de quitter la vie après l'empire, traitait sous main tantôt avec Louis, tantôt avec Lothaire ou avec Pépin, pour obtenir d'eux le partage de l'empire avec son fils Charles. Ces menées, qui parurent dirigées contre Louis de Germanie, amenèrent la dernière catastrophe, dans laquelle l'Allemagne joua le principal rôle.

A l'assemblée d'Aix (837), on avait repris à Louis le Germanique, non-seulement l'Ostrasie, mais une partie de la Saxe, dans ces répartitions insensées de territoire qui n'avaient ni règle ni durée. Celui-ci se rapprocha de Lothaire à Trente. On pouvait entrevoir de nouveaux malheurs. Judith poussa Louis le Débonnaire à un acte de vigueur. Le jeune Louis fut condamné comme rebelle, à Nimègue, et dépouillé de tous ses apanages, à l'exception de la Bavière. Mais, depuis longtemps déjà, ce prince était considéré comme le chef naturel de la pure Germanie; il signait ses actes du nom de roi de la *Francie orientale*, nom qu'on donnait encore, à cette époque, à la plus grande partie de l'Allemagne d'alors. Après tout, sa conduite avait toujours été prudente, sinon toujours régulière. L'empire semblait en délire, les Francs n'inspiraient plus de crainte. Louis le Germanique appela à lui les Alamans, les Saxons, les Thuringiens, même des Francs du Mein, pour se défendre.

La mort de Pépin d'Aquitaine, sur les entrefaites (838), compliquait la situation. Louis le Débonnaire n'eut cependant qu'à se montrer au delà du Rhin pour faire rentrer, encore une fois, ce révolté dans le devoir. La veuve de

M. Waitz, qui voudrait l'attribuer, contre toute vraisemblance, à l'année 831.

son aîné, Lothaire, à Worms, l'année suivante, parut tourner tout à fait la fortune contre le Germanique. Un dernier partage (mai 839) rendait à Lothaire, avec l'Italie, les pays germains à l'orient de la Meuse, à Charles, la Gaule à l'occident de ce fleuve et de la Saône. On ne laissait au Germanique que la Bavière : on oubliait le fils de Pépin. Au déclin des ans, le Débonnaire, esclave d'une femme, croyait faire acte de volonté ; et sa volonté, exprimée la dernière, divisait en deux parts l'empire de Charlemagne, l'œuvre de la vieille *Francie,* privée de sa noblesse, veuve de ses grands hommes, et, dit un contemporain, « énervée dans sa force et sa sagesse (1). »

Mais la Germanie et l'Aquitaine réclamèrent, avec Louis le Bavarois et Pépin l'Aquitain. Si la vieille Francie carolingienne, partagée, n'existait plus comme nation, les autres nations n'étaient-elles pas libres ? En courant de l'un de ses fils à l'autre, de l'Aquitaine à la Germanie, pour les contenir et les réprimer encore, en 840, à l'âge de soixante-deux ans, le malheureux successeur de Charlemagne, écrasé d'un fardeau trop lourd pour lui, fut atteint sur les bords du Mein de sa dernière maladie. L'esprit et le cœur souffraient plus encore que tout le reste. Il se fit transporter, pour finir au moins en paix, dans une île du Rhin, en vue du château d'Ingelheim. Sa femme, Judith, son dernier-né, Charles, n'étaient point là pour le consoler du délaissement ou de la révolte des autres, de Louis surtout qu'il accusait de sa mort. Quelques évêques seulement l'assistaient, non pour l'aider à quitter l'empire, mais

(1) *Vita Ludovici*, c. LVI : *Francia nobilitate orbata fortitudinis quasi nervis succisis evirata, prudentiâ his obeuntibus annullata.*

la vie. Profondément pieux et las du pouvoir, de l'existence, il semblait, à l'agonie, faire volontairement effort en s'écriant, dans la langue germaine : *Heraus! heraus!* dehors, dehors! pour aller trouver un monde meilleur. Il quittait ce monde, en effet, le 20 juin 841, emportant avec lui le dernier prestige qui soutenait encore l'œuvre de son père. Souverain et père également faible et capricieux, flottant entre l'idée abstraite de l'empire et la coutume concrète des partages de famille, entre l'Eglise et le siècle, l'ascétisme et la chair, il avait fait et défait les Etats destinés à ses enfants, aux dépens de son pouvoir, sans constituer leur royaume ; et il laissait en mourant l'étrange souvenir d'un prince qui n'avait pu jamais se maintenir lui-même et que ses ennemis, faute de s'entendre, n'avaient jamais pu renverser. Mais les vraies funérailles, les funérailles sanglantes de l'empire, devaient être célébrées au lendemain de sa mort par ses fils.

L'aîné des fils du Débonnaire avait été fait par lui empereur en 817 ; il s'était réconcilié le dernier avec son père et avait reçu de lui la vieille Francie du Rhin. Il s'était fait fort, plusieurs fois, de défendre l'unité impériale, et avait reçu de son père mourant les insignes de l'empire. Le peuple des Francs, qui avait soumis les autres races, voyait en lui le vrai héritier de Charlemagne et mettait encore en lui son honneur. Après la mort de son père, il était le symbole de l'unité de l'empire et de la domination franque sur les autres peuples. Depuis longtemps maître au delà des Alpes, il avait pour lui aussi le pape qui croyait son pouvoir spirituel intéressé au maintien de l'unité, et l'Italie, fière de posséder un César, même germain, et de restaurer de ses mains son antique suprématie, c'est-

à dire le prestige antique et moral de l'empire. Son père, en lui léguant la France carolingienne, l'ancienne Ostrasie, semblait lui laisser encore une puissance matérielle redoutable. Rien ne semblait donc terminé, tout semblait même à recommencer après la mort de Louis le Débonnaire.

Empereur, appuyé par le pape, par les Italiens et les Francs, Lothaire était suspect à ses frères et neveux et à leurs peuples qui rêvaient avec eux l'indépendance. Louis le Germanique était, depuis longtemps, comme chez lui dans la Teutonie. Pépin II était considéré, par les Aquitains, comme un roi national. Charles, le fils de Judith, pouvait-il espérer que Lothaire respecterait, en sa faveur, le dernier partage? Autant de causes de conflit et bien plus graves entre des frères qu'ils n'avaient été contre un père. Lothaire, en effet, prétendit maintenir, au moins à son profit, l'autorité impériale. Arrivé d'Italie, il ménagea d'abord ses deux frères et se montra successivement en Neustrie et en Germanie, sur les bords de la Seine et sur les bords du Mein, pour se faire reconnaître comme le successeur de Charlemagne, espérant imposer assez à Louis et à Charles pour les annuler ou les subordonner bientôt. Après tout, il pouvait être plus heureux ou plus habile que son père et relever peut-être l'empire. A ce prix, on lui pardonnerait sans doute de l'avoir abaissé!

Il ne manqua pas, en effet, d'esprits, même distingués, pour le croire. Le premier personnage ecclésiastique de la vieille Ostrasie, l'archevêque de Mayence, Otgar, l'abbé de Fulde, Raban Maure, et l'abbé de Corbie sur le Weser, Warin, un descendant des Saxons, se déclarèrent pour lui. Lothaire célébra impérialement les fêtes de Pâques de 841 à Aix-la-Chapelle, au milieu des Francs du Rhin, fiers de voir un jeune descendant de Charlemagne. Mais ici éclata,

pour la première fois clairement, l'esprit de résistance et de révolte contre ces Francs du Rhin qui avaient vaincu et dompté tous les peuples sous le grand Charles. L'intérêt rapprochait l'un de l'autre Louis de Bavière et Charles de France, le fils de Judith, contre Lothaire. L'ancienne Neustrie et la Germanie avaient les mêmes griefs contre les Francs dominateurs. Non-seulement les Alamans, les Bavarois, mais des Saxons et des Thuringiens, même des Francs orientaux du Mein, un Thaculf, chef saxon de la Marche Sorbique, un Ernest, tout puissant propriétaire sur la rive gauche du haut Danube, dans le Nordgau, chargés de surveiller la frontière bohémienne, se groupent autour de Louis (1). Charles, de son côté, voit se grouper sous son drapeau les évêques de la vieille Gaule, des comtes neustriens et burgondiens, même quelques Provençaux et des Aquitains du Midi. Etait-ce instinct national, désir d'indépendance, rage de revanche? on ne prétendait plus de la domination des Francs, de l'empire. Lothaire lui-même, qui prétendait jouer au successeur de Charlemagne, l'avait-il respectée? Appuyés par leurs fidèles, Louis le Bavarois marcha du Danube sur le Rhin, Charles, de la Seine vers la Meuse. Moitié par des menaces, moitié par des présents, ils avaient entraîné tout le monde (2).

Lothaire et la vieille *Francie* ostrasienne les séparaient

(1) *Ludovicus, orientales Francos, Alamanos, Saxones et Thuringios sibi fidelitatis jure confirmat. Ann. Fuld.*, 840, p. 562. — (2) *Ann. Bertin.*, 841, p. 437 : *Ludovicus autem et Carolus alter ultra Rhenum, partim vi, partim minis, partim honoribus, partim quibusdam conditionibus, omnes partium suarum sibi vel subdunt vel conciliant.* — Lebœuf, recueil de divers écrits pour le lieu où se livra la bataille, et Malte-Brun, *Annales des voyages.*

l'un de l'autre. Mais pouvaient-ils représenter encore l'unité franque et carolingienne qu'ils avaient abaissée? Lothaire aurait voulu, maître du pays entre la Meuse et le Rhin, empêcher Louis le Germanique et Charles de correspondre. Ils échangèrent malgré lui des envoyés et arrêtèrent leur plan de campagne. Le comte de Metz, Adalbert, ne put empêcher le premier de passer le Rhin. Lothaire n'osa se mesurer avec Charles. Les deux puînés opérèrent bientôt leur jonction à Châlons-sur-Marne, et unissant la cause de la Germanie ou de l'Allemagne à celle de la Gaule contre l'empire et contre les Francs ostrasiens, ils réclamèrent leur part d'héritage et d'indépendance. C'était une question de vie ou de mort pour l'empire. Lothaire, en vrai héritier d'ailleurs de Charlemagne, ne voulut rien entendre. Il avait encore de l'espoir dans son neveu Pépin II, qui disputait à Charles, dans la Gaule, le midi de l'Aquitaine; il l'appela à son aide pour invoquer le jugement de Dieu qui en effet prononça.

Après des manœuvres qui permirent à Lothaire de se joindre à Pépin et aux Aquitains, les héritiers de l'empire se trouvèrent, enfin, en présence à Fontenay-en-Puisaye (juin 841). Plusieurs sources d'eau vive, un monastère et quelques maisons formaient alors ce village au milieu d'une plaine traversée par un ruisseau qu'on appelait le ruisseau des Burgondes. Lothaire se tenait, avec son armée composée de Francs de la vieille Ostrasie, de Frisons, de quelques Saxons, d'Italiens qu'il avait amenés, et des Aquitains de Pépin, au village même de Fontenay, à 6 lieues sud-ouest d'Auxerre. Les deux autres frères étaient à Thury, une demi-lieue au sud, Louis avec les Alamans et la majorité des Saxons, Charles avec des comtes neustriens du nord de la Gaule et des Provençaux du midi; ils étaient séparés seulement de

leur frère par une suite de hauteurs. Il n'y avait guère que de la cavalerie, c'est-à-dire surtout de la noblesse ou de riches propriétaires dans les deux armées, car les petits propriétaires libres tendaient à disparaître. On essaya de quelques pourparlers. Lothaire avait avec lui quelques envoyés du pape et le haut clergé de la *Francie,* il réclamait l'empire, et, comme s'exprime un contemporain, la *monarchie (monarchiam vindicabat)*. Les deux frères revendiquaient leur part d'héritage déjà consentie par leur père : Charles, la Gaule jusqu'à la Meuse ; Louis, la Germanie jusqu'au Rhin. Dans cette revendication de deux pays, aujourd'hui si distincts, il y avait bien, on le sent, des velléités d'indépendance nationale. Qu'on ne l'oublie pas, cependant, le Nord de la vieille Gaule et la Germanie, qu'on appelait alors l'une la *Francie* occidentale et l'autre la *Francie* orientale, n'étaient point aussi dissemblables qu'elles l'ont été depuis. L'Aquitaine, par exemple, partagée entre Lothaire et Charles le Chauve, était bien plus opposée au Nord de la Gaule; et pour la vieille Francie ostrasienne qui suivait Lothaire, elle participait beaucoup des deux Francies du Nord. Elle avait été leur lien, leur honneur. Mais, en général, on avait pris ses chefs en partie par de vieilles habitudes d'attachement, beaucoup plus par intérêt, ce sont les monuments contemporains qui l'affirment. Il y en avait, ajoute l'un d'eux, qui hésitaient, « incertains de savoir qui pouvait revendiquer justement leur pays (1). » Plusieurs, en effet, ne devaient point prendre part à la lutte. Elle eut bientôt lieu ; car on ne pouvait

(1) *Incerti fluctuamur quinam potissimum regionem nostram sibi debeat vindicare.*

s'entendre. Il s'agissait de savoir si l'empire survivrait à Louis le Débonnaire ou s'il périrait; il n'y avait plus de compromis possible.

Le samedi 25 juin, de grand matin, Louis et Charles occupèrent les hauteurs qui les séparaient de Lothaire et descendirent se ranger en bataille devant lui. La lutte commença à huit heures, lutte terrible, et, comme dit un contemporain, « plus que civile, » car elle était entre des frères, des parents, des proches, des hommes de même nation, *inter fratres et cognatos atque propinquos*. Etait-ce donc des antipathies de race qui les mettaient aux prises? On a la composition des deux armées; des hommes de même race et de climats différents se trouvaient dans les deux camps. Un contemporain l'a dit en propres termes, comme pour bien constater le caractère vrai de la lutte : « Les combattants n'étaient point divers par leurs armes, distincts par leurs mœurs et leur race; ils étaient aux prises parce qu'ils étaient dans des camps différents, *non armis dissimiles, non habitu gentis distincti, solum castris obversi* (1). » En effet, ils étaient là aussi Francs contre Francs, Saxons contre Saxons, Provençaux contre Aquitains, comme les fils du Débonnaire étaient frères contre frères. Voilà l'exacte vérité en dehors de toute théorie. Les uns étaient pour l'empire, les autres contre lui.

Lothaire et Louis se trouvèrent aux prises sur les hauteurs, près du bois des Briottes *(Brittæ)*, Charles et Pépin dans la vallée, à Solennat ou Soleme, au ruisseau des Burgondes. Lothaire, dressé sur son cheval de bataille, fai-

(1) *Adonis Viennensis Chronic. — Chronic. Fontanell.*, 841. — *Ann. Lemovic.*, 841. — *Bellum crudelissimum et plus quam civile inter fratres et cognatos atque propinquos (Script.*, II, 251, 301, 322.)

sait de son mieux et de sa lance abattait des cadavres autour de lui, *hastâ multa demolivit cadavera,* mais les siens tournèrent le dos et il dut fuir avec eux. Pépin, opposé à Charles, soutint plus longtemps l'effort de la bataille et vit fuir aussi devant lui les comtes neustriens. Mais un Warin, comte de Provence, vint à son secours avec des Toulousains et des Provençaux; il rétablit le combat et mit en fuite les Aquitains. Les contemporains ne nous ont pas fourni d'autres détails sur la bataille, mais ils ont gardé d'elle une profonde impression d'horreur. Jamais ce siècle de guerre n'avait vu une aussi énorme et atroce tuerie. On s'y acharna comme dans les guerres parricides. Ce fut une orgie de meurtre entre chrétiens, c'est le mot : *magnâ se cæde invicem christiani debacchati sunt.* Louis et Charles, vainqueurs, arrêtèrent enfin, par commisération chrétienne *(pietate)*, cette affreuse boucherie, à midi. Les sarraus de lin blanc des morts brillaient au soleil au milieu des flaques de sang, dans la plaine, le long du ruisseau rougi des Burgondes. Quarante mille Ostrasiens restèrent sur le champ de bataille, plus d'Aquitains encore. L'empire y perdit la fleur de sa population, mais la *Francie* surtout; le poëte franc Angilbert, qui assistait à la bataille, put déplorer « cette nuit amère, dure, où étaient tombés tant de forts, justement pleurés, ce jour qui devrait être rayé du nombre des jours, où, dit un autre, la *Francie,* épuisée jusqu'à la mort, perdit toute sa force (1). » C'était, en effet, la fin de l'œuvre de Charlemagne, de l'empire et de la fortune des Francs. Toutes les races s'étaient conjurées pour accabler la puissance qui

(1) *Ann. Alam.* — *Ann. Xant.* — *Ruodolf. Fuld.*, 841. — *Ann. Flaviniac.*, 841. — Hincmar, *Hludovic.. Balb*, c. IV.

les avait tenues si longtemps sous le joug; des Francs même y avaient contribué, et, c'est avec raison, qu'un autre écrivain put dire un peu plus tard : « Dans cette bataille, la puissance militaire des Francs fut tellement abattue et leur héroïque courage anéanti que, non-seulement ils n'ont plus été capables d'étendre leur frontière, mais même de défendre leur propre territoire (1). » Ce fut le sort, en effet, de la vieille France carolingienne et celui de toutes les frontières de la civilisation chrétienne. Car avec l'empire tombait l'unité des peuples chrétiens qui les avaient défendues pendant un siècle contre les païens et les barbares.

Les moyens auxquels recourut Lothaire pour essayer de relever sa fortune furent déjà la preuve de cette chute. L'aristocratie ostrasienne était presque anéantie, il prodigua des biens et des honneurs à des hommes de rien pour avoir de nouveaux soldats. Le Danois Heriold, païen ou chrétien selon l'occurrence, guettait toujours la Seelande. Il lui concéda, pour s'établir, l'île de Walcheren. Enfin, les lois de l'empire, pour ramener la Saxe à l'état social des autres nations, avaient favorisé la noblesse contre les hommes libres et fait des *lites* ou colons presque des serfs. Lothaire, pour se rattacher les vieux Saxons, souleva les libres contre les nobles, les *Frilings* contre les *Ethelings*, les *lites* contre les *Frilings*, ceux même qui regrettaient encore le culte national contre ceux qui adhéraient déjà de cœur au christianisme, et ceux qui détestaient la dîme contre le clergé. C'é-

(1) Réginon. *Prüm. Chron.* 841. — Transl. S. Filib. (Mabillon. *Act. Sanct.*, S. IV, 555 : *Deseritur custodia litorum maris oceani.*

tait comme une trahison contre la société chrétienne même. Avec l'armée qu'il recruta ainsi d'hommes perdus ou indisciplinés, Lothaire ne put cependant qu'exercer en Germanie et en Neustrie, sur les territoires de ses deux adversaires, des ravages, incendies, déprédations et sacriléges dans les églises: et il augmenta ainsi l'animadversion générale qu'il avait soulevée comme complice des persécuteurs et des ennemis de la foi chrétienne. Le petit-fils du héros de la civilisation chrétienne se retournait contre elle en désespoir de cause, avec les Francs ostrasiens maintenant accablés par le nombre. Aussi, Louis le Germanique avec les Germains du midi, Alamans et Bavarois, Charles avec les Neustriens, c'est-à-dire tous les deux, avec les hommes de contrées plus civilisées de l'empire, se dirigèrent sur les bords du Rhin contre l'Ostrasie infidèle à sa cause, l'un par Francfort, l'autre par Toul; et, heureusement, en voyant l'un passer sur la rive gauche, au-dessus de Mayence, et l'autre déboucher en Alsace par Saverne, les soldats pillards de Lothaire se débandèrent et les laissèrent se rencontrer dans la vieille ville romaine de Strasbourg, qui avait si longtemps servi d'avant-poste à la civilisation contre la barbarie.

Ce fut là, et c'était logique, que les deux vainqueurs scellèrent l'alliance d'où devaient sortir, des ruines de l'empire, pour eux et pour l'avenir, deux grands États et deux grandes nations décidément séparées l'une de l'autre. Un double serment solennel, prêté justement dans les deux langues qu'on parlait au delà et en deçà du Rhin, en fut comme le sceau. Le jugement de Dieu avait décidément été prononcé sur l'empire franc dans les plaines de Fontenay. Avec les deux jeunes rois réunis à Strasbourg, deux peuples nouveaux s'unissaient contre l'ennemi commun qui voulait les mainte-

nir encore sous un seul joug, autrefois glorieux et utile, maintenant honni et détesté. Ils avaient chacun une langue qui les distinguait parfaitement l'un de l'autre. Les sujets du roi Charles, du Rhin aux Pyrénées, parlaient à peu près, malgré différents dialectes, un même idiome, le *roman*, latin défiguré sous l'effort de la conquête germaine. Ceux de Louis parlaient aussi les différents dialectes de l'allemand ou du teuton qui était leur langue mère. L'œuvre chrétienne de Charlemagne était achevée; une autre commençait. Aussi, les deux princes prononcèrent-ils, chacun dans la langue de l'autre, Louis en langue romane et Charles en langue tudesque, ainsi que les grands, *primores populi*, après eux, le double serment qui devait être, en même temps qu'un des plus anciens monuments de ces deux idiomes, comme l'acte d'état civil de deux grands peuples. « Par amour de Dieu, dirent-ils, pour le peuple chrétien et pour notre commun salut, d'aujourd'hui en avant, autant que Dieu me prêtera connaissance et force, je tiendrai pour mon frère, en toute et chaque cause, comme un homme doit tenir pour son frère, etc., etc. »

En langue romane : *Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvaraeio cist meon fratre Carlo et in adiudha et in caduna causa, si cum om per dreit son fradra salvar dist.*

En langue germanique d'alors, dialecte francique : *In godes minna, ind in thes christianes Folches ind unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo dage fromordes, so fram so mir god gewiesi indi mahd furgibt, so haldih tesan minan bruodher, soso man mit rehtu sinan bruodher scal.*

Voilà le double serment dans les langues originales. Ce

qui est plus important encore que le texte qui nous en a été conservé, c'est qu'il fut prêté par les deux rois et par les deux peuples, sur les bords même du Rhin, dans la ville de Strasbourg, déjà riche et populeuse, *dives, argentea, populosa,* dit un contemporain, comme si, à cette époque, le fleuve servait de limite aux deux peuples et aux deux langues. Et le choix de ce lieu n'est pas indifférent pour l'histoire. Sans vouloir, en effet, prétendre que le Rhin séparât alors deux peuples d'origine et de langue différentes, on peut affirmer que, dans cette contrée, entre la Meuse et le Rhin, il subsistait alors beaucoup plus de traces de la civilisation gauloise et romaine, qui disparurent plus tard pendant sa réunion à l'empire allemand, et que ces idiomes et ces races s'y étaient profondément pénétrés et s'y équilibraient presque dans une juste mesure. N'était-ce pas l'année même qui suivit ce serment, en 842, et pour Strasbourg même, qu'un synode ordonnait, par un capitulaire, de se servir de la langue romane rustique, *lingua romana rustica,* dans les sermons? Dans ce pays, auquel Charlemagne s'était efforcé même de donner une certaine unité, la langue latine et les deux langues vulgaires, la teutonique et la romane, n'étaient-elles pas familières à presque tous? Le Rhin, si commode alors, à le comparer avec des routes mal entretenues, pour le transport des marchandises, des revenus impériaux, ne donnait-il pas une activité, une vie toute particulière à ce centre de tout l'empire? Là s'élevaient des évêchés comme Mayence, qui communiquait, par Tribur, avec Francfort où Charlemagne avait fait construire un château sur l'emplacement actuel de l'église Saint-Léonard; là brillaient Trèves, Cologne encore romaines, des abbayes nombreuses et richement dotées comme Stavelot, Malmédy, Prüm, etc.; là se réunissaient les hommes de guerre

et les hommes d'Eglise de tous les pays, pour tenir les assemblées laïques et ecclésiastiques que comptent, à cette époque, les villes de Metz, de Nimègue, de Worms, de Tribur, d'Ingelheim, et pour faire ensemble les grandes chasses si suivies des Ardennes. Là, enfin Aix-la-Chapelle gardait encore le souvenir de ses grandeurs déjà passées.

Il n'y avait pas eu un seul pays, en effet, où, pendant plus d'un siècle, on eût vécu d'une vie plus agitée, plus féconde et en même temps plus générale, presque cosmopolite. Cette rive gauche du Rhin, pays de guerre et d'église, avait été le lieu de la Germanie et de la Gaule, comme le peuple franc partout présent et partout répandu ! De ce foyer de l'activité guerrière et de la propagande chrétienne, tout partait sous Charles-Martel et Charlemagne, depuis cent cinquante ans; et tout y revenait. Il n'appartenait précisément à personne et il appartenait à tous. Les races, les langues et les mœurs, à force de s'y rencontrer, lui avaient presque ôté son caractère primitif, exclusivement franc; et c'est ce qui devait contribuer à l'affaiblir. Louis de Germanie et Charles de France, en voulant s'en séparer, n'avaient pas annoncé la prétention d'y toucher, tant ils étaient embarrassés de savoir à qui il appartenait. Il était comme indivis, commun à tous. Après avoir dominé, il ne pouvait être sujet; c'était encore, même dans sa chute, la contrée sacrée, impériale. Si elle n'était plus maîtresse, elle pouvait être arbitre encore, non esclave. C'est ce qui explique pourquoi les vainqueurs de Fontenay voulurent en faire la limite des deux peuples, puisqu'elle tenait de l'un et de l'autre, et la donner à l'empereur Lothaire, s'il consentait à leur laisser leur juste part et leur indépendance.

Le vaincu de Fontenay n'avait plus pour lui que le nord

de ce pays, là où se rapprochent le plus les cours inférieurs du Rhin et de la Meuse, l'Ostrasie septentrionale, la plus barbare, déjà bien affaiblie par la défaite et resserrée entre les Francs orientaux du Mein qui marchaient avec la Germanie et les Francs neustriens qui marchaient avec la Gaule. C'était peu, pour résister à Louis et à Charles qui avaient avec eux deux grands pays.

Lothaire ne put tenir sur cette héroïque rive gauche du Rhin, d'où ses ancêtres étaient partis pour déborder sur la Gaule et sur la Germanie et pour les soumettre et les unir un instant dans un grand empire. Après tant de gloire, l'impuissance de l'Ostrasie, décimée par ses succès et par ses revers, éclatait à tous les yeux. Elle pouvait s'estimer heureuse encore de n'être point partagée et de servir au moins de frontière à deux peuples. Lothaire essaya vainement de conjurer la mauvaise fortune. Ses deux adversaires descendaient le Rhin par Spire, Mayence, Coblentz. Ils mangeaient, couchaient ensemble pour mieux afficher leur intime union, tandis que leurs peuples, dans leurs haltes, se livraient, « Basques contre Saxons, et Bretons contre Francs, » nous disent les chroniques, à des jeux militaires qui ne montraient que mieux leur accord pour conquérir leur indépendance. Les partisans de Lothaire s'éclaircissaient à chaque heure. Menacé d'être acculé dans sa ville impériale d'Aix-la-Chapelle, presque sans ressources, il voulut faire un dernier effort. Il mit la main sur le trésor impérial et sur celui de l'église de Sainte-Marie pour le distribuer à ses derniers défenseurs. Il y avait là, entr'autres, un ouvrage en argent d'une merveilleuse beauté, composé de trois boucliers qui représentaient la terre, le ciel étoilé et le cours des planètes. Il le brisa pour le partager. Ses derniers compagnons en acceptèrent les morceaux, mais ils

se dispersèrent néanmoins ; et il n'eut plus qu'à s'échapper, comme un fugitif, avec sa femme et ses enfants pour regagner, par Lyon, le chemin de l'Italie, à travers mille périls. Triste image de la perversité de ces grands qui avaient reçu des gouvernements et des terres de l'empire pour le défendre, et qui lui faussèrent compagnie pour s'enrichir de ses dépouilles et pour fonder sur ses débris leur puissance féodale (1).

Lothaire en fuite, ses frères, entourés d'évêques, eurent un instant l'idée de partager l'empire et la rive gauche du Rhin. Après avoir fait condamner leur frère aîné pour son ambition, ses trahisons et ses parjures, ils minutèrent, en effet, un projet qui donnait à Louis la Frise et l'Ostrasie du Nord avec Cologne et Mayence, à Charles Liége, Herstall, le manoir paternel, et sans doute Trèves et Strasbourg, puisqu'il est certain que la part de celui-ci devait s'étendre au delà de la Meuse jusqu'au cours moyen du Rhin. C'était la limite la plus rationnelle, le partage d'un fleuve européen qui a longtemps, en effet, séparé et concilié l'Allemagne et la France. Mais, au moment où les deux frères alliés rentraient dans la vieille Gaule pour poursuivre leur victoire, Lothaire, à Lyon, avait rassemblé encore une autre armée de vassaux italiens et aquitains. Appuyé sur l'Italie et l'Aquitaine, il était encore redoutable; il eût fallu combattre de nouveau. Les grands et les peuples étaient las; les uns étaient pressés de jouir de ce qu'ils avaient, les autres souffraient de la peste, d'un hiver fort rude, enfin de la disette qui avait réduit des populations entières à faire du pain avec de la

(1) Dom Bouquet, VIII, 430. — Nithard., III, c. v, 7. — Prudentius Trec., 842. — *Adonis. Chronic*, Script.,. II, 322.

terre et du miel. Charles et Louis avaient d'ailleurs proclamé, au commencement de la guerre, qu'ils ne revendiquaient qu'un égal partage; et la vieille Ostrasie semblait l'héritage légitime de l'aîné des petits-fils de Charlemagne qui demandait seulement à la joindre, avec les contrées intermédiaires, à l'Italie qu'il possédait depuis longtemps aussi comme empereur. On négocia. Le clergé et les grands intervinrent. Les trois fils du Débonnaire se rencontrèrent à Langres ou à Mâcon, on ne sait au juste, sur la ligne de partage des eaux de la France; et, de là, sortit un compromis qui respectait encore la mémoire de Charlemagne et le nom de l'empire, mais qui fut peut-être moins heureux que ce traité qui eut déjà séparé l'Allemagne de la France. Telles sont les causes et le sens véritable du célèbre traité de Verdun (1).

Il avait été convenu dans cette entrevue que, l'Italie ayant appartenu légitimement comme l'Ostrasie à Lothaire, la Bavière et une partie de la Germanie à Louis, et l'Aquitaine avec une partie de la Gaule à Charles, le reste serait également partagé. Les fils du Débonnaire tenaient, en effet, ces contrées par des traités de partage réels, quoiqu'ils se fussent plus d'une fois contredits; le reste seul était en litige. Cent vingt évêques ou seigneurs, après avoir fait l'estimation des comtés, évêchés, abbayes et revenus, compris dans ce reste, devaient donc en augmenter la part de chacun en les rattachant à leur royaume ou possessions primitives. On voit par

(1) Le passage de Nithard, dans lequel on trouve l'idée de ce partage, est malheureusement interrompu après les mots *Omnis Frisia*. Notre interprétation est cependant la plus claire et concorde avec es f its positifs qui précèdent et qui suivent.

là que l'intérêt des peuples, le souci des nationalités, comme on dit aujourd'hui, ne fut point la première considération. On tint quelque compte des nécessités de la géographie générale ; encore la terre à laquelle l'homme attachait sa puissance, les ressorts des évêchés, les limites des comtés qu'il ne fallait pas soumettre à deux maîtres, les firent-ils souvent plier aussi à leurs exigences. Les évêques et les comtes qui faisaient le partage avaient en effet voix au chapitre. Chacun se rattachait alors à sa terre. La topographie l'emportait sur la géographie, l'intérêt de chacun sur l'intérêt général. Les grands eurent une première réunion à Coblentz (octobre 842) et furent appelés ensuite à Verdun par les trois frères qui s'y rencontrèrent encore. C'était un territoire presque neutre que celui de cette ville située sur la Meuse ; les populations y étaient fort mêlées. Il y avait mille intérêts divers à régler, et peu de personnes en état de le faire en connaissance de cause. Bon gré, mal gré *(vellent, nollent)*, il fallut en finir. Ainsi eut lieu ce singulier et célèbre partage de Verdun, fait de guerre lasse (10 août 843).

L'original de ce traité ne nous est point connu, dit M. Waitz, et les écrivains du temps ne nous en font pas connaître bien rigoureusement les délimitations. Nous en pouvons démêler assez cependant pour nous en faire une idée, et elle n'échappe point au reproche d'étrangeté. Lothaire qui, en sa qualité d'empereur, voulait avoir Aix-la-Chapelle et Rome, joignit en effet à l'Italie, au nord, l'Ostrasie et la Frise, sur la rive droite du Rhin jusqu'au Weser, à l'ouest, le pays qui s'étend sur la rive gauche de la Meuse jusqu'à l'Escaut et jusqu'au cours supérieur de la Marne, y compris Sedan et Chaumont, enfin au sud la Bourgogne entre la Saône et l'Aar en Suisse, et le pays entre le Rhône et les Alpes avec la Provence. Cette longue bande de territoire, qui

allait de la Méditerranée à la mer du Nord, comprenait des peuples d'origine et de langue les plus différentes, et elle séparait les parts de ses deux autres frères, peut-être pour les empêcher de s'entendre encore, et, s'il était possible, pour les dominer. Louis le Germanique eut, avec la Bavière et la Marche de l'est, l'évêché de Coire, la Thurgovie, l'Allemanie, la Thuringe, la Saxe, la Francie du Mein, et même sur la rive gauche du fleuve les villes et territoires de Mayence, Worms et Spire, afin, dit plus tard Réginon, qu'il se trouvât aussi dans sa part des pays à vigne, les ceps n'ayant pas encore passé sur la rive droite. Enfin, quoique Pépin II, oublié dans le traité, voulût encore garder l'Aquitaine, tout le reste de la Gaule, à l'exception encore, sur la droite du Rhône, d'Uzès et de Viviers qui dépendaient de l'archevêché de Lyon, réservé dans la part de Lothaire, revint à Charles le Chauve (1).

On voit, par ces détails, aussi précis qu'ils peuvent l'être, mais incontestables, si l'on peut avec raison faire partir du traité de Verdun, en 843, la séparation de l'Allemagne et de la France, et, par conséquent, si quelques polémistes récents d'outre-Rhin, à propos de la guerre contemporaine de 1870 et de la paix de 1871, pouvaient, en bonne conscience et tout pédantisme mis à part, se croire autorisés, par un droit aussi lointain et aussi douteux, à ramener la France, en vertu des origines, à ce célèbre traité. Et cependant, on sait qu'il n'en manque pas encore même à l'heure où j écris Il n'y a rien qui fausse plus l'histoire et la politique que de juger des choses passées par les cho-

(1) Pour le traité de Verdun, voir le moine de Saint-Gall, c. II, *Franc. reg. histor.* (*Script.*, pp. 324, 325, 329). Prud. Trec., 343.

ses présentes, et de prétendre régler le présent par les exemples du passé. Encore après le traité de Verdun, les trois fils de Louis le Débonnaire s'appelleront, dans les chroniques, Lothaire, roi d'Italie, Louis, roi de Bavière, Charles, roi d'Aquitaine, tous les trois même rois des Francs. Ces deux derniers prendront bientôt les noms, l'un de roi de la *Francie* orientale et l'autre de roi de la *Francie* occidentale. Lothaire donnera à la vieille Ostrasie son nom ; elle deviendra le Lothérègne ou la Lotharingie.

Les vrais vaincus, ce sont les Francs-Ostrasiens. Ce n'est pas la Gaule, la France, qui tombe, c'est l'empire de Charlemagne. Mais, quant aux parts toutes personnelles qui en sont faites, aucun grand fleuve, comme on le laisse croire trop ordinairement dans les histoires, ne sert de limite. La part de Lothaire déborde sur la rive droite du Rhin en Frise, sur la gauche de la Meuse dans le Hainaut et dans la Champagne, et jusque sur la droite du Rhône à Uzès et à Viviers. Le royaume de Louis le Germain traverse la gauche du Rhin supérieur jusqu'à l'Aar. On n'a pas tenu plus de compte des considérations nationales et de langue que des considérations géographiques. Lothaire joint à l'Italie et à la Provence, la Bourgogne, l'ancienne Ostrasie et la Frise, pays singulièrement disparates. Charles le Chauve, à l'ancienne Neustrie et à l'Aquitaine, ajoute la Bretagne et la Gothie (Roussillon).

Si l'on désigne alors, sous le nom d'Italie, la contrée au midi des Alpes, et, sous les noms de Gaule et de Germanie, les pays séparés par le Rhin, c'est surtout pour se conformer à la tradition romaine; et ces noms n'ont qu'une valeur géographique. Mais dans ces contrées, il y a toujours des populations comme des langues bien diverses. Même dans la part faite à Louis de Bavière, qui semble

la plus homogène, les Saxons s'entendent-ils beaucoup plus avec les Bavarois, que ceux-ci avec les habitants romans du diocèse de Coire? On a eu le plus souvent égard moins aux distinctions de langage et même de géographie qu'aux ressorts ecclésiastiques et aux divisions par comtés. Les évêchés de Frise ont été donnés à Lothaire, parce qu'il avait Cologne, leur métropole, et la droite de la Meuse, parce qu'il avait les comtés de Liége, de Metz, etc.; Louis le Germanique avait Worms et Spire, dont les évêchés étaient suffragants de Mayence, sur la gauche du Rhin, comme Lothaire avait, sur la droite du Rhône, Uzès et Viviers qui dépendaient de la métropole de Lyon.

Sans doute, il y avait deux langues, la teutonique et la romane, qui distinguaient deux races différentes. Mais les langues qui n'ont pas une si grande influence qu'on le croit à l'origine, dans la formation des Etats (1), ne séparaient guère les hommes à cette époque; elles étaient plus simples et plus pauvres, et les idées étaient bien moins nombreuses. On s'entendait plus facilement. La langue tudesque portée par les Francs jusqu'au centre de la Gaule, et la romane portée par les Gallo-Romains jusqu'en Saxe, toutes deux d'ailleurs parlées par le peuple intermédiaire des Francs, étaient en train de se mélanger et se faisaient plus d'emprunts qu'on ne se l'imagine. On se comprenait, pour les rapports journaliers, fort aisément, même de Latin à Germain; et la langue latine, langue de la religion, de l'Eglise et des affaires, étendue jusqu'aux confins extrêmes

(1) L. Gfrœrer, I, 54, et Ficker *(das Deutsche Kaiserreich)*, 28. 31, 52; — Wurms, p. 325; — Winck, p. 190; — et Scholle, p. 62, ont porté des coups décisifs à l'exagération qu'on avait faite, à cette époque, des idées de race et de nationalité.

même de la Germanie, seule encore langue vraiment littéraire et langue universelle, unissait les peuples les plus divers, en ne laissant les langues vulgaires, tudesque ou romane, que pour les usages communs de la vie. Ce qui séparait alors, et sur le même sol, c'était bien plus la culture, par où l'évêque et le comte différaient du vilain, que l'origine ou la langue dans des contrées différentes.

Les trois nations futures, l'allemande, l'italienne et la française, n'existant alors qu'à l'état latent, le traité de Verdun ne les constitue donc ni ne les sépare point. C'est un traité de partage qui ne diffère guère des autres partages francs faits en vertu de la tradition germaine. Après l'empire chrétien de Charlemagne, c'est un retour à la barbarie, une défaite de la civilisation gallo-latine; c'est le commencement du morcellement infini qui suivra et non pas encore l'origine de nations nouvelles.

En dépit de ses auteurs, ce traité prépare sans doute pour l'avenir quelque chose d'autre, en portant un coup presque décisif à l'œuvre des Francs et de Charlemagne. Lothaire se pare, en effet, encore du titre d'empereur et il affecterait volontiers, sur ses frères, une sorte de suprématie, parce qu'il a dans ses domaines les deux villes impériales, Rome et Aix-la-Chapelle, la Francie ostrasienne et l'Italie. Mais la race glorieuse de la Francie ostrasienne qui reste à Lothaire, entre le Rhin et la Meuse, affaiblie déjà par ses pertes à Fontenay, elle laisse maintenant à la Germanie les Francs orientaux du Mein, plus tard les Franconiens, à la Gaule les Francs occidentaux de la Neustrie, plus tard les Français; elle n'est et ne sera plus rien. Elle ressemble à une armée qui a perdu ses ailes. Elle s'est épuisée dans son œuvre par son activité, ses victoires même, par sa dispersion dans les pays soumis; et sa puis-

sance, sa gloire l'ont usée. Ce qui lui avait rendu possible la soumission et la domination de la Gaule et de la Germanie, c'est que, encore barbare, elle avait plus de vigueur que la première, et que, déjà civilisée, elle avait plus d'intelligence que la seconde. Placée géographiquement entre l'une et l'autre, et moralement entre la barbarie et la civilisation, elle avait, dans cet âge de robuste jeunesse qui fait les grandes choses, retrempé la Gaule amollie et adouci la rude Germanie en les soumettant. Mais, par là aussi, elle s'était comme fondue dans l'une et dans l'autre. Et maintenant, elle ne leur était plus supérieure; en les élevant jusqu'à elle, elle était tombée à leur niveau, même au-dessous; battue à son tour à Fontenay par ceux qu'elle avait réformés ou instruits, elle avait vu ses vainqueurs ingrats la démembrer et elle était destinée à leur servir trop souvent de champ de bataille.

Elle n'est plus même un peuple en effet, cette noble France ostrasienne, mais la propriété d'un homme, elle s'appelle la *Lotharingie*, le royaume de Lothaire. Non-seulement elle ne tiendra plus sous sa domination la Germanie et la Gaule, mais elle deviendra, ainsi que la glorieuse et belle rive gauche du Rhin, l'objet de la convoitise et de la lutte des deux pays qu'elle avait voulu réunir en un seul et qu'elle n'a réussi qu'à constituer contre elle-même. Ainsi tombent-ils ces Francs; mais ce n'est pas sans laisser de leur grandeur un souvenir glorieux. Ils lèguent pour quelque temps le nom de *Francie occidentale* et pour toujours le nom de France au beau pays de la Gaule avec lequel ils ont surtout fait alliance. Ils ont failli le donner encore à l'Allemagne qu'ils ont fait chrétienne; car elle s'appellera, pendant près d'un siècle encore, la *Francie orientale (Francia orientalis)*; et, longtemps,

par une fiction glorieuse pour ce peuple, après avoir pris encore son roi parmi les Francs, elle voudra confier à celui qu'elle choisit dans une autre branche de la race teutonique, l'antique honneur de l'origine franque. C'est sur le territoire franc qu'elle couronnera ses rois. Voilà la récompense de son glorieux labeur pour la civilisation.

Ce n'est donc pas sans raison que les hommes les plus intelligents de ce temps déplorèrent à la fois la chute de l'empire de Charlemagne et la défaite des Francs. Ce fut, selon la parole du prophète, dit un annaliste, « pour les péchés du monde, que de nombreux princes, quatre rois, régnèrent dans l'antique empire de Charlemagne (1). » On a souvent cité la plainte éloquente du diacre Florus : « La Francie dépouillée du diadème a perdu, à la fois, le nom et l'honneur de l'empire.

Perdidit imperii pariter nomenque decusque.

Il n'y avait qu'un maître autrefois, un était aussi le peuple qui lui obéissait. Le nom de Franc était glorieux devant les hommes, sa louange retentissait sous les cieux les plus éloignés; les députés de Byzance et de Rome et les envoyés des barbares venaient lui rendre hommage. Toutes les villes florissaient sous la protection de la loi et de la justice; la paix régnait et le courage suffisait pour tenir l'ennemi en respect. Les prêtres rivalisaient de zèle pour le soin des âmes et la jeunesse accourait aux fontaines de la science. Heureux empire, si tu avais connu ton bon-

(1) *Annales Xantenses*, 869 : *Eo tempore ut propheta ait : propter peccata terræ, quatuor reges*, etc., etc.

heur! Rome était ta forteresse, et ton fondateur était le gardien des clefs du ciel. »

N'est-ce pas le plus bel hommage que l'on pût rendre à l'œuvre de Charlemagne? On comprend que des hommes qui avaient essayé de la soutenir, même dans la Germanie soumise, comme Otgar, archevêque de Mayence, et surtout Raban Maure, abbé de Fulde, la lumière de l'Allemagne, aient encore, dans leur découragement, quitté les affaires pour la retraite. « Plus familier d'ailleurs avec les choses sacrées qu'avec les armes profanes » (2), Otgar laissa donc, après la lutte, son siége brillant de Mayence pour aller dégrossir le peuple saxon qui lui donna moins à faire que l'ambition des puissants. Raban Maure abandonna la riche et puissante abbaye de Fulde qu'il avait dirigée et illustrée vingt ans, pour se réfugier dans un pauvre ermitage, sur une montagne voisine où il avait bâti une chapelle. Là, oubliant la politique qui lui avait si mal réussi, il ne s'occupa que de la science de Dieu, en étudiant les Pères, et échangea, avec l'ancien compagnon de ses desseins, ces livres sur la pénitence que ne lurent guère ceux qui triomphaient sur les ruines de l'empire chrétien tombé avec les Francs, comme disait Florus, « dans le sang et dans la poussière. » Le nouveau roi de l'Allemagne, Louis le Germanique, devait cependant bientôt tirer encore le solitaire de cette studieuse retraite pour l'élever au grand siége de Mayence, à la primatie de l'Eglise germaine, et s'éclairer de ses conseils dans le gouvernement de son royaume. C'est que les violents qui font les ruines ont besoin des

(1) Nicol. Serarius, *Moguntiacar. rerum*, libri V, p. 622 : *Arma minus quam sacra, Otgarie, Noras.*

sages qui les réparent; et, pour le fils rebelle qui avait détruit le grand empire et qui, de ses débris, voulait refaire maintenant le royaume allemand, ce n'était pas de trop que de s'assurer le concours d'un homme formé à l'Ecole franco-latine de Charlemagne.

CHAPITRE X

SÉPARATION DE L'ALLEMAGNE ET DE LA FRANCE. — DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE CAROLINGIEN. (843-888.)

Le royaume germanique ; *la Société de fraternité carolingienne;* la papauté et *les fausses décrétales.*

L'empire de Charlemagne fut à peine démembré par les révoltes de ses petits-fils que l'Allemagne s'aperçut, comme les autres contrées, de l'immense vide qu'il laissait après lui. Au milieu des troubles, Louis le Débonnaire et Lothaire avaient laissé tomber en désuétude les précautions prises par Charlemagne pour la défense des côtes ; et celles-ci étaient de nouveau menacées par les païens et par les infidèles. Tandis que les Sarrasins d'Espagne et d'Afrique ravageaient les rivages de la Méditerranée, les Nordmanns de la Scandinavie menaçaient l'Allemagne par la mer du Nord et la Baltique. Devenus de marins cavaliers, ces barbares scandinaves surtout, montant, comme nous dit un contemporain, « les chevaux des Francs dont ils avaient appris à se servir, *equis evecti more nostrorum,* » s'élançaient de tous côtés, en Frise aussi bien qu'en Neustrie, dans la vallée de la Meuse comme dans celle de la Seine; et les murailles ou les tours des villes ne défendaient pas toujours contre leur

rapacité les trésors des églises et contre leur rage fanatique la vie des évêques (1). Voilà pour l'extérieur.

Au dedans, les nouveaux rois, ayant tout sacrifié à la nécessité de se faire des partisans, voyaient la noblesse guerrière, dont l'épée avait autrefois combattu les ennemis du Christ et soutenu l'empire, ne se plus préoccuper que de s'enrichir et de se fortifier dans ses domaines aux dépens des faibles. Les routes étaient donc infestées de brigands, nobles et non nobles, qui commettaient toutes sortes de violences. L'Eglise elle-même, dépouillée par ceux qui se disaient ses protecteurs ou qu'elle avait pris sur ses terres à son service, n'avait jamais vu tant de rapines, d'incendies, de meurtres et de crimes de toute espèce (2). C'était le résultat du triomphe de la tradition germaine sur l'empire chrétien. Ces roitelets, *reguli*, entre les mains desquels l'empire était tombé, pourraient-ils, maintenant, défendre leurs royaumes contre les ennemis du dehors, leur couronne contre l'aristocratie guerrière du dedans. Avec l'unité de l'empire, la civilisation, à peine recommencée, périrait-elle encore? La Germanie, où elle était moins affermie qu'ailleurs, était surtout menacée de cette destinée.

Les trois fils de Louis le Débonnaire, Lothaire Ier l'empereur, Louis de Germanie et Charles le Chauve de France, eurent à peine fait, une année, l'expérience de ce péril qu'ils sentirent le besoin de se rapprocher et de s'entendre dans leur intérêt commun. Déjà, en octobre 844, ils se rassemblèrent, avec un certain nombre de grands

(1) Mabillon, *Acta Sanct.*, II, 624. *Civitates vero quædam turribus firmæ non potuerunt episcoporum suorum servare vitam.* — (2) Nithard, IV, ch. v. *Quam diutius tot rapinas, incendia, homicidia, adulteria, Ecclesia Dei pateretur.*

et d'évêques, près de Diedenhofen, dans la villa Judith, aux bords même de la Moselle, sur territoire franc. Le nombre de pauvres, de mendiants, d'estropiés qui y arrivèrent, leur mit sous les yeux comme une image lamentable des misères de l'Etat et de l'Eglise. Les évêques présents demandèrent qu'on pourvût aux nombreux évêchés vacants et qu'on restituât, à eux et aux monastères, les biens usurpés, pour qu'ils pussent nourrir leurs manants. Les rois ne manquèrent point de promettre d'y veiller. Mais, en scellant à nouveau le partage qu'ils avaient fait, par le serment « de ne point violer, désormais, *tous les devoirs de charité et de fraternité* » qui les liaient l'un à l'autre, « d'éloigner d'eux et de poursuivre tous les fauteurs de discordes, *discordiarum fautores*, » ils s'engagèrent surtout, à propos d'une révolte particulière contre Charles le Chauve, « à se prêter secours en commun *(viriliter conglobati)*, pour forcer à l'obéissance ceux des grands de leur royaume qui prétendraient s'y soustraire et pour les punir. » Ils semblaient, par là, donner raison à l'empire qu'ils avaient détruit et le regretter le lendemain du jour où ils venaient de le renverser.

Ce n'était point là, on ne saurait le dire, une alliance offensive et défensive. Par là, cependant, ces rois ne s'efforçaient-ils pas de rappeler l'ombre de l'empire qu'ils avaient détruit ou de garder entier l'héritage de famille qu'ils avaient reçu de leurs ancêtres? Une alliance politique, née des liens du sang, leur paraissait au moins de nature à conserver encore à l'empire chrétien démembré, comme une gloire paternelle, une sorte d'unité. Ils semblaient maintenant avoir moins voulu le démembrer que partager l'autorité. Lothaire écrivait même, plus tard, au pape Léon IV, qu'ils n'avaient pas divisé l'empire, mais distingué les parts,

non divisum imo distinctum; et, quand ils prirent des mesures communes à tout l'empire, ils se servirent de l'expression caractéristique de *notre commun royaume (in nostro communi regno)*. Quelle condamnation de leur conduite (1)!

L'unité religieuse était cependant plus précieuse à garder qne l'unité politique, dont l'ombre même devait bientôt périr, et elle courait autant de périls. D'une part, les délimitations des royaumes pouvaient, malgré quelques précautions prises, porter le trouble dans les circonscriptions ecclésiastiques, dans les rapports des suffragants avec les archevêques, dans les subordinations et les juridictions, comme elles avaient déjà bouleversé l'économie des bénéfices ou propriétés laïques possédés par la même personne dans plusieurs royaumes. Par exemple, l'évêché de Strasbourg, suffragant de l'archevêché de Mayence qui appartenait à Louis de Germanie, était échu au roi Lothaire; et les évêchés de Langres, d'Autun et de Mâcon, qui dépendaient de la métropole de Lyon, attribuée à Lothaire, avaient été donnés à Charles le Chauve? D'autre part, la primauté conquise par le pape, dans l'Église d'Occident, et à laquelle Charlemagne avait donné tant de puissance, ne périrait-elle pas avec l'empire? et, par suite, les églises particulières, sans pasteur commun et sans pontife souverain, ne tomberaient-elles pas à la discrétion des puissances laïques, dans un temps de désordre et d'usurpations, dont elle sétaient naturellement les premières victimes? Toute unité politique et morale, en un mot, n'était-elle pas menacée aussi de périr dans ce grand désastre dont on sau-

(1) De Lalande, *Concilior. Galliæ suppl.*, p. 159. Lettre à Léon IV. — Capit. ap. Marsnam. *Adnuntiatio Ludovici*, ch. VI (*leg.*, I, 394). *Ubicumque in nostro communi regno.*

vait à peine les débris; et la cause de la civilisation générale comme celle de l'Allemagne n'était-elle pas attachée à cette unité même?

Heureusement, déjà à l'époque de la chute de l'empire, il y avait dans l'Église un sentiment tout-puissant d'unité et d'indépendance. « L'Église de Dieu que la division des royaumes, disait Hincmar, ne saurait désunir, » était regardée par tout le clergé « comme une dans les royaumes des princes, parce que le sacerdoce est un, *sicut et unum sacerdotium* (1). » C'était une garantie de durée et de puissance! Enfin l'indépendance, même l'autorité du siége de Rome survivait au partage politique; peut-être même pouvait-elle mieux se maintenir, au-dessus des trois souverains héritiers de l'empire, que sous la main d'un seul; et c'était, au siècle de désordre et de dissolution dans lequel on tombait, la meilleure garantie certainement de toute civilisation!

C'est sans doute cet instinct et cet intérêt commun de défense, dans un temps de désordre si favorable aux usurpations et aux violences, qui donna naissance à ce recueil célèbre de canons et de décrets apocryphes des conciles et des papes, répandu alors dans le diocèse de Mayence ou de Reims, probablement par le fait des archevêques Otgar ou Ebbon, vers l'époque du traité de Verdun, sous le nom d'Isidore de Seville, et qui exerça une si grande influence sur la constitution de l'Église et même sur l'avenir de l'Europe, les fameuses *fausses décrétales!* En effet, ces canons et ces décrets, bientôt acceptés comme authenti-

(1) Hincmar, *De divortio Lotharii* (opp. I. 636). *Synodus Mettensis*, ann. 859 (leges, I, 460).

ques, dans un temps où la critique était si peu avancée, avaient pour but d'assurer du haut en bas, dans une société laïque désordonnée, l'indépendance du pouvoir, de la juridiction et des possessions de l'Église; et, dans l'Église même, en soustrayant le plus souvent les évêques, par la faculté de l'appel au pape, à l'autorité des métropolitains, ils rattachaient plus étroitement la hiérarchie au siége apostolique de Rome, consolidaient les bases déjà puissantes de l'unité catholique, et préparaient les voies à l'omnipotence spirituelle que la papauté devait recueillir plus tard, dans les ruines même de l'empire, pour en abuser peut-être un jour, mais après en avoir fait sentir à la société européenne tous les bienfaits.

Pour échapper au naufrage commun, l'Église s'attachait au sol et en même temps elle se serrait autour de son chef; sa hiérarchie se fortifiait, et, par une rencontre extraordinaire, au moment où la loi politique faisait défaut à l'empire chrétien universel, une collection d'actes erronés apportait ses bases à l'édifice futur de cette théocratie qui devait tenter de s'élever, un moment, comme un gouvernement moral, au-dessus de toutes les souverainetés et de toutes les nations particulières de la chrétienté (1). Les écrivains allemands se sont, pour la plupart, élevés avec violence contre ce recueil qu'ils ont considéré comme une supercherie intentionnelle. Après tout, sans vouloir en défendre la forme ni le fond qui, d'ailleurs, ne sont pas en contradiction avec l'esprit du temps et même la sincérité de ses auteurs, n'était-ce pas, au moins dans l'Église,

(1) Richter, *Lehrbuch des Kirchenrechts*, 5e éd., p. 83. La plus récente édition critique des *fausses décrétales* est celle de Hinschius, 1863.

une garantie générale d'ordre et d'unité, quand la société tombait dans l'anarchie et dans la poussière? L'Allemagne n'y devait pas perdre plus qu'à la *Société de charité et de fraternité* formée par son roi Louis avec ses deux frères de Gaule et d'Italie, Charles le Chauve et Lothaire. Elle ne risquait plus, grâce à ces liens, de retomber dans son isolement et dans sa barbarie primitive. Elle restait en communication avec des pays plus civilisés; et, dans ses difficultés particulières et pour son développement à venir, quoiqu'en pense aujourd'hui la fierté germanique, c'était pour elle et pour ses voisins un bienfait. Les événements le montreront trop souvent.

I

Louis le Germanique et les frontières de l'Allemagne.

Il s'en fallait que la part ou le royaume de celui que les historiens ont surnommé le Germanique, et que les monuments appellent roi de Bavière ou roi de la *Francie orientale*, formât un royaume plus homogène que la part de ses frères, même de Charles le Chauve. C'était la contrée de l'ancien empire la moins peuplée. Les historiens contemporains nous parlent encore des forêts de la Germanie, *saltus Germaniæ*. L'Odenwald, par exemple, tout près du Rhin, entre le Mein et le Necker, couvert de bois épais, était presque inhabité. Il n'y avait guère de villes que sur les bords du Rhin et du Danube, et elles remontaient aux

Romains. Dans le nord de l'Allemanie, dans la Francie orientale, dans la Thuringe et dans la Saxe, on ne trouvait que de gros bourgs autour des châteaux et des cloîtres. Sans doute, il n'y avait point à achever en Allemagne, comme en Italie et en Gaule, la fusion de la race conquérante et de la population vaincue, et la population germaine avait une plus grande homogénéité de race. Mais les différentes familles de la Tentonie, Alamans ou Souabes et Bavarois au midi, Francs orientaux, Thuringiens, Saxons au nord, étaient bien loin de former entr'eux ce qu'on peut appeler une nation. Les termes de *teutons*, *teutonique* ou *tudesque*, dont nous nous servons (teutonicus, théodiscus, deutsch), ne désignaient encore que la langue, différente de la latine, parlée par ces peuples. Quand on compare le vieux haut allemand dont se servaient les Alamans, et le vieux saxon ou plat allemand dont se servaient les habitants du Nord, dans les monuments qui nous en restent, on a peine à croire qu'ils s'entendissent toujours aisément. Les Francs parlaient encore un dialecte tout aussi différent (1), et chacun de ces peuples avait une loi à part. Voilà quelle était alors l'unité nationale!

Pour tous ces peuples, la dissolution de l'empire était une victoire de ce sentiment d'indépendance et d'isolement politique qui s'allie si extraordinairement, dans le caractère germain, au besoin et à l'instinct de l'attachement et de la servilité personnelle. Les Bavarois s'étaient toujours montrés dévoués au fils du Débonnaire, Louis, parce qu'il représentait leur petite et vieille nationalité. Mais les Alamans lui avaient souvent résisté; les Saxons, ces Germains

(1) Voir Wenck, l. c., p. 1, 16. 208.

du Nord, que ceux du Midi méprisaient comme des brutes indomptables et stupides, doués cependant d'un certain esprit de ruse *(barbaros, brutos, contumaces, arte doloque tamen callentes)*, disent les chroniques, l'avaient fait également, car ils rendaient aux Bavarois haine pour mépris (1). Tous ces peuples, cependant, unis sous un même roi, sentaient d'instinct qu'ils avaient les mêmes intérêts à soutenir, le même territoire à défendre, et déjà la même foi. Ils se séparaient des Danois païens, ces anciens congénères, restés fidèles à Odin et devenus maintenant pour eux ce qu'eux-mêmes avaient été autrefois pour les Francs, et surtout des Slaves, qu'ils « regardaient avec horreur comme une race méchante et fétide, » *fœdissimum et deterrimum genus exhorrebant*. Quant à ces contrées du Midi et de l'Ouest, au delà des Alpes et du Rhin, dont le partage de Verdun les avait séparés, ce n'était pas avec terreur, mais avec convoitise, que leur roi et eux regardaient, comme leurs ancêtres, tantôt cette Italie qui conservait comme un talisman et un gage de puissance, la couronne impériale, tantôt cette rive gauche du Rhin, destinée maintenant à pencher à droite ou à gauche, comme sa population mixte, selon que le vent de la fortune soufflerait d'Orient ou d'Occident; et, comme ce fameux partage n'était peut-être pas définitif, ils n'avaient renoncé de ce côté ni aux habitudes d'invasion d'autrefois ni à toute ambition ultérieure.

Le roi carolingien, Louis dit le Germanique, avait entre les mains, dans son royaume, les mêmes moyens de gouvernement et les mêmes difficultés que ses deux frères

(1) Presb. Ultrajectinus, *Vita Bonifac.*, c. IX. — Rimbert., *Vita Anskarii*, c. XXXVII. — *Translatio S. Pusinnæ*, c. I, script., I, 330, II, 509, 681.

chez eux, à quelques différences de détail près cependant. Sous lui, comme un héritage de l'empire, la double hiérarchie temporelle et spirituelle des comtes ou margraves et des évêques enveloppait d'un réseau ces pays d'antique anarchie. Dans l'accomplissement de sa tâche, il pouvait trouver un concours, mais en même temps un contrôle, dans ces diètes ou assemblées des grands laïques et ecclésiastiques qui, soumises autrefois à Charlemagne, avaient tant pesé sur la destinée de son fils, Louis le Débonnaire.

Dans les affaires temporelles, en effet, l'organisation carolingienne de la justice et de l'heerban, sous les comtes et les margraves, était le cadre d'une justice royale et d'une armée nationale capables d'assurer la tranquillité intérieure et la sécurité extérieure du royaume. L'Eglise germaine, fondée par Boniface, avait été elle aussi fortement constituée sous les Carolingiens. Les siéges épiscopaux, les abbayes pourvues de larges donations y étaient, de plus, investis d'une part d'autorité temporelle très-considérable dans un pays dont on avait longtemps suspecté la foi. La subordination, où son fondateur l'avait mise vis-à-vis de Rome, pouvait la rendre enfin, sous son primat de Mayence, d'autant plus indépendante de la royauté.

Mais le coup porté à l'autorité, dans la personne de l'empereur, ne retomberait-il pas aussi sur les rois ses fils? Agents d'une autorité supérieure, le comte et l'évêque ne seraient-ils pas portés à user de leur pouvoir dans leur propre intérêt; le premier, maître d'un bon fief, le second, d'une bonne donation, ne jugeraient-ils pas pour eux, ne convoqueraient-ils pas pour eux l'heerban? ne viseraient-ils pas à confondre leurs subordonnés avec leurs vassaux ou leurs serfs, leur office public avec leur propriété privée, et à se faire, de dignitaires d'Eglise et

d'officiers royaux, seigneurs terriens ? En un mot, après avoir aidé le roi à renverser l'empire, laisseraient-ils se constituer fortement au-dessus d'eux l'autorité du roi ?

Sans doute, dans ce pays qui n'avait pas subi d'invasion comme la Gaule et l'Italie, les vieilles habitudes d'indépendance originelle des cantons pouvaient défendre la liberté et la propriété des hommes libres. On se rappelle cependant combien grande était déjà, dans l'ancienne Germanie, l'influence des hommes riches et puissants. La conquête que les rois francs et leurs armées à leur tour avaient aussi faite de ces pays, les bénéfices qu'ils y avaient constitués, les colonies qu'ils y avaient établies, tendaient à amener là ce qui se passait ailleurs : l'indépendance de l'aristocratie et l'oppression des hommes libres. Il n'était besoin même d'être évêque ou comte puissant pour viser à cette indépendance et à cette domination locale. L'audacieux ou riche propriétaire qui exerçait le droit de patronage sur ses vassaux, ses colons ou ses serfs, qui leur rendait la justice ou les levait pour la guerre privée, n'était pas moins redoutable quand il n'était point comte; et, quand il le voulait bien, il pouvait usurper un comté, voire un évêché ou une abbaye, en dépit du roi. L'institution, quelque temps conservée, des *missi dominici* suffirait-elle à arrêter ce mouvement? Le roi n'avait-il pas besoin de ces comtes, de ces margraves, de ces seigneurs, contre les ennemis du dehors, contre les Danois, contre les Slaves, contre ses frères peut-être; et pouvait-il s'assurer leurs secours sans fermer les yeux sur leurs usurpations et même sans les y encourager?

Danger plus grand encore en Allemagne! Il y avait eu autrefois chez elle presqu'autant de princes ou ducs puissants, qu'il y avait de peuples différents; en Bavière, en Saxe, en Thuringe, en Allemanie. C'était comme la vieille

tradition de petites royautés nationales dans un royaume qui datait d'hier. Ces antiques institutions tendaient à renaître; elles pouvaient être utiles au roi aussi pour grouper tous les comtes, les seigneurs d'un même peuple, contre l'ennemi du dehors. Il suffisait qu'un comte ou un margrave réunît plusieurs comtés de sa propre autorité ou par l'institution du roi pour devenir un duc, un prince redoutable et puissant. Ainsi devait-il arriver en Saxe et en Bavière où grandirent deux familles féodales; en Allemanie où deux comtes se partagèrent tout le pays. Le roi pouvait trouver là sans doute un moyen d'arrêter le morcellement indéfini du royaume en petites seigneuries. Mais serait-il plus facile de contenir sous son autorité un petit nombre de grands qu'un grand nombre de petits? Tel était pour la royauté le problème.

Le premier roi qui ait régné sur toute l'Allemagne, Louis, contemporain de notre Charles le Chauve, a eu le privilége des éloges des chroniqueurs contemporains de son royaume et surtout des historiens allemands postérieurs. Tous aiment à l'élever au-dessus de ses deux frères d'Italie et de Gaule. Sans croire, avec l'un d'eux, qu'il était « plus fort qu'Hercule et plus agile qu'Ulysse, » nous pouvons nous assurer par sa conduite précédente vis-à-vis de son père, le Débonnaire, et par sa conduite ultérieure, dans son royaume et à l'égard de ses frères et neveux, qu'il ne manquait ni d'habileté, ni surtout de ruse, *animi subtilitate*, bien qu'il n'ait en réalité rien fondé (1). De stature

(1) Ann. Xant., 869. *Ludovicus sapientior et justior ceteris.* — Ep. Emerici : *Virtute vicit Herculem et agilitate Ulixem.* — Regin. Chron. 876. *Ingenio callidissimus, consilio providentissimus.*

moyenne, habitué aux exercices militaires, suffisamment instruit dans les choses séculières et ecclésiastiques (Raban Maure avait été son précepteur), c'était encore un Franc par le costume et les manières, mais un Franc cultivé. Cette origine, il en était fier; on le voit dans les chroniques, il se considérait surtout comme *roi des Francs orientaux* ou de la *Francie orientale*, ainsi que Charles le Chauve l'était de la *Francie occidentale*. C'est pour cela évidemment qu'il quitte la région du Danube, la Bavière, où il s'était cru souvent relégué, et la ville de Ratisbonne qui avait été sa résidence favorite, pour les bords du Rhin et pour le pays des Francs orientaux, la future Franconie, où il possédait au delà du Rhin les villes de Mayence, de Worms et de Spire avec leur territoire riche en vignes qu'il avait tenu à posséder.

C'était bien là, en effet, le centre de la puissance et de la domination franque qui survivait encore dans la Germanie à l'empire. Là était Mayence, la métropole religieuse de la Germanie, qui formait, avec les deux autres villes de Worms et de Spire, une enclave et comme trois têtes de pont sur la rive gauche. La Germanie barbare et convertie recevait encore de ses vainqueurs et de ses convertisseurs son premier nom de royaume, son premier baptême politique. Elle s'appelait d'un peuple plus civilisé, élevé dans la Gaule, la *Francie orientale*. Avec un grand sens, Louis rappelle à la tête de cette métropole Otgar, l'ancien conseiller de Lothaire et son ennemi personnel; et, à la mort de celui-ci, il veut que Raban Maure, son ancien précepteur, le théoricien de l'unité de l'empire, qu'il a bientôt rappelé auprès de lui de sa retraite, lui succède. C'est moins le fait d'un Germain que celui d'un Franc. Auprès de cette capitale religieuse, il choisit sa capitale politique.

La forteresse des Francs, Francfort-sur le-Mein, est désormais sa résidence presque constante; il y bâtit une chapelle en l'honneur de Marie et du Sauveur, comme il en avait élevé une à Ratisbonne, et il lui fait un don de douze métairies royales pour l'entretien de ses prêtres. Ainsi commença, comme une des plus belles résidences royales, une des villes de premier ordre de l'Allemagne (1). Evidemment Louis veut faire de la population franque répandue du Rhin au Fichtelberg, le lien de toute la race germanique, et, de là, peser sur tous et atteindre à toutes ses frontières. Il comprenait que, pour faire un royaume de la *Francie orientale* qui devait être seulement plus tard l'Allemagne (le pays des hommes de toute race), il fallait continuer l'œuvre carolingienne en Germanie, c'est-à-dire la domination franque. C'est en restant Franc que, continuateur de l'œuvre commencée, il dominera et assimilera le mieux toute la race. Voilà les leçons qu'il reçoit de Raban Maure, l'ancien partisan de l'empire franc; et l'histoire, pour être exacte, au lieu du nom de *Louis le Germanique*, lui donnerait plus justement celui de *Louis le Francique*. Nous le désignerons cependant selon l'usage.

Cette politique maintint en effet, assez heureusement d'abord, la tranquillité et la sécurité de ce royaume, non déjà cependant sans quelques concessions. Lothaire avait réveillé chez les Saxons des idées d'indépendance et de séparation. Les hommes libres du pays, révoltés contre les nobles, avaient formé une association secrète *(Stellinga)* pour la restauration de leur ancien Etat. C'était aussi comme

(1) Reginonis chronic. 876 *(Script.*, 588). *Hludovicus apud Francofurtium principalem sedem orientalis regni residebat.*

une dernière résistance nationale. Louis, aidé de Ludolf, fils d'Egbert, déjà si dévoué au conquérant de la Saxe et chef des Ethelings ou nobles, battit les rebelles, les *frilings*, et leur montra, par un grand carnage, qu'il n'avait pas oublié, pour les contenir, le secret de Charlemagne (1). Cent quarante-deux furent décapités, douze pendus. Louis n'était-il pas toujours le successeur du conquérant franc? La répression de ces velléités était d'autant plus importante que cette fermentation du vieux levain odinique des Saxons pouvait encourager contre l'empire les païens du voisinage, Danois et Slaves, mal contenus par les Marches chrétiennes que les troubles du règne de Louis le Débonnaire avaient ébranlées. Louis le Germanique eut bientôt l'occasion de s'en apercevoir.

Pendant les dernières années de Louis le Débonnaire, sur la frontière du nord, le roi chrétien Hérold avait été chassé par un de ses parents, Horich. Lothaire lui avait donné pour refuge l'île de Walcheren, en Frise; mais les païens ne s'étaient bientôt plus arrêtés là. En 845, dans les eaux de l'Elbe, apparaît une flotte de païens nordmanns sous leur roi Horich, au milieu des Nordalbingiens. En un moment, Hambourg est entouré, isolé des défenseurs qu'il aurait pu trouver dans le canton nordalbingien, et son chef, Bernard, surpris. Le missionnaire archevêque, Ansca ou Anscaire, essaie vainement d'opposer, derrière les murailles, les habitants aux pirates; il est obligé de s'enfuir avec les ornements de son église; les barbares s'emparent de la ville, brûlent la chapelle nouvellement bâtie, et renversent

(1) Nithard, *Hist.*, I, IV, c. VI. *Eodem etiam tempore, Stellinga in Saxonia contra dominos suos iterum rebellarunt. Sed prælio commisso nimia cæde prostrati sunt.*

les maisons et les murailles (1). Telles furent les ruines faites et la terreur répandue par ces forbans, que cet homme courageux, après leur départ, n'osa point revenir dans sa résidence. Repoussé par l'évêque de Brême, il n'eut, pour reposer sa tête, que l'asile, à lui offert par une vieille et pauvre veuve, Ikia, qui lui fit bâtir une chapelle où il déposa les livres et les ornements saints ainsi que les reliques qu'il avait sauvés.

Louis le Germanique lui-même, après avoir apparu sur la frontière danoise, se contenta de redemander à Horich, dans sa diète de Paderborn, les captifs chrétiens, et il n'osa point conserver le poste avancé du christianisme jeté par son père au delà de l'Elbe. Il attendit, jusqu'en 847, la mort de l'évêque de Brême pour transporter avec saint Ansca, dans cette ville, le siége métropolitain menacé par les pirates. On constate même que, depuis la diète de Paderborn, Louis ne mit plus qu'une fois le pied en Saxe, en 852, pour réclamer quelques biens impériaux usurpés. Il parut laisser la défense du pays aux soins du fils d'Egbert, Ludolf, comte d'Ostphalie ; car il lui abandonna la défense de la Marche du nord avec une sorte d'indépendance et fraya ainsi la voie au rétablissement de la dignité ducale qui devait appartenir dans ce pays à ses descendants (2).

Comme roi de Bavière, Louis prit plus de soin de la frontière de l'Est contre les Slaves. Il avait chargé certain Thaculf, comte de Thuringe, de surveiller les Sorbes entre l'Elbe et la Saale, et les Daleminziens sur la Mulde, et Ernest, comte du Nordgau, dans la Bavière septentrionale, de

(1) Prud. Trec. 845. *Normannorum rex Horicus, etc.* — (2) Annales Xant., 866. *Liudolfus comes a septentrione, etc.*

contenir les Tscheches de la Bohême et ceux de la Moravie. Un jour, quatorze petits chefs, grâce à eux, viennent du fond de la Bohême recevoir le baptême à Ratisbonne, dont le ressort s'étendit jusque-là. Louis le Germanique lui-même, en 846 et 847, fait une expédition chez les Moraves où commençaient à s'élever les églises de bois d'Ollmutz et de Brünn, et leur donne pour prince un sien neveu du nom de Rastizlas. Bientôt celui-ci se pose en rebelle, et encourage aussi la résistance du duc des Tscheches ou Bohêmes. Louis fait contre eux plusieurs expéditions et détruit les forteresses de bois, derrière lesquelles les barbares voulaient, dans un pays montueux, abriter leur indépendance. Mais par deux fois cette cohue de Thuringiens, d'Alamans, de Bavarois, toujours prêts au pillage *(ad rapinam properantibus)* et ne reconnaissant aucune loi, est détruite sur les frontières (1). Elle ne valait pas beaucoup mieux que ces barbares. Le comte Thaculf, en retour des services qu'il rendit contre les Sorbes, parut relever au moins l'ancien duché de Thuringe détruit depuis les Mérovingiens et le comte Ernest exerça une grande autorité même sur toute la Marche orientale (Osterland) où il protégeait les missions continuées avec peine par les évêques de Salzbourg et de Passau. La chute de l'empire carolingien a évidemment ébranlé les frontières orientales de l'Allemagne.

(1) *Miracula sancti Martialis episcopi*, c. XXVII (*Bollund.*, juin, t. V, 558).

II

Lothaire II, la rive gauche du Rhin entre l'Allemagne et la France.

La plus grande préoccupation de Louis, comme de ses deux frères Lothaire et Charles, est cependant, on peut le dire, toute carolingienne, franque et sociale. Les trois frères ont de fréquentes réunions pour conserver entr'eux la paix, se prêter secours en cas de nécessité, et maintenir ou modifier, selon les besoins du temps, le pacte de *fraternité* qui sauve les restes de la constitution carolingienne. Il semble qu'ils aient encore besoin pour les protéger de l'ombre de l'empire. Les conventions qu'ils font particulièrement dans les deux assemblées tenues à Mersen, en 847 et en 852, et qui sont applicables aux trois royaumes, sont remarquables sous ce rapport. On avait pu croire, quelque temps, que Lothaire conserverait de son ancienne ambition le désir d'une certaine supériorité sur ses frères. La dignité de primat de la Gaule et de la Germanie qu'il avait obtenue du pape Sergius pour son oncle Drogon, l'archevêque de Metz, sa capitale du Nord, semblait l'indiquer. Ce fut un titre vain. Les dangers communs du dehors et du dedans rapprochèrent les fils de Louis le Débonnaire devenus des rois égaux en puissance, *pares*. Ils ne semblent préoccupés, comme tels, selon l'expression des monuments, et ainsi qu'il convient à un frère vis à-vis d'un frère, *sicut frater fratri per rectum facere debet*, qu'à veiller en commun avec leurs

évêques et leurs fidèles, au dedans et au dehors, *intra et extra*, au bien de l'Etat, du royaume commun, de la patrie commune, c'est-à-dire de l'empire chrétien, civilisé, qui est l'héritage de leur famille. Si quelques sujets de discorde menacent de les diviser, c'est sur le vieux territoire carolingien, à Mersen, non loin de Maëstricht, qu'ils les oublient d'abord; là ils se jurent de ne point se débaucher leurs fidèles, comme autrefois les petits-fils de Clovis à Andlau; là ils se garantissent à eux et à leurs neveux leurs possessions réciproques, se promettent mutuellement secours contre leurs ennemis communs, les Nordmanns, par exemple; de là enfin, ils envoient encore, comme au temps de Charlemagne, des messagers de concorde et de paix dans tout l'empire (1).

Ces petits-fils de Charlemagne, même après avoir détruit l'empire chrétien, ils sont encore sous le joug bienfaisant de l'Eglise! Dans leurs querelles qui s'agitent sur un bien plus vaste théâtre, on les voit moins âpres à la lutte, plus dociles à la voix de la raison que les Francs-Mérovingiens; leur humeur est moins sauvage, leurs vices sont moins affreux. Si la décadence carolingienne paraît plus lamentable par le sentiment d'une aussi grande chute, du moins l'adoucissement des mœurs la rend moins effroyable que la décadence mérovingienne. Le ferment barbare et germain a commencé à perdre de sa violence originelle à travers les siècles et sous l'action du christianisme. On s'en aperçut encore mieux lorsque la mort de Lothaire faillit remettre en question le célèbre traité de Verdun.

(1) *Conventus apud Marsnam. Ann.* 347, 351. — Walter, III. p. 33. 36, 37, 38. — Pertz, *Ann. Bertin.*, p. 2, t. I. Voir la thèse de M. Faugeron. *De fraternitate seu colloquiis inter filios et nepotes Illudovici Pii*, 1858.

Le fils aîné de Louis le Débonnaire, chargé d'années et de remords, Lothaire, avait quitté le monde avant la vie, et s'était retiré depuis plusieurs mois au monastère de Prüm dans une des solitudes boisées de l'Eifel, sur la rive gauche du Rhin, quand il mourut, à la fin de l'année 855. Avec lui, le soleil déclinant de l'empire carolingien semblait encore s'abaisser dans les nuages du couchant. Le titre déjà vain d'empereur, Lothaire le laissait à son fils nommé aussi Louis, mais résidant au delà des Alpes en Italie; et, de son royaume brisé en trois tronçons, l'un de ses autres fils Charles, le second, recevait la vallée du Rhône, comme royaume de Provence, et le troisième, qui portait son nom, Lothaire II, recueillait la rive gauche du Rhin, la vieille Austrasie, mais combien amoindrie et surtout déchue! Ce partage eut lieu à Orbe, avec l'assentiment des fidèles et des évêques, non loin du lac de Neufchâtel; et il ajoutait encore, on le comprend, aux causes de faiblesse et de dissolution de ce qui restait de l'empire.

Lothaire Ier avait joint la vallée du Rhône au pays héroïque des Francs; il avait pu se faire illusion et chercher à tenir parfois la balance égale entre ses deux frères, Louis le Germanique et Charles le Chauve, dans des diètes qu'il tenait chez eux (1). Il séparait les pays germains des pays latins et la future Allemagne de la future France. On l'avait vu ainsi faire alliance dans une diète, à Valenciennes, avec Charles le Chauve contre les Nordmanns (854), et s'efforcer dans une autre, à Liége, de réconcilier ses deux frères de la Francie orientale et de la Francie occidentale, souvent en

(1) *Ann. de S. Bertin*, 853. — Pertz., t. I. Walter, t. III, p. 51. Rodolf, Fuld., Prudentii *ann.* 857, 858.

désaccord. Mais maintenant, sans annexe, et comme resserré entre ses deux puissans voisins, le petit royaume de son fils, entre Meuse et Rhin, ne semblait plus être qu'un objet de convoitise et comme le théâtre désigné à l'avance de l'ambition et des rivalités de ses deux oncles, maîtres de deux États puissants. Cette héroïque rive gauche du Rhin, qui avait porté la première le nom de Francie, à peine le conservait-elle maintenant, puisque la Germanie et la Gaule le lui ravissaient. Sa capitale, Metz, après la mort de Drogon, n'aura plus de primat. Flottante et indécise, ne comptant plus sur elle-même depuis qu'elle ne commande plus, elle se résignera au nom qu'on lui donne en ne songeant qu'à son maître, celui de royaume de Lothaire ou *Lotherregne* qui deviendra plus tard, en s'altérant encore, celui de Lotharingie et de Lorraine.

Les chroniques allemandes enregistrent à la fin de 857 et au commencement de 858 des événements extraordinaires qui remplissent les imaginations de sinistres pressentiments. Un terrible coup de tonnerre tue dans l'église de Saint-Pierre, à Cologne, trois personnes et en rend sourdes sept autres. A Trèves, pendant un orage qui faisait du jour presque la nuit, le peuple pressé dans la cathédrale autour de son archevêque, Thietgaud, croit voir un chien d'une énorme grandeur courir vers l'autel et s'enfouir dans la terre; enfin un tremblement de terre ébranle la ville de Mayence et les environs. Ces sinistres pressentiments ne furent que trop tôt justifiés pour les crédules.

Le nouveau jeune roi du Rhin, Lothaire II, chercha à s'affermir dans son petit royaume, en se faisant admettre comme neveu dans l'alliance fraternelle, à Coblentz, par son oncle Louis et, à Mersen, par son oncle Charles, pour le profit commun, *communi profectu*, et pour le salut de son

royaume et de ses fidèles, *regni et fidelium nostrorum salvamento* (1). Mais quelle était la solidité et la sincérité de ces fraternels traités? Charles le Chauve était occupé, en 858, à défendre contre les pirates Nordmanns la ville de Paris, autrefois la gloire de la Neustrie, et l'entrepôt des peuples, par ses richesses et la fertilité de son sol *(nobile caput, quondam opibus fertilitate soli, emporium populorum)*; et voici que Louis le Germanique toujours remuant, appelé par quelques seigneurs et évêques, par Venilo (2), évêque de Sens, entr'autres, dans la Francie occidentale, et poussé, dit Réginon, par l'insatiable avidité naturelle aux puissants *(ut animi regum avidi et semper inexplebiles)*, traverse tout à coup le Rhin, l'Alsace, sur le territoire de Lothaire II, et arrive jusqu'à Brienne, sur l'Aube. Le grand évêque français de Reims, Hincmar, ne peut l'arrêter par ses prières. La faible et douteuse armée de Charles le Chauve, revenu de la Seine, est impuissante; Louis le Germanique, l'instigateur de tant de révoltes contre l'empereur, son père, veut-il refaire l'empire? Déjà, il date de l'année 858 les actes qu'il accomplit dans son nouveau royaume; il distribue à son gré les comtés, les abbayes et les biens royaux, et se fait prêter serment par les fidèles de son frère.

L'archevêque de Reims, Hincmar, appuyé sur l'Église de la Francie occidentale, sauva le royaume de Charles le Chauve de cette nouvelle invasion germanique. Abandonné

(1) Rodolfi *Annales Fuldenses, anno* 857, Pertz, t. I. — Walter. *l. c.* p. 76, 77, 78. — (2) *Prudentii ann.* 856. — *Comites fere omnes ex regno Karli regis adversus eum conjurant invitantes Ludovicum ad suum consilium perficiendum,* 858; *quem per quinque annos invitaverant, adducunt.*

de ses fidèles, le roi Charles s'était réfugié en Bourgogne. Hincmar, soutenu des évêques de Rouen et de Châlons, rassemble, à Attigny, un grand nombre de prélats restés fidèles à sa cause, et y rédige une lettre, véritable manifeste de toute l'Église de France et du peuple qui vivait souvent alors plus heureux sous la protection du clergé que sous celle des seigneurs. Cette pièce remarquable rappelait à celui qui se croyait déjà maître de la Francie occidentale, les guerres parricides qui, sous Louis le Débonnaire, avaient énervé l'empire, et, en le livrant à l'ambition des grands, en avaient fait la proie des païens. « Son devoir de roi, disait-elle, était de maintenir l'union et la paix dans l'empire chrétien et non d'y semer la discorde ; n'avait-il pas assez à faire déjà de combattre contre les ennemis de Dieu et de l'Église, puisque ceux qui avaient dans le royaume les plus grands honneurs *(amplos honores)* négligeaient ce devoir? Louis, le roi de la Francie orientale, sommait le clergé de la vieille Gaule d'avoir à le reconnaître! Mais, on avait laissé tomber l'empire. Pourquoi le refaire? N'était-ce pas pure ambition et convoitise? Si Dieu entre les mains duquel était le salut de l'Église, avait résolu de confier la Gaule à Louis, le clergé sans doute s'efforcerait de lui prêter son concours. Mais les évêques de Gaule révéraient en Charles le Chauve, non pas seulement leur seigneur, mais l'oint de Dieu, celui qui avait été solennellement sacré ; et ils n'étaient point de ces vassaux qui transportent capricieusement comme des laïques leurs hommages au premier venu. » La pièce se terminait par ces paroles qui faisaient allusion à la tourbe remuante et avide qui encourageait le nouveau prince : « O roi, ne tiens pas compte de ce que disent des misérables et des hommes de rien *(fellones atque ignobiles)*. Fais ce que nous te disons ;

car c'est avec nos ancêtres et non avec ceux de ces hommes, que Charlemagne a édifié cet empire (1). » Voilà ce que l'Église franco-gauloise, inspirée par une sorte d'instinct national et une culture supérieure, répondait à la Germanie sauvage qui voulait refaire l'empire après l'avoir détruit. Elle méritait ce jour-là qu'on dît plus tard d'elle que la France était un royaume constituée par les évêques. Elle avait trouvé contre les nouvelles menaces de l'invasion allemande la première expression du patriotisme français.

Heureusement l'Eglise n'était pas seulement une puissance morale en Gaule. Parmi les seigneurs de la Francie occidentale, plusieurs, voyant Louis récompenser surtout les Germains, sentaient qu'ils étaient dupes, et ils revenaient déjà à Charles le Chauve (2). Celui-ci profita habilement de ces circonstances. Le jour de l'Épiphanie de l'année 859, il prit à Auxerre les reliques de saint Germain ; et, groupant sous ce patronage les vassaux de l'Église et les seigneurs qui lui revenaient, il alla près de Laon offrir la bataille à son frère qui ne se trouva pas en force et qui jugea prudent de se dérober par la fuite à une défaite. Une guerre s'en suivrait-elle entre les deux frères, entre les deux peuples ? Le roi Lothaire II, qui avait été de l'un à l'autre, selon les oscillations de la fortune, et dont le territoire entre la Meuse et le Rhin eût servi sans doute de champ de bataille, s'employa au moins à rapprocher les deux adversaires.

(1) *Epistola synodi Carisiacens.* Walter, *corpus Juris Germ.*, III, 79. — Hincmar, opp., II, 126, cap. VI, 15. *Nos episcopi... non sumus hujusmodi homines ut sicut homines seculares in vassallatico debeamus nos cuitibet commendare.* — (2) Reginon. Chron. : *Principes qui nunc in regnum introduxerant videntes quod longe aliter incederet erga eos quam existimaverant plenitudine facti ad Carolum revertuntur.*

A son instigation, le 28 mai 859, les principaux prélats des royaumes de Lothaire et de Charles, entr'autres Hincmar, archevêque de Reims, Gunther, archevêque de Cologne, et l'archevêque de Rouen se réunirent à Metz et sommèrent Louis, par envoyés, de faire amende honorable pour les excès qu'il avait commis dans le royaume de son frère, et de revenir à la paix faite autrefois par les princes carolingiens à Mersen (1). Louis se rendit pour traiter avec son frère et son neveu à Worms et à Strasbourg, sur les bords du Rhin, comme si l'on sentait d'instinct qu'il y avait là la vraie limite future de deux grands peuples. Le pape Nicolas Ier et le roi d'Italie, nommé aussi Louis, qui portait le titre vain d'empereur, intervinrent. Enfin au commencement de 860, le congrès des trois rois, accompagnés des principaux de leurs seigneurs et de leurs évêques, pour achever cette tâche difficile se réunirent dans l'église de saint Castor, à Coblentz; et là les trois princes se jurèrent concorde et amitié et se promirent mutuellement leurs secours sincères pour la défense de leurs royaumes. Les termes de la convention de Mersen de 851 furent relus et confirmés. La paix fut annoncée en langue romane et en langue germanique par des *missi* dans les trois royaumes; une amnistie effaça les fautes passées, confirma leurs propriétés aux grands à la condition du serment envers leur roi; et des décrets essayèrent de pourvoir, selon l'habitude, à la sécurité de l'Église et à la répression des meurtres et du brigandage (2).

C'était une défaite morale pour Louis de Germanie. Le

(1) *Episcoporum legatio : Pro seditione et excessibus in regno fratris sui Karoli perpetratis.* Walter, t. III. 98. — (2) Walter, t. III, p. 111-117. *Prudentii ann.* 860.

traité de Verdun était confirmé. Le roi Lothaire II, qui s'était assez habilement conduit dans cette affaire, semblait appelé à jouer le rôle d'arbitre, de gardien des traités conclus, comme possesseur du pays limitrophe de deux grands peuples désormais séparés, mais, on le voit, déjà jaloux. Il perdit cet avantage en tombant dans un péché familier à tous ces rois sortis des forêts germaines.

III

Affaire de Waldrade. — Le pape Nicolas Ier en Allemagne.

Comme son père Lothaire Ier, qui était mort encore jeune des suites de ses désordres, le jeune Lothaire ne menait pas une vie exemplaire.

Pendant sa jeunesse, il avait contracté, avec une certaine Waldrade, une union que l'Eglise n'avait pas consacrée. A son avènement, il fit un mariage politique et canonique avec Teutberge, la fille d'un comte puissant dans le Valais. Mais Waldrade n'avait pas, cependant, perdu ses droits antérieurs à l'affection du roi; elle le fit bien sentir à la nouvelle épouse. Celle-ci, répudiée une première fois, comme ayant manqué à la foi conjugale, et réintégrée au palais, à la suite d'un jugement de Dieu par l'eau bouillante qui lui avait été favorable, fut enfin obligée, par de mauvais traitements, de s'avouer coupable d'inceste et jetée dans un cloître. Deux archevêques, celui de Cologne, un intrigant, et celui de Trèves, un sot, s'étaient faits les hon-

teux instruments du roi. Dans deux synodes, tenus à Aix-la-Chapelle, et où assistèrent des évêques même des royaumes voisins, la condamnation fut confirmée, le divorce prononcé, au risque de faire retomber sur Lothaire la honte reprochée à Teutberge. Ce n'était point assez; Waldrade avait sur Teutberge l'avantage d'avoir des enfants. Victorieuse dans cette lutte, elle voulait faire légitimer ses fautes et ses enfants pour assurer à ceux-ci la succession paternelle. Rien ne coûtait plus à Lothaire; il offrait le Valais et Genève à son frère Louis, roi d'Italie, l'Alsace à son oncle Louis de Germanie, pour les gagner à sa cause C'était beaucoup risquer. Tout allait être, cependant, consommé.

Le grand évêque et ministre de Charles le Chauve, Hincmar, dans l'intérêt, soit des principes, soit de Charles le Chauve qui pouvait hériter de Lothaire sans enfants, protesta, le premier, contre les iniquités de la procédure qui avait sacrifié Teutberge; il la recueillit dans son diocèse, quand elle s'enfuit de son couvent, et appela l'attention de toute l'Eglise et de tous les chrétiens sur ce scandale. On voit les grands intérêts politiques et religieux que cachait cette affaire, si simple en apparence, de divorce. Lothaire se raidit et crut pouvoir passer outre. Il réunit, à Aix-la-Chapelle, un nouveau concile qui l'autorisa, soit docilité, soit esprit national, à se remarier; il couronna Waldrade comme légitime reine et il mit le comble à sa victoire en obtenant de se faire admettre, à Sablonnières, dans un nouveau congrès tenu par ses deux frères de la Francie orientale et de la Francie occidentale, pour la tranquillité de la chrétienté. Son bonheur vint se heurter, tout à coup, contre une puissance qu'il avait cru ménager assez pour se la rendre favorable, mais qui n'avait attendu qu'un moment

opportun pour le rappeler à l'observation des lois de l'Eglise.

La division de l'empire et, en général, la faiblesse des rois qui se l'étaient partagé étaient favorables à la puissance qui semblait, cependant, bien oubliée, du Saint-Siége. Un pape, Nicolas Ier, consacré le 24 avril 858, la releva tout à coup, en renouant, avec moins de grandeur et de prudence peut-être, mais avec énergie, au neuvième siècle, la tradition à peu près interrompue depuis saint Grégoire le Grand. Il avait déjà ramené à l'obédience l'archevêque de Ravenne la vieille rivale de Rome, qui s'en était écarté, malgré l'empereur Louis d'Italie. Il ne craignait pas d'entrer en lutte avec l'empereur d'Orient, Michel Bardane, et le patriarche intrus, Photius, qui avaient éloigné du siége de Constantinople son légitime possesseur, Ignatius. C'était, dit la chronique de Reginon, « un nouvel Elie. » Au synode constantinopolitain, qui prenait parti pour son empereur et pour Photius, il opposait, en 863, le concile de Latran, sans crainte du schisme que des différences, déjà assez sensibles, d'usage, de discipline et même de dogme pouvaient faire sortir de ce conflit. Comment ce pape aurait-il reculé devant un petit roi de Lorraine et quelques synodes provinciaux? Le nouveau pape avait, avec les Fausses décrétales sous la main, la loi et les prophètes. Un intérêt politique, peut-être, le poussa encore. Le roi de Provence, frère de Lothaire II et de Louis d'Italie, était mort; les deux frères étaient convenus de partager cet héritage. Mais Louis l'empereur se défiait des droits que Lothaire II avait prétendu conférer aux fils de Waldrade.

Deux légats, en 863, vinrent, de Rome à Metz, ouvrir un synode pour instruire l'affaire. Circonvenus, manquant d'énergie, ne trouvant point d'appui dans la présence de

quelques évêques des autres royaumes, ils virent ce synode confirmer les résolutions des précédents. Mais Nicolas Ier n'était pas homme à reculer. Le succès des *décrétales* d'Isidore dans l'Eglise le portait. Il rassembla un synode à Latran cette fois, y fit comparaître les archevêques de Cologne et de Trèves, meneurs de toute l'affaire, les suspendit de leurs fonctions, cassa les décrets d'Aix-la-Chapelle, menaça d'excommunication le roi de Lotharingie, s'il ne renvoyait Waldrade pour reprendre sa femme légitime, et offrit le pardon à tous ceux qui, ayant participé au scandale, feraient soumission. Les deux archevêques lorrains, surpris par ce coup de foudre, s'adressèrent à l'empereur Louis d'Italie et essayèrent d'intéresser l'indépendance des évêques et des souverains à leur cause. L'empereur Louis, gagné un instant par Lothaire, et oubliant ses intérêts, fit un déploiement de troupes à Rome pour peser sur le pape. Nicolas resta inébranlable dans ses résolutions, réfugié près de l'autel de la basilique de Saint-Pierre. L'Eglise, l'opinion publique étaient pour lui. Louis le Germanique et Charles le Chauve aimaient mieux voir Lothaire avec une femme sans enfants. L'empereur Louis, effrayé, abandonne Rome. Lothaire lui-même, qui achetait alors la retraite des Nordmanns de la Frise, se vit abandonné par ses évêques, et fut enfin obligé de reprendre sa femme Teutberge, réhabilitée par un nouveau synode. Les rechutes et les repentirs qui conduisirent enfin ce prince à Rome comme un pénitent à la fin de ses jours achevèrent de dégrader en lui la royauté carolingienne. Pour prix de son repentir et de ses riches cadeaux, le pape lui remettait, avec la communion, au mont Cassin, un manteau de laine, un rameau de palmier et une houlette.

C'était un temps favorable partout à la puissance de l'E-

glise que l'époque de cette décadence carolingienne à la fin du neuvième siècle. On a vu que l'archevêque Hincmar était le vrai roi de la France qu'il avait conservée à Charles le Chauve. L'archevêque de Mayence, Luitbert, archichancelier et archichapelain de Louis le Germanique, directeur des affaires politiques et ecclésiastiques, qui « savait aussi bien défendre sa foi la Bible en main que son autorité l'épée au poing, » jouait presque le même rôle en Germanie. L'esprit politique abandonnait les rois. L'esprit chrétien, qui survivait dans l'Eglise à l'empire, inspirait et soutenait ses chefs. Nicolas Ier fit la seule chose qui fût à la fois grande et chrétienne alors en Germanie. Préoccupé surtout des démêlés communs à l'ancien empire, Louis avait négligé la défense de ses frontières de l'Est et il s'en prenait à l'un de ses plus fidèles serviteurs, Ernest, comte du Nordgau bavarois, de la faiblesse de la Marche de Bohême. Il le faisait comparaître à Ratisbonne devant une diète et le dépouillait de ses dignités et biens, au risque de mécontenter son propre fils Karloman, gendre de celui-ci, qui menaçait déjà de lui infliger les douleurs qu'il avait fait subir lui-même à son père; et, dans son embarras, connaissant d'expérience ces misères, *in talibus experientia prudens*, il resserrait, à Thousey, en 865, l'alliance qu'il avait déjà faite avec Charles le Chauve pour se défendre l'un l'autre et « maintenir leurs fils dans l'obéissance où il convient toujours aux enfants d'être vis-à-vis de leurs pères et seigneurs (1). »

Plus heureux et plus habile, le pape Nicolas Ier étend le

(1) Pactum Tusiacense, c. IV. *Filiis nostris qui ita fideliter nobis subditi et obedientes fuerent sicut filii patribus et suis senioribus esse debent*

christianisme et sa puissance spirituelle au sud-est de l'Allemagne, dans ces contrées du moyen Danube où la barbarie pouvait faire courir de nouveaux dangers à la chrétienté. En encourageant les missions dans la Carinthie rattachée au royaume et dans la Pannonie indépendante, il dispute au paganisme les Slovènes encore barbares au milieu de leurs marais à peine interrompus par quelques forteresses de bois et de terre. Il excite le zèle des évêques de Salzbourg ou de Passau, tandis que les margraves de l'Osterland (Autriche) chancellent; et parmi les races slaves, que cherche à convertir aussi la propagande orientale de Byzance, il tient ferme le drapeau de l'Eglise latine (1).

Deux apôtres byzantins, Cyrille et Méthodius, venaient d'apporter chez les Tchèches et les Moraves, qui repoussaient avec énergie tout ce qui leur venait de l'Allemagne, derrière la forêt de Bohême, un alphabet et une écriture, et ils commençaient à les discipliner, comme autrefois Ulphilas, au quatrième siècle, avait fait des Goths. On comprend quels succès ils pouvaient avoir chez les Moraves, chez les barbares, en leur enseignant le christianisme dans leur langue. Le pape Nicolas, instruit de ces progrès, appelle les deux apôtres à Rome, en 867, et rattache l'organisation de ces nouvelles chrétientés à l'Eglise latine. Chez une peuplade plus barbare encore de l'Est, celle des Bulgares, dans les marais de la Theiss, le khan, Bogoris, converti par sa sœur autrefois en otage à Constantinople, avait pour parrain l'empereur d'Orient, Michel, et pour instituteur dans la foi le patriarche Photius. Il ne pouvait se reconnaître cependant au milieu des contradictions des

(1) *Conversio Carentanorum*, c. IX, 11, 12 (*Script.*, XI, II).

Grecs, des Arméniens et des Juifs qui remplissaient sa cour barbare. Louis de Germanie, au moins cette fois, lui sert d'intermédiaire auprès de Rome à laquelle il demande la vérité. A deux évêques romains, Louis adjoint le savant évêque de Passau, Ermerich, avec force vases sacrés, ornements et livres d'église en guise de présents. Les saints personnages et les présents sont reçus avec de grands honneurs. On accourt se faire baptiser, et Bogoris, en saisissant sa chevelure d'un geste symbolique, se proclame le serviteur, après Dieu, de saint Pierre et de son successeur (867) (1).

C'était un grand échec pour l'empereur et pour l'Eglise d'Orient. Tout l'Occident retentissait du bruit de cette pêche miraculeuse faite par le Saint-Siége en pleine barbarie. Le patriarche Photius voulait une revanche. D'une question de personne, sa querelle avec le pape était devenue, en s'envenimant, une question de doctrine et de discipline. La tonsure, le jeûne, le mariage des prêtres, la liturgie, le Saint-Esprit étaient autant de sujets de conflit. Soutenu par son empereur, alors Michel, Photius réunit un synode à Constantinople, y fait prononcer, après un acte d'accusation en règle, la déposition de Nicolas Ier, et expédie l'acte du synode au roi de Germanie, Louis, et à toute l'Eglise franque, avec toutes sortes de flatteries, pour les décider à faire exécuter sa sentence. Sur une lettre circulaire de Nicolas Ier, Hincmar de Reims, au nom du clergé de Gaule, réfute les attaques de l'Eglise grecque ; l'arche-

(1) Wittenbach. *Beitrage zur Gesch. der Christ. Kirche in Maherm und Bœhmen.* Vienne, 1849. *Vita Methodii; Vita Constantini.* — *Vita Nicolai;* Anastasius. Mansi XVI, 11. *Responsa Nicolai Papæ* (XV, 401, 433).

vêque de Mayence, Luitbert, avec l'assentiment de Louis le Germanique, rassemble tous les évêques de l'Eglise allemande à Worms, en mai 868, y condamne ce qu'il appelle les sottises grecques *(ineptias Græcorum)*, et proclame hors de discussion la primatie de Pierre et la légitimité de Nicolas Ier.

Une révolution à Constantinople, qui renversa l'empereur Michel et jeta Photius en prison, acheva comme par miracle la victoire de l'Eglise latine; et Nicolas Ier put mourir en paix la même année, comme s'expriment les hommes du temps, avec le renom « d'un Moïse, d'un homme vraiment apostolique, d'un défenseur du Christ, et, d'après son nom même, d'un dompteur de peuples *(Nicolaos, victor populorum)*. » « Depuis Grégoire le Grand, nul, disait un chroniqueur allemand, Régino, ne lui fut comparable. Il commanda aux tyrans et jouit d'une autorité semblable à celle d'un maître de l'univers; » et il en avait usé pour le bien. Il avait fait courber la tête à un roi sous ses arrêts, amené les Bulgares, pour un temps, à l'Eglise latine, déposé des évêques, renversé Photius. C'est l'empereur de la foi en Occident. Il mérite une place entre saint Grégoire le Grand et Grégoire VII, qu'il rattache l'un à l'autre, du septième au onzième siècle. Il n'était pas inutile de le rappeler, surtout dans une histoire de l'Allemagne (1).

(1) *Mansi* (XV, 367). — *Hincmari opera* II. 809. — Dachery, *spicilegium*; VII, 1, 117. — *Ann. Fuld.*, 868. — *Synodus apud Wormatiam.* — *Ann. Xant.*, 868. — Epist. Luitberti; *Nicolaus vir apostolici vigoris juxta nomen suum victor populorum beatissimus.* — *Regino anno*, 868.

IV

Le traité de Mersen, 870, vraie origine de la séparation de l'Allemagne et de la France

La mort du roi Lothaire II, en 869, ramena l'attention, des affaires ecclésiastiques qui prenaient tant de place dans ce temps, à de graves intérêts politiqnes. La condamnation de Waldrade, contre laquelle celui-ci protesta jusqu'à la fin, n'ayant point été levée, son royaume se trouvait sans héritiers directs. Il devait être, dans ces temps de violence, au premier occupant. Louis le Germanique était alors malade à Ratisbonne. Il venait de régler ses affaires avec ses trois fils, pour être en paix avec eux. Car il n'est tels que ces fils de la Germanie pour ne savoir attendre l'héritage de lenr père. Dépouiller, saisir le vivant, c'est leur tradition. Karloman reçut ainsi, en sous-ordre cependant, la Bavière ; Louis, qui avait le nom de son père, la Saxe, et Karl l'Allemanie, chacun d'eux ayant été marié avantageusement dans ces provinces. Le vieux Louis ne s'était réservé que la haute main et la disposition des fiefs et évêchés. Pendant que la Germanie était occupée de ces soins, un certain nombre d'évêques et de seigneurs du Lotherrègne se rendirent auprès de Charles le Chauve, à Attigny, et l'invitèrent à venir prendre possession de l'héritage vacant et à se faire couronner à Metz sa capitale.

Le Rhin servait alors évidemment de barrière entre les

races; et les peuples de la rive gauche inclinaient, au midi surtout, du côté de la France. Sous les Romains, sous les Mérovingiens et sous les Carolingiens, il y avait toujours eu communauté entre les intérêts de ce pays et la future France, hostilité au contraire contre ceux qui occupaient la rive droite du Rhin. La langue et la race, d'ailleurs alors très-mêlées, n'y faisaient rien. Le choix de la ville de Metz pour capitale prouvait encore plus que ce petit royaume penchait alors beaucoup plus vers la France que vers la Germanie. Charles le Chauve délibéra quelque temps; le célèbre archevêque Hincmar lui conseilla de se hâter. Il partit en effet le 9 septembre 869. L'évêque de Metz, Adventius, en présence des évêques de Verdun, de Toul, et d'une grande foule, le reçut, dans l'église de Saint-Etienne, comme roi choisi de Dieu; et Hincmar, après avoir prononcé un discours où il parlait de l'antique union des métropoles de Metz et de Reims, dans le gouvernement ecclésiastique du nord de la Gaule, dans la Belgique, oignit et couronna Charles « comme roi et successeur de Louis le Pieux et de Clovis (1). »

Nul doute que l'archevêque de Reims n'eût pour lui, en parlant ainsi, la vieille tradition romaine, ecclésiastique et gallo-franque. Cependant cette prise de possession n'était pas d'accord avec la tradition germaine du partage égal des biens même entre les ascendants et parents, à défaut d'enfants. Charles venait de recevoir l'hommage des comtes d'Alsace; il se donnait le plaisir de chasser dans la forêt des Ardennes, quand il reçut deux envoyés de son frère,

(1) Ann. Fuld., 869. — Hincmar, 869. *Plures saniori consilio regi mandaverunt ut quantocius commode posset usque Mettis properare satageret.*

Louis le Germanique, et de son neveu, l'empereur Louis d'Italie. Le second, soutenu par une lettre du pape, réclamait l'héritage entier de son frère; le premier en voulait la moitié en vertu des conventions précédentes faites dans une des fréquentes entrevues qu'il avait eues avec Charles. Louis le Germanique fit acte même de souveraineté sur le territoire contesté, en donnant ordre à l'archevêque Luitbert de Mayence de faire élire un de ses partisans, Willibert, à l'archevêché de Cologne. Charles le Chauve donna de bonnes paroles aux envoyés de ses parents, et, continuant à prendre possession de son nouveau royaume, il pénétra jusqu'à Aix-la-Chapelle où il fut encore accueilli, dit un contemporain, par un grand concours de peuple *(ubi multo plures ad eum confluxerunt)*, et obtint même l'hommage du Nordmann Rorich, de la Frise. Le Chauve, quoique déjà sur l'âge, frêle et vieux, y prit encore nouvelle femme, Richilde, février 870, et parut au comble du succès et du bonheur (1). Il prodiguait à ses amis les comtés, les fiefs, les évêchés, les abbayes. Mais, au nord, la race allemande était plus dense. Il n'osa se risquer jusqu'à Cologne.

Cependant l'ambitieux Louis de Germanie, qui avait été malade à contre-temps, se rétablit et vint bientôt troubler la quiétude de son frère. Il réapparut menaçant à Francfort, passa le Rhin et marcha sur Aix-la-Chapelle. Les deux rois allaient-ils se disputer la rive gauche, les armes à la main? Charles le Chauve avait évidemment pour lui la tradition nationale, gallo-franque. Louis le Germanique invoquait la coutume germaine, barbare. D'au-

(1) Regino, 869. — Ann. Fulde, 870. Hincmari, ann. 869.

tres décidèrent. Après tout, les comtes, les évêques et les seigneurs, vrais maîtres du pays, se souciaient plus de leur indépendance que du souverain, et ils ne voulaient surtout plus se battre pour leur maître, quel qu'il fût. On traita. Les deux frères, accompagnés de quelques grands et évêques, se rapprochèrent; l'un vint à Herstall, l'autre à Mersen. La conférence eut lieu à égale distance de ces deux résidences, sur un petit promontoire de la Meuse, et c'est là que l'on fit hâtivement le traité de partage qui fut minuté et signé, le 9 août 870, et qui porte le nom de traité de Mersen, traité important aussi pour constater au vrai comment se fit à cette époque la séparation de l'Allemagne et de la France et déterminer le caractère national de la rive gauche du Rhin.

Des instincts nationaux obscurs exercèrent sans doute, encore cette fois, à l'insu même des contractants, une certaine influence, sur la répartition des populations entre les deux fils de Louis le Débonnaire, entre la France et l'Allemagne en voie de formation, comme au traité de Verdun. Ce ne fut point là, cependant, la principale préoccupation des auteurs du traité. Comme tous les actes de cette époque, il fut préparé par des évêques et des comtes. L'archevêque de Mayence, Luitbert, et les comtes germains Luitfried et Rodulfe, représentaient Louis le Germanique; l'évêque Eudes, de Beauvais, le chambellan Engelramm et le comte Adalelm, représentaient Charles le Chauve. La convention se préoccupa beaucoup plus de l'égale distribution des sièges épiscopaux, des abbayes et des comtés, entre les contendants, que de l'origine des populations; et les nécessités géographiques elles-mêmes se subordonnèrent aux considérations de la politique personnelle. Ainsi Louis le Germanique eut pour sa part deux arche-

vêchés, quatre évêchés, quarante-trois abbayes, trente-un comtés; Louis, trois archevêchés, six évêchés, trente-trois abbayes, trente comtés.

Il était difficile de soumettre cet épais et inextricable fourré de circonscriptions ecclésiastiques et politiques que le temps avait fait entre le Rhin et la Meuse, sans les entamer, à des délimitations géographiques bien précises. Quelques-unes, en effet, se trouvèrent partagées; ainsi le comté de Liége fut divisé, par moitié, sur les deux rives de la Meuse, entre les deux rois, et les évêchés de Tongres et de Liége, suffragants de Cologne qui resta à Louis le Germanique, relevèrent de Charles le Chauve. Le cours de la Meuse, jusqu'à son confluent avec l'Ourthe, cet affluent jusqu'à ses sources, la Moselle, et ensuite, probablement, en passant les Vosges, la ligne du Rhin, au-dessus de l'évêché de Strasbourg, qui resta à Louis comme suffragant de Mayence, servirent de ligne de démarcation. C'est au moins ce que les obscurités et les erreurs géographiques du texte laissent à peu près deviner. Tout ce qui était à l'ouest de cette ligne revint à Charles et tout ce qui était à l'est, à Louis. C'est surtout sur les territoires de Metz et de Diedenhofen, aux deux rives de la Moselle, et sur les limites de la Bourgogne et de l'Alsace où les ressorts ecclésiastiques et les comtés étaient fort enchevêtrés et la population très-partagée, que le débat s'élève quelquefois entre ceux qui interprètent ce traité. Nul doute cependant que, si Strasbourg suivit le sort de son archevêché, Mayence, Bâle et la haute Alsace ainsi que la Lorraine actuelle n'aient suivi le sort de l'archevêché de Besançon et de celui de Metz, rattachés au royaume de la Francie occidentale.

Les historiens allemands, qui s'efforcent de commenter en leur faveur le traité de Mersen, ne sont pas d'accord

entr'eux sur ce sujet. La répartition de contrées allemandes, comme une partie de la Frise, dans le royaume de Charles, et celle de contrées rhénanes, sur le haut Rhin et en Suisse romane dans le royaume de Louis le Germanique, prouve certainement que l'origine et la langue furent loin de faire uniquement la loi dans ces partages. On ne peut s'empêcher de constater cependant qu'on n'en ait tenu compte, ainsi que des nécessités géographiques, puisqu'on voit, en général, la partie septentrionale de la rive gauche du Rhin, où la population germanique était plus dense, attribuée à Louis le Germanique, et la partie méridionale, où dominait la population romane, réservée à Charles le Chauve. C'était entre la Belgique, la Hollande et la France d'une part et l'Allemagne de l'autre, à peu près le partage fait, plus tard, en 1815, et renversé contre la France, en 1871. Le peu de durée, du reste, de ce traité qui ne fut jamais pleinement exécuté et la prudente réserve du puissant et patriotique archevêque de Reims, qui ne voulut point, en y prenant part, compromettre ses droits de primat et de métropolitain lésés en plus d'un endroit, ne lui donnent pas toute la valeur qu'on voudrait parfois lui attribuer (1). Il serait en tout cas beaucoup plus juste de le considérer comme l'origine de la séparation entre l'Allemagne et la France que le traité plus célèbre, mais moins concluant, de Verdun.

(1) L'ouvrage si consciencieux de MM. Warnkœnig et Gerard, sur l'*Histoire des Carolingiens*, renonce, à partir de la Moselle, à suivre la délimitation; et, sur ce point, l'Atlas historique de M. Spruner n'accorde pas à la France orientale ou Germanie tout ce que le livre, d'ailleurs si savant, mais souvent très-partial de M. Dümmler (*Gesch. des Ost. Fr., Reiches*, Ier v., p. 736) voudrait lui attribuer.

Constatons, pour ce qni nous regarde, sans nous perdre dans les détails infinis et fort obscurs de ces traités faits par des hommes ignorants on intéressés à tromper, que la difficulté même de les effectuer et celle de les interpréter avec clarté et certitude prouvent suffisamment que cette rive gauche du Rhin, si longtemps disputée et qui devait l'être si sonvent encore, était matière à contestations et à conflits. Elle avait eu ce sort au temps des luttes de l'empire romain et de la Germanie, et des luttes des Francs contre les Saxons et les Alamans, sons les Mérovingiens. Charlemagne avait fait de cette merveilleuse et fatale vallée, où la légende met en présence les héros du *Nibelungenlied,* le pivot de son vaste empire qni avait réuni la barbarie à la civilisation et la Germanie à la Gaule. Le grand empire tombé, ne devait-elle pas être foulée aux pieds des anciens vaincus, sonmise et dépecée à son tour ? C'est là le sort anquel la condamne sa situation merveillense, sa fatale beanté et les nations différentes qui s'y sont donné rendez-vous. Quelle nation riveraine, quand elle a trempé ses lèvres dans les eanx de son beau fleuve et contemplé les admirables collines qui l'accompagnent, ne voudrait garder pour elle à tout jamais ces rives fortunées qui donnent la fécondité et promettent la pnissance ?

L'agrandissement des rois Louis et Charles ne les rendit pas beancoup plns puissants. Ils n'avaient pas affaire, il est vrai, dans la personne du successeur de Nicolas Ier, Adrien II, à un pontife aussi habile et aussi entreprenant. Les légats de celui-ci, qui vinrent en effet trouver les auteurs du nouveau partage à Aix-la-Chapelle et à Saint-Denys, deux sanctuaires à la fois religieux et politiques, pour faire valoir les droits de l'Italien Louis et rappeler les prétentions du Saint-Siége à intervenir à la conclusion des trai

tés faits dans l'ancien empire, furent reçus avec froideur. Hincmar, la vraie lumière de cette époque, profita même de l'occasion pour rappeler Adrien aux vrais devoirs de son ministère dans une lettre, où, en dépit des *fausses décrétales*, il opposait « les services rendus par Pépin à Rome contre les Lombards et la reconnaissance du pape Étienne II qui était venu le couronner en Gaule, à l'arrogance des pontifes récents qui, depuis Grégoire IV, au temps de Louis le Débonnaire, étaient venus, disait-il, jeter le trouble dans l'empire sous prétexte de disposer des couronnes, comme si cela convenait à la personne seule d'un évêque, *uni episcopo !* » Adrien II ne pouvait rien ni par lui-même ni par l'empereur Louis contre ce langage; c'était une défaite morale pour la papauté (1). « Nous, Rois des Francs nés de race royale, devait lui écrire bientôt Charles le Chauve lui-même, nous ne sommes pas considérés comme les baillis des évêques, mais comme les maîtres de la terre. »

Mais ce fut dans leur propre famille que les deux rois, celui d'Allemagne surtout, trouvèrent leur faiblesse. Louis le Germanique, malgré l'expérience personnelle qui ne pouvait lui manquer, était tombé, comme son père, sous l'influence de sa femme, Emma, et voulait agrandir la part de son aîné, Karloman, d'une partie de sa nouvelle conquête. Cette résolution tomba mal. Ce Karloman chargé de la défense de l'Est contre les Bohémiens et les Moraves avait cru y pourvoir en favorisant chez eux, au delà des monts de Bohême, l'avénement d'un Slave nommé Swentibold. Mais le

(1) Hincmari, opp., II, 589.., *Nos reges Francorum regio genere progeniti non episcoporum vice-domini, sed terræ domini fuimus computati.*

nouveau duc de Moravie, ne songeant qu'à ses propres intérêts *(propriis utilitabus consulens)*, s'était promptement retourné contre son protecteur et bienfaiteur, et lui avait fait essuyer la plus sanglante défaite. La joie des Bavarois pour tant de victoires précédentes, dit un contemporain (1), s'était changée en deuil et en cris de douleur. La Moravie était libre (841). Et l'on voulait, dans un pareil moment, récompenser ce Karloman! Les deux frères de celui-ci profitèrent du désastre pour se révolter contre la volonté paternelle.

Il y a d'autres peuples, d'autres pays, où ces haines et ces querelles de famille, ces luttes des fils contre les pères se sont rencontrées. Il n'y en a pas, où elles se soient perpétuées avec autant de ténacité, depuis Clovis jusqu'alors et plus tard encore, que dans la race allemande, qu'on a voulu nous représenter, dès l'origine, comme le sanctuaire des sentiments de la famille, de l'abnégation et du dévouement personnels. Aux yeux des contemporains, ces passions arrivées à leur paroxysme dans les familles royales revêtaient une couleur dramatique qui frappait tous les esprits. Les annales du temps nous parlent de la vision qui trouble l'esprit de Louis de Germanie à cette époque même. Son père Louis le Débonnaire, qui était mort des suites de sa dernière révolte, échappé un instant aux tourments du purgatoire, lui apparaît en manière d'avertissement, pour le conjurer, « au nom de Jésus et de la sainte Trinité, de le délivrer des tourments qu'il souffrait, pour qu'il puisse bientôt jouir de la vie éternelle. » Si le Débonnaire ne paraissait pas à ses contemporains devoir échapper à ces peines,

(1) *Annales Fuld.*, 871

quel sort attendait ses fils? Louis le Germanique, amené au remords à son tour par les révoltes de ses fils, fit dire des messes dans les trois royaumes pour le repos de l'âme paternelle et chercha à aviser, en donnant rendez-vous à Maëstricht à son frère, Charles le Chauve, qui avait également alors ses deux fils sur les bras. Cette entrevue ne réconcilia pas les deux frères, même contre leurs fils. Un sujet de discorde bien autrement grave allait les mettre aux prises (1).

Le dernier des fils de Lothaire Ier, frère de Lothaire II, l'Italien Louis, qui portait obscurément la couronne impériale, au delà des Alpes, était, on le savait, près de sa fin. Le bruit de sa mort s'était déjà même répandu, en 872; une réconciliation entre Louis de Germanie et ses fils en fut d'abord le premier résultat. A qui allait revenir cette couronne impériale qui était encore un objet d'ambition pour les petits-fils de Charlemagne et qui semblait le gage de la grandeur et des progrès de la chrétienté? Charles le Chauve, roi de la vieille Gallo-Francie, invoquait la gloire des Francs qui, depuis Clovis, avait, de son royaume, rayonné sur tout l'Occident. Louis de Germanie, maintenant maître d'Aix-la-Chapelle, l'aîné d'ailleurs des fils du Débonnaire, rattachait davantage ses prétentions à la dynastie carolingienne qui avait organisé la Germanie. Tous deux, hélas! avaient assez affaire, d'abord contre les pirates nordmanns qui remontaient le Rhin ou la Seine, et, en outre, le premier contre les Bretons et le second contre les Moraves! Les calamités publiques non plus ne leur manquaient pas.

(1) Voir, sur cette vision, *Ann. Fuld.* Flodoard. *Hist. Rem. eccles.*, I, III. c. XVIII.

Dans la terrible année de 874, tous les fleuves de la Germanie restèrent deux mois gelés, pendant l'hiver; une nuée de sauterelles monstrueuses, venant du Midi, s'abattit au printemps sur l'Allemagne, dévora par places les moissons en herbe, jusqu'aux jeunes arbres; et, enfin, une famine affreuse fit mourir, disent les *Annales* de Fulde, bien la troisième partie du genre humain *(tertia pars generis humani consumpta est)*. N'importe; l'ambition ne mourait pas au cœur de ces princes débiles chez qui la convoitise seule survivait. Pendant ces misères, Louis de Germanie traitait d'avance à Trente avec la femme de l'empereur déjà mourant; Charles le Chauve disposa en sa faveur le successeur d'Adrien, Jean VIII. Ils échangeaient aussi, sur la Meuse ou sur le Rhin, à Liége ou à Tribur, en compagnie de leurs seigneurs et de leurs évêques, des pourparlers où ils rappelaient les anciens liens de *confraternité*, mais ils ne cherchaient qu'à se tromper.

V

L'empire disputé par les Epigones carolingiens.

L'empereur Louis, qui n'avait jamais été que le roi d'Italie, mourut à Brescia, le 12 août 875, et laissa enfin vacante cette couronne si fragile et si enviée. Elle allait faire naître une dernière guerre entre les héritiers impuissants de Charlemagne et, par là même, mettre à nu toute la vanité de ce glorieux souvenir. L'Allemagne y prit aussi part. Le

roi de France, Charles le Chauve, fut le premier prêt. Appelé par le pape Jean VIII (1), il traversa le Saint-Bernard et arriva à Pavie en septembre 874. Un des fils de Louis de Germanie, roi de l'Allemanie, que les Italiens appelèrent Carlotto et que l'histoire a nommé Karl le Gros, sur l'ordre de son père, descendit de son côté en hâte les Alpes par le Brenner, pour l'arrêter, et arriva jusqu'à Milan. Mais la horde qui le suivait, fidèle aux habitudes germaines, commit toute espèce de brigandages et pilla, sous les yeux de l'impératrice veuve même, le couvent de Sainte-Julia, à Brescia (2), sans rien empêcher. Karloman, fils aîné de Louis de Germanie, arriva enfin avec une armée régulière qui était plus sérieuse; il retarda, mais n'arrêta point la marche de Charles le Chauve. Une invasion de Louis de Germanie lui-même dans la Francie occidentale n'empêcha rien. Le royaume de Charles résiste de lui-même à Louis pour laisser son maître se saisir de la couronne impériale.

En l'absence de son roi, et lorsque quelques seigneurs allaient encore une fois au-devant de l'envahisseur germain, l'archevêque de Reims, Hincmar, comme autrefois aussi, se fit le protecteur du royaume et de la reine Richilde. Dans une adresse écrite aux évêques de Gaule, ses frères, il les exhorte « à rester fidèles à leur serment, à employer toutes les armes spirituelles, le jeûne, la prière et les larmes, même à convoquer leurs hommes, pour la défense du pays contre un ennemi qui vient de nouveau, comme Judas, arracher les abbayes et les autres biens à

(1) Hincmar, ann. 875 : *Carolus Romam invitante papa Johanne perrexit.* — (2) Lettre de Jean VIII à Charles le Gros. (*Mansi* XVIII, 38 Jaffé n° 2313.)

leurs possesseurs pour en gorger les siens (1). » Louis, arrivé jusqu'à Attigny, ne peut en effet que commettre, dans le pays, force meurtres, viols, rapines et sacriléges *(cædes videlicet, homicidia, adulteria, fornicationes, rapinas, sacrilegia et cetera flagitia)*, et il est obligé de s'en retourner, comme il était venu, à la nouvelle de la mort de sa femme Emma. Son frère, Charles le Chauve, roi de France, arrive donc à Rome, le 17 décembre; il y est solennellement couronné par Jean VIII et proclamé *empereur et Auguste*, le jour de Noël, soixante-quinze années après son grand-père Charlemagne, mais comme pour montrer la vanité même de ce grand souvenir (2).

La mort de Louis le Germanique, à Francfort, juillet 876, paraissait mettre de nouveau le comble à la fortune de Charles le Chauve. On le voyait, de retour en France, étaler, dans la basilique de Saint-Denys, la dalmatique impériale qui lui descendait jusqu'aux pieds. Maintenant, la vraie capitale de l'empire carolingien, Aix-la-Chapelle, ne devait-elle pas lui appartenir, et la Lotharingie ne lui revenait-elle pas comme l'Italie? Qui pourrait empêcher Charles le Chauve de réaliser ce rêve? Il avait pour lui le pape, Jean VIII, qui aimait beaucoup mieux voir l'empire aux Gallo-francs, beaucoup plus civilisés. Les fils de Louis le Germanique, après la mort de leur père, étaient occupés à se partager, à l'amiable, devant la diète de Saalfeld,

(1) *Hincmari epist. ad episc. diocæsi Rem.*, Opp. c. II et VIII, 158. 160. — Flodoard : *Hist. Rem. eccl.*, III, c. XXIII. *Commonens et exhortans abs intemeratam fidem regi suo Karolo conservare quando idem rei Romam perrexit.* — (2) Voir, sur les ravages des troupes de Louis le Germanique, les *Ann. Fuld.*, le *Syn. Pontigon. eccles. Rem.* et les *Ann.* d'Hincmar, 877. *Regni Caroli depredatione facta-*

l'héritage paternel; à Karloman, appelé roi de Bavière, la Bavière avec la Marche orientale, la Carinthie; à Karl, l'Allemanie on la Souabe avec le titre de roi de Souabe, et les pays correspondants au delà du haut Rhin, l'Helvétie ou antique Rhétie; à Louis, la Franconie, la Thuringe, la Saxe; division qui répondait assez bien aux différentes populations de l'Allemagne. Les deux derniers voulaient aussi se partager la Lorraine, quand Charles le Chauve entra dans ce pays pour faire valoir ses droits impériaux. Le nouvel empereur pénétrait en effet jusqu'à Aix-la-Chapelle, et entrait dans Cologne; mais, arrivé près d'Andernach, il rencontra inopinément le roi de Franconie, Louis, à la tête de Saxons et de Francs orientaux, et il fut obligé au moins de respecter le territoire de Mayence qui avait toujours appartenu, depuis le traité de Verdun, aux rois de Germanie.

La triste fin du nouvel empereur répondit à ce début. Le pape Jean VIII l'avait couronné surtout pour s'en faire un protecteur contre les Sarrasins. Mais Charles pouvait à peine défendre son propre royaume contre les Nordmanns. Appelé par Jean VIII avec insistance, en 877, il réunit cependant ses grands et ses évêques à Quierzy avant d'aller au secours du pape, pour aviser à la sécurité de son royaume avant de le quitter. Il croyait le faire au moins et s'assurer même la couronne impériale par cette ordonnance célèbre (capitulaire de Quierzy (1), juin 877), qui promettait, pendant son absence, aux fils aînés des comtes et des seigneurs, l'héritage de leurs comtés et de leurs fiefs et il ne se doutait pas qu'il dépouillait la royauté

(1) *Cap. de Quierzy*, c. IV; *Leg.*, I, 538. — Hincmar, Opp. II, 181.

sans faire revivre l'empire. Le mois de septembre le réunit à Pavie avec le pape. Mais à peine y était-il que le roi de Bavière, Karloman, l'aîné des fils du Germanique, descend les Alpes de Trente. La peur prend Charles le Chauve, du reste assez mal accompagné. Il repasse les Alpes par le Mont-Cenis et meurt, octobre 877, après avoir donné plus de preuves de bon vouloir que d'habileté. Sa mort, il est vrai, ne profite guère à Karloman, son rival. Karloman se fait couronner, un instant, roi des Lombards, à Pavie, avec l'appui de l'archevêque de Milan, rival du Saint-Siége; mais, dans sa marche sur Rome, il est arrêté par une épidémie qui le force à repasser à son tour les Alpes et, après deux années de langueur, le met au tombeau (880).

Au fur et à mesure que l'héritage de Charlemagne arrivait à ses descendants les plus éloignés, ceux-ci semblaient plus incapables de porter la part du fardeau qui retombait sur leurs épaules. Dévorés de la même ambition de s'agrandir, ils ne peuvent défendre ni leur autorité contre leurs vassaux, ni leur royaume contre les ennemis du dehors, ni leur jeunesse même, bientôt, contre la mort. Ecrasés par le souvenir d'une grandeur qui les exalte sans les fortifier, ils voudraient la relever, ils retombent impuissants et succombent à la tâche. Ainsi, le fils de Charles le Chauve, dans la Francie occidentale, Louis le Bègue, après avoir régné deux années par la grâce des évêques, meurt en laissant son royaume partagé entre ses deux fils, Louis III et Carloman. Les deux fils restants du Germanique, Louis et Karl, de leur côté, se partagent le royaume de leur frère. Mais on disait l'un possédé du démon; et l'autre poussait à un embonpoint écrasant. Ces arrière-petits-fils du grand Charlemagne, ces épigones de France ou d'Allemagne, voient déjà échapper à leur famille l'héritage qu'ils se disputent.

Au sein de leur empire et de leur vivant, des descendants indirects des Carolingiens, un Hugues cherche dans la Suisse et la Bourgogne, un Boson en Provence prend aussi le titre de roi, 879. En Allemagne, les ennemis du dehors redoublent, ils ébranlent les frontières de la chrétienté ou ils pénètrent dans son sein. Les quatre épigones, les deux rois de France, Louis III et Carloman, et les deux rois de la Germanie, Louis et Karl, frappés de cette dissolution, sentent le besoin de faire appel, encore une fois, à ces vieilles conventions fraternelles *(conventus fraternitatis)* qui avaient été si souvent illusoires. Une réunion a lieu à Gondreville, un château de la Lorraine (880). On y délibère sur les moyens à prendre pour réprimer les usurpations et repousser les païens. Une expédition tentée en commun contre le roi usurpateur de Provence, Boson, ne réussit point. Seul, le roi du nord de la France, Louis III, fils de Louis le Bègue, ayant rassemblé les seigneurs le plus menacés par les pirates nordmanns de l'Escaut, surprend ceux-ci, comme ils revenaient chargés de butin, près de Saucourt en Vimeux (3 août 881), et leur fait essuyer une sanglante défaite dont la gloire éclaire, une dernière fois, le nom des Francs à son déclin.

Un chant en vieille langue franque a conservé le souvenir de cette victoire des Francs occidentaux ou du nord de la France, où beaucoup parlaient encore la langue des Carolingiens surtout dans la Belgique actuelle où fut livrée la bataille (1). « Je connais un roi » — disait la chanson — « il se nomme Louis. — Il sert Dieu volontiers. —

(1) *Monuments de la langue romane et de la langue ludesque du neuvième siècle.* Gand, 1815.

Il laissa les païens arriver par mer et le peuple des Francs penser à ses péchés. — Christ était irrité. — Le pays en souffrait. — Mais Dieu eut pitié. — Louis chevaucha en France contre les Nordmanns. — Consolez-vous, compagnons, dit-il. — Dieu m'a envoyé ici. — Alors, il prit son bouclier et sa lance et ponssa son cheval avec courage, — Entonnant son cantiqne saint. — Tous chantaient *Kyrie eleison*. — Le combat commença. — Chacun combattit en héros. — Mais pas un comme Louis. — Il renversait les uns. — Il perçait les autres. — Il servait aux païens un breuvage amer. — La puissance de Dien soit louée. — La victoire fut à Lonis. » Dernier hommage d'une poésie barbare à l'un des descendants obscurs du grand empereur des Francs et des Romains!

Cette victoire est le salut de la France, mais elle paraît la perte de l'Allemagne. Exaspérés, les païens du Nord redoublent de fureur en changeant de champ de bataille. Deux frères, établis dans la Frise, Gottfried et Sigefried, de leur camp à Elsloo, entre la Meuse et le Rhin, non loin de Maestricht, se répandent entre les deux fleuves, et ravagent tout le pays. Maestricht, Tongres, Liége sont mis à feu et à sang. Cologne, Bonn, et les châteaux de Zulpich, de Jnliers et de Nuits, sont la proie des flammes *(igne comburunt)*. Les ravageurs arrivent jusqu'à la ville impériale d'Aix-la-Chapelle, comme pour annoncer la chute définitive de l'empire; ils brûlent le palais de Charlemagne et font de la chapelle royale une écurie pour leurs chevaux *(equis suis stabulum fecerunt)*. Rien ne les arrête. Qui défendait ce glorieux pays si longtemps et si souvent disputé par les princes carolingiens? A qui appartient-il? On ne le sait. Personne ne bouge. Les Nordmanns incendient les riches abbayes de Stavelot, de Malmedy, de Prüm, ra-

vagent le territoire de Coblentz, surprennent Trèves, la vieille cité romaine, en massacrent les habitants et arrivent jusqu'à Metz, où reposaient les restes de saint Arnulf, l'ancêtre de Charlemagne. L'archevêque Wala eut du moins l'honneur de mourir, les armes à la main, en défendant ce sanctuaire. Personne parmi les rois, personne, pour défendre ce pays qui avait été le centre et le cœur de l'empire chrétien de Charlemagne! D'autres barbares du Nord traversant le Jutland, se jettent, en même temps, sur la Marche de l'Eyder. Bruno, duc de Saxe, fils de Ludolf, essaye de les arrêter. Battu et surpris dans sa retraite par un débordement de l'Elbe, il périt dans une effroyable mêlée avec deux évêques, cinq comtes, toute son armée. L'Elbe redevient la limite de l'Allemagne; et, sur toute la frontière de l'Est ébranlée, les Sorbes, les Bohêmes, les Moraves, secouent le joug qu'on avait voulu leur imposer et refusent de payer tribut. Telles étaient les conséquences terribles pour l'Allemagne de la chute de l'empire!

Toute l'œuvre de Charlemagne croulait, l'Eglise même était en péril; car d'autres Nordmanns, en Gaule, pénétraient aussi jusqu'à Angers et jusqu'à Paris. Le pape Jean VIII, seul encore, comme successeur de Nicolas Ier et de Léon III, représentait l'unité chrétienne au milieu de ces désastres et de ces ruines. La Gaule n'avait pu le relever avec Charles le Chauve. Il s'imagina que la Germanie le pourrait faire et offrit la couronne du grand empereur à un fils de Louis de Germanie, à Karl de Souabe, que l'histoire a appelé le Gros! C'était le seul sur lequel il pût compter; l'autre, Louis, était depuis longtemps épileptique. Il couronna à Rome, en effet, dans l'église de Saint-Pierre, Karl III avec sa femme Richarda, tandis que la ville d'Aix-la-Chapelle brûlait. Le nouvel empereur même, de retour en Allemagne, par un

bonheur inouï, qui n'était qu'une ironie du sort, recueillit encore l'héritage de son frère, Louis de Saxe, mort pendant son absence, 20 janvier 882, puis, deux années après (884), celui des deux rois de la France, petits-fils de Charles le Chauve, ses petits-neveux, morts prématurément; et l'empire entier n'a plus qu'un maître comme sous Charlemagne (1) !

VI

Déposition du dernier empereur carolingien, Karl le Gros. — Legs de l'empire à la civilisation allemande; *l'harmonie des Evangiles.*

Qui croyait encore à l'empire quand Karl le Gros, par l'ironie du sort, devint empereur? « Maintenant, disait un moine souabe, dès le commencement du règne de Karl le Gros, Dieu seul sait entre les mains de qui nous allons tomber, si Karl ou les fils de Karl réprimeront les usurpateurs ou plutôt les brigands qui lèvent partout la tête, ou si l'empire sera leur proie; » et il se refuse à consigner les forfaits de ces perturbateurs de la paix publique, dans l'espoir que leur mémoire sera anéantie à tout jamais avec leur nom et leur personne (2). Il n'y avait plus, en effet, d'empire. Depuis longtemps toutes les institutions carolingiennes étaient tombées; plus de *missi dominici*, plus d'heerbann. Comtes, margraves, évêques, ne sont plus les

(1) *Annales Alam*, 881. — *Ann. Regin.*, 881. *Carolus a præsule apostolicæ Sedis Johanne et senatu Romanorum imperator creatus est.* — (2) Erchambert, contin. (*Script.*, II, 330). *Cum nominibus vel potius ignominia et memoria sua condemnentur in secula.*

agents du pouvoir; les possesseurs de fiefs royaux ne sont plus d'obéissants serviteurs. Après avoir aidé les rois dans leurs querelles, ils avaient tous fini par s'en dégoûter et ne songeaient plus qu'à eux-mêmes, l'évêque à son évêché, le seigneur à son fief. Charles le Chauve les a appelés tous tristement, dans un capitulaire, *nostri infideles*. L'empereur peut errer avec sa cour, de châteaux impériaux en châteaux impériaux, dans toutes les parties de ses Etats. On le regarde passer comme une curiosité, comme le fantôme des temps évanouis. On ne le suit plus à la guerre. S'il rassemble encore des diètes, il y dépend des personnages ecclésiastiques et laïques qui s'y réunissent. Les différents peuples de l'empire n'ont d'yeux que pour les hommes qui, au milieu d'eux, sont les plus considérés, les plus riches, les plus braves. Ceux-là seuls les représentent; ce sont eux seuls qu'ils suivent. La mort de tant de princes a fait encore tomber le sceptre impérial aux mains d'un Carolingien, mais ce n'est plus qu'un brillant hochet. Un droit nouveau se dresse en face de ce vieux droit : le peuple et le clergé choisissent leur chef; sa puissance est moins étendue, mais plus efficace. Il n'y a plus que des forces locales. Charles le Chauve n'a t-il pas lui-même, à Pistes, ordonné « à tout homme libre de se choisir un *seigneur*, soit lui, soit un des siens? » A ces seigneurs le capitulaire de Quierzy, de 877, n'a-t-il pas donné l'hérédité? Ils gardent maintenant la puissance et se fortifient dans ces châteaux-forts qu'ils ont bâtis contre les étrangers déprédateurs, et qu'ils tourneront au besoin contre leurs rois. Un nouveau régime commence (1).

(1) Capit. de Tousey (année 865, c. 1). *Ut sicut nostri infideles*. Cap. de Pistes; *adnuntiatio Caroli*, c. 1. *Volumus etiam ut unusquisque*

Karl le Gros, *Karolus crassus, grossus,* le seul vrai Allemand qui eût encore porté la couronne, dit un historien allemand récent, dernier successeur de Charles le Grand, en est comme la caricature dans sa personne et dans ses actes. Il était, les chroniques au moins nous le représentent ainsi, d'une forte stature, mais plus épais que grand. Son caractère ne faisait pas moins d'illusion que sa personne *(desipiens corpore et anima).* Il fut le jouet de la fortune qui ne cessa de le tromper, *omnia fallentis fortunæ ludibria expertus* (1). On le voit cinq fois en Italie, à Rome, où il ne peut tirer de son embarras le pape Jean VIII. Plus puissant en Germanie, le pape refuse le pallium à un archevêque de Cologne, adversaire des *décrétales,* et charge l'évêque de Salzbourg de lever le denier de Saint-Pierre. Le choix du successeur de Jean VIII, Étienne V, se fait sans l'agrément de l'empereur. Sous ses yeux, de puissants seigneurs italiens se disputent déjà la royauté d'Italie. Par deux fois, il essaie de rassembler à Worms une armée pour relancer les Nordmanns de la Frise dans le camp d'Elsloo. Gottfried et Sigefried lui arrachent une paix qui leur cède la partie de la Frise autrefois occupée par les Danois Hérold et Rorich. Le Lotherrègne n'en est pas plus heureux. Un frère de Waldrade, du nom de Hugues, appuyé par les Normands, rassemble, dit la chronique, une « quantité de brigands » parmi lesquels se trouvaient des comtes puissants, Rutpert, Wibert, Alberic, etc. Pourquoi, comme tant d'autres, ne se ferait-il pas roi ?

liber homo in nostro regno seniorem, qualem voluerit, in nobis et in nostris fidelibus accipiat.

(1) Dümmler, L. c. II, p. 180, *ein rein Deutscher Furst. Ann. Sax.*, 888. — Murator., *Script. Ital.*, XI, 1020.

« Karl le Gros, embarrassé, incapable de rien faire de digne de mémoire contre la malice, la turbulence et la rapacité de ces hommes violents, » attire Gottfried et Hugues dans un piége, met le premier à mort, fait crever les yeux au second et le relègue dans un monastère (1).

Même impuissance sur toutes les frontières ! Au sud-est, le duc de Moravie, Swentibold, traverse à plusieurs reprises le Danube, arrive dans l'ancienne Pannonie, et ravage « comme un loup tout le pays, du Raab à la forêt de Vienne, enlevant les colons allemands et détruisant toute culture en dépit des comtes qu'on y avait établis. » Un seul homme, le duc de Carinthie, fils bâtard de Karloman, Arnulf, à qui l'on avait laissé ce pays, essaye de lui tenir tête. L'empereur se transporte à la frontière, y donne rendez-vous à Swentibold et se contente de l'hommage que celui-ci lui prête, les mains teintes encore du sang allemand, au grand mécontentement d'Arnulf. C'est encore pis dans la Francie occidentale. Les pirates nordmanns avaient pénétré jusqu'à Paris et, ravageant tout à l'entour, en faisaient le siége, 886, depuis un an. Karl le Gros rassemble une armée, en juillet, à Metz, joint des Français du Nord à ses Germains, arrive devant Paris qui s'était héroïquement défendu, et, là, il donne honteusement 700 livres pesant d'argent aux païens pour qu'ils laissent le bassin de la Seine et portent leurs ravages en Provence contre Boson son ennemi.

C'en était trop; Karl le Gros revient en Allemagne, moins encore chargé du poids de ses infirmités, *magna infirmitate adgravatus,* que du poids de sa honte. On le

(1) *Ann.* Regin., 886. *Ad quorum malitiam compescendam imperator semel et iterum exercitum misit, sed nihil dignum memoria adversus tantam violentorum rapacitatem actum est.*

suit alors à travers les châteaux impériaux et les abbayes, à Schelestadt, à Reichenau, demi-mort, faisant des donations et des aumônes. Un Luitward de Verceil, son favori et son archichancelier, gouvernait pour lui. C'était l'Aman de cet Assuérus, et il n'oubliait pas ses propres intérêts. Le mécontentement s'en prend d'abord à ce favori. A Kircheim, en Souabe, une assemblée des grands, laïques et ecclésiastiques, lui enlève sa charge pour la donner au puissant archevêque Luitbert de Mayence. L'impératrice Richarda, qu'on accusait de relations coupables avec Luitward qui, d'ailleurs, avait été comblé de biens, est ensuite attaquée. Elle offre de prouver son innocence en fournissant des champions pour le combat singulier où en marchant sur le fer d'une charrue rougi au feu. Son malheureux mari affirme que, depuis vingt-cinq années, il n'a pas lui-même cohabité avec elle et atteste sa virginité. Elle n'en est pas moins envoyée dans un cloître pour finir abbesse d'Andlau. Voilà au milieu de quelles misères finit l'arrière-petit-fils de celui qui avait été à la tête d'une grande famille et d'un puissant empire! Karl le Gros n'avait pour lui que les Souabes, au milieu desquels il avait fait de nombreuses fondations pieuses et le plus souvent séjourné. Mais les autres peuples allemands, qui avaient avec Louis le Germanique porté le premier coup à l'œuvre de Charlemagne, lors du traité de Verdun, lui donnèrent le dernier, à Tribur, en 887.

L'empereur avait convoqué là une assemblée. Les différents chefs de l'Allemagne, ducs, comtes, évêques, s'y rendirent avec leurs vassaux, non pour le service, mais pour la déposition de l'empereur. Saxons, Franconiens, Bavarois y étaient en nombre. Les habitants de la rive gauche du Rhin, de la Lorraine manquaient, comme si cela ne les

regardait pas. Qu'avaient-ils à faire avec le roi de l'Allemagne qui ne les avait point défendus contre les pirates Nordmanns? On remarquait l'animation d'Arnulf, duc de Carinthie, le défenseur de la frontière de l'Est, fils illégitime de Karloman. Les Souabes hésitaient, mais ils étaient en minorité. Bientôt ils abandonnèrent eux-mêmes l'empereur qui vit alors partir jusqu'à ses courtisans, ses fidèles et ses serviteurs. Ce fut un abandonnement général comme au champ du mensonge. L'archevêque de Mayence, l'archichancelier Luitbert, se vit obligé de pourvoir au service et à l'entretien du malheureux. Ce puissant personnage ménagea enfin la catastrophe et conduisit la révolution. Par ses mains, l'empereur envoya à Arnulf les reliques de la croix du Seigneur sur lesquelles il lui avait juré fidélité et demanda par grâce une métairie de Souabe où il pût finir en paix ses jours; c'est là, en effet, que, le 8 janvier de l'année suivante (888), il finit à Neidingen, près du Danube. On transporta ses restes dans l'abbaye de Reichenau, près de l'autel de la Vierge, où ils reposent encore aujourd'hui. Cette triste mort d'un descendant de Charlemagne avait désarmé déjà la haine et le mépris et ramenait à lui les esprits. Elle en faisait presque un saint, un martyr. Au moment de son inhumation à Reichenau, beaucoup, disent les annales de Fulde, « crurent voir le ciel s'ouvrir comme pour montrer que Dieu avait jugé digne de la couronne de l'éternité celui que les hommes avaient déposé. »

Des princes carolingiens, un seul, après le grand empereur, Louis le Germanique, avait été utile à l'Allemagne. Encore rapproché de la grande et pure tradition carolingienne, il avait tenu, même en se détachant de l'empire, à

ne point rompre l'unité morale de l'Allemagne avec le reste de l'Occident, et il l'avait ainsi empêchée de retourner à la barbarie où ses fils faillirent la laisser retomber. Elevé encore à la cour gallo-franque de Louis le Débonnaire, ce prince, que ses fils, nourris dans l'inculte Germanie, ne devaient point égaler, avait embrassé, d'un coup d'œil à peu près exact, les limites de l'Allemagne et il eut l'instinct du but vers lequel elle devait tendre. Détourné quelquefois de sa tâche par une ambition universelle qui, d'ailleurs, était naturelle aux princes carolingiens, il sut cependant comprimer les révoltes chez lui et défendre son royaume contre les ennemis du dehors. Ami de l'Eglise, il ne se laissa pas dominer par elle. Lettré, il entretint en Allemagne le goût des études, éveillé par Charlemagne, et dans une bonne mesure. S'il laissa tomber l'interdiction portée par Louis le Débonnaire, en haine du paganisme, contre les chants nationaux, il favorisa, dans les couvents, les études latines et, dans la langue maternelle, l'inspiration chrétienne. Il fut récompensé d'avoir toujours conservé les meilleurs rapports avec le célèbre Raban Maure en trouvant pour historien un des élèves de celui-ci, le moine Rodolf de Fulde, qui a laissé une chronique distinguée pour ce temps.

Sous ce roi se conciliaient heureusement déjà les souvenirs de la pure tradition germaine et les enseignements de l'éducation chrétienne; des moines de Saint-Gall commençaient alors à mettre en vers latins ce poëme épique de Walter d'Aquitaine dont on a perdu l'original allemand, et dont les héros, les combats et les scènes sur les bords du Rhin et dans les défilés des Vosges sont bien de ce temps. C'est lui qui avait ordonné pour la prédication chrétienne l'usage de la langue allemande. Par ses soins, naît

le premier essai d'épopée religieuse, le récit simple et naïf de la venue de Jésus, comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs, au milieu des forêts germaines, pour annoncer dans une assemblée des grands « aux pauvres et aux humbles qu'ils ont mérité de jouir de l'éternelle vie dans les prairies du ciel auprès de l'éternel Dieu. » C'est *Héliand*, le poëme chrétien du triomphe de Jésus sur la barbarie, né dans la vieille langue saxonne ou bas allemand, en pleine Saxe, presque le lendemain de la conquête, œuvre d'une main inconnue et bien faite pour adoucir et fermer les plaies de cette conversion sanglante. Un peu plus tard, mais de ce temps encore, naissait dans le Midi, comme pour lui répondre, dans la langue souabe ou allemanique ou haut allemand, l'*Harmonie des Evangiles* d'Ottfried de Wissembourg. Tandis que l'allitération est encore le seul procédé de la poésie saxonne, plus rude mais plus originale, Ottfried, plus cultivé, mais plus adouci, enferme pour la première fois, dans des rimes germaniques, les souvenirs et les enseignements tirés de l'Evangile, en les appropriant aux esprits naïfs et à la rude écorce qui recouvre encore le cœur des hommes de sa race et de son temps.

Rien de plus intéressant dans ces premières œuvres de la littérature germanique que ces rencontres, ces luttes ou ces compromis des mœurs germaines et de l'éducation chrétienne. Ici, en permettant encore les chants guerriers des Germains qui retentissent toujours dans les marches militaires ou dans les banquets, l'Eglise chasse les souvenirs ou les traces des anciens dieux et de la vieille mythologie odinique ; là parfois, ce vieux levain reparaît, même dans un sujet chrétien ! Le fragment du poëme qui nous a été conservé de la même époque, par exemple, le jugement dernier *(Muspilli)*, met aux prises Satan et le Christ, comme

les bons et les mauvais génies dans la vieille mythologie germanique quand règne la nuit des dieux. « Le sang divin tombe sur la terre, aussitôt les montagnes s'enflamment; il n'y a plus un arbre sur le sol aride, les eaux se tarissent, la mer se réduit en vapeur, dans le ciel embrasé, la lune se précipite et la terre flamboie. » A lire ce vieux fragment, il semble encore voir sortir de la mythologie scandinave, *Surtur* avec ses fils, les esprits du feu, pour agiter ses torches incendiaires dans la pure et sereine région de la mysticité chrétienne!

Premiers essais de la littérature germanique, qui sont bien le reflet des mœurs privées de la Germanie encore demi-chrétienne et demi-barbare au neuvième siècle! Combien l'influence de l'Eglise n'avait-elle pas dû s'amoindrir déjà dans l'ébranlement même de l'empire! Elle a peine à dompter à ses lois les instincts sauvages et la crudité sensuelle de la race germaine. Ces souverains, qui regardent le pouvoir comme un bien de famille, obéissaient-ils à d'autres principes que ceux de l'intérêt ou de la passion personnelle? L'influence de la femme, de Judith sur Louis le Débonnaire, d'Emma sur Louis le Germanique, de Waldrade sur Lothaire II, et de Richarda sur Karl le Gros, n'est-elle pas encore toute-puissante sur ces cœurs grossiers et sensuels? Elles n'approchent pas des types plus barbares de Brunehaut et de Frédégonde, mais elles en tiennent. Que recherchent dans le pouvoir ces rois puissants, si ce n'est la jouissance? On ne trouve quelque dessein politique que dans les papes, à Rome, ou dans Hincmar, évêque de Reims, en Gaule. Luitbert, le puissant évêque de Mayence, qui enfourchait son cheval de bataille pour repousser les Nordmanns, si puissant qu'il fût sous les règnes de Louis le Germanique, de Karl le Gros

et d'Arnulf, est un pur barbare à côté de notre grand archevêque de Reims; et les évêques de Cologne et de Trèves, compromis dans l'affaire de Waldrade, sont encore plus que lui les esclaves des joies et des biens de la terre.

Dans ce pays d'appétits grossiers et de passions sensuelles, où les Carolingiens dotèrent si richement les évêchés et les abbayes, l'Eglise se matérialise et devient, plus tôt qu'ailleurs, toute temporelle et séculière. Elle, surtout, voit dans les hautes dignités l'avantage de posséder de grands biens et d'y mener grande vie. Elle sera plus riche et plus féodale que partout ailleurs. La foi y devient donc toute extérieure, matérielle, superstitieuse. C'est en Allemagne que, dans ses défaillances, l'Eglise se corrompra le plus tôt et demandera le plus impérieusement une réforme. Aussi, sous sa direction relâchée, le Germain converti ne renonce guère encore aux appétits de la chair, au pillage, au meurtre, aux voies de fait, à la vengeance du sang. Les violations de serment lui sont familières, les meurtres journaliers. La crainte de l'enfer ou le désir de l'intervention de quelque Bienheureux en sa faveur sont les seuls freins de ce demi-chrétien. Il ne saura apaiser la colère de Dieu et de ses saints que par des donations exagérées aux églises, ou par l'achat de reliques douteuses, comme la cruche des noces de Cana, qu'on trouvait à la chapelle du monastère de Reichenau. Hardi dans le crime, et rampant dans le remords, il ne manque pas d'offrir les prémices de la moisson, de la vendange, au couvent, mais il craint de retrouver tout noir le pain blanc qu'il a déposé sur l'autel, ou de voir la bière s'aigrir du jour au lendemain, comme dans les *Annales de Fulde*. Les anciens dieux expulsés, en effet, devenus des démons, tournent autour des âmes, et, comme dit la chronique, « rugissent près des reliques et

des tombeaux des saints, *rugiunt dæmones juxta reliquias et sepulcra sanctorum* (1).

Le respect des lois du mariage, voilà surtout ce que l'Eglise chrétienne a le plus de peine à obtenir dans cette Germanie que Tacite avait prétendu si pure au temps du paganisme. Lothaire II n'est que le plus dissolu et le plus malheureux de ces souverains. Le synode de Mayence croit devoir rappeler, en 885, à Arnulf qu'il ne doit point prendre plusieurs femmes, de peur que son cœur ne se corrompe. C'est en Allemagne que les synodes épuisent tout l'arsenal des lois ecclésiastiques contre ces déréglements, et encore accordent-ils des tolérances à ceux qui ne sont point mariés. Les rapts, les viols dans les lieux saints sont encore fréquents ; les mariages entre proches parents sont péchés d'habitude. L'hagiographie allemande ne compte à cette époque que sainte Luitberge, nonne d'Halberstadt, qui enseignait à faire de beaux ouvrages et à chanter les psaumes, et sainte Hathumoda, première abbesse du célèbre couvent saxon de Gandersheim. Et il y avait déjà un siècle et demi que l'anglo-saxon saint Boniface avait semé la bonne nouvelle au milieu des clairières et des forêts qui conservaient encore tant de souvenirs des mœurs d'Odin (2).

(1) Ann. Fuld. 870. — Hartzheim, *conc. Germ.*, II, 238. — (2) Hartzheim, *conc. Germ.*, II, 81, 209, 214, 226, 228.

CHAPITRE XI

LE ROYAUME ET LA FÉODALITÉ GERMANIQUES. (888-919.)

Arnulf le bâtard, 888-899; prétendue légitimité de sa royauté. — Ses guerres extérieures. — Son gouvernement intérieur; diète de Tribur. — Tragi-comédie de la restauration de l'empire. — Louis l'Enfant; la féodalité laïque et la féodalité ecclésiastique, 899-911. — Conrad Ier, le dernier roi franc, 911-919. — Séparation de la rive gauche; concile d'Altheim. — Anarchie, invasion des Hongrois. — Périls et recul de la civilisation.

L'histoire de l'Allemagne pendant la fin du neuvième siècle et les premières années du dixième est encore une suite et comme un écho de l'époque carolingienne; et c'est à peine encore un recommencement. L'Allemagne tire de l'empire carolingien en dissolution sa première royauté nationale et son premier essai d'unité, l'une et l'autre bien fragiles. Epoque terrible de transition, de chaos, et, comme on dirait au delà du Rhin, entre le non-être et l'être. Il s'agit de l'avenir. L'Allemagne est dans un état d'évolution et de « devenir » *(das Werden)*. L'empire carolingien, au lieu de l'anarchie qu'il y avait trouvée, lui laisse, comme un legs, la royauté; sous sa domination elle a appris à sentir qu'elle pouvait être une na-

tion. Les revers et l'oppression sont même bons parfois à quelque chose. Mais c'est une transition difficile d'où peut venir aussi bien la mort que le salut.

Cette royauté nouvelle qui s'élève au delà du Rhin sera-t-elle franque ou allemande, héréditaire ou élective; se rattachera-t-elle au passé ou à l'avenir? Est-ce un souvenir, est-ce une espérance? Elle aura pour représentant d'abord un bâtard carolingien, c'est en effet une époque bâtarde. Elle prendra ensuite pour roi un Franc plutôt qu'un Allemand; la nation allemande se cherche. Ce n'est plus la Germanie et ce n'est pas encore l'Allemagne, la Teutonie *(Deutschland)*. Elle est en quête même de son nom. Elle s'appellera encore pendant cette époque la *Francie orientale*, quoique ce nom glorieux d'une race civilisée et puissante de si bonne heure doive rester à la vieille Gaule qui l'a instruite. Au milieu de ces incertitudes et de ces ténèbres, l'Allemagne, sous un chef puissant, refera-t-elle l'empire carolingien d'où elle sort, ou tombera-t-elle dans l'anarchie? arrivera-t-elle à la domination, ou aboutira-t-elle à la faiblesse, la première peut être aussi dangereuse que la seconde? Aspirera-t-elle à refaire l'empire? Sera-t-elle en proie à la féodalité? — Un bâtard carolingien sera empereur; et le lendemain du jour où un empire bâtard cherche à renaître, la féodalité, quand l'illusion comme un brouillard se déchire, dressera ses mille têtes et plongera dans le sol ses profondes racines. C'est le dixième siècle, l'un des plus douloureux de l'histoire européenne. Pour l'Allemagne, privilégiée à cette époque, il ne dura guère que trente années.

I

Arnulf, le bâtard carolingien. — Ses guerres extérieures; son gouvernement intérieur. — Tragi-comédie de la restauration impériale (888-899).

En 843, les fils de Louis le Débonnaire, appuyés sur l'ambition des grands et les instincts d'indépendance ou d'anarchie des peuples, avaient déterminé le premier démembrement de l'œuvre de Charlemagne et la séparation de la Germanie. En 888, les grands princes laïques et ecclésiastiques de l'Allemagne déposent les premiers le dernier descendant légitime de Charlemagne, comme pour constituer un royaume à part. En se donnant cependant un roi même bâtard de cette grande famille carolingienne à laquelle ils devaient tant, ils semblent encore se rattacher au passé et vouloir conserver à la fois chez eux une tradition d'unité et de grandeur et au dehors un prétexte et un instrument de domination bien fragiles cependant puisqu'en Karl le Gros c'est l'empire surtout qu'ils ont renversé. Le règne d'Arnulf, en effet, achève de séparer la Teutonie du reste de l'empire; il est, en même temps que le dernier Carolingien, son premier roi vraiment national. Mais aussi, comme Carolingien, il dépose chez elle les germes de cette ambition impériale de dominer tout l'Occident, héritage de la grande race franque, que le fils bâtard de Karl le Gros n'était cependant pas fait pour légitimer.

Par la déposition de Karl le Gros et l'élection d'Arnulf de Carinthie, la Germanie retournait évidemment à l'exercice du vieux droit de prendre ses chefs en considération de leur valeur propre et non de leur origine, *duces ex virtute, reges ex nobilitate sumunt.* Il est étrange cependant que les chroniques allemandes du temps, et, après elles, la plupart des historiens modernes de l'Allemagne, en contradiction avec ce principe, aient contesté le droit des autres nations à en faire autant et cherché à trouver, en faveur d'Arnulf et de ses successeurs, une prétention toute nouvelle à la suprématie et à la domination germaines sur les autres princes ou royaumes nés de la même dissolution. Les *Annales* de Fulde, 888, parlent avec un dédain peu justifié des roitelets *(reguli)* (1) qui surgirent à la même époque dans l'empire de Charlemagne en France, en Bourgogne, en Italie et ailleurs; et les historiens, qui croient trouver la raison de ce mépris dans la fidélité que montrèrent les Allemands même à un bâtard de la famille carolingienne, font peu de cas des droits que les nouveaux rois des autres contrées croyaient aussi tirer de leur descendance de la même famille, par les femmes, en vertu de coutumes privées qui avaient une autorité plus grande dans les pays gallo-latins qu'en Germanie.

Le vaillant comte de Paris, Eudes, qui défendit si vigoureusement les murs de sa capitale, avec l'évêque Gozlin, contre les Nordmanns, était presque le seul de ces rois qui ne pût se vanter de cette descendance, et, en dépit de son origine, il avait, les chroniqueurs allemands l'avouent, toutes les vertus nécessaires à sa tâche (2). Quant à Boson qui, déjà de-

(1) Ann. Fuld., 888 : *Illo diu morante multi reguli in Europa vel regno Karoli sui patruelis excrevere.* — (2) Voir L. Ranke, *Deutsche Geschichte,* I, 11.

puis 885, s'était fait proclamer roi par ses vassaux laïques et ecclésiastiques dans le royaume de basse Bourgogne ou de Provence, à Vienne, et qui transmettait, en 888, sa couronne à son fils Louis, il mettait en avant les droits de sa femme Irmengarde, fille de l'empereur Charles le Chauve. Un autre fondateur de royaume, Rodolphe Ier, qui se fit proclamer roi de la haute Bourgogne, entre le Jura et les Alpes Pennines, par les évêques et les grands du pays, à Saint-Maurice, en 888, et qui prit Lausanne pour capitale, tenait à Charles le Chauve aussi par sa mère Judith, à Louis le Germanique par sa femme; et il se croyait si bien fondé à réclamer une part d'héritage de l'empire qu'il prétendit à une partie de la Lotharingie et fut un instant couronné à Toul par l'archevêque de cette ville. Il n'était jusqu'aux roitelets d'Italie, un Bérenger Ier, duc de Frioul, proclamé à Pavie, un Guido, duc de Spolète, couronné par le pape, qui ne crussent pouvoir invoquer la même descendance. Ce Guido, en effet, prétendant même à la Lotharingie, en fut un moment, dans le trouble général, couronné roi, à Langres. Comment, après cela, un évêque favorable à Arnulf, pouvait-il traiter de tyrans, *regali tyrannice potestate*, ceux qui, avec des droits au moins égaux à celui-ci, faisaient comme lui? Et les conséquences que les historiens allemands prétendent tirer du légitime avénement d'Arnulf ne tombent-elles pas devant des faits aussi péremptoires (1)?

La plupart de ces rois, proclamés, comme Arnulf, par des grands et des évêques, se firent d'ailleurs sacrer par l'Eglise qui avait, à les légitimer, un droit reconnu au moins par ce temps. Seul, Arnulf, soit parce qu'il était né d'une union illégale, soit pour un autre motif, se contente du cou-

(1) Wenk, Erhebung Arnulfs, p. 61.

ronnement à Francfort sans demander, ce dont les historiens allemands le louent, la consécration de l'Eglise. Il n'en est pas moins vrai que l'Allemagne attendait beaucoup, pour sa sécurité et même pour son ambition, de cet audacieux et intelligent bâtard. Les chroniques rappellent avec complaisance qu'un bâtard aussi, Charles-Martel, avait commencé la fortune des Carolingiens, et le poëte saxon le croyait capable de combler les espérances de tous en lui rappelant qu'un fondateur de la même famille, saint Arnulf, évêque de Metz, dont il portait le nom, lui en faisait comme un devoir (1).

Ni l'ambition, ni l'activité ne manquaient à ce petit-fils de Louis le Germanique, déjà signalé à l'attention de ses compatriotes par la belle défense qu'il avait faite des frontières du sud-est, en Carinthie, contre les Slaves et les Moraves. Il se borna cependant d'abord, avec raison, à la tâche que lui avaient assignée la diète de Tribur en 887 et le synode de Mayence, 888, où l'on mit sous ses yeux le triste état de son royaume.

Les peuples allemands eux-mêmes, Franconiens, Saxons, Thuringiens, Alamans ne l'avaient tous reconnu qu'après la mort de Karl le Gros, dans la vieille ville bavaroise de Ratisbonne, ce qui ne prouvait pas un grand enthousiasme; et il ne manquait pas cependant de perturbateurs dans les royaumes voisins, encore mal affermis, qui se plaisaient à l'appeler pour pêcher en eau trouble. Mais il sut d'abord se borner. Une expédition en Alsace suffit pour arrêter le nouveau roi de la haute Bourgogne, Rodolphe Ier, et le rejeter au delà du Jura en Suisse. Il s'entendit avec le vaillant roi de

(1) Poeta Saxo, *de Gestis Kar.*, M. G., v. 135, 105-121.

France, Eudes, adversaire comme lui des Nordmanns, dans une entrevue qui eut lieu en juillet 888 à Worms. Une chronique allemande voudrait nous faire croire que le fier défenseur de Paris y vint en suppliant et en obligé, *humiliter et gratanter;* mais d'autres écrivains nous assurent que le nouveau roi de France ne demanda que le consentement *(consensus)* d'Arnulf, et que, là, tous deux firent seulement une alliance amicale *(facti amici)* pour séparer, comme dit un contemporain, les *Francs teutons des Francs latins*, c'est-à-dire l'Allemagne de la France. Le roi de la haute Bourgogne, Rodolphe Ier, alla seul trouver Arnulf jusqu'à Ratisbonne avec une certaine déférence; car le roi du nord de l'Italie, Bérenger Ier, dans l'entrevue de Trente, sur la limite des deux royaumes, ne fit également avec Arnulf qu'une alliance de paix, *fœdera pacis,* pour séparer aussi l'Allemagne de l'Italie (1). Rien, dans tout cela, ne l'invitait à se mêler des affaires de France ou d'Italie et moins encore à relever plus tard, au profit de l'Allemagne, l'empire de Charlemagne.

Arnulf ne nous apparaît, d'ailleurs, pas d'abord comme un prince bien puissant chez lui. Bâtard et père de bâtards, il voudrait assurer sa succession au fils qu'il avait de sa concubine, Ellinrota, sa femme Otta ne lui donnant pas d'enfants; et il a beaucoup de peine à obtenir, même à titre provisoire, cette concession d'une diète de ses vassaux, à Forcheim, 889. Les Francs ou Franconiens, surtout, résistent longtemps. Toujours un peu récalcitrants à son autorité, les Souabes cherchent par deux fois à lui opposer

(1) Ann. Fuld., 888. — Ann. Vedasl. *Facti amici.* Chron. reg. *Franc. Script.*, III, 214. *Hic divisio facta est inter teutones Francos et latinos Francos.* — Murator., *Ann. Ital.*, ann. 888.

un Bernhard, fils de Karl le Gros, légitime héritier, que sa jeunesse avait surtout éloigné du trône. S'il est en paix avec les Saxons du Nord, dont l'esprit était toujours fort indépendant, et chez lesquels il ne mit le pied qu'une fois, c'est qu'il laisse à peu près complétement maître chez lui le duc Otto, fils du célèbre duc Ludolf, ancêtre des Ottons.

Le nouveau roi ne fait d'abord qu'une expédition au delà de l'Elbe, contre les Slaves, autrefois tributaires de l'Allemagne, et elle n'est pas heureuse. Il n'est point question, sous lui, de continuer les efforts des missions chrétiennes qui, de Hambourg et de Brême, avaient autrefois livré bataille à l'odinisme danois. L'archevêque de Cologne, qui prétend reprendre ses droits sur Brême, depuis la déchéance de Hambourg, paralyse toute la propagande chrétienne, qui ne paraît, d'ailleurs, pas beaucoup tenir au cœur du roi germain. C'est par de bons procédés qu'il assure la paix de la frontière sud-est contre le duc slave des Moraves, Swentibold (Swiatopluck), qui avait tenu même l'aîné de ses bâtards sur les fonts de baptême. Ce barbare avait habilement fait de la Moravie, à l'orient de l'Allemagne, un vrai royaume. Sa puissance, dont le centre était dans la vallée de la Moravie, s'étendait de la Theiss, qui la séparait des Bulgares, aux montagnes de la Bohême. Dans ce pays même, le prince des Tscheches, plutôt tombé sous la dépendance de ce hardi Slave que sous celle de Louis le Germanique, passait alors avec sa femme à la liturgie slave, apportée dans cette chrétienté nouvelle de l'Orient par Méthodius et Cyrille et retournée, depuis la mort de Nicolas Ier, avec le royaume Bulgare, à l'influence de l'Eglise grecque. De ce côté, l'Eglise latine faiblissait donc, et Arnulf, dans l'affaissement d'ailleurs du Saint-Siége, n'était ni assez puissant, ni assez dévoué pour soutenir sa cause.

Une invasion faite entre la Meuse et le Rhin par les Nordmanns, repoussés maintenant de France par le roi Eudes, força le roi de Germanie à faire ses preuves. Un archevêque, celui de Mayence, un comte, avaient succombé. Celui qui avait déposé Karl le Gros devait mieux faire. Une éclipse de soleil, l'apparition d'une comète effrayaient les peuples. Les pirates s'étaient fortifiés dans les marais de la Dyle, derrière des remparts faits de troncs d'arbre et de terre. Arnulf marcha contre eux avec une armée qui ne paraît guère avoir été composée que de Francs des bords du Rhin et du Mein, car les Alamans abandonnèrent la partie comme si cela ne les regardait pas (1), et les Saxons, qui ne combattaient encore qu'à pied, ne le suivirent pas, puisqu'il n'avait que de la cavalerie dans son armée. Arrivée près de l'endroit où fut plus tard Louvain, devant cette double fortification des marais de la Dyle et de remparts faits de main d'homme, l'armée franque hésitait à attaquer (891). Les pirates riaient de voir sa lourde cavalerie tenter l'assaut au milieu d'un terrain tout détrempé d'eau, quand le roi, comme un ancien chef germain, mit pied à terre et ordonna aux siens d'en faire autant. Les barbares, pour les effrayer, ébranlèrent les échos de leurs cris et du bruit de leurs armes entre-frappées. Mais les Francs répondirent par le cri de guerre chrétien, et, la hache à la main, donnèrent un si furieux assaut, qu'ils renversèrent ou franchirent les remparts, et, après une grande tuerie, jetèrent ces pirates dans les marais, où périrent deux rois de mer et la plupart de leurs compagnons.

(1) Ann. Fuld., 891 *Cum Francis, Alamanico exercitu inutile secum assumpto.*

Ce vainqueur des Nordmanns n'est plus seulement le roi de la Bavière. Il avait là, sans doute, son patrimoine comme son père et la plupart de ses domaines; c'était son séjour favori, comme le centre de sa puissance et même alors de la vie allemande. Mais il pouvait compter aussi sur les Francs du Rhin qu'il avait défendus. Il nomme le nouvel archevêque de Cologne, Hermann, et celui de Mayence, Hatto, son fidèle serviteur *(fidelis noster)*, dont les chroniques s'accordent à louer les lumières et la prudence, et qui était comme le cœur du roi, *cor regis* (1). Rien n'est plus à craindre pour lui de la part des Souabes ou Alamans; non-seulement leurs comtes, mais Adalberon, évêque d'Augsbourg, et Salomon, à la fois abbé de Saint-Gall et évêque de Constance, lui sont dévoués. Il veut maintenant réunir, entraîner ces trois peuples contre la puissance voisine et redoutable de Swentibold, le Morave, dont il avait trop favorisé l'élévation. La vieille haine des Bavarois contre ces terribles voisins, l'honneur de saint Emmeran, l'apôtre du pays, près du cloître duquel Arnulf s'était fait construire une résidence royale, le zèle religieux de l'archevêque de Wurtzbourg, dont le siége sur le Mein avait toujours été le foyer de la propagande de l'Est, poussent également Arnulf (2).

L'entreprise ne fut pas heureuse. Le margrave de Thuringe, Poppo, et l'archevêque de Wurtzbourg, partis les

(1) Ann. Fuld., 891. *Hatto homo subtilis ingenii.* — Continuat. Regin., 910 : *Vir adeo strenuus et prudens.* — Ekkehardi *Casus S. Galli (Scrip.* II, 83) *quem cor regis nominabant.* — (2) Arnold *de sancto Emmerano*, c. v. *(Script.*, IV, 550). *Elegit patronum adeoque illi adhæsit ut in vicinitate monasterii regio cultui aptum construeret grande palatium.*

premiers pour une sorte de croisade, pénètrent dans la Bohême. Ils sont bientôt surpris et entourés dans les montagnes. L'archevêque est tué. Arnulf mécontent destitue Poppo, donne son margraviat à un riche comte franconien, Conrad, et l'archevêché de Salzbourg à l'un des frères de celui-ci, Rudolf, sans craindre de constituer ainsi une famille toute puissante dans ce pays, comme celle des Ludolfinges en Saxe. Il ne fait pas mieux cependant lui-même. Devant le redoutable Swentibold, la Marche de l'Est, entre la Traun et l'Enus (Autriche), se désorganisait. Les margraves qui lui avaient obéi quand il était duc de Carinthie, cherchaient refuge maintenant en tremblant dans le camp ennemi et trahissaient. Arnulf dut réunir contre son ennemi d'autres chefs slaves jaloux, un Bratislas, de la basse Pannonie, qui relevait de lui entre la Save et la Drave, et même le roi des Bulgares, Wladimir, au delà de la Theiss. Les Moraves, voyant Arnulf passer le Danube avec ses hordes slaves, 893, se retirent dans leurs forêts et leurs montagnes, laissent porter le fer et le feu dans leurs villes à peine bâties de la plaine. Mais, quand Arnulf revient de cette expédition, 893, ils se précipitent tout à coup, avec Swentibold, sur lui et massacrent son armée. Arnulf n'est lui-même sauvé que par un miracle qu'il attribue à la protection de saint Emmeran, son patron. Il lui fit don, en effet, en reconnaissance, sans oublier les autres saints, d'un maître-autel, rehaussé de lamelles d'or et incrusté de diamants, et d'un livre d'évangiles venu de France, dont la couverture dorée représentait la céleste Jérusalem. L'Allemagne a admiré longtemps cette œuvre du moyen âge franc.

La vengeance qu'Arnulf chercha à tirer de son ennemi fit oublier cependant à l'Eglise les témoignages de sa re-

connaissance. Un nouveau peuple de race ouralo-finnoise, probablement, et dont la physionomie, la manière de combattre et les mœurs rappelaient beaucoup les Huns, les Magyares, nommés aussi Ougres, Ouigours et Hongrois, errait depuis quelque temps en nomade de la mer Caspienne aux Carpathes, inquiétant de ses courses vagabondes les frontières de l'empire grec ou celles du royaume des Bulgares. Arnulf, dans son désespoir, s'adresse à ces nouveaux barbares que l'Allemagne devait bientôt trop connaître et leur emprunte un certain nombre de hordes pour ravager la Moravie. Il est toujours dangereux de se servir de la barbarie pour défendre la civilisation. Charlemagne n'avait point fait ainsi. Ce fut imprudemment qu'Arnulf montra les plaines herbeuses du Danube et de la Theiss, qui leur convenaient si bien, à ces cavaliers en quête d'un établissement où ils pussent nourrir à l'aise leurs chevaux et leurs cavales dont ils buvaient le lait. En effet, à la suite de cet appel fatal, les Hongrois passèrent en masse les Carpathes et se répandirent, sous les descendants d'Arpad, leur héros légendaire, dans l'intervalle presque vide des royaumes bulgare et morave, au milieu des marais de la Theiss et du Temès, où ils devinrent les redoutables voisins de l'Allemagne.

Désespérant de résister à tant d'ennemis, le vieux chef slave, Swentibold, que les chroniques allemandes traitent « de tête pleine de dol et d'astuce, » que les Slaves vénèrent comme un prince national, partagea son royaume entre ses deux fils, avec peu d'espoir de leur laisser l'indépendance après lui; et ceux qui l'avaient suivi aimèrent à répéter qu'il s'était évanoui tout à coup dans son armure au milieu de son armée pour disparaître dans l'épaisseur des forêts de son pays, où on le chercha en vain sous les

traits d'un ermite. Le proverbe slave : « Cherche Swentibold, » est resté comme un témoignage de la grandeur et de l'indépendance disparues de ces races de la Moravie et de la Bohême, un instant réunies. Arnulf cependant devait voir bientôt ce qu'il y avait gagné. La Moravie, partagée entre les deux fils de Swentibold, perdit sa puissance, et la Bohême reprit ses liens de dépendance avec l'Allemagne. Mais les nouveaux venus ne s'étendirent pas seulement jusqu'à la Morawa; en 894 déjà, ils traversaient le Danube et ravageaient la Pannonie entre la Save et la Drave jusqu'à destruction, *usque ad internecionem*, et, au lieu d'une peuplade slave, sédentaire et déjà chrétienne, l'Allemagne gagna pour voisins une nation de nomades païens, finnois et sanguinaires, contre laquelle elle devait avoir à lutter presque un siècle (1).

Comment, après cela, le roi de la Francie orientale, Arnulf, pouvait-il prétendre à jouer, au milieu des rois et des peuples contemporains, une sorte de rôle européen, impérial? Son royaume était alors, il est vrai, de tous ceux sortis des ruines de l'empire de Charlemagne, le plus ordonné et le plus solide. En Italie, les deux compétiteurs depuis 888, Bérenger Ier, duc de Frioul, et Guido, duc de Spolète, se disputaient la couronne. En France, un descendant des Carolingiens, Charles le Simple, avait réclamé son droit légitime contre le nouveau roi Eudes, et trouvé des partisans, entr'autres, Foulques, archevêque de Reims, le premier siége, le siége royal de la Gaule. Mais Arnulf n'avait-il pas

(1) Constantin, *De administ. imp.*, c. XL. Τῶν ἐκεῖσε ῥέοντῶν ποταμῶν ἐπονυμίας. — Ann. Fuld., 894. *Totam Pannoniam usque ad internecionem deleverunt*, 898. *Cerebrum plenum doli et astuciæ.*

beaucoup encore à faire chez lui ? De la ville de Ratisbonne qu'il embellissait de monuments religieux, et où il célébrait d'ordinaire les fêtes de Noël et de Pâques, il voyait la famille des Ludolfinges bien puissante en Saxe, celle du franconien Conrad et de ses frères également dans le bassin du Mein, de la Lahn et dans la Hesse. En Bavière, il ne pouvait être obéi qu'en mettant entre les mains d'un de ses favoris, Luitpold, trois comtés avec les margraviats de Carinthie et d'Ostmark (Autriche), pour défendre sa frontière de l'est. La royauté allemande était donc fort dépendante des grands. Arnulf cependant, le premier des rois allemands, inspira par son exemple à ses successeurs l'ambition, aussi fatale à l'Allemagne qu'aux autres contrées, d'intervenir chez ses voisins et même de restaurer l'empire que ses prédécesseurs avaient renversé.

Après une longue guerre intestine, le duc de Spolète, Guido, l'avait enfin emporté sur Bérenger Ier même dans le nord de l'Italie et il le bloquait dans Vérone. Une diète des évêques et des seigneurs, réunie à Pavie, reconnaissait ses droits. L'ancien duc de Spolète même, ne bornant plus son ambition, s'était fait couronner, bon gré mal gré, par le pape Etienne V empereur à Rome. Empereur ! ce nom reparaissait donc encore en Europe, pour être un objet de crainte ou d'espérance, d'ambition toujours. Et cependant pouvait-on voir alors dans ce mot autre chose qu'un titre vain ? Le roi Arnulf se laissa séduire par les intrigues italiennes. Bérenger Ier, son voisin, avec qui il avait fait alliance, sollicitait son intervention. Un nouveau pape, un Romain, Formose, obligé de couronner empereur même le fils de Guido, Lambert, offrit à ce teuton, pour le décider à venir, le titre d'empereur, usurpé, disait-il, par un Italien de Spolète, et qui ne convenait qu'à un Franc. Les idées

d'indépendance du pouvoir spirituel étaient-elles bien cette fois le mobile de la condulte de Formose, comme celui d'Etienne II au temps du père de Charlemagne? Tout s'était singulièrement rapetissé après la chute de l'empire carolingien. Formose prétendait défendre surtout le domaine de saint Pierre contre l'ancien duc de Spolète, paré du titre d'empereur. Rivalités de voisins et de factions, rien de plus! C'est dans ces difficultés qu'Arnulf précipita la politique du nouveau royaume allemand.

A la tête d'une armée composée seulement de Souabes, par nn hiver rigoureux, le roi germain, en mars 894, reprit le vieux chemin des invasions teutoniques, le col de Brenner, fut reçu dans Vérone par Bérenger et vint se heurter d'abord contre Bergame. Le comte Ambrosius, l'évêque Adalbert et le peuple y tenaient pour l'empereur italien Guido. Les troupes allemandes, ayant en tête les *soldats palatins* qui faisaient la garde choisie du roi, donnèrent l'assaut, en dressant leurs boucliers sur leurs têtes contre une pluie de traits et de pierres, et emportèrent la place par la brèche. L'Italie vit bien qu'elle avait encore affaire à des barbares. La ville fut mise à sac, les hommes massacrés, les nonnes et les femmes violées, les prêtres emmenés à la chaîne (1) par ces nouveaux chrétiens de Germanie. On pendit Ambrosius à un arbre et on emmena l'évêque prisonnier en Allemagne. Une population misérable survécut à peine à la catastrophe de cette ville pour longtemps ruinée, *in excidio ipsius urbis*. Les chroniqueurs allemands

(1) Ann. Fuld., 894. — Luitprand., *Hist.*, c. XXXIII, *Sacerdotes Dei vincti trahebantur, sacræ virgines vi opprimebantur, conjugatæ violabantur.*

et italiens rappelaient encore cette affreuse exécution deux siècles après.

Cette barbarie ouvrit les portes de Pavie, une ville alors riche et populeuse qui ne comptait pas moins de quarante-quatre églises. Arnulf s'y fit prêter serment de fidélité par les grands qui y accoururent attérés. Mais son armée allemande s'arrêta dans sa marche sur Rome à Plaisance, par suite de la faim et de la maladie. Obligé à prendre le plus court, il le croyait du moins, Arnulf voulait la ramener par la Suisse qui formait alors le royaume de la haute Bourgogne dont Rodolph Ier ne lui était d'ailleurs point favorable. Un comte italien courageux, dans Ivrée, lui barra le passage. Réduit à se frayer, à travers les rochers, un chemin où il perdit presque tous ses chevaux, Arnulf atteignit, par la vallée d'Aoste et le Saint-Bernard, le célèbre monastère de Saint-Maurice, et se hâta de regagner la Souabe, avec une armée épuisée qui ne put exercer sur les terres de Bourgogne que des actes de brigandage. La nouvelle de la mort de Guido qui laissait cependant son fils Lambert pour lui succéder put seule le consoler de cette triste expédition qui rappelait plutôt les déprédations des chefs germains du cinquième siècle qu'elle ne convenait à un prétendu successeur de Charlemagne.

Dans la diète qu'il tint à Worms, à la fin de cette même année, 894, Arnulf n'en prit pas moins des airs de souverain qu'il n'avait pas affectés jusque-là. Le prétendant carolingien de France, Charles le Simple, chassé alors par le roi Eudes, ancêtre des Capétiens, vint présenter une lettre de l'archevêque de Reims, Foulques, en faveur de sa légitimité, et offrir des présents à Arnulf pour le bien disposer en sa faveur. Quoiqu'il eût fait amitié avec l'ancien comte de Paris, le roi germain paraît plus touché maintenant des droits de nais-

sance invoqués par Foulques, et il reconnaît roi ce Charles le Simple pris dans sa race, sans considération de son âge (1), et qui d'ailleurs lui fait hommage de sa couronne. Au milieu de tant de princes qui usurpaient le titre de roi, ne fallait-il pas raffermir le principe d'hérédité (2)? Voilà la raison qui détermine maintenant la reconnaissance de Charles le Simple par Arnulf sans pour cela d'ailleurs le relever davantage. En 895, après cet acte de haute souveraineté, Arnulf rassemble un synode en sa faveur, sur les bords du Rhin, à Tribur qui était alors une place militaire et un marché important entre Mayence et Francfort. Ses deux serviteurs dévoués, l'archevêque de Cologne et l'archevêque de Mayence, y font déclarer par vingt-sept évêques « qu'il n'avait pas été élu par les hommes, mais par Dieu lui-même, *per ipsum Dominum eum esse electum.* » On le voit, le roi Arnulf n'était plus si dédaigneux qu'aux premiers jours des droits que l'Église pouvait conférer à la royauté; aussi entreprend-il même, pour se faire bien venir, avec les seigneurs laïques et ecclésiastiques de son royaume, dans cette même assemblée, une sorte de réforme de l'Église germaine, fort malade depuis qu'elle s'était isolée du reste de la chrétienté en même temps que séparée de l'empire.

Arnulf n'avait pas les mœurs d'un réformateur. Quoique sa femme Otta lui eût donné enfin un fils du nom de Louis, maintenant son légitime héritier, et qu'il eût, sans doute pour se faire pardonner les fils de sa maîtresse Ellinrota, fondé en l'honneur de celle-ci une riche chapelle à Ra-

(1) Flodoard, *Hist.*, l. IV, c. v. *De regis stirpe vel successione, sine respectu cujusquam majoris aut potentioris regis.* — (2) Flod., *ibidem. Cum tot jam de stirpe aliena reges existant qui sibi regnum affectent, quis post ipsius decessum abjuravit filium.*

tisbonne, il chargeait encore sa conscience du poids d'une belle Grecque, Agnès, sans compter les autres favorites, au nombre desquelles l'évêque de Constance même, Salomon (1), eut quelque peine à soustraire sa propre fille naturelle. L'incontinence germaine se retrouvait dans ce dernier bâtard des Carolingiens. Arnulf n'en prêta pas moins le concours de sa volonté et de son bras aux décisions et décrets du synode de Tribur. On y étend à la Germanie la législation ecclésiastique des synodes de la vieille Gaule pour maintenir la discipline ecclésiastique, et arrêter les usurpations de la puissance laïque; on y applique quelques-unes des doctrines des *Fausses décrétales;* car, dit un article : « l'Église de Rome est la mère de la dignité et la maîtresse de l'ordre ecclésiastique, *dignitatis mater et magistra ecclesiæ rationis.* » Dans bien des cas, la justice encore souvent barbare des comtes est surbordonnée à celle des évêques. Mais on s'aperçoit aussi des difficultés que l'Église rencontre à plier les mœurs barbares à ses prescriptions. Une pénitence de sept années infligée pour le meurtre ne suffit pas à déraciner les habitudes traditionnelles de vengeance; et l'adultère ou la polygamie trouvent souvent encore un refuge contre les prescriptions en faveur de l'unité et de l'indissolubilité du mariage, dans la diversité des lois alamanique, bavaroise, saxonne, qui se partagent ce pays. Arnulf qui s'intitule, d'après les monuments de Saint-Gall, le fils et le défenseur de l'Église catholique, *Ecclesiæ catholicæ filius et defensor* (2), ne puise pas moins là de nouveaux motifs de puissance.

(1) Ekkehardi *casus sancti Galli. Ad amplexus Arnolfi regis clam dum peteretur, respondidisse fertur*, et.c, etc. — (2) Hartzheim, II, 400. — Gfrœrer, *Gesch. der Karol.*, II, 318.

Représentant, après tout, par sa naissance même, de la vieille tradition germaine, le fondateur du royaume allemand songeait bien moins à ce qu'on appelle aujourd'hui l'unité nationale qu'à l'intérêt de ses enfants. Il veut faire dans ses Etats une part au fils préféré de sa première maîtresse qu'il avait longtemps fait considérer comme son héritier et qui était maintenant remplacé. C'était un jeune homme assez gâté et turbulent. Il tenait son nom de Swenlibold du chef morave qui l'avait tenu sur les fonts de baptême et il paraissait avoir quelque chose de son sauvage parrain. Arnulf avait depuis longtemps songé pour lui à l'ancien royaume de Lotherrègne ou de Lorraine, à cette rive gauche du Rhin qui, après tout, paraissait moins appartenir à l'Allemagne. Les grands et évêques du pays, jusque-là résistants, consentent enfin à prendre ce jeune homme pour roi, en mai 895. Peut-être Arnulf voulait-il fixer le sort d'un territoire qui, entre la France et l'Allemagne, n'était ni à l'une ni à l'autre? Les écrivains contemporains avaient comme le sentiment du caractère et de la situation ambiguë de cette population et de cette contrée. Witikind, l'écrivain saxon, mal disposé d'ailleurs pour elle, disait de cette population : « C'est une nation variable, habituée aux artifices, prompte à la guerre, mobile et aimant la nouveauté. » Ailleurs, il l'appelle tantôt « irrésolue » et tantôt « indomptable (1). » La constituer en royaume c'était en faire une limite, comme un pays neutre, entre deux nations rivales. L'ambition plus que la politique était probablement le mobile de ce roi encore barbare.

(1) Witikind, *Res gestæ Saxon*, I, c. xxx. *Gens varia erat et artibus assueta, bellis prompta mobilisque ad rerum mobilitatem*, II, c. xv-xxxvi *Generi hominum imbelli; genti indomitæ.*

Arnulf faisait des rois. Il lui sembla à lui et au pape Formose que le moment était venu d'achever ce qui avait été à peine commencé par la première expédition d'Italie. Au commencement de l'année 896, il repasse donc les Alpes cette fois avec des Alamans et des Franconiens. De la Lombardie, les Franconiens d'un côté par la Toscane, les Alamans de l'autre par la Sabine, marchent sur Rome. Le fils du spolétain Guido, Lambert, triste empereur d'aventure comme son père, se réfugie dans un château fort des Apennins. En route, une épizootie enlève presque tous les chevaux allemands. Les envahisseurs mettent leurs provisions sur des bœufs, les poussent en avant et arrivent ainsi sous les murs de Rome où ils croyaient entrer sans coup férir. Le pape avait promis de leur ouvrir la ville; mais une femme, Engeltrude, veuve et mère d'empereur, ferme les portes. Il faut assiéger Rome. Arrivés, par la rive droite, devant la porte de Saint-Pancrace, les nouveaux barbares, avec une pluie de pierres, écartent les défenseurs qui savaient mieux, dit Luitprand, « tourner le fuseau que manier l'épée (1); » ils attaquent la porte à coups de hache, poussent des béliers contre les murs et enfin les escaladent sur des échelles faites avec les selles inutiles de leurs chevaux, pendant que la vaillante veuve impériale s'enfuit à Spolète. « Ce qu'on n'avait pas vu depuis les Gaulois de Brennus, » dit un chroniqueur germain qui avait oublié déjà l'histoire de ses ancêtres, les Alaric et les Genséric, « Rome est prise. » Arnulf fait décapiter quelques nobles romains, *decollare præcepit*. Les autres, le clergé et les

(1) Ann. Fuld., 896. *Sellis projectis murum per eorum acervum ascendunt*. Luitprand dit des Romains, c. XXVI : *Pingues captare siluros cinnabe non clypeos manibus gestare micantes.*

corporations, avec les croix et les bannières, viennent à sa rencontre. Le pape Formose reçoit le vainqueur dans la confession de Saint-Pierre et lui met la couronne sur la tête en le proclamant empereur et Auguste. L'archevêque de Cologne, Hermann, et celui de Mayence, Hatto, l'archichancelier du roi, Wiching, ses conseillers, étaient là. Ainsi fut rétabli ce que les chroniqueurs appellent encore l'empire des Francs, *imperium Francorum*. Mais était ce autre chose qu'un violent et ridicule plagiat du grand couronnement de Charlemagne de l'année 800 par le pape Léon III?

Il y avait entre ces deux faits, en apparence semblables, des différences capitales. L'empire de Charlemagne était fait avant que le conquérant franc acceptât ce titre; Arnulf prenait le titre avant d'avoir fait l'empire. Rome ouvrait ses portes à Charlemagne, Arnulf les forçait. Ce couronnement n'était pas plus un événement européen que le couronnement des Italiens Guido ou Lambert. C'était un fait romain, à peine italien. Il n'y avait plus rien de général, d'universel dans la chrétienté. Tout se rapetissait, tout devenait local. A qui appartiendrait la ville de Rome? A qui le hochet impérial? Voilà ce dont il s'agissait. Le vain titre d'empereur n'ajouta rien à la puissance d'Arnulf. On le vit bientôt. Il voulut aller relancer dans Spolète la veuve de l'empereur Guido. Atteint d'une maladie de langueur, d'un affaissement que les chroniques allemandes aiment à attribuer aux maléfices d'Engeltrude, mais qui venait réellement des suites de ses dérèglements continués en Italie, le nouvel empereur retourna au plus vite dans son royaume. A peine eut-il le dos tourné que Bérenger Ier et Lambert, instruits du bénéfice qu'on recueillait à appeler l'étranger, s'entendirent pour partager l'Italie. Quant au pape Formose, il devint l'objet, malgré sa prompte mort, d'une réaction

terrible. La nouvelle apparition des Teutons avait déjà semé contre eux la haine en Italie. Le successeur de Formose, Etienne VII, fait le procès, non pas seulement à sa mémoire, mais, en réalité, à son cadavre. On ouvrit, en effet, son tombeau, après huit mois d'inhumation; et, lorsqu'on eut avec peine arraché entier son corps déjà en putréfaction à la tombe, on le revêtit des ornements pontificaux, on l'apporta devant un synode érigé en tribunal à la stupeur des assistants; et là, la cause du coupable ayant été plaidée contradictoirement, la déposition et la condamnation de l'usurpateur et de l'intrus prononcées, on arracha au cadavre ses ornements sacerdotaux pour le revêtir d'habits laïques, on lui coupa les trois doigts de la main droite qui s'était parjurée et on le jeta dans le Tibre (1).

Arnulf n'était pas au pouvoir des Italiens; sa mémoire fut seulement maudite comme celle d'un barbare qui avait violemment extorqué la consécration pontificale. Pour lui, ce César de rencontre assista, entre la vie et la mort, pendant ses deux dernières années, à la dissolution de sa puissance. Son fils, Swentibold, roi de Lorraine, en voulant destituer trois comtes et en prenant conseil des petites gens plutôt que des seigneurs évêques, excita une révolte que l'autorité paternelle eut peine à apaiser (2). Malgré elle, déjà un de ses vassaux les plus puissants, le comte de Hainaut, Renier *au long col,* « un vrai Lorrain, » le bravait. Arnulf n'est plus même respecté chez lui. Il devient comme tombé en enfance, le jouet de sa famille et la victime de ses vices, au milieu de honteux ou terribles débats

(1) Voir dans Jaffé (p. 303) les preuves authentiques de cet horrible et grotesque procès. — (2) *Unctionem barbaricam quæ per surreptionem extorta est.*

qui devaient rappeler à son intelligence affaiblie la triste fin de Karl le Gros, qu'il avait renversé. Il avait cru devoir faire assurer par serment, dans une diète des grands et des évêques, la couronne à Louis son fils légitime. C'était dans l'ordre. Son cœur, toujours aux mains de sa maîtresse Ollinrotta, penchait cependant du côté du bâtard Swentibold ; et celui-ci ou ses partisans, capables de tout, pouvaient au moins compter sur sa faiblesse. Voici qu'on intente un procès en adultère à Otta, la vieille mère légitime du jeune Louis. Elle comparaît à Ratisbonne, devant un tribunal composé de grands et d'évêques, accusée d'avoir donné aussi un fils illégitime à son mari. Elle obtient, non sans peine cependant, son acquittement public. Les mécontentements atteignent alors les familiers et les familières du vieux roi ; on les accuse de l'empoisonner lentement ou de l'ensorceler. Un d'eux est décapité, une autre, une certaine Radburge, est pendue. On découvre, au milieu des obscurs détails des contemporains, une cour corrompue et barbare, où les passions et les vices ne font pas défaut. Les luttes sauvages des héroïnes germaines du vieux temps, Brunehilde et Kriemhilde, et des femmes mérovingiennes Frédégonde et Galeswinthe, se dénouent maintenant devant des synodes où les coutumes d'Odin et du jugement de Dieu arrivées à la sorcellerie le disputent à la loi chrétienne. Enfin Arnulf meurt, à la fin du siècle pendant lequel tombent les Carolingiens, 10 décembre 899, et l'on porte en cérémonie son cadavre dans le chœur de l'église de son patron, saint Emmeran, où il resta plus tranquille que celui de son contemporain et de son ami, le pape Formose (1). Triste prince, d'ailleurs, hésitant entre

(1) *Ann. Fuld.*, 898. *Monum. Boica*, XXXI, 155.

ses devoirs stricts et son ambition imprudente, entre ses fils légitimes et illégitimes, entre l'hérédité et l'usurpation, entre les rois de France Eudes et Charles le Simple, vainqueur une fois des Nordmanns, mais se bornant à la défensive sur toute la frontière slave, et ouvrant l'Allemagne aux Hongrois, en somme, il laisse l'Allemagne et la royauté plus faibles qu'auparavant.

II

Louis l'Enfant ; Féodalité laïque et féodalité ecclésiastique. — Les duchés. — Invasions hongroises, 899-911.

L'aristocratie laïque de l'Allemagne avait surtout contribué à l'élévation d'Arnulf. Ce fut la haute Eglise allemande, raffermie sous lui, qui maintint sa couronne sur la tête de son seul enfant légitime, Louis, fils d'Otta, âgé de six ans. Hatto, archevêque de Mayence, « aussi habile dans le maniement des affaires temporelles qu'instruit dans les choses de la foi, » Adalberon, évêque d'Augsbourg, son ami, et Salomon, abbé de Saint-Gall, tous trois anciens conseillers d'Arnulf, y eurent la plus grande part (1). « Le navire de l'Eglise vacillait, écrit Hatto au pape à Rome, nous avons mieux aimé conserver la coutume des Francs de

(1) Regino, *De causis Synod.*, p. 1, sur Hatto; *et* Ekkeh. *casus S. Galli, Salomo et Hatto, post regem, imperium tenuerunt.* Conciles de Labbe, t. IX, p. 497. Lettre d'Hatto à Jean IX. *Malui mus pristinum morem servare quam nova institutione incidere.*

choisir leur roi dans la même famille, que d'essayer des institutions nouvelles. » Le bâtard d'Arnulf, le plus âgé de ses fils, Swentibold, s'était acqu's un si mauvais renom dans son royaume de Lorraine, qu'on ne pensa guère à lui. Il débarrassa, d'ailleurs, le terrain quelques mois après, en trouvant la mort dans un combat livré à quelques-uns de ses vassaux révoltés. Aussi, malgré son jeune âge, Louis, le légitime fils d'Arnulf, proclamé à la diète de Forcheim, fut-il accepté par toute l'Allemagne, même d'abord par la Lorraine. Cet oubli des vieilles coutumes germaines, qui n'admettaient guère le pouvoir d'un chef mineur, puisqu'elles recherchaient surtout l'utilité et la valeur de l'homme fait, prouverait peut-être les progrès de la royauté. Il est cependant plus conforme à la vérité de penser que les chefs de l'Eglise poussèrent cet enfant au trône dans l'espoir de rester les maîtres, et que les grands seigneurs laïques laissèrent faire dans l'espoir de le devenir. N'est-ce pas, en effet, pendant les dix années de minorité de Louis, mort avant d'arriver à l'âge d'homme, qu'apparut et s'affermit en Allemagne la féodalité ecclésiastique et laïque, jusque-là restée dans l'ombre et contenue par la royauté?

Arnulf avait eu beaucoup de peine à arrêter l'accroissement d'autorité et de domaines des seigneurs laïques et ecclésiastiques. Elevé par le choix des premiers à la royauté, il avait encore moins que les Carolingiens qualité pour réprimer leurs usurpations, et, en s'appuyant contre eux sur les évêques et les abbés, il avait à son tour augmenté leur puissance. Ne pouvant, comme ses prédécesseurs, disposer de rien sans le consentement des diètes, il avait, tout en favorisant ses amis, obtempéré assez souvent aux vœux des seigneurs, des chapitres et du pays, dans la distribution des dignités ecclésiastiques, et, pour les comtes, laissé aux

enfants la dignité de leur père. Les seigneurs et les évêques avaient donc bientôt considéré ceux-là l'hérédité des comtés, et ceux-ci la liberté des élections ecclésiastiques, comme un droit. C'était à leur profit qu'ils exerçaient tous, comtes et margraves, évêques et abbés, l'autorité que l'empire leur avait autrefois confiée. A l'heerbann ou au service militaire de tous, réservé seulement pour la défense nationale, ils substituaient le service de leurs fidèles, de leurs vassaux ; ils faisaient ainsi de l'usage des armes le privilége de ceux qui pouvaient nourrir et fournir un cheval, c'est-à-dire de la petite noblesse. Et, par là, soit que les plus riches des anciens hommes libres se fissent vassaux des gros seigneurs, soit que les plus pauvres, recherchant la protection de l'Eglise et des grands, se soumissent à la redevance et la corvée, toute liberté tendait à disparaître.

Point de différence, sous ce rapport, entre les seigneurs comtes ou les seigneurs évêques ou abbés. Si des comtes usurpent en effet, quand ils le peuvent, des abbayes ou monastères riches et les traitent comme de simples fiefs laïques, combien d'archevêques et d'évêques nommés ou élus, aussi peu soucieux de s'enfermer dans leurs fonctions et leurs domaines, ajoutent des comtés entiers à leur donation, comme celui de Trèves, ou étendent leur juridiction et leur pouvoir? Tous, indistinctement, s'emparent, quand ils le peuvent, du droit de battre monnaie, de lever des impôts, d'établir des douanes pour eux, exercent en leur nom les droits royaux, changent, en un mot, leurs fonctions, leurs immunités et leurs donations d'autrefois en vraies seigneuries, pour y juger, gouverner et, le plus souvent, guerroyer à leur aise. Quel avantage d'unir le pouvoir à la propriété et la propriété au pouvoir? Les uns et les autres, d'ailleurs, combattent également l'ennemi. Dans un es-

pace de trente années, deux archevêques et huit évêques mouraient sur le champ de bataille, à côté des comtes et seigneurs. La puissance féodale des archevêques de Mayence, Cologne, Trèves, Salzbourg, des évêques de Strasbourg, Constance, Brême, Wurtzbourg, Passau, Augsbourg, même des abbayes de Fulde, de Constance et de Kempten, n'était pas moindre que celle des comtes ou des margraves des bords du Rhin ou de la frontière de l'Elbe.

Vainement, les derniers Carolingiens avaient-ils cherché à remplacer les anciens *missi dominici*, tombés peu à peu en désuétude, par des comtes du palais ou comtes palatins, chargés d'administrer leurs domaines et leurs métairies, et de surveiller l'administration des comtes et des évêques dans les provinces. Il n'y a plus rien de semblable sous le règne de Louis l'Enfant. L'archevêque de Mayence fait ajouter deux autres abbayes aux trois qu'il possédait ; l'évêque Adalberon, d'Augsbourg, promène son roitelet de cloître en cloître et de château en château du domaine royal. L'aristocratie laïque a encore plus beau jeu. Tous seigneurs, laïques et clercs, comme s'expriment les chroniques, ajoutent les honneurs aux dignités, *honores cum dignitatibus*, la propriété féodale avec l'office sacerdotal ou royal. Etrange société qui s'émiette en seigneuries laïques et ecclésiastiques que rien presque ne distingue! La vieille loi carolingienne tombe en désuétude, et la force de la coutume introduit, comme un fait légal, la féodalité (1). Mais cet état n'est pas nouveau, sous la couronne du comte réapparaît l'ancien chef, et sous la mitre le vieux sacrificateur germain.

(1) Roth., *Gesch. des Beneficial wesens*, p. 430, sur l'identité des mots *honor* et *beneficium*. — Regino, 898, *honorem et dignitates*.

Un fait, qui revêt un caractère particulier en Allemagne, tend encore plus chez elle, peut-être, à enlever à la royauté l'usage de tous les droits régaliens, mais en même temps aussi à former des puissances locales plus considérables. Comment le souvenir des vieux temps où la Germanie se composait de différentes populations indépendantes sous des chefs nationaux, que Charlemagne avait plus ou moins détruits, ne se serait-il pas ici ravivé dans la faiblesse de la royauté? Il était resté populaire, comme tout ce qui est traditionel. La distinction, l'opposition même assez vivace de ces différentes nations saxonne, bavaroise, franque, souabe, lorraine, s'accusait de nouveau. Les ennemis du dehors faisaient sentir la nécessité de rattacher surtout la défense des frontières ou marches à de puissants seigneurs, et de réunir dans les mêmes mains plusieurs comtés. La résurrection en Allemagne de grandes puissances locales, de principautés féodales plus étendues, plus indépendantes et plus compactes, sous le nom de duchés, est l'événement le plus considérable du règne de Louis l'Enfant.

Les descendants du Saxon Ludolf, propriétaire de l'Ostphalie et de la Westphalie, très-puissant déjà sous Arnulf, les Ludolfinges, soutenaient depuis longtemps seuls tout le poids de la guerre contre les Danois et les Slaves; l'éclat de l'abbaye de Gandersheim, qu'ils avaient bâtie et enrichie au nord de l'Allemagne, avait donné à cette famille un certain prestige religieux. Après la mort de son frère aîné, Bruno, tombé dans une bataille contre les païens danois, Otto est le premier qui, réunissant tous les domaines de la famille, agisse chez lui en vrai prince indépendant, administre les revenus royaux, exerce la haute justice, commande la marche danoise. Voilà l'ancien duché de Saxe, détruit par Charlemagne, qui se reconstitue! Dans la Bavière,

sous le roi Arnulf et sous son père Carloman, le sentiment de vieille autonomie de cette antique nation avait fait place à la satisfaction de dominer presque toute l'Allemagne, dont Ratisbonne, sur le Danube, était devenue comme la capitale. Mais, pendant que Louis l'Enfant vivait dans ses châteaux, sous la garde de l'évêque d'Augsbourg, la nécessité de défendre les frontières menacées à l'est et de continuer à convertir et à coloniser les contrées danubiennes, ramène la Bavière à sa vieille indépendance nationale. Il y avait là un puissant margrave, Luitpold, neveu par alliance d'Arnulf et son favori. Il réunit alors les Marches d'Ostland et de Carinthie contre les Slaves, et celle du Nordgau (Bavière du nord) contre la Bohême, à plusieurs comtés bavarois et au burgraviat de Ratisbonne. Il se conduit en tout, dit la chronique, comme un père vis-à-vis de Louis l'Enfant; mais il commence aussi la restauration du duché de Bavière, où ses descendants règnent encore aujourd'hui comme rois. L'existence, en Allemanie, d'un margrave de Rhétie, sur la frontière suisse, dans les hautes Alpes, et de deux officiers royaux ou messagers de chambre, Erchanger et Berthold *(nuntii cameræ)*, dans les plaines, surtout les rivalités de seigneurs ecclésiastiques aussi puissants que l'évêché de Constance et l'abbaye de Saint-Gall, empêchaient là encore qu'il se formât une nationalité dans la grande, un duché dans le royaume. Mais la puissance de plusieurs familles y tendait déjà (1), et chacune était indépendante chez elle.

La rive gauche du Rhin, qui avait été le centre d'une

(1) Sur l'origine et la formation des grands duchés allemands, voir Dœnniges *(Deutsche Staatrecht*, I, 1, p. 125.

grande puissance autrefois, et dont Arnulf avait voulu faire récemment un royaume, paraissait devoir arriver plus vite encore que tout autre pays à se constituer en pays indépendant. Les biens royaux et même ceux de l'Eglise y étaient mis au pillage. « Les hommes de ce pays, dit le moine Richer, forts et audacieux, excellent à faire leurs affaires; ils vont à leur but plutôt par la ruse que par la force. Mais, si la ruse échoue, ils ont audacieusement recours à la violence (2). » Deux comtes puissants des bords du Rhin, Ghérard et Mattfried, l'un en épousant la veuve de Swentibold, se rendent maîtres de presque tout ce qui s'étend de Mayence à Trèves, sans faire exception pour les plus riches abbayes. Mais le comte du Hainaut, Renier *au long col* ou Renier-Renard, déjà l'adversaire de Swentibold, guettait, en vrai Lorrain, le moment de faire ses affaires. Il veut mieux que cela. Il vise au titre de duc. Les tuteurs du jeune roi Louis essayent d'arrêter ces usurpations en soutenant l'autorité des évêques. Mais Renier s'adresse au roi de France, Charles le Simple, ce faible Carolingien presque sans royaume, et en obtient le titre de duc qui ne l'engageait pas à beaucoup d'obéissance. La Lorraine trouve presque son indépendance en se détachant de l'Allemagne.

Mais l'anarchie au milieu de laquelle l'Allemagne cherchait à se constituer au moins en nations indépendantes, fit naître, dans le beau pays de Franconie, une guerre qui était de nature à faire regretter la royauté. Le cours sinueux du Mein, que des hauteurs heurtées et boisées accompagnent,

(1) Richeri, *Historia*, l. I, c. III. *Rebus disponendis insigniores, robore atque audacia non impares, maxima quæque magis ingenio quam viribus appetunt, et si ingenio in appetendis cassantur, viribus audacter utuntur.*

et qui sépare avec elles l'Allemagne du nord de l'Allemagne du sud, c'est-à dire la vieille Saxe et la Thuringe de l'Allemanie et de la Bavière, était alors divisé entre deux familles, toutes puissantes dans ce pays, celle des Bamberg ou Babenberg, du nom d'un château situé au confluent de la Rednitz et du Mein, dans la haute Franconie, et celle des Conrad ou Saliens, de la Saale affluent aussi du Mein, dans la basse Franconie. La première avait fourni souvent des chefs à la Marche qui surveillait la Bohême, et à la Thuringe ; la seconde avait donné des comtes à la Hesse volcanique, aux cantons de la belle vallée de la Lahn *(ober et nieder Lahngau)*, de la Wetteravie, sur la rive droite du bas Mein, et du Rheingau sur le Taunus, à la droite du grand fleuve. Celle-ci était même puissante aussi par ses domaines sur la rive gauche, dans le diocèse de Mayence.

Les rivalités de ces deux familles étaient d'autant plus ardentes, qu'il semblait que celle-là qui se rendrait maîtresse de ce beau pays franc, le serait bientôt de toute l'Allemagne. Les Babenberg, sous Louis le Germanique et ses fils, avaient semblé l'emporter jusqu'à ce que le roi Arnulf, en défiance contre eux, eut, à leurs dépens, confié aux Conrad le margraviat de Thuringe et l'évêché de Wurtzbourg, et ainsi porté, des bords du Rhin, l'influence de cette famille, jusque sur le haut Mein et dans la haute Franconie. Depuis ce moment, la guerre était incessante entre ces deux familles comme dans les anciens clans germains. D'un côté, Adalbert de Bamberg, le chef, un Adalhard et un Henri ; de l'autre, un Eberhard, le chef aussi, un Conrad, un Rudolf, évêque de Wurtzbourg, tous, seigneurs ou clercs, pourvus de biens et comptant par centaines les vassaux et les serviteurs.

En l'année 902, au commencement du dixième siècle, sur

un futile prétexte, ils s'arment pour venger leurs vieilles querelles, ils se précipitent les uns sur les autres, *in mutuis cædibus prorumpunt*, et, de proche en proche, remplissent bientôt les bords du Mein et du Rhin d'une effroyable mêlée. Dans le premier engagement, Adalbert de Bamberg, battu, perd ses deux frères; l'un, Henri, est tué dans la mêlée, l'autre, Adalhard, fait prisonnier. Un Conradien aussi, l'évêque de Wurtzbourg, est trouvé sur le champ de bataille et meurt de ses blessures peu de jours après. Eberhard aussitôt accuse de meurtre ses adversaires et fait exécuter son prisonnier, Adalhard, comme violateur de la paix publique. Ces cruautés poussent la fureur au comble. Adalbert de Bamberg revient en force, se jette sur le territoire de Wurtzbourg, le met à feu et à sang. Voilà bien la féodalité, la guerre privée! Telle était l'anarchie du royaume allemand, né du démembrement de l'empire. C'est la vieille Germanie avec ses guerres d'autrefois qui revient à la surface, à peu de différence près. Les comtes avec leurs vassaux remplacent les anciens chefs et leurs compagnons; c'est une guerre de châteaux au lieu d'une guerre de bois et de clairières; un évêque chrétien y joue le rôle d'un prêtre d'Odin. L'empire de Charlemagne détruit, a-t-on fait beaucoup de progrès depuis Arminn et Marobode? Ces Conrad et ces Babenberg valaient-ils bien mieux? Moins chrétiens encore que ceux-là n'étaient Romains, ils n'ont point mérité d'avoir un historien dans un temps d'ailleurs tout barbare.

En présence de pareilles extrémités, le pouvoir royal ne pouvait rester immobile. L'archevêque de Mayence, Hatto, était dévoué aux Conradiens; il rassemble une diète à Forcheim, 903, intéresse à eux le jeune roi Louis et les évêques, et leur fait adjuger les dépouilles des frères d'Adal-

bert de Bamberg morts dans cette première mêlée. La sentence ne fait qu'étendre le conflit. Adalbert de Bamberg met dans ses intérêts les deux comtes ambitieux de Lorraine, également ennemis des Conradiens, Gérhard et Mattfried. Mais alors l'archevêque Hatto jette contre ceux-ci Renier-Renard et la mêlée gagne tout le reste de l'Allemagne. Jamais la sécurité n'avait été moins grande. « Tout est aux prises, écrit en vers latins l'évêque de Constance, Salomon, à celui de Toul, tout est aux prises, l'évêque, le comte, le vassal, les frères contre les frères, les parents contre les parents et les citoyens dans la même ville. Les grands qui devraient assurer la paix donnent l'exemple de la lutte, la loi est foulée aux pieds, et le bas peuple murmure et se déchaîne. Jamais il n'a été si vrai de dire : malheur au pays dont un enfant est roi ! » Au milieu du désordre, Adalbert de Bamberg voulut en finir en se prenant corps à corps avec le plus redoutable de ses adversaires, Conrad; il alla l'attaquer jusque dans l'épais fourré montueux de la Hesse, comptant ne l'y pas trouver en force, grâce à l'envoi qu'il avait fait de son fils sur la rive gauche du Rhin. Il le surprend en effet, près de Fritzlar. Deux des corps conradiens s'enfuient; Conrad avec le troisième essaye de les ramener et de tenir tête; mais il tombe bientôt couvert de blessures. Le Bambergien, vainqueur, s'en retourne dans la haute Franconie avec beaucoup de prisonniers et de butin. Voilà le triomphe.

Il fallait agir enfin contre un homme qui bravait depuis trois ans le ban royal et donnait des exemples de férocité qui rappelaient les anciens jours. Hatto, au nom de Louis l'Enfant, convoque une diète à Tribur, somme Adalbert d'y comparaître, et, sur son refus, rassemble une armée de Francs et de Souabes et entre dans la haute Franconie. Il

assiége l'opiniâtre rebelle dans une de ses forteresses du Mein, à Thérès. Serré de près, celui-ci perd courage en voyant les siens passer l'un après l'autre dans le camp royal. Il demande à traiter, ouvre les portes de son château et vient à son tour se jeter aux pieds du roi et promettre soumission entière et complète. On lui eût peut-être fait grâce, mais quelques-uns des siens même l'accusèrent d'être tout prêt, si on lui pardonnait, à recommencer ses brigandages. Jeté alors en prison, il comparut devant un tribunal composé d'ennemis, fut condamné, conduit les mains derrière le dos devant l'armée franque et exécuté comme un ennemi public. La chute des Babenberg entraîna celle des comtes Gérhard et Mattfried sur les bords du Rhin. Mais elle fut moins profitable encore à la royauté qu'aux puissants. Conrad le Salien, vainqueur, prend le titre de duc de Franconie. A côté de lui, le duc de Saxe, Otto, attire à son autorité la Thuringe, où les Babenberg avaient été maîtres; et, à la place de Gérhard et de Mattfried dans la Lorraine, le comte de Hainaut, Renier *au long col, vir consularis et nobilis,* dit Richer, étend avec le titre de duc de Lorraine son autorité jusqu'au Rhin.

On revenait en Allemagne à l'état primitif, barbare. Plus d'idée générale, commune à la nation entière. Enfermé dans un étroit horizon, chaque seigneur, grand ou petit, ne pense plus qu'à soi. Le niveau de l'Église qui tourne à la féodalité s'abaisse. La cour des rois n'est plus un centre d'études, d'activité de l'esprit, comme on l'avait vu encore après Charlemagne, sous Louis le Germanique. Le savoir rentre dans les cloîtres et se rapetisse derrière leurs murs, même à Saint-Gall. La chronique monacale si curieuse qui avait recueilli les dernières légendes de Charlemagne cesse à Saint-Gall. Après le moine Rudolf et Regino de Prüm,

l'histoire devient de plus en plus sèche entre les mains des annalistes. Le frère chargé de ces fonctions s'en acquitte avec répugnance; les calamités, les souffrances que le ciel envoie sont si pénibles, que c'est souffrir encore que de les raconter; on les enregistre brièvement pour en détourner aussitôt les yeux, les *Annales alamaniques* en font foi. Les grandes *Annales carolingiennes* n'ont pas d'héritières; et il sera difficile de suivre l'histoire à travers les maigres renseignements des autres annalistes. Plus de théologie! plus de poésie! Raban Maure n'a pas de successeur; et celui d'Ottfried de Wissembourg, Ratperd de Saint-Gall, rime seulement quelques psaumes. Les clercs sont à peine assez lettrés pour dire leur bréviaire et lire la messe. « Il y en a un grand nombre, s'écrie un évêque avec horreur, qui arrivent jusqu'à la vieillesse, sans connaître seulement les paroles du symbole de salut et l'oraison dominicale (1). » On ne continue pas les églises commencées à Hildesheim, à Corvey, à Cologne, à Reichenau. La fonte des cloches prospère seule encore. Le monastère de Saint-Gall reçoit, en 909, d'Adalberon, une cloche d'un volume énorme et d'une sonorité merveilleuse. On avait besoin d'appeler de si loin le fidèle, de signaler de si loin l'approche des ennemis et des pillards!

Les incursions et les ravages des Hongrois, sous le règne de Louis l'Enfant, concourent encore à l'assauvagissement d'un pays arraché à peine à l'état de nature. C'étaient là de terribles ennemis. Divisés en petits escadrons de cavaliers, qui savaient se réunir, se disperser au besoin, surprendre

(1) *Mansi*, XVIII, 305. *Ut nec ipsius symboli verba salutaris nec saltem supplicationem dominicæ noverint orationis.*

l'ennemi ou l'éviter, habiles à lancer leurs flèches en avançant ou en fuyant à leur gré, terribles dans leurs victoires, ces envahisseurs du dixième siècle n'épargnaient personne. La mort de chaque vaincu leur promettait un serviteur dans l'autre monde. Ils égorgeaient les femmes qu'ils ne pouvaient emporter par les cheveux au dos de leurs coursiers, ou brûlaient tout ce qu'ils ne pouvaient prendre avec eux. Après avoir détruit entre les mains de ses fils le royaume morave de Swentibold, ils arrivaient par la Bohême dans les contrées de l'Elbe et par les Alpes en Italie; ils s'en prirent enfin au cœur de l'Allemagne alors, à la Bavière, et parurent un instant sur le point d'en devenir maîtres.

En 907, ces barbares remontent le Danube, traversent la Marche orientale du Raab à l'Enns et menacent d'entrer en Bavière. Déjà les châteaux des Moraves et des Bohémiens et leurs églises avaient disparu sous les pieds de ces ravageurs. Le margrave Luitpold, le vrai duc de tout ce pays, rassembla une armée qui comptait les trois évêques de Salzbourg, de Freisingen et de Seben, des comtes plus nombreux encore, pour les arrêter au moins sur les bords de l'Enns. Il succomba avec les trois prélats, presque toute son armée, et laissa son duché en proie au fer et au feu des barbares. En 908, appelés par une peuplade slave entre la Saale et l'Elbe, ils se précipitent tout à coup par la Bohême et traversent la Saale. Le margrave de Thuringe, Burkhard, veut les arrêter. Il a le même sort que le Bavarois Luitpold. Ces sauvages ne reculèrent que devant le Saxon Otto qui paraît avoir alors réuni définitivement la Thuringe à son duché. En 909, ils arrivent jusqu'en Allemanie et y font un grand butin. En 910, ils voulaient aller jusque dans la vallée du Mein et relancer

là le roi de Germanie qui avait abandonné les rives du Danube. Louis l'Enfant poussé à bout fait un appel aux Francs, aux Souabes et aux Bavarois, et va affronter les Hongrois au milieu d'un grand nombre des siens près du Lech; mais il y voit périr l'un des plus braves de l'armée, le Salien Gebhard.

Chaque peuple avait été vaincu à son tour et comme châtié de son indépendance. L'Allemagne tremblait devant ces descendants des Huns, aux yeux creux et étincelants, au teint basané, aux nattes de cheveux tombant sur les oreilles, qui, disait-on, dans leurs vêtements de peau, mangeaient la chair crue et buvaient le sang humain. Elle croyait qu'ils étaient venus du bout du monde avec Gog et Magog, sur leurs infatigables chevaux, rapides comme l'éclair, pour tout dévaster. Les frontières que Charlemagne avait données à l'Allemagne au sud-est étaient déjà perdues. La Marche orientale jusqu'au cours de l'Enns, ainsi que la basse Carinthie, restaient aux barbares et arrondissaient la Pannonie déjà tombée en leur pouvoir. Couverts ainsi par la Bohéme et les Alpes Carinthiennes, ils s'établirent enfin à demeure fixe au fond de la fertile plaine qu'arrose le moyen Danube, tandis que les Slaves se retiraient dans les montagnes des Carpathes ou des Balkans et des Alpes, amphithéâtre de ceinture de ce bassin. Ils commencèrent à y bâtir des huttes de roseau au milieu des marécages, faisant travailler les anciens habitants comme des esclaves à la culture du sol; mais ils étaient toujours prêts à monter à cheval, et à reformer leurs petits escadrons volants pour reprendre, dans des irruptions chez leurs voisins, la vie nomade et le pillage. Ils ne savaient eux-mêmes s'ils s'arrêteraient là ou si, par la vallée du Danube, ils n'iraient pas plus loin, sur les ruines de l'Allemagne à

peine naissante, porter leur errante fortune et leur fureur de destruction.

C'est au milieu de ces angoisses que mourut Louis l'Enfant, en 911. Avec ce prince, qui avait si peu compté par sa minorité, disparaissait cependant une grande chose, le principe vivant du pouvoir et de l'unité de l'Allemagne. Avec le dernier Carolingien, la royauté disparaîtrait-elle, les différentes parties de la Germanie retourneraient-elles à leur isolement, à leur barbarie primitive? Entre le dernier Carolingien, avec lequel s'éteignit la royauté germanique, et le roi saxon, qui releva l'empire allemand, le règne de Conrad le Franconien, est une transition qui ne fut heureuse ni pour lui ni pour son pays.

III

Conrad Ier, le dernier roi franc (911-919). — Séparation de la rive gauche du Rhin. — Anarchie. — Concile d'Altenheim. — Périls et recul de la civilisation.

Une horrible guerre privée, devenue presque une guerre civile, et les invasions des Hongrois parurent persuader d'abord aux Allemands que l'unité et la force du pouvoir étaient nécessaires pour défendre la paix à l'intérieur et, à l'extérieur, les frontières du pays. En effet, la royauté ne périt pas, comme on l'aurait pu croire, avec le dernier représentant de la branche germanique de Charlemagne. Ni les princes, ni les évêques allemands ne songeaient, par fidélité à la famille carolingienne, à prendre pour roi ce Charles le Simple, dernier de ses descendants, qui était alors roi

de France, c'est-à-dire de l'ancien royaume des Francs occidentaux. Et celui-ci, bien qu'il eût profité de la faiblesse et des dangers de Louis l'Enfant pour rattacher déjà à sa couronne les vassaux du Lotherrègne ou de la rive gauche du Rhin, ne pensait pas davantage à revendiquer cette part de l'héritage du grand empereur. Les deux grandes contrées voisines, la France et l'Allemagne, étaient déjà bien nettement séparées. Cependant l'Allemagne voulut un roi après la mort de Louis l'Enfant, les chroniques nous le disent; et ce roi fut Conrad, le plus puissant seigneur alors de la Franconie et le chef de la famille qui y était alors la plus puissante.

Comment eut lieu cet avénement? Il est difficile de le savoir. Les princes ou ducs allemands étaient sans doute peu désireux de se donner un maître; leur indépendance nouvelle leur était déjà chère tout en les exposant à bien des périls. Mais l'Église, gardienne d'ailleurs de la tradition, sentait plus le besoin d'un protecteur pour elle et pour toute la nation. C'est sans doute le puissant archevêque de Mayence, Hatto, qui réunit un nombre assez considérable de princes et d'évêques à Forcheim, sur terre franque, pour leur faire proclamer, à défaut d'un Carolingien, un prince de cette race franque, dépositaire de la tradition royale, vraiment centrale d'ailleurs et monarchique, que tant de hauts faits recommandaient à tous. Y eut-il dans cette assemblée beaucoup de princes? Qui d'entre eux avait le droit d'y prendre part, d'élire, de faire un roi? Le moine saxon, qui écrivait cinquante années plus tard, nous assure que le Saxon Otto, que son expérience, sa puissance et ses succès récents, semblaient désigner pour cette dignité, porta lui-même son choix sur Conrad, fils d'un des quatre frères saliens de la grande guerre féodale de Louis

l'Enfant, qui avait mis le comble à la fortune de la famille. Mais ce témoignage est bien postérieur. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il semblait naturel qu'un Franconien ramassât la couronne royale laissée vacante par la mort du dernier Carolingien; en effet les autres peuples n'y contredirent point jusqu'à ce qu'ils eussent fait l'expérience de l'usage que celui-ci devait faire de ce pouvoir. Les Francs (1), les Alamans et les Saxons, disent sèchement les chroniques, l'élurent roi. C'était un dernier hommage aux Carolingiens et aux Francs. Ne donnait-on pas encore, communément à cette époque, à l'Allemagne le nom de royaume des Francs? Mais quelle serait cette royauté évidemment nouvelle, sans précédents germains, sans lois écrites, s'appuyant tout au plus sur le consentement tacite des princes et des peuples?

Conrad avait le sentiment de ce que la tradition et les circonstances exigeaient de lui, et assez d'énergie pour l'entreprendre. La royauté était une propriété de famille jusqu'alors. Il n'y avait personnellement aucun droit; il la prenait cependant comme le plus puissant alors et le plus hardi, à l'instigation surtout de l'Église et des Franconiens. Il la prenait comme une place restée vide. Mais qu'allait-il en faire? Après la chute des Carolingiens et le règne de Louis l'Enfant, on ne savait plus au reste ce qu'était ce pouvoir, et, avec cette horreur que les Germains illettrés avaient et qu'ils gardèrent longtemps, ainsi que le remarquent leurs historiens, pour toute convention écrite, on ne peut guère le définir. Défendre le pays, protéger l'Église, rendre la justice, tels étaient, pensait-on, les devoirs du roi; ses

(1) Luitprand, Hist. *Conradus Francorum genere oriundus.*

droits, on avait garde de les préciser. On se donnait un protecteur, on ne voulait pas un maître. C'était au roi à faire de la royauté ce qu'elle devait être, à ses risques et périls. Aussi Conrad Ier courut-il tous les risques de cette première épreuve.

Au commencement, tout semblait facile au nouveau roi. Hatto, archevêque de Mayence, vieil ami de la famille franconienne, lui assurait, avec les conseils de l'expérience, l'appui de presque toute l'Eglise allemande. Il fit, avec lui, une royale tournée dans ses nouveaux Etats. L'archevêque de Constance, Salomon, autre prélat puissant, lui offrit l'hospitalité. Le monastère de St-Gall l'hébergea. Il admira, dans ce cloître, les petits enfants qui ne s'avisaient pas de ramasser les pommes qu'il leur jetait pour se faire bien venir, et plus encore ceux qui rejetaient, en les crachant, les pièces d'or qu'il leur mettait dans la bouche. Evêques et abbés ne manquèrent pas l'occasion de se faire confirmer et augmenter par le nouveau roi les donations précédentes. Il épousa, pour se rattacher tout le midi, Kunegonde, sœur d'un des messagers de chambre ou comtes d'Allemanie, veuve de Luitpold de Bavière et mère du jeune Arnulf qui lui avait succédé dans ce pays. Chemin faisant, les nombreuses terres carolingiennes furent réclamées par la nouvelle royauté et lui assurèrent ainsi des ressources considérables. Le roi vit naître cependant des difficultés dès qu'il voulut agir.

Il paraissait naturel à Conrad Ier, Franconien, roi de la Francie orientale, de revendiquer la suzeraineté de la rive gauche du Rhin, du Lotherrègne, qui avait obéi à ses prédécesseurs et où, d'ailleurs, il possédait d'assez riches domaines. Mais il ne paraît pas que la possession de ce pays ait autant intéressé alors les peuples allemands. Le vieux

duc de Saxe, Otto, Arnulf le jeune duc de Bavière avaient assez de défendre leurs frontières. Sous Louis l'Enfant, le plus puissant feudataire du Lotherrègne, Renier, comte de Hainaut et de Hesbain, l'ambitieux prince au long col, qui avait déjà contribué à la chute du fils de l'empereur Arnulf, Swentibold, était devenu dans ce pays tout à fait indépendant. Il prit donc prétexte, d'ailleurs plausible, de l'extinction des Carolingiens d'Allemagne pour demander la protection de Charles le Simple, roi carolingien de la Francie de l'Ouest. Peu puissant chez lui, ce roi carolingien mettait le pied, en 912, dans le Lotherrègne, à Metz, à Trèves et à Nimègue, distribuant les fiefs; et, naturellement, il faisait bonne part à son feudataire et allié, Renier. Ce fut contre cette prise de possession que le nouveau roi, Conrad, voulut protester. Malgré deux expéditions, il ne réussit guère et cette compétition donna lieu seulement à des ravages réciproques au milieu desquels la ville de Strasbourg entr'autres, naturel objet de dispute, fut incendiée (1). Celui qui tira le plus grand profit du conflit, ce fut le comte de Hainaut, Renier-Renard, maître de plusieurs comtés et de six abbayes. Il laissa dans le Lotherrègne en mourant une vraie puissance ducale et indépendante à son fils Giselbert, plus ambitieux, plus remuant et plus rusé encore que lui. Mais d'autres soucis détournèrent le roi de s'occuper de la Lorraine rattachée alors à la France.

Le puissant duc de Saxe, Otto, venait de mourir entouré du respect de tous. Ce que le nouveau roi n'avait osé contre lui, il le tenta contre son fils, Henri. Dans le voyage

(1) *Ann. Alam.*, 912. *Acta Conradi*, p. 9 à 14.

qu'il fit en Saxe, Conrad Ier, sur le conseil de l'archevêque de Mayence, Hatto, confirma à Henri le pouvoir et les biens dont son père avait joui, à l'exception cependant du gouvernement et des fiefs récemment acquis de Thuringe. Il y avait à cette restriction quelque raison. Henri avait dû, devant la réprobation de l'Eglise, rendre au couvent dont il l'avait fait sortir la riche veuve du comte Burkhard de Mersebourg en Thuringe, et il voulait garder sa dot, quoique deux fils de ce vaillant, mort en combattant les Hongrois, réclamassent justement son héritage. La justice était du côté de Conrad. Cependant, dès que le roi eut quitté la Saxe, Henri, pour se venger, ravagea les domaines des fils de Burkhard et ceux même que l'archevêque de Mayence, Hatto, avait en Saxe. Ce n'était point faire acte d'un vassal obéissant envers le nouveau roi. Mais Conrad n'eut pas non plus le loisir de rappeler celui-ci à ses devoirs.

On ne s'explique la partialité de la plupart des historiens allemands en faveur du duc saxon contre le roi Conrad et les évêques ses conseillers, qu'en observant que cette histoire nous a été racontée surtout sous les empereurs saxons et par leurs partisans. L'archevêque Hatto, chancelier de l'empereur sous trois souverains, surtout n'est pas épargné par eux. Ils l'accusent d'avoir voulu terminer le conflit avec le plus puissant adversaire de Conrad, Henri de Saxe, par un assassinat. L'archevêque aurait invité Henri, s'il faut en croire la tradition, à venir chercher, dans un de ses châteaux, un riche collier dont il voulait lui faire présent. Mais le joaillier, mis dans la confidence, trahit l'archevêque, et Hatto désappointé mourut peu de temps après, dit encore la chronique, d'un coup de foudre. Pourquoi celui qui avait gouverné le royaume sous trois rois, bâti, dans son an-

cienne forme, l'église cathédrale de Mayence, et affermi même le terrain sur lequel la ville arriva plus près du fleuve, a-t-il laissé, dans les récits populaires, un assez triste renom? Les paysans montraient longtemps après encore, dans une île du Rhin, près de Bingen, une tour où une armée de rats aurait, selon la légende, poursuivi et dévoré le corps de l'archevêque, pour le punir d'avoir fait brûler quelques serfs qui s'étaient plaints à lui dans une famine (1). Le parti saxon vainqueur aurait-il enrôlé dans ses rancunes jusqu'à ces animaux rongeurs? Ce n'est pas seulement sur les bords du Rhin que l'Eglise porta la peine d'avoir soutenu la royauté germanique.

Le duc de Bavière, Arnulf, fils de Luitpold, et les deux comtes d'Allemanie, Erkanger et Berthold, avaient mis à profit leur alliance pour réunir leurs armes contre les incursions annuelles des Hongrois, et, dans une grande bataille sur l'Inn, ils avaient montré ce que peut l'union. Il était fâcheux que le nouveau roi de l'Allemagne ne se fût pas trouvé là. Les feudataires du midi croyaient n'avoir plus besoin de le ménager. Erkanger même, après avoir défait un certain Burkhard, le margrave de Rhétie, son rival, dans les hautes Alpes, ne cachait plus son intention de faire de la Souabe un duché à son profit. Il avait maille à partir, à ce sujet, avec le puissant évêque de Constance, Salomon. Il n'était même jusqu'au frère du roi, Eberhard qui n'inquiétât Conrad Ier, en réclamant de lui l'autorité qu'il avait exercée en Franconie, sous prétexte qu'étant roi, celui-ci ne pouvait être à la fois suzerain et vassal. Conrad n'avait pour lui que l'Eglise chrétienne, d'origine

(1) Wittikind, l. I, c. XXII. — Dithmar de Merseebourg, l. I, c. IV.

étrangère et romane par la tradition. Celle-ci craignait, en effet, au-dessus d'elle la domination un peu sauvage et toute germaine des ducs, et elle n'avait pas tort. Dans le même temps, les évêques de Spire et de Strasbourg, sur les bords du Rhin, étaient attaqués et tués par deux comtes. A défaut de la royauté, l'Eglise n'avait pour appui que le Saint-Siége; et celui-ci, mis aussi singulièrement en danger en Italie par la victoire des puissances féodales, était le jouet de factions turbulentes et tyranniques qui compromettaient le salut de la civilisation chrétienne même. Ce fut contre ces difficultés que le malheureux Conrad vint se briser.

Le roi revenait de la Saxe. Il apprend que Salomon, évêque de Constance et abbé de Saint-Gall, chancelier du royaume, a été un beau matin enlevé et jeté dans un château fort par ses deux ennemis de Souabe, Erkanger et Berthold. C'était un temps alors bien mauvais pour l'Allemagne, et l'on ne pouvait en accuser que l'aristocratie féodale. Les Hongrois profitaient de ces divisions pour reparaître; et on les trouve, presque chaque année, portant leurs ravages tantôt au midi jusqu'au Rhin, tantôt au nord, par l'Elbe, jusqu'à Brême qui était incendié.

Conrad voulut faire enfin, les armes à la main, l'essai de son autorité. Il jeta sur la Saxe son frère Eberhard, décidément rattaché à son pouvoir par la cession du duché de Franconie, et il marcha en personne contre les rebelles du midi. Il fit prisonnier, dans son château d'Orfingen, Erkanger, que la loi alamaniqne condamna à l'exil. Le Bavarois Arnulf prit parti pour le prisonnier. Mais Conrad s'empara de la ville de Ratisbonne, qui fut livrée aux flammes, et rejeta Arnulf dans les hautes Alpes. De retour en Souabe, il assiégeait Berthold, l'autre rebelle, dans

son château fort d'Hohentwiel, situé sur un roc de basalte, dans le Hegau, lorsque les revers de son frère, en Saxe, lui arrachèrent la victoire (915). Eberhard avait pénétré par la Hesse, jusqu'à Ehresbourg (1), sur la Diemel, et il y tenait Henri assiégé, lorsque les Saxons, appelés au secours de leur maître, surprirent, par ruse, les assiégeants et en firent un massacre qu'ils célébrèrent longtemps dans leur langue en chantant ce refrain (2) :

L'enfer n'eut pas d'assez larges fossés
Pour contenir tant de morts entassés.

Le roi accourut en personne au nord, et rejeta Henri dans la forteresse de Grona, dont il fit le siége, sur les limites de la Saxe et de la Franconie, près de Gœttingue. Mais une tentative du Carolingien Charles le Simple, roi de France, sur le Rhin, lui fit craindre de tout perdre en voulant tout garder. Le roi, découragé, rentra en Franconie. Les Saxons, très-vantards dans leurs chroniques, attribuèrent sa retraite à la crainte de l'arrivée de trois mille d'entr'eux; et, s'il ne fit pas sa paix avec le duc de Saxe, au moins il ne réclama plus la Thuringe.

Conrad était évidemment impuissant à tirer le royaume de l'anarchie intérieure et à le protéger contre les ennemis du dehors. Le duc de Bavière, pour rentrer chez lui, n'avait pas craint d'appeler à son aide les Hongrois qui pénétraient jusqu'à Fulde. Erchanger s'était réconcilié pour pouvoir en faire autant avec son ancien ennemi Burkhard.

(1) Ann. alam., 915. — Ann. corv. *Bellum in Herisbourg*, 915. —
(2) *Kein Hœllenschlund ist gros genug zu fassen die man hier erschlug.*

Les périls allaient croissant chaque jour. Ce n'était plus le roi, c'était le royaume qui était en jeu. Conrad mit en œuvre toutes les ressources de l'autorité royale pour rester au moins vainqueur sur ce terrain. L'Eglise, dont plusieurs évêques avaient été massacrés, le christianisme, menacés par les Hongrois que conduisaient maintenant des vassaux rebelles, étaient en proie. Conrad convoqua, en 916, un synode d'évêques et d'abbés à Altenheim, non loin de Nordlingen, sur le Danube, dans un pays plus anciennement civilisé. Pour donner à cette assemblée plus de poids, il demanda même l'intervention du Saint-Siége, représenté alors par le pape Jean X, une créature de la trop célèbre Théodora, comtesse de Toscane, mais qui avait fait honneur, au moins tout récemment, aux devoirs de sa charge, en remportant une grande victoire sur les Sarrasins, ces Hongrois d'Italie.

Il faut bien le dire, dans cette effroyable crise que l'Allemagne traversa alors entre la barbarie et la civilisation, l'Eglise, issue de la société franco-latine et importée en Allemagne, fut encore le seul principe d'ordre. Elle seule chercha à sauver au moins la royauté germaine du naufrage carolingien, et, bien qu'elle fût engagée dans la féodalité, elle lutta contre cette puissance nouvelle. Elle avait amené à ses fins le bâtard Arnulf d'abord si récalcitrant. Elle avait conservé l'autorité royale, bien que fort précaire, à Louis l'Enfant. Elle avait fait et elle soutenait encore Conrad Ier. C'était la plus sûre garantie de l'unité germanique qu'elle avait créée avec Charlemagne. Mais quelle résistance trouvait encore cette puissance éducatrice dans la barbarie germaine, au nord surtout de l'Allemagne! Le concile d'Altenheim, un de ceux sur lesquels nous avons de rares détails, nous permet surtout d'en

juger; et par là, il a son importance dans l'histoire de la civilisation allemande.

Le légat pontifical, Pierre d'Ortona, vint représenter dans cette assemblée le chef de la chrétienté. A l'exception du clergé de la Saxe, qui n'y parut point, toute l'Eglise allemande accourut. Ce synode était une imitation de ceux qui s'étaient souvent tenus en Gaule, dans des circonstances critiques. C'était une habitude franque, peu familière sans doute à la Saxe, qui se tenait toujours un peu à part, quoique chrétienne. Elle ne s'y rendit pas; l'archevêque de Mayence, Heriger, le successeur d'Hatto dans l'archevêché, comme dans la faveur du roi; Pélegrim, archevêque de Salzbourg, en étaient les principaux personnages. Comme les Pères, disent les Actes du Synode, étaient là muets ou pleurant sur le triste état du royaume, le légat leur fit d'abord faire un *mea culpa*, et promettre de renoncer à toute simonie et à toute hérésie; après quoi, on prit un certain nombre de résolutions qui intéressaient l'Eglise ou l'Etat. La juridiction qui soumettait les évêques au primat ou aux conciles provinciaux, selon les cas, avec faculté d'appel, était réglée. Mais ce qui importait le plus, c'était de fortifier l'autorité royale, d'agir *pro robore regis;* et c'est ici qu'éclate l'accord de vues et d'intérêts entre la royauté et l'Eglise.

On se rappelait de combien de trahisons et de parjures les rois avaient eu à se plaindre pendant tous les événements précédents. Le concile porta des peines contre les parjures, les révoltes, les tentatives d'assassinat commis au préjudice du roi, depuis la prison jusqu'à la mort. Les affaires pendantes, elles-mêmes, passèrent devant ce tribunal. Arnulf de Bavière, et les deux comtes de Souabe, Erchanger et Berthold, furent sommés de comparaî-

tre, le premier pour cause de parjure et de félonie, les deux autres pour violences commises contre l'évêque Salomon. Arnulf se garda bien de se rendre à la sommation. On ne sait si Erchanger et Berthold se présentèrent au tribunal ou s'ils furent saisis après la sentence. Condamnés à mort, ils furent décapités à Adingen, près du Neckar (1). Arnulf, condamné à l'exil, trouva encore, contre la sentence des évêques, l'appui de ses vassaux. Le synode renvoya l'information, pour l'assassinat des évêques de Strasbourg et de Spire, à un autre synode, à Worms, et recommanda aux évêques de la Saxe de n'y point manquer. Cette absence des évêques saxons est peut-être la seule raison qui empêcha aussi le synode de se prononcer dans le conflit qui avait divisé le roi Conrad et le duc Henri. Combien la royauté n'avait-elle pas à faire sur ce terrain neuf pour elle !

Le roi Conrad ne paraît pas avoir tiré d'autres avantages de l'appui que lui prêta le synode. Arnulf, qui s'était retiré chez les Hongrois, revint avec eux et brava même dans Ratisbonne une nouvelle attaque de Conrad. Pour se soutenir, il ne craignait pas de prodiguer à ses partisans les biens d'église, quand il ne les dévastait pas ; et il mérita ainsi le nom d'Arnulf *le Mauvais* (2). L'exécution des deux comtes souabes ne profita même pas beaucoup à l'autorité royale en Souabe. A leur place, leur ancien ennemi et leur récent allié, Burkhard, puissant dans la Thurgovie et les

(1) Hefele, *Histoire des Conciles* en allem. IV, 557. — (2) Ann. *Augiens.*, 917. *Erchanger et Berathold decollati sunt.* — (2) Otto Frising. *Chron. ecclesias et monasteria Boivaria crudeliter destruxit et possessiones eorum militibus suis distribuit.*

hautes Alpes, fut accueilli comme un vengeur par les Souabes, partisans des anciens messagers de chambre. Il recueillit leurs biens et jouit vraiment de l'autorité ducale dans le pays qui ne s'en trouva pas mieux. En 917, les Hongrois, trop favorisés par ces querelles, traversaient encore toute l'Allemagne du sud, arrivaient jusqu'au Rhin, et y détruisaient la ville de Bâle !

Chose singulière ! le peuple allemand, qui avait trouvé pour la première fois l'unité et un peu d'ordre sous les Carolingiens et qui avait néanmoins salué leur chute avec joie, attachait volontiers ses affections et ses souvenirs à la mémoire de ces ducs et chefs de peuples rebelles, qui empêchaient même la royauté de recueillir les débris de l'empire et de remplir ses devoirs de patronage et de défense royale. Les légendes célèbrent l'héroïsme de ces hommes d'anarchie, qui finissaient en portant la tête, comme le Franconien Adalbert de Babenberg ou Erchanger et Berthold de Souabe, sur l'échafaud. C'était fidélité honorable mais sauvage aux vieilles mœurs barbares. L'Allemagne avait cependant perdu, à ces révoltes et à ces divisions, la sécurité de ses frontières. Elle avait vu tomber les Marches que les Carolingiens avaient dressées comme autant de boulevards contre les Danois, les Slaves et les Avares, et la propagande chrétienne contre le paganisme avait cessé. Les Hongrois portaient les incendies au centre de l'Allemagne. Enfin les premiers germes des lettres naissantes avaient disparu sous une nouvelle couche de barbarie. Voilà ce que lui valait la chute de l'empire de Charlemagne.

Les chroniqueurs saxons, qui nous font connaître surtout l'histoire de ce temps, aimaient cependant à dire que le Franconien Conrad, sentant son impuissance après une vie

de lutte, avait conseillé aux princes sur son lit de mort de confier la mission si difficile de la royauté au plus puissant des rebelles, Henri le Saxon. Il est vrai que la Franconie, cette aile de la vieille race franque, restée au delà du Rhin après sa dissolution, et séparée de la rive gauche, était trop faible pour relier et organiser l'Allemagne. Les Francs des deux rives avaient-ils pu, même réunis, conserver l'œuvre de Charlemagne? Sans point d'appui sur le Rhin, par les fluctuations ou les inconstances de la rive gauche, jalousée par les autres races qui nourrissaient contre elle tant de rancunes, cette nation héroïque ne pesait plus assez sur l'Allemagne menacée d'être démembrée en quatre grands duchés. La force et la gloire des Francs s'étaient définitivement fixées au milieu de la vieille Gaule, sur les bords de la Seine, où Mérovingiens et Carolingiens avaient puisé leur vraie puissance morale et appris leur rôle de conquérants et d'organisateurs. Il n'y avait plus de Francie en Allemagne, mais seulement une Franconie. L'Allemagne, après avoir été domptée, unifiée et organisée par la civilisation franco-latine, tendait à se replier sur elle-même. C'est ce sentiment, sans doute, qui aurait décidé le frère du malheureux Conrad, Eberhard, à faire le sacrifice de son ambition personnelle et à obéir à la dernière volonté exprimée par le premier souverain national de l'Allemagne en remettant les insignes de la royauté aux mains du rebelle Henri et de ces Saxons que Charlemagne avait soumis à sa volonté et convertis au christianisme, il y avait à peine un siècle (1)!

(1) L'écrivain saxon prête même à Conrad mourant tout un discours bien fait pour mettre en défiance contre cette tradition qui est toute à l'avantage des Saxons. *Monum. germ.*, VI, 594.

Digitized by Google

CARTE DE L'ALLEMAG

dressée pa

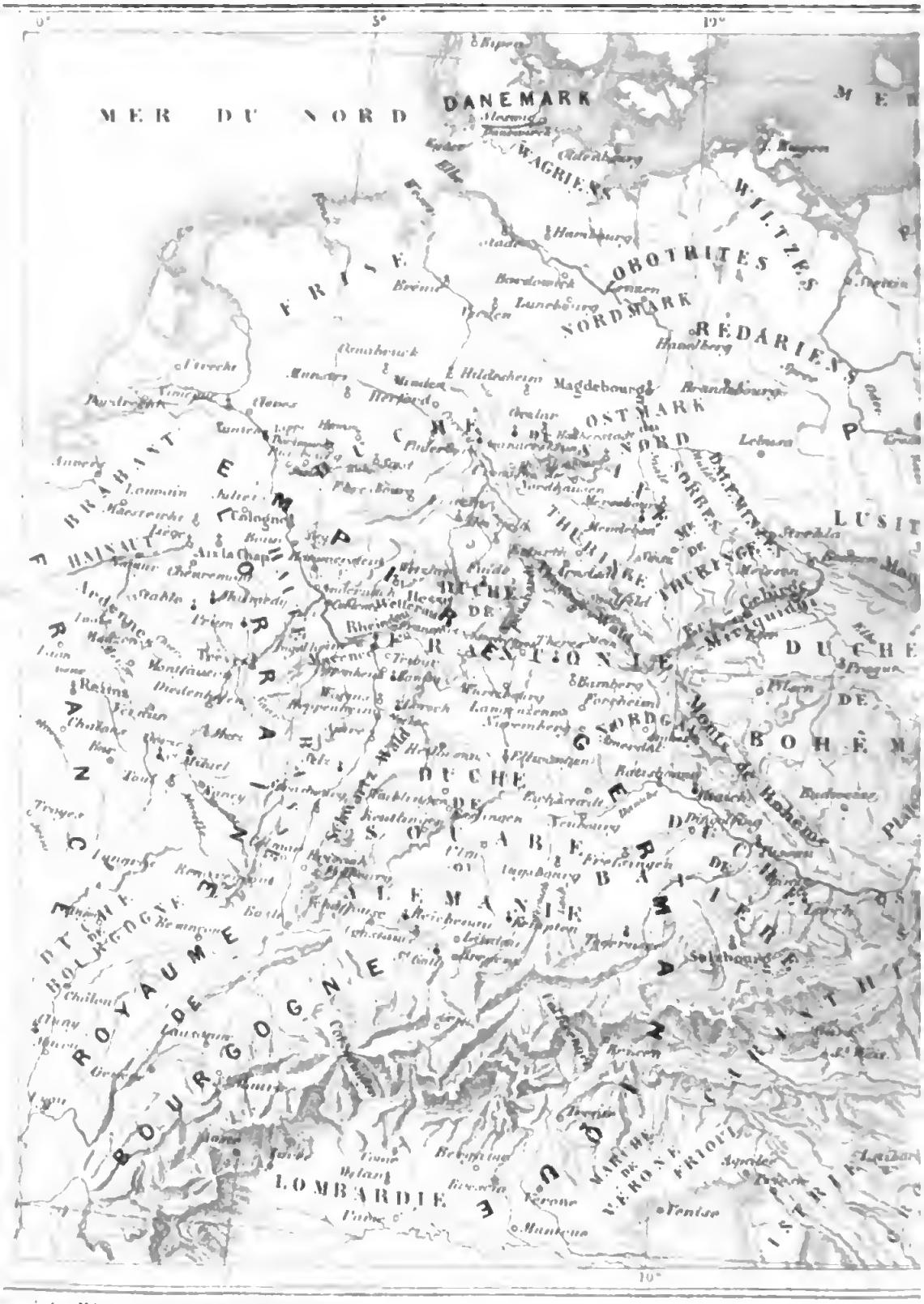
0°
5°
10°
MER DU NORD
DANEMARK
WAGRIENS
WILTZES
OBOTRITES
NORDMARK
REDARIENS
Hamburg
Brême
Lunebourg
Magdebourg
OSTMARK
NORD
Hildesheim
Brandebourg
Lebusa
LUSIT
THURINGE
Erfurt
Gotha
Cobourg
Mt. Gerbier
DUCHÉ
DE
BOHÊME
Mont de Bohême
Prague
Plan
Ratisbonne
Nuremberg
Francfort
Wurtzbourg
Cologne
Aix la Chap.
Liége
Trèves
Metz
Reims
Verdun
Nancy
Strasbourg
Mayence
Worms
Spire
Cassel
Wetterau
Hesse
Rhin
Moselle
Meuse
Escaut
Sambre
Lys
Somme
Seine
Marne
Aisne
Oise
Loire
Saône
Rhône
Doubs
Jura
Vosges
Forêt Noire
Forêt Hercynienne
Forêt Noire
Forêt de Bohême
Forêt de Souabe
Forêt de Thuringe
Forêt de Bavière
Forêt de Franconie
Forêt de Hesse
Forêt de Westphalie
Forêt de Brabant
Forêt de Bourgogne
Forêt de Lorraine
Forêt de Saxe
Forêt de Lusitanie
Forêt de Pannonie
Forêt de Norique
Forêt de Rhétie
Forêt de Vindélicie
Forêt de Germanie
Forêt de Gaule
Forêt de Sarmatie
Forêt de Dacie
Forêt de Thrace
Forêt de Macédoine
Forêt de Grèce
Forêt de Crète
Forêt de Chypre
Forêt de Rhodes
Forêt de Cyprès
Forêt de Pamphylie
Forêt de Cilicie
Forêt de Syrie
Forêt de Palestine
Forêt de Judée
Forêt de Samarie
Forêt de Galilée
Forêt de Phénicie
Forêt de Mésopotamie
Forêt de Babylonie
Forêt de Perse
Forêt de Médie
Forêt de Parthie
Forêt de Bactriane
Forêt de Sogdiane
Forêt de Scythie

Imprimé par Lemercier et C

Digitized by Google

LIVRE V

LE ROYAUME

ET

L'EMPIRE GERMANIQUES

SOUS LES OTTONS

919-1024

Avec le dixième siècle, après la mort du roi Conrad Ier, en 919, le dernier héritier franc de la puissance carolingienne, commence vraiment l'histoire nationale de l'Allemagne. La Germanie finit, l'Allemagne commence. L'anarchie des tribus cesse, la nation naît. Les débuts des peuples sont souvent grands ou formidables. La France a commencé par Clovis et est arrivée, par Charles-Martel, à Charlemagne. Elle a fait, politiquement, l'unité chrétienne de l'Europe. En Allemagne, une suite de princes de la même famille, une dynastie, celle des Ottons, originaire de la Saxe, a joué aussi un grand rôle dans l'histoire de son pays et même de l'Europe. Elle a fait aussi d'un royaume un empire et

d'une nation une domination. Henri Ier, *l'Oiseleur* ou le *Fondateur*, a eu pour successeur Otton le Grand, comme Pépin a eu Charlemagne, et les empereurs saxons, comme les Carolingiens, ont eu leur décadence et leurs épigones.

Par là, l'Allemagne est devenue alors la première puissance de l'Europe; et, arrivée à l'unité, elle a voulu y avoir une position de commandement et la dominer. Son rôle, à cette époque, a-t-il valu celui de la France carolingienne, dans son intérêt à elle-même et dans l'intérêt de tous? A-t-elle moins cherché alors à être à la tête de la civilisation qu'à opprimer les peuples? Il n'est pas sans intérêt de nous le rappeler, puisque les écrivains allemands ont savamment préparé de nos jours la restauration du nouvel empire allemand, en exaltant l'époque impériale du moyen âge comme leur époque nationale la plus glorieuse et en la proposant comme un idéal et un exemple aux générations présentes. Nous ne traitons pas à plaisir cette thèse. L'Allemagne littéraire et politique l'a posée elle-même; mais nous ne la fuirons pas sur ce terrain. Il nous importe aujourd'hui de la connaître même dans ses origines : c'est sa prétention depuis un siècle d'y retremper sa littérature et sa politique nationales.

CHAPITRE XII

HENRI Ier L'OISELEUR OU LE FONDATEUR. (919.)

L'avénement de la première dynastie qui, après les derniers Carolingiens, a régné dans l'ancien royaume de la Francie orientale, bientôt appelé royaume teutonique ou allemand, et qui a fait de ce royaume même un puissant empire en Occident, est dû à un événement insignifiant en apparence, considérable en réalité : à l'alliance de deux princes et de deux peuples, du frère de Conrad Ier, Eberhard, et du duc Henri, des Franconiens et des Saxons. C'est le fait politique caché sous la tradition légendaire des annalistes saxons qui nous montrent le nouveau duc de Franconie, Eberhard, déposant aux pieds du duc de Saxe, Henri, les insignes de la royauté au moment où il tendait des piéges aux oiseaux.

La royauté était certes peu enviable en Allemagne après l'expérience que Conrad Ier en avait faite. Les Saxons, sous leurs princes et avec leur Eglise tout entière, tous leurs évêques, s'étaient tenus comme en dehors de cet essai de gouvernement, pendant les dernières années surtout de Conrad; et les Souabes et les Bavarois lui avaient résisté. La couronne restait cependant pour les grands un objet d'ambition, pour les petits une espérance. Eberhard, le plus puissant seigneur de la Franconie et le frère de Con-

rad, ne pouvait, pour y prétendre, invoquer les droits du sang. Savait-on, depuis la chute des Carolingiens, si la couronne royale était élective ou héréditaire? Personnellement Eberhard avait été battu par Henri, quand il voulait faire valoir contre lui les droits de la royauté, et il avait pour ennemis tous les ennemis de son frère, les Souabes et les Bavarois sous leurs ducs Burkhard et Arnulf le Mauvais. Loin de pouvoir prétendre à la royauté, il était sûr de réunir tout le monde contre lui, le nord et le midi, s'il faisait mine d'y viser. Pour se maintenir, même en Franconie, contre tant d'inimitiés amassées par Conrad, il avait besoin d'un allié puissant. Voilà pourquoi Eberhard va porter les insignes de la royauté à son ancien adversaire Henri, que la légende aussi nous représente innocemment occupé à prendre des oiseaux au piége au moment de l'arrivée d'Eberhard. Les historiens allemands n'ont voulu voir là que du dévouement patriotique et de l'abnégation nationale, et l'un d'eux s'écrie qu'aucune histoire ne présenterait un semblable exemple (1). Il y avait surtout dans Eberhard raison et intérêt bien entendu. Ainsi disparaissent devant la vérité les vertus germaniques exceptionnelles dont l'amour-propre national a voulu couronner l'avénement d'Henri le Saxon, longtemps appelé l'*Oiseleur*, les commencements de la dynastie saxonne et de la royauté allemande.

C'est sur les frontières de la Franconie et de la Saxe, à Fritzlar (919), que se réunirent le frère de Conrad, Eberhard, et le duc de Saxe, Henri. Il n'y avait là que des Saxons et des Franconiens, dit l'historien saxon Witikind

(1) M. de Giesebrecht, dans son *Histoire de l'empire germanique*, t. I, p. 206.

lui-même, point de représentants des autres peuples allemands, Souabes ou Bavarois, quoi que prétende le continuateur de Reginon. On y proclama *roi des Saxons et des Francs* le duc Henri. C'est ce que, plus tard, célébrèrent avec enthousiasme, quand la dynastie fut toute puissante, des historiens postérieurs. « Dieu avait voulu, écrivent-ils, transférer aux Saxons le noble royaume des Francs; enfin la nation, autrefois esclave et tributaire des Saxons était libre et maîtresse des autres; elle dédaignait d'obéir (1). » Cependant, on commença, avant tout, par conférer au candidat la naturalisation franque et la jouissance des droits francs. C'était un dernier hommage rendu à la race héroïque qui avait tant fait pour la royauté et pour l'Allemagne.

Le Saxon qui se fit Franc pour régner refuse cependant l'onction du saint chrême, que l'archevêque de Mayence, Heriger, avait donné à ses prédécesseurs et que recevaient alors des mains de leur plus puissant archevêque la plupart des rois sortis du démembrement de l'empire. C'était modestie, nous assurent les historiens de la famille. « Aucun Saxon n'avait encore été roi, aurait-il dit, c'était assez pour lui d'avoir la grâce de Dieu et de ses peuples. Un si grand honneur ne convenait qu'à de plus dignes. » Celui qui rattachait son origine à l'ancien adversaire païen de Charlemagne, dont il n'était pas encore bien éloigné, qui avait empêché ses évêques d'aller au précédent concile d'Altenheim, et ravagé même les terres

(1) Wittikind, I, c. XXVI. *Exercitus Francorum designavit eum regem coram populo Francorum atque Saxonum.* c. XXXIV. *Saxonia ex serva facta est libera et de tributaria multorum domina. Dedignabatur aliis servire nationibus.*

de l'archevêque de Mayence, n'avait-il pas plutôt quelque répugnance à se faire consacrer par l'archevêque son ancien ennemi, et au nom de l'Église? La royauté s'autorisait alors ou du vieux droit germain, qui choisissait le plus digne, ou du droit nouveau de consécration introduit par l'Eglise. Le chef du peuple qui était le dernier venu dans l'Eglise, n'avait-il pas des préférences naturelles pour la royauté barbare? Descendant d'une famille puissante et déjà illustre, réunissant de son chef et de celui de sa femme des terres considérables dans l'Ostphalie et la Westphalie, saxon, connu pour son intelligence et sa bravoure, Henri n'en eut pas moins l'ambition de commander à tous les peuples allemands, comme quelques-uns de ses prédécesseurs l'avaient fait, de les réunir sous sa main et de les défendre contre les ennemis du dehors. S'il était plus heureux que Conrad, il serait le vrai fondateur de la royauté germanique et du royaume allemand. C'est la tâche utile et glorieuse qu'il accomplit.

Il y avait beaucoup à faire. L'insuccès du roi Conrad, après l'extinction des Carolingiens, paraissait condamner la royauté, l'unité, en Allemagne. Les différents peuples teutons semblaient appelés par là à retourner à leur isolement et à leurs inimitiés, s'ils arrivaient à trouver des chefs assez puissants pour les commander. Pour arrêter le morcellement infini de la féodalité, il y avait, il est vrai, la tradition provinciale des duchés. Mais cette tradition était aussi un obstacle à l'établissement de la grande unité nationale et royale, si les ducs qui s'étaient appuyés sur elle devenaient puissants. Or, c'est ce qui était arrivé aux Alamans et aux Bavarois. Burkhard, le même qui avait profité en Souabe de la chute d'Erchanger et de Berthold, et Arnulf le Mauvais, l'allié des Hongrois

et l'ennemi des évêques, dans la Bavière, n'avaient pas paru à Fritzlar. Reconnaître un roi, ce n'était pas seulement s'engager à la fidélité, au service militaire dus au suzerain; c'était renoncer à une occasion favorable peut-être de s'emparer des biens royaux, accepter le contrôle d'un supérieur dans la dispensation des évêchés, des comtés, des fiefs, dans la distribution de la justice. Si, après l'extinction des Carolingiens, les Francs, ces anciens dominateurs, renonçaient à être rois, y avait-il encore une royauté? Le duc de Souabe, Burkhard, était un vrai prince indépendant. Voisin du royaume de la haute Bourgogne (Suisse), il venait d'avoir maille à partir avec son roi Rodolphe et l'avait battu, justement à Winterthur. Il croyait avoir aussi bon marché des prétentions du nouveau roi Henri Ier. Arnulf, revenu de son exil chez les Hongrois, avait plus de puissance et d'ambition encore. Les évêques, les abbés tremblaient sous son joug de fer; ses comtes, ses seigneurs lui étaient dévoués. Quoi! le duc de Saxe se faisait roi, lui! et un duc bavarois lui obéirait! La Bavière n'était-elle pas une nation indépendante depuis des siècles? Son duché ne se perdait-il pas dans la nuit des temps? N'avait-elle pas été érigée plusieurs fois en royaume, avec sa ville royale et romaine de Ratisbonne? Arnulf prit le titre de roi, que lui décernèrent ses comtes et seigneurs. Le nord et le sud de l'Allemagne, si différents encore de mœurs et de langage, allaient-ils être aux prises?

L'apparition du nouveau roi, à la tête des Saxons, des Thuringiens et des Francs, pendant les deux premières années de son règne, sur le Danube, suffit pour faire réfléchir les peuples du midi. Le Souabe Burkhard n'osa pas résister. Sa fortune était de date bien récente. Le nouveau roi Henri, qui avait été un duc très-indépendant, ne fut pas

d'ailleurs fort exigeant. Nouveau venu, comme Saxon, à la royauté, ne pouvant invoquer que les droits qu'il tenait de l'investissement franc, il savait ne pouvoir faire accepter la royauté à ses anciens égaux qu'en ne la faisant point trop pesante (1). Il n'avait été proclamé que roi des Saxons et des Francs et il n'était d'abord que cela. L'Allemagne n'avait pas encore un nom commun. Celui de Germanie n'était toujours qu'une expression géographique qui s'étendait bien au delà de ses frontières (2), et le mot de teutonique, *teutonicus*, ne s'appliquait encore qu'à la langue. Chaque peuple allemand avait son nom particulier et son code.

Le roi Henri se contenta donc, comme un suzerain, d'obtenir du Souabe Burkhard l'hommage et la promesse du service militaire en cas de guerre extérieure ; il lui laissa un certain nombre de biens royaux, mais, probablement, revendiqua, comme un droit royal, la nomination des évêques. Quand il approcha de la Bavière, il trouva de la résistance. « Quoi, disaient les Bavarois, il vient mettre le pied dans un pays où ses pères ne possédaient pas un pouce de terre ! » Une première attaque contre Ratisbonne fut repoussée ; mais Henri revint en forces. Arnulf le Mauvais, à ce que raconte l'évêque Luitprand de Crémone, sortit de la ville tout armé, pour proposer un combat singulier au roi. Celui-ci alla au-devant de lui, sans armes, et l'amena, par de bonnes paroles, à traiter. Arnulf prêta hommage à Henri comme à son seigneur, renonça au titre de roi, mais garda le droit de battre monnaie, de faire la guerre au dehors,

(1) Erchambert. *Brev. contin.*, II. (Pertz, *Script.*, II, 453.) *Totam Germaniam id ut orientalem Franciam, Alamaniam, Saxoniam et barbaras nationes quam plurimas.* — (2) Jacob Grimm., préface de la troisième édition.

comme Burkhard, et, plus heureux que lui, retint même certainement le droit de nommer ses évêqnes, comme l'avait fait Henri d'ailleurs, dans son duché (1). Ce snccès grandit l'influence du roi au midi, car il paraît être intervenu entre le duc de Souabe, Burkhard, et le roi de la haute Bourgogne, qni prirent la Reuss pour limites de lenrs Etats, et cimentèrent leur paix par un mariage. C'est à l'occasion de cette intervention que le roi Henri obtint de Rodolphe la lance sur la hampe de laquelle, du temps de Constantin, on aurait gravé le signe de la croix avec les clous qui avaient percé les mains et les pieds du Christ. Il ajouta cette relique aux autres insignes de la royauté, et, après la mort même de Burkhard, dans une expédition faite avec son allié, en Italie, il fit acte de roi, en Souabe, en investissant de ce duché le neveu d'Eberhard, duc de Franconie, Hermann, qui épousa Regilinde, veuve du défunt duc.

Rattacher au royaume allemand le Lotherrègne, la Lotharingie, hésitante entre la France et l'Allemagne, et décidément séparée de celle-ci, sous Conrad, était plus difficile. Lorsque Richer, le chroniqueur si intelligent de ce temps, nous parle des limites de l'Allemagne et de la France, encore disputées, il n'a garde d'oublier le Rhin qu'il donne toujours comme nne limite naturelle et de tradition (2). Il ne paraît pas que le roi Henri ait d'abord beaucoup tenu à cette possession, quoique le duc de Franconie, Eberhard, qui avait des terres de l'autre côté du Rhin, et l'archevêque de Mayence, qni y résidait et y possédait ses suffragants, dussent le ponsser à la garder. Mais le personnage le plus puissant et le plus

(1) *Totius Bajoariæ pontifices tuæ subjaceant protestati.* Tels sont les termes dont se sert le roi. — V. Buchner, *Geschichte der Baiern*, III, 38. — (2) Richer, I, 15, 17, 39, 59.

ambitieux de ce pays, le fils de Renier-Renard, qui avait soumis, moins Mayence et son territoire ecclésiastique, le reste de la rive gauche du Rhin ou le Lotherrègne à Charles le Simple, Giselbert, continnait le double jeu de son père. « Ses pieds remuaient toujours, nous dit Richer, ses yeux, inquiets, étaient si mobiles, qu'on ne pouvait savoir leur couleur; son corps était robuste, sa volonté inflexible, son esprit inconstant. Il avait un langage ambigu, faisait des questions captieuses et des réponses douteuses, mettait peu de suite et de clarté dans tout ce qu'il disait. Prodigue de son bien, il avait énorme appétit de celui des autres, était coulant avec ses supérieurs et avec ses égaux, mais les jalousait en secret. Le trouble, les querelles étaient sa suprême joie. »

Ce fut ce Giselbert qui, penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, amena l'attention du nouveau roi germain de ce côté, en le mêlant aux querelles qu'il n'avait pas manqué d'avoir avec son nouveau suzerain, le Carolingien Charles le Simple. Pacifique, à ce qu'il semble, et fort discret dans ses prétentions, le roi Henri eut à ce sujet une entrevue avec le roi de France, Charles le Simple. Elle eut lieu en 922, à Bonn, à l'endroit où le Rhin, s'échappant de l'amphithéâtre montueux des sept monts *(Siebengebirge)*, commence à s'élargir; un bateau qui était amarré au milieu du fleuve en fut le théâtre.

Ce fut là que, plus défiants du puissant et cauteleux seigneur du Lotherrègne qu'ils n'étaient l'un de l'autre, Henri et Charles le Simple échangèrent de bonnes paroles et convinrent de garder, dans ce pays, les choses en l'état, c'est-à-dire Cologne, Mayence, Worms et Spire à la Germanie, et le reste comme Liége, Trèves, Metz, etc., à la France. C'était l'affaire du Lorrain Giselbert. Il sut encore

en tirer parti, quand le trouble recommença en France, par la compétition au trône, contre Charles le Simple, du duc de Bourgogne, Robert, en 923. L'eau trouble où il aimait à pêcher était à sa portée. Nul doute que le roi de Germanie, Henri, n'ait été sollicité par l'un et par l'autre des compétiteurs. Charles le Simple lui envoya, comme relique précieuse, la main de saint Denys ; Robert eut une entrevue avec lui sur la Roër. Tous deux purent se montrer assez coulants au sujet de la Lorraine. Les vassaux du pays se partagèrent naturellement entre les compétiteurs. Il y eut guerre là comme partout. Giselbert en profita pour s'agrandir à ce point qu'il se fit investir même de l'évêché de Tongres, par l'archevêque de Cologne. Les troubles incessants de la France, dont les derniers Carolingiens et les ancêtres des Capétiens se disputaient la couronne, ne pouvaient manquer cependant d'être favorables au roi de Germanie.

Lorsqu'en effet, après la mort du duc de Bourgogne, Robert, Charles le Simple eut été battu par un nouveau compétiteur, Raoul, et tomba entre les mains d'un duc de Vermandois, Héribert, qui le jeta dans la tour de Péronne où il devait mourir, Henri fut plus à même de revendiquer ses droits sur la rive gauche du Rhin. Le cauteleux et inconstant Giselbert ne pouvait plus prétendre garder son hommage, sous prétexte de légitimité à un Carolingien. Bon gré mal gré, il prêta hommage au roi Henri et épousa sa fille, Gerberge, sœur du futur Otton le Grand, qui le retint dans l'alliance de l'Allemagne, où il fut d'ailleurs surveillé par Eberhard, fait comte du palais, dans ce pays où il avait de riches domaines, et chargé de rattacher ainsi le Lotherrègne à la Franconie. Le sort de la rive gauche du Rhin dépendait alors, comme il dépendra toujours, de la puissance de l'Allemagne ou de la France.

Les cinq peuples et les cinq grands duchés de la nation

allemande étaient maintenant réunis sous un même roi. Ce n'était pas assez. Les Hongrois n'en parcouraient pas moins, comme autrefois, en ravageurs, tout le pays. Le biographe de saint Wiborada, au monastère de Saint-Gall, nous a laissé la terrible et pittoresque description d'une de ces incursions de barbares. Sur la prédiction du saint homme, l'abbé de Saint-Gall avait fait des préparatifs de défense. Les frères les plus robustes s'étaient armés ; leur tête tonsurée était recouverte d'un armet ; la cotte de mailles emprisonnait leur large robe noire ; on avait forgé des lances et des épées, dressé des engins. La sainte colonie avait transporté sur une hauteur voisine les reliques et les trésors du cloître et s'y était retranchée derrière un mur palissadé ; des vedettes étaient posées aux environs. Wiborada, seul, ne voulut pas quitter le monastère. Une nuit, la lueur de villages incendiés, à l'orient, annonça l'arrivée d'une bande qui apparut dès l'aube. Quelques vedettes n'eurent pas le temps d'atteindre la forteresse et se cachèrent dans le cloître. Le vénérable Wiborada, comme un sénateur romain, attendait les païens sur le seuil de la maison de Dieu. Il fut tué sans pitié. Les barbares, furieux de ne trouver rien à piller, mirent le feu au cloître qui ne fut guère endommagé et montèrent à l'assaut de la forteresse. Ils s'y obstinèrent la journée tout entière, mais furent rudement repoussés. Le soir, des feux allumés par le gros de la horde, du côté du lac de Constance, leur firent abandonner leur entreprise. Le torrent passé, les moines redescendirent, réparèrent, purifièrent l'édifice et le consacrèrent de nouveau en présence de l'évêque de Constance (1). Le hasard qui fit tomber, plus tard, entre les mains de Henri un

(1) Hartmanni, *Vita S. Wiboradæ*, c. xxv. Mabillon, V, p. 51.

chef hongrois mit quelque temps l'Allemagne à l'abri de ces ravages. Henri en profita habilement. Il leur rendit leur chef, consentit à leur payer un tribut annuel et en obtint ainsi une trêve de neuf années dont il espérait faire bon usage.

Henri le Saxon portait seul, et sans contestation, le titre de roi en Allemagne. Mais on pouvait à peine dire qu'il fût le roi de l'Allemagne. Les chroniques lui donnent toujours le titre de *roi des Saxons et des Franconiens.* C'était, en effet, sur l'union et l'obéissance de ces deux peuples que reposait sa puissance. Mais, comme il laissait chacun des autres ducs agir à sa guise, sauf l'hommage, il était plutôt le chef d'Etats fédérés que le chef d'un Etat. C'est cette situation même, qui lui rendait difficile la défense du royaume contre les ennemis du dehors. Dans la trêve avec les Hongrois, il n'avait traité que pour la Saxe et la Thuringe, preuve assez évidente que son autorité effective ne s'étendait guère au delà. C'est aussi en Saxe seulement et en Thuringe qu'il prit, contre les ennemis, des précautions de défense dont les historiens ont souvent, sur les données très-vagues de quelques chroniqueurs, fort exagéré l'importance.

Ces deux pays étaient, en effet, pour la défense du territoire, au-dessous des autres parties de l'Allemagne. Sur les bords du Rhin et du Danube, il y avait un certain nombre de grandes villes, bâties autrefois par les Romains, souvent maltraitées par les invasions, mais toujours soigneusement relevées. En Franconie et dans la Hesse, s'élevaient déjà aussi des villes fermées, militaires ou ecclésiastiques. En Saxe et en Thuringe, sauf dans quelques châteaux du roi ou des puissants, même sur la frontière, comme à Halle et Magdebourg, peut-être alors détruits, et

dans quelques évêchés ou abbayes de l'intérieur, les Saxons en étaient restés presque au temps de Tacite; ils avaient leurs métairies entourées de champs, dispersées au bord d'un cours d'eau, à la lisière d'un bois, ou aux penchants des collines. Aussi, le pays était livré sans défense aux incursions du dehors.

Avec cette prévoyante patience de l'homme du nord, qui a souffert, qui a des injures à venger et qui commence à réfléchir, le roi Henri mit d'abord son peuple à l'abri des plus pressants périls. Il fallait faire renoncer le Saxon à son horreur pour les villes murées, à son amour pour l'air libre. Ordre fut donné de ne tenir tribunal, célébrer fêtes et mariages, et n'avoir marchés que dans des lieux fermés. Sur neuf habitants des champs *(milites agrarii)*, soumis au service militaire, un fut tenu de résider dans la forteresse ou ville murée, la plus rapprochée, afin d'y bâtir et entretenir des maisons de refuges et des magasins, en cas d'alerte, pour les fugitifs et pour les provisions, tandis que les autres cultiveraient les champs et apporteraient, pour éviter la famine, le tiers des récoltes et des fruits. Pendant plusieurs années, dans la Saxe, dans la Thuringe et, à leur exemple, dans les autres parties de l'Allemagne où il en était besoin, on ne fut plus occupé qu'à bâtir maisons et murailles en terre, en bois, en pierre, avec tous les matériaux qu'on avait sous la main. Ainsi, après les villes épiscopales ou abbatiales déjà fondées par Charlemagne et le plus souvent fortifiées, s'élevèrent Gozlar, Nordhausen et Quedlimbourg, sur les différentes pentes que présente, à tous les points de l'horizon, la forêt du Hartz. Sur le cours moyen de la Saale, qui servait de limite à l'Allemagne de ce côté, avant son confluent avec l'Elbe, Merseebourg, entouré de fossés et de murs, eut une

destination particulière. Le roi Henri établit, autour de la ville peuplée de ses colons, une troupe de malfaiteurs et de brigands auxquels il accorda des terres, à la condition qu'ils ne pilleraient qu'au delà de la frontière le pays des Vendes. Quelques autres colonies militaires, mais peuplées d'hommes moins dangereux, fortifièrent la frontière de l'Est et du Nord. C'est ainsi que le roi, selon l'énergique expression d'un contemporain, « fabriqua des villes pour le salut du royaume (1). »

Henri songea ensuite à se faire une armée. L'ancien heerban, sorte de service militaire obligatoire pour tous, était tombé en désuétude avec les institutions carolingiennes. Il n'y avait plus d'obligations que celles que les vassaux devaient à leurs seigneurs; l'habitude des armes était donc devenue le privilége de quelques-uns. Aux guerriers avaient succédé les chevaliers. Mais en Saxe, où l'habitude du cheval était récente et peu répandue, l'armée était moins propre qu'ailleurs à lutter surtout contre les Hongrois. Henri Ier qu'on admirait à cause de sa haute stature, de son habileté dans tous les exercices militaires, s'efforça d'aguerrir et de discipliner au moins les seigneurs et leurs vassaux, puisque les masses avaient perdu les habitudes guerrières. Sans rétablir l'usage général de l'heerban, il sut au moins obtenir, quand il en eut besoin, de fortes armées de piétons. Dans certaines occasions, il exigea, dès l'âge de treize ans, le service militaire; trois jours après la convocation, le réfractaire était puni. Dans des exercices ou jeux militaires, que le roi présidait lui-même,

(1) Dithmar, I, 13. *Ceteras quoque urbes ad salutem regni fabricavit.* — Witikind, I, 35. *Ut ex agrariis militibus nonus*, etc. — *Ut concilia et omnes conventus in urbibus celebrentur.*

la cavalerie féodale trouva l'instruction dont elle avait besoin. Habituée à fondre par masses profondes, formées en coin, sur l'ennemi, elle n'avait rien pu contre les Hongrois qui, à son approche, se dispersaient par petites bandes et échappaient à son choc pour aller se rallier plus loin et les surprendre par derrière. Henri sut la rendre plus souple et plus mobile; il lui apprit à s'étendre en lignes ou à se ramasser en pelotons et à combiner, selon les besoins du moment, ses évolutions avec celles de l'infanterie.

Pendant le répit que lui laissaient les Hongrois, Henri exerça encore plus utilement les siens, piétons et cavaliers, contre les Slaves, tout le long du cours de l'Elbe et de son affluent la Saale. Sur ces deux cours d'eau étaient, en effet, alors, les frontières orientales de l'Allemagne. Ce qu'elle avait gagné depuis plusieurs siècles sur l'Occident, elle l'avait perdu à l'Orient, et des peuples slaves l'avaient remplacée dans un territoire qu'elle occupait autrefois. Ainsi les deux rives du Havel, affluent de droite de l'Elbe, ainsi que celles de la Sprée, étaient alors au pouvoir d'une peuplade slave, dont la sauvage capitale, où ils mettaient leur butin en sûreté, était *Brannibor* (Brandebourg) au milieu des eaux même et des marais du Havel. Pendant l'hiver de 928, Henri s'aventura sur le fleuve et sur les marais glacés et mit la main sur ce repaire de pillards qui désolaient les contrées du moyen Elbe.

Mais il y avait d'autres peuplades non moins gênantes au-dessus et au-dessous.

C'étaient, en premier lieu, au midi, entre la Saale et l'Elbe, les Sorbes et, plus près de la Bohême (dans le royaume de Saxe actuel), les Daleminzes qui avaient souvent donné la main aux Tchèches de Bohême et aux Hongrois. Henri emporta Iana, une de leurs forteresses, et, à

l'endroit où l'Elbe sort de Bohême, jeta une colonie allemande et bâtit une forteresse à Meissen, pour les tenir tous en respect. En 929, une expédition à laquelle le midi et le nord de l'Allemagne prirent part, eut lieu en Bohême. Le roi Henri en personne et Arnulf de Bavière pénétrèrent au milieu de ce pays, ancien territoire des Boiens et des Markomans, où la population slave des Tchèches avait remplacé celles d'origine germaine ou gauloise. Le paganisme y disputait encore l'influence aux missionnaires chrétiens. La mère du jeune duc slave Wenceslas, Dragomira, avait mal reçu les envoyés du roi de Germanie et persécutait les chrétiens. Les deux princes allemands pénétrèrent jusqu'à Prague et reçurent l'hommage de Wenceslas qui resta fidèle au christianisme et paya un tribut de cinq cents marcs d'argent et de cent vingt bœufs à l'Allemagne.

La frontière du bas Elbe n'était pas beaucoup plus tranquille. Deux margraves, Thietmar et Siegfried, étaient chargés de la surveiller, mais il y avait là aussi des peuplades slaves remuantes ; c'étaient, entre l'Elbe et l'Oder, au nord du Havel les Rédariens, et sur la côte de la mer Baltique (Mecklembourg) les Obotrites et les Wiltzes, que Charlemagne, autrefois, avait soumis. Il y avait toujours là des guerres de voisins, de l'un et de l'autre côté de l'Elbe. Non loin de la ville de Lenzen, sur la droite de ce fleuve, les deux margraves infligèrent aux Slaves une défaite que les chroniques saxonnes exagèrent encore quand elles disent qu'il resta cent mille Slaves sur le champ de bataille. Il est certain seulement que six cents prisonniers, faits pendant le combat, furent froidement massacrés le lendemain. C'était le commencement de bien longs combats entre la race slave et la race germaine, pour la possession du pays entre l'Elbe et l'Oder ; et ce territoire ne devait rester à l'Alle-

magne, envahissante aussi de ce côté, qu'après des siècles de guerre et, comme le remarque avec orgueil un historien allemand récent, « non sans que chaque motte de terre ait été détrempée de sang (1). »

La tradition populaire aimait plus tard à rappeler que ceux qui vinrent offrir la couronne à Henri le surprirent occupé à dresser des piéges aux oiseaux. C'est à cette époque de son règne, à la fin de la trêve signée avec les Hongrois, en 932, que Henri avait en réalité tendu ses filets aux redoutables ennemis de l'Allemagne. Quand les envoyés du khan des Hongrois vinrent demander le tribut accoutumé, le roi leur fit remettre, dit la tradition, un chien mort. Une effroyable horde descendit l'Elbe, à travers le pays des Daleminzes, et ravagea tous les bords de la Saale pendant l'hiver de 932 à 933. Au printemps, les barbares, ne pouvant plus vivre, se partagèrent en deux bandes; l'une prit le chemin de l'Ouest pour pénétrer en Thuringe, et l'autre celui du Nord pour la tourner. Le roi était prêt. Les Thuringiens reçurent si rudement la première qu'elle s'enfuit à travers l'Erze-gebirge (monts Métalliques), laissant des prisonniers qui « moururent misérablement comme ils le méritaient, » dit le moine de Corvey. Le roi Henri, en personne, atteignit l'autre bande près de Riade, sur l'Unstrutt, ou peut-être de Merseebourg, sur la Saale, dont les richesses attiraient ces pillards. On n'est pas d'accord sur l'endroit précis : « Compa-« gnons, dit le roi en plantant, au milieu de son armée, l'étendard de Saint-Michel, nous leur avons donné les

(1) Giesebrecht, C. L., I. p. 230. *Von dem Iede Scholle mit Blut getrænkt ist.*

biens de nos femmes et de nos enfants, il ne nous reste plus, si nous ne savons combattre, qu'à leur livrer les trésors de nos églises. » Tonte l'armée s'ébranla au cri chrétien habituel de *Kyrie, kyrie,* anquel les Hongrois répondirent par un formidable rugissement : *Hui ! hui !* Les Allemands s'avancèrent à pas lents, et serrés les uns contre les autres, sous leurs boucliers; ils avaient, par feinte, mêlé très-peu de cavalerie à leurs premières lignes, pour attirer les Hongrois et essuyèrent, sans broncher, les premières décharges des flèches de l'ennemi. Les Hongrois se précipitèrent; mais, bientôt, ils aperçurent la forte cavalerie de réserve qui s'élançait avec impétuosité; à leur tour, ils tournèrent bride sans prendre le temps de bander de nouveau leurs arcs, et s'enfuirent avec une telle rapidité dans toutes les directions, qu'ils laissèrent leur camp et même le butin, mais peu de cadavres aux vainqueurs. Telle est la bataille dite de Mersebourg, dont il a été si difficile, en effet, par le peu de traces qui en est resté, de retrouver l'endroit précis; elle a eu du moins, pour résultat, de délivrer la Saxe des incursions hongroises pendant le règne de Henri (1).

Le roi qui avait vu fuir devant lui ceux qui avaient longtemps repandu la terreur en Allemagne, en Italie, en France, fit aussi, en 934, une expédition heureuse contre les Danois au delà de l'Elbe, et arriva jusqu'à l'Eyder que l'empire de Charlemagne avait eu pour limite. Mais rien, dans les chroniques, n'autorise les historiens allemands à prétendre qu'il établit dès lors, de l'Elbe à l'Eyder et à la

(1) Dithmar, I, p. 3. — *Ann. sax.*, 932. — Witikind, I, p. 641. — Luitprand, *Histor.*, III, c. XII. — Adam. Brem., I, 48. — Waitz, *Jahrbücher*, I, I, p. 107, 110. — Leibnitz, *Ann. imp.*, II, p. 426.

Schlei (934), ce qu'on a appelé plus tard la Marche de Schleswig, depuis longtemps peuplée par des tribus nordalbingiennes, qui penchaient plus vers les Danois du Jutland que vers les Saxons de la mer du Nord. L'évêché de Hambourg restauré put du moins, avec l'évêque saxon Unni, commencer à renouer chez ce peuple le travail interrompu des missions chrétiennes (1).

L'âge et surtout l'influence de sa seconde femme, Mathilde, paraît avoir changé beaucoup, à la fin de son règne, les dispositions de ce Saxon qui avait refusé de se faire couronner par un prêtre, l'archevêque de Mayence. Il avait été longtemps à pardonner aux prêtres de l'avoir forcé à répudier Hatheburge, la maîtresse de ses jeunes années, qui lui avait donné un fils nommé Tankmar. Mathilde, sa femme légitime, qu'il épousa ensuite, une descendante, assurait-on, de l'adversaire de Charlemagne, Witikind, trouva dans les sentiments religieux qu'elle inspira à son mari la garantie de sa fidélité. Il s'efforça, dans ses dernières années, d'empêcher la vente ou l'inféodation très-fréquente des biens ecclésiastiques. Vainqueur des Hongrois et des païens, il appartenait à l'Église. A l'instigation de sa femme, pour rivaliser avec les fondations pieuses de ses ancêtres, il fit bâtir, sur la hauteur qui dominait alors la forteresse de Quedlimbourg, au pied du Hartz, un monastère de femmes qu'il dota richement. Il projetait d'aller à Rome, comme pèlerin probablement, ainsi que beaucoup de rois anglo-saxons, lorsqu'au retour d'une chasse, dans la forêt du Hartz, une maladie mortelle le surprit à Memleben. La reine Mathilde, dont la mémoire est restée chère

(1) Voir les termes vagues des *Annales* d'Hersfeld et de Corvey.

à l'Église, plus que celle même d'Henri, ainsi que les enfants qu'il avait eus d'elle, eurent le temps de recevoir le dernier soupir qu'il rendit à soixante ans. S'il faut en croire le biographe de la reine Mathilde : « Je remercie le Christ, dit-il à la reine, de conserver ta vie après la mienne; car tu m'as modéré dans mes colères, tu as souvent changé ma mauvaise humeur en équité et tu m'as fait prendre l'opprimé en miséricorde. Je te recommande mon âme comme à la meilleure et à la plus éprouvée des femmes. » Il avait à peine fini que la mère montrant le mort à ses enfants : « Contemplez bien ceci, leur dit-elle, pour craindre Dieu et honorer, en toutes choses, celui qui est assez puissant pour faire ce que vous voyez (936) (1). »

Les historiens allemands font grand cas, et avec raison, du roi Henri. Peut-être quelques-uns poussent-ils assez loin l'éloge et l'hyperbole pour tomber parfois dans l'erreur à son sujet. Parmi les plus récents, l'un, M. Sugenheim, accuse l'Église, qui tenait alors la plume, de ne pas lui avoir donné, par rancune, le nom de grand; et M. de Sybel dit que « c'est l'astre de la plus pure lumière du passé de l'Allemagne. » Laissons là les figures. Lorsque l'Allemagne avait encore quelque prédilection pour ses libertés municipales et ses villes libres, elle saluait dans Henri Ier le créateur de la classe bourgeoise, parce qu'il avait fait élever les murailles de quelques villes. De nos jours, où elle tient davantage à l'unité monarchique, elle se plaît à l'appeler le fondateur du royaume teutonique et elle salue en lui le précurseur de l'empire allemand. Ni l'un ni l'autre éloge ne sont complétement mérités. La bourgeoisie n'a rien à faire avec le règne

(1) *Vita Mathildis*, Leibn., p. 202.

d'Henri Ier, et nous avons vu combien lâches étaient les liens qui unissaient les différentes parties de ce royaume. Nous aimons mieux rapporter à sa louange les simples paroles du clerc de Cologne, Ruotger, dans la vie de saint Bruno, évêque de Cologne, un des fils de ce roi. « En peu de temps, il inspira, dit-il, par la grâce de Dieu, aux étrangers et aux ennemis un respect et une crainte qu'ils n'avaient pas connus et il fit régner entre les habitants de son royaume une concorde qui n'y avait point existé depuis longtemps. » J'aime encore mieux cet éloge simple, vrai et complet, que celui de Witikind de Corvey, qui écrivait beaucoup plus tard ces mots, au temps de la splendeur ottonienne : « Le roi Henri fut, de son temps, le plus grand roi de l'Europe. Aucun ne l'égalait pour les dons du corps et de l'esprit; mais il laissa un fils encore plus grand que lui, auquel il légua un royaume qu'il n'avait pas hérité de ses pères, mais qu'il avait fondé lui-même et ne devait qu'à Dieu (1). » C'est beaucoup dire, comme le montre assez le simple récit du règne de ce prince plus remarquable encore par sa prudence et sa modération que par sa puissance et ses victoires. Il ne faut pas oublier Henri Ier cependant en parlant de son successeur Otton Ier, comme il ne faut point oublier le roi Pépin quand on parle de son fils Charlemagne.

On peut dire que c'était un commencement sage, raisonnable et pratique pour la royauté et pour la nation allemandes. Henri avait fait ce que comportait le temps. C'était une royauté faible, sans doute, plus respectée que prépondérante; les ducs de l'Allemagne étaient plutôt ses

(1) Ruotger, *Vit. Sanct. Brunon.* — Witik. de Corvey, *Ann. Sax.*

alliés que ses sujets, et l'Allemagne, sous lui, présentait plutôt le caractère d'une confédération de peuples qu'un Etat. Mais Henri avait fait ce qui était possible, utile et conforme au temps, à l'intérieur. Il ne s'était préoccupé du dehors que pour garantir la sécurité de ses frontières; et c'était beaucoup. Son successeur, en élevant plus haut son ambition, en étendant plus loin sa sphère d'activité, pouvait le dépasser en célébrité comme en ambition, mais non pas peut-être pour le plus grand bien de l'Allemagne. « Arrachée à l'anarchie intérieure, délivrée des craintes et des invasions du dehors, la Germanie renaissait à la prospérité, après avoir reculé; elle reprenait une marche progressive. Unie autant qu'elle pouvait l'être, partout respectée, nulle part haïe, elle était le plus puissant Etat de l'Europe, sans être dangereuse à la liberté de ses voisins (1). » Ainsi la caractérise, à cette époque, un de ses récents historiens. C'était un assez beau sort que le règne plus éclatant d'Otton devait peut-être compromettre.

(1) M. de Sybel, après avoir soutenu ces idées raisonnables en 1862, s'est laissé ensuite entraîner par le succès et par l'engouement général et il s'est empressé, depuis, de préférer Otton le Grand à Henri et l'empire allemand à la royauté et, on peut le dire, à la nation allemande : comparez son opuscule de 1863, *Die deutsche nation und das Kaiserreich*, avec ses récentes brochures.

CHAPITRE XIII

OTTON LE GRAND. — LE ROYAUME ET L'EMPIRE GERMANIQUES. (936-973.)

Rôle véritable d'Otton le Grand. — Ses historiens.

Le second prince de la dynastie saxonne, Otton Ier, a eu, après Charlemagne, la gloire rare d'être appelé *le Grand*. Malgré ce titre que son pays lui a donné et qui a été accepté, il n'occupe ordinairement qu'une assez petite place dans les histoires générales. C'est un peu la faute du siècle obscur, malheureux et presque rebutant entre tous, au milieu duquel il a vécu, le dixième ! Mais, en revanche, les histoires allemandes lui accordent, avec raison, une très-grande importance et elles le représentent, le plus souvent, avec moins de justesse cependant, comme le continuateur, le successeur et même, surtout aujourd'hui, presque comme l'égal de notre Charlemagne. Il serait bien oiseux de comparer la grandeur de l'un et de l'autre de ces puissants personnages historiques. On ne saurait, sans injustice, ne pas tenir le plus grand compte de ce souverain germanique qui a fait du royaume allemand un empire, et rêvé pour l'Allemagne la domination de l'Europe. Mais, bien que nous voyions parfaitement l'intérêt que peuvent avoir les histo-

riens allemands à faire remonter le plus haut et à étendre le plus loin possible les origines de l'empire germanique, il nous semble cependant aussi contraire à la vérité historique de faire de ce premier empereur allemand le successeur du premier empereur franc, qu'il le serait de faire du premier roi véritable de l'Allemagne, Henri l'Oiseleur, père d'Otton le Grand, le successeur, l'héritier du fondateur de la royauté carolingienne, notre Pépin le Bref. Le titre de César, emprunté aux souverains de l'empire romain, ne saurait nous causer assez d'éblouissement pour nous faire tomber dans une semblable méprise.

L'époque des Ottons est justement celle de la séparation de ce que nous appelons aujourd'hui l'Allemagne et la France. C'est alors que, pour la première fois, les différents peuples de l'ancienne Germanie prennent le nom général qu'ils ont conservé, à travers plusieurs altérations (1), jusqu'aujourd'hui *(Deutsch)*, et que le nom de France commence également à s'attacher à une partie de l'ancienne Gaule, pour s'étendre bientôt à tout le pays, tandis que le nom de Franconie ne restera qu'à une partie de l'Allemagne. Ces rois allemands, d'origine saxonne, remettent en honneur chez eux toutes les vieilles coutumes de la race germaine, aux dépens des lois faites ou amendées par les Francs déjà civilisés. Leur royauté elle-même, toute personnelle, est ramenée à n'être plus que le pouvoir de l'ancien chef germain élevé, il est vrai, au-dessus de la nation tout entière. On le reconnaît en Allemagne, on le proclame

(1) Nous avons plusieurs fois déjà parlé de ces différentes appellations que représentent les mots de Teutonique, Théotisque et Teutsch ou Deutsch. Voir au premier volume, et dans ce volume aux chapitres précédents.

même aujonrd'hni avec joie. En vrais Saxons, ces souverains sont les ennemis des descendants des anciens Francs de l'Est, des Français qui se rattachent aux anciens Carolingiens ou aux futurs Capétiens, et ils vondraient sonmettre cenx-ci à leur tonr à leur domination. Ils font chez eux jusqu'à six invasions sans y rénssir. L'Allemagne s'est faite en échappant à l'empire franc, comme la France se fait alors en repoussant à son tonr l'empire de l'Allemagne. Comment donc l'empire de l'Allemagne serait-il la continuation de l'empire franc et Otton le successeur de Charlemagne?

Otton le Grand a été couronné empereur par le pape à Rome et salué aussi *Auguste* et *Cesar*. Voilà la cause de la méprise! Mais n'est-ce pas pour avoir défendu la chrétienté contre les infidèles, converti et fait entrer une contrée tout entière, l'Allemagne même, dans la société chrétienne, et pour avoir délivré Rome de la servitnde des Lombards et des Byzantins, que Charlemagne a mérité, dans l'opinion du temps, que le pape Léon III lui mît la conronne sur la tête? L'empire n'était-il pas alors la garantie politique de l'unité morale, chrétienne, fondée par les papes, depuis saint Grégoire le Grand? Otton le Grand, au contraire, reponsse, il est vrai, les Hongrois, mais il ne les dompte pas; il défend à peine contre les Slaves et les Danois les frontières qne Charlemagne avait données à la Germanie et il n'est l'auteur d'aucune grande conquête chrétienne. Le désir de régner dans des pays déjà chrétiens et civilisés comme la France, l'Italie, la convoitise de nouvelles et brillantes couronnes, voilà ce qui préoccupe surtout ce roi barbare! Au lien de consacrer surtont sa puissance et ses armes à la continuation de l'œuvre de Charlemagne contre les païens et les barbares, ne se retourne-t-il pas contre elle, qnand il porte la guerre dans la France et dans l'Italie où il propage

les troubles? En prenant, par mariage, la couronne d'Italie, par violence, celle de l'empire à Rome, n'arrête-t-il pas, au delà des Alpes, la création d'une royauté et de l'unité nationale, sans profit pour le Saint-Siége à Rome ni pour l'Eglise universelle qu'il subordonne l'un et l'autre à sa puissance; et l'empire qu'il restaure, loin d'être le gage de la paix dans l'Eglise et la garantie de l'unité morale dans l'Europe, ne devient-il pas la racine de schismes multipliés que Rome avait à peine connus jusque-là et le germe de guerres, presque sans fin, contre des contrées chrétiennes, la France et surtout l'Italie?

Le règne d'Otton le Grand ne saurait donc être une suite de l'œuvre de Charlemagne, puisqu'il la contredit. Sortie violemment de l'empire franc, l'Allemagne, loin de la continuer, poursuit sa destruction dans les pays où il est né, quitte à en ramasser les débris. Autrement, les Alaric et les Genséric ne seraient-ils pas les successeurs des Trajan et des Théodose? Otton le Grand réunit et discipline, sous forme féodale, la vieille Germanie, moins pour porter plus loin à l'est et au nord la civilisation et le Christianisme, que pour reprendre, et, si l'on peut dire, régulariser l'invasion que Charlemagne avait arrêtée et repoussée loin des contrées de l'ouest et du sud. Il est, en effet, couronné empereur comme Charlemagne à Rome! Mais peut-on comparer ses succès incomplets contre la barbarie aux résultats obtenus par le souverain franc? L'ambition de restaurer le pouvoir impérial à leur profit semble donc, de la part des souverains Saxons, une imitation politique que n'autorisent point des succès antérieurs et que les résultats ne légitiment point; et, par là, ne peut-on être autorisé à avancer que, loin d'être une continuation naturelle ou une reprise heureuse de l'œuvre de Charlemagne en Europe, la restauration de l'em-

pire par Otton le Grand, malgré sa durée, qui a dépassé de beaucoup celle de l'empire franc, mais à travers combien de changements et de vicissitudes! n'a été qu'une sorte de plagiat de ce grand homme, inspiré par une ambition sans légitimité, poursuivi par des moyens sans grandeur et démasqué par l'inanité ou par la tristesse des résultats?

Qu'on réfléchisse maintenant à la complaisance des historiens contemporains, tous des partisans ou des familiers des Ottons, et ayant écrit à la fin du règne du premier ou sous les règnes de ses fils, c'est-à-dire quand l'intérêt de la politique allemande poussait à l'imitation carolingienne, et l'on ne s'étonnera pas que la bonne volonté des modernes ait rapproché les règnes de ces deux grands hommes si différents cependant l'un de l'autre. Le premier historien d'Otton, celui même qui lui donne le nom de Grand et qui nous raconte surtout les faits qui l'amènent à l'empire, est Luitprand, un transfuge italien, récompensé de sa trahison par l'évêché de Crémone. Son premier ouvrage, intitulé *Antapodosis*, n'est bien, en effet, que l'exercice de *représailles* passionnées et injustes contre les anciens maîtres italiens qu'il a abandonnés; son livre *De rebus gestis Ottoni magni imperatoris*, écrit pendant que l'empire se refaisait et comme sous les yeux du maître, ressemble trop, malgré ses mérites, à l'acquittement d'une dette de reconnaissance; et son *ambassade à Constantinople*, où il allait demander inutilement une princesse grecque pour le fils d'Otton, est bien le monument du dépit et des rancunes de sa vanité blessée. L'ouvrage de Witikind, *Res gestæ Saxonicæ* qui est la source la plus authentique et la plus précieuse pour le règne d'Otton, œuvre d'un moine saxon, d'une abbaye très-bien traitée par ce souverain, et dédiée à Mathilde, fille d'Otton le Grand, laisse trop de place dans

les deux premiers livres à la légende; et, dans le troisième, l'admiration des faits accomplis au loin, en Italie, et qu'on lui rapporte de vive voix, ne tient pas lieu de leur connaissance exacte et précise. Que dire du poëme de la célèbre nonne Roswitha, le *Carmen de gestis Oddonis I. imperatoris,* composé sur la demande d'Otton II et sur les renseignements fournis par l'archevêque de Cologne, Wilhelm, fils d'Otton le Grand, et de Gerberge sa nièce, si ce n'est qu'il est plus curieux que digne d'une foi sans réserve! Enfin l'ouvrage de Dithmar, apparenté à la famille saxonne et impériale, fils d'un rebelle gracié et pourvu de l'évêché de Mersebourg, par l'empereur Henri le Saint, rassemble tous les traits des auteurs qui l'ont précédé, achève le portrait quand la légende s'est faite, plus de quarante années après la mort d'Otton, en 1012; et c'est lui, dont l'exposition chaleureuse, souvent emphatique et par fois dédaigneuse de l'ordre et de la vérité des choses, a fait le plus pour la gloire d'Otton et fourni la plus ample matière au patriotisme allemand dans la postérité! Ce n'est pas trop du contrôle de toutes les chroniques accessoires ou des annales du temps pour ramener toute cette œuvre complaisante à l'exacte vérité et, si non pour faire descendre la statue du piédestal qui lui convient, au moins pour chercher à lui restituer son vrai caractère et sa ressemblance (1).

(1) L'*Antapodosis*, dans Pertz. — M. G., III, 273-339, avec une dissertation de Fr. Liverani (Macerata, 1859.) — Le *Liber de reb. gest. Otton. M. Imp.* et la *Relatio de legatione Constantinopolitana*; 340-363. — Witikind ou Widukind. *Res gestæ Saxonicæ. Ibid.*, 416, 467. — Roswith. *Carmen de gestis Oddonis. Ibid.*, 306-335. — Dithmar ou Thietmar de Mersebg., *ibid.*, 733, 871. — Les annales et chroniques seront citées plus loin au cours du récit.

I

Avènement d'Otton Ier. — Première guerre de famille, contre ses frères. — Son caractère. — Politique de famille. — La royauté germanique.

On a fait un éloge au roi Henri Ier de n'avoir point partagé son royaume entre ses fils, comme l'exemple en avait été donné souvent avant lui, d'après même les habitudes germaines. A-t-on fait assez attention que la royauté qu'il avait fondée, la couronne dont il avait joui, n'était pas susceptible de partage (1)? D'abord elle était encore élective et ne dépendait pas uniquement de sa volonté. Ensuite elle avait été mise sur sa tête par le consentement et l'union des Saxons et des Franconiens; et les autres peuples allemands, par la voix de leurs ducs, avaient reconnu le fait, sans abdiquer leur indépendance antérieure. La royauté allemande n'avait donc été, à proprement parler, entre les mains d'Henri, qu'une souveraineté de titre, une sorte de présidence sur les ducs allemands, presque une théorie. Il y avait eu à peine soumission, encore moins conquête. Elle ne pouvait donc se transmettre comme un bien, un patrimoine de famille, ainsi que cela avait eu lieu chez les Mérovingiens et les Carolingiens. Elle était moins encore un bien de la nation. Ce n'était qu'un titre que les grands

(1) Le dernier historien d'Otton le Grand, M. Vehse, tombe encore dans cette erreur. *Kaiser Otto der Grosse*, 3e édition, 1867.

avaient le droit de décerner ou de reconnaître à un autre prince. Rien n'était moins susceptible de partage. A son lit de mort, à Memleben, Henri ne partagea donc que ses biens particuliers et ses trésors à ses enfants. Mais il croyait avoir assez fait pendant sa vie pour pouvoir transmettre à sa famille l'honneur du titre et l'exercice du pouvoir dont il avait joui; et c'est cela seulement qu'il voulut faire en recommandant, à son lit de mort, aux grands qui étaient autour de lui, Otton, l'aîné de ses fils légitimes, déjà désigné au choix des princes dans une assemblée précédente, à Erfurth.

Des fils laissés par Henri, l'aîné, Tankmar, né d'une union toute germaine que l'Eglise n'avait pas consacrée, ne pouvait prétendre au titre de roi, quoiqu'un bâtard, Arnulf, eût déjà porté la couronne allemande. Près de cinquante années s'étaient passées depuis cet événement. L'influence de l'Eglise avait grandi en Allemagne, et la reine Mathilde, femme de Henri, avait trop pris d'empire sur son mari et trop conquis d'affections dans l'Eglise pour le permettre. On aperçoit là cependant encore la vieille lutte des mœurs germaines contre la loi chrétienne. Mais il pouvait y avoir une compétition plus dangereuse entre les deux fils aînés de Mathilde, et pour un motif singulier, mais que les circonstances expliquent. Otton était né le premier, mais quand son père n'était encore que duc de Saxe. Henri, le second, croyait donc pouvoir revendiquer des droits supérieurs à ceux de son frère, parce qu'il était né quand son père était roi; et il paraît avoir eu pour lui les prédilections et l'amour-propre de sa mère, peut-être même les préférences de l'Eglise portée à communiquer à la couronne quelque chose de particulièrement mystique pour l'avoir davantage à sa dévotion. Mais le vieux roi, d'origine

saxonne et appuyé sur le sentiment de son peuple qui n'entendait pas ces subtilités, triompha, dans cette occasion, des préférences de la reine Mathilde et de l'Eglise et assura, avant de mourir, l'appui des grands au premier-né de son sang, Otton Ier (1).

L'union des deux peuples saxons et franconiens avait été le fondement de la puissance d'Henri; elle conserva encore la couronne à son fils. Otton revient, en effet, de l'Elbe au Rhin, accompagné d'hommes puissants de ces deux pays, pour prendre la royauté sur le territoire franc comme son père. La solennité inusitée qu'il donne à cette cérémonie prouve les progrès que la royauté avait faits déjà sous Henri Ier, et annonce ceux qu'elle allait faire sous son fils Otton. Ce n'est pas à Francfort, c'est à Aix-la-Chapelle qu'Otton veut être couronné; et l'onction sacerdotale, la consécration de l'Eglise, que son père avait refusée, il veut l'avoir. C'est pour lui évidemment, et un moyen d'écarter les prétentions royales de son frère puîné, Henri, même celles du bâtard Tankmar, et une façon d'appuyer sa jeune royauté à l'Eglise dans toute l'Allemagne. On serait étonné de trouver ces visées dans un jeune homme de vingt-quatre ans, si l'on ne surprenait là, évidemment, les conseils de quelque homme puissant de l'Eglise, et peut-être aussi ceux de la femme que son père avait été lui choisir dans un des premiers pays où cette consécration ait été en usage, l'Anglo-Saxonne Edithe, sœur d'Edouard, roi d'Angleterre, et fille d'Alfred le Grand.

Ceux des historiens d'Otton Ier, qui ont écrit sa vie beaucoup plus tard, se sont plu encore à exagérer, dans un intérêt facile à comprendre, la gravité et la solennité de la cérémonie, mais dans des termes souvent plus pompeux

(1) Dithmar, I, p. 193. — Witikind, I, p. 611.

que précis. Tous les grands de l'empire avaient été convoqués à Aix-la-Chapelle, dans la ville carolingienne. Y en eut-il beaucoup à se rendre à la convocation? Dithmar nous dit obscurément que, lorsque Otton arriva, *tout le sénat,* et il entend par là les grands, se rendit à sa rencontre. Toujours est-il que le lendemain, 8 août, ceux qui étaient dans la salle à colonnes de marbre, attenante à la chapelle de Sainte-Marie, proclamèrent Otton *roi des Francs*. Il avait, en effet, quitté le vêtement flottant des Saxons pour la tunique franque serrée au corps; et c'était là encore le titre officiel de la royauté. Il y avait eu longue discussion entre les trois évêques francs de Mayence, de Cologne et de Trèves, pour savoir lequel des trois présiderait à la cérémonie religieuse. Celui de Mayence, le successeur de saint Boniface, le primat de la Germanie, l'emporta. Il alla chercher Otton et présenta à toute l'assistance, dans la basilique impériale, « Otton, proposé par son père, choisi de Dieu et fait roi par les princes, » vaste formule qui contenait les droits de la famille à l'hérédité, ceux de l'Eglise à la confirmation et ceux des princes même à l'élection. Puis l'archevêque ceignit Otton de l'épée et du baudrier, en lui rappelant que c'était avec cette arme qu'il devait combattre tous les païens et les mauvais chrétiens; il couvrit ses épaules du manteau royal qui descendait jusqu'aux talons en l'exhortant à persévérer toujours dans le zèle de la foi; il lui mit le sceptre dans la main comme un instrument de miséricorde en faveur des chrétiens, des veuves et des orphelins; il l'oignit de la sainte huile et enfin lui posa la couronne royale enrichie de pierreries, signe de la royauté, sur la tête (1).

(1) Dithmar, *L. C. Omnis senatus obviam perrexit.* — Wilikind

Tel est au moins le cérémonial qui fut, plus tard, rigoureusement suivi, et qu'on a peut-être fait remonter jusqu'à cette époque pour le rendre plus vénérable. Il fut célébré dans la chapelle octogone, bâtie par Charlemagne et ornée de colonnes et d'arcades, telle qu'on peut encore la voir aujourd'hui; et Otton prit possession du trône sur la dalle même qui recouvrait les restes du grand empereur franc. Le duc de Lorraine, dans une contrée où il était fort puissant, beau-frère d'ailleurs d'Otton, présida aux préparatifs de la cérémonie, et Eberhard de Franconie, allié de la famille saxonne, pourvut aux frais et au service du banquet qui réunit les princes laïques et ecclésiastiques présents; Hermann, le nouveau duc de Souabe, nommé par Henri, remplit la coupe du nouveau roi, et peut-être Arnulf de Bavière surveilla-t-il le campement et les équipages? C'est au moins en vertu de ce cérémonial emprunté alors plus ou moins régulièrement à la cour carolingienne que les titres et dignités de chambellan, d'écuyer tranchant, d'échanson et de maréchal restèrent attachés, depuis, aux quatre plus grands princes de l'Allemagne.

La royauté, sous Henri Ier, n'avait été qu'une sorte de présidence sur les autres ducs, accordée au roi saxon. Otton Ier parut, dès les premiers jours, l'envisager autrement. Jeune, il avait l'orgueil du commandement et son peuple même ne l'y encourageait que trop. Car « les Saxons, nous dit Witikind, étaient si fiers de voir la couronne sur la tête d'un prince de leur race qu'ils prétendaient ne plus avoir de devoirs à remplir vis-à-vis des hommes d'une autre na-

désigne les assistants à la cérémonie dans les termes suivants : *Duces ac præfectorum principes cum cetera principum militumque manu.*

tion allemande, comme s'ils tenaient tous leurs fiefs de la seule grâce de leur roi saxon. » Voilà, de l'aveu d'historiens saxons, l'origine de l'ambition du roi saxon et des Allemands du Nord. Ils voulaient s'affranchir de l'accomplissement des devoirs qu'ils pouvaient avoir envers les chefs des autres peuples et les dominer. Il n'y avait guère là, comme on le voit, de ces préoccupations d'unité nationale qui datent d'un autre temps. En ne voulant entendre qu'à sa volonté, le roi Otton pouvait cependant entrer en conflit avec les membres de sa famille, comme le peuple saxon risquait d'avoir à combattre les autres peuples allemands en n'écoutant que son orgueil. Le règne d'Otton fut inauguré, en effet, par une querelle de famille, une querelle de frères et par une guerre entre Allemands. Tel sera longtemps, en Allemagne, on le verra, le commencement de chaque règne.

Comme aux temps des Germains Arminn et Segeste, contemporains de l'empereur Auguste, l'étincelle de l'incendie fut couvée au foyer de la famille germaine. Le fils bâtard que le roi Henri avait laissé, Tankmar, brave, d'ailleurs, de sa personne, mais assez dissipé dans ses mœurs, croyait que le roi Otton l'avait frustré de sa plus brillante fortune. Et maintenant, maître de la royauté, cet heureux frère donnait à de simples chevaliers saxons, un Hermann Billung ou un Géro, les Marches de l'Elbe à défendre et il lui refusait à lui les plus simples marques d'honneur et de puissance données à des hommes obscurs ! Le frère légitime, mais puîné d'Otton, Henri, préféré par sa mère, Mathilde, à cause de ses qualités brillantes et de sa beauté, se croyait également dépossédé de la couronne et ne cachait pas le mécontentement qu'il éprouvait de n'avoir pas part au moins aux générosités royales de son frère. Leur cause n'était

certainement pas la même; l'un représentait seulement de vieilles traditions germaines, l'autre cherchait à s'autoriser du droit mystique de l'Eglise. La cour était ainsi pleine de jalousies, de passions, d'intrigues que la douceur de l'Anglo-Saxonne, Edithe, femme d'Otton, médiatrice de toutes ces discordes, avait peine à conjurer. Voilà dans quelles conditions commençait le règne du second prince de la famille saxonne. Les vieilles rivalités des peuples de l'Allemagne apportèrent d'autres aliments à l'incendie.

Les premiers actes d'Otton le montrent beaucoup moins préoccupé des intérêts de son royaume que de ceux de son autorité. Son avénement est salué par l'assassinat, en Bohême, d'un prince chrétien; le successeur païen de celui-ci pousse ses vengeances jusqu'en Allemagne, où il rase une ville et encourage ainsi d'autres incursions de la part des Slaves. Otton laisse cela à ses margraves de l'Elbe, à Hermann Billung aux embouchures de ce fleuve, à Gero sur son cours moyen, et paraît tout entier à d'autres soins. Des querelles éclataient déjà entre les Saxons et les Franconiens, sur leurs frontières communes (1). Le duc de Bavière, Arnulf le Mauvais, venait de mourir. Que deviendrait la Bavière? Otton cite à comparaître, à son tribunal, le duc de Franconie, Eberhard, qui avait châtié un Saxon pour refus de service féodal, et il le condamne, lui, à apporter, en personne, une amende de 100 livres d'argent, sur son destrier, et quelques autres seigneurs francs à la peine ignominieuse de charger un chien sur leur dos jusqu'à son château royal de Magdebourg. En même temps,

(1) Witikind, I. 34. *Saxones imperio regis gloriosi facti dedignabantur servire nationibus.*

il somme les trois fils du Bavarois Arnulf le Mauvais de comparaître devant lui pour qu'il choisisse le duc de Bavière en connaissance de cause, bien que la tradition ancienne autorisât les Bavarois à faire ce choix eux-mêmes (1). C'était là une grande hardiesse. Après tout, Otton n'était vraiment roi qu'en Saxe et en Franconie, et dans ses diplômes il n'osait encore prendre que ce titre. Les souverains étrangers ne lui en reconnaissaient pas encore d'autre (2). Si l'union des Francs et des Saxons sur laquelle reposait la puissance de la nouvelle dynastie venait à se rompre, celle-ci pouvait tomber dans un grand péril. Otton eut le bonheur de voir le duc de Franconie, Eberhard, qui paraît avoir été un loyal caractère, se soumettre et dévorer ce premier affront.

Le duché de Bavière était certainement alors l'un des plus grands comme des plus anciens États de l'Allemagne. De la crête des Alpes il s'étendait par-dessus le Danube jusqu'au Fichtelberg, aux sources du Mein, et du Lech à l'ouest jusqu'à l'Enns à l'est. L'aîné des fils d'Arnulf le Mauvais était soutenu par les siens, dans le refus qu'il avait fait de se rendre à la sommation du roi Otton. Le consentement des siens lui paraissait suffisant ; il prit la bannière ducale, *cum concilio communi principum et voluntate*. Depuis longtemps une vieille haine divisait les Saxons et les Bavarois, hommes du nord et du midi de l'Allemagne. Un frère

(1) Les écrivains bavarois soutiennent, non sans raison, cette prétention. — (2) Le *Codex diplom. Quedlimbg.* dit : *Si quis generationis nostræ in Francia et Saxonia regalem sedem possideat.* Et Constantin Porphyrogenète, *De Adm. imp.*, appelle Otton : Ρῆξ Φραγγίας τῆς καὶ Σαξίας.

d'Arnulf d'ailleurs, le margrave Berthold, oncle du rebelle, blâmait son entreprise et n'était point avec lui. Otton, sans regarder s'il laisse des ennemis derrière lui, entraîne ses Saxons, fiers, dévoués et avides des richesses de l'Allemagne du midi, 938; il franchit le Mein, le Danube, et bat le fils aîné d'Arnulf qui disparaît complétement. Persuadé cependant qu'il ne saurait détruire cette vieille autonomie ni méconnaître les droits d'une antique famille, il nomme duc de Bavière l'oncle du vaincu, le margrave Berthold, mais en obtenant de lui le droit de confirmation dans ses évêchés; et, pour le surveiller d'ailleurs, il fait un second fils d'Arnulf, qui portait son nom, comte palatin et il lui confie l'administration des droits et biens royaux en Bavière.

C'était commencer fièrement et habilement. Le sort de la Bavière menaçait maintenant tous les duchés allemands. Etait-ce donc un vrai maître de l'Allemagne qu'on allait avoir? Le duc de Franconie, Eberhard, ce frère du roi Conrad Ier, dont la sagesse avait favorisé l'avénement des Saxons aujourd'hui si fiers, et qui avait toujours joui dans son duché d'une véritable indépendance, sous Henri Ier, partageait surtout cette crainte; et la morgue des Saxons, que le roi Otton « poussait dans tous les honneurs et toutes les dignités » (1), changeait cette crainte en envie chez tous ses vassaux. D'elle-même, depuis l'impitoyable sentence rendue par le roi, la guerre renaissait avec ses excès sur les limites des Saxons et des Francs; les violences contre les personnes, le pillage réciproque étaient déchaînés

(1) Dithmar de Merseb., II, p. 13. *Saxones in omnibus sunt elevati.*

comme aux anciens temps de l'anarchie. Eberhard commença à se lier, sous main, avec le frère bâtard d'Otton, Tankmar, en Saxe, et prépara une levée de boucliers, sur la rive gauche du Rhin, où le duc de Lorraine, Giselbert, bien que mari d'une sœur d'Otton, ne consentait pas non plus à voir s'élever une trop redoutable royauté. Les deux rives franques du fleuve se rapprochaient autant par des intérêts communs d'indépendance que par leur vieille haine contre les Saxons. Un orage sérieux se préparait.

Le roi, de retour en Saxe, convoque, au mois de mai 938, une assemblée des Francs et des Saxons, à Stela, sur la Ruhr, pour éprouver la fidélité de ses adversaires qui commencent à se découvrir. Eberhard se garde de s'y rendre. Le bouillant Tankmar éclate. Avec des Saxons dévoués et quelques Franconiens, il enlève, dans le château de Bellick, le jeune frère d'Otton, Henri, dont il connaissait le mécontentement, et le livre de force ou avec son secret assentiment, on ne sait, à Eberhard pour mettre entre les mains de celui-ci un gage ou un instrument; puis il prend sur la Diemel la vieille forteresse d'Ehresbourg, célèbre par les anciennes guerres entre les Saxons et les Francs, au temps de Charlemagne, et il s'y fortifie avec les siens. La prise de cette forteresse exalta la fureur des Saxons contre les ennemis d'Otton, comme autrefois contre les Francs chrétiens. Otton, à leur tête, arrive en toute hâte et force les portes de la ville à coups de haches. Tankmar, poussé l'épée dans les reins, croyait trouver refuge dans l'église de Saint-Pierre que le pape Léon III avait consacrée à la place où s'était dressée l'idole d'Irmensül. Singulière aventure de voir se réfugier là un représentant des mœurs anciennes! Ses ennemis, des chrétiens, comme possédés encore des fureurs d'Odin, qui ne respectaient guère

le droit d'asile, enfoncent les portes de l'église et s'y précipitent.

Tankmar, épuisé, était sur les marches de l'autel, au milieu de quelques amis, avec son bouclier et une chaîne d'or au col, marque de sa naissance. On l'injurie; un de ces furieux lui porte un coup qui fait couler le sang; le malheureux veut se défendre, pare encore quelques attaques en reculant jusque vers une fenêtre, par où du dehors un lâche Saxon l'atteint dans le dos et le tue. Il tombe et celui qui avait porté le premier coup lui arrache sa royale chaîne d'or. C'est encore au dixième siècle une scène des *Niebelungen* dans le cadre d'une église chrétienne. Les chroniqueurs ont cherché à en adoucir la crudité. Dithmar de Mersebourg, qui écrivait longtemps après, nous assure que le roi Otton fit exécuter le meurtrier de son frère; mais Witikind de Corvey se contente de nous dire qu'il s'indigna contre la témérité de ses soldats et que, plaignant le malheureux sort de son frère, il montra sa clémence par quelques bonnes paroles à sa louange; ce qui ne l'empêcha d'ailleurs pas de faire pendre haut et court quelques Francs qui se trouvaient parmi les prisonniers (1). Mais la révolte était loin d'être étouffée dans le sang versé à Ehresbourg.

Les historiens de la famille des Ottons, qui écrivaient quand le jeune frère légitime d'Otton était rentré en grâce et monté en puissance, se sont efforcés de pallier la révolte de ce jeune homme, que Tankmar avait livré au duc fran-

(1) Witikind, II, 645. *Rex super temeritatem militum indignatus est, miseratus fratris fortunam. Suique ingenii ostendens clementiam pro laude ejus et industria pauca locutus est.*

conien Eberhard, en la présentant comme l'effet d'une sorte de contrainte morale. Selon Luitprand, très-favorable à Henri, et Sigebert de Gemblours très-postérieur, et suivis par les plus récents historiens de l'Allemagne, le duc de Franconie, que le Saxon Witikind nous représente lui-même comme un homme d'un esprit gai, d'une grande affabilité pour les petits, d'une grande générosité de cœur (1), mais dans lequel les modernes aiment à surprendre l'astuce franque, croit tout perdu par la mort de Tankmar. Il se précipite donc aux genoux du jeune Henri son prisonnier, proteste qu'il n'a pris les armes contre le roi Otton que pour lui assurer à lui, Henri, la couronne ; il lui dévoile tous les détails de la conspiration formée et l'y entraîne en lui persuadant de feindre la soumission afin de mieux tromper le roi. Il est certain que le jeune Henri consent à feindre. Sorti de captivité, il va en Saxe où sa mère le favorisait, persuade plus ou moins Otton de son innocence et, moitié soumis moitié rebelle, tâche de se faire des partisans, tandis que Eberhard achève ses préparatifs.

Ce Franconien, frère de roi, Eberhard, qui avait fait roi le père d'Otton et qui en était assez mal récompensé par son fils, voulait-il réellement mettre la couronne sur la tête d'Henri? Travaillait-il pour lui-même? Les descendants des anciens Francs sur les bords du Rhin et dans la Franconie, exaspérés contre les Saxons, lui étaient dévoués. Le nouvel archevêque de Mayence, un Franconien aussi, Frédéric, lui assurait le concours de l'Eglise. L'habile Eberhard entraîne tous ceux qui étaient mal disposés contre les

(1) Witikind, *L. C. Ille quidem jocundus, affabilis mediocribus, largus in dando.*

Saxons. Celui qui portait alors le titre de roi de France, un Carolingien, Louis d'Outre-mer, malheureux et médiocre contemporain d'Otton, menacé par ses vassaux, croyait, en faisant quelque chose, pouvoir relever son vain titre de roi. Le duc de Lorraine, le défenseur de la rive gauche du Rhin, Giselbert, fils de Renier-Renard, prêt à saisir, comme son père, toutes les occasions de puissance et d'indépendance, ne pouvait voir qu'avec crainte la puissance d'Otton, quoiqu'il eût épousé une de ses sœurs, Gerberge. Eberhard associe toutes ces craintes, ces jalousies, ces haines. C'était une sorte de coalition de tout l'ouest contre la nouvelle royauté allemande, un ressouvenir des anciennes luttes des Francs et des Saxons. Tous ces Francs du Rhin, qui avaient longtemps suivi les destinées de la vieille Gaule, semblaient redouter, pour leur indépendance, la puissance de cette nouvelle famille royale de Saxe; et la royauté allemande, à ses origines, trouve l'occasion de ses premières victoires et de son premier affermissement dans une guerre dont les bords du Rhin furent le premier théâtre et dont un roi carolingien français et la France même payèrent en partie les frais.

Le caractère national que prit la lutte, en grandissant, fut sans doute à l'avantage d'Otton. Henri, son jeune frère, rassemblant en Saxe un certain nombre de ses vassaux dans un banquet à Saalfeld, sur les confins de la Franconie, croyait les entraîner par des présents. Ceux-ci promirent de garder ses châteaux, et lui conseillèrent, mais sans vouloir le suivre, de se rendre sur le Rhin auprès de ses alliés. Otton Ier comprit que sa fidèle Saxe ne serait pas contre lui, et, entraînant les siens, il arriva sur le Rhin, presque en même temps que son frère. Il avait déjà fait passer l'avant-garde de son armée sur l'autre rive, au-dessous de Colo-

gne, en face de Xanten, lorsque ses ennemis, Eberhard, Giselbert, Henri son frère, arrivérent; il crut un instant une partie de son armée perdue. Les écrits très-peu précis des chroniqueurs paraissent indiquer que le roi entra en négociations avec ses ennemis, surtout avec son frère à qui il envoya un affidé pour traîner en longueur. Ses chevaliers aventurés, malgré leur petit nombre, se fortifiaient de l'autre côté du fleuve, à l'abri d'un marais, pour recevoir vaillamment leurs ennemis; et Otton leur faisait passer par eau des secours en amont et en aval du fleuve. L'envoyé d'Otton à son frère Henri revint. Celui-ci souhaitait à son frère un heureux règne et annonçait son arrivée, mais ne bougeait pas. Etait-ce bonne foi ou dissimulation? Déjà les lances des hommes brillaient aux prises de l'autre côté du fleuve; on commençait le combat. L'historien Luitprand, qui aime à entourer Otton d'une auréole religieuse, nous le représente, pendant le combat, priant pour les siens, agenouillé devant la sainte lance « en souvenir des Amalécites que Moïse avait terrassés par sa prière (1). » Mais, pendant ce temps, de rusés Saxons qui savaient le franc, passent le Rhin, trompent leurs ennemis, arrivent sur leurs derrières par un détour, les surprennent et jettent le trouble dans leurs rangs. Le jeune Henri est blessé en se défendant; les Francs et les Lorrains s'enfuient en déroute. La dissimulation saxonne, déjà signalée par les contemporains de Charlemagne chez les descendants des anciens Chérusques, l'emporte sur l'imprudence franque (2).

(1) Luitprand, *L. C.*, IV, 11. — (2) Witikind, *L. C.*, II, 647. Ces récits, fort légendaires, datent de vingt années après la bataille.

Cette première défaite, qui rend le roi maître du Rhin, fait déjà tomber les forteresses de la Saxe entre les mains d'Otton. Le jeune Henri accourt pour les retenir dans sa fidélité, mais il ne peut même conserver Merseboorg, d'où il s'échappe pour venir rejoindre encore les révoltés. Chemin faisant, il feint encore de se soumettre, et Otton feint de croire à sa soumission. Les deux Saxons, les deux frères, jouaient au plus fin. Mais Otton porte tous ses efforts sur le Rhin, où étaient ses vrais ennemis. Il savait bien que, dans la défaite des Lorrains et des Francs, était la royauté qu'il cherchait. Après avoir porté le fer et le feu sur toute la rive gauche du Rhin, il arrive sur la Meuse et y assiége Giselbert, dans le château haut perché de Chèvremont, près de Liége. Cette pointe hardie ravive aussi les craintes de la population française. Le malheureux Carolingien Louis IV rassemble quelques Français, passe la Meuse et, pour rendre à l'Allemand guerre pour guerre, apparaît en Alsace. Le conflit d'où devaient sortir la royauté et le royaume allemands devait finir sur les bords de ce fleuve où tous les graves événements européens se décident. Otton quitte le siége de Chèvremont; il remonte la Meuse, force Louis IV à se retirer, arrive sur le Rhin et assiége Brisach, bâtie autrefois par les Romains et encore alors sur le fleuve, pour se rendre ici aussi maître du passage. Mais il apprend que le Franconien Eberhard et le duc de Lorraine, Giselbert, l'archevêque de Mayence, Frédéric, se rassemblent en Franconie pour envahir la Saxe. Il faut user de ruse. C'était le fort d'Otton. Il quitte le siége de Brisach et redescend au nord.

Après tout, ces petites guerres de surprises et de pillage, entremêlées de négociations et de trahisons, rappelaient moins Charlemagne qu'elles n'annonçaient la féodalité.

Les partisans d'Otton commençaient à lui marchander leurs services. Mais il débauchait les partisans de ses adversaires, et il était souvent le plus heureux dans cette lutte. Un de ses vassaux ne veut plus continuer la guerre, si on ne lui donne une abbaye : « Il est écrit, lui répond Otton, qu'on ne prodigue pas aux chiens les viandes sacrées. » Mais, pour retenir les Franconiens, il décide le duc de Souabe, Hermann, jusque-là neutre, à entrer en Franconie ; et, pour annihiler le Lorrain Giselbert, il gagne un de ses plus puissants vassaux, Immo, un homme rusé qui savait plus d'un tour. Un jour, assiégé, pour ravitailler son château, celui-ci avait fait exposer, toutes portes ouvertes, une truie au passage d'un troupeau de porcs, qui s'empressa de se précipiter à la suite dans la forteresse ; un autre jour, il versait des ruches d'abeilles sur les assiégeants pour les affoler. « Avec lui, disait Giselbert, j'ai tenu tous les Lorrains ; et lui, avec tous les Lorrains, je ne puis le prendre. » Otton finit par gagner également, contre Eberhard, deux de ses neveux, les comtes franconiens Udo et Conrad. Il conjura ainsi l'invasion de la Saxe et fut en mesure de lutter avec avantage.

Cette guerre de trahison et de surprise, sans grandeur, finit comme elle avait commencé. Eberhard et Giselbert, revenant d'expédition ou de pillage, étaient sur la rive droite du Rhin, en face d'Andernach, au-dessus de Coblentz ; leurs hommes étaient sur l'autre rive. Ils jouaient aux échecs sans défiance, avec quelques gardes, quand le duc de Souabe, Udo et Conrad, qui passaient par là, ayant appris par un prêtre mendiant, dit Luitprand, où ils étaient, les assaillent. Eberhard tombe couvert de blessures, après une vie dont le commencement a été trop loué et dont la fin a été trop blâmée par les historiens. Giselbert prend la

fuite; il se jette, avec quelques autres pour rejoindre les siens, dans un canot qui sombre au milieu du fleuve et sa lourde armure l'entraîne au fond de l'eau. Le complaisant Luitprand a soin d'ajouter que le roi Otton sortait pour aller à la messe, quand il apprit cette nouvelle et qu'il se jeta à genoux pour remercier la Providence.

La mort des deux ducs termina la guerre, au moins en Allemagne ; et les évêques rebelles, celui de Mayence et celui de Strasbourg, n'eurent plus qu'à implorer, pour rentrer en grâce, l'intercession des évêques restés fidèles. Ils en furent quittes pour une pénitence de quelques mois (1). Deux comtes voulaient encore résister en Lorraine. Le rusé Lorrain Immo, feignant de ne point se croire assez récompensé de ses trahisons précédentes, leur envoie dire « qu'à trois on peut ce qu'on ne peut à deux ; » il obtient ainsi d'eux un rendez-vous, les y fait surprendre et les livre à Otton (2). Henri essaye de se réfugier à Metz, où la veuve de Giselbert, Gerberge, le reçoit assez mal, et il revient à son tour faire sa soumission pour la troisième fois et avec autant de sincérité que les deux autres à son frère.

Cette victoire du roi saxon, remportée principalement sur les hommes de la Franconie et de la Lorraine, sur les descendants des anciens Francs, fut un coup décisif porté à cet élément en Allemagne et dans le nouveau royaume. Otton récompensa le duc de Bavière de sa neutralité, en agrandissant son duché du haut Mein jusqu'au Spesshard (partie du haut Palatinat), et donna une partie des biens féodaux d'Eberhard à Hermann, duc de Souabe. Il n'y eut

(1) Luitprand, IV, 16. — Dithmar, II, 39. — Witikind, II, 64. — Le continuateur de Regino, ann. 939. — (2) Frodoard, ann. 938, 939. — Richer, livre II, ch. xxv à xxx.

plus de duc en Franconie; Otton en exerça l'autorité. Le comte Conrad, neveu d'Eberhard, fut récompensé de ses services par des fiefs, à Worms, à Spire, sur le Mein et le Necker, et devint le plus puissant personnage de ce pays dont l'importance se trouva néanmoins fort diminuée par cette défaite.

Il était plus difficile de fixer le sort de la Lorraine liée par d'anciennes attaches à la Franconie; et le roi Otton entrait par là en conflit avec la France détachée de l'Allemagne. Ce fut la cause de la première invasion, motivée dans une certaine mesure, que le roi saxon fit en France. Heureusement pour lui, les derniers Carolingiens et les ancêtres des Capétiens se disputaient la couronne dans ce pays plus morcelé encore par la féodalité. Il en profita, comme on profite toujours des divisions politiques de ses voisins. Le Carolingien Louis d'Outre-mer, auquel ses vassaux ne laissaient plus guère que la ville de Laon, essayait de se relever en épousant la veuve du duc de Lorraine, noyé dans le Rhin, Gerberge, sœur d'Otton. Il aurait du moins ainsi peut-être un domaine, le vieux pays carolingien! Mais le duc de France, Hugues le Grand, père de Hugues Capet, avait aussi épousé une sœur d'Otton, Hedwige, et du gré du roi de Germanie qui établissait partout les siens. Naturellement il ne tenait pas à voir son beau-frère et son roi s'agrandir sur le Rhin. Otton, de son côté, n'avait d'autre intérêt que d'affaiblir ses deux beaux-frères, pour rester maître du territoire de la rive gauche; car, du jour où naissait le royaume allemand, il paraissait déjà ne vouloir croître qu'aux dépens de la France et chercher sa force dans sa faiblesse. C'est ce qui explique encore la duplicité politique d'Otton en cette circonstance. Il donna, en effet, assez hypocritement, à son frère Henri, le duché

de Lorraine, pour achever de le brouiller avec Gerberge, maintenant femme du roi carolingien, et, l'ayant ainsi désintéressé, il entra avec une armée en France.

Si rude et si exigeant chez lui pour ses vassaux, Otton appuyait volontiers les rebelles dans tous les autres royaumes. On en a une preuve encore dans le même temps sur le sol de France. Là, un roi de la basse Bourgogne, Hugues, pour s'assurer sans compétition la couronne d'Italie, avait consenti à céder son royaume à Rodolphe II, roi de haute Bourgogne. Mais, à la mort de celui-ci, un jeune enfant, Conrad, pouvant difficilement recueillir ce double héritage, Otton excite contre le mineur les évêques et les seigneurs et il se fait céder le jeune prince comme un otage, par ruse *(dolo)*, dit un contemporain. C'est déjà fort de ce succès que le roi Otton s'avançait dans le nord de la France et arrivait jusqu'à la Marne, tandis que Louis d'Outre-mer, n'étant point en force, se retirait auprès de Hugues le Noir, duc de Bourgogne, mécontent aussi et effrayé de la puissance d'Otton. Ce Saxon, si délié politique, s'aboucha à Attigny avec les vassaux rebelles du roi carolingien, les ducs de France, de Vermandois, de Flandre et quelques autres (1). Dans l'entraînement de la victoire et de l'ambition, il songeait déjà, comme les anciens rois carolingiens de Germanie, à se faire proclamer roi de France, pour tout arranger, sans doute, dans les deux pays. Y avait-il si longtemps que les deux Francies, l'occidentale et l'orientale, étaient séparées? Le meilleur moyen d'avoir la rive gauche du Rhin, pour Otton, n'était-il pas de conquérir la France? L'appétit lui venait déjà. Mais il avait affaire ici

(1) Frodoard, ann. 938, 939. — Richer, livre II, ch. xxv à xxx.

à des vassaux aussi récalcitrants à la domination étrangère que rebelles à l'autorité royale. Le duc de Normandie, Guillaume, nous dit Richer, enfonça les portes de l'assemblée, où l'on ne voulait pas le laisser pénétrer, et força, par ses véhémentes paroles, le roi germain à céder la place d'honneur à Louis d'Outre-mer. « Lève-toi, lui dit-il, c'est à ce roi à s'asseoir sur ce siége élevé. » Otton dut renoncer à cette ambition et revint à ses affaires d'Allemagne. En retournant du moins d'Attigny, sous prétexte de continuer sa démonstration contre le roi de France réfugié chez Hugues le Noir, Otton se consola, aux dépens d'une partie de la France, sur le royaume des deux Bourgognes et sur la Lorraine.

Arrivé, en effet, sur la frontière du royaume des deux Bourgognes, il prit sous sa protection le royaume dont il détenait déjà le jeune roi, Conrad, comme pour préparer cette royauté future à sa famille. C'est, en effet, là l'origine des prétentions que la famille saxonne revendiqua bientôt sur ce qu'on appela aussi plus tard le royaume d'Arles et de la suzeraineté que l'Allemagne se rappelle encore aujourd'hui avec fierté d'avoir vu exercer, par ses empereurs, sur cette partie méridionale de la France (1). Arrivé sur les bords du Rhin, Otton trouva la Lorraine en proie, même

(1) Voir, pour cette affaire obscure, mais si peu honorable pour la loyauté germanique, *Frodoard*, ann. 939, 940. *Le Contin. de Regino* et surtout les deux passages suivants dans *Frodoard : Otto in Burgondiam proficiscitur habens secum Conradum filium Rudolfi regis Jurensis, quem jamdudum dolo captum sibique adductum retinebat ;* et Witikind, II, 619. *Rex autem de die in diem proficiscens, paterno regno nequaquam est contentus sed abiit Burgondiam, regem cum regno accipit in suam potestatem.*

sous son frère Henri, aux troubles qui étaient passés chez elle en habitude, et il en profita pour s'en assurer davantage la possession, en faisant maintenant, au détriment de son frère Henri, la paix avec Louis d'Outre-mer ou au moins avec sa sœur Gerberge. Il se fit livrer, en effet, le fils de celle-ci et de Giselbert, en garde ou en otage, en promettant de lui assurer la succession de ce duché et, congédiant son frère Henri, il le donna à gouverner à un Lorrain, comte de Verdun, qui lui en assura quelque temps la fidélité sans qu'il eût rien à en craindre.

Le frère d'Otton, Henri, bien trompé cette fois, essaya encore de résister à la fortune qui favorisait décidément son aîné, en cherchant à ourdir de sourdes intrigues, mais il avait affaire à plus forte partie. Aux fêtes de Pâques de l'année 941, à Quedlimbourg, au pied du Hartz, Otton Ier, plein de soupçon au milieu des cérémonies qui rassemblaient beaucoup de monde autour de sa personne, se faisait garder nuit et jour par des fidèles dévoués. Les fêtes passées, il dénonça tout à coup, aux princes présents, un horrible complot tramé, contre sa couronne et contre sa vie, par quelques Saxons et Franconiens, et il ordonna l'arrestation d'un certain nombre de coupables. L'un d'eux, le comte Erich, connu jusque-là pour l'illustration de sa naissance et son honorable fidélité, en voyant venir ceux qui devaient l'arrêter, s'élança sur son cheval de guerre et se fit tuer plutôt que de se rendre. Les autres furent saisis et décapités. L'un, Liuthard, un Franconien, obtint grâce; c'est le grand-père de l'historien si louangeur des Ottons, Dithmar de Merseebourg. L'archevêque de Mayence, Frédéric, frère de Giselbert, fut obligé de se purger solennellement par serment de l'accusation de complicité dans cette affaire. Henri essaya de s'échapper et fut jeté en prison à

Ingelheim. A la fin de l'année, profitant du dévouement d'un affidé, il en sortit et vint le jour de Noël, pieds nus et couvert d'un cilice, se jeter aux genoux de son frère et lui demander pardon. « Tu ne mérites aucune pitié, lui dit le roi durement, mais, puisque tu t'humilies, je veux bien tout oublier. » Les historiens d'Otton aiment, pour éclairer les périls du roi et exalter sa clémence, à mettre ces scènes dans les églises qui étaient souvent d'ailleurs, à cette époque, comme la place publique, le forum ou l'agora de ces drames politiques (1).

« Ainsi, dit le continuateur de Reginon, comme des entrailles même de la foi, tout le royaume, avec la protection de Dieu, revenait en paix au roi. » Le roi Otton recueillait les fruits d'une habileté réfléchie et persévérante. Doué d'une ambition insatiable, mais qui savait attendre et varier ses moyens, hardi ou souple selon le besoin, il allait au jour le jour, dénouant ou tranchant les difficultés au fur et à mesure et il s'accroissait par le menu. Luitprand surtout voudrait en faire un héros confiant et généreux qui marche dans son droit et dans sa force et qui commande aux événements par sa grandeur. Il nous le montre toujours surpris par la trahison, prêt à pardonner et s'en remettant de tout à la Providence qui ne lui fait jamais défaut. Le roi saxon n'était ni si débonnaire ni si généreux, et il n'abandonnait pas au ciel tout seul le soin de ses affaires. Il prévoit la trahison ourdie contre lui, il la surveille et il la prépare aussi contre ses ennemis, sans scrupule. On ne

(1) Witikind, II, 619. — *Chronique de Quedlimbourg*, Leibn., II, 279. — Continuateur de Regino, 941. — Dithmar de Mersebourg, II, 30.

le voit presque jamais en personne aux combats livrés pour son royaume ou pour sa cause, c'est de loin qu'il prépare la victoire. Il prie au pied de la sainte lance pour avoir le succès, mais il dispose les moyens pour l'obtenir et c'est ce qui fait crier son historien au miracle. Le moine saxon et Luitprand, en prenant trop souvent les devants pour dénoncer les ruses de ses ennemis, nous laissent bien deviner les siennes. La trahison est aussi un de ses moyens et la dévotion que ses historiens lui prêtent, et qui pouvait être chez lui sincère, achève de nous le faire saisir. Sans vouloir croire que la complaisance des écrivains a conspiré avec la dissimulation de l'homme pour tromper la postérité après les contemporains, il était bon cependant ici de se mettre en garde. Il ne faut se laisser duper ni par les personnages politiques, ni par la complaisante admiration des historiens, dont l'entente ajouterait un trait de plus au caractère national.

Jusqu'ici cette royauté du Saxon Otton rappelle plutôt l'ancienne Germanie barbare que les vraies institutions franques et carolingiennes. Sorti lui-même de l'élection, une ancienne coutume, Otton ne fonde point son autorité sur un droit mais par sa puissance (1). Il y avait eu encore plutôt instinct de séparation et de révolte, de la part de la race germanique dans le démembrement de l'ancien empire, que mouvement national d'unité autour d'un

(1) M. de Giesebrecht qualifie, en effet, le gouvernement, p. 282, en ces termes : *Eine Ruckkehr zu dem allgermanischen Wesen*. Et plus loin, 284 : *War es Kein Rechtsstreit, sondern lediglich eine Frage der Macht*. — *Ibid.*, p. 278. — (2) Voir le même auteur, p. 294, il s'en applaudit fort : *Sie entsprachen iendemfalls mehr dem Geiste des deutschen Volkes.*

roi germain. La royauté est donc encore un simple fait qui ne prétend à s'appuyer sur aucune convention nationale explicite. Grâce à l'horreur, un peu barbare peut-être, que l'Allemagne a eue longtemps pour le droit écrit, il n'y avait là qu'un fait, point de droit reconnu et établi. La coutume, la tradition s'établissaient au fur et à mesure; elles émanaient comme du sol; elles faisaient ainsi la constitution plus profondément nationale, plus essentiellement germanique; c'était une institution qui n'empruntait rien à personne? Les historiens modernes de l'Allemagne l'affirment au moins, et, dans leur admiration pour tout ce qui est teutonique, ils s'en applaudissent.

La royauté, c'était donc simplement le roi. Pour gouverner avec lui il n'y avait point, en effet, comme sous les Carolingiens, d'assemblées régulières des grands de l'Etat et de l'Eglise. Le roi en convoque quand il veut et les compose comme il l'entend; nous en trouvons une à Bonn, en 942, deux en 944 à Duisbourg et à Aix-la-Chapelle, deux à Aix-la-Chapelle et à Ingelheim, en 948. Ce ne sont pas des assemblées nombreuses; le fait de deux réunions dans la même année, les affaires toutes particulières qui s'y décident, en sont une première preuve. Nous avons l'énumération des évêques et des grands qui assistaient à l'assemblée de Nimègue de 948, une des plus importantes, et nous n'y trouvons que quatre archevêques, deux ducs, trois évêques et quatre comtes désignés par leur nom. Le nouveau roi n'a pas même auprès de lui cette sorte de conseil d'Etat, composé des hommes les plus considérables de l'empire, qui ne quittait jamais l'ancien et glorieux roi franc. C'est plutôt une cour, un cortége de serviteurs auxquels il accorde sa faveur ou sa confiance, et à qui il distribuera les fonctions et les honneurs, les comtés, les évêchés, les im-

munités, les bénéfices, en récompense des services rendus à sa personne. C'est encore, toutes proportions gardées, l'ancien chef de la Germanie, au milieu de sa suite, de ses hommes; il n'a aucune résidence fixe; l'administration du royaume n'a, elle-même, point de centre, point de capitale? Le centre, c'est le roi, et il est mobile. Si Otton réside de préférence dans ses châteaux de la vieille forêt du Hartz, qui lui est si chère, il ne néglige pas ceux qui sont dispersés dans la vaste étendue de sa souveraineté. Là et dans les évêchés ou abbayes, il juge, en dernier ressort, grands et petits; il reçoit l'hommage, il accueille les présents et distribue les comtés et les bénéfices. Car il est partout chez lui; on est tenu partout de l'héberger, lui et sa suite, de lui fournir les relais et les transports, partout de lui apporter les présents, le revenu des amendes, de l'argent de paix *(friedensgeld)*, des confiscations, la rente de ses biens et de ses serfs royaux, même les droits de passage, de douane, de monnaie et de marché, quand il ne les trouve pas aliénés par les immunités accordées avant lui ou par lui aux grands et aux évêques. C'est là ce qui compose son revenu; il n'y a pas plus d'impôt général et égal que de constitution (1).

Point de loi civile commune non plus pour servir de règle à la justice de tous les degrés. Si on invoque parfois encore les capitulaires de Charlemagne, par exemple, pour punir les crimes de haute trahison, ce n'est plus là le code du nouvel Etat. Non-seulement les capitulaires carolingiens, mais les vieilles lois particulières des peuples, ras-

(1) Giesebrecht, *loc. cit*, p. 292, 3. Il s'applaudit encore de retrouver, dans la royauté allemande, ce caractère, jusqu'au moment où elle en prendra un tout différent, celui de l'empire.

semblées déjà sous les Mérovingiens, tombent en désuétude. Dans les tribunaux grands et petits des comtes ou des seigneurs, des laïques ou des ecclésiastiques, c'est la volonté du maître, du puissant ou celle de ses assesseurs ou échevins de naissance libre, c'est-à-dire des puissants encore appelés au tribunal, qui fait la loi. Il est des écrivains allemands qui s'en consolent aisément. En effet, grâce à la coutume cependant si variée et si bizarre, le vrai et pur droit allemand sortira ainsi, comme la constitution, du sentiment et du cœur du peuple allemand. Si le jugement est contesté, ne peut-on, toujours, en appeler de juridiction en juridiction jusqu'au tribunal du roi et parcourir tous les degrés du pur sentiment allemand qui saura bien exprimer la vérité? Le dernier recours, le criterium suprême, c'est donc la conscience germanique dans son expression la plus haute, c'est-à-dire non pas seulement la royauté allemande, mais le roi allemand! On ne saurait pousser plus loin l'adoration du *moi* germanique mis ainsi, par les historiens modernes de l'empire allemand, à la place de la justice et du droit!

Nous avons, sous Otton Ier, des arrêts de la conscience nationale ainsi interrogée et qui nous permettent de juger encore du degré de la culture allemande à cette époque. En l'année 938, au tribunal d'Otton, il s'agissait de décider si un petit-fils, son père étant mort, avait droit à l'héritage du grand-père. La vieille coutume germaine excluait les membres les plus éloignés de la famille, tant que les plus proches étaient vivants. Le droit franc, plus adouci et plus romanisé, était plus favorable aux petits-enfants. Otton ne voulut point laisser cette question de droit à la décision des sages ou des docteurs. Il chargea deux champions de la trancher les armes à la main. Dans un autre

cas, ce furent quatorze échevins qu'il mit aux prises, sept contre sept. « A une époque où le ciel et la terre, en Germanie, n'étaient point si éloignés l'un de l'autre, nous dit-on, c'était là une façon de procéder tout à fait germanique *(durch und durch deutsch)* et conforme au sentiment de celui des peuples allemands qui avait le plus fidèlement gardé la vieille coutume du jugement de Dieu. » Et voilà pourquoi Otton rétablit sur les bords du Rhin et, plus tard, en Italie, dans des cas nombreux, cette coutume qui y était tombée en désuétude. « Il agissait ainsi en vrai Saxon, en vrai Germain, c'est-à-dire conformément aux sentiments et aux idées de son peuple (1). »

Ce n'est pas non plus dans une constitution d'Etat, mais dans une constitution, toute saxonne, de famille qu'Otton Ier cherche l'unité de l'Allemagne. Il ne voit pas au delà. Il ne saurait y avoir alors, même en ce pays, de conception claire de ce qu'on a appelé depuis la nationalité. Nous savons par Tacite que, déjà de son temps, les chefs cherchaient la considération et la puissance dans des mariages et des alliances de famille. L'absence de conventions destinées à régler les rapports du roi avec les ducs était, encore au dixième siècle, de nature à éterniser les conflits entre eux. Ce qui était arrivé à l'empire de Charlemagne pouvait menacer d'autant plus le royaume d'Otton que les circonstances avaient fait des puissances ducales comme autant de petites nations dans la grande. Pour contrôler le pouvoir des ducs, il est vrai, Otton commença à instituer, dans chaque duché, excepté en Franconie, un comte du

(1) Voir M. Giesebrecht, I, p. 280, 281. *Otto handelte also in dem Sinne und nach den Vorstellungen seines Volkes,* — et Justus Moser : *Patriotische phantasien*, IV, p. 153.

palais, *comte palatin*, chargé de la haute justice, de l'administration des biens et revenus royaux et de la surveillance des ducs et des comtes. Mais ce n'était point encore assez pour soumettre à la royauté ces puissants personnages forts du libre choix, ou de l'assentiment même des grands laïques et ecclésiastiques de leur province (1). C'est pourquoi Otton chercha à rattacher à sa personne, par des liens de famille, tous ces princes auxquels il donnait la bannière ducale pour mettre entre leurs mains la paix publique, la conduite des armées et la présidence des jugements et des assemblées provinciales. Il croyait trouver là plus de garanties que dans les serments de fidélité qu'ils étaient tenus de lui prêter dans cette cérémonie. Telle est l'origine de la politique de famille d'Otton.

On se rappelle que le duc de Souabe, Hermann, lui avait prêté l'appui le plus efficace dans sa guerre contre les Franconiens et les Lorrains. Pour le récompenser de ses services, le roi lui demande dès lors, 939, sa fille unique, Ida, pour son propre fils, Ludolph, âgé de huit ans. Les fiançailles des deux enfants assurent l'obéissance de la Souabe; leur mariage, célébré solennellement en l'année 947, fait retomber, à la mort d'Hermann, deux années après, la dignité ducale et tous les riches biens du défunt au fils du roi. En 944, à la mort du jeune fils de Giselbert et de Ger-

(1) Les preuves semblent à peu près concluantes pour la plupart des duchés, pour la Lorraine : *Chron. Verd. Giselbertoque plerique Lotharienses principem ordinaverunt, ann.* 920. Pour la Souabe : *De Casibus mon. S. Galli : Suevix principum assensu statuitur Alemannis dux Burckhardus gentis illius nobilissimus, ann.* 918. Pour la Bavière, Dithmar de Merseebourg, V, 117 : *Nonne scitis, Bavarios ab initio ducem eligendi liberam potestatem.*

berge, le duché de Lorraine était vacant. Otton le confère au plus puissant propriétaire des rives du Rhin, à ce Conrad de Worms, dit aussi *le Rouge*, qui lui avait été d'un grand secours au commencement de son règne et il lui donne en même temps sa fille Luitgarde, sœur de Ludolph, pour attacher sa fidélité à sa personne et celle de la rive gauche du Rhin à son royaume. Enfin, lorsque le duc de Bavière, Berthold, meurt, laissant vacant le duché de Bavière en 945, Otton, sur les instances de sa vieille mère, Mathilde, pardonne tout à fait à son frère, Henri, qui avait épousé Judith, fille du défunt duc, et il l'investit de ce beau et grand duché, le plus ancien de tous les Etats de l'Allemagne. Otton établit ses enfants et pardonne à ses parents à bon escient.

Ainsi tous les duchés se trouvent entre les mains d'Otton. Il exerce lui-même la puissance ducale dans la Franconie et dans la Saxe, dont l'alliance avait fait la force primitive de sa maison, et les trois autres duchés appartiennent, la Lorraine à son gendre, la Souabe à son fils, la Bavière à son frère. Il a de sa main institué ces ducs; ils sont de race franque ou saxonne, ils ne tiennent que par les femmes aux pays de leur obéissance, ils sont membres directs de sa famille. Ainsi croit-il retenir dans un attachement sincère ou une dépendance complète ces puissants princes qui ont cour, tribunal, armée sur pied et qui réunissent parfois entre leurs mains plusieurs comtés; ils lui répondent de la fidélité des comtes et des évêques ou abbés qui tiennent de lui leurs offices ou leurs fiefs. Le pouvoir du roi sera maintenant réel. Quand il arrivera dans un duché, toute autorité, toute justice particulière cessera en sa présence; les hommes lui obéiront, toutes les causes lui seront soumises. Il pourra prononcer sur la vie, la liberté, les

biens de tous. Partout il sera vraiment roi. Otton l'espère du moins. Voilà le triomphe de la politique du roi; sa puissance est dans l'établissement de sa famille; les membres de celle-ci rendent sa royauté partout présente. Par ses deux sœurs mariées en France, il peut même presque disposer de la royauté de ce pays! N'est-ce pas là cependant une constitution bien fragile? Attachée aux personnes, ne peut-elle pas être, à chaque instant, mise en question par la mort? fondée sur la famille, en Germanie, dans ce pays et chez cette race où les dissensions et les guerres des fils contre les pères et des frères contre les frères sont traditionnelles, trouvera-t-elle toujours, dans cette voix du sang si fréquemment méconnue et outragée, une garantie bien assurée?

Le roi saxon Otton affirme du moins une fois de plus jusqu'ici que la royauté est toujours toute personnelle et que la couronne, sinon le royaume, est une propriété, un bien de famille, non un pouvoir public ni un bien national. La nouvelle royauté, en Germanie, n'est pas une institution comme celle des Carolingiens, c'est une dynastie. Elle a encore un caractère exclusivement germain. Elle n'emprunte rien à l'Eglise, si ce n'est sa consécration, moins encore à la loi. L'unité germanique est scellée avec le sang de la famille d'Otton. Voilà la première partie de l'œuvre du plus grand prince de la dynastie saxonne.

II

Situation de l'Allemagne en Europe. — Guerres d'Otton contre les Slaves et les Danois. — Ses interventions en France et en Italie. — Son mariage avec la reine Adelhaïde. — Seconde guerre de famille, contre ses fils.

La politique de famille poursuivie avec énergie et avec persistance par Otton avait fait de lui, vers 945, le roi le plus puissant de l'époque. Il avait toutes les forces de l'Allemagne dans la main autant que le permettait la constitution féodale de son royaume; et, par là, il faisait de son pays la première puissance de l'Europe et l'amenait à y jouer un rôle considérable. C'est la seconde période de son règne.

La situation de l'Allemagne au centre de l'Europe l'a naturellement, selon les époques, tantôt exposée aux attaques des peuples qui l'entourent, tantôt sollicitée d'envahir et de dominer les contrées qui l'avoisinent. Par là, il lui est arrivé, quand elle n'était pas d'acord avec elle-même, de subir, à son désavantage, sinon la domination, au moins la prépondérance étrangère, et, au contraire, quand une volonté l'emportait chez elle sur toutes les autres, de menacer l'Europe, par sa masse compacte, non-seulement de la prépondérance, mais d'une domination qui a réuni tout le monde contre elle pour la réduire de nouveau à la faiblesse et à la dépendance! C'est ce qui a parfois amené l'Allemagne

à préférer sa puissance extérieure à ses autonomies intérieures et à chercher à s'emparer hardiment de la domination de l'Europe plutôt que de la subir. Esclave au dedans pour rester maîtresse au dehors, ou intérieurement libre pour être extérieurement dominée, voilà le dilemme auquel elle s'est crue réduite, comme s'il n'était pas plus juste et plus sûr de chercher la solution de la difficulté dans l'union de tous avec la liberté de chacun, et, par là, d'assurer son indépendance sans menacer celle des autres, pour le plus grand bien de tous !

Otton est le premier prince qui ait fait, pour l'Allemagne, l'expérience dangereuse aussi de la puissance. Unie et pacifiée par son énergie, contenue par sa politique, elle avait alors, sur sa frontière de l'ouest, la France, il n'y avait pas encore bien longtemps, dominante, mais maintenant faible, en proie à des factions féodales qui menaçaient sa civilisation plus avancée, et, sur sa frontière de l'est, une multitude de populations sauvages et demi-païennes, Hongrois, Bohêmes, Slaves, qui avaient longtemps voulu l'attaquer, mais qui commençaient à la respecter. Au nord, les Danois ou les Suédois, païens aussi ou fort récalcitrants au christianisme, étaient à peu près dans les mêmes dispositions que les Slaves ; et l'Italie, au midi, présentait le même spectacle que la France, par sa culture avancée et ses factions turbulentes que le sort du Saint-Siége rendait encore plus fameuses et plus lamentables. On comprend que le nouveau maître de l'Allemagne fût plus tenté d'inscrire son nom dans l'histoire de la Gaule ou de l'Italie que dans celle des obscures peuplades slaves ou danoises. Détrôner un des rois de ces beaux pays pour se mettre à sa place était plus flatteur pour lui que soumettre ou convertir une peuplade des marais de l'Oder ou des

bords de la Baltique. On y gagnait certes plus de renommée. On s'attachait ainsi plutôt à la tradition glorieuse qu'à la tradition utile de Charlemagne. Le roi Otton, en effet, laissa à peu près à ses margraves des frontières le rude et obscur labeur de la soumission des peuples de la frontière de l'est et du nord, pour se préparer à jouer un rôle semblable à celui de Charlemagne et porter tous les efforts de son ambition dans la France et dans l'Italie dont la richesse, d'ailleurs, attirait bien davantage la féodalité remuante et pauvre qu'il avait su discipliner.

L'Allemagne avait vu tomber, pendant la décadence de l'empire carolingien, au delà de l'Enns, dans la vallée du Danube, et le long de l'Elbe, toute cette suite de Marches que Charlemagne avait, pour sa défense contre les barbares, élevées sur ses limites de l'est et du nord, et dont il lui avait fait de solides frontières. C'est tout au plus si le règne d'Otton parvient à les relever complétement et avec quelle lenteur !

Le frère du roi Henri, récemment investi du duché de Bavière, ne fait rien autre chose que de rendre ravages pour ravages aux Hongrois et, à la suite de ces incendies réciproques, de ces enlèvements de troupeaux, de femmes et d'enfants, il n'y a pas restauration de la vieille Marche du sud-est que Charlemagne avait établie après sa victoire sur les Avares (1). Aucun scrupule n'arrêtait cependant les Germains dans leurs luttes contre les barbares, contre les Slaves surtout ! Ceux-ci leur paraissaient comme en dehors du monde, de l'humanité. La guerre qu'ils leur faisaient à outrance ne répugnait à l'emploi d'aucun moyen. La force et la ruse, la spoliation et l'extermination, tout leur était bon. Ils cherchaient plus à remplacer qu'à soumettre et à convertir, comme faisaient les Francs qui ne furent pas ten-

dres cependant pour les Saxons. L'évêque de Mersebourg, l'historien Dithmar, disait qu'il « fallait mener le Slave en lui donnant de l'herbe comme à un bœuf et des coups comme à un âne. » Les deux rudes margraves de la Saxe orientale et de la Saxe septentrionale, Gero et Hermann Billung, vrais agents de la politique saxonne au dehors, poussaient encore plus loin ce mépris et cette haine des Slaves.

Gero, pendant une trêve, invite un jour, nous dit Witikind de Corvey, trente princes slaves à un repas, les y enivre et les égorge. Ces peuples, exaspérés et pauvres, qui « prenaient pour une orgie ce que les Teutons regardaient comme une privation, » opposent à leurs implacables ennemis une résistance plus acharnée encore. On désespérait d'en venir à bout. La politique d'Otton y pourvoit. Il avait, parmi ses prisonniers, un prince slave du nom de Tugumir, qui avait commandé surtout les barbares retranchés dans les marais du Havel. Il le gagne par des trésors et des promesses; celui-ci, de retour, comme un fugitif, chez ses compatriotes, est reçu dans la forteresse de Branibor (Brandebourg); il joue le libérateur, attire par ruse le seul prince de son peuple qui restât encore, l'assassine et ouvre les portes de la forteresse aux Saxons. Ainsi les Allemands arrivent dans les marais du Havel.

De ce poste avancé, Otton pouvait séparer les Slaves et tomber, à son choix, sur ceux du midi ou sur ceux du nord. Couvert par l'Elbe, le margrave Gero fait de l'ancien pays des Sorbes et Daleminzes, au delà de la Mulde, comme une Saxe nouvelle, en y établissant des colons allemands qui oppriment ou remplacent la population slave. Bientôt même, de la ville de Meissen qui, sur l'Elbe, au-dessous de sa sortie de la Bohême, était le centre de son margraviat, il

commence à inquiéter d'autres Slaves, les Lutizes, dans la Lusace, et il reconnaît les rives de l'Oder, mais sans pouvoir encore procéder à l'occupation solide et complète du pays (1). Le margrave du nord, Hermann Billung, de la ville de Merseburg, centre de ses opérations, commence, de son côté, du Havel à la mer, par des luttes incessantes et des progrès continus, le même système d'évincement et de remplacement des anciennes populations, Wendes, Wiltzes, Rédariens, Obotrites et autres.

Les Allemands ont-ils, en effet, vaincu et tué le chef d'une peuplade, le roi Otton prend ses biens et les distribue à ses serviteurs. Ceux-ci arrivent à leur tour avec les leurs, bâtissent de gros châteaux *(burgwarten)*, surveillent, colonisent, germanisent le pays, forcent les habitants à payer le tribut, en argent ou en nature, à acquitter les corvées nécessaires, et font des hommes libres autant d'esclaves. Après le burgrave ou le comte du château, vient l'évêque. La mission ne précède pas la guerre, comme autrefois, des Francs aux Saxons. Seulement, près du fort, pour mieux contenir ces peuples, on élève bientôt quelqu'église de bois et on envoie quelque rude prêtre à qui il faut encore payer la dîme, pour prix des vérités qu'il apporte. Ainsi, peu à peu, s'élèvent à Havelberg, au confluent du Havel dans l'Elbe, à Brandebourg, au milieu des marais du Havel, et plus près

(1) L'histoire allemande, devançant le temps, voudrait dès lors faire remonter l'Elbe à Otton, dans une expédition victorieuse jusqu'à Prague, en Bohême, et lui faire prêter hommage et payer tribut par le duc Boleslas. Mais les termes qu'elle invoque sont bien obscurs et peu décisifs. Voir Witikind, II, 650, 653; Frodoard, ann. 950, tous deux loin des événements. Otton aurait tout au plus assiégé Prague.

de la mer Baltique, chez les Wagrienss, à Oldenbourg, trois églises qui devinrent des évêchés en 946, 949 et 951. La Germanie et le christianisme s'avancent sourdement, lentement, mais sûrement au nord-est, et reprennent le pays aux Slaves et aux païens, presque sans bruit, comme sans gloire. Point encore là de héros allemand dans la guerre ou dans la prédication, comme un Charles-Martel ou un Boniface ! Dans ces plaines monotones et dans ces marécages, comme une plante rampante qui étend ses rameaux en tous sens et étouffe les autres tiges, sans dresser jamais sa tête vers le ciel, le teutonisme reprend peu à peu racine et recouvre les autres germes, et il ne laisse le souvenir ni d'un grand exploit ni d'un nom célèbre. Reste seulement le résultat brutal du fait accompli.

La légende n'a pu orner que la guerre et la conversion des Danois, moins maltraités que les Slaves, d'un reste de grandeur qui rappelle encore l'époque carolingienne. On se rappelle que, pendant la décadence de l'empire franc, l'apôtre du Nord, saint Anscaire, obligé d'interrompre son œuvre, avait vu même Hambourg détruit, et cette métropole, à laquelle on avait prédit de grandes destinées, réunie à l'évêché de Brême soumis lui-même à l'archevêché de Cologne. C'est de là qu'il fallut reprendre.

Le roi Henri Ier avait recommencé le premier à faire sentir sa puissance au delà des bouches de l'Elbe, dans le territoire du Holstein et du Sleswig, à l'entrée de la presqu'île danoise, dont la fertilité exceptionnelle, due à des causes particulières, était un objet de conflit entre les Saxons et les Danois, voisins et congénères. Il y avait là lutte continuelle entre deux races et deux religions. En travers de la presqu'île, et pour en défendre l'entrée, les Danois avaient élevé une muraille de terre, de la mer du Nord, vers Ho-

lingstade, au golfe de la Schley; on en voit encore les vestiges (Danewirck). Ils se retranchaient derrière pour préparer leurs attaques et assurer leur retraite. Sous le règne du roi danois, Harald à la dent bleue, dont les expéditions sur terre et sur mer ont prêté aussi à de poétiques récits, Otton aurait pénétré, selon la légende, jusqu'à l'extrémité septentrionale du Jutland, et jeté sa lance dans le golfe de Limfiord. C'est l'ornement habituel du récit, en pareilles circonstances. Il est certain qu'un prêtre saxon, Adaldag, relève alors la métropole de Hambourg, qui fut bientôt comme instituée à nouveau par le Saint-Siége. Les colons allemands se multiplient de rechef dans le pays, et y favorisent encore la propagande chrétienne. Harald à la dent bleue cesse les hostilités et laisse son pays ouvert aux missionnaires. Il fait baptiser son fils, et, sous la direction d'Adaldag de Hambourg commenceront, en Danemark même, trois évêchés, Sleswig sur le golfe de ce nom, Rupen sur la côte occidentale, et Aarhus, à l'orient, en face des îles. C'est tout ce qu'on peut établir de certain sur les rapports d'Otton avec le Danemark, quoique l'on ait voulu faire remonter déjà jusqu'à cette époque la domination allemande sur le Sleswig même, et la suzeraineté impériale sur le roi de Danemark (1).

Le pays à l'ouest de l'Allemagne, qu'on allait bientôt appeler la France, au moins au nord, avait le grand désavantage d'être divisé au moment où la Teutonie (Deutsch-

(1) Les écrivains danois ont bien raison de trouver insuffisantes les preuves que les historiens allemands prétendent tirer d'Adam de Brême, écrivain très-postérieur, II, 2, et même de l'Annaliste saxon, ann. 952.

land), l'Allemagne, commençait à s'unir. Le Carolingien Louis d'Outre-Mer y portait toujours le titre de roi; mais le duc de France, Hugues le Grand, père de Capet, y avait la puissance. Le roi Otton avait évidemment songé de longtemps à profiter de ces divisions, quoiqu'il eût ses deux sœurs à côté de ces deux rivaux. C'était l'application au dehors de sa politique intérieure; et il pratiquait à l'égard de ses deux beaux-frères une impartialité dont le but évident était, en les opposant l'un à l'autre, de les empêcher au moins de rien faire d'important, s'il ne pouvait revenir aux idées qu'il avait eues d'abord sur la couronne de France. Il avait en effet, même depuis la paix faite avec Louis d'Outre-Mer, à la suite de sa première invasion en France, favorisé plutôt l'époux d'Hedwige, le duc Hugues, par crainte que Louis d'Outre-Mer, l'époux de Gerberge, veuve du duc de Lorraine, ne s'avisât de revendiquer la rive gauche du Rhin. Mais, lorsqu'il apprit, en 945, que le duc de France, Hugues, à la suite d'une guerre contre le Carolingien, avait fait celui-ci prisonnier et l'avait obligé, pour racheter sa liberté, à abandonner après Reims, sa dernière ville, la citadelle de Laon, il revint à son beau-frère humilié, faible, dépouillé et incapable d'inspirer aucune crainte, contre son trop puissant beau-frère, le duc de France.

En l'année 946, en effet, le roi Otton, après avoir refusé d'entendre Hugues, rassemble une armée composée surtout de Saxons, pour qui une guerre en pays franc était toujours agréable; il passe la Meuse et se dirige sur la Marne, avec le Carolingien dépouillé, Louis d'Outre-Mer, et le petit roi de Bourgogne, Conrad, qui, on le sait, le suivait toujours. Une armée de trente-deux mille hommes l'accompagnait. Il y avait déjà une animosité assez vive entre ces deux peuples, autrefois unis par Charlemagne, et qui portaient

déjà des noms différents, si l'on ajoute foi aux paroles qu'on prête à Hugues de France et à Otton de Germanie. Le duc de France menaçait de mettre en bataille « plus de casques qu'Otton n'en avait jamais vu pendant sa vie. » Otton répliqua qu'il lui montrerait plus de chapeaux de paille que son père et lui n'en avaient jamais vu. Il entendait par là la coiffure barbare faite d'épis de blé, en forme de casques, que portaient l'été les Saxons.

Néanmoins, Otton désespéra d'escalader la citadelle de Laon et se dirigea sur Reims. Il était important d'avoir cette ville. De sa possession dépendait l'avenir de la royauté, puisque c'était là que l'on sacrait les rois. Le duc de France, en effet, à la place d'un évêque du roi, Artaud, avait installé Hugo, fils du duc de Vermandois. Le roi germain, avec tous ses chapeaux de paille, ne prit cependant la ville qu'en menaçant l'archevêque Hugo de lui faire crever les yeux, s'il ne rendait la place. Il entra alors dans Reims, y réinstalla l'évêque carolingien, Artaud, et entraîna son armée vers Paris, sur les bords de la Seine. Dix des siens, se déguisant, surprennent des bateaux. Maître des deux rives, Otton arrive alors en Normandie, près de Rouen, mais sans emporter une seule place. Trois mois durant, au moins, il incendie, massacre et ravage, ne laissant que la terre *(solo tenus)* et, comme un barbare, il s'en retourne après avoir seulement rendu au roi de France, Louis, la royale ville de Reims. Ce n'est point là l'expédition d'un politique, ni même celle d'un conquérant (1).

Il y avait évidemment, malgré des différences d'origine et de langage, dans la population de la Gaule, une nation

(1) Voir l'histoire de Richer, *L. C.*, à la suite.

résistante. Les Français ne voulaient se laisser ni dompter ni marier par le Saxon. La vieille Eglise de Gaule pliait encore moins. Le duc Hugues le Grand surtout exploitait maintenant habilement, contre le roi carolingien de France, son alliance avec le Germain Otton ; il montrait le danger qu'il y avait pour l'indépendance de tous à voir un souverain étranger tout-puissant disposer de l'archevêché de Reims, pour tenir ensuite à sa discrétion une couronne vassale. La guerre n'avait point réussi ; Otton chercha à arriver par la politique à son but.

En France, c'était alors surtout par l'Eglise et dans l'Eglise que se débattait le sort de la royauté, tant le clergé y avait encore conservé comparativement, depuis Charlemagne, de richesse, de puissance, d'instruction et de lumières! Chacun des prétendants cherchait, en effet, à l'avoir pour lui et poussait ses créatures aux principaux évêchés et aux grandes abbayes. Par suite, beaucoup de siéges étaient l'objet d'ardentes compétitions. L'archevêché de Reims était du nombre et, dans l'espèce, c'était d'une importance considérable. Otton prend donc la résolution de porter le débat de Reims devant l'Eglise. Après avoir fait faire une trêve aux deux prétendants sur les rives du Chiers, en 947, il favorise successivement la réunion par Louis d'Outre-Mer de deux synodes d'évêques, l'un à Verdun et l'autre à Mouzon, pour prononcer sur la possession de l'archevêché de Reims. Le premier est en faveur d'Hugo, l'élu du duc de France, le second en faveur d'Artaud, l'élu du Carolingien d'Outre-Mer et le protégé d'Otton. Toute l'Eglise était émue. On invoque l'intervention du pape, alors Agapet II. Celui-ci envoie un légat apostolique, Marin de Bomarzo, évêque d'Ostie, avec pleins pouvoirs de convoquer et d'assembler un grand synode. L'affaire intéressait doublement

la France; il s'agissait de l'archevêché de Reims et, par là, de la couronne de France; Otton, en véritable arbitre, ouvre fièrement le synode sur terre allemande, au palais d'Ingelheim, près du Rhin, dans la basilique du bienheureux Rémi, apôtre des Francs. Mais cet orgueil fit justement tout manquer.

Les archevêques et évêques les plus considérables et même les plus éloignés de l'Allemagne, ceux de Cologne, de Trèves, de Mayence, de Hambourg, de Paderborn, d'Augsbourg, d'Halberstadt, de Salzbourg, etc., arrivèrent. Mais les Français ne bougèrent point, sauf cinq, dont trois, ceux de Metz, de Toul et de Verdun, relevaient alors du roi Otton, et les évêques de Cambrai et de Laon. Un des compétiteurs à l'archevêché de Reims, Hugo, fils du duc de Vermandois, eut garde de s'y trouver, encore plus son protecteur, le duc de France. On ne vit que le Carolingien Louis d'Outre-Mer et son protégé Artaud au synode. Le reste de la France ne reconnaissait pas cette assemblée toute germaine, présidée par un roi germain. On y déploya, du reste, plus d'apparat qu'on n'y fit de besogne utile. Sur la proposition de l'archevêque de Trèves, et, « bien que les choses divines dussent, selon lui, passer avant les choses humaines, » le synode se décida à s'occuper d'abord des débats politiques survenus entre le roi Louis d'Outre-Mer et Hugues le Grand, son puissant vassal, avant de traiter de la possession de l'archevêché de Reims. C'était bien se découvrir et dépasser d'ailleurs la compétence d'un synode! Le Carolingien Louis rappela alors tout ce qu'il avait souffert de la part du duc de France, ses défaites, sa prison, sa ville de Laon enlevée, et il implora le secours de l'assemblée. Celle-ci déclara que le duc de France, Hugues, avait mérité l'anathème. Otton s'en-

gagea à prêter main-forte aux sentences de l'Eglise et à poursuivre les criminels, une fois le glaive tiré, jusqu'au plus effroyable carnage *(ad immanissimam cædem)*. Enfin, Artaud fut déclaré légitime archevêque de Reims et Hugo condamné (1).

Mais tout cela fut considéré comme nul et non avenu par l'indifférence de la France. Dans deux autres synodes sans importance, à Laon et à Metz, on renouvela les anathèmes contre le duc de France, contre Hugo et ses partisans, sans plus de succès. Le pape ne leur donna pas plus de force lui-même. La guerre, accompagnée de ravage, sévit sur les terres de Reims, de Laon et sur les limites de la France et de l'Allemagne. Louis d'Outre-Mer, le protégé d'un synode et d'un souverain allemands, n'y gagna que d'augmenter, à ses dépens, la popularité du duc de France. Malgré ses promesses et ses menaces, Otton envoya seulement son gendre de Lorraine, Conrad le Rouge, avec quelques troupes, pour aider Louis d'Outre-Mer à rendre à son adversaire ravages pour ravages. Bientôt le roi et le duc français se lassèrent eux-mêmes et, se rappelant ce qu'ils étaient, ils firent la paix pour eux et pour les leurs; le duc rendit Laon, le roi garda Reims et son archevêque; et Otton, satisfait du beau cadeau de deux lions que lui fit le duc de France, se contenta de ce résultat de son arbitrage dans un débat où s'agitaient les destinées de la monarchie et de la nation française. De ce côté, Otton avait fait beaucoup de bruit pour rien.

Cette affaire est cependant le symptôme d'un change-

(1) Collection des conciles de Mansi, t. XVIII, 119. — Frodoard et Richer, *L. C.*, à la suite.

ment assez considérable dans la politique intérieure et extérieure d'Otton, et elle mit peut-être le royaume allemand sur le chemin de l'empire, par la route de l'Italie.

Jusqu'ici, Otton Ier n'était guère qu'un Germain plus puissant qu'on ne l'avait été en Allemagne. Il ne paraissait avoir confiance que dans sa ruse et dans sa force, dans son activité et dans ses armes; guerroyer contre les anciens ennemis des Saxons, les Francs et les Slaves, c'était son affaire. Mais, maintenant, son rôle tend à devenir européen; il sent le besoin de l'appui de l'Eglise, institution latine, européenne et universelle. Les ressources de sa royauté toute tudesque sont imparfaites. Il lui faut un levier plus puissant. Les traditions latines, ecclésiastiques, importées en Allemagne, le circonviennent d'ailleurs et l'entraînent. Pour agir sur l'Europe, l'Eglise allemande ne suffisait pas. La résistance de la France l'avait prouvé. Mais le chef de l'Eglise est en Italie; là est le centre de sa puissance. Quand même la papauté ne fait rien de grand, on ne peut rien faire alors de grand sans elle! Otton a été une première fois en rapport avec elle, au synode d'Ingelheim, pour les affaires de France. Ses regards se tourneront maintenant vers l'Italie et vers Rome.

En vrai Saxon, Otton s'était montré jusqu'alors assez défiant de l'Eglise et peu généreux de faveurs et de donations envers elle. Comme son père, il aimait surtout peu à lui donner. Sacré par elle, il l'avait tenue à distance, et celle-ci l'avait imité. De bonne heure, il avait voulu, même en Saxe, limiter les générosités de sa mère, Mathilde, pour les couvents. Retirée à Quedlimbourg, la reine-veuve ne trouvait de consolation à son pouvoir perdu qu'en faisant, des immenses biens que lui avait légués le roi Henri, maintes générosités, quelquefois peut-être malentendues, mais

bien pardonnables, aux églises et des aumônes aux pauvres et aux nécessiteux. Ses deux fils, Otton et Henri, avaient fini par trouver que c'étaient là des prodigalités qui diminuaient leur héritage et, pour y couper court, ils l'avaient tenue, en chartre privée, dans son couvent, sans liberté et sans pouvoir sur ses biens. La vieille reine blessée voulut un instant aller trouver une terre plus hospitalière où elle pût jouir du respect et de la liberté, et elle se dérobait à cette captivité pour aller mourir dans un autre asile, quand la femme d'Otton, Edithe, intervint auprès de son mari. Otton rougit de sa conduite, envoya des excuses à la reine-veuve, courut se jeter à ses pieds quand elle revint et la laissa plus libre de disposer de ses biens. Il ne fallait rien moins que la douceur féminine et chrétienne pour adoucir ces âpres convoitises; et cependant la légende, en nous rappelant les pieuses fraudes de la reine Edithe, l'Anglo-Saxonne, pour soustraire à la surveillance inquiète de son mari, ses aumônes ou ses dons aux pauvres et aux églises, témoigne encore longtemps chez lui de la même réserve intéressée. Aussi, les premiers prélats de l'Eglise avaient-ils été quelquefois en révolte contre Otton, comme Frédéric, l'archevêque de Mayence, ou en conflit de juridiction, comme l'archevêque de Salzbourg. Mais ce roi, en avançant dans la vie et dans le gouvernement, en étendant la sphère de son action, avait fini par s'apercevoir qu'il avait négligé là un élément considérable de puissance, et le synode d'Ingelheim nous montre qu'il commençait déjà à réparer cet oubli.

Le troisième des frères d'Otton, Bruno, qui avait été destiné à l'état ecclésiastique, comme le dernier né, et qui devint son archichapelain, le surintendant des affaires ecclésiastiques de son royaume, et bientôt son secrétaire,

à partir de l'année 940, ne fut probablement pas étranger à cette direction nouvelle. Elevé dans les monastères carolingiens de la rive gauche du Rhin, à Maëstricht et à Trèves, il y avait d'abord réformé les monastères et relevé les études. Instruit dans la tradition carolingienne, il la faisait sentir, même dans le maniement des affaires politiques auxquelles il n'était pas étranger et dans la rédaction des actes qu'il était obligé de faire pour son frère. Ce fut lui qui commença à rendre Otton plus généreux ou au moins plus attentif aux intérêts de l'Eglise. On s'en aperçoit par les bienfaits et les immunités qu'Otton en vient bientôt à lui accorder. Les conseils de Bruno avaient déterminé déjà le roi à chercher, sur les traces de Charlemagne, un secours contre les Slaves et les Danois, dans la propagande chrétienne, et un appui contre les puissants ou difficiles prélats allemands, dans une étroite union avec le Saint-Siége. Telles avaient été les raisons d'une première ambassade de l'abbé de Fulde à Rome, auprès du pape Agapet. Otton avait été fier enfin, récemment, de voir réunis autour de lui le légat du pape Marin de Bomarzo, trente-quatre évêques et nombre d'abbés allemands et autres, à Ingelheim. N'y avait-il pas prononcé sur les droits d'un Carolingien en France? ne l'y avait-on pas comparé à cet empereur franc qui avait converti et dompté ses ancêtres, et fondé cet empire des ruines duquel son père et lui avaient tiré le royaume le plus puissant à cette époque?

Il n'est pas impossible que la pensée soit déjà venue alors à Otton de relever cet empire franc, de mettre sur son front la couronne de Charlemagne, Ses armes pesaient à l'Orient sur les Slaves, au nord sur les Danois, sa politique, au couchant, sur la Bourgogne et la France. Or,

il n'y avait qu'en Italie où il pût aller chercher cette nouvelle consécration de sa fortune.

Dans ce pays, en effet, les petits souverains qui se disputaient, comme en France, l'autorité, le droit de fonder un royaume, au milieu d'une anarchie peut-être plus déplorable, avaient déjà pris et pouvaient prendre encore le titre d'empereur, qui planait toujours, malgré tant de déceptions, comme un principe de force et d'unité, au-dessus de la société chrétienne. Là était Rome, le centre de la chrétienté qu'on vénérait toujours. On n'ignorait pas que la papauté y était le jouet des factions, la proie de tous les désordres, et, par là, augmentait encore l'anarchie de toutes les convoitises qu'excitait le prestige de son nom. Mais c'était peut-être une honorable et glorieuse raison de faire sentir là sa puissance, si elle y était du moins utile et bienfaisante. On ne saurait nier qu'il n'y eût, dans ces idées et dans les circonstances où Otton se trouvait, quelque chose d'assez décevant pour inspirer à un souverain ambitieux une semblable entreprise. Cependant, Henri Ier et Otton avaient commencé, en s'appuyant sur les vieilles coutumes et les anciennes idées germaines, à refaire une royauté et un royaume qui pouvaient être conformes aux besoins et aux intérêts de ce temps, puisqu'ils avaient sauvé l'Allemagne de l'anarchie et des attaques du dehors. Ce n'était encore qu'une ébauche, quoique puissante, toute germaine, sans doute, mais qui demandait peut-être à être continuée par les moyens qui l'avaient commencée. Pourquoi interrompre cette œuvre toute nationale et se jeter, au delà des Alpes, dans des affaires italiennes, européennes peut-être, qui risquaient d'aboutir à faire de la royauté allemande une monarchie européenne universelle, conçue dans de tout autres principes?

Les périls extérieurs de la chrétienté étaient-ils si grands

qu'elle eût besoin de sacrifier l'indépendance que les nations commençaient à chercher, à une redoutable unité? Depuis longtemps, les Slaves, les Danois, les Hongrois, les Byzantins, les Sarrasins, les Nordmanns, tous les ennemis du nom chrétien reculaient. L'Eglise était-elle menacée de quelque hérésie? le Saint-Siége, en proie à des désordres sans doute, mais semblables à ceux de tous les autres siéges chrétiens dans ce temps de trouble, était-il exposé à quelque grand péril, qui compromît l'Eglise entière? Y avait-il enfin, entre l'Italie et la Saxe, entre les Ottons et les papes, ce mutuel penchant, ce puissant attrait, cette communauté de pensées, d'actions et d'intérêts qui avaient, au temps des Grégoire et des Etienne II, des Pépin et de Charlemagne, amené l'union politique et morale de la France et de l'Italie, et élevé le grand empire franc en Europe? Otton avait fait l'essai de sa puissance hors de son territoire, en France, et il n'avait pas complétement réussi. N'allait-il pas compromettre la mission naturelle de la royauté allemande chez elle, en lui mettant le monde sur les bras? et le royaume allemand, réellement uni et prospère, n'eût-il pas mieux valu pour l'Allemagne et pour l'Europe, que le Saint-Empire romain germanique débordant sur l'Europe avec la féodalité organisée et avec une sorte de droit divin de plus?

Longtemps, en Allemagne, on avait été frappé de ces considérations, on admettait ces incertitudes. On se demandait, avec une honnête sincérité, si l'éclat que devait jeter l'empire germanique n'avait pas été bien chèrement payé par son peu de solidité, par la stérilité de son ambition, par les luttes et les misères qu'il avait déchaînées en Europe (1),

(1) Luden et Schmidt, par exemple.

enfin par sa première chute avant le grand interrègne du treizième siècle. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui chez les plus récents historiens de l'Allemagne. Argumentant de la subite mais « profonde piété » d'Otton, et d'une sorte de « mission providentielle » qui l'appelait d'en haut « à faire régner partout les idées d'ordre, de respect et les principes de la vertu, » ils expliquent et glorifient cette ambition destinée à donner à l'Allemagne, plus forte et plus méritante que toutes les autres nations, la domination de l'Europe (1). « Otton, dit l'un deux, n'avait-il pas persuadé au monde cette éclatante vérité que le destin et sa grandeur d'âme avaient fait de lui un maître et un dominateur; l'extension du royaume céleste n'était-elle pas le salut et le bonheur de sa terrestre souveraineté? Otton brûlait du désir de glorifier sur terre le Dieu des chrétiens de toute la force de sa volonté et de toute sa puissance. » « Et ce peuple allemand, qui se montre avec tant de puissance dans l'histoire, dès qu'il rassemble toutes ses forces nationales en un unique empire, n'avait-il pas alors à accomplir aussi sa haute mission dans l'humanité? Quoi! Des guerriers allemands défendaient contre la rage dévastatrice des païens la société de l'Occident; des prêtres allemands portaient la parole évangélique aux païens du Nord et de l'Est pour la faire rayonner toujours plus loin dans le monde! Combien divisés, misérables et faibles se trouvaient, au contraire, les autres Etats auprès de l'État allemand! Otton ne pouvait donc s'arrêter là. Il était appelé;

(1) Voir, à différentes reprises, car ils y reviennent à chaque instant, M. de Giesebrecht, 301 à 306, et 317 à 339, surtout page 339; et M. Vehse, *Histoire d'Otton*, pages 125 et 141. On nous reproche de la complaisance pour nous; l'avons-nous jamais poussée jusque-là?

il avait sa mission à accomplir. En regardant le monde de la hauteur où il s'était élevé et où il avait élevé son peuple, il apercevait un but nouveau qu'il devait s'efforcer d'atteindre : *la couronne impériale*. Son père appartenait à l'histoire de l'Allemagne, lui appartenait à celle du monde! »

Si considérable que fût le rôle d'Otton, on ne saurait cependant prétendre ni que son intervention en France fut dictée par des motifs aussi élevés, ni que sa lutte contre les païens fut aussi brillante. On a mauvaise grâce à dire qu'il s'ingérait dans les affaires de ses voisins par pur amour de l'ordre, de la justice et de la subordination, puisqu'il avait suscité les troubles dans la France même, et c'est prêter là un éclat bien mensonger aux ruses et aux cruautés de ces obscures guerres des Slaves, qui n'ont pas même laissé le nom d'un missionnaire, comme l'Allemagne en avait reçu autrefois des Francs du temps de sa conversion! Enfin, après avoir tant exalté cette royauté toute nationale et germaine qui ne devait rien à personne, comment consent-on si aisément à cette métamorphose qui la détourne de son but, et qui répand l'Allemagne au dehors, pour son propre préjudice à elle-même et sans rien apporter en Europe que des troubles nouveaux et peut-être plus graves encore?

Si les troubles et les misères de l'Italie, au milieu du dixième siècle, n'expliquent pas suffisamment l'intervention d'Otton Ier et de l'Allemagne au delà des Alpes, ils ne semblent pas suffire non plus à justifier entièrement la prise de possession de la couronne et du royaume d'Italie par un roi et par un peuple étranger.

La péninsule aussi avait eu à traverser, comme l'Alle-

magne et la France, de terribles épreuves, au lendemain de la chute de l'empire de Charlemagne. Rivalités des puissants pour la couronne d'Italie ou même de l'empire et, par suite, guerres intestines et révolutions fréquentes; attaques des ennemis du dehors, Sarrasins et Hongrois: revendications des Grecs, avénement hardi et violent d'une féodalité nombreuse et remuante de seigneurs, transmutation des évêchés et abbayes en vraies principautés temporelles, rien ne lui avait manqué. Les provinces ou les villes les plus différentes, le Frioul, Spolète, la Toscane, la Bourgogne même, avaient voulu lui donner des rois, et quelques-uns de ceux-ci avaient pris à Rome le titre d'empereur qu'ils avaient achevé de déconsidérer. Les ducs et les comtes, les seigneurs avaient hérissé l'Italie de murailles et de forteresses d'où ils dominaient et pressuraient la population des villes et des campagnes. Maint évêque et maint abbé, devenu homme de guerre par les circonstances, derrière son église ou son cloître fortifiés, n'en faisait pas moins. Autant de misères que les autres contrées de l'Europe avaient également connues!

L'existence du Saint-Siége dans la ville de Rome avait ajouté, en Italie, une misère de plus à celles-là. Rome, ne pouvant échapper au sort du reste de l'Europe, était devenue aussi toute féodale, et la chaire de saint Pierre, considérée surtout pour le pouvoir qu'elle donnait et pour les riches possessions qui s'y trouvaient attachées, était arrivée à n'être plus guère que le fief de tout-puissants barons et de leurs familles, et un fief d'autant plus enviable qu'il pouvait disposer d'une couronne. Dans cette époque féodale, en effet, les femmes partout, mais en Italie surtout, en disposant de leurs biens, de leurs châteaux, de leur puissance, légitimement ou criminellement, avec leur per-

sonne, étaient appelées à jouer un grand rôle, et c'est ainsi que deux femmes trop célèbres, issues des maisons féodales de Spolète et de Toscane, maîtresses de châteaux et de postes fortifiés dans Rome, femmes ou veuves, filles ou mères, parfois amantes de puissants seigneurs, partageant les titres de leurs pères ou de leurs maris, *sénatrices* ou *patriciennes* dans Rome, ambitieuses d'ailleurs, hardies et impudiques, Théodora et Marozie, avaient un instant disposé de la couronne d'Italie et du siége de Rome dont les destinées étaient alors unies, comme l'étaient l'Eglise et la royauté dans les autres contrées européennes.

Rome devenue, d'ecclésiastique et monacale qu'elle avait été au septième et au huitième siècles, toute féodale et seigneuriale au dixième, voyait alors ses anciens monuments se transformer en palais grossiers et en forteresses, et les hommes d'armes remplacer les moines! comment se serait-elle étonnée que ces barbares châtelaines, parées de vieux titres romains, missent leurs créatures sur le trône ou dans la chaire de saint Pierre? Entr'autres exemples fréquents, l'archevêché de Reims se scandalisait-il d'avoir à sa tête, et à ce seul titre, le fils du duc de Vermandois, Hugo; et celui de Cologne bientôt n'allait-il pas avoir pour métropolitain Wilhelm, le fils bâtard du pieux Otton lui-même, que le légitime époux de la sage Edithe avait eu d'une esclave slavonne? Ajoutons que la considération et même la puissance spirituelle de la papauté dans la chrétienté, par une extraordinaire rencontre, ne paraissaient ni ébranlées ni atteintes alors par ces scandales. Théodora et Marozie règnent; la curie n'en reçoit pas moins le denier de saint Pierre de l'Angleterre, elle n'en impose pas moins ses décisions à l'Espagne et à l'Afrique; c'est à elle encore que tous les archevêques de l'Europe demandent le pallium;

elle envoie partout ses légats, respectés même en France, et reçoit, comme en tous temps, d'honorables ambassades des chrétiens d'Egypte et de Jérusalem (1) !

L'Italie et la papauté cherchaient cependant à sortir de ces misères. On pouvait les aider à les faire disparaître au lieu de chercher à les entretenir. Le roi d'Italie était alors un certain Hugues qui avait quitté la couronne d'Arles pour celle de Pavie; en épousant la patricienne romaine Marozie, il avait eu la pensée d'établir en Italie, comme d'autres en France et ailleurs, une royauté et presque une unité nationale (2) et il y travaillait avec habileté et avec passion. C'était un prince ambitieux, ni meilleur ni pire que ceux de cette époque. Malheureusement, en outrageant un fils de Marozie, Albéric, il avait perdu Rome qui était restée à celui-ci. Alors le marquis d'Ivrée, Bérenger, descendant d'un Bérenger Ier qui avait autrefois porté la couronne, lui avait disputé le nord de la péninsule. Menacé, dit-on, d'assassinat par le roi Hugues, et sauvé par les avertissements du fils de celui-ci, nommé Lothaire, ce vassal rebelle ou cette victime (3), qui avait pris femme

(1) C'est M. de Giesebrecht lui-même qui en fait la remarque; et M. de Sybel, dans sa brochure intitulée : *La nation allemande et l'empire*, la confirme. « On ne confondait point, dit-il, la considération ecclésiastique du Saint-Siége, qui reposait sur la foi, avec sa situation territoriale qui dépendait du régime féodal. » p. 46. — (2) L'historien allemand, M. de Sybel entr'autres, le soutient (*Neure Darstellungen des deutschen Kaiserreichs*), p. 17. — (3) L'historien italien Luitprand, passé au service d'Otton, noircit beaucoup Hugues, comme il noircira plus tard Bérenger II. Cette tentative d'assassinat, cette histoire du fils de Hugues qui sauve un étranger que son père veut assassiner, semblent bien suspectes. Luitprand. *Hist.*, V, 4, 5; *Antapodosis*, I, c. XXXVII.

dans la famille de Conrad, roi de Bourgogne, le protégé d'Otton, s'était enfui auprès du roi de Germanie. Celui-ci était volontiers le refuge des compétiteurs au trône des pays voisins et il aimait à favoriser chez les autres ce qu'il ne souffrait guère chez lui. Ce fut l'occasion de sa première intervention.

Otton refusa avec magnanimité les présents que lui offrit le roi Hugues s'il voulait lui livrer le rebelle Bérenger; mais un peu plus tard il mit à la disposition du vassal exilé, en 945, une petite armée avec laquelle celui-ci repassa les Alpes. Otton ne voulait-il pas là, comme en France, empêcher la fondation d'une royauté nationale? et celle-ci n'eût-elle pas été cependant en Italie plus favorable que l'anarchie féodale, même à l'accomplissement de la mission universelle du Saint-Siége? L'armée allemande de Bérenger suffit à renverser le trône péniblement acquis du roi italien et prépara l'avénement du roi allemand. Le fils du roi Hugues, Lothaire, aimé, pour sa jeunesse, des Italiens, obtint, il est vrai, d'abord des grands, de garder le titre de roi, et Bérenger dut seulement en exercer le pouvoir, tandis que Hugues, réfugié auprès du roi de la haute Bourgogne, mourut, dit-on, dans un cloître. Mais ce singulier compromis entre le marquis Bérenger et le jeune Lothaire, ce partage du titre et de la puissance amena, comme on pouvait le prévoir, la ruine de toute dynastie nationale et la domination étrangère. Ce ne fut point long.

Le jeune Lothaire, pour se relever, accomplit un mariage depuis longtemps projeté par son père; il épousa, le 27 juin 947, une sœur du roi de Bourgogne, Conrad, protégé d'Otton, la célèbre Adelhaïde. Il espérait, par là, regagner l'appui d'Otton et ce fut ce qui le perdit. Rien ne pouvait

exciter davantage la jalousie de Bérenger et de sa femme Willa qui destinaient à leur fils, Adalbert, l'héritage italien. Les femmes, depuis Théodora et Marozie, ne paraissaient-elles pas tout mener en Italie? La femme de Bérenger était peut-être la pire de ces Italiennes qui, alors, n'étaient pas des meilleures. Lorsqu'une fille survint à Lothaire et à Adelhaïde, elle poursuivit Bérenger de ses récriminations. Lothaire, atteint tout à coup d'une maladie étrange, mourut quelques jours après. L'historien Luitprand accuse hardiment Bérenger de la mort de ce jeune roi de vingt ans (1). Bérenger, du moins, en profita pour se faire élire par les grands de Lombardie et prendre la couronne solennellement à Pavie, le jour de Noël de l'an 950; et il crut pouvoir assurer complètement sa fortune et celle de sa maison en offrant la main de son fils Adalbert à la veuve du mort pour confondre les droits des deux maisons. Mais il se heurta ici contre l'antipathie d'une femme et contre l'ambition du souverain du temps qui avait les mains les plus longues pour faire les grands mariages politiques; et son crime n'eut d'autre résultat que d'amener l'asservissement de l'Italie.

On a présenté, sous des jours très-opposés, l'entrée d'Otton dans les affaires italiennes. Autrefois, on faisait de lui un galant chevalier qui allait délivrer, au delà des Alpes, une belle princesse. Il avait alors trente-huit ans, nous dit Witikind de Corvey. Sa tête était déjà grise, ses cheveux rares, ses yeux brillants et toujours en mouvement, s'ouvraient et se fermaient avec rapidité comme s'il guettait une proie,

(1) Luitprand, V, 1, nous dit maintenant autant de mal de Bérenger qu'il en avait dit de Hugues. — *Chron. Novalic.*, 950; Muratori, t. II, p. 11.

et on ne pouvait aisément saisir son regard; son visage était rouge et garni d'une grande barbe flottante. Sa démarche était tantôt pressée, tantôt lente, mais toujours ferme et sûre; où il s'arrêtait, on croyait qu'il voulait toujours rester. Sa taille était haute et puissante, et sa poitrine velue, dit son biographe avec complaisance, comme celle d'un lion (1). Voilà à peu près le portrait que nous en font les contemporains, et ce n'est pas celui d'un chevalier, au dixième siècle d'ailleurs, qui n'est pas le siècle de la chevalerie. Ce souverain, qui avait tant marié dans sa vie, considérait le mariage comme une affaire. On veut voir parfois aujourd'hui, dans l'expédition d'Italie, la savante et profonde préparation de la restauration de l'empire; cela n'est guère plus vrai. Otton n'y pouvait penser que bien vaguement à cette époque; il n'avait eu encore qu'une fois des rapports avec la papauté, au synode d'Ingelheim, en 948 (2), et il n'avait alors été question de rien de semblable. L'intervention d'Otton dans la péninsule est un trait et une suite de sa politique habituelle; c'est une première tentative assez ambiguë entre l'aventure et le calcul politique. Sans être un homme à risquer, ce n'était pas un profond politique. Il allait au jour le jour. Depuis plusieurs années, il avait perdu sa femme Edithe; il vit en Italie une main de femme qui pouvait lui tendre une couronne, et il partit pour prendre l'une et peut-être l'autre. Il avait marié tous les siens; il ne lui restait plus qu'à se remarier lui-même; et, dans la corbeille de noces, il pouvait se trouver, avec

(1) Witikind, I, 638. — Dithmar, II, 19. — Frodoard, 949. — Ekkeh., *De cas. Mon. S. Galli*, c. XVI. — (2) Il n'y a pas trace, dans les chroniques, qu'il ait été question de l'empire entre les ambassadeurs d'Agapet et d'Otton, en 947 et 948.

une couronne royale, celle peut-être d'un empereur.

Le roi Bérenger II, proclamé récemment et couronné à Milan, avait été cependant le protégé, presque la créature d'Otton. On l'accusait, il est vrai, d'avoir commis un crime et d'opprimer aussi ses peuples. Le plus grand crime de Bérenger II n'était-ce pas de vouloir faire épouser à son fils Adalbert la veuve du dernier roi Lothaire, Adelhaïde? Cette Adelhaïde était la sœur du roi de Bourgogne, Conrad, le protégé déjà d'Otton. On la remariait sans sa permission à lui. Il ne fallait pas plus de raisons à Otton pour intervenir. Les chroniques complaisantes ont paré la veuve de Lothaire de toutes les beautés et de toutes les vertus, et elle paraît n'en avoir pas été dépourvue. Pour Otton, la couronne italienne n'était-elle pas sa première beauté et sa principale vertu? La bonne chanoinesse de Gandersheim, la célèbre Roswitha, qui avait toutes les raisons pour aimer les Ottons, a plus tard embelli encore, dans ses vers, les récits que faisait complaisamment l'impératrice Adelhaïde sur les mauvais traitements que le roi Bérenger et sa femme Willa auraient fait subir à la malheureuse jeune femme (1). Elle est dépouillée de ses trésors, de ses joyaux, réduite, dans la ville de Côme et ensuite dans un château du lac de Garde, où elle est étroitement surveillée, à une seule servante. Une fois, la femme de Bérenger, comme une mégère, la saisit par sa belle chevelure et la traîne par la chambre pour la réduire à force de mauvais traitements.

Heureusement, un chapelain qu'on laissait arriver auprès de la prisonnière, Martin, fait silencieusement une brèche à la muraille du château et creuse une galerie sou-

(1) Roswitha, poëme sur Otton Ier dans Meib., et *Vie de l'impératrice sainte Adelhaïde* dans Canisius, *Ant.*, t. III.

terraine qui échappe aux regards de tous les surveillants. Un évêque, Adelhard de Reggio, ce qui est plus sérieux, s'intéresse à la captive. Grâce à lui, Adelhaïde s'enfuit, se dérobe, tantôt dans des marais, au milieu des roseaux, tantôt dans les blés, tantôt au fond des bois, avec son dévoué chapelain, et se nourrit avec lui de racines ou du produit des aumônes, chez un pêcheur compatissant; enfin elle arrive auprès de l'évêque de Reggio qui l'envoie chez un de ses vassaux, Adalbert Azzo, au château fort et inaccessible de Canossa; et c'est de là qu'on implore le secours du puissant Otton.

Il n'était besoin d'aventures aussi romanesques pour intéresser le roi Otton. Il ordonna à son frère Henri, duc de Bavière, à son fils Ludolf, duc de Souabe, tous les deux voisins des Alpes, de passer les montagnes. Henri s'était déjà emparé d'Aquilée, au delà des Alpes. Les Souabes, que commandait Ludolf, avaient été mêlés fort souvent aux affaires italiennes. Il ne paraît pas cependant que ces deux grands vassaux, chargés d'ouvrir la campagne, fussent également dévoués aux projets d'Otton. Henri s'empara assez aisément de la Marche de Vérone. Ludolf ne fut pas aussi heureux devant Milan; on lui ferma les portes, peut-être sur les avis donnés par son oncle. Enfin Otton arriva (sept. 951), ayant avec lui son gendre, Conrad le Rouge, et, derrière, les bannières des Saxons, des Thuringiens, des Lorrains et des Franconiens. Sans s'expliquer, il descendait la vallée de l'Adige. Bérenger et son fils, autrefois les protégés d'Otton, s'enfuirent au centre, dans leurs châteaux. Les évêques, si puissants dans les villes, ouvrirent leurs portes, sauf à Milan qu'on assiégea. Otton arriva ainsi presque sans coup férir jusqu'à Pavie. Quand il revit son fils Ludolf, il lui fit assez mauvaise mine, et envoya son frère,

Henri, avec des présents, à Canossa, pour offrir sa main à Adelhaïde et l'amener à Pavie (1). Celle-ci ne pouvait rien refuser à un souverain qui lui rendait la liberté. Elle rentra libre à Pavie où elle avait été si malheureuse, et Otton, l'ayant solennellement épousée en octobre ou en décembre 951, lui donna, en Franconie, en Thuringe et en Saxe, comme *Morgengabe*, de grands biens qui en firent l'une des femmes les plus riches de l'empire.

Otton prit-il alors le titre de roi de Lombardie ou d'Italie? Il l'essaya sans doute. Il n'y eut point cependant assemblée des grands d'Italie et proclamation de leur part. Les historiens allemands le reconnaissent, mais ils en concluent qu'Otton ne voulait tenir ses droits que des anciens rois francs (2). N'était-il pas cependant singulier que les princes germains, après avoir détruit l'empire franc pour libérer l'Allemagne, prétendissent faire revivre ses droits sur l'Italie? On cite d'Otton un unique diplôme daté d'octobre. Il y eut seulement à Pavie hommages de quelques grands et évêques. Otton leur confirma leurs honneurs ou leur en donna de nouveaux. Le saxon essaya évidemment de toutes les manières de prendre. Il était flatté de pouvoir faire dater ses droits des rois francs, et il était parfaitement conforme à toutes ses habitudes antérieures de prendre une couronne comme une dot. Peut-être comprenait-il même mieux cette façon de faire que les vieux droits des rois francs dont pouvait lui parler son frère, d'ailleurs plus lettré, Bruno, qui l'accompagnait? Il est certain que rien alors ne fut décidé. Milan avait résisté, et les monnaies

(1) *Ann. Sax.*, 952 : *Otto cum suis fidelibus Papiæ natale Domini celebravit et nuptiale.* — (2) M. Giesebrecht, I, p. 383. — Vehse, p. 163.

frappées dans cette ville à l'effigie d'Otton, les *Ottelini*, ne rappelèrent longtemps à la ville cette première prise de possession de l'Allemagne que pour raviver ses haines et ses colères contre les souverains allemands. Il y eut à Pavie mariage entre Otton et Adelhaïde. Mais il est beaucoup moins certain qu'il y eut couronnement solennel du nouveau souverain allemand. Le roi Otton envoya-t-il dès lors aussi l'archevêque de Mayence, Frédéric, et l'évêque de Coire auprès du pape Agapet II, pour préparer l'achèvement de sa victoire sur Bérenger et peut-être son entrée à Rome? Rien n'est moins probable. Quelques chroniqueurs postérieurs supposent ce voyage pour soutenir, après coup, la longue préméditation d'Otton ; mais il ne put avoir, cette fois, l'intention sérieuse de pousser jusque-là (1). N'y avait-il pas alors à Rome un personnage plus puissant que le pape, le patrice et sénateur Albéric, fils de Marozie, sans lequel les Romains ne pouvaient songer à se donner un maître étranger? L'Allemagne, d'ailleurs, et la famille même d'Otton suscitèrent au Germain d'autres soucis qui le ramenèrent promptement chez lui après cette première expédition qui n'eut d'autres résultats qu'un mariage, mais dont il sut tirer plus tard grand profit.

Ils n'étaient pas rares, déjà à cette époque, ceux qui regardaient cette nouvelle extension de la puissance d'Otton comme un malheur et la couronne de Pavie, apportée par l'Italienne Adelhaïde, comme un funeste présent. Le fils

(1) Roswitha, 723; Contin. Regin., 952; Frodoard, 952, dont l'autorité n'est point suffisante, parlent de ce voyage; mais Dithmar de Mersebourg, II, 23, et Witikind, III, 652, font revenir Frédéric en Allemagne avant le mariage de Pavie.

même d'Otton et son successeur désigné, Ludolf, mal accueilli par son père, s'en était retourné avec les siens au delà des Alpes, en Souabe, avant le nouveau mariage de Pavie, et il avait été accompagné par l'archevêque de Mayence, Frédéric, un des anciens adversaires d'Otton (1). Il était mécontent. Ses droits se trouvaient menacés par le nouveau mariage de son père. Son oncle, le duc de Bavière, Henri, personnage ambitieux qui se mit de suite fort avant dans la faveur de l'Italienne, en allant la chercher au château de Canossa, lui avait aussi reproché d'avoir tout fait manquer par son indécision. Pendant qu'Otton se mariait en Italie, Ludolf et l'archevêque Frédéric eurent déjà à Saalfeld, en Saxe, le jour de Noël, une entrevue où ils cherchèrent à se faire des partisans. Otton, satisfait pour le moment d'avoir épousé Adelhaïde et craignant quelque chose en Allemagne, confia donc à son gendre, Conrad le Rouge, avec une partie de ses fidèles, le soin d'en terminer avec Bérenger II qui gardait toujours le titre de roi, et il s'en revint en toute hâte, avec sa nouvelle reine et son frère Henri de Bavière, en Saxe, où il célébra, en effet, les fêtes de Pâques, 952 (2).

Ce retour si rapide parut étouffer d'abord toute tentative de résistance. Mais les mécontents s'augmentèrent bientôt d'un nouveau personnage, Conrad le Rouge, le gendre même d'Otton. Laissé avec peu de troupes en Italie, avec une mission assez mal définie, et ne pouvant forcer Bérenger dans ses châteaux, Conrad traitant avec lui, lui avait persuadé de venir prêter, en Allemagne, hommage à Ot-

(1) Ce départ de l'archevêque Frédéric rend tout à fait impossible son voyage à Rome, surtout si le mariage d'Otton a bien eu lieu le jour de Noël. — (2) Witikind : *Proximum Pascha acturus in Saxonia.*

ton, avec lequel il se faisait fort de le réconcilier. Otton avait-il voulu seulement se marier ou conquérir? On ne le savait, et les opinions étaient différentes sur l'utilité de cette nouvelle conquête. Conrad-le-Rouge avait compté sans l'ambition secrète du roi Otton qui aimait à être devinée, sans l'influence déjà grande de l'Italienne Adelhaïde.

Le roi Otton, alors à Magdebourg, refuse pendant trois jours de voir Bérenger qui est réduit à attendre, dans une auberge, son bon vouloir, et il l'assigne à comparaître, pour lui prêter hommage, à la diète d'Augsbourg. Cette affaire divisait la famille royale, la cour. Adelhaïde voulait garder sa couronne et satisfaire sa vengeance. Henri la soutenait; et, devenu, dit Roswitha, l'esclave d'Otton pour avoir part aux dépouilles italiennes, il ne ménageait pas les marques de mépris à son neveu Ludolf. Conrad le Rouge insistait pour qu'on tînt les promesses qu'on avait faites à Bérenger. Au synode et à la diète tenus à Augsbourg, en 952, Otton affecta des airs de souverain qu'on ne lui avait pas vus jusque-là. Il reçut, sur son trône, de l'archevêque de Mayence, les canons rédigés par vingt et un évêques italiens ou allemands, avant de consentir à y apposer son sceau et à leur donner force de loi. Bérenger et son fils Adalbert furent obligés, devant les seigneurs allemands et italiens présents, de se prosterner aux pieds de la reine Adelhaïde et de lui demander pardon; puis ils prêtèrent, encore à genoux et la main dans la main du roi, hommage de vassalité pour la couronne d'Italie; on en détacha d'ailleurs la Marche d'Aquilée et de Vérone, donnée au duc de Bavière, Henri, qui tint ainsi les portes de l'Italie ouvertes à l'Allemagne (1). Tel se montrait maintenant

(1) Witikind. III, 652. — Contin. de Reginon, an. 952. — Dithmar. II, 22 : *Bérenger. Reginæ iram supplici venia placavit.*

à tous le roi Otton après avoir touché la terre italienne et mis dans sa couche une jeune reine dont il s'était éperdûment épris.

La royauté toute germaine et saxonne d'Henri l'Oiseleur s'était complétement métamorphosée entre les mains de son fils Otton. Ce n'était plus l'autorité d'un père qui se faisait sentir en Allemagne, mais celle d'un maître. Adelhaïde, en donnant un premier-né à Otton, mit le comble au désappointement de Ludolf, et permit au mécontentement de se faire bientôt jour. Le fils d'Edithe, et l'héritier désigné d'Otton, entraîna bientôt avec lui l'archevêque de Mayence, le premier prélat du royaume, le gendre du roi, Conrad le Rouge, et enfin, contre le duc Henri, le comte palatin de Bavière, Arnulf, qui regrettait la couronne ducale possédée par son père. Tout fut préparé en secret; on s'armait, on rassemblait des hommes derrière les murailles des châteaux. Au commencement de l'année 953, sur les bords du Rhin, les premiers symptômes éclatèrent. Otton errait, sous prétexte de célébrer la Pâque à Ingelheim, sur ces rives si souvent visitées par de semblables orages. Inquiet, voulant faire épreuve de sa puissance, il se présente aux portes de Mayence; elles lui sont fermées pendant quelques jours; on les lui ouvre enfin. Il trouve dans la ville l'archevêque Frédéric, son fils Ludolf, son gendre Conrad, qui lui déclarent être décidés, non pas à braver sa puissance royale, mais à se faire justice du duc de Bavière, Henri, qu'ils voulaient voir éloigné de la faveur du roi. La dissimulation de ses premières années ne fit pas défaut au roi Otton. Il était mal accompagné à Mayence et pouvait être retenu prisonnier. Les engagements ne lui coûtèrent point pour se tirer d'embarras. Il s'échappa ainsi de la ville, descendit le Rhin en canot et gagna la Saxe où il

retrouva, au milieu des siens, la royauté qu'il avait perdue sur les bords du Rhin (1).

Là, en effet, de Dortmund, près de sa vieille mère Mathilde, avec laquelle il célébra les fêtes de Pâques, Otton rassembla ses vassaux fidèles de la Saxe, et somma son fils et son gendre de venir répondre de leur conduite devant une diète à Fritzlar. Ceux-ci ne s'y rendirent point. L'archevêque Frédéric essaya encore de conjurer cette nouvelle guerre de famille. Mais Otton avait pris son parti. Il fit saisir et jeter en prison deux comtes thuringiens dont il n'était point sûr, ordonna à l'archevêque de Cologne, dont il disposait, de soulever ses vassaux lorrains contre le duc Conrad le Rouge, laissa la Saxe aux soins de son fidèle margrave Hermann Billung, mit au ban de l'empire son fils et son gendre et marcha sur le Rhin, 953, avec son frère Henri et ses fidèles. Conrad avait déjà livré, sur la Meuse, en Lorraine, au comte de Hainaut, Renier, une rude mais indécise bataille, et il s'était jeté avec Ludolf dans la ville de Mayence regardée alors comme la première du royaume et fortifiée en toute hâte. Otton les y assiégea avec des Saxons, des Bavarois, des Lorrains. Mais l'armée royale n'était pas non plus très-unanime contre les rebelles. On y détestait Henri qu'on regardait comme l'auteur de la guerre, et, dit Ruotger, on y louait la bravoure des révoltés. Si les Lorrains s'étaient ameutés volontiers contre le duc Conrad, qu'on leur avait aussi imposé, les Franconiens défendaient en lui leur chef; les Bavarois servaient avec quelque répugnance sous Henri, et le comte palatin de Bavière, fils des anciens ducs, pratiquait, pendant le siége,

(1) Frodoard, ann. 953. — Contin. de Regino, ann. 953. — Witikind, III, 653.

les Bavarois restés chez eux. Après deux mois d'inutiles assauts, Otton en revint aux pourparlers qui lui réussissaient mieux.

Ludolf et Conrad, bien accompagnés d'ailleurs, se rendirent, en effet, dans le camp d'Otton. Mais Henri, frère du roi, empêcha tout. Il ne voulait de réconciliation à aucun prix et paraît avoir joué, dans ces querelles, un assez vilain rôle; traitant le fils du roi de rebelle, selon le moine historien saxon, il l'apostropha violemment et le défia comme un héros d'Homère. Le frère du roi, le sage Bruno, comme un Nestor, essaya de tout apaiser par de pathétiques paroles sans y réussir. En sortant de cette inutile entrevue, Ludolf ramasse quelques Saxons, des Bavarois qui commençaient à faire défection et se jette en Bavière où Arnulf, le comte palatin, levait aussi la bannière de la révolte, tandis que Conrad rallie encore en Lorraine, pour tenir la campagne, quelques-uns de ses partisans. La révolte s'étend et Mayence, avec l'archevêque Frédéric, résiste toujours. L'ambition italienne d'Otton et son nouveau mariage l'avaient ramené aux premiers jours de son règne où il avait une partie de sa famille et de l'Allemagne sur les bras. Au lieu de ses frères, c'était maintenant ses fils qu'il avait à combattre. On pouvait juger déjà des effets de cette première maladie d'empire que le premier roi puissant de l'Allemagne communiquait à sa dynastie et à son peuple (1).

Dans cette nouvelle crise de la dynastie, Otton résolut d'appeler à son aide l'Eglise dont il s'était beaucoup rapproché et pour laquelle il avait beaucoup fait. L'archevêque de Cologne, qui lui avait été fidèle, venait de mourir.

(1) Contin. de Regino, ann. 953. — Frodoard, 953. — Dithmar, II, 22, 21. — Witikind, 654, 55. — Ruotger, *L. C.*, 17.

Il mit sur ce siége, rival de celui de Mayence, où tenait toujours l'archevêque Frédéric, son frère Bruno, son plus dévoué conseiller. Homme d'Eglise, Bruno, dans ce temps, n'était pas moins propre à la politique et à la guerre qu'aux sermons et aux discours. Otton veut l'investir en même temps du duché, c'est-à-dire du gouvernement et de la défense de la Lorraine. Le moine saxon qui nous a laissé l'histoire d'Otton, et le moine Ruotger qui nous a laissé la biographie du nouvel archevêque de Cologne, devenu saint Bruno, ont quelque peine à justifier ce fait qu'explique d'ailleurs suffisamment l'étrange confusion qui se faisait presque partout alors des dignités ecclésiastiques et des offices féodaux. Le premier essaye de rassurer les consciences délicates en disant qu'Otton, en faisant cela pour son frère Bruno, avait sous les yeux l'exemple de Samuel qui était à la fois juge et grand-prêtre; et le second met dans la bouche d'Otton un discours persuasif où il rappelle à Bruno la conduite de l'archevêque Frédéric, rebelle à son souverain, et le supplie de prendre en sa main le gouvernement de ce pays difficile « ami du nouveau, hostile et avide de guerre » dont il ne pouvait plus confier la garde ni à ses vassaux, ni à ses enfants. L'Eglise le lui conserverait peut-être plus facilement. Après y avoir ainsi pourvu, Otton quitta les bords du Rhin, qu'il laissa à défendre à l'archevêque, pour se porter lui-même sur le Danube, en Bavière (1). L'archevêque et le roi ne firent pas moins l'un que l'autre en effet pour la répression de la révolte, mais ils n'y réussirent point sans peine.

N'y a-t-il pas vraiment dans cette nouvelle guerre de

(1) Ruotger, *In vita Brunonis*, c. x. — Wittikind, III, 658, 59.

famille, qui met encore des fils aux prises avec leur père, comme autrefois sous Louis le Pieux, et ce ne sera pas la dernière guerre de cette espèce, un trait persistant de la race? Le vieux chant de guerre du neuvième siècle, qui met en face Hildebrand le père et Hadebrand le fils et fait retentir les coups mortels qu'ils se portent l'un à l'autre, résonne souvent dans l'histoire des familles royales allemandes. Le sang paraît moins les unir que les diviser. Un historien allemand, qui le reconnaît, attribue ce fait, selon ses expressions, à « la raide subjectivité de la nature allemande, qui n'admet aucun frein extérieur, même le plus saint, quand on l'irrite ou lui porte préjudice. » On ne saurait plus philosophiquement expliquer l'entêtement qui n'admet que ses idées et l'égoïsme qui ne comprend que ses intérêts. Les passions du père et des fils n'étaient cependant pas non plus cette fois les seuls aliments de ces guerres; les vieilles divisions, l'antique opposition à l'unité des différents peuples de la race allemande, soumis par le roi Otton à la royauté, l'indocilité et l'ambition des seigneurs laïques et ecclésiastiques qui trouvaient leur compte dans ces dissensions, ne contribuèrent pas peu à les envenimer et à les entretenir. Affaire de *subjectivité* et d'autonomie!

Tandis que l'archevêque Bruno, sur le Rhin, essayait de réunir contre le Franconien Conrad et contre ses partisans l'église et la féodalité de Lorraine, les évêques de Trèves et de Metz et le comte Renier de Hainaut, le roi Otton fit l'épreuve de ces difficultés sur les bords du Danube. Son fils Ludolf avait pour lui, par sa femme Ida, fille des anciens ducs, presque toute l'Eglise et la féodalité souabes. Le roi ne trouva là d'appui que dans l'évêque d'Augsbourg, Ulrich, et un de ses parents. Quand il arriva devant Ratis-

bonne, avec son frère Henri, il se heurta encore plus malheureusement à la résistance des Bavarois qui accoururent dans leur vieille capitale pour y défendre contre lui et contre son frère, ce nouveau duc qu'on leur avait imposé, le fils de leur ancien duc, le comte palatin Arnulf. Trois mois durant, Otton attaqua inutilement les portes et inutilement ravagea les environs de Ratisbonne. Il dut lever le siége et abandonner son frère, à la fin de l'année 953, en plein hiver, pour retourner en Saxe où son fidèle Hermann Billung avait lui-même affaire à deux siens neveux, jaloux de sa puissance. L'unité allemande, cherchée par Otton, ne tombait-elle pas avec l'union de sa famille où il en avait cherché la garantie? Deux grandes villes restaient au pouvoir de ses ennemis, Mayence et Ratisbonne, la capitale de la Franconie et celle de la Bavière. Tandis que la guerre continuait par des ravages autour d'Augsbourg et de Metz, en Souabe et en Lorraine, entre ses partisans et ses adversaires, Otton s'estimait encore heureux de dompter les rebelles de Saxe; mais il commençait à désespérer quand les conséquences de cette désunion éclatèrent d'une manière terrible pour l'Allemagne.

Les deux partis, au midi de l'Allemagne, le frère d'Otton, Henri, et son fils Ludolf se sont accusés réciproquement d'avoir appelé les Hongrois qui, depuis longtemps, se contentaient d'attaquer les frontières et ne se risquaient plus dans l'intérieur. Etait-il bien nécessaire d'inviter ces barbares qui guettaient toujours les dissensions de l'Allemagne pour en profiter? Une nuée de cavaliers, au printemps de 954, portant partout le fer et l'incendie dans le midi de l'Allemagne, remonte la vallée du Danube. L'archevêque de Salzbourg, le fils du roi, Ludolf, leur prodiguent l'or pour qu'ils aillent sur les terres de leurs ennemis ou plus

loin. Les barbares arrivent en Franconie. Conrad le Rouge les fait passer sur la rive gauche du Rhin, et ils répandent la terreur en France pour s'en retourner par l'Italie. Ce châtiment extérieur mata un instant les passions intérieures. On chercha à s'entendre. Le roi consentit à voir ses fils et les principaux rebelles dans une diète à Langen-Zenn, non loin de Nuremberg.

Witikind nous dépeint assez bien, dans les détails de cette entrevue (14 juin 954), ces caractères durement inflexibles et ces implacables passions. Otton apostrophe d'abord son fils et son gendre; il y met une sorte de véhémence paternelle et royale qui n'est pas sans habileté. « Ce sont ses enfants, ceux qu'il aimait le plus qui lui débauchent ses vassaux, lui ravissent ses villes; soit, mais ce qu'il ne peut leur pardonner, c'est de livrer son Eglise, son royaume et le sang de ses sujets aux ennemis de Dieu ! » Aussitôt son frère Henri de s'emporter : « Voilà, en effet, une trahison sans exemple; avoir déchaîné cette peste sur l'Allemagne *(pestem patriæ)* ! » — Ludolf s'en défend; « il a donné de l'argent aux barbares pour les éloigner, » c'est tout ce qu'il avoue. Quant au vieil archevêque de Mayence, qui était là aussi, il proteste. S'il a pris parti contre le roi, c'est qu'on l'avait desservi, calomnié auprès de lui; il offre de s'engager par serment à être désormais fidèle. Le prêtre se couvre de son caractère sacré. Otton ne veut ni accepter ni exiger ce serment; et l'archevêque parvient à décider Conrad le Rouge à se soumettre avec lui. Mais le jeune Ludolf, en vrai fils d'Otton, ne veut pas plier. Son père exige qu'il se soumette sans condition. Ce sont justement ses partisans que Ludolf veut sauver en même temps que ses droits. Il refuse et repart dès le soir même, et la suite ne montre que trop bien encore l'âpreté de ces passions de famille en Allemagne.

Ludolf avait à peine repris, avec ceux qui l'accompagnaient, le chemin de Ratisbonne, que le roi, avec une forte escorte, se met à sa poursuite. Le lendemain, à Rosthal, un rude combat s'engage et dure jusqu'à la nuit entre les deux petites troupes. Au bout de trois jours, Ludolf était de nouveau dans Ratisbonne. Mais l'armée d'Otton arrive bientôt, avec le terrible margrave des Slaves, Géro, pour en faire le siége. Ludolf et Arnulf, les derniers rebelles, s'y défendent encore avec acharnement contre les assaillants et contre la faim et tentent maintes sorties sanglantes. Enfin, Otton fait brèche. On dispute le terrain pied à pied, de rues en rues. Arnulf, percé de part en part dans la mêlée, ne fut reconnu que le lendemain par une pauvre mendiante. Au milieu de l'incendie des maisons, Ludolf s'échappe par une poterne avec quelques amis pour se jeter en Souabe et y rassembler ses derniers défenseurs. Mais son père est toujours sur ses talons. Un dernier combat allait se livrer en Souabe, sur les bords de l'Iller, quand l'évêque d'Augsbourg, Ulrich, un Souabe, mais qui était toujours resté fidèlement attaché à Otton, intervint.

Otton ajourna son fils à comparaître, à la fin de l'année, dans une diète où il prononcerait sa sentence définitive. Le moine saxon conduit, avant le temps fixé, Ludolf, pieds nus et en habit de pénitent, dans la forêt de Thuringe, pour l'y faire rencontrer son père au milieu d'une chasse aux bêtes fauves; Ludolf se jette à ses pieds et lui demande pardon. Suit une scène d'attendrissement assez semblable à celle qui avait réconcilié Otton, au commencement de son règne, avec son frère Henri. C'est le vernis de sensibilité extérieure dont l'imagination allemande se plaît déjà à parer la rude écorce de ces caractères. La véritable scène de pardon eut lieu à la fin de l'année, devant la diète d'Arnstadt,

en Thuringe, et elle fut conforme au caractère d'Otton (1).

Les rebelles furent dépouillés de leurs dignités, dans cette diète, et le gouvernement du royaume reconstitué à nouveau. Henri rentra dans son duché de Bavière, châtia la ville de Ratisbonne et l'évêque de Salzbourg à qui il fit crever les yeux sans jugement. Ludolf perdit son duché de Souabe, qui fut donné à un Burkhard II, fils peut-être du premier Burkhard de Souabe. C'était un vieillard qui ne pouvait être dangereux et auquel Otton donna d'ailleurs, comme pour le surveiller et le maintenir dans la fidélité, sa nièce, une jeune femme, Hedwige, fille du duc de Bavière, Henri, son voisin. Conrad perdit également son duché; il ne conserva, en Franconie et en Lorraine, que ses biens patrimoniaux. Quant à la Lorraine, trop incertaine et redoutable, elle resta entre les mains de Bruno (2), qui se reposa d'une partie des soins du gouvernement sur un comte Gottfried, homme puissant dans la basse Lorraine, et sur un comte Frédéric, frère de l'archevêque de Metz, dans la haute. Ce fut plus tard l'origine des deux duchés qui se partagèrent ce grand pays. La nomination de Wilhelm, fils naturel d'Otton, un autre Bruno, mais moins célèbre, à l'archevêché de Mayence et à la chancellerie du royaume après la mort de Frédéric, acheva aussi de rattacher au roi Saxon le pays du Rhin. Avec la féodalité, Otton faisait maintenant entrer, dans sa famille, l'Eglise sur laquelle il semblait désormais compter davantage. Plus tard encore, il devait faire de son unique fille, âgée de onze ans, en 966,

(1) Witikind, III, 655, 57. — Continuat. de Reginon, ann. 954. — *Vie de saint Ulrich*, dans Leibn.—(2) Ruotger. *Vita Brun. : Fratrem suum Brunonem occidenti tutorem et provisorem et, ut ita dicam, archiducem in tam periculoso tempore misit.*

l'abbesse du monastère de Quedlimbourg où Henri Ier était enterré, et que sa veuve, Mathilde, la mère d'Otton, avait rehaussé de tous ses regrets et enrichi de presqne tous ses biens.

Mais, dès ce moment, la répression de cette seconde et terrible guerre de famille montra quelle nouvelle considération Otton avait acquise au dehors. Le Carolingien Louis d'Outre-Mer, roi de France, son protégé, était mort, en 954, d'une chute de cheval. Otton ne pouvait espérer encore faire, dans ce royaume, tout ce qu'il aurait voulu. Mais sa sœur Gerberge, veuve du défunt roi, après s'être entendue avec le puissant duc de France, Hugues, demanda son appui et celui de l'archevêque Bruno, son frère aussi, en faveur de son fils, Lothaire. Une assemblée eut lieu à Reims. L'archevêque de Cologne, Bruno, s'y rencontra avec Hugues de France, au milieu d'évêques et de seigneurs du nord de la France, de la Belgique, comme on disait alors, et de la Germanie, et ce fut là, du consentement de tous, mais avec l'appui de son oncle *(avunculo favente)*, que le Carolingien Lothaire fut sacré roi de France par l'archevêque de Reims, Artaud, protégé d'Otton (1)!

Une dernière bataille d'Otton contre les Hongrois acheva sa victoire à l'intérieur et au dehors. En 955, ces barbares amenés peut-être par un fils d'Arnulf tué à Ratisbonne, pénétrèrent au nombre de cent mille, disent les chroniques, jusqu'au Lech, où ils voulaient piller la riche ville d'Augsbourg. L'évêque Ulrich barricada les portes, poussa ses fidèles aux murailles, et lui-même à cheval, couvert de l'étole, sans casque et sans cuirasse, conduisit les sorties. Il donna à Otton le temps d'arriver avec le contin-

(1) Richer, liv. III, ch. I-II.

gent de tous les peuples allemands, même bohémiens, sous leurs ducs, réunis alors par la concorde et par le danger. Les Hongrois, sous leur khakan, lui firent face. Otton alla mettre son camp devant eux, dans une plaine nue et entourée de hauteurs qu'ils occupaient, entre le Lech et la Wertach, avec son armée divisée en huit corps principaux. Une bataille était imminente. Le roi allemand faisait pratiquer le jeûne pour s'y préparer. Le 10 août, jour de saint Laurent, Otton aperçut des Hongrois qui avaient fait un détour pendant la nuit, arriver sur ses derrières; et, bientôt, les autres l'attaquèrent en se répandant dans la plaine. Le roi dressa alors l'étendard de saint Michel, sous lequel son père avait déjà vaincu à Mersebourg, et fit vœu d'élever une église et un évêché dans cette ville s'il était vainqueur. A la première nuée de flèches et à la première charge de la cavalerie hongroise, le corps des Bohémiens, qui était derrière, fut enfoncé, et les pillards près du camp. On croyait tout perdu.

Mais Conrad le Rouge, à la tête des Franconiens, désireux de rentrer en grâce, rétablit le combat de ce côté et rejeta les barbares dans le Lech. Les autres corps, serrés les uns contre les autres, sous les yeux d'Otton et sous l'étendard flottant de saint Michel, se firent tuer sur place et lassèrent la furie hongroise. Les envahisseurs s'ébranlèrent alors pour fuir. Beaucoup périrent dans les eaux du Lech, d'autres sous les coups des paysans soulevés qui en mirent en croix ou en enterrèrent tout vifs un grand nombre. Conrad le Rouge, le gendre d'Otton, qui avait le plus fait pour le succès, prenait quelque repos, et levait la visière de son heaume, quand une flèche s'enfonça dans sa gorge. Il laissait un fils d'où devait sortir la dynastie franconienne qui remplaça sur le trône allemand les successeurs d'Otton.

Les historiens postérieurs à l'événement, et en particulier Dithmar de Mersebourg, cédant à des souvenirs classiques, nous assurent qu'Otton fut proclamé par l'armée, sur le champ de bataille du Lech, *Père de la patrie* et *Imperator!* Il est certain que cette victoire mit fin aux invasions hongroises qui étaient partout redoutées, et répandit au loin la réputation du roi Otton. C'était la seconde fois qu'un roi de Germanie donnait une si rude leçon à ces barbares, et elle était définitive. Le plus heureux résultat de cette victoire fut de permettre à Otton d'affermir son pouvoir au dedans et d'assurer toutes ses frontières au dehors.

Après avoir mis une seconde fois, par sa ténacité et sa vigueur, la royauté hors d'atteinte, Otton Ier pouvait moins craindre l'indépendance des duchés. Il dispose de son duché patrimonial de Saxe en faveur de son plus fidèle serviteur Hermann Billung, en partie du moins, car il ne lui laissa que le territoire entre le Weser, la Saale et l'Elbe; et son margrave de Misnie, Gero, ne releva que de lui. Il ne craint pas maintenant de rendre le duché de Franconie à Otto, fils de Conrad le Rouge. A la mort de son frère Henri, il donne la Bavière au fils de celui-ci qui était, il est vrai, fort jeune, mais sous la tutelle de sa mère Judith et de l'archevêque de Freisingen, Abraham. Ainsi le roi, sans précisément reconnaître l'hérédité des duchés, la favorise cependant en la respectant presque toujours, à la condition de la confirmer par sa volonté à chaque transmission. C'est aussi sa conduite dans les comtés. Malgré sa puissance, pouvait-il aller contre le courant qui poussait à l'hérédité des offices féodaux comme à celle de la couronne même? Aussi est-ce pour cela qu'instruit par une dure expérience, Otton, au fur et à mesure qu'il avance dans son règne, cherche dans l'Eglise son point d'appui le plus sûr et

comme un contre-poids à la féodalité qui lui avait donné, même entre les mains de ses parents, tant de soucis.

« Ce qui me console dans mes amertumes, disait Otton à son frère, c'est de voir, par la grâce du Dieu tout-puissant, le sacerdoce s'unir à la royauté ; en toi brille la puissance de la religion et de la royauté (1). » Voilà la nouvelle politique d'Otton opposée à la première qui était toute germanique. Aussi, quand il ne donne pas les siéges les plus puissants à des hommes de sa famille, c'est aux serviteurs les plus zélés qu'il les confie, ainsi les deux archevêchés de Metz et de Salzbourg ; et il commence à être aussi prodigue de donations et d'immunités aux églises et aux monastères qu'il en avait été d'abord avare. Ces dignités et ces bénéfices, dont il dispose par l'élection, ne sont-ils pas bien plus dans sa main? Ne trouve-il pas dans leurs dépositaires de meilleurs conseillers, plus dociles et plus éclairés? C'est un retour encore aux idées de Charlemagne. La chrétienté latine reprend ses avantages. Il est vrai, ce souverain d'intelligence remarquable mais peu élevée, préoccupé surtout de son pouvoir, cherche plus encore à tourner l'influence considérable de l'Eglise à son profit qu'à celui de son peuple, et plus à l'asservir qu'à s'unir avec elle. Sans doute Otton tient et même préside alors un certain nombre de synodes, dans lesquels il prête son appui au gouvernement moral des âmes. Mais on le voit bien plus clairement faire de l'Eglise un instrument politique. Ainsi, confondant les offices d'Eglise et les offices féodaux, il fait sans scrupule, d'un archevêque et d'un évêque, un duc et un comte. Dans les villes

(1) Ruotger. c. xx : *Hoc inacerbis meis me consolatur cum video per D. omn. grat. nostro imperio regale sacerdotium accessisse ; in te namque et sacerdotalis religio et regia pollet fortitudo.*

et dans leur banlieue, il ne donne pas seulement à des évêques et à des abbés et abbesses le pouvoir judiciaire, mais encore le pouvoir militaire, les droits de ban, de douane, de monnayage, par exemple aux évêques de Worms, de Strasbourg, de Trèves, de Magdebourg. Eux et bien d'autres, sous les Ottons, deviendront de vrais comtes, *infra civitatem vel in suburbio* (1)! En personne encore ils s'acquittent souvent déjà des devoirs militaires, même sur les champs de bataille, contre toutes les prescriptions canoniques. Aussi Otton veut-il les choisir et les nommer tous pour en être plus sûr. L'Eglise est pour lui matière à fief, il l'enrichit, mais pour la matérialiser; il la fait entrer dans l'Etat, mais pour l'asservir.

Cette union nouvelle de la royauté germaine et de l'Eglise n'en éclairait pas moins déjà Otton de quelques-uns des rayons de la gloire de Charlemagne. Les frontières de l'Allemagne affermies, le christianisme recommençait au delà à faire quelques progrès. Otton avait ordonné aux Bavarois de relever, au sud-est, la Marche de l'Osterrick (Autriche), jusqu'à l'Enns; elle paraît l'avoir été, en effet, par un comte de Pechlarn, dont les luttes contre les Hongrois devinrent assez légendaires pour passer dans la poésie; et le nouvel évêque de Passau, Pellegrim, aurait partagé déjà avec lui cette gloire en renouant les missions chrétiennes dans les contrées du Danube et de la Theiss. Otton lui-même conduisit quelques entreprises, avec ses rudes mar-

(1) Meibom., I, 729 : *Bannum regiæ vel imperatoriæ potestatis in urbe* (Magdebourg). — L'abbé de Lorch avait droit de justice. *Cod. diplom.*, Lauresh., I, 121. — L'abbesse de Gandersheim également. *Ann. Paderb. : Omnes homines illius abbatissæ nulla judiciaria coerceantur potestate.*

graves de l'Elbe, au milieu des bois et des marais situés entre l'Elbe et l'Oder, jusqu'à l'île de Rügen dans le pays des Wendes. Il se fit livrer en trahison un de leurs chefs, lui trancha la tête, la mit au bout d'une pique, et donna l'ordre de décapiter là sept cents prisonniers. Sur huit cantons ou peuplades de ce pays, cinq commencèrent à devenir chrétiennes; et, s'il faut en croire un écrivain, postérieur il est vrai, le chef ou roi des Ljeches ou Polenes, aurait dès lors payé tribut à Otton et demandé pour sa femme un missionnaire de Bohême (1). Dans le même temps, le frère du roi, l'archevêque Bruno, réduisait à l'impuissance le comte de Hainaut, Reinier, grâce aux évêques de Lorraine; et, en 958, il obligeait à la paix et à la concorde les deux compétiteurs au trône de France, encore en querelle.

« Depuis Charlemagne, pouvait dire Dithmar de Merseburg, l'Allemagne n'avait pas eu un chef et un défenseur pareil sur le trône. » La louange souvent méritée et la flatterie qui les gâte toujours commençaient même à ne lui pas manquer. On ne l'appelait déjà plus dans l'Eglise que « l'honneur de la royauté, l'amour du monde (2)!.. »

Comment les velléités que le roi Otton pouvait avoir eues dix années auparavant, au sujet de l'Empire, ne se seraient-elles pas réveillées alors de toutes les forces que lui avaient données ses nouvelles victoires, et que lui prêtait l'enthousiasme des siens? Il est vrai, la première tentative d'Otton, au delà des Alpes, avait excité les mécon-

(1) Dithmar de Mersebg., II, 27, 36, dit que Misico paya tribut. *Adam de Brême*, II, 17. — (2) Dithm. de Mers. : *Post Carol. magn. regalem cathedram numquam tantus patriæ rector et defensor possedit. Temporibus suis aureum illuxit seculum.* II, 22, 45; *Regni decus*, 19. — Witik., I, 638 : *Otto amor mundi.*

tentements de l'Allemagne, et lui avait mis une guerre civile sur les bras. Mais il était sorti vainqueur et plus puissant de cette épreuve. Et puis ses conseillers, hommes d'Eglise, appartenant à un grand corps chrétien, européen, lettrés et tout pleins des souvenirs de Charlemagne, ne le poussaient-ils pas en avant, non sans ambition peut-être pour eux-mêmes? L'horizon d'Otton s'agrandissait et devenait celui de l'Eglise. Sans doute, c'eût été déjà une assez belle tâche de constituer un pouvoir, la royauté, et une nation, l'Allemagne, de refouler les Hongrois dans leurs marais et d'arrêter leurs invasions, d'attacher au sol et de convertir les Slaves, de pousser davantage les missions jusqu'en Pologne et en Suède, de tenir sous son protectorat le royaume de Bourgogne, et sous son arbitrage les rivaux à la couronne de France? Pourrait-on cependant refuser aux souvenirs des temps passés, à l'analogie de quelques-unes des circonstances présentes avec eux et au sentiment général de solidarité morale des peuples et des pays chrétiens, une puissance d'entraînement sur l'imagination forte et l'ambition du roi Otton? Il s'en fallait de beaucoup, certes, que le rôle d'Otton eût le caractère de grandeur chrétienne et européenne de celui qui, avant lui, dans la Gaule, héritier plus direct et plus voisin de la civilisation latine, avait fait entrer l'Allemagne entière même dans la société chrétienne, et porté ses armes, avant de prendre l'empire, des Pyrénées à l'Elbe, et du Raab au Garigliano. Otton avait plutôt défendu l'Allemagne contre les Hongrois et contre les Slaves que l'Europe, et il n'avait fait faire, en comparaison, au christianisme, que des progrès obscurs et limités. Mais tout poussait Otton dans cette voie, tout maintenant, jusqu'à la jeune femme du midi, qui prenait un grand ascendant sur cet homme de quarante-huit ans, et

qui, dans sa jeune imagination de reine italienne, avait rêvé et de royauté et d'empire dans ce pays d'Eglise, où toutes ces grandeurs se touchaient de si près.

Beaucoup plus instruite que son mari et ayant la superstition des symboles, douée d'une grande puissance de charme et de persuasion, dont la célèbre nonnesse de Gandersheim, Roswitha, a subi le prestige, Adelhaide jouissait, par sa vivacité, ses idées, ses souvenirs habilement communiqués, d'une influence véritable au milieu d'un gouvernement de prêtres instruits et de guerriers ignorants. Pour le rude et ambitieux Otton, n'avait-elle pas peut-être aussi ce quelque chose de divin, *aliquid sanctum atque providum,* que les Germains, selon Tacite, reconnaissaient à la femme; et le petit-fils des Saxons convertis par l'épée de Charlemagne, ne pouvait-il pas être tenté de retrouver une Velléda du Nord dans cette Egérie du Midi? L'entraînement d'un peuple qui n'avait plus rien maintenant à refuser à son maître, et qui, remuant et pauvre, aimait toujours sur les routes d'autrefois à le suivre dans ces expéditions fructueuses, sous un beau climat et dans de riches cités, enfin les troubles et les factions de l'Italie, qui n'avait point été corrigée par une première leçon, expliquent le reste. L'empire n'était point fait, comme lorsque Charlemagne prit la couronne, en l'année 800. Otton, plus entraîné encore par les souvenirs et par l'ambition que commandé par les circonstances, en précipita la restauration. C'est pourquoi son œuvre a plutôt le caractère d'une imitation, d'une sorte de plagiat politique, qu'elle n'est originale et puissante. L'empire allemand, sorti de cette origine, bien qu'il ait vécu longtemps sans s'achever jamais, ne gardera-t-il pas toujours de là un caractère artificiel et comme de convention, qui, à différentes reprises, fera le

tourment et l'inquiétude des autres peuples, sans jamais assurer à l'Allemagne ni une unité véritable, ni une solide grandeur?

III

Otton Ier, roi d'Italie et empereur à Rome. — Subordination de la papauté et de l'Eglise. — L'empire romain germanique. — Le christianisme, les lettres et les arts en Allemagne.

L'Italie, malheureusement pour elle, n'avait pas su profiter du répit que lui avait laissé l'ambition d'Otton. Son dernier roi national alors, l'ancien marquis d'Ivrée, seigneurie située au pied des monts, Bérenger II, bien oublié aujourd'hui, était revenu dans son royaume fort mécontent d'avoir plié le genou devant la reine Adelhaïde. Il s'était empressé de tirer profit des embarras allemands, pour punir ceux qui l'avaient abandonné, trahi et pour reprendre vraiment le pouvoir et la royauté; et il y était à peu près parvenu. La Marche même d'Aquilée et de Vérone, donnée autrefois à Henri, frère d'Otton, était retombée en son pouvoir. Il avait cru, pendant dix ans, recouvrer une certaine indépendance. Au centre de l'Italie, dans Rome, gouvernée depuis si longtemps par de puissants barons, le fils de Marozie, le fameux Albéric, qui s'était emparé du pouvoir sur sa mère, avait disposé, comme patrice et sénateur, quatre fois de la papauté, sans d'ailleurs faire de trop mauvais choix; et il assurait à cette partie de la péninsule la paix

relative qu'on pouvait goûter à cette époque. Le roi Bérenger II, dans le nord de l'Italie, et le *patrice et sénateur* de Rome, Albéric, au centre de la péninsule, avaient même entretenu des relations de pacifique voisinage et de bon accord qui, en s'affermissant, pouvaient tourner à l'avantage de tous. Mais la mort du fils de Marozie recommença à tout compromettre.

En laissant son pouvoir de patrice de Rome à son fils, Octavien, pour lequel il rêvait une grande puissance, Albéric avait fait à ses partisans la recommandation d'élever aussi celui-ci, à la mort du pape Agapet II, à la chaire de saint Pierre dont il avait si souvent disposé lui-même. Il voulait qu'aucun pouvoir ne manquât à son héritier pour mettre le comble à sa fortune. C'était faire une étrange confusion du principat et du pontificat, que de mettre ainsi un seigneur féodal sur la chaire de saint Pierre; mais les circonstances ne l'expliquent-elles pas? Puissant seigneur féodal, dans l'ancienne donation de Charlemagne, dans l'Etat de l'Eglise, Albéric, descendant des ducs de Spolète et de Toscane, avait réduit la chaire de saint Pierre à l'état de fief. En faisant de l'héritier de sa puissance un pape, il croyait achever de concilier en une personne deux pouvoirs en lutte. Il restituait, pour ainsi dire, à l'Eglise romaine, une partie de ses domaines et de son pouvoir usurpés, puisqu'il donnait son fils à la papauté; et il consacrait le pouvoir de son héritier, puisque la papauté le légitimait. C'est ce que réunit, en effet, l'ancien sénateur Octavien, en devenant pape sous le nom de Jean XII, au grand scandale des historiens, qui ne s'expliquent point ces choses. Au midi de la péninsule, la ville de Naples n'avait-elle pas alors aussi un maître qui était à la fois duc et évêque, et l'archevêque de Cologne, Bruno, chez Otton, n'était-il pas duc de Lor-

raine? Rien ne fait mieux connaître le caractère étrange, confus, scandaleux, mais général, de ce temps.

Le pis fut cependant, pour l'Italie, que le patrice et pape de Rome, Jean XII, voulant agir conformément à ses deux pouvoirs, et croyant qu'il puisait une grande puissance dans leur union, prétendit revendiquer, comme pape, tout l'ancien Etat de l'Eglise dont il possédait une partie comme patrice et sénateur. Par là, en effet, il excita bientôt les craintes et les jalousies de Bérenger II au sujet de l'exarchat de Ravennes. La vieille rivalité entre le Saint-Siége et la royauté d'Italie renaissait sous une autre forme. C'était là l'éternel problème, toujours le même, à peine résolu aujourd'hui! Les factions recommencèrent. Bérenger II souleva quelques Romains ou seigneurs italiens qui voulaient bien du gouvernement du prince, mais non de celui du prêtre, ou réciproquement. Le pape offrit son appui aux mécontents lombards que Bérenger II avait comprimés. Rien ne pouvait être plus favorable à l'ambition d'Otton qui n'avait pas perdu l'Italie de vue. C'est ainsi qu'il intervint, pour la seconde fois, au delà des Alpes.

Déjà plusieurs des évêques, des vassaux ou des sujets lombards du roi Bérenger II s'étaient réfugiés en Germanie et excitaient depuis longtemps Otton à intervenir. L'un d'eux surtout, Luitprand, devenu célèbre comme l'historien de ce temps, diacre et secrétaire privé d'abord de Bérenger II, puis son ennemi, on ne sait pour quelle raison de mécontentement ou de caprice, était parmi les plus ardents de ces réfugiés. Il ne cessait d'animer Otton contre celui qu'il appelait le tyran Bérenger et qu'il a poursuivi encore de sa haine dans son histoire. Otton, fort occupé chez lui, avait envoyé d'abord, au delà des Alpes, son fils, Ludolf, pour lui donner une occasion de rentrer en grâce. Le malheureux

jeune homme y était mort (957) sans avoir rien fait. Cet avertissement n'avait pas rendu le roi Bérenger et le sénateur-pape plns raisonnables. Ils se disputaient l'hommage des ducs de Spolète et de Toscane, la possession des provinces d'Emilie et de Romagne. Le pape menaçait d'anathème le roi d'Italie, celui-ci croyait pouvoir guerroyer le patrice. Il pouvait y avoir lieu, évidemment, à un arbitrage. Rien étonnant que le pape Jean XII ait invoqué celui du plus puissant souverain de la chrétienté, Otton. N'y avait-il pas là cependant une grande imprudence? On ne tarda pas à s'en apercevoir.

On trouve, en 960, à la diète de Ratisbonne, auprès d'Otton, le diacre Jean et le secrétaire intime Azzo, envoyés de Jean XII, avec un certain nombre de mécontents lombards, entr'autres un Walbert, auquel Bérenger avait donné, puis repris l'archevêché de Milan, deux évêques évincés, l'un de Côme et l'autre de Novare et un marquis du nom de Otbert (1). Que venaient-ils faire là? On a remarqué, avec raison, que si l'appui des Eglises nationales contribua surtout à l'élévation des royautés de France et de Germanie, c'est à l'hostilité de l'Eglise italienne surtout que la royauté dut de ne pouvoir s'établir en Italie. Ni le Saint-Siége ne voyait avec plaisir l'établissement d'nn royanme italien qui ponvait le dominer et l'amoindrir, ni l'Eglise italienne même, qui se servait volontiers de la royauté, comme à Ravennes et à Milan, pour se rendre indépendante de Rome, ne voulait souffrir la consolidation d'une royanté qui, après avoir établi sa domination snr le Saint-Siége, l'aurait dominée elle-même. C'était l'Eglise italienne qui était surtout

(1) Point d'autres détails dans les contemporains sur cette diète.

représentée à la diète de Ratisbonne. Rien cependant ne motivait une intervention dont la fin dut être le renversement de la royauté nationale et l'établissement de la domination allemande. La foi, l'indépendance du Saint-Siége, la personne du pape étaient-elles menacées? Rome était-elle assiégée? Y avait-il quelque grand intérêt chrétien engagé? Quelques fiefs et quelques villes étaient un objet de conflit entre le pape et le roi; des mécontents lombards conspiraient la chute de leur roi pour la possession de quelques dignités ou seigneuries. D'obscures intrigues, des intérêts mesquins, voilà tout ce qu'on trouve!

On n'en put pas moins se convaincre bientôt, en Allemagne, qu'il se préparait quelque chose d'important. Au printemps de 961, Otton tenait à Worms une nouvelle assemblée où il obtenait la promesse des grands vassaux de le suivre en Italie. En mai, il était à Aix-la-Chapelle et, avec le consentement de l'archevêque de Cologne son fils, de celui de Mayence son frère et d'autres évêques et princes de sa famille, il faisait couronner solennellement, le 26, jour de Pentecôte, comme son successeur désigné, le fils que lui avait donné Adelhaïde, Otton II. La couronne était bien un joyau de famille. En août, l'armée se rassemblait à Augsbourg; elle comptait autant d'archevêques, évêques ou abbés en armes avec leurs vassaux et leurs soldats que de princes, ducs, comtes ou seigneurs; ce qui est caractéristique (1). L'Italienne Adelhaïde accompagnait son mari. On donnait, du reste, à l'expédition le prétexte et les semblants d'un pèlerinage armé à Rome. Mais le but était déjà bien fixé : c'était l'empire qu'on allait y restaurer.

(1) Luitprand, VII, 7, compte treize archevêques, évêques ou abbés, dont les archevêques de Hambourg, de Trèves et de Salzbourg.

Lorsque le roi germain descendit ainsi dans la Lombardie, en octobre 961, le roi d'Italie, sa femme et son fils, abandonnés par la plupart de leurs vassaux, se dispersèrent, avec leurs fidèles, dans des châteaux-forts : l'un alla en Ombrie, l'autre au pied des Alpes, le troisième sur les bords du lac de Garde. Ils laissaient passer l'avalanche. L'armée d'invasion traversa ainsi le pays sans coup férir, au milieu de châteaux ou de villes fermés, jusqu'à Pavie qui ouvrit ses portes. Sur ses pas, Walbert, l'archevêque de Milan évincé, reprit son siége, rassembla autant d'évêques ou de seigneurs italiens qu'il put, et invita Otton à venir recevoir, de sa main, dans sa ville épiscopale, la couronne de fer des rois lombards qu'on prenait ordinairement à Pavie. La cérémonie eut lieu, en effet, cette fois, dans la vieille église de Saint-Ambroise, avec une pompe barbare. Otton, pour frapper les esprits, déposa sur l'autel la sainte lance, l'épée, la hache, le baudrier et le manteau, insignes de la royauté germaine que connaissaient bien les évêques et seigneurs allemands présents ; et, de là, sans s'inquiéter d'achever la soumission du pays témoin, dans une morne tristesse, de ces scènes étranges, il traita avec le pape Jean XII de son entrée à Rome et de son intention d'y prendre la couronne (1).

Rien dans les historiens sur ces négociations ! si ce n'est le serment suivant qu'Otton prêta et qui ne témoigne pas d'une grande confiance entre les contractants : « Si j'entre à Rome avec l'aide de Dieu, je jure d'élever l'Eglise de tout mon pouvoir et toi, Jean XII, son chef. Jamais, par ma

(1) Landolf, *Hist. Mediol.*, II, 16. — Continuat. de Regino, 961 : *Rex Hattonem, fuldensem abbatum, ad construenda sibi habitacula Romam præmisit.*

volonté ou à ma connaissance, il ne sera porté atteinte à ta vie, à tes membres ou à ta dignité; je ne tiendrai aucune assemblée ou ne prendrai aucune décision concernant ta personne ou les Romains sans ton agrément. Ce qui viendra en mon pouvoir du territoire de saint Pierre, je te le restituerai. A quelque personne que je remette le royaume d'Italie, je lui ferai jurer de défendre, de tout son pouvoir, l'Etat de l'Eglise (1), la terre de saint Pierre. » Il ne paraît pas que l'entrée du roi Otton, à Rome, en février 962, ait été accompagnée des manifestations et cérémonies romaines qui avaient salué autrefois la venue de Charlemagne et qui saluèrent plus tard celle d'Otton II. Les monuments du temps n'en font aucune mention. Les barons romains, dont l'appui avait fait la puissance du *sénateur et patrice* Albéric, maudissaient ce pape Jean XII, qui avait attiré le souverain teuton dans Rome; et Jean XII était déjà fort embarrassé de son rôle. On devine aisément tout cela dans les maigres détails du temps (2).

La première entrevue entre Otton et Jean XII, dans l'église de Saint-Pierre, ne fut pas très-cordiale, d'après le seul témoignage qui nous en reste. Quand le roi, accompagné de ses évêques et de ses princes, conduit par le pape, descendit dans la sombre crypte où était le tombeau de l'apôtre, il dit au comte de Louvain, Ansfried, son porte-glaive : « Pendant que je vais prier à genoux, tiens bien cette épée sur ma tête; je sais que mes ancêtres ont sou-

(1) *Monum. Germ.*, IV, pag. 29. — *Cod. Vatic.*, 1137, folio 135, dans la vie de Jean XII. — (2) Les historiens d'Otton, MM. Vehse et Giesebrecht, qui décrivent la solennelle entrée d'Otton à Rome, sont obligés d'en emprunter les détails à celle de Bérenger Ier, 915, ou d'Otton II, ce qui n'est pas d'une critique rigoureuse.

vent éprouvé la mauvaise foi des Romains. Le sage cherche son salut dans la prévoyance; quand nous serons retournés au Monte-Mario, tu pourras prier à loisir (1). » Otton s'en retourna aussitôt, en effet, sur ces célèbres hauteurs d'où ses Teutons campés contemplaient sans doute, avec des sentiments bien divers, la ville et la campagne de Rome; et le pape regagna, sur l'autre côté du Tibre, le palais de Latran. Le lendemain, jour de la Chandeleur, Otton, paré, comme autrefois Charlemagne, de la tunique et du manteau romains, suivi d'une plus grande assistance d'évêques et de seigneurs germains, accompagné de sa femme Adelhaïde, trouva le pape et le clergé de Rome dans l'église de Saint-Pierre. Selon l'ancien cérémonial qu'on renouvela, le pape oignit Otton du saint Chrême, et, en lui mettant une couronne d'or et de diamant sur la tête, le proclama *Empereur et Auguste* au milieu des acclamations des grands et du clergé en grande partie allemands qui étaient présents (2). Quelle différence entre le glorieux couronnement, en l'année 800, de Charlemagne par Léon III, deux hommes d'expérience qui avaient depuis longtemps ensemble déjà gouverné le monde, et le couronnement, plein de défiance réciproque, du souverain saxon par les mains d'un jeune homme, au moins imprudent, dont le nouvel empereur dénoncera tout à l'heure les scandales!

Même incertitude et même ambiguïté sur le pacte d'alliance, entre les deux pouvoirs, qui aurait suivi le couron-

(1) Dithmar, *Chron.*, IV, 22 : *Deinde redeundo ad montem Gaudii quanto volueris orato.* A quelle trahison pouvait déjà faire allusion le roi Otton? — (2) C'est là ce qu'il faut évidemment entendre par les mots suivants du Contin. de Regino : *Acclamatione totius populi et cleri.*

nement. Il existe, assure-t-on, dans les archives pontificales, au Vatican, un titre, en lettres d'or, d'Otton Ier, daté du 13 février 962 (1). Il confirmerait l'ancienne donation, faite par Pépin à l'Eglise, y compris les villes de Venise, de Spolète et de Bénévent et la Sicile, dont il promettait la restitution, sauf les droits de l'empire, et il établissait que l'élection et la confirmation du pape auraient lieu devant les envoyés impériaux, dans Rome tenue à prêter serment à l'empereur. Ce serait la preuve du renouvellement de l'ancien pacte de Charlemagne et de Léon III. Mais l'authenticité de cet acte est très-contestable; et les événements qui se passent alors à Rome et dans l'Italie témoignent toujours de si peu d'entente entre le nouvel empereur et le pape, qu'on voit difficilement place pour un pacte d'union entr'eux. Comment le défiant et intéressé Otton Ier se serait-il dessaisi si aisément d'une partie de l'Italie qu'il ne possédait même pas encore! et comment Jean XII qui tenait de son père l'exercice des droits du patriciat dans Rome pouvait-il y renoncer si aisément? L'horreur connue des souverains germains pour toute constitution écrite, à cette époque, n'autorise-t-elle pas à supposer qu'on n'échangea que des paroles, des promesses verbales? et l'exercice même fait par Otton de son nouveau pouvoir ne nous montre-t-il pas qu'il y eut là, dès le premier jour, non un pacte qui lia, en les accordant, les deux parties, mais un

(1) Voir, dans les *Annales des Ottons*, par Waitz, Collect. Ranke, ce qui a rapport à cet acte, I, III, p. 207-213. On ne comprend pas pourquoi l'Eglise tient à l'authenticité de cet acte beaucoup plus périlleux pour elle qu'avantageux, sous bien des rapports; et je suis d'ailleurs d'avis qu'Otton, s'il promit, se garda bien de donner, même seulement par écrit.

partage léonin, imposé de fait par un maître assez adroit pour être arrivé jusqu'à Rome sans prendre de formels engagements?

Un synode est tenu à Saint-Pierre de Rome, par l'ordre d'Otton. On y voyait tous les prélats allemands qui avaient été de l'expédition. Il érigea en archevêché l'Eglise de Magdebourg et lui soumit Mersebourg, malgré de précédentes réclamations; il accorda à l'empereur la disposition des tribnts et de la dîme des pays païens à convertir pour payer l'Allemagne de sa peine, et décida, contre tous les désirs et les intérêts du pape, les nominations contestées des archevêchés de Salzbourg, de Trèves et même celle de Reims, si importante pour la possession toujours disputée de la Lorraine et pour l'avenir de la conronne de France! Otton se sert de la papauté pour achever d'affermir son pouvoir; comment croire qu'il se dépouille si aisément en Italie de possessions revendiquées par la couronne d'Italie et souvent par l'Empire? Otton met sa rude main saxonne sur l'autorité pontificale; il ne s'allie pas avec elle.

La lutte qui éclata bientôt entre le nouvel empereur et le pape montre encore mieux que, bien loin de faire un pacte solide et réfléchi, on laissa tout imprudemment au hasard des paroles et des circonstances. Là, en effet, où Charlemagne avait, pour sa vie durant et pour une partie du règne de ses successeurs, constitué un accord, une paix, il y eut conflit dès le lendemain, comme si la paix ne devait pas durer un jour dans cet empire qui avait pour prétention d'être fondé sur l'accord des deux puissances!

Otton, guerroyant encore dans le nord contre le roi italien Bérenger II, récompensait ses partisans et s'en faisait de nouveaux. Il donnait les comtés de Modène et de Reggio à l'ancien protecteur d'Adelhaïde, Azzo, et faisait d'autres

générosités à des princes laïques; il réintégrait Walbert dans l'archevêché de Milan, et mettait le diacre Luitprand, son futur historien, dans l'évêché de Crémone. A ces deux évêques, comme à ceux de Parme et de Modène, il donnait droit de tenir marché, d'établir des douanes et d'exercer les pouvoirs de comte dans l'enceinte de leur ville et à une certaine distance hors des murailles *(tam infra civitatem quam extra)* (1). Car l'Eglise de Lombardie se montrait mieux disposée envers lui que sa féodalité, et c'était là aussi un moyen de les maintenir en équilibre. Mais, en même temps, il gardait certaines villes du patrimoine de l'Eglise de Rome prises sur Bérenger II; et un synode, tenu par lui, à Pavie, disposait du puissant archevêché de Ravennes, toujours rival de Rome, malgré une décision précédemment prise par le pape. Otton ne faisait-il pas tout pour l'Eglise d'Italie, mais à la condition de l'avoir toute à sa disposition? Ne disposait-t-il pas de l'autorité du Saint-Siége pour faire passer la primatie romaine pièce à pièce entre ses mains impériales? L'Eglise de Rome était la seule que, une fois empereur, il ne ménageait plus. Otton avait à peine achevé la soumission de Bérenger II, pris dans son château de Saint-Léon (2) et envoyé en Allemagne, que la lutte éclatait.

Dès l'été de 963, le pape Jean XII envoyait deux nonces réclamer, auprès d'Otton, la restitution des territoires d'Eglise qu'il avait promis. Mais il y avait déjà auprès d'Otton un cardinal-diacre et un évêque ennemis du pape, Jean et Léon, pour soulever contre lui des accusations terribles. Il correspondait, à les en croire, avec le fils de Bérenger II,

(1) Voghelli. *Italia sacra*, II, 157, 347. — (2) Contin. de Regino, 962.

Adalbert, qui était encore libre, avec la cour de Byzance, même avec les Hongrois, ces païens, dont il implorait le secours; et on ajoutait, à ces accusations contre lui, le récit de ces scandales inouïs, inénarrables et innombrables qui n'avaient pas empêché de recevoir de sa main la couronne impériale. Otton fit au pape, avec un discours que lui prête son historien, une réponse au moins singulière. Il lui envoya un évêque allemand, Landward de Minden, et l'évêque italien Luitprand de Crémone, pour jurer en son nom qu'il n'avait point forfait à sa parole et, de plus, deux chevaliers, si le pape le désirait, pour le prouver en combat singulier. Telle était la coutume germaine (1)!

Otton arriva bientôt lui-même en armes sous les murs de Rome. N'était-il accoutumé à guerroyer les évêques? Il en avait assiégé un dans Mayence, un autre dans Ratisbonne. Un pape ne l'arrêterait pas. La ville était divisée. Jean XII et Adalbert, le fils de Bérenger, qui l'y avait, en effet, rejoint, voulaient résister. Tout comme un évêque allemand, Jean XII, pour donner l'exemple, défendit ses murailles avec les siens, le casque en tête et le haubert sur les épaules; mais quelques impériaux ouvrirent les portes. Il s'enfuit en Campanie pour s'y cacher dans les bois et les montagnes, « comme une bête qu'on traque, » dit son biographe. Otton n'entra pas cette fois avec de bonnes paroles, mais l'épée à la main dans la ville de Rome (2 nov. 963). On s'en aperçut bien.

Le clergé romain, les nobles et deux députés du peuple présents prêtèrent le serment de ne point élire désormais au Saint-Siége sans le consentement de l'empereur qui

(1) Tout ce récit vient uniquement de Luitprand, VI, 6, 8.

avait eu jusque-là seulement la confirmation de l'élection. Après l'Eglise, le chef de l'Eglise tombait sous la main de l'empereur. Cette loi nouvelle eut immédiatement un effet rétroactif. En effet, trois jours après, l'empereur Otton rassembla, dans l'église Saint-Pierre, un synode. Il était composé des archevêques et évêques allemands qu'il avait amenés, des archevêques ou évêques récents qu'il avait nommés en Lombardie et d'un certain nombre de cardinaux et évêques des autres contrées, ainsi que de quelques nobles romains et d'un représentant du peuple. Ce fut cette assemblée, composée par l'empereur, présidée par lui et remplie de ses partisans, qui procéda au procès et à la déposition de Jean XII. Luitprand, l'évêque récemment nommé de Crémone, et le futur historien de ces événements, conduisit toute l'affaire.

L'empereur Otton, en effet, se contenta de dire quelques mots latins, prononcés avec un fort accent saxon (1). Mais l'évêque italien lui servit à la fois de procureur et d'interprète. La scène fut disposée avec un art d'ailleurs assez grossier. L'empereur eut à peine fait remarquer l'absence au synode du pape Jean XII, le principal intéressé dans cette affaire, que quelques cardinaux ou évêques se récrièrent. « Ils savaient bien, disaient-ils, pourquoi il ne se présentait pas. » Et l'un l'accuse d'avoir lu la messe sans avoir communié, l'autre d'avoir vendu des évêchés, un troisième d'avoir entretenu dans son palais telles et telles femmes, un quatrième d'avoir fait crever les yeux à son confesseur, un dernier d'avoir bu à la santé du diable et d'avoir invoqué au jeu Jupiter, Mars et Vénus, ces démons! Luitprand intervient alors généreusement. Il fait

(1) Witikind dit : *Romana lingua loqui sciebat, sed rarum est, quo ejus uti dignaretur.*

observer, de la part de l'empereur, que c'étaient là des accusations bien graves, qu'on ne pouvait avancer sans certitude. Mais tous de se récrier et, sur leur assurance réitérée, on rédige et on envoie à Jean XII une sommation impériale de comparaître pour se disculper des accusations portées contre lui. Dans l'intervalle, Jean XII, certain de ce qui le menaçait, fit parvenir au synode une lettre de sa main ; il y déclarait savoir qu'on s'était réuni pour le déposer et annonçait qu'il se préparait à excommunier ses ennemis illégalement réunis. Aussitôt, et bien qu'il fût de droit de citer trois fois un évêque à comparaître avant de prononcer contre lui, Otton, le lendemain, à la fois juge et partie, déclara Jean XII déposé comme traître, parjure, blasphémateur, invita le concile à désigner un autre pape, et, sur le choix des membres de l'assemblée, déclara qu'il élevait au Saint-Siége le chancelier de l'Eglise romaine, simple laïque, qui fut en un jour fait lecteur, acolyte, sous-diacre, diacre, prêtre et enfin, le 6 décembre, consacré pape à Saint-Pierre, sous le nom de Léon VIII (1).

Tels sont les événements racontés, avec peu d'impartialité, presque uniquement par Luitprand qui en fut le principal acteur en même temps que l'historien, comme Otton y était à la fois juge et partie. Quelques jours après, les Romains se soulevaient et barricadaient les rues pour empêcher de sortir l'empereur et son pape. Les Allemands dispersèrent les habitants « comme les éperviers dispersent les colombes (2), » et Otton se fit livrer des otages par les Romains. Mais à peine fut-il sorti de Rome que Jean XII y rentra, fut accueilli de nouveau par le peuple, trouva des

(1) Luitprand, VI, 9, 10. — (2) Luitprand, VI, 10 : *Quasi accipitres avium multitudinem.*

évêques et des prêtres (février 964) pour former un concile, déclara nuls les actes du concile d'Otton et fit punir cruellement deux de ceux qui avaient participé à sa déposition et qui se trouvaient sous sa main.

Jean XII mourait quelque temps après, frappé par le diable, dit Luitprand (964). Mais le clergé et le peuple romain maintinrent leurs droits; croyant tout lavé par la mort de Jean XII, ils procédèrent, selon l'ancienne coutume, à l'élection d'un nouveau pape, Benoît V, homme sage et instruit qu'on appelait le Grammairien (1); et celui-ci fut acclamé par les Romains qui demandèrent à l'empereur de le confirmer. C'était rentrer dans la coutume carolingienne. Qui aurait raison dans ce conflit élevé au lendemain de la fondation de l'empire? Otton montra bien qu'il se souciait fort peu des précédents; il jura qu'il laisserait plutôt briser son épée que sa parole. C'était une nouvelle loi qu'il voulait établir à Rome. Il considérait le Saint-Siége comme un fief; il voulait en disposer comme des évêchés allemands. Il revint donc sur Rome, « pilla, incendia, ruina de fond en comble plusieurs villes et châteaux (2), » bloqua la ville, lui donna plusieurs assauts et la força par le fer et la faim à se rendre. Le malheureux Grammairien, dans un synode, fut obligé de demander pardon au pape d'Otton, Léon VIII, on le dépouilla des habits pontificaux comme un usurpateur et on le jeta en exil. Comment s'étonner, après cela, que le *Saint-Empire romain germanique* n'ait jamais pu donner que les conséquences contenues dans son principe?

(1) Gerbert, *Conc. rem.*, c. XXVIII: *Vir prudentissimus, Grammaticæ artis imbutus.* — (2) Murator. *Vita Bened. V: Per diversas civitates, oppida atque castella cœpit depredari, incendere atque funditus devastare.*

Au milieu de l'année 965, Otton, sans avoir rien organisé en Italie et y laissant un grand nombre des siens morts pour sa vaine gloire, entr'autres le duc Godefried de Lorraine et l'archevêque de Trèves, revoyait, après quatre années, l'Allemagne comme empereur. Il célébra la Pâque à Ingelheim et la Pentecôte, à Cologne, où il tint une grande diète. Sa vieille mère, Mathilde, vint l'y voir de son couvent de Nordhausen, ses parents surtout y apparurent entourés de leurs vassaux, entr'autres le jeune duc de Bavière qui venait de succéder à son père, Bruno, son frère et Wilhelm son fils, sa sœur Gerberge, veuve de Louis d'Outre-Mer et mère de Lothaire, roi de France. Il pratiqua encore une fois là sa politique ordinaire en mariant au Carolingien Lothaire la fille d'Adelhaïde, Emma, qui eut un triste renom dans les affaires de France. Toute la famille contemplait ce puissant personnage. Otton était-il cependant un nouveau Charlemagne et quel était l'empire qu'il venait de fonder?

Le besoin de consolider, un siècle auparavant, dans une grande monarchie chrétienne, l'unité morale que les peuples encore sans constitutions nationales avaient trouvée déjà dans la religion, la nécessité de soustraire Rome et le Saint-Siége au despotisme byzantin et d'opposer à l'invasion menaçante d'une grande puissance mahométane une puissance chrétienne organisée, expliquaient, pour un temps, la fondation de l'empire de Charlemagne. Mais quand les périls de la société chrétienne étaient depuis lors conjurés, quand des nations nouvelles sorties de ses ruines, comme la France, l'Allemagne, l'Italie, cherchaient à se constituer, était-il possible et était-il utile de relever cette monarchie qui n'avait été un moment que l'expression politique de l'unité chrétienne de l'Europe? On vou-

drait que l'empereur Otton eût sauvé l'Italie de l'anarchie et relevé le Saint-Siége de l'abaissement. Mais la couronne de fer sera-t-elle plus solide sur le front d'un Germain que sur celui d'un Italien? Il faudra en refaire la conquête à chaque nouveau règne et plusieurs fois souvent dans le même règne. Quant au Saint-Siége, les scènes que le couronnement d'Otton a inaugurées ne passeront-elles pas en habitude sous ses successeurs. L'empire d'Otton est la racine des schismes. Ce n'est pas une alliance que le nouvel empereur a faite avec le pape, et dans laquelle la société politique et la société spirituelle seraient à même de jouir d'une égale indépendance; c'est une servitude que l'empereur germain impose à l'Eglise. Il ne se réserve pas seulement le droit de confirmer l'élection du pape, il ne permet pas à Rome de faire un pape sans son consentement, et par le Saint-Siége il tient toute l'Eglise. C'est un grand fief pour lui que le gouvernement des âmes. Ainsi prétend-il être le protecteur, le bailli de l'Eglise. Confusion fatale! Les futures luttes de l'empire et de la papauté qui ont troublé, pendant plusieurs siècles, l'Italie et l'Allemagne et entravé souvent les progrès du christianisme au dehors, n'en sont-elles pas sorties?

Cet empire n'en vise pas moins, dès lors, à la domination du monde. C'est l'*empire de tous les royaumes*, dira bientôt Landolf le Vieux, historien de Milan, *Imperium omnium regnorum*. « C'est, dit Witikind, la tête du monde, dont non-seulement l'Allemagne, l'Italie, la France, mais encore l'Europe presqu'entière ne contiennent pas la majestueuse puissance (1). »

(1) Landolf le Vieux, *Hist. Med.*, II, 16. — Witikind, I, 639 : *Totius orbis caput, cujus potentia majestatem non solum Germania, Italia atque Gallia, sed tota fere Europa non sustinet.*

Malgré ces magnifiques paroles, l'empire germanique ne sera toujours qu'un établissement artificiel et pour ainsi dire idéal (1). Otton est l'empereur des rois ; mais ces rois, qu'on appellera quelquefois provinciaux, sont indépendants chez eux comme les rois de France et de Bourgogne ; si Otton fait des lois, s'il dispose des fiefs et des évêchés en Lombardie, c'est comme roi et non comme empereur. Mais l'Italie, comme un royaume séparé, aura toujours ses diètes, ses lois à part, et elle sera toujours prête à se détacher.

En Allemagne même, où il est roi, l'empereur n'astreint guère les ducs et les comtes à l'accomplissement de devoirs d'offices, qui rappelleraient l'ancien empire. A proprement parler, il n'y a pas même d'institutions impériales. Otton n'a de puissance, en Allemagne, comme en Italie, que celle que lui donnent son titre de roi, surtout sa valeur personnelle, quand il peut l'imposer, et l'obéissance de ses vassaux et de ses évêques, qui ne sont guère que des seigneurs liés par leurs serments. Il n'y a plus vraiment d'offices impériaux, les comtes palatins ne sont que des administrateurs de biens royaux. A plus forte raison l'empereur n'a-t-il qu'une autorité de circonstance là où il n'est pas roi ; veut-il être le maître chez les païens qu'il convertit, il fait de leurs princes ses vassaux ou il leur donne ses vassaux pour princes ; il envoie des prêtres et des colons et réduit le peuple à la servitude. Pas plus de constitution ni de lois générales que d'organisation monarchique (2). Otton est le souverain qui commande à la plus

(1) C'est l'expression dont se sert, en en parlant, Gregorovius. *L. C.*, III, p. 362. — (2) M. de Giesebrecht reconnaît cela en propres termes, p. 483, et cependant il veut absolument, dans les pages précédentes, 176, égaler Otton à Charlemagne.

grande partie de la féodalité militaire et ecclésiastique de ce temps, voilà tout. De constitution d'empire, il n'y en a pas. Otton n'a mis qu'une couronne sur sa tête et pris qu'un titre nouveau. S'il est le plus haut juge de la chrétienté, le plus puissant patron de l'Eglise, c'est qu'il est le plus puissant chef de guerre de l'Europe. Il y a un empereur, il n'y a pas d'empire. Otton a pris la couronne de Charlemagne, il ne remplit pas sa place. Ici reparaît la conception toute germaine, la conception de fait du pouvoir. « L'empire d'Otton, dit avec satisfaction un historien allemand, est le gouvernement le plus personnel qu'on ait jamais vu. »

Ce n'est pas que l'empereur Otton, personnellement, ne soit un prince très-puissant. Bien s'en faut! Otton fait les papes à son gré; il met l'Eglise dans l'Etat, sous son empire à la fois temporel et spirituel, politique et religieux, la terre et le ciel presque lui obéissent, à l'ombre de la sainte lance. Otton a le respect de sa propre puissance; ses historiens aiment à répéter qu'il ne revêt jamais les insignes de l'empire sans s'y être préalablement préparé par le jeûne et la communion. S'il soumet les Slaves, il les convertit. Il prend Rome et il dépose un pape. Il préside les synodes qui légifèrent à son gré et les diètes qui lui donnent des soldats. Il fonde l'archevêché de Magdebourg et les margraviats de la Saxe du nord et de Lusace sur les Slaves, au delà de l'Elbe; il soumettra bientôt à l'archevêque de Mayence l'évêque de Prague et les Bohémiens convertis. Il inféode les duchés et il investit les évêques. Les provinces et le clergé résignent souvent entre ses mains le droit de choisir leur chef politique et spirituel. S'il verse à flots le sang des païens et porte chez eux la famine, sa femme, l'impératrice Adelhaïde, lave de ses mains les pieds des fidèles pauvres et leur partage le pain de l'aumône.

Au-dessous se confondent ainsi les deux sociétés, l'Etat et l'Eglise : l'épée laïque courbe la tête du païen que le missionnaire baptise; au besoin l'oint du Seigneur combat contre l'infidèle; l'évêque d'Eichstœdt et celui de Ratisbonne ne meurent-ils pas au Lech, aussi bravement que Conrad le Rouge? et le terrible dompteur des Slaves, Géro, ne finit-il pas moine à Rome même? L'archevêque rivalise de puissance avec les ducs, l'évêque avec les comtes; et le seigneur laïque administre souvent comme avoué ou bailli les domaines de l'évêque et commande ses vassaux. Il y a plus : l'archevêque de Cologne gouverne deux comtés en Lorraine, et fera nommer bientôt, par le roi Lothaire, à l'archevêché de Reims et au comté de Hainaut, Adalbéron. Grâce aux concessions d'immunités, de priviléges, de pouvoir, faites par Otton et ses successeurs, aux grands évêchés d'Allemagne et d'Italie, ces puissants prélats sont, avec leurs domaines, les maîtres de véritables seigneuries féodales, où ils gouvernent, jugent et commandent dans une pleine indépendance. Autrefois, sous Charlemagne, les offices laïques et ecclésiastiques se contrôlaient chacun dans leur sphère; maintenant confondus, ils s'équilibrent, ils se font contre-poids, quitte à entrer souvent en lutte. La diète et le synode se distinguent peu l'un de l'autre; le duc et l'archevêque souvent se confondent. C'est sur cette opposition même que comptent les Ottons. Le chevalier et le moine vont côte à côte; le sceptre et la crosse sont souvent dans les mêmes mains, et l'empereur tient dans les siennes la boule du monde dont le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont comme les deux hémisphères.

Voilà, en effet, ce qu'on appellera bientôt le *Saint-Empire romain germanique* en confondant ce qui est divin

et ce qui est humain, et les souvenirs de la souveraineté antique avec les réalités de la féodalité germanique; conception funeste à l'Etat et à l'Eglise qu'elle confond, à l'Allemagne et à l'Italie qu'elle veut unir, en dépit de leur origine et de leur séparation, et à l'Europe qu'elle prétend dominer! Qui ne voit le vice de cette confusion, les périls de cette ambition excessive, le vide de cette grandeur et le faux éclat de cet empire? Autrefois, les historiens nationaux de l'Allemagne avaient le courage de traiter cela en propres termes de vaine et mensongère grandeur. Aujourd'hui, on les accuse vertement, pour cette irrévérence, de méconnaître la mission glorieuse qui réserve à l'Allemagne le premier rang en Europe *(den ersten rang)*.

Combien il est facile cependant déjà de découvrir le caractère aussi fragile qu'ambitieux de cette puissance indéfinie et non constituée, sans base territoriale immédiate et sans couronnement moral, ni précisément de droit humain, ni précisément de droit divin, qui prétend commander aux hommes et aux âmes, et qui ne touche ni à la terre ni au ciel!

Cet empire ne connaît ni ce qui l'appuie, ni ce qui le constitue, ni ce qui le borne. Il prétend instituer la papauté et il dépend d'elle, puisqu'elle le consacre. Il met aujourd'hui l'Eglise dans l'Etat et peut voir demain l'Etat mis dans l'Eglise. Il naît en Allemagne, il s'achève en Italie, et il n'assure la prospérité et la paix à aucune de ces contrées; car il néglige l'une pour s'assurer l'autre et sa présence n'apaise jamais en Italie les désordres que son absence fait naître en Allemagne. Ces deux contrées pourraient-elles le contenir? il n'appartient en propre ni à l'une ni à l'autre. L'Empereur a son manoir, sa résidence en Allemagne et sa capitale en Italie. Mais sa capitale ne saurait être sa ré-

sidence, et son manoir ne peut être sa capitale. Il a sur le pays slave qu'il conquiert, sur le pays franc qui lui échappe, les mêmes prétentions que sur l'Allemagne et l'Italie; son domaine, c'est l'Europe. Et cependant, il ne peut avoir, même en Allemagne, une contrée à lui qui ne soit donnée en fief. Ce pouvoir supérieur, entre ciel et terre, n'est ni fixe, ni déterminé, ni constitué dans son origine, ni défini dans sa fin. Héréditaire aujourd'hui, il ne le sera pas demain; fixé aujourd'hui dans une famille, attaché à une contrée, et demain fixé dans une autre famille et attaché à une autre contrée, il passe ainsi tour à tour aux différentes parties de l'Allemagne sans y trouver de centre à demeure. Hier supérieur au pape et aujourd'hui son esclave. Ses bras s'étendent très-loin et il n'est pas le maître de ce qui est à ses pieds. Il peut déposer un pape, renverser un roi, remercier un duc, et il s'arrête devant un abbé ou un burgrave. A lui le droit, s'il a la force. L'empire s'élève trop au-dessus et il s'étend trop au delà de la Germanie; il ressemble à une épée dont la pointe se verrait partout, dont la poignée ne serait nulle part. Les empereurs allemands voudront faire une monarchie universelle, européenne, ils ne constitueront pas le royaume allemand, bien loin qu'ils aient fondé quelque chose hors de l'Allemagne.

L'œuvre cependant du souverain puissant qui mêla l'Allemagne aux contrées latines plus civilisées, et qui fit chez elle de l'Eglise un instrument de gouvernement, fut loin de lui être inutile. Menacée de retourner à la barbarie, après la chute de l'empire de Charlemagne, elle commença à renouer une tradition interrompue, grâce à l'ordre qu'Otton chercha à faire régner chez elle et à la sécurité extérieure qu'il lui assura. On peut dire que, sous lui et sous ses fils,

l'Eglise achève de faire l'Allemagne chrétienne. On en voit la trace évidente dans les chroniques du temps et dans le changement des mœurs attesté par maints témoignages de cette époque. L'Eglise s'empare tout à fait de la vie et commence à remplir de ses enseignements l'esprit des fidèles. Les vieilles croyances disparaissent. Le Teuton ne divise plus l'année par lunes; les mois prennent des noms nouveaux avec une distribution nouvelle des jours.

L'Eglise, en Allemagne aussi, préside dès lors aux grands actes de la vie de l'ancien adorateur d'Odin et répartit là aussi ses grandes fêtes religieuses avec chaque saison nouvelle. Elle instruit et conduit le néophyte d'un événement de la vie du Christ à un autre. La naissance de Jésus, Noël, ouvre l'année, quand la nature glacée au premier souffle de l'hiver semble prête à mourir. On célèbre ce grand jour par un chant solennel : « Le Christ est né aujourd'hui ! » tout est en joie, on se fait des présents, on échange des souhaits de bonheur. L'empereur célèbre ce grand jour avec pompe, entouré le plus souvent de ses évêques ou de ses fidèles, dans une de ses grandes villes ou un de ses châteaux favoris. Après quelques jours de recueillement, les passions et les folles joies, au milieu de longs banquets qui rappellent les anciens jours, se donnent carrière pendant qu'un linceul de neige couvre la terre. Mais bientôt les danses cessent, le *Miserere* retentit dans les églises, les cloches se taisent pendant la silencieuse semaine, les chants d'Eglise ne sont plus que des sanglots sourds et entrecoupés. C'est la Passion; les fidèles viennent se nourrir de la chair et du sang du Christ dont le tombeau est exposé là, couvert des premières fleurs du printemps. Le roi des prêtres et des guerriers, au milieu d'un grand nombre d'assistants, donne l'exemple. Toutes

les pensées sont à l'autre monde, quand le chœur des prêtres, au premier coup de la cloche de minuit qui annonce la Pâque, pousse un cri : « Il est ressuscité, » et entonne un joyeux *Alleluia!*

C'est la résurrection de la nature entière; les prisonniers les moins coupables sont relâchés, les feux de joie s'allument sur les montagnes et se répondent de sommets en sommets, l'eau vivifiante du baptême est plus efficace encore; le peuple se répand dans les campagnes, saluant le retour des fleurs et la promesse des fruits, et les petits enfants peignent d'éclatantes couleurs et répandent, en jouant sur le gazon, les œufs nouvellement éclos. Cinquante jours après, jour de la Pentecôte, l'esprit descend dans la matière pour tout féconder quand apparaissent l'épi et le bouton; le naturalisme de la religion primitive s'épure et se spiritualise. Les princes de l'Etat et ceux de l'Eglise implorent les lumières d'en haut, le peuple la récompense de ses labeurs; c'est ce jour-là qu'on choisit le plus souvent pour ouvrir les diètes et les synodes. Enfin, la mère de Dieu reçoit, le jour de l'Assomption, et porte au ciel les actions de grâce de tous, quand la diète a rendu ses arrêts ou le synode édicté ses lois et quand le fruit mûr pend à l'arbre et que la moisson jaunie tombe sous la faux.

Il faut bien que les vieilles croyances cèdent à ce mystique système d'éducation morale. Chaque jour est mis sous l'invocation d'un saint, le plus souvent d'origine étrangère. Les abbayes se multiplient au fond du bois consacré jadis à Odin; les églises, pour lesquelles on fait venir de loin les os des martyrs, et qu'on enrichit de dons d'or et d'argent, s'élèvent de tous côtés; l'ermite bâtit sa hutte au bord de la source, autrefois hantée par une vieille divinité. Quand la lune, voilant le soleil, rappelle avec effroi les antiques

superstitions, la foule ne se rassemble plus à grands cris et en agitant les mains pour empêcher le loup Fenris de dévorer l'astre des nuits; elle court aux autels, elle s'y agenouille. Si le descendant du vieux Teuton retourne encore dans l'ombre de la nuit à ses anciens rites, comme pour commettre une action mauvaise, il sait qu'il cède à une tentation des démons, des géants, des nains, des sylphes ou des dragons, sous lesquels se cachent ses anciens dieux; l'empire des esprits et la ronde des sorcières sont pour tous l'objet d'un saint effroi; car l'évêque et l'abbé sont armés du glaive pour prêter main-forte aux canons des synodes.

Avec la civilisation qui recommence, naissent, se développent les arts et les lettres importés par les Latins et favorisés par le voisinage des Francs. Pour honorer les reliques de saint Maurice, venues de Ratisbonne, et de saint Innocent, empruntées à la Bourgogne, Otton fait apporter de loin les colonnes de marbre, l'or et l'argent et décore ainsi, aux bords de l'Elbe, à Mersebourg, au milieu des marais, l'église qu'il avait promise pour la victoire remportée sur les Hongrois (1). Le frère d'Otton, l'archevêque Bruno, élève, à Cologne, l'église de Saint-Pantaléon. L'influence de l'Italienne Adelhaïde et des rapports entretenus bientôt par Otton, devenu empereur, avec la cour de Constantinople, sont sensibles dans ces premiers essais d'un art que la terre allemande ne connaissait point, même à Quedlimbourg, à Meissen et à Memleben, pays, il y a quelque temps encore, tout sauvage.

Il ne faudrait pas prêter trop d'importance à quelques paroles postérieures de Dithmar qui, pour achever la res-

(1) Dithmar, II, 27; IV, 74.

semblance de son héros avec Charlemagne, prête à lui et et à sa cour des préoccupations littéraires, comme à sa personne la majesté même, dans des termes semblables à ceux dont se sert le célèbre Eginhard. Il y eut cependant alors des efforts, sinon un âge d'or comme le prétend l'évêque de Mersebourg (1). La seconde femme d'Otton, l'Italienne Adelhaïde, chercha à lui inspirer le goût des lettres; complaisant pour elle, il apprit à lire dans sa trente-cinquième année. Il savait le latin, dit un de ses biographes, mais dédaignait de le parler, et, en tous cas, le parlait très-mal. Il n'en était pas ainsi de son frère Bruno, l'archevêque de Mayence et son chancelier. Familier avec le latin, il apprenait le grec. Même quand il suivait Otton dans ses expéditions, il emportait une petite bibliothèque, comme les Juifs, dit son biographe, emportaient l'Arche d'alliance. Il faisait beaucoup pour l'instruction ecclésiastique, dans son diocèse, à Cologne et à Utrecht. A son exemple, des écoles ecclésiastiques étaient fondées à Magdebourg, à Hildesheim, à Halberstadt. Celles de Saint-Gall, de Reichenau, d'Hersfeld, de Corvey refleurissaient. On y jetait de nouvelles semences, mais les fruits ne devaient mûrir que plus tard, sous Otton II et sous Otton III.

Otton le Grand ne méritait-il pas bien cependant que là s'instruisissent ceux qui pourraient raconter ou chanter son règne, parfois avec complaisance? C'était beaucoup pour lui d'avoir fourni la matière. La grande abbaye de Corvey lui donnera, pour écrire les trois livres remplis de ses actions, le moine Witikind, de Saxe. Du monastère de Saint-Jean, à Magdebourg, pays plein de ses souvenirs, sortira, pour faire son histoire en huit livres, et pour de-

(1) Dithm. II, 26 : *Primum est aureum seculum.*

venir évêque de Merseboug, un noble rejeton de la race salienne, Dithmar; et la célèbre nonne de Gandersheim, Roswitha, qui encadre les vies des saints et des saintes dans des comédies imitées de Térence, payera, en vers latins louangeurs, la dette de reconnaissance du monastère de Gandersheim, fondé, enrichi et embelli par la famille saxonne. Otton le Grand pourra au moins donner un précepteur savant à son fils Otton II, dans le moine de Saint-Gall, Ekkehard, qui lisait Virgile avec une niéce d'Otton, Hedwige, duchesse de Souabe.

Il est facile de surprendre la réaction que cette renaissance des études latines exerce contre la langue vulgaire et contre la vieille poésie tudesque, l'une comme l'autre maintenant suspectes de paganisme. Le clergé de la cour et même des cloîtres oppose la langue de l'Eglise à la langue vulgaire. Aussi la nonne de Gandersheim, Roswitha, ou le moine saxon de Corvey, aiment-ils mieux célébrer les aventures de l'impératrice ou les hauts faits d'Otton dans le rhythme assoupli ou la prose toute faite des Latins, que dans l'idiome à peine dégrossi des anciens sectateurs d'Odin; et, s'il est impossible à l'Eglise de bannir de l'imagination des peuples ces vieux contes héroïques qui se transmettent, s'enrichissent et se soudent de génération en génération, pour former la grande épopée nationale allemande du moyen âge, elle s'efforcera au moins de l'émonder, de l'adoucir, de prêter à ses anciens héros des sentiments chrétiens, un peu plus tard même chevaleresques, et de placer quelques-unes de ses scènes au seuil des églises qui commencent à se bâtir. L'Eglise baptisera ces héros du paganisme et elle les mènera à l'autel de son Dieu. Elle mettra au poëme tudesque de la barbarie le sceau chrétien, pour qu'on le puisse désormais chanter

sans danger. Ainsi le bon moine de Saint-Gall, Ekkehard, met en vers latins le poëme de ce vaillant Gauthier d'Aquitaine,

Waltharius fortis quem nullus terruit hostis.

qui ne redoute rien et qui oppose presque à ses ennemis le bouclier aux sept peaux d'Homère.

Post varios pugnæ strepitus ictusque tremendos
Opponens clypei septemplicis orbem.

Il y a bien là des souvenirs tudesques. Après maints combats terribles, on lutte de paroles entre les coupes :

Inter pocula scurrili certamine ludunt.

Mais, du moins, Walther d'Aquitaine s'agenouille dévotement et prie; il a horreur des enchantements et des monstres. Bientôt le chevalier Ruodlied, charmé par un moine du Tegern-Sée, préférera la sagesse à tous les trésors, comme autrefois Salomon; et, s'il n'est pas certain qu'il y eut à cette époque aussi une première version latine des chants qui devaient composer le grand poëme national, il n'est pas inconsidéré de penser que, dans ce temps où beaucoup de poëmes postérieurs du onzième ou du douzième siècles ont trouvé une première élaboration latine de sujets anciens, il n'y ait eu aussi quelque version du même genre pour les *Nibelungen*.

Ce puissant souverain saxon du Nord, adversaire et vainqueur des Francs, qui trouvait la couronne impériale dans la dot d'une femme du Midi, au pays où avaient ré-

gné les Théodoric et les Alboin, ce héros de tant de tragiques querelles de famille à l'intérieur, ce glorieux vainqueur des Hongrois, pris pour des descendants des Huns, ce dompteur des Slaves, qui unissait à la Germanie une partie de la France, avec le royaume des anciens Burgondes, et presque toute l'Italie, jusqu'aux confins de l'empire de Byzance, ne prêtait-il pas bien par son règne à l'union de tous ces souvenirs, de toutes ces légendes venus de contrées si lointaines et de temps si reculés, dans un poëme national fait pour arriver à se coordonner sous l'égide d'un grand prince ! Aussi n'est-il pas étonnant de voir l'évêque le plus voisin des Hongrois, Pellegrim de Passau, contemporain d'Otton, figurer dans le poëme avec Attila et Grimhield ; et le margrave Géro, l'adversaire des Slaves, après avoir entendu un poëte barbare chanter les guerres des Huns veut-il en faire mettre aussi le récit en latin par le pieux maître Conrad ! C'est là la double leçon chrétienne et littéraire que reçurent alors de l'Église et de l'antiquité le génie, la littérature et la langue germaniques, avant d'arriver à produire des œuvres originales ; et ce ne devait pas être la dernière !

La puissance d'Otton, l'ordre relatif qu'il fit régner en Allemagne et la sécurité des relations garantie avec les pays voisins, ne furent pas inutiles non plus au commerce, à la production et aux progrès de la prospérité en Allemagne. Remis en vigueur, les Capitulaires de Charlemagne ou de Louis le Débonnaire, favorisèrent l'entrée et le transit des marchandises venant de l'empire byzantin, par Passau, Lorch et Ratisbonne, dans la Saxe du Nord, jusqu'à Brême et Hambourg, ou venant d'Italie par Augsbourg, le Lech ou la Limmath dans les contrées rhénanes, jusqu'à Cologne et en Frise. C'était là le bénéfice du retour

aux vieilles traditions carolingiennes, interrompues par l'anarchie des troubles précédents (1). Ce ne fut pas non plus sans profit que l'Eglise devint, dans les villes surtout, dépositaire d'une partie des pouvoirs politiques. L'administration y fut souvent mieux ordonnée, plus intelligente, et servit parfois d'exemple à celle des seigneurs féodaux qui avaient leurs siéges dans des châteaux-forts, sur les sommets ou les pentes de montagnes d'accès difficile. Elle tendit à augmenter la population des villes, à améliorer la culture des campagnes, à donner plus de sécurité aux marchés, à améliorer le sort des colons et des serfs, dans les contrées de l'Elbe surtout, fort sauvages jusque-là, au point qu'un peu plus tard et avec quelque complaisance, Dithmar de Mersebourg y devait découvrir, en comparaison, un véritable paradis. Des étoffes de soie, des épices du Levant, qu'on ne recevait plus depuis longtemps, réapparaissaient. L'activité des femmes germaines trouvait là des motifs d'émulation, comme dans les couvents même, un indispensable enseignement. A Ratisbonne, on fabriquait des étoffes de coton et laine rouges, de toutes couleurs *(scarlati aut barracani)*. La reine Mathilde avait appris d'une abbesse à travailler de ses mains, en même temps qu'à lire les livres sacrés, « *sacras lectiones et manuum operationes* (2). » L'Eglise, servie par la robuste obéissance des hommes, s'honorait de se servir des vêtements de lin, de laine et de soie brochés d'or, qui étaient l'ouvrage des femmes, *femineo honoretur artificio*. Enfin, près de Gozlar,

(1) Renouvellement des Capit. de Charlem., de 803, de 805, de 808; de Louis le Débonn., de 833, dans Baluze. — (2) *Vie de Mathilde*, I, 191. Dithmar, II, 112 : *Saxonicam quasi florigeram paradisi aulam.*

sous Otton, la découverte des mines d'or et d'argent du Hartz, s'ajoutant à l'exploitation de celles déjà découvertes dans les Alpes de Salzbourg, dans le Fichtelberg et en Bohême, offrait à l'industrie allemande des occupations pacifiques nouvelles et assurait à l'Allemagne des richesses auxquelles elle n'était pas indifférente (1).

On ne peut s'empêcher de le reconnaître; il y avait bien dans la puissance extérieure de ce règne et dans les progrès intérieurs qu'il suscita, assez de raisons pour frapper l'imagination de ses contemporains et des générations suivantes, et porter ses historiens, par une réminiscence classique, à lui donner le nom de Grand, et à faire du fils de Henri le Fondateur Otton le Grand (2). On trouve rarement un prince aussi actif, aussi habile et aussi heureux. Il ne faut pas cependant juger seulement l'œuvre d'Otton en elle-même, mais dans ses résultats.

IV

Gigantesques projets d'Otton le Grand. — Ses ambassades. — Minces résultats. — Jugement sur l'empereur et sur l'empire (966-973).

La première conséquence de la restauration de l'empire fut de tourner l'attention d'Otton et de ses successeurs

(1) Sigebert de Gemblours : *Otto in terra Saxonica venas auri et argenti primus industria sua aperuit.* — (2) Meibom., t. I, p. 747, 750, 752. — Ekkeh., *De casibus mon S. Gall*, c. x, xvi, p. 43, 58.

vers le Midi, vers l'Italie, vers les souvenirs décevants de l'Empire romain. C'est par là que toute l'histoire de l'Allemagne, au moyen âge, verse de ce côté et qu'elle n'est pas la continuation, comme on voudrait le prétendre, de l'œuvre de Charlemagne. Ce grand homme avait tourné toutes les forces de son empire contre la barbarie qui pesait sur ses frontières du nord et de l'est, et, après la conquête et la conversion de la Germanie, il avait montré ce qu'il y avait à faire chez les Danois et les Slaves. Empereur, Otton néglige encore plus cette partie de l'héritage de Charlemagne qu'il ne l'avait fait auparavant, et il se laisse emporter, loin des rives de l'Elbe et du Danube, dans les mesquines querelles des Italiens du Midi et de l'empire de Byzance, ou dans de vagues et gigantesques rêveries de conquête, comme s'il voulait se rattacher ainsi moins encore à Charlemagne qu'aux anciens maîtres de Rome et de l'Occident, et reculer plus dans le temps que dans l'espace les limites de sa puissance. C'est la grande différence entre le franc Charlemagne et le Saxon Otton le Grand.

De retour en Allemagne, après quatre années d'absence, Otton n'avait pas trouvé vivants tous ceux qu'il y avait laissés. Son frère Henri, qui lui avait donné tant de soucis au commencement de son règne, avait légué son duché de Bavière à son fils, nommé également Henri, âgé de quatorze ans et qui dut plus tard, à un trait conservé du caractère paternel, le surnom de *Querelleur*. Son conseiller le plus intelligent et son plus fidèle appui, l'archevêque de Cologne, Bruno, son autre frère, était mort également; mais Adalberon qu'il fit nommer, par le roi Lothaire, de France à l'archevêché de Reims (969) avec surveillance du puissant comté de Hainaut, lui répond toujours de l'atta-

chement de la Lorraine et de la pacification des affaires de France. Son fidèle margrave Géro, dont les armes et les ravages pénétrèrent jusqu'à l'Oder et imposèrent respect au roi de Pologne, avait fini par prendre en horreur cette guerre sans pitié ni trêve contre les Slaves, et il mourut aussi alors après avoir fait, sous les habits de moine, un pèlerinage à Rome. Otton partagea le territoire que celui-ci avait gouverné et agrandi entre cinq margraves, qui se divisèrent le pays des deux côtés du moyen Elbe, de la Saale à l'Oder. En ne le remplaçant point, comme en gardant pour lui l'autorité ducale que son frère Bruno avait exercée dans toute la Lorraine et dont il avait gardé lui-même l'usage dans la Franconie et dans une partie de la Saxe, l'empereur montrait bien quelle défiance il avait toujours des duchés et combien tout son pouvoir reposait sur lui seul. A mesure que son pouvoir agrandi l'accablait d'un plus lourd fardeau, il voulait moins le partager. Mais une année à peine de séjour en Allemagne lui montra que plus lourde que la royauté allemande était encore la couronne impériale prise en Italie!

Le fils de Bérenger II qui mourut en Allemagne, Adalbert, avait reparu en Lombardie. Il fallut envoyer contre lui et ses partisans le duc de Souabe Burkhard II, qui les dispersa assez aisément. Chose plus grave! A Rome, après la mort de Léon VIII, deux envoyés du nouvel empereur, selon la loi qu'il voulait faire prévaloir, Otgar, évêque de Spire, et le fameux Luitprand de Crémone, s'étaient rendus à Rome et y avaient fait élire l'évêque de Narni, Jean XIII. Mais le préfet de la ville, Petrus, et un comte Gottfredo, de la campagne de Rome, saisirent le nouvel élu dans une émeute et le retinrent dans une prison d'où il ne s'échappa

que pour se réfugier à Capoue. Les luttes entre Rome et l'empire recommençaient déjà. Otton crut devoir retourner en Italie. Mais le désir d'assurer la soumission du pays par sa présence ne fut évidemment point la seule cause de ce nouveau départ. D'autres projets ou d'autres rêves d'ambition s'y rattachaient. L'empereur n'avait plus auprès de lui la raison pratique de son frère Bruno. Une femme du Midi, jeune, ardente, insatiable d'honneurs, était toute puissante sur son imagination exaltée, malgré l'âge, par le succès. Successeur des anciens empereurs romains, n'est-il pas maintenant l'égal, le supérieur même de ces fiers souverains de Byzance qui prétendaient continuer l'Empire? C'est au puissant Otton qu'il appartient de leur faire leur part. Le globe terrestre n'a-t-il pas été remis pour cela dans sa main? S'il avait, à l'orient et au sud de l'Italie, des comptes à régler avec les Byzantins, n'y avait-il pas des Sarrasins, en terre chrétienne, sur quelques points de la péninsule, au mont Gargano, au Garigliano et dans les îles de Sicile, en Corse et en Sardaigne? Autant de matières à négociations plus fructueuses ou à exploits plus brillants que dans les marais du Havel ou sur les rivages de la Baltique!

Otton quitta encore, pour la troisième fois, l'Allemagne, son pays, avec un certain apparat. Il tint une grande assemblée à Worms, en juillet 966, pour tout disposer en vue d'une expédition, et alla faire à sa vieille mère Mathilde, à Nordhausen, des adieux où les chroniqueurs la montrent comme en adoration devant son fils, baisant la trace de ses pas. Revenu à Worms, en août, il y confie le pouvoir à son jeune fils Otton II, à son bâtard l'archevêque de Mayence, chancelier du royaume, Wilhelm, et, avec sa femme Adelhaïde, la conseillère de son âge mûr, il gagne,

par le Rhin, les hautes Alpes et arrive par le Septimer en Italie à la fin de l'année. Sa venue y produit son effet ordinaire; il peut mettre sans difficulté la main sur deux évêques et sur plusieurs comtes lombards qu'il envoie dans des forteresses en Allemagne. Les Romains, effrayés, laissent rentrer Jean XIII dans la ville où Otton arrive lui-même en novembre, en maître irrité, et ses soldats en barbares. Les consuls romains sont exilés en Allemagne, douze tribuns ou magistrats du peuple sont pendus, d'autres décapités, quelques-uns ont les yeux crevés. Le préfet de Rome, Petrus, est d'abord suspendu par les cheveux, la barbe rase, à la statue équestre de Marc-Aurèle qu'on appelait alors le cheval de Constantin, puis mis sur un âne, la tête tournée vers la queue pourvue de grelots, qu'il tenait en manière de guides à la main, entre deux outres rehaussées de plumes, et conduit ainsi par la ville à travers les risées de la populace (1). Le cadavre du comte Gottfredo et d'un autre, morts avant la venue d'Otton, sont déterrés et leurs membres dispersés hors la ville.

C'était, disaient les flatteurs d'Otton, avec Luitprand, l'application faite par le nouvel empereur des lois de Justinien, de Valentinien et de Théodose; et Jean XIII, créature de l'empereur, dans une bulle donnée à Ravennes, vantait Otton d'avoir ainsi rétabli Rome dans ses anciens honneurs *(in pristinum honorem)*. Le moine du mont Soracte ne répondait-il pas mieux néanmoins au sentiment italien en s'écriant à ce propos : « Malheur à toi, Rome opprimée et foulée aux pieds par tant de nations! Tu as été prise aussi par le roi saxon, ton peuple est tombé sous son

(1) Continuateur de Reginon, 966, 967. — *Ann. Hildesh.*, 966. — *Vita Johan. XIII : Ducatores duodecim suspendit in patibulis.*

glaive; il t'a pillée et incendiée, et ses soldats emportent ton or et ton argent dans leurs bourses *(aurum et argentum tuum in illorum marsupiis deportant)*. » Si la plainte est moins éloquente que celles qu'élevaient saint Jérome au quatrième siècle et saint Grégoire le Grand au septième contre les Goths ou les Lombards, elle ne prouve pas du moins qu'Otton le Grand fût bien supérieur à ses devanciers, Alaric et Alboin (1).

Là n'étaient pas tous les devoirs d'un empereur. Otton, en effet, célébra les fêtes de Noël à Rome et y tint un concile pour régler les affaires ecclésiastiques de l'Italie. Mais il parut bientôt préoccupé d'autres soins. Il descendit dans le midi de la péninsule avec l'impératrice Adelhaïde, et se fit prêter hommage par Pandolphe Tête-de-Fer, tout puissant par lui-même à Capoue et par son frère à Bénévent, deux villes qui avaient passé de la suzeraineté de l'empire carolingien à celle de l'empire de Byzance; et il investit, en récompense, ce Pandolphe, de la Marche de Spolète et de Camerino. L'ancienne ville impériale de Ravennes voit ensuite l'empereur siéger avec le pape dans un grand synode de cinquante-six évêques allemands ou italiens. L'empereur y restitue à l'Eglise romaine, selon les termes des anciennes donations, la ville de Ravennes, l'exarchat et la Pentapole que les rois d'Italie avaient souvent détenues, et il obtient, en retour, ce qu'il désirait depuis longtemps l'érection en archevêché de la ville de Magdebourg, que sa bulle compare à Constantinople, pour en faire comme le centre des missions slaves, avec autorité sur Havelberg, Brandebourg, et pouvoir d'ériger des évêchés à Merseburg et à

(1) Ambass. de Luitprand, dans Muratori, t. II, part. I, p. 480. — Gregorovius, *Hist. de Rome*, III, pag. 391.

Meissen (1). Comme s'il voulait faire de la ville où il tenait ces assises chrétiennes, dernière résidence autrefois des empereurs romains d'Occident, la capitale de son empire, il y fait même bâtir un palais, et de là il pourvoit au règlement de plus d'une affaire féodale de l'Italie et de l'Allemagne. Une première ambassade partie de cette ville pour l'empereur de Constantinople est l'origine d'une ambition plus vaste encore et de projets peut-être moins réfléchis. Dès son origine, l'empire, entraîné loin de ses devoirs, ne sait se contenir même dans ses limites.

A Constantinople, régnait alors l'empereur Nicéphore Phocas, brave soldat arrivé au trône par ses victoires sur les Arabes et par la faveur de la veuve de Romanus II, Théophano, fille d'un cabaretier de Sparte. Il n'était pas sans prestance extérieure ni sans talents. Après avoir relevé les finances de l'empire grec, il disputait à la fois les provinces d'Asie et même de Sicile au calife Fatimite d'Egypte. Cet empereur, comme il ne s'en est pas rencontré beaucoup à Byzance, n'était pas disposé à subir, sans réclamer, l'ambition du nouveau césar d'Occident qui lui enlevait ses vassaux au midi de l'Italie, et il se disposait à traverser l'Adriatique quand il rencontra l'ambassade d'Otton. Le nouvel empereur d'Occident, pour arranger le différend, avait recours à l'une de ses ressources ordinaires. Il demandait pour son fils et son futur successeur, Otton II, la main de la belle-fille de Nicéphore Phocas, la fille de la veuve de Romanus II, Théophanie, une fille d'empereur, née dans la pourpre, comme on disait en Orient; et, sans doute, pour qu'elle ne fut pas les mains vides, il demandait les contrées du Midi italien en litige pour dot. Par sa femme,

(1) Mansi. *Collect. Conc.*, XVIII, 199.

Otton avait mis le pied en Italie ; par ses sœurs, il tenait la France ; il donnerait accès sur les terres de Byzance à son fils, maintenant, par une princesse byzantine.

Le roi germain, ignorant que dès lors Nicéphore Phocas faisait sa paix avec le sultan Fatimite, comptait sur la réussite de ce projet. Il appelait, en effet, son fils Otton II, qui, après avoir parcouru une partie de l'Allemagne de fêtes en fêtes, arriva en Italie avec une suite d'évêques et de seigneurs allemands, à la fin de 967. Une solennelle entrée dans Rome où Otton Ier était alors tout puissant lui fut assurée. Otton II signa, avec son père, une bulle pontificale pour l'érection de l'évêché de Meissen et, le jour de Noël, le pape Jean XIII, créature de l'empereur, le sacra aussi solennellement. « Le jour de la naissance de Notre-Seigneur, » écrit Otton le Grand, dans une lettre adressée au duc de Souabe et à tous les comtes allemands, « mon fils Otton a reçu la dignité impériale des mains du saint Apôtre (1). » Il espérait ainsi le rendre digne de la main de la princesse byzantine et se promettait de revenir bientôt avec son fils marié en Allemagne, après avoir, il est vrai, chassé les Sarrasins d'Italie. Mais cette union ne s'accomplit pas aussi vite qu'il l'avait désiré.

On n'a pas manqué de faire des efforts pour rattacher le projet d'Otton le Grand aux profonds desseins d'une politique qui n'aurait visé à rien moins qu'à réunir les hautes puissances chrétiennes, l'empire d'Orient et l'empire d'Occident surtout, dans une lutte contre le mahométisme ou au moins contre le califat d'Orient ; et on voudrait nous le

(1) Wittikind, III, 967. La lettre d'Otton se termine ainsi : *Filius noster in Nativitate Domini coronam a beato Apostolico in imperii dignitatem suscepit.*

montrer comme au-dessus de Charlemagne, embrassant le monde entier, chrétien et musulman, dans les efforts de sa puissante diplomatie. Le séjour que faisait Otton le Grand, conduit par la main de l'impératrice Adelhaïde, dans des villes pleines de souvenirs historiqnes, à Milan, à Pavie, à Ravennes, à Rome, son entourage constant d'évêques italiens et allemands, enflammaient certainement l'imagination forte, mais naïve, de ce puissant souverain. Nous ne voyons pas cependant que ses relations diplomatiques fussent toujours bien conduites et qu'elles obtinssent de grands succès. L'ambassade, à Cordoue, d'un bon et naïf moine de Lorraine, et celle à Constantinople d'un Italien rusé, flatteur et de mauvaise langue, en sont bien la preuve.

Une première ambassade du califat de Cordoue était venue trouver Otton, vers le commencement de son règne. Le souverain saxon l'avait fort incivilement traitée, retenue, et à dessein, trois mois chez lui, en ne lui épargnant pas les avanies, sans paraître se douter ni des premiers devoirs du droit des gens, ni du parti qu'il pouvait tirer de bons rapports avec le calife nommé Abd-el-Rhaman. Ensuite, il lui avait, en retour, envoyé, comme ambassadeur, un bon frère du monastère de Gorze, en Lorraine, accompagné de deux marchands et d'un chrétien espagnol, en 953, à l'effet de remettre, avec des présents aussi, au calife, une lettre royale, où la religion de Mahomet, sous prétexte de défendre celle du Christ, n'était pas épargnée. Le calife de Cordoue rendit la pareille à l'ambassade chrétienne. Après l'avoir menacée de la faire attendre en Espagne trois fois trois années, il refusa à la troisième année de recevoir de l'ambassadeur, Jean de Gorze, la missive d'Otton comme contraire aux usages, et il ne se montrait disposé qu'à accueillir les présents. Le bon et courageux moine refusa,

malgré les bons traitements et les menaces, de remettre les présents sans la lettre offensante. Un évêque chrétien d'Espagne intervint et partit, en 956, pour obtenir d'Otton une commission plus acceptable. Otton envoya de nouveaux ambassadeurs pour demander simplement l'évacuation de la Garde-Fraisnet, dans les Alpes, par les Sarrasins. Abd-el-Rhaman se montra disposé à recevoir alors, selon le cérémonial musulman, Jean de Gorze et ses présents, sinon les nouveaux envoyés. Le moine refusa opiniâtrement de prendre un bain, de se faire couper les cheveux et de revêtir des habits de cour, et, dans la relation insérée au cours de sa biographie, il nous rapporte que le calife de Cordoue, qui le reçut étendu sur un divan, aurait trouvé à redire à la sagesse d'Otton, vantée par son ambassadeur, en faisant remarquer qu'il laissait trop d'indépendance et de puissance à ses grands, comme ne l'avait que trop montré la révolte de son fils et de son gendre (1). Mais, la relation se trouvant ici interrompue, nous ne savons rien des suites de cette ambassade, et il ne paraît pas qu'elle ait eu aucun résultat appréciable à l'avantage de l'Allemagne.

Nous avons plus de détails sur les relations d'Otton avec la cour d'Orient et avec l'empereur Nicéphore Phocas et ce ne sont plus ici ceux d'un bon et naïf moine, mais ceux du plus roué et du plus bavard des diplomates. Le retour de la première ambassade avait tiré Otton de ses primitives illusions, et il voulait se venger de sa déconvenue en chassant les Grecs de la Calabre. Un échec devant Bari, qu'il voulait brûler et détruire, après avoir fait mine d'attaquer

(1) Voir l'ambassade de Jean de Gorze. Pertz, *Mon. Germ.*

les Sarrasins du mont Gargano, le fit réfléchir (1). C'est alors qu'il envoya, en juin 968, à Constantinople, la fameuse ambassade à la tête de laquelle il mit l'évêque de Crémone, son futur historien, Luitprand, dont la relation, qui fait honneur à son esprit, mais point à son habileté d'ambassadeur ni à sa sincérité de rapporteur, laisse saisir cependant les rapports fort tendus de la cour byzantine et de la cour barbare d'Otton.

La cour d'Orient fit quelque difficulté à recevoir le chef de l'ambassade ottonienne, qui fut d'ailleurs, paraît-il, mal hébergé, gardé à vue et espionné. Elle ne voulait accorder à son maître que le titre de *rex*, roi, et non celui de βασιλεύς, empereur. Dans la première entrevue, il n'y eut que d'assez aigres récriminations échangées entre l'empereur et l'ambassadeur. Nicéphore Phocas reprochait à Otton son usurpation de la couronne italienne, et surtout sa conduite et ses dernières cruautés à Rome. Luitprand ne manqua pas d'accuser l'ancien roi d'Italie et soutint que son nouveau maître, en sévissant à Rome, n'avait fait qu'appliquer les lois des anciens empereurs romains. On en vint enfin au sujet principal du conflit, c'est-à-dire au vasselage des principautés italiennes du midi. Luitprand renouvelle alors la proposition déjà faite du mariage pour arranger les choses. « Il est deux heures, dit l'empereur byzantin, c'est le moment d'aller à la procession. » Dans les relations de politesse, l'ambassadeur ne fut pas plus heureux. La première fois qu'il s'assied à la table de l'empereur, où il n'occupe, à son grand dépit, que le quinzième rang, Nicéphore met, pour l'armement, les troupes allemandes au-

(1) *Lupus Protospata*, ann. 968 : *Introivit rex in Apuliam mense martii et obsedit civitatem Bari irrito conatu.*

dessous des siennes, et fait observer qne, dans nne lutte pour le midi de l'Italie, il aurait l'avantage d'avoir une flotte. L'ambassadeur réplique et la conversation s'échanffe, était-ce par snite de la boisson, comme l'insinne Luitprand? — « Vons n'êtes pas des Romains, lui dit tout à coup l'empereur, vous n'êtes qne des Longobards, » et il ajoute que l'ivresse fait toute la bravonre allemande; l'ambassadeur exaspéré rétorque que, bien loin qu'ils prétendent être Romains, « ce nom pour les Germains est une injure qni comprenait tous les vices. » Nicéphore lève la table et fait reconduire chez lui l'ambassadeur (1).

A la première conférence diplomatique que Luitprand eut avec le chambellan impérial et denx maîtres-ès-arts byzantins, ces graves personnages lui firent observer qne l'honneur d'obtenir nne fiancée porphyrogénète ne méritait pas moins, de la part d'Otton le Grand, qne la restitntion de Rome et de Ravennes, de l'ancien exarchat. C'était se moquer; Luitprand objecta qu'on n'en avait pas demandé autant à Pierre, le roi des Bulgares. La réponse fnt plus impertinente encore. A la prochaine invitation à dîner, on donna le rang sur Luitprand à l'ambassadenr du roi des Bulgares, nn barbare, grossièrement vêtu, qui n'était encore que catéchumène. L'italien refuse de s'asseoir, va

(1) Luitprand voit des geôliers dans les gardes d'honneur qu'on met à la porte du palais où on l'héberge; il voit un espion dans le Sicilien qu'on attache, pendant son séjour, à sa personne. Il fait de l'empereur d'Orient une vraie caricature, pour pouvoir mettre la beauté et la magnificence d'Otton en comparaison; il se plaint d'être obligé de garder son chapeau devant l'empereur et trouve les zèbres du jardin de l'empereur moins beaux que les ânes de Crémone.

dîner avec les attachés du palais, mais est consolé par l'envoi qu'on lui fait d'une cuisse de chevreau rôti, accommodé à l'ail, à la ciboule et au poireau, dont Sa Majesté byzantine avait daigné manger elle-même, et qui n'en parut pas pour cela meilleure à l'ambassadeur. Quelques jours après, dans un dîner d'évêques, Luitprand prit sa revanche sur les prélats byzantins. Ils lui demandaient, pour le gouailler, quels grands conciles la Saxe, ce pays qui ne fournissait que des peaux de bête, avait à opposer à ceux de Nicée, d'Egypte, de Chalcédoine, d'Antioche, etc. — « C'est toujours là où il y a le plus de maladies, répartit l'ambassadeur, qu'on trouve le plus de remèdes. »

L'empereur Nicéphore Phocas paraît ainsi berner l'ambassadeur d'Otton pendant deux mois, jusqu'à son départ pour la Syrie, contre les Arabes, et, alors même, il ne lui accorda pas son congé que celui-ci demandait cependant avec instance. On n'arrivait à rien, au sujet ni du mariage, ni des princes méridionaux d'Italie, quand une lettre, une missive du pape Jean XIII, inspirée sans doute par Otton, vint mettre encore dans un plus grand embarras le pauvre ambassadeur déjà malade du climat, de la mauvaise nourriture, du vin, de l'eau et du désir de s'en aller. Ce n'était pas la nouvelle insistance faite par le pape pour obtenir la princesse porphyrogénète qui scandalisait la cour byzantine; mais la forme que revêtait cette missive. Quoi! le pape avait, en toutes lettres, fait cette demande à l'empereur *grec* pour l'empereur *romain*. Quelle insulte! les Byzantins des *Grecs!* Le pape ne savait-il point que Constantin avait transporté à Constantinople le sceptre romain, le sénat romain, l'armée romaine, pour ne laisser à Rome que la plèbe des pêcheurs, des pâtissiers, des oiseleurs, des bâtards et des valets. A Constantinople, on traitait

déjà de Francs tous les peuples chrétiens occidentaux, depuis Charlemagne. On jeta en prison les envoyés de ce pape mal appris. Luitprand eut peine à ne point reconnaître que Jean XIII fut le plus sot et le plus ignorant des hommes; il l'excusa en disant qu'il avait pu donner un nouveau nom aux Orientaux, puisqu'ils avaient changé d'habits; et, pour se tirer d'embarras, il promit que désormais le pape écrirait en Orient, « à l'Empereur des Romains, toujours auguste, » quitte à expliquer comme il pourrait cette faiblesse à son maître. Au bout de six mois d'inutile séjour, et après qu'on lui eut retenu, après visite nécessaire à ce qu'il semble, comme à un marchand de Venise ou d'Amalfi, six vêtements de pourpre dont l'exportation était défendue, Luitprand put partir. Il se vengea en crayonnant sur les murs de ce qu'il appelle sa prison, des vers satiriques contre les Grecs qu'il n'épargna pas non plus dans le récit de sa malheureuse ambassade.

L'empereur Otton avait déjà recommencé la guerre avant le retour de son ambassadeur. Aidé du comte de Capoue, Pandolphe, il portait ses ravages dans l'Apulie et la Calabre; mais il ne put rien contre Salerne et contre les villes de la côte que Nicéphore Phocas avait eu le temps de pourvoir de troupes et de couvrir de ses flottes. Il se consola, en 969, à Ravennes et à Rome, en faisant instituer définitivement, par bulles pontificales, après que la mort eut enlevé tous les opposants en Allemagne, son archevêché de Magdebourg dont le titulaire, protecteur des missions en Pologne, Adalbert, fut consacré par le pape à Rome et revêtu du pallium. Il gouvernait de Ravennes l'Allemagne. Les lettres paraissaient parfois l'y intéresser. Le pape Jean XIII lui présenta alors le jeune et déjà célèbre Gerbert, qui le charma ainsi que la cour par son esprit et par

ses connaissances. Dans le courant de l'année 970, Otton était encore au midi de l'Italie à recommencer la même difficile et inutile guerre, quand il apprit qu'une révolution, à Constantinople, venait tout arranger. Un capitaine des gardes byzantines, Jean Tsimmiscès, disgracié par Nicéphore Phocas, à son retour de Syrie, avait conspiré contre l'empereur, avec sa femme Théophano, déjà veuve de Romanus II et accoutumée à ces sortes de coups de théâtre. Introduit par elle dans la chambre à coucher de l'empereur, il avait donc mis à mort Phocas et avait pris sa place en éloignant cependant la criminelle Théophano qui cette fois n'y gagna rien. Ainsi se passaient trop souvent les choses à Constantinople. Mais le nouvel empereur, encore peu assuré de son trône, et ayant guerre aussi avec les Russes et les Musulmans, voulut diminuer le nombre de ses ennemis ; il se montra, par un envoyé, disposé à traiter avec Otton. Celui-ci n'était pas fâché non plus d'en finir ; il suspendit les hostilités pour conclure la paix, et le hasard amena ce que n'avait pu obtenir l'ambassadeur Luitprand.

En effet, une nouvelle ambassade, composée du nouvel archevêque de Cologne, Géro, de plusieurs comtes et évêques, fut brillamment reçue cette fois à Constantinople ; elle obtint, pour le jeune Otton, l'envoi de la fiancée byzantine pour l'année suivante, et rapporta les restes de saint Pantaléon pour l'église de Cologne. On n'a rien de certain sur les conditions politiques de l'arrangement. Sans doute Otton y fut traité d'empereur, on laissa là, cette fois, les querelles de mots ; et, pour les frontières des deux empires en Italie, tout porte à croire qu'on laissa de vive voix les choses en l'état, c'est-à-dire qu'Otton conserva l'hommage à lui déjà prêté par les princes de Capoue et de

Bénévent, mais qu'il retira ses troupes de l'Apulie et de la Calabre. La fiancée byzantine arriva au commencement de l'année 972.

Il n'est pas bien sûr que la rusée cour de Constantinople ait envoyé la même Théophanie, la nièce de Romanus II, et non une nièce de Jean Tsimmiscès du même nom; et il y eut quelqu'étonnement à l'arrivée de la princesse. Si c'était la nièce du nouvel empereur, elle n'était point porphyrogénète! Mais, si c'était la petite-fille de Romanus, ce n'était plus maintenant que la fille d'une maison à peu près déchue. Après tout, « cette princesse était belle de visage, d'une confiance modeste et d'un commerce distingué, quoique grecque et du sexe fragile, » disent les chroniqueurs saxons (1) en droit sans doute d'être difficiles sur ces différents chapitres. Le mariage fut célébré le premier dimanche d'après Pâques, 14 avril, en grande pompe et à la joie de tous les grands de Germanie et d'Italie, s'il faut en croire Dithmar, dans l'église de Saint-Pierre de Rome, par les mains du pape. Une donation comprenant des villes, provinces et fiefs, avec forêts, prairies, montagnes, cours d'eau, vignes et moulins, fut la *morgengabe* impériale de la fiancée byzantine. Otton le Grand ayant obtenu ainsi, en six années, ce qu'il désirait le plus, de mettre une princesse grecque dans le lit de son fils, reprit le chemin de l'Allemagne sans avoir chassé les Sarrasins du Garigliano ou du mont Gargano, et sans les avoir relancés dans les Alpes à la Garde-Fraisnet.

(1) *Chronograph. Sax.*, ann. 972 : *Ingenio facunda et vultu elegantissima.* — Dithmar, IV, 71 : *Quamvis sexu fragilis modestiæ tamen fiduciæ et quod in Græcia rarum est egregiæ conversationis fuit*; II, 18 : *Cunctis arridentibus Italiæ Germaniæque primatibus.*

Une grande diète d'évêques et de seigneurs reçut à Ingelheim, 17 septembre 972, les deux empereurs, Otton le Grand et Otton II, et les deux impératrices, Adelhaïde et Théophanie. Otton Ier ne retrouva plus cette fois sa mère Mathilde, ni son fils dévoué l'archevêque de Mayence. L'année précédente, l'archevêque Wilhelm avait été voir sa grand'mère malade à son couvent de Nordhausen, en Saxe; comme il prenait congé, elle avait voulu lui donner, pour s'en retourner, les couvertures qu'elle avait préparées pour qu'on la mît au tombeau. « On ne sait jamais, disait-elle, ce que le lendemain vous apporte, et robe de noce et linceul se trouvent toujours à temps. » Elle apprenait, en effet, peu de temps après, la mort de Wilhelm. Elle ne lui avait survécu que de quelques jours. Mais, le lendemain de sa mort, arrivait un linceul broché d'or, envoyé par sa fille Gerberge, pour ensevelir la veuve d'Henri le Fondateur, la mère à la fois d'Otton le Grand, des femmes du roi et du duc de France, et de l'archevêque de Cologne, Bruno. Quand Otton le Grand arriva en Saxe pour visiter le tombeau où elle reposait, auprès de son époux, il apprit aussi la mort de son fidèle duc de Saxe, le rude adversaire des Slaves, Hermann Billung, qui mourut cependant excommunié par l'évêque de Verden, sans avoir pu achever ni la soumission, ni l'extermination de ceux qu'il avait poursuivis toute sa vie. L'empereur, qui l'avait encore excité d'Italie à cette guerre d'extermination, marchait maintenant de tombeaux en tombeaux.

Otton célébra les fêtes de Pâques et tint sa dernière diète à Quedlimbourg. C'était l'habitude que tout le clergé présent allât processionnellement, pour les cérémonies de l'Eglise, le chercher et le reconduire avec les croix, les bannières, l'encens et les reliques. On vit en personne à cette diète

Micislas, roi de Pologne, qui avait fait ériger chez lui l'évêché de Posen, et le duc de Bohême, Boleslas, au moins alliés déférents de l'empereur, sinon ses vassaux; et Constantinople, Rome, les rois de Danemark et de Hongrie s'y firent représenter par ambassadeurs. C'était un hommage dû à la vieillesse et à la puissance d'Otton, et certainement le plus considérable que souverain ait pu encore recevoir depuis la mort de Charlemagne (1).

Après avoir visité l'église qu'il avait fait bâtir et l'évêché qu'il avait érigé à Mersebourg, en l'honneur de sa victoire contre les Hongrois, à la grande fête de l'Ascension, ce puissant prince se rendit au château de Memleben en Thuringe, où son grand-père était mort. Il y arriva malade. Le deuxième jour qu'il s'y trouvait, il avait vaqué à ses occupations ordinaires, assisté à la messe; après dîner, il se rendit à l'église du cloître, comme le matin, pour suivre les vêpres. Mais à peine y était-il depuis quelques minutes, quand un frisson le saisit. Ceux qui étaient présents s'empressèrent et lui apportèrent un siége. Il s'assit, s'affaissa légèrement, demanda la communion, la reçut et arrêta tout à coup ses yeux plus fixes et plus grands que de coutume sur ceux qui l'entouraient. Il était mort comme il avait vécu, debout, en pleine activité, à l'âge de soixante-un ans, et au sein de l'Eglise même dont il avait fait à la fin comme la clef de voûte de son empire. Son corps, embaumé, fut déposé près de celui de sa première femme, Edithe, dans un sarcophage de marbre, à Magdebourg, la nouvelle métropole des Slaves, avec une inscription qui rappelait « la triple cause de deuil qui devait faire regret-

(1) Witik., III, 661 : *Loco celebri Quindelingeburg*. — Dithm., II, — *Ann. Sax.*, ann. 973.

ter en lui le roi, l'honneur de l'Eglise et la plus grande gloire de son pays (1). » Cette ville lui fit dresser, probablement au treizième siècle, dans une maison octogone, sur le marché, un monument de pierre de gré qui le représentait à cheval, la couronne en tête, le vêtement serré au corps, entre deux figures de femmes, où la tradition voyait la reine Edithe et l'impératrice Adelhaïde, et où les savants ont voulu trouver la personnification de la puissance religieuse et de la puissance séculière.

En commentant l'inscription trouvée sur le tombeau d'Otton, on peut porter sur son règne un jugement impartial, éloigné à la fois de l'admiration excessive des plus récents écrivains et de la réserve plus sévère des plus anciens historiens de l'Allemagne. Otton fut un vrai roi germain, de l'Allemagne du Nord surtout, par son caractère et par la nature de son pouvoir, par ses qualités et par ses défauts ; il avait la fixité dans les desseins, la constance dans l'exécution, l'activité qui ne se lassent ni ne se démentent jamais, la dissimulation dans la lutte et la cruauté dans la victoire, la soif du pouvoir et de l'agrandissement plutôt que l'ambition, plus d'orgueil peut-être que de fierté et de force que de grandeur ! Avec cela, il eût pu jeter les bases solides de la constitution intérieure et même de la puissance de l'Allemagne au milieu de ses voisins. Mais le rêve de la restauration de l'empire, non-seulement de Charlemagne, mais même des Romains, l'a entraîné loin de sa tâche vraiment royale. Il a jeté son pays dans les hasards et les dangers de la monarchie universelle ; et ce

(1) *Tres luctus causæ hoc sunt sub marmore clausæ. Rex. decus Ecclesiæ, summus honor patriæ,* dans le *Chronogr. Sax.* Leibn.

n'est pas sans raison que quelques-uns de ses historiens (1) constatent qu'il passa jusqu'à dix années en Italie et lui reprochent d'avoir traité l'Allemagne comme une belle-fille et l'Italie comme une fille de prédilection, sans grand avantage ni pour l'une, où il laissa encore à ses successeurs l'autorité royale, à peine ébauchée, à rétablir, ni pour l'autre dont la conquête fut toujours à recommencer.

Mais il fit l'honneur de l'Eglise qu'il enrichit et qui l'a beaucoup vanté en Allemagne ; et il fut la gloire de son pays dont le nom et la puissance ne brillèrent jamais davantage au dehors ! N'y a-t il pas lieu peut-être, là aussi, à faire quelques réserves? Otton a comblé l'Eglise de biens et de pouvoir ; mais il lui a enlevé toute indépendance, en s'emparant de l'élection des papes et de la nomination à toutes ses grandes dignités en Allemagne et en Italie; et ces biens, ce pouvoir, qui ont fait d'elle l'instrument de l'empire et l'esclave des richesses, l'ont jetée dans toutes les complications des affaires du siècle et dans tous les périls du régime féodal! A qui faut-il reprocher d'avoir fait des prélatures une sorte de monnaie que ses successeurs devaient bientôt prodiguer, non pas aux plus dignes, mais aux plus offrants ou aux plus habiles, si ce n'est à Otton? et qui fit des évêchés autant de fiefs que l'Eglise elle-même considéra bientôt comme des biens de famille à transmettre héréditairement, au mépris même de la loi du célibat, si ce n'est encore lui? Il faudra que l'Eglise secoue bientôt à Rome cette dépendance du pouvoir politique qui l'abaisse et cette servitude de la richesse et de la chair qui la corrompt. Otton le Grand appelle Grégoire VII.

Et cette grandeur politique même ne fut-elle pas chère-

(1) Luden entr'autres, liv. XV, c. VII.

ment achetée? Après nous avoir raconté, en Saxe, beaucoup de résistances qui prouvent que l'autorité d'Otton le Grand n'y était point fort solide, le moine saxon, qui lui est si favorable, ne nous laisse pas ignorer qu'il y avait même beaucoup de Saxons, à la fin du règne, disposés à rompre tout lien avec un roi qui semblait préférer un autre peuple à son peuple, un pays étranger à son pays (1). Otton n'avait pas fait l'unité de l'Allemagne, parce qu'il avait rendu les Allemands puissants au dehors. L'union fait la force et la force peut bien ne pas faire l'unité. Charlemagne, du moins, avait fondé l'unité de l'Europe chrétienne qui lui survécut, en associant, dans la même sphère de la foi et de la politique, l'Allemagne à la Gaule et a l'Italie. Otton n'ajouta définitivement aucune contrée nouvelle à la chrétienté; il regagna à peine sur la barbarie le terrain perdu depuis Charlemagne sur les Danois au Nord et sur les Slaves à l'Orient, quoiqu'il lui eût été, sinon facile, au moins glorieux de le convertir et de le germaniser, comme la suite l'a prouvé. En affectant, au contraire, la domination de la France et de l'Italie, il travaille plutôt à la division de la chrétienté, car il donne le signal de guerres séculaires qui n'eurent jamais pour résultat la conquête encore moins l'appropriation allemande, et il bouleverse des pays chrétiens où commençait à renaître la culture. En s'efforçant surtout de soumettre l'Italie et Rome à l'Allemagne et la papauté à l'empire, il crée la lutte perpétuelle des deux pays et des deux pouvoirs temporel et spirituel, de la société féodale et de la société religieuse que Charlemagne

(1) Entr'autres, l'histoire de ce neveu d'Hermann Billung, Wichmann, dont l'opposition, appuyée quelquefois de l'étranger, des Slaves, des Danois, même de France, dura tout le règne d'Otton.

avait réunies et qui seront aux prises dans le siècle suivant.

Aprés Otton le Grand, l'Allemagne n'est donc pas mieux constituée qu'auparavant, et elle a à accomplir une tâche plus difficile, au-dessus de ses forces L'empereur est le bien-venu en Italie pour y renverser le royaume italien, pour réprimer les ennemis du pape. Mais il trouve celui-ci pour ennemi et l'Italie hostile dès qu'il veut prendre la place du roi italien et commander à Rome. Cette couronne impériale si décevante pèsera donc encore plus qu'elle ne brillera au front des souverains allemands. Ils n'iront la chercher en Italie que pour se condamner à refaire toujours la conquête, jamais achevée, de ce pays, et ils ne la recevront des mains du pape, à Rome, que pour entrer en lutte avec elle et avec lui, et au grand désavantage de l'Allemagne redoutée et haïe de tous. L'union du pape et de l'empereur, de l'Eglise et de l'Etat, elle ne sera jamais sincère ; la domination de l'Allemagne sur l'Italie, elle n'aura jamais le caractère d'un gouvernement régulier; l'empereur est condamné à avoir toujours le glaive hors du fourreau, sans jamais achever sa tâche, sous les malédictions du peuple italien et sous les anathèmes continus du pontife. La domination allemande en Italie n'est donc qu'une perpétuelle guerre, et celui qui mettait, au treizième siécle, Otton le Grand, dans le monument de Magdebourg, entre deux femmes, où l'on voulait voir la puissance temporelle et la puissance spirituelle, devait les représenter dans une attitude singulièrement tourmentée et douloureuse, puisque ce politique remuant et ambitieux, en portant ses armes de la Seine à l'Oder et de l'Eyder au golfe de Tarente, sans être suffisamment maître chez lui, ébranla la papauté pour ne point fonder un solide empire.

CHAPITRE XIV

LES OTTONIDES.

Une prompte décadence.

On a souvent remarqué le rapide épuisement des races et des dynasties barbares inopinément arrivées au grand jour de la puissance et de l'histoire. La décadence de la famille d'Otton le Grand a été plus prompte, en Allemagne, que celle des Mérovingiens et des Carolingiens en France. L'alliance des Saxons avec l'Italienne Adelhaïde et la Grecque Théophanie et la présence de celle-ci à la cour d'Allemagne ne sauraient expliquer suffisamment ce phénomène, comme on a essayé souvent de le faire. Sans doute, ces deux femmes n'étaient point faites pour la direction du gouvernement allemand lorsqu'il tomba, après la mort d'Otton le Grand, d'abord entre les mains d'un jeune homme, ensuite entre celles d'un enfant, quoiqu'elles y aient parfois déployé l'intelligence qu'elles tenaient de leur éducation. Femmes et dévotes, elles portèrent Otton II et Otton III à augmenter tous les jours davantage, par des dons et des faveurs, la puissance et la richesse de l'Eglise, et à favoriser sa corruption. Nourries toutes deux dans les souvenirs de la grandeur romaine ou du faste byzantin, elles entretinrent à la cour barbare ces chimériques projets qui portèrent l'action de l'Allemagne vers le midi et détournèrent les fils d'Otton Ier, qui moururent tous deux jeunes, de leurs devoirs et de leurs

intérêts les plus proches. Mais, en cela, elles ne firent que suivre la pente qu'Otton le Grand avait donnée à la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne. Les germes de la décadence ottonienne, il faut les chercher dans le règne même d'Otton le Grand; les fantastiques desseins d'Otton III, *l'enfant du miracle*, sont contenus dans l'œuvre du premier Otton. Le petit-neveu même du fondateur de l'empire, Henri II, soustrait à l'influence étrangère, n'échappe point à la force du courant qui l'entraîne; et, après s'être épuisé des deux côtés des Alpes à soutenir une œuvre mal conçue, mal faite, contradictoire aux destinées de l'Allemagne et sans proportion avec ses forces, le dernier des Ottons n'eut que la gloire de clore la première grande dynastie des empereurs allemands en attachant à sa personne le nom de *Saint*.

I

Otton II (973-983).

Gouvernement des impératrices et des évêques. — Compétition d'Henri le Querelleur. — Invasion inutile en France contre Lothaire et Hugues Capet — Ebranlement de la frontière de l'Elbe. — Expédition d'Italie. — Défaite de Basientello.

L'éclat et la fragilité de l'œuvre d'Otton le Grand se montra dès le lendemain de sa mort. Son successeur, Otton II, un jeune homme de dix-huit ans, empereur et doublement roi, couronné roi à Aix-la-Chapelle, à Pavie, et empereur à

Rome, dès sa plus tendre jeunesse, époux d'une princesse grecque, nourri de grandeurs, avait reçu une éducation tout ecclésiastique et brillante pour ce temps. Sa grand'-mère Mathilde, sa mère Adhelaïde l'avaient commencée. L'Eglise, dans ses plus savants représentants, les deux frères d'Otton Ier, le célèbre Français Gerbert, rencontré en Italie par celui-ci, plus tard pape, et l'archi-chancelier impérial, Willigis, bientôt archevêque de Mayence, l'avaient continuée. Otton II avait eu pour condisciple sa sœur, nommée Mathilde, la célèbre abbesse de Quedlimbourg. Sa femme, la Grecque Théophanie acheva de l'instruire Tout cela était de nature à tourner l'imagination du nouveau prince à l'éclat, à la magnificence, son esprit à la docilité envers l'Eglise, son caractère à la fierté et au despotisme; et, pour porter le lourd fardeau de l'héritage d'Otton le Grand, Otton II n'avait que ses dix-huit ans, peu d'expérience, de la bravoure, les conseils des femmes et des prêtres qui l'entouraient. Car, malheureusement, les vieux compagnons des guerres d'Otton Ier et ses sages conseillers étaient morts avant lui.

Les deux impératrices avaient contre elles leur origine étrangère et leur vanité. Parmi les ecclésiastiques, le chancelier Willigis, archevêque de Mayence, et Pellegrim, évêque de Passau, n'avaient ni assez d'autorité ni assez d'indépendance d'esprit pour ramener ces imaginations dans des voies raisonnables. Willigis était le fils d'un charron que sa science et son mérite avaient élevé à la première dignité ecclésiastique de l'Allemagne; sa fortune ne l'aveuglait pas; il avait fait graver sur ses armes ces mots : *Willigis, Willigis, de la roue tu es fils !* Mais cet homme, d'obscure origine, sage, mais modeste, avait plus d'admiration pour son jeune maître que d'influence sur lui. Pellegrim, l'apôtre

obscur et légendaire des Hongrois, était presqu'exclusivement dévoué à leur conversion, comme Adalbert, l'archevêque de Magdebourg, à celle des Slaves; leur œuvre faisait comme partie de la défense nationale, mais elle les désintéressait des affaires intérieures.

Otton II commença son règne en acquittant toutes les dettes de son père aux églises; et il en contracta lui-même de nouvelles. On suit ses premiers voyages à travers l'Allemagne, à la trace des donations et priviléges qu'il accorde aux évêchés et aux abbayes. Il répète que son devoir est d'élever et d'enrichir l'Eglise; s'il a à sévir contre des vassaux rebelles, c'est à l'Eglise qu'il réserve leurs dépouilles, car « il est juste, dit-il, de lui donner les biens des impies qui se révoltent contre le roi et contre Dieu. » Mais on remarque cependant avec quelque peine le faste tout étranger malhabile, et le luxe gauche déjà étalé par la jeune cour, à travers les châteaux et les églises.

Otton avait directement dans sa main le gouvernement de la Franconie, même de la Lorraine. Il les surveillait par les archevêchés de Mayence, de Cologne et de Trèves. La Saxe, grâce à Bernhard, fils d'Hermann Billung, lui restait fidèle. Mais, en Bavière, Otton II avait son cousin Henri, deuxième duc de ce nom, fils de ce frère d'Otton qui avait donné à celui-ci tant de soucis, et non moins remuant et ambitieux, puisque l'histoire lui a donné le nom de *Querelleur*. Elevé avec soin par sa mère Judith, fille des anciens ducs, ce jeune homme avait de l'influence même en Souabe, par sa sœur Hedwige, jeune épouse du vieux duc souabe Burkhard II, et même jusque dans le royaume de Conrad, roi de Bourgogne, dont il avait épousé la fille. Agé de quatre années de plus que le nouveau roi, ce cousin puissant et dangereux avait presque toute l'Allemagne

du Midi sous sa main, comme Otton II avait toute celle du Nord ; il tenait même l'entrée de l'Italie. Il pouvait y avoir là un danger à l'intérieur dès qu'apparaîtraient au dehors les hostilités que la mort du puissant Otton ne pouvait manquer de faire éclater.

L'Allemagne n'eut pas longtemps, en effet, à attendre. Sur la frontière païenne du Nord et de l'Est, Harald, roi des Danois, aidé par le Norwégien Iarl Iakon, venu avec ses navires montés par des guerriers, traverse le fossé palissadé creusé par les Saxons, en regard de la muraille danoise. Les populations slaves, de leur côté, soutenues par les ducs de Bohême et de Pologne, commencent à attaquer, sur la frontière de l'Est, les cinq margraves qui avaient succédé à Géro, et qui n'avaient plus pour eux l'unité de la défense. Sur la frontière occidentale et chrétienne, au Rhin, deux petits-neveux de l'ancien duc Giselbert et les fils de Renier de Hainaut, réfugiés à la cour du roi de France Lothaire qui les favorisait, réclament, le fer, le feu à la main, les biens de leur père. Enfin, au delà des Alpes, les factions s'agitent pour rendre l'indépendance au royaume : et, à Rome, pour faire juger aux Allemands des haines qu'ils avaient laissées après eux, on assassine le pape qu'ils avaient nommé, Benoît VI, et on met à sa place un Romain, Boniface VII. Voilà tous les ennemis que le grand Otton avait mis sur les bras de l'Allemagne.

Otton II le Rouge, comme on l'appelait souvent à cause de son visage sanguin, empourpré, débuta par un coup de politique hardi, peut-être imprudent. Le duc de Souabe, le vieux Burkhard II, époux d'Hedwige, sœur de Henri, duc de Bavière, mourait justement la première année de son règne. Le jeune empereur saisit cette occasion pour disposer de ce duché que Hedwige voulait transporter, avec sa main,

à un second époux. Il s'était fait déjà un ami, jeune comme lui, de même nom que lui, et qui répondait à son amitié, du fils du malheureux Ludolf, fils aîné d'Otton le Grand. Ce fut à lui qu'il donna ce duché, en réparant les malheurs que son père avait infligés à ce jeune homme. Il était sûr de trouver en lui un ennemi décidé du duc de Bavière, Henri II, fils de celui qui avait été autrefois si acharné à la ruine de Ludolf. Henri II de Bavière ne cachait pas son mécontentement. Otton II, fidèle aux leçons de son père, le retint quelque temps prisonnier, par surprise, afin d'empêcher un éclat et de pouvoir désunir le Midi. C'était son principal souci.

Contre Harold le Danois, l'empereur se contenta donc de gagner ce roi, de tuer Iarl Iakon, de reprendre la ligne des fossés allemands et d'y établir de nouvelles forteresses : il laissa aussi aux deux plus puissants margraves de l'Elbe, Théodoric et Thietmar, la surveillance des Slaves. Ce qui se passait sur la frontière du Rhin était pour lui plus grave. Le roi Lothaire soutenait les revendications des fils de Renier au Long-Col, pour rattacher la Lorraine à son royaume, et il paraissait même d'accord avec Hugues Capet, successeur de Hugues le Grand au duché de France. Otton II négocie cependant encore de ce côté, après une première expédition peu heureuse jusqu'à la Meuse. Il fait droit aux réclamations des fils de Renier au Long-Col et leur rend leurs possessions dans le Hainaut. Mais, pour rompre en visière au Carolingien Lothaire, en France, il sépare de lui son frère, un ambitieux vulgaire du nom de Charles, en lui donnant le duché de Basse-Lorraine, à la condition de l'hommage.

Le nouvel empereur avait à conjurer avant tout les dangers que son cousin, le fils du duc Henri de Bavière,

Henri II, faisait courir à sa royauté même. Appuyé par sa mère Judith, par l'évêque de Freisingen, celui-ci, à peine échappé de prison, reprenait, en effet, son rôle de *querelleur* et formait une conspiration qui n'allait à rien moins qu'à détrôner Otton II pour prendre sa place. Non-seulement des évêques bavarois, mais les margraves de Carinthie et de l'Osterland (Autriche), partagaient ses projets; et les deux ducs slaves de Bohême et de Pologne, Boleslas II et Micislas, lui promettaient leur appui. Déjà l'évêque de Freisingen, Abraham, avait mis sur la tête de Henri la couronne nationale de saint Emmerand. Otton II déploya toute son énergie dans cette querelle de famille, qui était en même temps une querelle de peuple à peuple. On était aux prises déjà sur les frontières de la Souabe et de la Bavière.

L'empereur, avec une armée de Franconiens et de Saxons, toujours unis contre le Sud, se dirige droit sur le foyer de la révolte, contre Ratisbonne, et il n'y est pas moins heureux que n'avait été son père. Ratisbonne ouvre ses portes; le *Querelleur* s'enfuit en Bohême, est déclaré déchu de son duché et quelques-uns de ses adhérents, entr'autres le margrave de Carinthie, sont condamnés à mort. Sa mère, Judith, prend le voile et entre dans un couvent. Le fils de Ludolf, Otto, déjà duc de Souabe, reçoit encore de son ami le duché de Bavière, mais amoindri. Le Nordgau, entre le Spesshard, la forêt de Thuringe et celle de Bohême, est conféré, comme une Marche à défendre, à un certain Berthold de Bamberg, descendant des anciens comtes franconiens des guerres de Louis l'Enfant, et la Marche de l'Est ou Osterland, à son frère Luitpold, ces deux pays dans une grande indépendance du duché de Bavière. La Carinthie elle-même, avec la Marche de Vérone, est remise,

dans les mêmes conditions d'indépendance, à un Henri le jeune, neveu d'Arnulf, descendant des anciens ducs nationaux bavarois dépossédés précédemment par les Ottons. Otton II démembrait l'antique Bavière au profit de l'autorité royale et de ses partisans. C'était moins dans ses parents que dans ses amis qu'Otton II cherchait des partisans, et il avait soin de les choisir parmi ceux qui avaient des affinités traditionnelles dans les pays qu'il leur donnait à gouverner. Il y avait là aussi une certaine habileté, mais ce moyen n'était pas non plus sans périls.

Il ne restait plus à Otton II qu'à poursuivre son cousin dans la Bohême dont le duc, dit la chronique, préférait la dureté du fer à l'éclat de l'or. L'empereur, avec son ami Otto, duc de Souabe et de Bavière, traverse la forêt de Bohême. Mais il est battu par les Bohémiens à Pilsen et obligé de reculer. Il n'en fallait pas davantage pour redonner espoir à la révolte comprimée. Le nouveau duc de Carinthie, Henri, qui n'oubliait pas que ses pères avaient possédé aussi la Bavière, se met en tête cette fois de la reprendre tout entière. Il a pour lui encore la Bavière toujours résistante à l'influence du Nord, et l'évêque d'Augsbourg aussi de l'ancienne famille. Les deux villes d'Augsbourg et de Passau se déclarèrent en sa faveur. L'empereur Otton II et Otto, fils de Ludolf, se jettent aussitôt sur Passau, s'en emparent et la livrent aux flammes. Cet exemple suffit. Otton transfère le duché de Carinthie à un sien cousin, fils de Conrad le Rouge, ancien duc de Franconie et complice de la révolte du fils d'Otton le Grand, Ludolf. Les deux fils de rebelles se relevaient en même temps. Henri le Querelleur, privé de partisans, se réfugie d'abord à Gnesne, près du duc de Pologne, mais il est bientôt obligé de se livrer et condamné à être interné à Utrecht, où il resta jus-

qu'à la mort d'Otton II, sous la garde de l'évêque; et le roi de Bohême, Boleslas, consent à se rendre aux fêtes de Pâques de Quedlimbourg pour faire honneur au vainqueur.

Tout était fini, non sans déchirements, dans la famille. Car l'impératrice-veuve, mécontente des malheurs de son petit-fils Henri II, et du retour de fortune du fils de Ludolf, se retire à l'écart, à la cour du roi de Bourgogne, Conrad, son frère. Mais ces quatre années de lutte avaient suffi pour consolider le trône d'Otton II. Il crut pouvoir commencer, à l'exemple aussi de son père, ces expéditions au dehors, plus fameuses qu'utiles, dont le règne de tous les empereurs devait reproduire trop souvent la monotone et désolante répétition. Il commandait alors à la bonne nonnesse de Gandersheim, Roswitha, son poëme sur les grandes actions de son père; et il espérait bien, sans doute, fournir avec les siennes une ample matière aux imitateurs de l'enthousiaste poëte cloîtré.

C'était un médiocre expédient auquel Otton II avait eu recours pour garder, sous sa suzeraineté, la rive gauche du Rhin, convoitée par Lothaire de France, que d'en donner une partie au frère de celui-ci, Charles. On en était mécontent en France où l'on reprochait à ce Charles d'avoir prêté hommage à un roi germain, et en Allemagne où l'on blâmait Otton II d'avoir donné ce pays à un Carolingien de France. Otton le sentait; et c'est pourquoi il était à Aix-la-Chapelle, en juin 978, avec sa cour. Celle-ci avait déjà changé à cette époque. L'impératrice Adelhaïde se tenait à l'écart; la Grecque Théophanie était toute-puissante. On y déployait une grande pompe qui avait la prétention de rappeler les cérémonies byzantines, souvent gâtées par des excentricités grossières.

Mais le roi de France Lothaire se rappelait que son père, Louis d'Outre-Mer, avait pendant un temps possédé la Lorraine (1), et il croyait le moment venu de la reprendre sur ce Germain qui venait insolemment tenir cour plénière à Aix-la-Chapelle. Il voulut profiter du moment où il venait de s'entendre avec le duc de France, Hugues Capet, et avec sa famille. Il convoque celui-ci, son frère, le duc de Bourgogne et d'autres encore pour tenter cette entreprise, et il leur expose ses droits et ses désirs. On délibéra à peine; on jura d'aider le roi à attaquer Aix-la-Chapelle même. Lothaire le Carolingien part donc pour cette conquête en secret, avec une armée nombreuse, mais dont les rangs étaient si serrés qu'elle ressemblait de loin à une forêt mouvante. Lorsque l'approche de cette armée est signalée, Otton, qui ne pouvait y croire, va la reconnaître lui-même et revient avec désespoir. Effrayé, il précipite si vivement son départ avec sa femme Théophanie, alors enceinte, qu'il laisse tous les ornements impériaux dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Si Lothaire s'était hâté, il eût peut-être tout pris. Maître d'Aix-la-Chapelle, il fit main-basse au moins sur les joyaux impériaux, occupa le palais et tourna victorieusement du côté de l'est l'aigle de bronze que Charlemagne avait placée au sommet de son palais et dont les Allemands avaient déjà, contrairement à la pensée du maître, tourné les ailes déployées vers l'Occident ou la Gaule.

Cela criait vengeance, et, quelqu'éloignés et insignifiants

(1) Richer, t. III, c. XVII, 18. — Quand Richer rappelle que la rive gauche avait un temps appartenu à Lothaire, M. Pertz, dans l'édition qu'il en a donnée, se contente de dire : ici Richer plaisante (*Richerus nugatur*). Voilà ce qui s'appelle une réfutation. Richer, *L. C.* : *Sine deliberandi consultatione sententiam attollunt.* — Baldéric, chron. dans les *Historiens de France*, t. VIII, p. 283.

que puissent nous paraître, à distance, ces événements, on voit bien qu'il s'agissait là d'une cause qui commençait à devenir nationale entre les deux pays récemment séparés, la France et l'Allemagne. Otton, de retour chez lui, annonça qu'il ferait invasion en France au 1er octobre de la même année, et il rassembla une armée en pleine Saxe, en Westphalie, à Dortmund. Là, au milieu des Saxons, ces vieux ennemis des Francs, il représenta comme une honte pour eux *(ignominiam)* sa fuite devant Lothaire. Cette injure, il fallait la venger, non-seulement par la guerre, mais par la mort *(non solum bello sed morte)*; et le 1er octobre, en effet, il était en France à la tête de trente mille Saxons surtout, et commençait par ravager ou dépeupler *(partim combussit, partim depopulatus est)* la Champagne, avec les diocèses de Reims, de Laon et de Soissons. La ville de Reims avait alors pour archevêque Adalbéron, que l'influence d'Otton le Grand y avait fait élire, et dans son célèbre monastère, l'écolâtre Gerbert, aussi favori de ce prince. Elle servait déjà comme de foyer aux lettres et aux sciences renaissantes. Otton II ménagea cette ville, y rendit du moins à saint Rémi des honneurs qui lui étaient peut-être dictés par l'intérêt. Mais, en entrant dans l'Ile-de-France, il brûla le vieux palais de Compiègne; ses soldats saccagèrent le monastère de Sainte-Bathilde, à Chelles, et dès lors, il ne commit plus partout que des ravages.

Le roi Lothaire et le duc de France, Hugues, s'étaient réfugiés à Paris, déjà vraie citadelle du petit royaume. Otton II voulut les y relancer. Mais les hommes d'armes et les habitants tinrent bon et donnèrent aux vassaux du duc de France le temps d'arriver. En attendant, il y eut des combats singuliers devant les portes entre Germains et Français, comme entre barbares. Une sorte de géant teu-

ton défia, à plusieurs reprises, corps à corps, les défenseurs de Paris et en transperça ou en pourfendit plusieurs, jusqu'à ce que le comte d'Anjou, Godefroy *Grise-Gonelle*, de petite taille, mais agile et nerveux, acceptât le défi et, à son tour, terrassât ce géant et lui coupât la tête, ce qui le fit naturellement comparer à David, vainqueur de Goliath. L'armée féodale de France finit par arriver. Otton fit alors entonner par les siens, sur les hauteurs de Montmartre, un formidable *alleluia*, à faire tinter longtemps les oreilles des Parisiens, et il leva le camp pour s'en retourner. Mais, au passage de l'Aisne, Lothaire et Hugues l'attaquèrent et tuèrent ou noyèrent un grand nombre d'ennemis. Otton le Saxon et le Franc Lothaire se défièrent en combat singulier; ils disaient vouloir terminer la querelle. Mais cela n'avait rien de sérieux. « Nous ne faisons pas assez peu de cas de notre roi, disait un seigneur allemand, pour souffrir celà. » L'année suivante, 980, Lothaire se brouillait de nouveau avec Hugues, et Otton II songeait à d'autres soins. Une entrevue eut lieu alors entre les deux souverains, l'empereur et le roi, sur leurs frontières respectives, à Margolius, sur le Chiers, et ils y firent une paix qui laissait la Lorraine à Otton comme fief de la couronne de France, au grand mécontentement encore des Germains et des Français également choqués de ce compromis (1).

Le jeune empereur, qui avait pour conseillers des gens d'Eglise, comprenait sans doute l'importance de l'œuvre

(1) Suivant Guillaume de Nangis, Hugues de Fleury et la chronique de Sithui, Lothaire n'aurait cédé la Lorraine à Otton qu'à titre de fief. Selon Sigebert de Gemblours, il l'aurait cédée en toute propriété. Les expressions de Richer : *Belgicæ pars quæ in lite fuerat in jus Ottonis transiit*, sont encore assez vagues.

chrétienne qu'il avait à accomplir contre les païens. En effet, il mariait la fille chrétienne du margrave de l'Elbe, Dietrich, au roi de Pologne Micislas; il aidait à la fondation en Bohême de l'évêché de Prague, qu'il soumettait à l'archevêché de Mayence, et donnait pour but à l'archevêché de Passau, jusqu'alors métropolitain des chrétientés de ce pays, et à son célèbre archevêque Pellegrini, le vaste champ de la Hongrie plus facile à convertir, depuis que la Marche de l'Est, de nouveau colonisée et fortifiée, avait été poussée jusqu'à la forêt de Vienne. Mais la couronne impériale entraînait aussi en Italie le fils d'Otton le Grand! On le vit donc au delà des Alpes, en 980, avec son fidèle ami Otto, duc de Souabe, un comte de Franconie Udo, l'un des soutiens aussi de la famille, et nombre de comtes, margraves et archevêques allemands.

Quel était le but d'Otton II en allant en Italie? Il voulait faire honneur évidemment au titre d'empereur que son père lui avait laissé Mais on peut bien voir qu'il attachait une certaine importance à ce voyage; il se fit en grand apparat ecclésiastique et militaire. Otton avait tenu, en mettant le pied dans la péninsule, à se réconcilier avec sa mère Adelhaïde dont il tenait la royauté italienne. Le roi de Bourgogne, Conrad, amena, en effet, à Pavie l'impératrice-mère que l'abbé de Cluny avait disposée au pardon. Il n'y avait pas seulement d'importants personnages d'Allemagne, mais de France, qui faisaient partie du voyage. L'archevêque de Reims, Adalbéron, et son écolâtre Gerbert, tous les deux amis de la famille ottonienne, se trouvaient à Pavie avec Adelhaïde. Les fêtes de Noël, 980, virent Otton à Ravennes. Tout en réglant, dans cette ville impériale, les affaires d'Italie, l'empereur Otton, qui aimait comme

ses compagnons les combats singuliers, mit aux prises avec l'écolâtre de Reims Gerbert, un savant saxon nommé Othric, qui avait enseigné à l'école de l'église métropolitaine de Magdebourg et qui visait à la succession de l'archevêque. Cet Othric avait fait prendre, malheureusement pour lui, par un secrétaire maladroit, la division que Gerbert faisait des sciences, et, sur cet extrait infidèle, l'ayant trouvée mauvaise, il se faisait fort d'humilier Gerbert et la France savante devant la Teutonie et devant lui-même. Otton II comptait sur le Saxon, il le lança tout à coup à l'improviste, devant sa cour, sur Gerbert. Mais le moine d'Aurillac convainquit bel et bien Othric d'avoir mal saisi ses divisions et de ne rien entendre à Aristote, à Porphyre et à Boëce. Le savant Allemand n'eut pas l'archevêché de Magdebourg; il en mourut de chagrin. Gerbert y gagna l'abbaye italienne de Bobbio, dont les moines dissolus et rebelles devaient d'ailleurs bientôt le dégoûter (1).

C'est à Rome qu'Otton II passa les fêtes de Pâques de 981. L'histoire de l'Eglise de Rome, pendant les premières années du règne d'Otton II, avait encore montré les conséquences du rétablissement de l'empire, et de la politique d'Otton envers l'Eglise. Une faction toute romaine, on l'a vu, n'avait pas voulu souffrir le pape nommé par l'influence impériale, Benoît VI, et l'avait jeté au château Saint-Ange, puis massacré pour mettre à sa place Boniface VII. Mais celui-ci avait été obligé, ensuite, de s'enfuir devant la faction impériale ou allemande; et l'évêque de Sutri, Benoît VII, sur le refus de saint Mayeul, du monastère de Cluny, avait été élu. Tels étaient les résultats de l'intervention

(1) Richer, III, 55, 56.

allemande à Rome. Ce fut ce Boniface VII qui introduisit l'empereur Otton II à Rome, au milieu du morne silence attesté par celui même des historiens. Otton y affirma son autorité en attirant dans un banquet, pour les y faire massacrer, un certain nombre de barons romains qui avaient pris part aux troubles précédents et il abusa de la docilité du nouveau pape pour faire prononcer la dissolution de l'archevêché de Magdebourg, érigé par son père, et partager ses dépouilles comme un butin slave, dit Dithmar, aux autres évêques de la contrée. Les fêtes de Pâques n'en furent pas moins brillantes à Rome et rehaussées encore par la présence, à côté du roi de Bourgogne, du célèbre Hugues Capet, bientôt fondateur en France d'une dynastie qui devait durer plus longtemps que celle des Ottons en Allemagne.

Le duc de France était venu là aussi pour se concilier la faveur d'Otton II et l'indisposer contre le Carolingien Lothaire, avec lequel il était toujours en conflit. Il avait, on le comprend, besoin de surveiller ces personnages de l'Eglise de France, et de Reims particulièrement, qui suivaient Otton; et il avait amené aussi avec lui des hommes d'Eglise, entr'autres l'évêque d'Orléans, qui lui servait d'interprète. Une entrevue eut lieu à Rome entre ces deux personnages. Avant de recevoir seul le duc de France, Otton avait eu soin de déposer l'épée impériale sur un siége, et de ne garder aucun autre seigneur avec lui. Quand l'entrevue, d'ailleurs toute cordiale, fut terminée, le rusé Otton demanda son épée d'un air distrait en la désignant du regard, et Hugues Capet s'inclinait déjà pour la prendre et la porter imprudemment derrière le roi, lorsque l'évêque d'Orléans la saisit de ses mains et la porta lui-même. Otton aurait voulu qu'on vît ainsi publiquement

le duc suivre l'empereur, l'épée haute, comme un vassal, et l'adroit évêque d'Orléans avait sauvé de ce péril le utur roi de France (1).

La conquête du midi de l'Italie, qui relevait de l'empire grec, était le but véritable du voyage d'Otton II. Le moment lui semblait favorable pour faire valoir les prétentions de son père et de sa femme Théophanie sur cette partie de la péninsule. Jean Tsimmiscès, un empereur grec qui avait su aussi se faire respecter, était mort. Les deux fils de Romanus II, au nom desquels il avait gouverné, Basile II et Constantin IX, étaient incapables. L'impératrice Théophanie voulait achever, au midi de l'Italie, ce que l'impératrice Adelhaïde avait commencé au Nord. Otton, après avoir convoqué des vassaux italiens dans les plaines de Cédici, entr'autres Pandolf II de Capoue et de Bénévent et Gisulfe de Salerne, les rejoignit avec son ami Otto de Souabe, le Franconien Odo, d'autres encore, et entra en septembre 981 dans la Campanie, malgré les représentations de l'empire d'Orient. Mais il n'eut pas lieu de s'en louer.

Les princes lombards de Capoue, de Bénévent, de Salerne, liés par l'hommage à l'empereur, n'étaient pas très-sûrs de leurs sujets. Il fallut d'abord les contenir. Otton prit ensuite Naples et s'avança dans l'Apulie au commencement de l'an 982. Bari fut pris, puis Tarente. Le fils de cet Otton le Grand qui avait contemplé le golfe de Limfiord, en face de la Norwége, voyait celui de Tarente, en face de l'Afrique. Mais il avait réuni contre lui les Grecs de l'Italie et les Sarrasins de Sicile, établis aussi sur quelques points de l'Italie et également menacés. Ces Grecs et ces Sarrasins

(1) Richer, *L. C.*, III, 85.

étaient, en Italie, pour l'empire allemand, qui entreprenait une œuvre impossible, ce qu'étaient au nord les Danois et les Slaves. Ils reçurent l'ordre de Constantinople et de Messine de couper le retour à l'empereur allemand et ils y réussirent.

Otton II, en effet, après avoir mis sa femme en sûreté, cherchait à leur échapper, lorsqu'en longeant le golfe tarentin, il rencontra l'armée réunie des Grecs et des Sarrasins sur les bords du Basiento, non loin des ruines de l'ancienne Métaponte. Il parvint à s'ouvrir d'abord un passage; mais, en voulant poursuivre les Sarrasins, il se laissa attirer par eux dans la Calabre, à Rossano d'abord, où il y eut un premier combat, puis plus bas entre des rochers à pic et la mer, au sud de Cotrone, où il fut tout à coup assailli par les Sarrasins et les Grecs, tombant de tous côtés, altérés de vengeance. L'armée impériale se trouva prise. Le soleil était ardent; le pays désert. Otton et les siens se défendirent bravement. Mais l'empereur vit bientôt tomber autour de lui son porte-étendard, puis Odo le Franconien, « la fleur de la blonde Germanie, » dit un contemporain saxon qui ne parle pas des fils de Pandolf Tête-de-Fer et des autres Italiens également tombés. Voilà ce qu'on a coutume d'appeler la bataille de Basientello, d'un petit village sur les bords du Basiento où eut lieu le premier combat. Otton II, échappé avec quelques-uns au massacre, parvint, de sa personne, grâce à la vitesse de son cheval, jusqu'au rivage, atteignit avec quelques autres, en nageant, un vaisseau grec, et persuada au capitaine de le conduire, pour traiter de sa rançon, à Rossano où sa femme était arrivée. Mais, pendant qu'on négociait près du rivage, Otton, qui voyait déjà venir l'argent avec les siens, se précipita dans la mer pour tout sauver, sa per-

sonne et l'argent. Un Grec voulut l'arrêter, il fut poignardé par un Saxon, et tous les compagnons de l'empereur, l'imitant, arrivèrent ainsi, à la nage, sur le bord d'où Otton s'en retourna, avec Théophanie, à Capoue et de là à Rome.

On put s'apercevoir bientôt que ce désastre portait la plus grave atteinte à la puissance impériale qui ne tenait, en effet, qu'au souvenir d'Otton le Grand. Le midi de l'Italie revint aux Grecs; les princes lombards de Capoue et de Bénévent, successeurs de ceux qui étaient morts aussi à la bataille, chancelèrent dans leur foi. En Lombardie, le peuple des villes, auxquelles Otton avait imposé aussi des évêques de son choix, commença à remuer. Celui de Milan chassa ainsi son évêque, Landulf. Les frontières même du nord et de l'est de l'Allemagne furent ébranlées par la renommée de cette défaite qui encourageait les Danois et les Slaves. Le roi des Danois, Harald, voyait son fils Suénon se révolter à la fois contre lui, contre le christianisme et contre la suprématie allemande. Les garnisons saxonnes, posées, par le duc Bernhard, à la frontière, étaient expulsées. L'évêché de Havelberg disparaissait sous les fureurs des Lutizes, celui de Branibor sous celles des Wendes, et les Obotrites, plus ennemis des Saxons que du christianisme qu'ils gardaient religieusement, faisaient fuir devant eux les Saxons « comme des biches, » dit Dithmar, et incendiaient Hambourg. Les créations d'Otton le Grand, sur l'Elbe, tombaient sous son fils égaré loin de là, en Italie.

Otton II convoqua une diète de princes allemands et italiens à Vérone, capitale de la Marche qui servait alors comme de lien entre l'Italie et l'Allemagne. Il y fit solennellement reconnaître son fils, âgé de trois ans; mais il paraissait apporter plus de mesure dans l'exercice de son pouvoir. Sa femme Théophanie, elle-même, n'avait pas

épargné les railleries aux Allemands et aux Italiens fuyant devant les Grecs et les Sarrasins. La nomination de sa mère comme régente de Lombardie, celle de Henri le Jeune, duc autrefois révolté de Carinthie, au duché de Bavière, et celle de Conrad, parent d'Ida, la veuve de Ludolf, au duché de Souabe, pour remplacer son ami Otto, en étaient la preuve. Otton cherchait à rattacher ces deux pays, toujours récalcitrants, au joug saxon, en prenant leurs ducs dans leurs anciennes familles nationales, comme il flattait l'Italie en lui laissant pour régente, à Pavie, l'impératrice Adelhaïde. Il sentait la lourdeur de l'héritage que son père lui avait laissé; et cependant ce fut encore au milieu de vains et chimériques projets d'ambition que la mort le saisit dans la fleur encore de la jeunesse, après un règne tourmenté et inutile de dix ans.

Otton II rassemblait, en effet, à Ravennes une flotte contre Venise et à Rome une armée pour recommencer, au midi, une expédition contre les Grecs et les Sarrasins. Après la conquête de l'ancienne grande Grèce, il croyait pouvoir jeter, comme Xerxès, au Bosphore, un pont sur le détroit de Messine pour soumettre la Sicile. A Rome, il venait de faire un dernier acte de sa puissance en nommant pape l'archevêque même de Pavie et l'archichancelier de son royaume d'Italie, Jean XIV, quand, atteint de la *mal-aria* probablement, il mourut, loin de son pays et de son peuple, le 7 décembre 983. Son corps reposa longtemps, sous le péristyle de l'ancienne église de Saint-Pierre-de-Rome, dans un antique sarcophage de marbre, recouvert d'une lourde pierre de porphyre, qui avait appartenu au tombeau du César romain Adrien. Vivants, ces rois teutons, prétendus successeurs des souverains de l'ancienne Rome, se paraient de leurs titres et de leurs dépouilles; morts, ils

se couchaient dans leur tombe, sans jamais achever ni légitimer leur prise de possession à Rome et en Italie. On croit que les restes d'Otton II se trouvent encore dans les grottes souterraines du Vatican; mais le sarcophage où il reposa sert de cuve au palais pontifical du Quirinal, et, de la pierre de porphyre qui le recouvrait, on a fait un des baptistères de la nouvelle église de Saint-Pierre. Ainsi l'Eglise de Rome, asservie par l'ancien empire allemand, lui a survécu et a fait retourner à son usage les œuvres d'art qu'il avait dû emprunter au paganisme pour ensevelir sa passagère grandeur!

II

Otton III. — L'enfant du miracle (983-1002).

On venait de couronner à Aix-la-Chapelle le fils d'Otton II et de Théophanie, âgé de trois ans, quand on apprit en Allemagne la mort du fils d'Otton le Grand. Cet événement était fait pour ébranler l'œuvre impériale, et même peut-être royale, de la famille saxonne. Etait-il conforme aux vieux usages de la Germanie d'avoir pour roi un enfant? Si l'on consentait à reconnaître Otton III récemment couronné, qui exercerait le pouvoir pour lui? Serait-ce son plus proche parent, Henri le *Querelleur*, duc dépouillé de la Bavière, qui avait depuis longtemps déjà montré son ambition, et était alors prisonnier à Utrecht, pour avoir porté sa main deux fois à la couronne? Serait-ce sa mère, Théophanie? Le premier avait pour lui la coutume germaine et

contre lui les méfiances que ne justifiait que trop son ambition. Théophanie avait, selon les préjugés, pour elle ou contre elle, les coutumes étrangères, le souvenir de son mari, le prestige de son rang. Telles furent les causes qui précipitèrent d'abord le règne d'Othon III dans tous les troubles et dans toutes les faiblesses d'une minorité.

I

LA MINORITÉ (983-996).

Troubles suscités par Henri le *Querelleur*. — Régence de l'archevêque Willigis et des deux impératrices. — Faiblesse de l'empire au dedans et au dehors. — La France s'affranchit complétement de l'Allemagne par l'avénement de Hugues Capet.

Le petit-neveu d'Otton le Grand, Henri le *Querelleur*, avait manqué déjà la couronne sous Othon II. Cette fois il voulut brusquer les événements. Sorti de prison par la connivence de l'évêque d'Utrecht, il se rendit à Cologne où il se fit livrer l'enfant impérial par l'archevêque de cette ville, Warin. L'archevêque de Trèves se déclara en sa faveur. Ces deux prélats avaient été particulièrement mécontents que l'archevêque de Ravennes, venu d'Italie récemment, eût sacré Otton II à Aix-la-Chapelle. Toute la rive gauche du Rhin ne suivit cependant pas cet exemple. Henri le *Querelleur* trouva, dans la personne du Carolingien Lothaire, roi de France, un rival sur lequel il ne comptait pas.

Fils d'une sœur d'Otton le Grand et de Louis d'Outre-Mer, époux d'Emma, fille d'Adelhaïde, Lothaire voulait-il

faire valoir ses droits à la régence, ou tout au moins profiter de l'occasion pour obtenir de l'un des compétiteurs la rétrocession de la Lorraine? Déjà son frère, Charles, s'était fait investir du duché de basse Lorraine. Une sœur de Hugues Capet, qui avait été mariée avec le duc de haute Lorraine ou de Lorraine-Mosellane, Frédéric, comte de Bar, gouvernait ce pays, après la mort de son mari, pour le compte de Thierry, son fils mineur. N'était-ce pas une merveilleuse occasion, si l'on s'entendait de ce côté-ci, pour rattacher la Lorraine au royaume de France? La plupart des grands de ce pays prêtèrent un instant serment à Lothaire comme au tuteur légal d'Otton III. L'archevêque de Reims, Adalbéron, qui ne faisait alors « qu'une âme et qu'un cœur avec son roi Lothaire, » entraîne dans son parti son frère, Gottfried, comte de Verdun et de Hainaut, en lui assurant pour un sien fils l'évêché même de Verdun. Tout semblait un instant favoriser dans Lothaire le dernier descendant de Charlemagne. L'archevêque même de Trèves lui revenait. On surprend bien, là encore, les perpétuelles hésitations de la Lorraine entre les deux royaumes. L'archevêque de Reims, Adalbéron, et Gerbert, alors son secrétaire, déployèrent la plus grande activité dans cette affaire (1). Il est difficile cependant de se rendre un compte exact de la conduite qu'ils y tinrent. Attachés tous les deux aux Ottons, ils travaillaient certes moins encore pour Lothaire que contre Henri. On le vit bien, en effet, quand le *Querelleur*, effrayé, offrit à Lothaire de lui rétrocéder, pour ne l'avoir pas contre lui, la Lorraine abandonnée à Otton le Grand

(1) Voir, dans les *Œuvres de Gerbert*, par M. Olléris, sur cette curieuse affaire, les lettres 27, 28, 29, 30. — Dithmar, l. IV, c. 1. — Richer, l. III, 97, 98.

par Louis d'Outre-Mer, et lui donna rendez-vous à Brisach pour le 1er février 984, afin de conclure et de signer ce traité.

Le jour arrivé, Lothaire le Carolingien se trouva seul à Brisach, Henri n'osa pas faire ce sacrifice de crainte de nuire à sa cause et ne parut pas au rendez-vous. L'avenir de la royauté germanique était lié, on le voit, à la conservation au moins d'une partie de la Lorraine, et le partage de la rive gauche semblait dans les vœux de tous et dans les nécessités du temps. Il avait suffi, en effet, de l'idée d'un abandon complet de la Lorraine à Lothaire pour modifier les dispositions d'un grand nombre. Lothaire, en revenant de Brisach, s'en aperçut aux obstacles dont on sema sa route, abattis d'arbres et fossés; on avait déjà changé de jeu derrière lui. Il fut obligé d'acheter cher son retour à travers le pays gouverné par la sœur d'Hugues Capet et déjà retourné par l'archevêque Adalbéron et Gerbert. On voulait Otton III en Allemagne et on espérait Hugues Capet en France. C'était là le vrai partage de la Lorraine, l'avenir et la séparation des deux pays. Lothaire se vengea, du moins, de sa déconvenue en s'emparant, avec quelques fidèles, de Verdun où étaient ses ennemis, et, d'un coup de filet, du jeune duc de la haute Lorraine, du puissant comte de Hainaut, Gottfried, et de son évêque, le neveu d'Adalbéron. L'archevêque de Reims avait évidemment pris parti pour Otton III en Allemagne contre le *Querelleur*, et pour Hugues Capet en France contre Lothaire, soit pour ménager ces deux partis puissants, soit par instinct ou sentiment réel de l'avenir.

Lothaire n'en conserva pas moins provisoirement pour le royaume de France une partie de ce grand pays qu'on appelait alors la Lorraine, quoique Gerbert accusât avec

violence Verdun, « devenu une caserne de brigands, d'avoir brisé l'unité du royaume, l'unité de l'Eglise et l'unité du genre humain. » Telles étaient encore les passions que déchaînaient à chaque crise la possession du bassin du Rhin et le point de la séparation de l'Allemagne et de la France qui devaient se décider, du reste, sous Otton III.

C'est en Saxe que se termina le double conflit élevé, pendant la minorité d'Otton III, dans la famille ottonienne et entre la France et l'Allemagne. Le *Querelleur*, arrivé sur cette terre, avait préféré trancher dans le vif et, au lieu de la régence, demander la couronne. A Magdebourg, il avait trouvé assez de partisans pour pouvoir la mettre un instant sur sa tête, comme auparavant déjà à Ratisbonne, sous Otton II. Les fêtes de Pâques l'avaient vu à Quedlimbourg dans les ornements royaux; Boleslas de Bohême, Micislas de Pologne et un prince des Slaves Obotrites saluèrent même sa royauté nouvelle. Mais on voyait bien que, de l'un comme de l'autre côté, à l'orient comme à l'occident, c'était en sacrifiant l'honneur et la grandeur de la famille ottonienne que Henri comptait édifier sa fortune. Les vieux Saxons, Bernhard, fils d'Hermann Billung, et les margraves qui avaient succédé sur l'Elbe à Géro, ceux de Nordmark, d'Ostmark ou de Lusace et de Meissen ou de Thuringe particulièrement, moitié par attachement pour la glorieuse famille qui avait fait leur fortune, moitié par inimitié contre les Slaves, leurs vieux ennemis, prirent les armes pour défendre les droits d'Otton III. Henri marche contre eux sur Werla, près de Gozlar, en Westphalie. Mais il recule devant leur résolution arrêtée. Découragé, il se porte dans son ancien duché de Bavière, comptant sur l'opposition séculaire de ce pays du sud à la

Saxe du nord. Il y est reçu, en effet, par un certain nombre d'évêques et de seigneurs.

Dans ce grand danger, ce fut l'archevêque de Mayence, primat de la Germanie, longtemps conseiller d'Otton II et archichancelier de l'empire, Willigis, qui sauva le trône d'Otton III et le royaume d'une dissolution véritable, en arrachant, selon l'expression de Gerbert, le petit-fils d'Otton Ier de la gueule du loup pour le rendre à sa mère. L'Eglise allemande, qui avait fait la Germanie avec Charlemagne et fait l'empire avec Otton le Grand, tira l'une et l'autre de l'anarchie en gardant le trône à Otton III.

En correspondance continuelle avec l'archevêque de Reims, Adalbéron, et Gerbert, le puissant prélat qui représentait toute l'Eglise allemande, Willigis, fit comprendre, par leur entremise, à Hugues Capet, duc de France, que sa fortune dépendait de la conduite qu'il tiendrait entre les droits de la famille ottonienne et les ambitions du Carolingien Lothaire (1). « Si vous gagnez l'amitié de Hugues, disait Gerbert dans une lettre à Théophanie, vous pourrez braver les attaques des Français. » Il retint, en même temps, par l'appui de l'Eglise, en Bavière, le fils de Berthold, que Otton II y avait nommé duc, ainsi que le duc Conrad récemment nommé aussi, en Souabe, par la cour ottonienne. Toute cette partie de l'Allemagne resta dans l'obéissance d'Otton III et de sa mère Théophanie. Quand Lothaire voulut, en mai, attaquer la basse Lorraine où, bien que menacés chez eux, l'archevêque Adalbéron et Gerbert avaient soutenu la fidélité chancelante de l'archevêque de Trèves et d'autres vassaux, le duc de France, Hugues Capet, ras-

(1) Gerbert, *Ep.* 13, 16, 17, 207. — Dithm., l. IV, c. II.

sembla des chevaliers à Compiègne pour l'en empêcher. Le secours du duc de Bohême, Boleslas, qui ne sortit armé de son pays que pour prendre un instant Meissen, ne fut pas plus utile à Henri. Découragé, le *Querelleur* consentit enfin à venir à Rohrheim, près de Worms, rendre le jeune roi à sa mère, à sa grand'mère, à l'Allemagne et il renonça à tous ses projets.

L'archevêque Willigis rassuré venait, en effet, d'appeler les impératrices d'Italie où elles étaient encore. Là eut lieu, le 29 juin 984, la réconciliation que sembla célébrer une étoile apparue au ciel, disent les chroniques, en plein jour. Une nouvelle distribution des duchés en résulta comme sous Otton II. Le duché de Bavière fut rendu à Henri le *Querelleur* pour prix de sa renonciation à la couronne ; et Henri le Jeune, qui l'avait bien voulu garder à Otton III, fut dédommagé de cette perte par la Carinthie érigée en duché, avec la Marche de Vérone. Léopold, margrave de Carinthie, fils de Berthold de Bamberg, reçut lui-même, comme dédommagement, la Marche de l'Est *(Ostrick)* qui paraît alors avoir été complétement reconstituée et avec une certaine indépendance de la Bavière. La convoitise était au fond de toutes ces révoltes et on ne pouvait les apaiser qu'à force de concessions. Enfin, la sœur de Hugues Capet, tutrice du jeune duc de haute Lorraine, son fils, dont l'intelligence et l'activité sont louées par Gerbert, mit le sceau à la paix, en réconciliant le roi Lothaire avec Hugues Capet, et ces deux Français, par conséquent, avec l'Allemagne. Ainsi Otton III fut reconnu roi, sans contestation, sous la tutelle de sa mère, la Grecque Théophanie, assistée de sa grand'mère Adelhaïde, pour l'Italie.

Aux fêtes de Pâques de l'année 985, une diète tenue à

Quedlimbourg, dans le vieux pays saxon, montra toute l'Allemagne, représentée par ses grands, les ducs de Bavière, de Souabe, de Carinthie, même ceux de Bohême et de Pologne, aux pieds d'Otton III, âgé de cinq ans, c'est-à-dire aux pieds de Willigis et de l'Eglise allemande. Un nouveau règne ottonien commençait. L'Eglise, dévouée à la royauté, en Allemagne comme dans les autres contrées de l'Europe, l'avait gardée dans la ligne directe de la famille d'Otton le Grand. On ne pouvait cependant attendre une grande vigueur de ce gouvernement de femmes et de prélats. L'archevêque Willigis, la mère et la grand'mère du jeune Otton III, sa tante Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, sa sœur, abbesse de Gandersheim, y eurent la plus grande part. Il ne manqua pas d'habileté; mais il eut quelque chose de faible, parfois de chimérique, qui n'était pas fait pour conjurer les défauts inhérents à la puissance royale allemande et à l'autorité impériale. On prodigua, en Allemagne et en Italie, à l'Eglise, les donations, immunités et priviléges; les baillis des évêques et des abbés commencèrent à substituer leur autorité dans les villes et dans les domaines ecclésiastiques à celle des comtes. Otton III donna même l'exemple, bientôt fréquemment suivi, de confier la charge de comte à des évêques. On vécut ainsi de concessions et on créa des embarras qui, plus tard, devaient se faire douloureusement sentir.

En Italie, en effet, l'impératrice Adelhaïde, comme revenue dans son ancien royaume, fut heureuse de trouver, dans les principaux évêques de Lombardie, obéis par leurs comtes, et dans le marquis de Toscane, toujours un des plus puissants seigneurs féodaux d'Italie, assez d'appui pour ne pas permettre au royaume italien de se détacher tout à fait de l'Allemagne. Mais elle laissa une indépendance à peu

près complète aux ducs lombards du midi, héritiers de Pandolphe Tête-de-Fer, à Bénévent, à Capoue et à Salerne, et elle n'inquiéta pas plus les Grecs au midi que Venise au nord. Rome lui échappa à peu près. Dès 984, le pape Boniface VII, chassé par Otton III, revint de Byzance, où il s'était réfugié, à Rome. Un noble romain, du nom de Crescentius, bientôt plus célèbre, le reçut à bras ouverts, et jeta un nouveau protégé des Allemands, Jean XIV, en prison, pour gouverner Rome sous le titre de patrice, avec lequel il pouvait ménager les prétentions de l'autorité impériale, tout en maintenant son indépendance. Féodalité ecclésiastique et laïque, évêques ou seigneurs, restaient à peu près indépendants sous cette molle autorité de femme, au delà des Alpes, et le rapide passage à Rome de tant de fantômes de pontifes, jouets des factions, montrait une fois de plus qu'Otton le Grand avait empiré au lieu d'améliorer le sort du Saint-Siége en le dominant.

En Allemagne, l'archevêque Willigis et Théophanie ne se montrèrent pas moins débonnaires ou faibles, ils laissèrent à peu près indépendants aussi chez eux Conrad de Souabe et Henri le *Querelleur*, qui gagna depuis le nom de *Pacifique*, en comblant également de faveurs ses évêques. Sur la frontière du nord, ils firent faire à Otton, à l'âge de six ans, suivi par ses vassaux, une expédition contre les Wendes et ensuite en Bohême une démonstration. On reprit Meissen pour le vaillant margrave de Thuringe, Eckhard, mais on ne put reconquérir pour l'instant, au christianisme et à l'Allemagne, les contrées au delà de l'Elbe où les Slaves avaient renversé les croix, détruit les églises et rétabli leur ancien culte. Le margrave Eckhard, tout en soutenant la guerre de défense contre les Slaves, s'affermit du moins solidement en deça du fleuve en Thu-

ringe et en Misnie. Mais près de lui le mariage du duc de Pologne avec la fille du duc de Bohême, Dombrowa, réunit ces deux puissants princes qui s'étaient fait souvent la guerre au profit des Allemands, et consolida ainsi leur indépendance sur la frontière allemande. Sans renoncer au christianisme, ils arrivèrent à se soustraire à la dépendance d'Otton III et de l'Allemagne, puisque l'archevêque de Prague, le jeune Adalbert, que l'archevêque de Magdebourg y avait envoyé, découragé par les difficultés de sa tâche, au milieu de ses ennemis et des païens, abandonna la partie pour attendre des jours meilleurs. Le duc de Saxe, Bernhard, fils de Billung, plus au nord, eut même de la peine à défendre le christianisme et l'influence allemande dans le Sleswig, contre le successeur païen d'Harald à la Dent-Bleue qui, malgré les efforts d'Adaldag, archevêque de Hambourg, bouleversa les nouveaux évêchés de Aarhus, Ripen et Sleswig. Sous les Ottonides se trouvait encore plus compromise, comme on le voit, l'œuvre de Charlemagne qu'Otton le Grand du moins avait essayé de relever et de poursuivre.

La France échappa aussi, pendant cette minorité, à l'influence ottonienne, si redoutable pour elle au moment où devait s'accomplir la révolution qui substitua décidément la nouvelle dynastie des Capétiens à celle des descendants impuissants de Charlemagne. Elle y laissa, il est vrai, tout à fait la Lorraine, sur laquelle elle avait encore eu, avec le roi Lothaire, quelques prétentions. Mais ce fut au moins un avantage pour elle que l'avénement d'une nouvelle dynastie qui n'avait plus rien à démêler avec l'Allemagne et qui en détacha complétement le royaume français.

Le remuant mais malheureux Lothaire, tantôt en lutte,

tantôt en amitié avec Hugues Capet, avait décidément échoué à chercher une chance pour lui dans l'acquisition de la Lorraine. Il n'avait jamais réussi qu'à mettre la France aux prises avec l'Allemagne, et il n'avait pu garder jusqu'à la fin que quelques débris du royaume qui portait, avant lui, son propre nom (Lotherrègne). Le malheureux était mort subitement, non sans donner lieu à des soupçons, en 986, « mort, comme disait l'éloge funèbre de Gerbert, le second jour du terrible mars, qu'il avait représenté sous la pourpre. » Il laissait de sa veuve Emma, fille de l'impératrice Adelhaïde, et assez mal famée en France, un fils, Louis V, jeune, mal marié et dissolu. Emma, qu'on accusa de la mort de Lothaire, et la duchesse douairière de haute Lorraine, Béatrice, sœur de Hugues Capet, deux princesses évidemment gagnées à l'Allemagne, s'entendirent avec l'archevêque Adalbéron et Gerbert, pour faire, avec la cour allemande, une paix peu glorieuse, mais qui assurait au moins au jeune homme le vain titre de roi. Louis V, renonçant, en effet, à toute ambition sur la Lorraine, rendait aux anciens ennemis de son père Lothaire la ville de Verdun, le comte de Hainant et l'évêque de la ville, toujours prisonniers et délivrés maintenant, comme dit Gerbert, « des ténèbres de l'enfer. »

Ce dernier Carolingien était-il aussi dépravé qu'on le dit? ou bien, eut-il le sentiment de cette honte? Toujours est-il que, poussé par Charles de Lorraine, son oncle, un assez mauvais conseiller, il accusa sa mère, Emma, d'adultère avec l'évêque de Laon, Ascelin, et mit ainsi contre lui la cour allemande et l'archevêque de Reims. Il n'eut pas le temps de faire plus, et celui, dont les chroniqueurs disaient *qui nihil fecit*, mourut, au bout d'un an, d'une chute de cheval. Cette dynastie semblait condamnée. La reine veuve,

Emma, qui était au moins bien peu digne de son mari, Lothaire, avait à repousser le soupçon d'avoir contribué à la mort de son époux et à celle de son fils. La famille carolingienne s'éteignait au milieu de misérables scandales et de basses intrigues, favorables aux ambitions de la cour allemande. Il ne restait plus, comme héritier de la famille, que Charles, duc de basse Lorraine, fils cadet de Louis d'Outre-Mer, méprisé en France comme vassal allemand, prince remuant, inconsidéré et méchant. C'est dans ces conditions qu'une assemblée d'évêques et de seigneurs du nord de la France se réunit à Senlis et pourvut à la vacance du trône.

Lorsque Otton le Grand avait vu une de ses sœurs, Hedwige, mariée à Hugues le Grand, le père de Hugues Capet, et l'autre, Gerberge, à Louis d'Outre-Mer, le père du dernier Carolingien, Charles de basse Lorraine, il avait pensé sans doute pouvoir exercer toujours une certaine influence sur les destinées alors fort débattues du royaume de France. Son petit-fils, Otton III, mineur, y gagna du moins de garder, comme un héritage carolingien, la Lorraine que la reine Emma, veuve de Lothaire, et la duchesse de haute Lorraine, Béatrice, sœur de Hugues Capet, contribuèrent à lui conserver. Mais il ne put empêcher cette fois l'avénement de la nouvelle dynastie (987). Notre Hugues Capet, cousin d'Otton III, frère de la duchesse de haute Lorraine, souvent l'allié des Ottoniens, était mieux vu à la fois de la cour allemande et de la France que Charles de Lorraine. Il avait l'avantage de n'offusquer personne et de plaire à tout le monde. « Il en est, dit l'archevêque de Reims à l'assemblée de Senlis où se trouvaient la plupart des évêques et des vassaux du nord de la France, il en est qui jugent Charles de Lorraine digne du trône à cause de sa parenté avec le dernier roi. Mais l'on n'acquiert pas la couronne à

titre héréditaire; elle appartient à celui qui, à la noblesse de son origine, joint la sagesse, la foi, la magnanimité. Voulez-vous un royaume malheureux, nommez Charles; voulez-vous un royaume heureux, nommez Hugues Capet. » C'était l'application du droit dont l'Eglise et les seigneurs allemands avaient fait usage quand ils avaient élu les souverains qui régnaient maintenant chez eux, depuis la chute de l'empire carolingien. Les Ottoniens ne pouvaient avoir rien à y reprendre.

La cour ottonienne qui avait, à différents intervalles, soutenu les Carolingiens par intérêt, ne fut cependant pas fort satisfaite de perdre, par cette solution, le moyen d'entretenir la faiblesse et l'anarchie dans le royaume de France à la faveur de la compétition de ces deux familles. On voit encore, en effet, sa main dans les troubles que suscitent les dernières réclamations de la famille déchue. Le duc carolingien de Lorraine, Charles, surprend la ville de Laon, vieille possession de sa famille. Après la mort de l'archevêque de Reims, Adalbéron, par une sorte de compromis entre des prétentions bien opposées, un bâtard carolingien, Arnulf, fils de Lothaire, est fait archevêque de Reims; il livre à Charles de Lorraine cette ville archiépiscopale et royale, et lui donne ainsi un pied important en France. Les impératrices Théophanie, Adelhaïde et le jeune Otton, que le moine Gerbert comparait pompeusement « à une trinité impériale, » bien que l'accord fût loin de régner toujours entre ces trois personnes, ne perdaient pas de vue ces événements. Gerbert, qui avait espéré être élu, et qui, passé néaumoins au service du nouvel archevêque, avait eu une entrevue avec Charles de Lorraine à Ingelheim (1), écri-

(1) Richer, liv. IV, 12. — Gerbert, lettre 132.

vait, encore à cette époque, d'une façon assez ambiguë à ceux qui lui demandaient des conseils entre cette jeune royauté et les réclamations de l'ancienne : « J'ai vu l'empire exalté, disait-il, s'élever au-dessus des cèdres du Liban et il n'était déjà plus. Il viendra, en vérité, le jour où les paroles, les actions de chacun seront mises à l'épreuve. » Mais « la trinité impériale allemande » avait autre chose à faire. Elle devait être partout présente.

L'impératrice Théophanie, mère et régente d'Otton III, était alors, 989 et 990, à Rome même où elle prenait le titre d'*empereur* et d'*Auguste*, et figurait dans les actes comme co-régente (1). Le nouveau patrice de Rome, Crescentius, l'y recevait, et sans doute la parenté de Théophanie avec les deux empereurs de Byzance, Constantin II et Basile IX, dont elle était sœur, n'était pas inutile à la mère d'Otton III pour se faire accepter ainsi par Rome et y tenir tribunal comme une Théodora ou comme une Irène! Mais elle n'en était pas plus d'accord pour cela avec sa belle-mère Adelhaïde, résidant à Pavie, et à laquelle « elle aurait voulu ne pas laisser un pouce de terre. » L'archevêque de Mayence, Willigis, qui restait en Allemagne avec le jeune Otton, avait grand'peine à empêcher l'Italienne et la Grecque d'entrer en conflit. Comment le gouvernement, ainsi divisé, aurait-il pu avoir quelque influence en France? Les évêques de France, réunis à Senlis, lancèrent l'anathème contre les bandes qui avaient pris Reims, et contre leurs complices. Gerbert vit qu'il faisait fausse route et abandonna Arnulf et Charles de Lorraine, vers lesquels il avait

(1) Grégorovius, III, 427. — Reg Farf, n. 136. *Theophanius gratia divina imperator Augustus.*

d'abord pensé peut-être, et Hugues Capet eut le loisir d'affermir son trône et de fonder décidément en France une dynastie qui devait survivre bien longtemps à celle des Ottons!

Pendant ce temps, en effet, le nouveau roi de France fait prendre dans Laon, par l'évêque Ascelin, en trahison, Charles de Lorraine et l'évêque de Reims, Arnulf, les jette en prison à Orléans et appelle l'Eglise de France à se prononcer sur ses droits en faisant le procès à l'archevêque Arnulf comme traître à son roi pour avoir livré la ville et l'Eglise de Reims au Carolingien Charles de Lorraine. Il s'agissait de savoir si la royauté française et l'archevêché de Reims étaient solidaires, s'il y avait entr'eux, comme aux premiers temps de la monarchie, communauté de pénates. La condamnation de l'archevêque Arnulf, comme traître, devant l'Eglise de France, affermissait, en effet, la nouvelle dynastie, et dégageait définitivement l'archevêché de Reims des liens obscurs qui, avec les Carolingiens, rattachaient encore cette église à l'Allemagne. Le nouveau roi de France aurait voulu d'abord faire faire le procès à l'archevêque Arnulf avec le consentement du pape. Il n'ignorait pas que l'avénement de la famille de Charlemagne avait eu la sanction du Saint-Siége. De Senlis déjà, lui et les évêques réunis avaient envoyé, avec une lettre au pape Jean XV, une ambassade à cet effet. Mais la cour allemande et le patrice Crescentius, alors d'accord, en 990, pesaient encore sur ce pontife plus avide de présents que soucieux de la justice. Corrompu par un partisan de Charles, il avait refusé de recevoir les ambassadeurs de Hugues Capet. Après avoir attendu vainement onze mois, le nouveau roi passa outre et convoqua un concile national d'évêques français à Reims, dans l'église de Saint-Basle.

Treize évêques, du nord surtout, parmi lesquels se trouvaient ceux de Senlis, de Langres, d'Orléans, de Bourges et d'Amiens, et des abbés plus nombreux, y assistaient. Mais cette assemblée, réunie le 17 juin 991, se trouva juge d'une cause plus grande qu'elle ne l'avait cru, en se voyant tout à coup en face de Rome et de la cour allemande.

La trahison d'Arnulf, dénoncée par l'évêque de Langres, d'abord son protecteur, prouvée par le moine qui en avait été l'instrument, avouée d'ailleurs enfin par lui-même, s'effaça bientôt, en effet, pour faire place à la question de savoir si ce concile national de France avait compétence pour juger un archevêque français sans l'agrément pontifical. Poussé par la cour allemande qui dominait alors à Rome, le Saint-Siége se fondait sur les *fausses décrétales* pour refuser ce droit au concile français. Celui-ci s'appuyait sur des précédents antérieurs aux *fausses décrétales*, par exemple, dans l'histoire de l'Eglise d'Afrique, pour retenir l'affaire. Le pape, d'ailleurs, n'avait-il pas été sollicité, onze mois durant, de donner son autorisation, sans vouloir répondre? Au fond, la nouvelle cour de France et la cour d'Allemagne se disputaient l'influence dans l'évêché de Reims, situé sur la limite des deux royaumes. C'était une question nationale qui se présentait, comme tant d'autres choses alors, sous forme ecclésiastique.

Il est curieux de voir, en cette affaire, les historiens allemands approuver l'Eglise allemande de s'être appuyée alors sur les *fausses décrétales* contre le concile français en faveur des prétentions romaines. C'est ce qui amena l'évêque d'Orléans à prendre alors à partie Rome, et à porter la discussion, en l'élevant à une hauteur toute nouvelle, sur la situation de la papauté et de l'Eglise. Après avoir, en effet, témoigné d'abord de ses respects pour les décisions

du pontife romain, dans les limites du concile de Nicée et des canons établis en divers lieux et en temps divers, par l'inspiration divine, l'évêque français rappela toute cette histoire du Saint-Siége, récente et trop connue, qui n'était point de nature à fortifier l'autorité du successeur de saint Pierre! Il stigmatisa tant de papes indignes, assis dans la chaire de l'apôtre, et dénonça à toute la chrétienté la papauté tombant, de la servitude des factions romaines, sous l'oppression de l'empire allemand qui n'était pas meilleure! Et l'invective, peut-être sévère et même passionnée, mais écho véritable de l'opinion du temps, exprimé par la plume la plus autorisée de l'Eglise, le moine Gerbert lui-même est un des monuments de l'époque qui atteste le mieux le mal que l'empire allemand avait fait, après les factions italiennes, à la chaire de saint Pierre et au Saint-Siége.

« Qu'est-ce à dire? » s'écriait, en effet, l'évêque d'Orléans, en lisant l'œuvre du moine qui résumait, en traits mordants, toute l'histoire des papes, depuis Marozie jusqu'à Otton III, « c'est à de tels monstres, souillés de toutes les ignominies, dépourvus de science humaine et divine, que seront soumis les innombrables prêtres de Dieu répandus sur toute la terre et distingués par leur science et leurs vertus?... Si, pour quiconque est élu évêque, vous faites avec des soins infinis une information minutieuse sur la gravité de ses mœurs, l'honnêteté de sa conduite, sa science dans les choses divines et humaines, quelles exigences plus rigoureuses encore ne doit-on pas réclamer lorsqu'il s'agit de celui qui aspire à être le maître de tous les évêques? Pourquoi donc instituer sur le siége suprême tel homme qu'on ne jugerait nulle autre part digne de prendre place dans le clergé? Eh! que pensez-vous, vénérables frères, que soit cet homme assis sur son siége sublime, et tout étincelant de pourpre et

d'or, que pensez-vous que soit cet homme? Rien moins, s'il manque de charité, s'il est seulement enflé de science, rien moins que l'Antechrist siégeant dans le temple de Dieu et se présentant lui-même comme un dieu! Que si tout à la fois il n'est ni soutenu par la charité, ni élevé par la science, il est dans le temple de Dieu comme une statue, comme une idole : l'interroger, c'est consulter un marbre! O malheureux temps, dans lesquels nous sommes privés du patronage d'une si grande Eglise! Dans quelle cité chercherons-nous désormais un refuge, lorsque nous voyons la maîtresse des nations dépouillée de ses attributs divins et humains? Pour parler plus clairement, après la chute de l'empire, cette ville a perdu l'Eglise d'Alexandrie, elle a perdu l'Eglise d'Antioche, et, sans rien dire de l'Afrique et de l'Asie, voilà l'Europe elle-même qui se retire d'elle! Car l'Eglise de Constantinople s'est soustraite à son autorité, et l'intérieur de l'Espagne ne reconnaît plus ses lois. Ce ne sont pas seulement les nations, suivant le mot de l'Apôtre, qui se séparent d'elle, ce sont même les Eglises. Si bien que, dans les Gaules opprimées par ses ministres, il semble que l'Antechrist nous menace de sa venue prochaine. » On ne pouvait faire tomber une occasion plus terrible sur ces Ottons qui étaient venus disputer l'élection des papes aux factions de Rome, pour ne pas mieux faire.

A la suite de cette éloquente revendication des droits de l'Eglise de France et de la chrétienté, l'archevêque accusé de trahison, Arnulf, fut déposé et gracié de la vie. Il resta en prison comme le dernier Carolingien qu'il avait voulu servir, et Gerbert fut élu cette fois, à sa place, à l'archevêché de Reims. C'était un coup doublement sensible pour la cour impériale, dont Gerbert avait été longtemps le favori. Aussi ne faut-il pas s'étonner des proportions que

prit l'affaire. La politique allemande et la cour de Rome cherchèrent à ébranler encore la nouvelle royauté dans le nouvel archevêque de Reims. Mayence et Rome s'entendaient contre Reims et Hugues de France.

En 992, un légat du pape, parti de Rome, vint à Aix-la-Chapelle pour s'instruire des faits, ou plutôt pour recevoir le mot d'ordre allemand. Sur son rapport, le pape Jean XV ordonna aux évêques, qui avaient assisté au concile de Saint-Basle, de venir rendre compte de leur conduite. Gerbert soutint avec ardeur, contre Rome et contre l'Allemagne, dans une apologie adressée à toute l'Eglise, cette lutte qui était la sienne, celle de la France et de la chrétienté. L'évêque de Strasbourg, Wildrode, sur les bords du Rhin, se déclare en sa faveur. Hugues Capet réunit un nouveau concile d'évêques français, et celui-ci, n'ayant « qu'un cœur et qu'une âme, » jure de maintenir les décisions de Saint-Basle. La querelle s'envenime, le pape cite Hugues Capet à comparaître à Rome; le roi consent seulement à se rencontrer avec lui à Grenoble. Enfin, un légat de Jean XV, qui était poussé par les évêques allemands, arrive pour tenir un concile mixte, c'est-à-dire d'évêques allemands et français à Mouzon. Une entrevue réunira le jeune empereur Otton III et Hugues Capet sur la Meuse.

Mais ce n'était là qu'un piége indigne. L'évêque de Laon, Ascelin, un traître vieilli dans le métier, comme disent les chroniques, celui-là même qui avait livré Arnulf et Charles de Lorraine à Hugues Capet, complotait avec un jeune ambitieux, le duc de Blois et de Chartres, Eudes, d'enlever le roi de France et de le livrer à l'empereur. Ascelin devait être archevêque de Reims et l'autre duc de France, sous la suzeraineté de l'empereur. « Ce n'était pas seule-

ment d'une prélature qu'il s'agissait, comme le disait fort bien Gerbert, mais de l'existence même du royaume de France (1). » La cour allemande n'en voulait plus. On voit avec quelle persistance, depuis les Ottons, sa politique s'efforçait toujours d'entraver l'établissement de la dynastie des Capets et comme la naissance même de la France. Le complot éventé fut déjoué. Hugues Capet se garda de paraître sur les bords de la Meuse. Les évêques français déclarèrent « qu'il ne leur semblait pas digne de soumettre un des leurs à la censure de ceux de Germanie auxquels ils ne le cédaient ni en puissance, ni en noblesse, et qu'ils égalaient, s'ils ne les surpassaient pas en sagesse. » Si l'Eglise de France rendit un grand service à la dynastie nouvelle et au pays, ce fut bien encore cette fois. Elle affirmait la première peut-être contre l'Allemagne et contre Rome la tradition nationale.

Gerbert seul se rendit à Mouzon, non pour se soumettre à ce synode, d'ailleurs peu nombreux, mais pour y proclamer fièrement ses droits. Il n'est pas sans intérêt pour nous d'apprendre, dans Richer, que l'évêque de Verdun, qui ouvrit ce synode, où se trouvaient les évêques de Trèves, de Liége et le comte de Hainaut, vassaux alors de l'empire allemand, se servit de la langue vulgaire de la Gaule (*lingua gallica* (2)) pour exposer les faits de la cause. On parlait évidemment dans ces pays le français d'alors pour y soutenir une cause française. Dans un nouveau concile, réuni encore à Reims, juillet 996, Gerbert ne se démentait pas : « Sans parler de la difficulté d'aller à

(1) Gerbert, lettre 198 : *Dignitas vel potius gravitas confunditur sacerdotalis, status regni periclitatur.* — (2) Voir Richer, l. IV, c. XCV, XCVI.

Rome, dit-il en faisant une observation qui tombait directement sur l'état présent du Saint-Siége, des dangers et des dépenses de la route, ne sait-on pas qu'à Rome on ne peut obtenir un libre jugement du Siége apostolique, à moins qu'on ne l'achète en talents d'or à Crescentius, membre du diable ? » Gerbert devait seul, plus tard, en communion d'idées avec l'empereur Otton III, terminer cette affaire qui intéressait la France et l'Allemagne. Mais avant qu'ils s'entendissent pour cela, la cause de la France était déjà gagnée.

LE RÈGNE (996-1002).

L'empire et l'Eglise gouvernés par Otton III et Grégoire V, âgés de vingt ans. — Faiblesse de l'un et désordre dans l'autre. — Otton III empereur et moine, vrai césar byzantin. — Gerbert pape sous le nom de Sylvestre II. — L'an mil. — Chimères ambitieuses du Saint-Empire romain germanique.

On n'avait rien négligé pour l'éducation du futur maître du monde, Otton III. Un Jean de Calabre, d'origine grecque probablement, et un moine allemand en avaient été chargés. Tout jeune, comme il convenait au souverain de tant de peuples divers, il parlait le grec, l'italien, le latin, l'allemand, on le traitait d'enfant du miracle. Mais son orgueil était en proportion de sa science précoce. Petit-fils à la fois d'un empereur d'Occident et d'un empereur d'O-

rient, il n'eût pas cru le monde assez vaste pour son ambition, si la grande dévotion qui lui avait été en même temps inspirée par Willigis et par ses maîtres ne lui avait du même coup suggéré de mystiques sentiments d'humilité aussi profonds que ceux de son orgueil. Ce caractère étrange avait déjà effrayé sa mère, Théophanie, morte en 991, et lassé l'impératrice Adelhaïde, qui avait été se retirer au monastère de Selz, fondé par elle, en Alsace. Dès qu'il fut arrivé à sa majorité, à quinze ans, en 996, ses deux précepteurs partirent pour Constantinople afin de lui trouver, à cette cour, une épouse digne de lui. Comment inaugurer un pareil règne, si ce n'est par une expédition en Italie? L'imagination de ce jeune homme était tout entière tournée de ce côté. L'Eglise l'y portait également. Gerbert lui-même qui, ne voyant point son affaire se terminer, était venu à cette cour pour y mettre à profit ses anciennes relations, n'y fut peut-être pas étranger. C'est sur ce grand théâtre, en effet, que le jeune Otton III apparut d'abord, après avoir confié la régence de l'Allemagne à sa tante Mathilde, abbesse de Quedlimbourg; et le premier acte de sa vie politique n'était peut-être pas fait pour consolider sa raison de souverain.

On ne voit pas que les grands vassaux laïques de l'Allemagne, ducs de Bavière, de Souabe, de Carinthie, ceux même de Saxe et de Thuringe, aient accompagné, dans cette expédition, le jeune Otton III. L'Eglise allemande, au contraire, ayant à sa tête l'archevêque de Mayence, Willigis, paraît en avoir fait tous les frais avec ses comtes et ses vassaux. Notre Gerbert et bien d'autres personnages ecclésiastiques suivaient. Celui qui avait été jusque-là le pupille de l'Eglise traversa ainsi les Alpes couvertes de neige, en février 996, et arriva à Pavie où il célébra les

fêtes de Pâques et reçut les serments des seigneurs et évêques lombards.

C'est là qu'une ambassade de quelques nobles romains (1) vint trouver le jeune prince et lui montrer ce que pesait le gouvernement du monde. Elle lui annonçait la mort de Jean XV, qui n'avait pas toujours été, à la fin, en bon accord avec Crescentius, et elle venait traiter évidemment avec lui de l'élection de son successeur au siége de Rome. L'ombre d'Otton le Grand se projetait encore sur l'Italie. L'enfant de quinze ans, héritier de sa gloire, ne s'effraya pas de sa tâche, et trouva naturel, avec ses dociles conseillers, de donner, c'était la première fois cependant, à Rome et à l'Eglise, un pape allemand et de sa famille. Et il en fut ce qu'il avait voulu. N'était-ce pas la continuation de la politique d'Otton le Grand? L'archevêque de Mayence, Willigis, et l'évêque de Worms, l'archi-chancelier et le chancelier de l'empire partirent, en effet, avec bonne escorte pour Rome et présentèrent au clergé romain un petit neveu d'Otton le Grand, un tout jeune homme aussi, comme avaient fait les Romains, un cousin d'Otton III et son chapelain, Bruno, fils du nouveau margrave de Carinthie et de Vérone, qui tenait la clef des Alpes. Après un semblant d'élection, le chapelain Bruno, sous le nom de Grégoire V (2), occupa, en effet, le 3 mai 996, la chaire de saint Pierre. A quelques jours de là, Otton III lui-même entrait dans Rome avec son armée d'Eglise, et, le 21 mai, comme son grand-père, il était solennellement sacré empereur, patrice et protecteur de l'Eglise romaine.

(1) *Vita sancti Adalberti*, c. XXI : *Mittunt Romani proceres.* — (2) Ibid. : *Magnæ indolis, sed quod munus bonum fervidæ juventutis.*

Deux jeunes hommes, l'un de seize ans et l'autre de vingt-quatre, étaient les maîtres du monde et de l'Eglise. Gerbert, qui était présent à la cérémonie, en annonçait lui-même la nouvelle, sur l'ordre du nouvel empereur, à la veuve d'Otton le Grand, la vieille Adelhaïde, qui méditait alors, au cloître de Selz, sur la vanité des grandeurs du monde. Rien ne pouvait plus cependant paraître impossible à l'enfant du miracle, Otton III.

Ce double événement accusait, de la manière la plus éclatante, la puissance de la famille ottonienne et de la nation allemande dans Rome et sur l'Eglise. Sans doute, il n'y avait rien de choquant à voir, pour la première fois, un prêtre allemand mis à la tête de la chrétienté, et il pouvait mériter autant qu'un Italien de gouverner l'Eglise catholique, universelle. Mais n'était-ce pas la conséquence la plus éclatante du fait, passé en habitude alors dans toute la chrétienté, de l'inféodation de l'Eglise au pouvoir politique? Y avait-il, pour l'indépendance du Saint-Siége, d'autre différence, entre le temps de Marozie ou d'Albéric et celui de Théophanie ou d'Otton III, que celle du pouvoir exercé sur lui par une comtesse de Tusculum ou par une impératrice, par un petit baron italien ou par un empereur allemand? Compromise par cet adultère avec le gouvernement politique, l'Eglise ne se dépravait-elle pas avec lui; ne tombait-elle pas de ses chutes? Combien l'on avait vu déjà partout de luttes d'ambition, de convoitise pour les évêchés, les abbayes, en Allemagne, en France, en Italie! Reims en avait été une preuve entre beaucoup d'autres. L'Eglise, réduite à une servitude à laquelle l'Allemagne mettait le comble, matérialisée, divisée à l'infini, féodalisée comme la société elle-même sous le vain leurre de l'union du pape et de l'empereur, alors deux adolescents, n'allait-elle pas

succomber sous le poids de la lourde et charnelle société avec laquelle elle se trouvait confondue, surtout par la prédominance de l'Allemagne, la dernière née au christianisme! Il semble que cette crainte ait été ressentie dans les vieilles contrées chrétiennes, en Italie et en Gaule, puisque c'est de là que partit, contre la dépravation et l'asservissement de l'Eglise, la première protestation et le premier cri d'affranchissement, de ces pays où la fermentation chrétienne a toujours résisté à la couche de barbarie tudesque répandue en Europe, tantôt par l'invasion, tantôt par la féodalité, tantôt par l'empire germanique!

A la même époque, en effet, en France, l'ordre de Cluny, fondé sur des principes sévères par Bruno et consacré à une réforme de la vie monastique par une suite d'abbés courageux et, en Italie, quelques moines isolés, mais ardents, saint Nilus dans la Calabre et Romuald dans l'Emilie, réunissaient leurs efforts sans s'être entendus contre la corruption de l'Eglise. Cluny n'était pas seulement un monastère, c'était une puissante institution par le lien et la hiérarchie établis dans l'ordre entre les différents monastères soumis à la maison-mère, à l'abbé des abbés. On conçoit quelle puissance cette organisation, en quelque sorte monarchique, pouvait donner à tout l'ordre sur le monde chrétien. Sa sévérité et son exemple commençaient déjà à contenir dans quelques limites les abus et les désordres de l'Eglise de France. L'action toute personnelle de Nilus et de Romuald en Italie n'avait pas autant d'influence sur l'Eglise italienne, plus gâtée encore par la puissance, la richesse et les voluptés; elle n'était pas cependant sans obtenir déjà des résultats. Ce n'était cependant là qu'un commencement, quand, à la suite de tant de troubles et de misères, une croyance trop accréditée par les malheurs de

cette époque terrible, celle de l'approche de la fin du monde en l'an mil, parut devoir prêter, à la fin du dixième siècle, à ce courant nouveau une force inattendue.

Que l'Eglise séculière parût alors à l'Eglise des moines et des saints condamnée comme la société laïque elle-même, il n'y avait vraiment là rien de bien étonnant. Saint Mayeul de Cluny avait refusé la chaire de saint Pierre qu'il n'estimait pas libre; Nilus n'avait pas voulu être abbé du monastère du Mont-Cassin qu'il trouvait trop corrompu. Mais un frisson de terreur ou d'indicible espérance saisissait autant les coupables que les saints. Combien de seigneurs coupables d'usurpation ou de tyrannie abandonnaient ces terres, ces vignes, ces forêts, causes de la perdition de tant d'âmes, aux monastères, aux saints, pour s'en faire des intercesseurs auprès du Tout-Puissant dont on croyait déjà voir apparaître la face terrible au milieu du ciel entr'ouvert et au bruit de la trompette de l'archange! L'Allemagne, où l'Eglise était si riche, si puissante et dont les enfants devenaient pape, le jeune et puissant Otton III lui-même pouvaient-ils échapper au courant vainqueur qui commençait à tout envahir. Le nouveau pape, Bruno, âgé de vingt-quatre ans, intelligent, mais ambitieux, passionné et violent, disent tous les témoignages, n'était peut-être pas homme à se laisser entraîner. La dévotion qu'Otton tenait de ses maîtres et de son caractère l'y disposait peut-être davantage; mais l'ambition qu'il avait aussi puisée dans son éducation n'était-elle pas trop grande pour qu'il y cédât tout entier? C'est justement l'étonnante alliance de l'une et de l'autre, exaltées encore par ses souvenirs à la fois chrétiens et classiques, qui donne à sa conduite et à son règne une sorte de caractère fantastique, où l'abnégation ascétique et la convoitise temporelle, l'humilité et l'or-

gueil, la générosité et la tyrannie, la mysticité et le césarisme achèvent de faire connaître, avec lui, ce temps singulier et le Saint-Empire romain germanique lui-même.

Couronné à Rome, Otton III prétendait faire revivre les siècles d'Auguste, de Constantin et de Charlemagne; dévot à l'apôtre Pierre, il voulait renouveler les miracles des conversions et des vertus de la primitive Eglise. Il aimait à entendre son cousin, le pape Bruno, lui dire que « la Germanie devait être le bras droit du Christ, » pour lui répondre que « c'était à la Germanie, en effet, que le Christ avait destiné la couronne impériale. » A Rome, saint Adalbert, un véritable apôtre qui devait mourir martyr, et Gerbert, un ambitieux et politique prélat qui devait mourir pape, étaient sa compagnie ordinaire. Slave d'origine, baptisé par l'évêque de Magdebourg, fait évêque de Prague par l'archevêque de Mayence, Adalbert avait, deux fois, renoncé à son évêché barbare pour vivre en moine au Mont-Cassin et à Rome sur le mont Aventin. Otton aimait à entendre ce saint homme lui raconter ses visions qui le rappelaient, comme un remords ou comme une espérance, vers ces contrées païennes où il y avait beaucoup à faire et peut-être à mourir. Gerbert, comptant peu, après la mort de Hugues Capet, sur son fils, le faible roi Robert, mal vu même du peuple de Reims, s'était attaché décidément à cette cour allemande qu'il connaissait de longue date et qui disposait de la papauté. Otton se mettait volontiers aussi à son école. Il voulait être instruit par lui « dans les lettres et dans les affaires » et espérait en lui « pour arriver à dépouiller la rude nature saxonne, *saxonicam rusticitatem*, et à laisser percer tout à fait la finesse grecque, *græcam subtilitatem*. » C'est avec ces deux hommes que le jeune empereur retourna en Allemagne, en 997.

Otton III voulait inaugurer son règne par une expédition chrétienne. Il avait ramené avec lui saint Adalbert pour l'envoyer chez les Slaves d'au delà de la Vistule, les Po-Russes, aux bords de la Baltique, en le recommandant au roi de Pologne, Boleslas; et il préparait lui-même une expédition à travers le pays des Wendes pour appuyer de ses armes celui qu'il avait congédié avec des encouragements et des larmes. Adalbert avait peu à espérer de cette peuplade barbare de la Prusse; « elle avait, dit un contemporain, le ventre pour dieu et pour compagne l'avarice jusqu'à la mort (1). » Arrivé, en effet, chez elle par la Vistule, sur un bateau que lui avait fourni Boleslas, il avait été mal reçu, chassé; et il s'en retournait par terre, sans avoir rien fait, quand un prêtre guerrier de ce peuple sauvage le guetta, l'atteignit et, après l'avoir fait garrotter et hisser sur une hauteur, lui perça le cœur de sept coups mortels (23 juin 997). Otton, parti de Magdebourg, de son côté, passa l'Elbe et se jeta dans le pays marécageux traversé par le Havel. Mais les Wendes avertis passèrent aussi le fleuve plus bas et ravagèrent le Bardengau, comté de Lunebourg. L'évêque de Minden fut obligé de conduire, la croix en main, les Saxons à la défense du pays chrétien et on se retira de part et d'autre sans avoir rien fait que des ravages. Cette expédition n'avait rapporté que le martyr à Adalbert et un chagrin profond, inconsolable à Otton, qui s'en retourna en Italie.

Le cousin de l'empereur, l'Allemand Grégoire V, investi, en l'absence d'Otton III, de la principale autorité, n'avait

(1) *Vita sancti Adalberti*, c. XXVII : *Prussorum quorum deus venter est et avaritia juncta cum morte.*

pas tardé non plus à compromettre d'une autre manière l'autorité allemande en Italie. A Rome, il faisait tout administrer, juger par des Allemands qui ne connaissaient rien aux lois et aux coutumes romaines (1). Les emplois, il les donnait aussi à beaux deniers comptants. Dès la fin de l'année 996, une révolte éclatait. L'ancien patrice, Crescentius, qui avait consenti à renoncer au patriciat en présence d'Otton III, s'était mis à la tête des Romains. Grégoire V s'enfuit du palais de Latran, tandis que son ennemi se fortifia au château Saint-Ange. Réfugié dans le royaume lombard, à Pavie, le pape réunit un synode, assez peu nombreux d'ailleurs, d'évêques italiens, et y montra encore mieux au grand jour comment il mettait la papauté au service de l'empire.

Plusieurs affaires ecclésiastiques importantes demandaient une prompte mais équitable décision. Celle de Reims d'abord, dans laquelle Gerbert et la royauté française étaient particulièrement intéressés, mais plus encore l'omnipotence du Saint-Siége et les libertés des Eglises nationales. Le pape allemand Grégoire V était naturellement alors tout feu et tout flamme pour les *fausses décrétales* qui mettaient le Saint-Siége au service de la puissance impériale allemande. Il traite donc Gerbert d'intrus, envoie le pallium à Arnulf condamné, ordonne au successeur de Hugues Capet, Robert, d'avoir à élargir le prisonnier et à le rétablir sur son siége; enfin il somme les évêques français qui avaient assisté au concile de Saint-Basle de comparaître au concile, et, sur leur refus, les

(1) *Codex Vatic.*, 2037, XIIIe siècle : *Romanas leges penitus ignorantes illitterati ac barbari judices*, etc.

suspend de leurs fonctions. Une autre affaire importante aussi était pendante. Le nouveau roi de France, Robert, avait épousé Berthe, la veuve du comte de Blois et de Chartres, fille du roi de Bourgogne, Conrad, et nièce de l'impératrice, cousine à lui au troisième degré. En cette dernière qualité, elle pouvait autoriser, donner des droits à son mari, au cas de mort de Conrad sans enfants, sur le royaume de Bourgogne depuis longtemps objet des convoitises impériales. Grégoire V ordonne à Robert de quitter Berthe sous peine d'excommunication et condamne à pénitence les évêques qui avaient autorisé ce mariage. Il y avait là de quoi soulever bien des mécontentements et des haines. Grégoire V faillit y perdre le Saint-Siége.

A Rome, Crescentius, excommunié aussi au concile de Pavie, crut pouvoir faire tourner à son profit les mécontentements excités par Grégoire V. Contrairement aux coutumes, Otton III avait fait un pape. Avec le clergé et le peuple romain qu'il tenait dans sa main, Crescentius veut en faire un à son tour et mettre sous le patronage de sa créature la révolution qu'il a faite. Un ancien serviteur de la famille ottonienne, le Grec de la Calabre, Jean, qui avait été précepteur d'Otton III et qui s'était rendu, comme évêque de Plaisance, à la cour de Constantinople pour chercher une femme à son ancien élève, se trouvait alors à Rome. Crescentius lui offre la papauté, dans l'espoir de disposer en sa faveur Otton ou même la cour de Constantinople. Vainement saint Nilus avertit le Grec, son compatriote, son ami, de ne point se fier aux Romains. Le malheureux, par simplicité ou par ambition, accepte et prend le nom de Jean XVI. Voilà un schisme. Grégoire V appelle Otton et l'Eglise allemande au secours du Saint-Siége et

de Rome envahis et spoliés, dit-il, par des brigands (1).

C'était pour délivrer Rome, en effet, que l'empereur Otton III passait une seconde fois les Alpes, au commencement de 998, avec le duc de Bavière et le margrave de Carinthie et de Vérone, Otto, qui était justement le père de Grégoire V. Il était devant Rome en avril avec son pape, et il y entra sans résistance. Le Grec Jean XVI s'était enfui. Crescentius s'était enfermé avec ses partisans dans le château Saint-Ange, décidé à s'y défendre et à y mourir. Quelques cavaliers allemands, conduits par un comte souabe, rattrapèrent la créature de Crescentius, l'ancien précepteur d'Otton III, lui coupèrent le nez, la langue, les oreilles, lui crevèrent les yeux et le ramenèrent sanglant à Rome, où ils le jetèrent dans une cellule. Saint Nilus vint, âgé de quatre-vingt-dix ans, demander la grâce de son compatriote, le Calabrais Jean. Otton était prêt à lui pardonner. Mais le pape Grégoire V voulut que le malheureux passât en jugement. Il fut en effet mis sur un âne, le dos à la tête de l'animal et la queue en main en manière de guide, fouetté et exposé, à travers la ville, aux insultes des soldats allemands et de la populace romaine. « Vous n'avez pas voulu, dit Nilus au césar et au pape allemands, accorder un aveugle à un vieillard, pour l'amour de Dieu. Mais Dieu non plus n'aura pas pitié de votre jeunesse. » Crescentius, pris d'assaut dans le château Saint-Ange, fut décapité sur la plate-forme du monument; son corps jeté sur le pavé, puis traîné à travers les rues et la campagne, jusqu'au Monte-Mario, et enfin pendu avec douze autres à un

(1) Dithmar, IV, 21. — *Chron. Quedlimb.* Monum. Germ., V, p. 694.

haut gibet, par les pieds. Telle fut la restauration de l'empire et de la papauté allemande, en 998, par Otton III et son cousin Grégoire V (1). Les Allemands appelèrent depuis cette époque le Monte-Mario, *Montjoie*, et les Italiens *Malmont*. Le vernis d'éducation, qui avait fait appeler le fils d'Otton le Grand un « enfant du miracle, » n'avait pas encore beaucoup changé le fond du caractère saxon. Une inscription en vers latins devait plus tard, sur une tombe élevée à la dérobée et longtemps cachée, témoigner du souvenir des Romains pour celui que les Allemands avaient si odieusement mutilé. C'est là, disait-elle :

> C'est là qu'il gît dans l'ombre, écourté, pauvre et nain,
> Celui qui, tout un jour, tint Rome dans sa main (2) !

Après cette victoire des deux jeunes Ottoniens, qui étaient à la tête de l'empire et de l'Eglise, le gouvernement ne fut plus qu'une sorte de bon plaisir. Le roi de France, Robert, de guerre lasse, avait délivré Arnulf d'Orléans et l'avait rétabli sur son siége. Otton désintéressa Gerbert en lui donnant, en Italie, l'archevêché de Ravennes. L'affaire de Reims, par l'affermissement des Capétiens, avait perdu toute importance politique. Un synode, à Rome, renouvela du moins l'ordre de divorce déjà donné au bon roi de France, Robert, et à sa femme

(1) Ces faits sont attestés à la fois par les chroniqueurs allemands, italiens et autres. — Raoul Glaber, *Hist.*, I. — *Chron. Venet.*, p. 31. — *Ann. Sax.* — *Ann. Quedl.*, ann. 998. — *Catal. Ekkehardi. Vita Nili.*

(2) *Qui tenuit totam feliciter ordine Romam*
His latebris tegitur pauper et exiguus.

Berthe, avec peine d'une pénitence de sept années, sous la menace de l'anathème. Un autre synode, en Lombardie, réglait, à nouveau, les rapports des évêques et des abbés avec leurs vassaux tenanciers et fermiers. Pour Otton et Grégoire V retentissait, à cette époque, ce dicton, exprimé en mauvais vers :

Rome, la tête du monde,
Régit la machine ronde (1).

Cependant de tristes nouvelles arrivaient dans cette capitale que l'empereur Otton III semblait vouloir donner à l'empire. En Allemagne, les archevêques de Magdebourg et de Mayence, Giseler et Willigis, un Saxon et un Franconien, ne s'entendaient point pour la régence du pays et les guerres privées éclataient de tous côtés. La tante d'Otton, Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, qui avait le titre de régente, mourait jeune encore et découragée (7 février 999). Il semblait que les parents d'Otton, à l'approche de l'an 1000, prissent déjà les devants. Le jeune empereur retomba tout à coup, des fières hauteurs de l'ambition impériale, dans les profondeurs de la dévotion mystique. La mort de son saint ami Adalbert, chez les Po-Russes, le poursuivait encore. Les paroles de saint Nil, au sujet du malheureux Crescentius, l'avaient frappé. Au moment où il avait donné l'archevêché de Ravennes à Gerbert, Otton avait été s'agenouiller devant Romuald. La régénération chrétienne et la crainte de la fin du monde, fort répandue alors en effet, mais pas autant qu'on l'a dit, gagnaient l'em-

(1) *Roma caput mundi regit orbis frena rotundi.*

pereur. Le maître de Rome prit l'habit de pèlerin pour aller visiter la vieille chapelle du terrible archange Michel, au mont Gargane, et la tente de saint Nil, dans les champs de Gaëte. Il tremblait sous les paroles du saint ermite : « Ne t'inquiète pas, lui disait celui-ci, des choses du monde, mais du salut de ton âme. Empereur, tu n'en mourras pas moins et n'en auras pas moins à rendre compte. » Le pénitent impérial conjurait saint Nil de venir à Rome : « Il lui mettait humblement, dit le biographe du Saint, sa couronne dans la main (1), » quand il apprit tout à coup la mort subite de son cousin, le pape Grégoire V.

Etait-ce un coup du ciel ou une vengeance des Romains qui frappait le pontife allemand? On ne l'a jamais bien su. Otton III revint en toute hâte à Rome, et là, sans autre forme d'élection, fit consacrer pape (2 avril 999) l'ancien familier d'Otton le Grand, le précepteur de son père et son savant ami, le Français Gerbert, qui était passé, comme on le faisait remarquer, du siége de Reims, par celui de Ravennes, au siége de Rome, et qui fut le premier de race française à occuper, en effet, le Saint-Siége. C'était au moins une grande idée, si Otton III y avait songé, que de faire asseoir au gouvernement de l'Eglise universelle, sinon un Français, au moins un homme qui n'appartenait ni à l'Italie ni à l'Allemagne, l'homme surtout qui pouvait passer alors pour avoir le plus de lumières et d'expérience dans l'Eglise.

Gerbert n'était pas indigne de cet honneur. Comme pour annoncer une ère nouvelle, il prit le nom d'un des plus cé-

(1) *Vie de saint Nil:* Εἶτα τὸν στέφανον κλίνας ἐν ταῖς χερσὶ τοῦ ἁγίου.

lèbres successeurs de saint Pierre, Sylvestre, celui qui avait été le contemporain de Constantin. Le plus chimérique des jeunes souverains se rencontrait, en effet, avec le plus instruit et le plus renommé des hommes d'Eglise pour gouverner la chrétienté. Que feraient-ils en associant leurs efforts?

Malheureusement, le pape Gerbert, distingué par l'esprit, ne brillait pas par l'indépendance du caractère. Il avait toujours eu un faible pour la famille ottonienne. Or, celui qui l'avait fait pape était bien, à cause de sa jeunesse même, le plus ambitieux et le plus vain des monarques. Le fils de Théophanie aimait à s'appeler, en effet, l'empereur des Romains, quelquefois même « le consul du sénat et du peuple. » Il prend les titres de *Saxonicus, Romanus, Italicus,* comme un Romain. Le complaisant Sylvestre II lui laisse frapper une médaille avec son image et son nom d'un côté, et de l'autre cette légende : *Renovatio romani imperii.* Dans l'espoir de garder au moins à Rome et à lui quelque liberté, il parle de restaurer la *république romaine.* Rome, en effet, sera la capitale de l'empire et de l'Eglise. L'empereur et sa créature, le précepteur et l'élève y règneront unis. Voilà les chimères dont ils se repaissent. Complaisance de la part du pape, confiance de la part d'Otton III! Le jeune empereur n'apparaît plus en public que sous un long manteau, couvert d'images apocalyptiques, qui traîne jusqu'à terre. Il prend ses repas seul, sur une table élevée en forme de croissant. Il a des comtes impériaux, des protospathaires et des logothètes. C'est un Constance, un Arcadius en public. Voilà le Romain! Otton n'en prend pas moins souvent, en signant ses actes, le titre de *serviteur du Christ et de l'Apôtre.* Il se fait bâtir un palais sur le mont Aventin, près du cloître où avait ha-

bité son saint ami Adalbert, et il date quelques-uns de ses actes « du palais près du cloître. » La grotte de Subiaco, où avait commencé saint Benoît, reçoit souvent sa visite. Il se retire quinze jours, sous un cilice, avec le jeune évêque de Worms, Franco, son dévot ami après Adalbert, dans une cellule d'ermite. Le moine se cache sous la dalmatique orientale et sous la couronne de l'empereur romain. Il est moine et empereur, deux natures en une même personne! Mais le césar l'emporte sur le moine. Le sang de la grecque triomphe du sang saxon. La jeune royauté barbare, surprise par une civilisation avancée, tourne comme il arrive le plus souvent au byzantinisme!

Nul doute que Gerbert, pour qui l'empire d'Allemagne « avait toujours été la montagne de Sion où il aspirait à dresser sa tente et à entonner son cantique de joie, » ne méditât, comme pape, de faire servir la puissance de son souverain à la régénération de l'Eglise commencée, en France, par l'ordre de Cluny, et, en Italie, par d'ardents solitaires. Ambitieux par tempérament, rompu aux affaires et même aux intrigues par habitude, ami de la règle et de la discipline qu'il avait voulu rétablir, dans ses courts passages à l'abbaye de Bobbio et aux archevêchés de Reims et de Ravennes, il n'en avait pas moins l'imagination portée aussi à la domination universelle et au grandiose. Soit sincérité, soit adresse, il entretenait le jeune Otton dans ces idées d'ascétisme et de puissance qui pouvaient faire de lui un instrument docile. « Rien ne manque, lui disait-il, à la restauration de césar; l'Italie féconde en blés, la France et l'Allemagne fécondes en hommes appartiennent à l'empire; les Scythes mêmes lui rendent hommage. »

L'illusion ne pouvait-elle pas leur être permise, en

effet, au pape et à l'empereur? C'était le moment où le duc de Pologne, Boleslas Chrobry, vengeait le martyr Adalbert, et, pour honorer ses restes, demandait et obtenait la fondation de l'évêché de Gnesne, pour abriter dignement les restes du saint de la Pologne. En voyant l'empire et la papauté ainsi unis, le petit roi de France, Robert, répudiait décidément Berthe, sa femme, qui pouvait lui donner des droits sur le royaume de Bourgogne. En 999, on voyait arriver à Rome, du fond de la Hongrie, autrefois la terreur de l'Allemagne, un prêtre hongrois; il venait prier le Saint-Père, de la part du duc Waïc, fils de Geisa, que sa mère avait fait chrétien et qui prenait le nom chrétien d'Etienne, de bénir la Hongrie, de la recevoir comme un don fait à saint Pierre, d'élever, au rang de métropole, l'église de Gran; et, pour prix de cette soumission, il demandait à Rome le titre de roi. Etait-ce, pour l'ancien moine Gerbert, la fin du monde que prédisaient ces événements? N'y pouvait-on pas voir plutôt « cette terre nouvelle et ces nouveaux cieux, » dont l'Apocalypse parle dans le même passage, qui a prêté à cette croyance? Sylvestre II paraissait plutôt conformer sa conduite à cette interprétation; mais Otton, dans le doute peut-être, continua, vrai pèlerin impérial, pendant l'an 1000, à se tenir comme sur les confins du ciel et de la terre, de la mort et de la vie (1)!

Sylvestre II, formé pendant sa longue et laborieuse pérégrination d'Aurillac à Rome, et des derniers rangs au premier rang de la société chrétienne, avait pour lui la

(1) *Oper. Gerberti*, Ep. 218. — Roger Wilmans, p. 131. — Mabillon, *Musæum italic.* — Reg., *Farf.*, n. 244, 20 sept. 998. — Dithmar, IV, 29. — *Ann. Saxo.*, ann. 1000. — Murat., *Antiq.*, V, p. 556.

rude expérience de la vie. Otton n'était qu'un adolescent, dont l'enfance avait passé des peaux de bête de ses ancêtres à la pourpre de Byzance, et qui ne savait faire son choix entre la toge romaine et le capuchon d'un moine. « Grec de naissance, disait-il de lui-même, Romain de puissance » et, peut-on ajouter, moine d'intention. En l'an 1000, on voit la différence des deux hommes. Sylvestre II règle le gouvernement de Rome et se fait donner, par Otton III, pour terminer les conflits que les anciennes donations avaient souvent causés entre l'empire et la papauté, douze comtés dans la Romagne, entr'autres ceux de Pesaro, Ancône, Senigaglia, Fossombrone. A ce prix, il fait bon marché des actes attribués à Constantin, à Charlemagne, à Charles le Chauve, etc. Pour Otton, la mort de son nouvel ami, Franco, le compagnon de ses retraites à la grotte de Saint-Clément, est le signal de dévotions nouvelles. Il avait fait bâtir une église, dans une île du Tibre, en l'honneur d'Adalbert canonisé par Sylvestre II. Il veut maintenant que l'an 1000 le trouve occupé à rendre les derniers honneurs à son saint et ancien ami. En cas de malheur du monde, le bienheureux n'intercéderait-il pas pour lui?

An mois de décembre 999, Otton III, laissant le gouvernement politique de l'Italie et de l'Allemagne aux soins d'Heribert, son chancelier, archevêque de Cologne, commence son pèlerinage de millenaire. En traversant les Alpes, il apprend la mort de sa grand'mère Adelhaïde, la mère des rois, « morte pleine d'années, de gloire et de déceptions, » dans les derniers jours peut-être de la dernière année du monde, 17 décembre! Ses deux sœurs, Adelhaïde, qui avait remplacé sa tante Mathilde à la tête de l'abbaye de Quedlimbourg, et Sophie, nonne à Gandersheim, nombre de princes de la Souabe, de la Saxe, de la Thuringe,

viennent au-devant de lui. Avec eux il traverse l'Allemagne, franchit les frontières de l'Elbe, à Meissen, est reçu par le duc de Pologne, Boleslas, sur sa frontière, et arrive au milieu de mars, l'an 1000, en vue de Gnesne. La terre ne manquait pas sous ses pas. Il descend de cheval pieds nus, entre dans la ville, dans l'église et va prier et fondre en larmes à la tombe de son ami martyr. Un synode est tenu le lendemain. Le frère d'Adalbert, Gaudentius, y est institué et proclamé archevêque avec juridiction sur les églises nouvelles et les évêchés de Cracovie, de Colberg, en Poméranie, et de Breslau en Lusace. Posen seul reste soumis, comme évêché, à Magdebourg. Le duc de Pologne, traité par Otton III de frére et de coopérateur, le ramène alors jusqu'en Saxe, où il le laisse, avec un bras d'Adalbert, comme relique, pour l'Eglise romaine du Tibre.

Les fêtes de Pâques célébrées avec ses sœurs aux tombeaux des aïeux, au monastère de Quedlimbourg, le pèlerin impérial se dirige alors vers les bords du Rhin et arrive pour la Pentecôte à Aix-la-Chapelle. On était à la moitié de l'an 1000. Outre un tremblement de terre, l'apparition d'une comète et une irruption terrible du Vésuve, rien n'avait été changé dans l'ordre naturel des choses. La chapelle bâtie par Charlemagne à Aix avait toujours été l'objet d'une grande vénération de la part d'Otton III. Six prêtres avaient été consacrés, par Grégoire V, à la desservir. Là, ce petit-fils d'Otton le Grand a la sinistre fantaisie de se faire ouvrir le caveau de Charlemagne, dans lequel il croyait voir un prédécesseur, et il y descend avec son protospathaire, Otto de Lomello. « Celui-ci raconte que Charlemagne était encore assis debout sur son trône de pierre comme un vivant. Une chaîne d'or était à son col, un sceptre dans la main droite. Ses ongles avaient percé les gants

qui recouvraient ses mains. Otton III, après s'être prosterné à genoux, osa lever les yeux sur l'apparition funèbre, lui fit mettre de nouveaux vêtements blancs, couper les ongles, remplacer avec de l'or l'extrémité du nez qui manquait, enleva la chaîne d'or du cou du célèbre mort, une dent de sa bouche, et referma le tombeau. » La légende aimait à raconter plus tard que l'ombre de Charlemagne, mécontente de cette violation d'un tombeau, défendue d'ailleurs par l'Eglise, avait apparu à Otton pour lui annoncer qu'il mourrait bientôt et sans postérité.

La fin de l'an 1000 retrouva Otton III réuni au pape Sylvestre II, dans la ville de Rome, aux fêtes de Noël. C'est à cette époque qu'il faut attribuer probablement le projet de constitution dont Mabillon et M. Pertz ont retrouvé deux fragments, et qui aurait consacré l'union intime du spirituel et du temporel, de la papauté et de l'empire. L'empereur et le pape devaient résider à Rome, l'un sur le mont Aventin, l'autre sur le Quirinal, le premier avec les officiers empruntés déjà au cérémonial de la cour byzantine, l'autre avec les archidiacres et diacres de l'Eglise de Rome. De là, l'un gouvernerait la chrétienté et l'autre prêterait au premier le concours de ses armes. *Sept juges palatins*, pris dans le clergé, pour leur mérite et leur vertu, consacreraient l'empereur, d'après le vœu des princes, et choisiraient le pape avec le concours du clergé de Rome. Ils se tiendraient à la droite et à la gauche de l'empereur dans les cérémonies; ils conduiraient le pape par la main. Ils gouverneraient avec l'empereur, ils seraient les conseillers du vicaire de Jésus-Christ. En eux se réalisait l'union intime de l'Eglise et de l'Etat. C'est l'idéal du Saint-Empire romain germanique. Il porte en lui-même sa date, l'an 1000. Il appartient au moment de la plus

haute mysticité de la politique représentée par Gerbert et par son élève, Otton III. Il n'est pas étonnant qu'en ce moment ils aient couronné ce projet d'unité chrétienne par la pensée commune de consacrer les forces de l'Europe à la conquête de Jérusalem et à la délivrance du tombeau du Christ, vers lequel commençaient à se diriger, en pèlerinage, les chrétiens d'Europe. « Levez-vous, soldats du Christ, » écrit pour la première fois Sylvestre II, à la nouvelle des avanies infligées à Jérusalem, aux chrétiens, par le calife Fatimite Hakem, qui se donnait alors pour une incarnation : « Levez-vous, prenez vos enseignes, marchez au combat. Ce que vous ne pourrez accomplir par vos armes, vous le ferez par vos conseils et par vos offrandes. La délivrance de Jérusalem sera pour vous une cause de prospérité ici-bas, et là-haut l'absolution de vos fautes et un gage d'éternel salut (1). »

A examiner de près cette constitution et à la commenter avec quelques-uns des actes alors accomplis, on reconnaît bien là un empire ecclésiastique, une sorte de monarchie sacerdotale, dont l'empereur était le bras et dont le pape était l'âme. C'était plutôt d'autorité morale et d'obéissance chrétienne qu'il s'agissait. Otton III n'est pas fort exigeant pour la docilité de ses ducs et évêques allemands ou italiens. Ce qu'il veut surtout, c'est la paix entre eux.

Au moment, en effet, où la France, comme l'avait voulu Gerbert, s'affranchit réellement de l'Allemagne, même avec le faible roi Robert, Otton laisse aisément se relâcher la dépendance où quelques-uns de ses prédécesseurs

(1) *Lettres de Gerbert*, 28.

avaient voulu tenir les princes slaves. C'était déjà favoriser, en Pologne, l'établissement d'une constitution politique que de lui donner, avec un archevêché, une constitution ecclésiastique indépendante. Il n'est pas impossible qu'Otton III, une première fois, ait, dans sa visite à Gnesne, mis même sa couronne sur la tête de Boleslas Chrobry, qu'il appelait l'ami et l'allié du peuple romain, et qu'il lui ait reconnu le titre de roi. Il le releva, en tout cas, de tout tribut. Le pape Sylvestre II favorise également la constitution et l'indépendance du royaume de Hongrie, en consentant à ériger en métropole la ville de Gran et en soustrayant par là les pays qu'il lui soumet à l'ancienne obédience de l'Eglise allemande de Passau. Il fait bien plus encore lorsqu'il reçoit, en effet, comme un hommage à saint Pierre le royaume de Hongrie converti par Etienne, l'érige en royaume et envoie, avec le titre de légat apostolique, à son premier souverain chrétien, une couronne rehaussée de l'image du Christ entouré des douze Apôtres, qui est restée comme le palladium de la monarchie hongroise (1). Otton III faisait des pèlerinages, consacrait la mémoire des saints, visitait des tombeaux. Sylvestre II, lui, créait des royaumes et couronnait des rois. Ces indépendances nationales que les historiens allemands reprochent à Otton d'avoir laissé naître, elles plaisaient au chef de la chrétienté et au Français Sylvestre II qui, plus intelligent et plus libéral, ne concevait d'unité possible, en effet, pour l'Europe, que celle du christianisme.

Cependant, la puissance d'Otton le Grand se dissolvait

(1) Diplôme de Sylvestre II pour Etienne. *Coll. Austriæ*, V, p. 299. *Script Hist. Polon*, p. 60.

en réalité dans cette sorte de monarchie mystique où personne, même en Allemagne et en Italie, n'obéissait plus. Les démêlés qu'Otton ne peut apaiser même entre ses familiers et dans sa famille, et les luttes qu'il a à soutenir même à Rome, sa capitale, en sont la preuve. On était fort mécontent, en Allemagne, de voir l'empereur et l'empire en Italie, et c'était par la désobéissance que s'exprimait le mécontentement. Une querelle s'élève entre le puissant archevêque de Mayence, Willigis, autrefois le régent de l'empire, jaloux maintenant de Sylvestre II, et l'évêque d'Hildesheim, Bernard, ancien précepteur d'Otton III. La sœur de l'empereur, Sophie, fort orgueilleuse et de mœurs peu sûres, voulait être consacrée par l'archevêque Willigis, quoique son couvent fût dans le ressort de l'évêque d'Hildesheim. Il y eut, à ce sujet, en Allemagne, un synode signalé par de véritables scandales et par des querelles véhémentes qui allèrent presque aux voies de faits. Un autre concile, à Rome, réuni pour le même objet, ne compta pas moins de trente évêques et ne put rien terminer. Otton voyait en même temps, avec chagrin, une autre de ses sœurs qui avait dû entrer dans un couvent, se marier contre sa volonté à Ehrenfried, un comte lorrain.

En Italie, où ils résidaient, le pape et l'empereur, le maître et l'élève, étaient-ils mieux obéis? Le marquis de Toscane pouvait seul maintenir dans le devoir les villes et sujets du patrimoine de l'Eglise. La ville de Tibur se révolte; Otton l'épargne après l'avoir soumise. Mais les Romains mécontents se mutinent, élèvent des barricades dans les rues, enferment quelque temps le pape et l'empereur et menacent de les laisser mourir de faim. L'arrivée du duc de Bavière avec quelques troupes les délivre. « O mes Romains, dit Otton à ses sujets, j'ai renoncé pour vous à mes

Saxons, à mes Allemands, à tout mon sang. Je vous ai adoptés pour mes enfants; la préférence que je vous ai donnée a excité contre moi la haine de tous mes autres sujets, et voilà que vous avez repoussé votre père (1)! » Malgré ces paroles, il fut encore obligé de sortir de Rome et de rassembler des troupes pour y rentrer. Tel était le Saint-Empire.

Ce fantastique souverain, ni empereur, ni moine, arriva ainsi, à vingt-quatre ans, aux limites de la vie et de la mort. Il hésitait encore, entre l'une et l'autre, atteint depuis longtemps d'une maladie morale ou nerveuse, tantôt jeûnant des semaines entières et versant des larmes aux pieds de saint Romuald qui voulait faire de lui un moine, tantôt envoyant une nouvelle ambassade à Constantinople pour se chercher une femme. Peut-être même céda-t-il, s'il faut en croire une chronique, douteuse cependant, aux dangereux attraits de la veuve de Crescentius. Il était retiré à Paterno, au Mont-Soracte, pour y surveiller de là Rome, quand la fièvre le prit et l'emporta comme son père (janvier 1002). Si ce n'était pas la jeune et belle romaine, veuve du tribun Crescentius voulant venger son mari, c'était Rome, c'était la maladie de l'empire qui tuait ce petit-fils d'Otton le Grand, comme son père, Otton II, et mettait fin au miracle de son existence.

Le pape Sylvestre II ne survécut pas longtemps à son empereur. Ce coup le précipitait presque des hauteurs du gouvernement du monde à celui d'une seule ville indisposée aussi contre lui. On n'a plus de lui que quelques actes insignifiants. Il se survécut à lui-même jusqu'au mois de

(1) Thangmar, c. XXIII et XXV.

mai de l'année 1003. Quand les Allemands emportèrent le corps d'Otton III, qui avait voulu reposer à Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle, les Italiens attaquèrent l'escorte au passage du Pô. Les Romains regardèrent longtemps comme un sorcier le Français d'Aurillac, écolâtre de Reims, qui avait tenu le fils d'Otton le Grand sous le charme puissant de sa science et de son savoir-faire, et l'empire allemand sous sa tiare. Ils voulaient que, n'ayant pu chanter la messe à Jérusalem, il fut mort au moins inopinément devant la peinture de la ville sainte! On disait que l'entrechoquement et le froissis de ses os, dans la basilique de Latran, annonçait la mort de ses successeurs. Un poëte latin, qui l'aimait, lui fait dire de lui-même, dans une épitaphe, ces vers mauvais, mais vrais, pour un homme de ce temps :

Pour la foule, vivant, j'étais un magicien,
Dans sa tombe, couché, voyez un grand chrétien!

III

Henri II dit le Saint (1002-1024).

Un roi-prêtre. — Ambition et dévotion. — Trois invasions en Italie, deux en Pologne et deux en Bourgogne. — Caractère de la royauté sacerdotale; fondation de l'évêché de Bamberg; un pape en Allemagne, entrevue d'Henri le Saint et de Robert le Pieux. — Grands désastres intérieurs. — Guerres privées et corruption. — L'État-Dieu.

La transmission, trois fois renouvelée déjà, de la couronne allemande dans la dynastie fondée par Henri l'Oise-

leur semblait la rendre héréditaire dans la famille saxonne. Mais aucune loi n'était intervenue pour le proclamer; l'extinction de la ligne directe avec Otton III, mort jeune et sans enfant, autorisait l'Eglise et la féodalité allemande à exercer le droit d'élection qui n'était pas tombé en désuétude. C'est dans ces circonstances qu'un prince de la famille, Henri, duc de Bavière, se posa comme héritier, dès qu'il reçut dans son duché les restes d'Otton III.

C'était le fils de cet Henri le Querelleur, qui avait disputé un instant la couronne à Otton II, le petit-fils de cet autre Henri, frère d'Otton le Grand, qui avait aussi prétendu longtemps être roi en place de son aîné. La légitimité semblait enfin venir à cette ambition héréditaire. Aussi le jeune duc de Bavière s'empara-t-il avec précipitation, à Augsbourg, des insignes de l'empire apportés avec le cadavre d'Otton III. L'archevêque de Cologne, Héribert, voulait au moins garder la sainte lance; mais l'ambitieux prétendant le jeta en prison jusqu'à ce qu'il lui eut livré le précieux joyau royal. On pouvait juger par là s'il était bien résolu à faire valoir ses droits. Il ne ménageait pas non plus les promesses, près de lui et loin de lui, au duc de Carinthie, Otto, descendant par les femmes d'Otton le Grand, son voisin, au duc de Bohême et même au roi de Pologne, Boleslas Chrobry, quand deux compétiteurs s'élevèrent contre lui, l'un en Saxe et l'autre en Souabe. Tout bon peuple allemand était assez attaché à la royauté pour la vouloir chez lui.

Ce n'était cependant pas une couronne bien enviable que celle de l'Allemagne. Tandis qu'Otton III avait ravi le pouvoir royal dans les sublimes mysticités du Saint-Empire romain, la féodalité allemande et l'Eglise allemande avaient pris terre et jeté déjà de profondes racines. Dans la désué-

tude des anciennes lois franques et la dissolution de la vieille organisation cantonale, seigneuries laïques et ecclésiastiques avaient ajouté à l'envi les fiefs aux fiefs, les donations aux donations, usurpé le pouvoir des rois, supprimé la liberté des petits, et partout bâti des forteresses pour braver la colère des uns et recueillir le fruit du labeur des autres. Un contemporain le disait, les grands *(optimates)*, les seigneurs étaient « la force même et les entrailles du royaume; » et les prélats, évêques et abbés avec eux, étaient « ceux que la Providence avait chargés de conduire au port le vaisseau de la patrie (1). » Aussi jamais pareil appétit de pouvoir et de possessions, semblables luttes, querelles et guerres privées, pour s'accroître, s'arrondir et s'attaquer les uns les autres, ne s'étaient vus! Sous le troisième Otton, qui siégeait à Rome, l'anarchie était générale en Allemagne. « Autrefois, les chevaliers, nos ancêtres, » disait Dithmar de Merseburg, « toujours fidèles à leurs rois, exerçaient leur valeur guerrière au dehors et ne déchaînaient pas leur rage comme aujourd'hui contre l'empire. » — « Et les saints évêques, » disait l'évêque Arnulf d'Halberstadt, nos ancêtres, « mettaient tout leur zèle jadis à sauver leurs âmes, tandis que ceux d'aujourd'hui ne songent qu'à soigner leurs corps. Ils combattaient pour le ciel et nous, nous combattons pour les biens de la terre. » Tel était l'état dans lequel l'ambition mystique d'Otton III, mort en Italie, avait laissé l'Allemagne après lui.

Henri de Bavière avait à peine trente ans. Destiné peut-

(1) Wipo. *Vita Chuonradi*, c. II : *Primates, vires et viscera regni divina Providentia commisit viris pontificalibus anchoras ad ducendam patriam sine jactura in portum quietis.*

être d'abord à l'état ecclésiastique, quand son père disgracié était privé de son duché, et élevé sous les yeux de l'évêque de Ratisbonne, Wolfgang, qui vivait comme un moine dans son évêché, chose rare alors, surtout en Bavière où l'Eglise était fort dissolue, ce nourrisson de l'Eglise était déjà cher au clergé. Sa femme, Cunégonde, fille d'un comte de Lutzelbourg (Luxembourg), n'avait pas moins de piété et d'ambition que lui. Ils n'ignoraient pas qu'ils n'auraient point de postérité. Henri, atteint de naissance, ou au moins de bonne heure, d'une infirmité qui l'alitait souvent et qui, même en santé, le faisait boiter, savait qu'il ne serait point père (1). C'est ce qui leur a fait attribuer par la légende le vœu de vivre en célibat dans le mariage, quoique la médisance n'ait pas toujours épargné au moins Cunégonde. Toutes les passions de ce couple sans enfants s'étaient tournées en une ambition et même une avarice qui avaient l'âpreté, toujours en éveil, des gens d'Eglise dont ils faisaient leur compagnie habituelle et avec lesquels ils avaient quelque ressemblance.

Le Saxon qui se posa en compétiteur du Bavarois Henri était Eckhard, margrave de Misnie. Il avait accompagné Otton II en Italie et était plus connu encore sur l'Elbe,

(1) La légende est complétement démentie par le passage suivant de Dithmar où Henri dit de lui : *Quia in sobole acquirenda nulla mihi spes remanet.* M. de Giesebrecht ne veut pas que Henri II, malgré des témoignages postérieurs très-concluants, ait été boiteux, sous prétexte que les écrits ou les représentations des contemporains ne l'attestent point. Mais les contemporains ne rappellent le plus souvent pas ce que tout le monde sait; et on comprend, que, de son vivant, on n'ait pas représenté Henri boiteux, comme on le fit plus tard.

pour ses expéditions contre les Slaves et les païens, Wendes, Bohémiens, Lutizes et autres. On le considérait déjà comme un duc tout puissant en Thuringe; tous les comtes de ce pays allemand lui obéissaient. Beau-frère du duc de Saxe, Bernhard, beau-père du jeune margrave Gero, de l'Ost-Mark, allié du puissant duc de Pologne, Boleslas Chrobry, son voisin, ce héros germain était, dit emphatiquement Dithmar de Mersebourg, « l'ornement du royaume, la colonne de la patrie, l'espérance des siens, la terreur des ennemis... » un homme accompli, s'il avait su être maître de lui. Le compétiteur souabe était Hermann, duc de ce pays méridional, fils de ce Franconien Udo qui avait péri dans la bataille livrée autrefois, à Basintiello, aux Sarrasins sous Otton II. Son origine franconienne, son mariage avec la fille du roi de Bourgogne, Conrad, une nièce de l'impératrice Adelhaïde, celui de sa fille avec un autre Franconien, le fils du duc de Carinthie, Otto, descendant de Conrad le Rouge et de Luitgarde, fille d'Otton Ier, pouvaient lui faire des partisans.

Henri II, moitié bonheur, moitié habileté, triompha assez promptement de ses adversaires du Nord et du Midi. Il s'attachait les Bavarois, les Carinthiens par des promesses dont il n'était point ménager; il lançait sur Eckhard, le héros de la Misnie, un tout puissant voisin, le duc même de Pologne, au détriment de l'Allemagne. Il montrait déjà que rien ne lui coûterait! La fortune travailla davantage pour lui. Il ne put se flatter d'obtenir cependant la couronne, comme ses prédécesseurs, du libre consentement de tous les peuples allemands; l'impériale ville d'Aix-la-Chapelle ne devait même pas le voir consacrer, selon la coutume. Ce qui lui paraissait le plus important, c'était d'être roi, quelle que fut la façon d'arriver à

la royauté. L'ambition de ce roi, qui devait être saint, n'avait point les formes en scrupule.

Tandis que, dans le vieux pays de Saxe, à Frosa, Eckhard de Misnie rassemblait ses partisans pour s'assurer d'eux, le margrave du Nordmark, Lothaire, de la famille des comtes de Stade, son ennemi, muni des pouvoirs de Henri de Bavière, dont il s'était de suite déclaré le partisan, s'entendit avec les deux puissantes abbesses ottoniennes de la Saxe, Sophie et Adelhaïde, sœurs d'Otton III, à Werla, pour faire proclamer, par quelques autres Saxons, Henri II comme l'héritier légitime de la royauté. Les abbesses allaient le soir, dans un festin, célébrer l'avénement de leur parent, quand Eckhard de Misnie arriva à l'improviste, les fit fuir et dévora, ainsi que les siens, avec plus de gloutonnerie que de galanterie, ce qui avait été préparé. Après cet exploit, Eckhard se dirigeait vers le Rhin pour prendre les devants quand, à Pohlda, où il reposait après souper, plusieurs seigneurs saxons qui avaient juré sa mort, pénétrèrent dans le château, arrivèrent, malgré ses serviteurs, jusqu'à lui et le tuèrent. Voulaient-ils seulement venger l'affront fait aux deux puissantes abbesses? étaient-ils les instruments d'Henri? On ne sait; ils restèrent du moins impunis. « C'est, dit un historien allemand, cependant favorable à Henri II, l'une des pages les plus sombres de l'histoire d'Henri » qui profita du meurtre.

L'autre compétiteur, Hermann de Souabe, de son côté, chargé d'accompagner les restes d'Otton III jusqu'à Aix-la-Chapelle, était arrivé le premier sur le territoire royal, aux bords du Rhin, avec les vassaux de son pays. Il comptait sur Héribert, archevêque de Cologne, et recevait déjà l'hommage de quelques Lorrains. Mais il pa-

rait avoir manqué d'énergie. Les insignes de la royauté aussi lui faisaient défaut. Il avait compté sur la Carinthie, la Bourgogne; elles ne bougeaient pas. Il se contenta de garder le fleuve pour empêcher Henri II de se faire couronner sur le territoire consacré. Mais celui-ci, favorisé par le vieil archevêque de Mayence et chancelier de l'empire, Willigis, passa le Rhin vers Worms, arriva le 7 juin 1002 à Mayence et là, ayant en main les insignes de l'empire et pour lui l'archevêque, à qui appartenait le droit du sacre, malgré le petit nombre des grands présents et quoique dans un lieu inaccoutumé, il se fit couronner (1), et reçut le pouvoir avec la sainte lance. Cela était fort irrégulier. Il fallait vaincre. Les deux adversaires se cherchèrent quelque temps sur les deux rives du Rhin, mais sans se rencontrer. Les villes et le pays seuls souffraient, comme Strasbourg et Constance, de leurs ravages. Alors Henri partit pour la Saxe afin de s'y faire au moins reconnaître. Il rencontra, à Mersebourg, les grands du pays, seigneurs et évêques, découragés par les événements précédents. Après tout, quoique les Saxons n'aimassent point en lui le duc de Bavière, c'était toujours pour eux un descendant d'Henri l'Oiseleur, un Saxon. Le maintien de leurs libertés et priviléges était ce qu'ils désiraient le plus. Henri y prêta les mains. Il reconnut leur droit d'élection, « sauf la dignité du royaume, promit de ne jamais porter atteinte aux priviléges de la province » et obtint ainsi d'être reconnu. La Saxe et la Bavière étaient déjà pour lui.

Henri II avait convoqué, même à Mersebourg, le duc de

(1) Tangmari, *Vita Bernwardi : Willigisus regimen et regiam potestatem cum dominica hasta illi tradiderunt.* — Dithmar, V, 7, 8, 9. — *Ann. Quedlimbg.* — Adalbold, *Vita Henrici*, I, 10.

Pologne, Boleslas Chrobry, qu'il avait jeté d'abord contre Eckhard de Misnie, en ne lui ménageant pas les promesses! Ce prince, ayant passé l'Elbe, avait déjà, chez les Daleminzes et les Sorbes, récemment soumis, ébranlé la domination allemande encore récente; il prêta, en effet, hommage à Henri dans l'espoir de garder en récompense la ville de Meissen, clef de l'Elbe, qui lui convenait. Henri la lui refusa. Ce n'était point dans les habitudes du nouveau roi de tenir ses promesses. Il avait aussi, au premier jour, promis au margrave du Nordgau bavarois, nommé aussi Henri, fils de Berthold, de lui donner le duché de Bavière dont il convoitait la possession. Il ne fit pas plus honneur à sa parole, cette fois, plus précisément donnée. Les deux mécontents, au milieu de la joie générale, à Mersebourg, se lièrent d'amitié. Ils allaient partir tous les deux, munis d'ailleurs de riches présents, de la forteresse de Mersebourg, quand ils trouvèrent gardée la porte de sortie. Des Saxons barraient le passage. On croisa le fer. Pendant le combat, le margrave du Nordgau parvint à entraîner avec lui le duc Boleslas, par une autre porte; mais une partie de leurs gens, coupés de leur retraite, furent massacrés ou dépouillés. L'historien contemporain, Dithmar de Mersebourg, dont nous tenons tous ces détails, atteste Dieu que le nouveau roi ne fut pour rien dans ce guet-apens et cette tuerie, mais sans nous en faire connaître ni les motifs, ni les auteurs, ni le but (1). Il est certain que les deux seigneurs qui y avaient échappé en accusèrent le roi et jurèrent de se venger.

Reconnu en Saxe, Henri II n'en revint pas moins comme

(1) Dithm., V, 8, 10. — Adalbold, 12. — *Ann. Quedlimb.* — *Vita Bernwardi*, c. XXXIX.

un victorieux sur les bords du Rhin. Héribert, l'archevêque de Cologne, les évêques et les seigneurs du pays, bon gré mal gré, le proclamèrent à Aix-la-Chapelle. Il se dirigeait de là en force sur la Souabe, quand le duc Hermann, à son tour, vint lui prêter hommage à Bruchsal. Henri entra alors en Bavière, à Ratisbonne, où il fut accueilli avec enthousiasme. Après tout, dans la personne de Henri II, s'unissaient la Bavière, dont il était duc, et la Saxe, dont il était originaire, le nord et le midi de l'Allemagne. Le bon vouloir de la Carinthie et la soumission de la Souabe, dont les ducs tenaient à la Franconie et lui étaient parents ou alliés, avaient facilité l'entente. Les bonnes dispositions de l'Eglise pour le descendant des Saxons l'avaient achevée. Mais le royaume allemand, l'empire surtout, existaient-ils encore? Henri II put s'apercevoir promptement qu'il ne suffisait pas d'avoir été proclamé pour être roi. Son règne ne fut qu'une perpétuelle lutte.

On était à peine au commencement de l'année 1003, quand le nouveau roi reçut, en effet, successivement d'Italie et de Bohême les plus mauvaises nouvelles.

Au delà des Alpes, le marquis d'Ivrée, Arduin, puissant feudataire italien de ce pays qui avait déjà donné des rois à la Lombardie, s'était fait proclamer à Pavie, malgré les évêques des plus puissantes villes qui avaient presque tous été nommés récemment par Otton III ou Sylvestre II, et il relevait le drapeau de la royauté nationale. Le duc de Carinthie, Otto, avait envoyé quelques troupes contre lui; elles avaient été surprises et battues. Pour se maintenir, le nouveau roi ne ménageait pas les évêques complices de l'étranger et traînait un jour par les cheveux, dans son palais, celui de Brescia. Sur l'Elbe, Boleslas Chrobry, duc

de Pologne, profitant des troubles de la maison ducale de Bohême, s'emparait tout à coup du pays et était reconnu à Prague. L'étoile des Piast commençait à briller dans la nuit de celle des Premislz. Un grand royaume slave des Polènes et des Tschèches réunis sous un prince que les Polonais ont appelé le Glorieux, menaçait de s'élever sur les frontières orientales de l'Allemagne. Déjà Boleslas, d'ailleurs grand bâtisseur d'église et protecteur des moines, envoyait des ambassadeurs à Rome pour demander la couronne au pape qui, depuis la mort de Sylvestre II, n'était plus élu sous l'influence allemande. Il fallait faire rentrer l'Italie et la Bohême dans la soumission, quand une révolte de l'intérieur parut donner la main à l'étranger (1).

C'était le margrave du Nordgau bavarois, Henri, récent ami du Polonais et maintenant son voisin, qui en était l'âme. Le margrave d'Autriche, Ernest, fils de Luitpold, son parent, enfin le propre frère même du roi, Bruno, mécontent que celui-ci voulût donner le duché de Bavière à un frère de Cunégonde, et non à lui, faisaient partie du mouvement qui rappelait encore les anciennes querelles de famille. Le Slave Boleslas Chrobry soufflait la discorde et faisait passer sous main des secours aux rebelles tout près de lui. Ni l'énergie, ni la constance ne manquaient à Henri II. Il entra dans le Nordgau, où étaient ses ennemis et emporta le château d'Amerdal, sur Ernest d'Autriche. Vainement le Polonais essaya d'ébranler la fidélité du gouverneur de Meissen, sur l'Elbe, passa ce fleuve près de Strehla, ravagea la Marche de Thuringe, nouvellement colonisée et cultivée, emmena trois mille esclaves avec un riche bu-

(1) Dithmar, V, 15, 18; VI, 1, 12. — *Chron. Polonorum*, I. 6.

tin, et fit mine de s'établir solidement entre l'Elbe et la Mulde. Henri II s'entêta à réduire, dans le Nordgau, ses ennemis de l'intérieur ; il força ainsi, en effet, le margrave Henri à brûler lui-même sa forteresse de Kronach, dans le Fichtelberg et à s'enfuir avec le frère du roi, Bruno, en Bohême, et il entra dans la dernière place et la vieille résidence de sa famille, à Schweinfurth. Le roi ordonnait de tout ruiner et de tout brûler, quand la vieille mère du rebelle, Eila, se précipita dans l'église et, en jurant qu'elle n'abandonnerait pas l'autel, obtint du moins que la maison de Dieu fût conservée au milieu des ruines de tout le reste.

Les deux rebelles revinrent même bientôt demander grâce. Le margrave Henri fut jeté dans la forteresse de Giebichenstein, et le frère du roi, Bruno, obligé d'entrer dans l'Eglise. Henri II consacra sa victoire en faisant relever l'évêché de Merseburg, un instant aboli, sous Otton II, par l'archevêque de Magdebourg, Tagino, une de ses créatures, et il pensa alors, mais encore beaucoup trop tôt, à l'Italie. Ni la frontière de l'Est contre la Bohême et la Pologne, ni celle de l'Ouest en Lorraine, du côté de la France, n'étaient assurées. Mais était-ce là, sous les Ottons, le premier souci des souverains allemands?

En mars de l'année 1004, Henri II prenait, à Augsbourg, le commandement de vassaux bavarois, souabes, franconiens et lorrains (les Saxons restaient chez eux), pour étouffer le royaume italien naissant. En effet, il passait les Alpes, tournait le roi italien Arduin, qui gardait encore les cluses de l'Adige, en se jetant dans la vallée de la Brenta, et arrivait jusqu'à Vérone. Le marquis de Canossa, Tedald, fils de cet Azzon qui avait introduit Otton Ier en Italie, l'y attendait. La plupart des évêques, dont plusieurs étaient d'origine allemande, accoururent. Tous le

conduisirent à Pavie, tandis que Arduin, abandonné, se retirait au pied des Alpes occidentales. On croyait tout achevé et l'œuvre d'Otton le grand raffermi.

Henri II fêtait, le soir du 15 mai, dans un banquet, la cérémonie du matin, où l'archevêque de Milan, Arnulf, l'avait couronné roi, quand un tumulte s'éleva dans la ville. A défaut des évêques italiens, le peuple, soulevé par de petits gentilshommes, courait sus aux Allemands. L'archevêque ouvre les fenêtres du palais et veut haranguer la foule. Il est reçu à coups de pierres; Henri II avait laissé une partie de son armée dans la campagne ou dans les châteaux environnants. Il se voit bientôt assiégé par les rebelles. C'était la nuit. Pour se dégager et éclairer la lutte, il fait mettre le feu aux maisons voisines; l'incendie gagne bientôt les dépendances du palais; mais la lueur répandue dans la campagne avertit les Allemands. Ils arrivent vers le matin, trouvent les portes barricadées, les enfoncent et se précipitent dans la ville. Retranchés dans leurs maisons, les habitants font pleuvoir la poix brûlante et les pierres sur les nouveaux venus. Furieux, ceux-ci mettent le feu aux quatre coins de la ville, dont la plupart des maisons étaient en bois, volent, massacrent, violent au milieu du désordre, et, quand le roi, à grand peine, s'est échappé, laissent, parmi leurs ruines noires et croulantes, ce qui restait des malheureux Pavésans pleurer et ensevelir avec rage les deux tiers de la population étouffée ou massacrée (1). Telle fut la première expédition d'Henri II en Italie.

De retour en Allemagne, le vainqueur se mettait, l'an-

(1) Dithmar, VI, 3-7. — *Chronicon Venetum*, source contemporaine, *Mon. Germaniæ*, VII. — *Chron., Novaliciense*, app., c. XVI.

née suivante, à la tête d'une armée de Saxons et de Thuringiens, pour punir aussi le puissant Boleslas Chrobry, qui devenait un rédoutable rival de son empire. Il sut avec habileté dissimuler où il porterait ses coups. Des bateaux étaient rassemblés au-dessous de Meissen, sur l'Elbe, comme s'il voulait traverser le fleuve; mais il tourna tout à coup sur la Bohéme, et y pénétra à travers les monts Métalliques qu'on appelait alors *Miriquidui*, ou forêt sombre. Il amenait avec lui Jaromir, le duc bohémien dépossédé. L'entrée de son armée et la vue du prince tschéche suffirent pour produire un soulèvement contre Boleslas et contre les Polonais, déjà détestés. Au son des cloches qui retentissaient en signe de soulèvement dans les villages, Boleslas s'enfuit. On poursuivit les Polonais sur les grandes routes; et Henri II entré dans Prague, fit couronner le fils des anciens ducs dans la cathédrale et reçut son hommage. C'était mieux fait qu'en Italie. Mais il fallait achever la victoire, au delà de l'Elbe, contre les Polonais.

Au mois d'août, après avoir traversé le pays des Dalminzes, entre la Mulde et l'Elbe, Henri passait ce fleuve, au-dessous de Meissen. Mais bientôt, au milieu des marais de la Sprée, il tombait dans une embuscade, perdait les meilleurs des siens et, après avoir franchi l'Oder, à la faveur d'un gué, tombait dans des plaines sans fin, entrecoupées de forêts de sapins, où l'ennemi, insaisissable et se dérobant aisément, n'apparaissait de temps en temps que par petites troupes, pour géner sa marche, couper ses vivres et enlever ses traînards. Heureux d'envoyer l'archevêque de Magdebourg, Tagino, à Posen, pour traiter de son retour, Henri ramena les siens sur l'Elbe, et il ne recouvra toute la Marche de Misnie qu'à la condition de la restituer au comte Hermann, fils du vaillant mar-

grave Eckhard, mort en rebelle au commencement de son règne, mais en donnant la forteresse de Meissen à garder à un comte Guncelin, apparenté au duc de Pologne, et qui donnait ainsi des gages douteux à l'un et à l'autre royaume. Henri II s'était montré aux deux extrémités de son empire, en Italie et en Pologne; mais il n'avait réellement ni renversé Arduin, ni arrêté les progrès de Boleslas. Il n'était pas beaucoup plus heureux en France.

Ce n'étaient ni l'ambition ni la volonté qui faisaient défaut à Henri II; mais la santé lui manquait, comme la puissance à sa royauté. On n'était plus au temps d'Otton le Grand sous le dernier de ses descendants. Les relations d'Henri II avec la France le montrent suffisamment. Ce n'était pas, on le sait, un roi redoutable que Robert, le successeur de Hugues Capet. La querelle entre le comte de Flandre, Baudoin, vassal du roi de France, et le comte de Hainaut, Arnould, vassal du souverain germain, à propos de la forteresse de Valenciennes, mit les deux rois en présence (1006), sur les rives de la Meuse. Le successeur d'Otton le Grand ne vient là que pour s'entendre avec le second roi capétien. Ils voulaient tous deux faire lâcher prise au comte de Flandre. Celui-ci leur résista dans la forteresse où il s'était jeté, et l'affaire se termina par un singulier compromis où Henri II se montra plus soucieux d'une vaine ambition que de la justice; car il finit par consentir à laisser Valenciennes à Baudoin, et il lui céda même l'île de Walcheren, mais à la condition que le duc de Flandre lui prêterait hommage. Ce qu'il voulait surtout, c'était compter un vassal de plus. Depuis ce temps, une partie des Flandres releva de l'Allemagne sans rendre pour cela l'empereur plus puissant.

L'ambition n'était pas, après tout, le trait principal du

caractère d'Henri II, mais la dévotion, ou plutôt l'ambition chez lui prend cette forme dévote qui a fini par faire de lui Henri le Saint. Ni la ruse, on l'a vu, ni la cruauté n'étaient absentes de cette âme du dernier des Ottoniens. L'assassinat, la perfidie concourent à son avénement. L'incendie de Pavie et le massacre de toute une population signalent le jour de son couronnement à Pavie. Après l'expédition de Pologne, qui lui a rendu la Marche de Misnie, il y fait massacrer tous les personnages marquants, anciens Slaves, qui avaient prêté la main aux Polonais. Nul cependant n'observait plus strictement le jeûne, les fêtes, tous les devoirs religieux. Il ne commençait aucune entreprise sans avoir préalablement prié au pied de la sainte lance. Une dévotion à accomplir entrait dans chacune de ses expéditions S'il va en France, c'était aussi pour visiter le tombeau de saint Servatius. En Italie, il veut voir les reliques de saint Ambroise. En Pologne, il eut été volontiers jusqu'à Gnesne, au tombeau de saint Adalbert. Quand il fera la guerre aux Grecs, il montera au mont Cassin où sont les restes de saint Benoît. Sa femme Cunégonde partage toutes ses dévotions. Son gouvernement est surtout un gouvernement d'Eglise; mais comme la dévotion est dans toutes ses entreprises, un certain esprit d'avarice et de rapacité domine dans son administration.

Dernier successeur des Ottons, c'est surtout dans la richesse et le pouvoir politique donnés à l'Eglise qu'il cherche un appui contre la féodalité laïque. Il n'a conquis sa royauté qu'à force de concessions. Il est obligé de consentir presque toujours à nommer aux duchés et aux margraviats les fils des puissants, Bernhard en Saxe, le fils d'Hermann qui s'était révolté contre lui en Souabe, le frère aîné de sa femme, nommé aussi Henri, en Bavière, le fils

d'Eckhard, son ancien compétiteur aussi, en Misnie. Sans doute il évite le plus souvent qu'il peut cette nécessité. Ainsi, le duc de Carinthie ne laissant qu'un fils en bas âge, il fait duc, à sa place, le margrave Adalbéron, époux de Béatrice, une fille d'Hermann II, duc de Souabe; mais, la maison de cet Hermann s'étant éteinte, il donne ce duché au comte de Bamberg, Ernest, époux de Gisela, une autre de ses filles, et, après la mort du duc carolingien de Lorraine, il confie cette dignité à l'ancien partisan des Ottons en ce pays, Gottfried de Verdun. Qu'il dispose ou qu'il ne dispose pas des duchés, Henri paraît ne pas sentir là un appui. Il a plus de confiance dans l'Eglise. Il est bien plus maître, en effet, du choix des personnes aux archevêchés, évêchés, abbayes; aussi leur prodigue-t-il les donations, les immunités, les droits régaliens, jusqu'à leur donner, en propriété ou en fiefs, plusieurs comtés. Il en fait de vraies seigneuries féodales, au risque de matérialiser, de féodaliser ainsi et, par conséquent, de corrompre l'Eglise de plus en plus, comme on ne le vit que trop bientôt. « Dans ce pèlerinage de la vie, disait-il, il aimait à se décharger d'une partie du fardeau sur les épaules des évêques (1). »

Mais le trait de son caractère se retrouve partout : ces nominations, ces immunités, ces investitures des duchés, comtés, évêchés, abbayes, il se fait tout largement payer! Il n'aime pas qu'on vienne à lui les mains vides. Le péché que les historiens lui reprochent le plus souvent, c'est l'avarice (2). Il demande surtout aux évêchés et aux

(1) *Ann. Paderborn*, t. I, p. 126 : *In hujus vitæ itinere onera nostra episcopis imponendo levigantes.* — (2) *Annales de Quedlimbourg*, anno 1013.

abbayes auxquels il accorde tant. Ils doivent lui fournir les services de guerre et de cour, lui faire des prêts, des avances, des présents. « Il peut être demandé beaucoup, disait-il, à qui l'on donne beaucoup. » Ne restitue-t-il pas aux Saints d'ailleurs cet argent en riches présents, en belles châsses, en splendides ornements d'or et d'argent, en saints Livres? Comme il n'aura pas d'enfants, c'est le Seigneur, il le dira lui-même un jour, qu'il voudrait constituer son héritier.

Henri est moins, en effet, un roi qu'un membre de l'Eglise. S'il tient des diètes générales et provinciales, s'il y rend des décrets, y proclame la paix publique, s'il fait profession d'y gouverner avec l'assentiment des grands, s'il y rend des jugements, il se sert encore plus peut-être, pour gouverner, des synodes d'évêques et d'abbés. Jamais il n'y en eut en Allemagne autant que sous son règne; il les préside, il excite leur zèle, il ne leur épargne pas lui-même les citations des Evangiles, comme on le voit dans ses décrets et dans ses actes. Il tient en honneur les anciens canons, « dictés, dit-il, non par la bouche des hommes, mais par l'esprit de Dieu. » En 1004, dans un synode aux bords du Rhin, il fait rompre les mariages contractés en violation des lois ecclésiastiques. A Dortmund, en 1005, il déplore les vices qui se sont glissés dans le clergé. Dans ce synode, les évêques présents fondent avec lui une sainte confrérie dont les membres s'engagent, à la mort de l'un d'eux, à accomplir de bonnes œuvres. Il se fait même le réformateur de certains couvents, changeant leurs abbés, chassant les moines infidèles à leurs vœux, diminuant leurs priviléges ou leurs richesses. Des abbayes comme Hersfeld, Fulde, Reichenau sont réformées par lui. Il eut été aussi sévère abbé qu'il était roi sévère. Quand il souffrait de sa ma-

ladie, il n'avait d'autre idée que d'entrer au couvent. Sa main royale n'en pesait pas moins sur l'Eglise qui était pour lui un instrument. Il disposait, en effet, en maître des évêchés, il y nommait sans tenir compte des vœux des chapitres ou de la noblesse; la chapelle où il trouvait toujours des serviteurs zélés y pourvoyait. C'est ainsi que les évêques, élevés près de lui, pénétrés de ses idées, devenaient comme les agents de son pouvoir, ses ambassadeurs, ses ministres, ses inspecteurs, ses pourvoyeurs, ses généraux même. « Deux puissances, répétait-il souvent, gouvernent la sainte Eglise de Dieu : la puissance impériale et l'autorité épiscopale (1). » Et, en effet, Tagino, l'archevêque de Magdebourg, Meinwerk, un de ses anciens condisciples, évêque de Paderborn, étaient ses principaux ministres.

L'Eglise, à vrai dire, obtenait beaucoup de son caractère dur, encore barbare, et peu porté à la clémence. Il y avait un spectacle de saltimbanques ambulants qu'il aimait beaucoup à voir, celui d'un de ces malheureux qu'on enduisait de miel de la tête aux pieds et qu'on livrait ainsi devant sa cour à la gourmandise des ours. L'abbé de Stablo, Poppo, obtint de lui qu'il se privât de ce plaisir barbare. Sa sévérité allait jusqu'à la dureté. Il augmentait plutôt qu'il ne diminuait les peines. Quoiqu'il ne fît, disent les chroniques, qu'une âme avec sa femme, il lui résistait avec opiniâtreté. On pensait que les frères de Cunégonde auraient une grande influence sur lui. Dès qu'il les eut faits puissants, il fut en lutte avec eux. L'héritier du duc de Carinthie, Conrad, son parent, fut le seul auquel il ne laissa pas son duché à

(1) Ussermann, *Ep. Bamb. Prob.*, p. 23-25 : *Duo sunt quibus sancta Dei Ecclesia specialiter regitur : imperialis potestas et pontificalis auctoritas.*

la mort du père. Il força à se faire prêtre son frère Bruno, qui devint évêque. « O mon roi, lui écrit l'évêque de Querfurt, ô mon roi, tu n'es pas un roi tendre, ce qui est un tort, mais un maître juste et sevère, ce qui est bon. Il faudrait cependant être aussi miséricordieux, pour te concilier tes peuples, non-seulement avec l'autorité, mais avec la miséricorde. » Et à Prague, l'évêque de Freisingen, en lui rappelant qu'il devait tout son bonheur à Dieu et non pas à ses mérites, l'adjure de pardonner au margrave Henri du Nordgau, qui était encore dans les fers, « afin que Dieu aussi lui pardonne ses offenses, » et il obtient de lui le relâchement du prisonnier.

Aussi l'Eglise aimait-elle singulièrement ce roi, quoiqu'il exigeât beaucoup d'elle, et la dépouillât même souvent. Il y avait querelle entre eux parfois. Un jour, l'évêque Megingand, son cousin, de race royale, ne se levait pas devant lui, et apaisait sa colère en lui disant : « Je suis de même race et de plus grand âge que toi, et les païens et les chrétiens s'accordent à dire qu'on doit honorer la vieillesse. » L'Eglise se plaignait surtout d'être ruinée par lui. Un jour que le roi reprochait à l'évêque Meinwerk de Paderborn de ne lui avoir fait présent que d'un manteau commun de peau de mouton, celui-ci lui répondit : « Mon manteau est de grand prix, si tu considères que tu as ruiné mon Eglise et que tu as sur le dos ce qui pouvait servir de vêtement ou de nourriture à mes chanoines et à mes pauvres. » L'Eglise n'en voyait pas moins dans ce roi, non seulement l'oint du Seigneur, mais la tête de l'Eglise et comme le vicaire du Christ, de Dieu, *vicarius Christi, vicarius Dei* (1). Le mot

(1) Dithmar, VI, 8, appelle Henri II : *Vicarius Dei*. L'archevêque de Mayence appellera Conrad II : *Vicarius Christi*; Wipo, c. III.

se trouve dans les contemporains ; et il est la plus éclatante preuve de cette nouvelle confusion de l'Eglise et de l'Etat qui atteint, en effet, son plus haut point en Allemagne avec ce roi, plus tard canonisé (en 1146), mais qui, en subordonnant complétement le sacerdoce à la royauté, élève la doctrine du droit divin des rois jusqu'à la théorie du prince *vicaire du Christ* et de l'*Etat-Dieu!*

La fondation de l'évêché de Bamberg, au confluent de la Rednitz et du Mein, au pied du Fichtelberg, dans un pays charmant, riche, et où la population allemande devenait tous les jours plus dense, fut l'un des actes que ce roi-prêtre eut le plus à cœur. Il avait donné ce pays en douaire à sa femme, et, lorsqu'il sut qu'il n'aurait pas d'enfants, il conçut l'idée de le consacrer à Dieu, en y fondant un évêché qu'il ferait légataire de ses biens afin que le Christ fût son héritier. Sans doute, comme la réédification de l'évêché de Merseebourg avait pour but de donner une direction et plus d'activité à la propagande chrétienne chez les Slaves de l'Elbe, la fondation d'un évêché à Bamberg, dans le Nordgau, sur les limites de la Bohême et du pays des Tchèches était, pour le roi Henri, une pensée politique. Mais les détails des annales contemporaines ne nous laissent pas ignorer non plus le caractère bien mystique aussi de ce dessein.

Ce n'était plus une chose facile que de fonder un évêché maintenant en Allemagne. Il fallait composer un ressort ecclésiastique au siége de Bamberg en démembrant celui de Wurtzbourg, plus bas sur le Mein, et celui d'Eichstadt sur le Danube. Henri ne craignit pas de faire d'abord à l'évêque de Wurtzbourg une promesse qu'il savait ne pouvoir tenir, celle d'ériger son siége en archevêché. Comment l'archevêque de Mayence l'aurait-il permis? L'évêque d'Ei-

chstadt aussi, un cousin du roi, était le plus entêté des prélats et ne se laisserait rien ôter. Le roi annonça néanmoins son intention dans un premier synode à Mayence, mai 1007, et obtint du pape Jean XVIII la bulle nécessaire.

Au synode de Francfort, la même année, l'absence de l'évêque de Wurtzbourg, trompé et mécontent, pouvait faire tout manquer. Mais le roi se jeta à genoux ; c'était pour lui une affaire personnelle, une question de salut. « O mes Pères, disait-il, promettant tous les dédommagements en fiefs qu'on voudrait, mes Pères, faites que, n'ayant point d'enfants, je puisse, comme je l'ai promis, et pour mon salut, faire le Christ et son Eglise mes héritiers. » Vainement le chapelain de l'église de Wurtzbourg protesta. Henri se jeta de nouveau à genoux, et recommença ses lamentations. L'archevêque Willigis le releva et invita les Pères à dire leur avis. Celui de Magdebourg, Tagino, qui avait fait la volonté du roi pour l'évêché de Mersebourg, opina le premier favorablement ; tous les Pères suivirent et, le même jour, Willigis consacra un parent du roi, Eberhard, évêque de Bamberg. Les évêques récalcitrants finirent par se rendre et, quatre années après, dans la cathédrale déjà bâtie, en présence des cinq archevêques de l'Allemagne, du patriarche d'Aquilée, de nombreux évêques, la fondation nouvelle, sanctifiée par l'envoi d'un grand nombre de reliques, un morceau de la croix, une épine de la sainte couronne, un morceau de la sainte tunique, était solennellement consacrée aux apôtres Pierre et Paul et à saint George (1).

(1) Voir, pour ces détails, les *Actes* du synode de Francfort et le *Monumententa Boïca*, XXVIII.

Cette mysticité n'était pas le moindre des embarras du gouvernement de Henri. On ne tarda pas à s'en apercevoir. La reine Cunégonde, toute sainte qu'elle parût, et ses frères, le duc de Bavière, Henri surtout entr'autres, ne voyaient pas avec plaisir ce roi malade prodiguer sans mesure ses biens dans l'intérêt de son salut. Ils avaient cherché à s'opposer à la fondation de Bamberg, et ils disputaient souvent au roi les nominations aux évêchés pour en avoir aussi les profits. C'étaient là les grandes querelles de ce ménage saint et surtout sans enfants. Déjà le roi avait été assez mécontent que la reine eût fait arriver encore un sien frère du nom de Thiedrich (Thierry) à l'évêché de Metz, quand il apprit tout à coup, en 1008, qu'un troisième frère plus jeune de la reine, Adalbéron, s'était fait élire archevêque de Trèves, et, comptant plus sur sa force que sur son droit, se fortifiait dans la ville pour s'y maintenir. Le roi Henri II, furieux, choisit un autre archevêque, marcha contre Trèves, malgré les prières de sa femme, et emmena avec lui aussi, bon gré mal gré, le frère aîné de celle-ci, Henri, duc de Bavière. Il avait réduit déjà la ville par la faim et pensait prendre la forteresse, quand le duc de Bavière sauva son frère Adalbéron par trahison. Toute la maison royale fut en feu. Adalbéron se maintint dans Trèves, tandis que son compétiteur résidait à Coblentz. Mais le roi revint en Bavière, en 1009, et convoqua une diète à Ratisbonne pour y châtier son beau-frère rebelle. N'ayant plus de parents à lui, c'était dans les parents de sa femme qu'il trouvait ses ennemis.

Dithmar de Merseebourg, l'historien de Henri II, très-prolixe sur les autres événements, glisse assez promptement et non sans confusion sur les détails de cette anar-

chie de famille qui devint bientôt l'anarchie du royaume (1). On peut constater cependant l'une et l'autre. Henri II convoque une diète à Ratisbonne, en 1009, y destitue son beau-frère, reprend le gouvernement du duché de Bavière, et va ramasser des vassaux en Saxe pour retourner au siége de Trèves. Il ne peut qu'exercer des ravages sur son territoire. Ses beaux-frères, sa femme même, Cunégonde, l'entourent d'embûches. On enlève ses partisans presque sous ses yeux pour en faire des otages; et les guerres privées, comme à un signal donné, éclatent partout. C'était sur la frontière de l'Elbe que sévissait la plus dangereuse entre les margraves du pays. Toute la frontière orientale de l'Allemagne en était ébranlée, et l'on comprend que le duc de Pologne, Boleslas, ne manqua pas de chercher à en profiter contre l'Allemagne.

C'était un souverain puissant que ce Boleslas Chrobry, à la fois magnifique, belliqueux, rusé, cruel, dissolu et dévot. S'il avait perdu la Bohême, il s'était vengé sur les autres Slaves et dominait de la Poméranie et de la Prusse occidentale à la Moravie. A sa table étaient traités splendidement les guerriers qui le suivaient au combat; mêlant la politique à l'amour, il se maria cinq fois à des femmes de différentes races, autant de fois qu'il changea d'alliance; néophyte ardent et terrible, il protégeait, chez les peuplades sauvages de la Prusse, Bruno de Querfurt qui fut leur second martyr. Ceux que les prédicateurs ne pouvaient corriger, il les poussait l'épée dans les reins au baptême et à la cène (2); chez lui, il faisait édenter ceux qui rompaient

(1) Dithmar, VI, 28, 35. — Les *Annales* d'Hildesheim et d'Altaïch ne sont pas plus précises. — (2) *Quos sancti prædicatores*

le jeûne et mutiler les dissolus. L'or et l'intrigue, prodigués chez les margraves des frontières allemandes, lui servaient autant pour les ébranler que les excursions de ses cavaliers. Pour lutter contre ce redoutable voisin, Henri II confiait la guerre aux évêques, ses amis, entr'autres à Tagino, archevêque de Magdebourg. C'était, au delà de l'Elbe, la haute et la basse Lusace, le pays des Lutizes et des Milzéniens, autour des forteresses de Glogau ou de Bauzen, et, même parfois encore en deçà, le pays des Dalminzes, entre l'Elster et l'Elbe, que les deux races se disputaient; et les margraves et les évêques de Saxe n'avaient pas toujours le dessus contre les cavaliers polonais conduits par le plus belliqueux et le plus rusé des princes.

Henri II parut vouloir faire quelque chose en 1011. Dans une diète tenue alors à Mersebourg, dont son historien Dithmar, ou, comme il l'écrit lui-même, Thietmar, était alors évêque, il destitue Guncelin de Meissen, accusé de vendre ses prisonniers à des Juifs, de donner la main aux Polonais, et il donne sa place à Hermann, fils d'Eckhard. Le roi et l'archevêque de Magdebourg, Tagino, s'apprêtent alors à passer l'Elbe. Mais ils tombent malades; Tagino meurt; l'armée allemande, découragée, élève seulement une forteresse au delà de l'Elbe, à Lébusa. Henri donne au successeur de Tagino, Walthard, l'ordre de continuer la guerre (1012). Assez mal obéi par ses vassaux, celui-ci tente de traiter et va trouver Boleslas. Le Polonais le comble de présents, mais vient assiéger la nouvelle forteresse de Lébusa, la prend et la réduit en cendres, tandis que le nouvel archevêque meurt de douleur.

corrigere non poterant, ille insecutus est ferro compellere ad cœnam dominicam barbaras ac ferocissimas nationes.

Mauvais temps que celui de ce roi-prêtre. Une comète, d'épouvantables orages, de terribles débordements du Rhin et du Danube, des incendies d'églises, la famine, la peste, le retour même des pirates du nord dont on n'avait plus entendu parler, contribuaient à répandre le malaise et l'effroi. Il n'y avait plus guère d'obéissance en Allemagne pour ce dernier successeur des Ottons; et, s'il faut en croire Dithmar, au milieu des désordres déchaînés par les guerres privées, les vieilles mœurs germaines, que le christianisme avait commencé à améliorer sous Otton le Grand, reprenaient le dessus. Jamais, dit-il, la soif de l'or et la convoitise de la terre n'avaient été si insatiables; les vices passaient des hommes aux femmes et propageaient la corruption. « La luxure et l'adultère étaient péchés d'habitude et leur pente menait à tous les crimes. Combien de femmes allemandes livraient, nouvelles Médées, au poignard de leurs amants, leur mari et leurs enfants (1). » Et l'historien en cite plusieurs exemples. Jeté dans toutes ces difficultés, frappé de ce spectacle, Henri II tenta de terminer au moins les guerres. Un synode d'évêques, tenu à Coblentz, fait ses efforts pour ramener la concorde dans la maison du roi et en Lorraine; Boleslas, le duc de Pologne, sollicité par Henri II, consent à venir à Magdebourg où il reçoit, peut-être comme fief de l'Allemagne, la Luzace entre l'Elbe et l'Oder.

Henri II se persuadait que le titre d'empereur lui manquait pour imposer partout le respect et l'obéissance. On se l'explique, en songeant que cette couronne avait encore,

(1) Dithmar, VIII, 2.

depuis Otton le Grand, du prestige, surtout dans l'Eglise où il cherchait son principal appui. Or, le moment semblait venu, pour celui qui prit le premier, en Allemagne, le titre de *roi des Romains*, d'aller se faire couronner à Rome (1). Arduin, le roi italien, avait repris, il est vrai, quelque force, après la sortie d'Henri II de Pavie incendiée. Mais on pouvait toujours passer à travers la Lombardie, et Rome semblait solliciter la présence du petit neveu d'Otton le Grand. Là, en effet, après Otton III et Sylvestre II, Jean Crescentius, le fils du malheureux Crescentius décapité, avait repris le titre et la puissance de patrice et de sénateur et, à ce titre, il avait d'abord disposé à peu près en maître du Saint-Siége. Mais, à sa mort, les sauvages barons de Tusculum, qui, de leur forteresse élevée, faite des ruines de l'antique Tivoli, comme d'un nid de faucon, couvaient Rome et sa campagne, avaient envahi la ville et les factions s'y déchaînaient de nouveau. Les Crescentiens avaient fait élire un pape du nom de Grégoire; le comte de Tusculum parvint à le chasser et fit un autre pontife de son propre fils, qui n'était même pas prêtre, Benoît VIII. Le pape de Crescentius était déjà en Allemagne, auprès d'Henri II; mais les présents de Benoît VIII le suivirent à la cour allemande. Rome, le Saint-Siége, grâce à la discorde, étaient aux pieds d'Henri II; c'est pourquoi il fit trêve, en Allemagne, à ses querelles pour passer en Italie, espérant, comme empereur, en rapporter la paix et la puissance.

Le pape fait par la faction de Crescentius, l'ancien patrice romain, se recommandait par là assez mal au souve-

(1) Curtius, *De Senatu*, p. 207 : *Henricus divina favente clementia rex Romanorum : dat.* 17. *Kal. Jan., Ind.* XI.

rain allemand. Benoît VIII, la créature des comtes de Tusculum, acheva sa victoire en offrant à Henri II le titre de patrice, qui ne pouvait appartenir, disait-il, qu'à lui. Le traité fut conclu entr'eux au détriment du pape régulièrement élu. Henri II reconnut Benoît VIII qui s'engagea, en retour, à lui ouvrir les portes de la ville. Une armée d'évêques et de vassaux, escortant Henri II et sa femme Cunégonde, comme il convenait à ce couple royal, descendit donc les Alpes en 1014. Dans la suite, se trouvait l'historien Dithmar. La plupart des évêques italiens coururent au-devant de ce patron de l'Eglise et le menèrent jusqu'à Pavie, à peine rebâtie, où il célébra les fêtes de Noël, tandis que le roi italien, Arduin, retournait dans ses châteaux des Alpes comme la plupart des nobles. A Ravennes, le roi allemand récompensa l'Eglise italienne dévouée; il chassa l'archevêque qui lui était opposé, mit à sa place un fils bâtard de son père, du nom d'Arnulf, et, de là, il invita, dans un synode, les évêques italiens à lui adresser toutes leurs réclamations au sujet des biens qu'ils pouvaient avoir perdus, dans le dessein d'y faire droit (1).

C'est là que Benoît VIII, bien escorté, vint chercher le mystique souverain allemand. Quand ils approchèrent de Rome, douze sénateurs, les uns rasés, les autres la barbe longue, se rendirent au-devant de lui, des bâtons dans les mains et en mystique procession. La ville suivait, moitié curiosité, moitié esprit de parti (2). Le 14 février, eut lieu

(1) *Mon. Germ.*, XI, 542 : *Precepit cunctis abbatibus et episcopis ut scriberent res perditas suarum ecclesiarum et a quibus detinerentur.* — (2) Dithmar, VII, c. 1 : *A senatoribus duodecim vallatus, quorum sex rasi barba, alii prolixa mystice incedebant cum baculis.* — *Ann. Quedlimbg.*, ann. 1014 : *Ivit obviam tota civitas, licet dissono voto.*

la solennelle cérémonie. Le pape, sur le seuil de Saint-Pierre, demanda à Henri II s'il voulait être le fidèle patron et défenseur de l'Eglise romaine *(fidelis patronus et defensor Ecclesiæ romanæ)*, et, sur sa réponse affirmative, il lui ouvrit les portes. A l'autel, Henri II déposa, comme un riche souvenir, la couronne qu'il avait portée jusque-là et reçut, en retour, du pape, un globe d'or qui représentait le monde, orné de quatre joyaux, emblèmes des vertus cardinales, et surmonté de la croix, symbole de la domination de l'Eglise. La couronne resta parmi les joyaux de Saint-Pierre. Henri II fit hommage du globe d'or mystique à l'abbaye de Cluny, comme s'il voulait prouver qu'il voyait le gouvernement du monde dans le sanctuaire; puis il s'en retourna en Allemagne presque aussitôt, emmenant avec lui nombre d'otages des grands, et de trésors enlevés aux villes. Des querelles avaient éclaté déjà entre les Romains et les Allemands. Le climat n'était pas favorable à tous ces évêques armés du Nord. Aussitôt le nouvel empereur parti, Arduin réapparaissait et les seigneurs sortaient de leurs châteaux. Dithmar de Mersebourg lui-même, ayant le juste sentiment de la situation, mais faisant retomber sur les défauts des Italiens leur haine des Allemands, disait : « Les habitants de ce pays nous sont complétement étrangers; soupçonneux et rusés, ils ne nous aiment pas; ils nous font payer cher tout ce qu'ils nous vendent et souvent ils nous trompent. Combien de nous ont trouvé la mort chez eux par le poison! » Mais Henri II avait été couronné empereur!

La couronne impériale rendit plus de prestige à Henri II que de véritable puissance au delà des Alpes. Le pape Benoît VIII, créature impériale, s'affermit à Rome où un de ses frères exerce, au nom de l'empereur, les fonc-

tions de patrice, et il poursuit les Crescentiens dans leurs châteaux de la Sabine. C'est cependant autant la puissance de sa famille qu'il consolide que celle de l'empereur. Dans la haute Italie, il est vrai, Ardnin, malgré le secours de quelques seigneurs, ne peut se maintenir contre les évêques, toujours nommés, favorisés, comblés de biens, le plus souvent venus d'Allemagne et conduits par le chancelier d'Italie, un prélat allemand. En effet, l'ancien marquis d'Ivrée, las de la lutte, se retire au monastère de Fructuaria où il ensevelit pour longtemps le titre de roi d'Italie qui ne devait briller que de nos jours sur la tête d'un roi national, issu du même pays où il disparaissait alors. Mais on sentait toujours que c'était une domination précaire que celle de l'Italie, bon pays pour y piller, y ravager, se faire donner de riches fiefs ou de grasses abbayes, mais toujours irréconciliable et difficile à garder. Le duc de Pologne et le royaume de Bourgogne donnèrent cependant à Henri II d'autres soucis.

Le duc de Pologne, le grand Boleslas Chrobry, avait déjà fait de sa nation le centre d'une fière puissance slave qui allait de la mer Baltique aux Carpathes et aux sources de la Morawa et du Dnieper. Il visait à réunir sous sa domination tous les Slaves, comme pour élever, à l'orient de l'empire des peuples allemands réunis *(pan-germanisme)*, une sorte d'empire slave qui eût réuni aussi toutes ces races orientales *(pan-slavisme)*. Mais il y trouvait obstacle, d'un côté, dans la conversion des Russes à la foi grecque que le grand-duc Wladimir, résidant à Kiev, avait opérée, et dans la résistance de la vieille nationalité des Tchèches de Bohême. Alliances et guerres, il avait essayé de tout, et il s'applaudissait déjà de voir au moins le successeur de

Wladimir, Swiatopluck, époux d'une de ses filles, commander aux Russes, quand il apprit que le duc de Bohême, Udalrich, auquel il avait envoyé son fils, Miczislas, pour contracter alliance avec lui, avait gardé celui-ci comme otage et l'avait ensuite livré à l'empereur Henri II. Cette ambition du duc de Pologne, qui voulait régner à l'orient de l'Europe, était hors de proportion avec sa puissance, comme celle de l'empereur allemand qui voulait dominer tout le centre de l'Europe. Elles mirent ces deux potentats aux prises.

De retour d'Italie en Saxe, l'empereur Henri II, invité par Boleslas à lui rendre son fils, Miczislas, ne sut s'arrêter assez promptement à un parti décisif et terrifier le duc polonais en gardant son fils ou s'assurer sa reconnaissance en le lui rendant aussitôt. Cédant avec peine au sentiment de la diète allemande, réunie à Merseburg, et au conseil même de l'évêque Dithmar, il renvoyait trop tard et de mauvaise grâce, au duc de Pologne, le fils qu'il avait entre les mains. La guerre ne fut point évitée. En 1015, l'empereur Henri passait l'Elbe avec une armée et la dirigeait vers Crossen sur l'Oder. Il avait donné rendez-vous là à deux autres armées, l'une du duc de Bohême et l'autre du duc Bernhard II de Saxe, qui devaient former comme ses deux ailes pour l'invasion de la Pologne. Le plan était habilement conçu, mais les mesures furent mal prises. Il était difficile de combiner ses mouvements dans ce pays où les villages disséminés à travers des bois et des marais se vidaient à l'approche de l'ennemi. L'empereur se trouva seul sur l'Oder et, malgré un premier avantage, n'osa s'aventurer bien loin sur la rive droite; personne n'arrivait. Quand il prit le parti de s'en retourner, Bernhard de Saxe apparut sur le fleuve, mais trop tard, et dut aussi se re-

tirer à son tour. Le duc de Bohême avait été arrêté en route.

Boleslas, profitant de cette mésentente, surprit, à la poursuite, l'armée impériale au milieu des marais de la Bober, encore loin de la frontière. Il croyait l'avoir à discrétion et dépêcha un abbé pour la sommer de se rendre. Henri retint le parlementaire le temps nécessaire pour jeter un pont grossier sur ce terrain détrempé et s'échapper avec quelques hauts seigneurs, laissant le margrave d'Ostmark et l'archevêque de Magdebourg tirer l'armée de là comme ils le pourraient. Ils étaient à peine partis que les Polonais, débouchant tout à coup par un bois sombre et au milieu de la brume, poussèrent trois terribles cris, obscurcirent l'air de leurs flèches, puis, arrivant à toute bride, commencèrent le massacre. L'archevêque, le margrave, deux cents vassaux de première noblesse périrent et les autres restèrent captifs, tandis que l'empereur repassait l'Elbe à Strehla. Meissen, le boulevard alors de l'Allemagne, de ce côté, fut même assiégé et aurait été pris sans l'héroïque défense du margrave Hermann, des vassaux de l'évêque Dithmar et même des femmes de la ville dont la moitié des maisons en bois fut brûlée pendant le siége.

C'était de la possession du pays, entre l'Elbe et l'Oder, la Lusace, qu'il s'agissait entre les deux races rivales. L'empereur, d'ailleurs occupé d'autres soins, mit deux années à préparer sa revanche et il compta plus alors sur la politique que sur ses armes. Mais elle lui fit également défaut. Il était entré en relation avec le nouveau grand-duc de Russie, Jaroslav, qui venait de détrôner le gendre de Boleslas, et avec le roi de Hongrie, pour les jeter sur les bras de son redoutable ennemi. Cette fois, comptant sur une diversion des Russes, il avait chargé le duc de Bohême de descendre

par la Moravie, le haut bassin de l'Oder, et de venir le joindre en Silésie. Il convoitait tout le pays entre la Bohême et l'Oder, Silésie et Lusace. La lutte eut lieu cette fois en Silésie. Au mois d'août de l'année 1017, ayant passé l'Elbe, Henri remonta tout à coup dans la Silésie avec une armée fournie surtout par les trois archevêques du Rhin, les archevêques et évêques de Saxe, le duc Bernhard et les vassaux de ce pays, tandis que le duc de Bohême descendit de son côté, par les monts de Moravie, dans le haut pays. La vieille forteresse de Nemzi *(Nimptch)*, près du haut Oder était le but de cette expédition du roi et de l'Eglise allemande; ils espéraient la surprendre. Les Polonais eurent le temps cependant de se jeter en nombre dans la place qui commandait le cours du fleuve. Il fallut en faire le siége qui ne réussit pas mieux. Les machines de bois des Allemands furent brûlées. Pendant ce temps-là, Boleslas traversant plus bas l'Oder, courait derrière Henri II, franchissait l'Elbe et pénétrait jusque dans la Bohême, incendiant les villages et ramenant la population prisonnière. Les Russes et les Hongrois, sur lesquels on avait compté, ne firent presque rien. Il fallut que l'empereur prît le parti de revenir pour défendre son territoire; et le retour n'était pas facile.

L'armée était découragée; les chefs s'accusaient les uns les autres. Autour des Allemands, des essaims d'escadrons polonais coupaient les vivres, enlevaient les traînards; les habitants de la Silésie et de la Luzace, qu'il fallait traverser, étaient soulevés. Henri II, craignant de ne pouvoir atteindre le moyen Elbe, pour rentrer en Misnie et en Saxe, se jeta, par des chemins impraticables, dans les montagnes des Géants. Il y perdit beaucoup de monde. De la Bohême même, en redescendant l'Elbe, il eut encore grand peine à

se faire jour au milieu des ennemis qui occupaient la Marche de Misnie, et il n'arriva qu'avec peu de monde, après un nouveau désastre, à Merseebourg. Il fallait se résigner à faire la paix, et même une paix désavantageuse. L'évêque Dithmar, après avoir longuement raconté les détails de la guerre, se dispense même de nous faire connaître les conditions de la paix. Il en paraît trop affecté pour pouvoir les transcrire, quoiqu'il dût parfaitement les connaître, et il n'est pas trop téméraire de penser que l'empereur fut obligé de renoncer à la possession enviée du pays des Lutizes ou de la Lusace, au delà de l'Elbe, des Monts-Géants au cours de la Sprée, et, par conséquent, à l'hommage du duc de Pologne, précédemment consenti.

La politique d'Henri II n'eut pas des résultats définitifs dans le royaume de Bourgogne, convoité par les empereurs allemands depuis Otton le Grand. Elle y commença cependant quelque chose.

On se rappelle que ce prince, obligé de renoncer à s'emparer de la Francie occidentale ou France du Nord, avait cherché à se dédommager en préparant, grâce à la faiblesse du roi Conrad, la réunion à sa suzeraineté du royaume de Bourgogne, qui comprenait les deux pentes du Jura, jusqu'à la Saône et à l'Aar, et tout le bassin du Rhône, jusqu'à son embouchure. En réalité, qu'on se place au point de vue de la géographie ou de l'ethnologie, ce pays n'était, à aucun titre, une dépendance de l'Allemagne. Ce que les anciens Burgondes y avaient autrefois même apporté de langue tudesque avait depuis longtemps disparu dans la langue romane (1). Mais la réunion de la Lorraine à l'Al-

(1) Raoul Glaber, *Hist.* III, 3. — Thietmar, VII, 20 : *Omnem Burgondiæ regionis primatum per manus ab avunculo suimet accepit*

lemagne faisait naturellement jeter un coup d'œil d'envie à ses souverains du plateau de Langres sur le bassin de la Saône ; et, depuis que l'ambition de rester maîtres de l'Italie les avait pris, ils comprenaient qu'un moyen de la tenir était d'avoir la vallée du Rhône et, par conséquent, les passes occidentales des Alpes, comme celles de l'orient. Aussi la politique impériale avait-elle cherché à atteindre ce but. Ce fut l'empereur Henri II qui y travailla le plus.

Henri II était, par sa mère, fille aînée de Conrad, l'ancien protégé d'Otton, neveu du roi actuel de Bourgogne, Rodolphe III, aussi faible d'esprit et de volonté que l'avait été son père, et, plus encore que lui, dans la dépendance de la cour allemande. C'était un souverain d'autant moins obéi de ses évêques, de ses seigneurs et de ses villes, que l'ambition des empereurs allemands entretenait toujours entr'eux l'hostilité. Le malheureux Rodolphe, ayant au-dessus de lui l'empereur, et au-dessous la féodalité, était comme entre le marteau et l'enclume. Vivant d'aumônes, souffrant de révoltes incessantes, il prend, en l'année 1016, le parti de remettre, à Strasbourg, son royaume entier sous la suzeraineté de son neveu, l'empereur, et promet de ne rien faire sans son aveu. Mais Rodolphe a pris à peine cette résolution que sa noblesse et ses évêques lui reviennent, sans y mettre assez de constance cependant, pour l'empêcher de rapporter, dans une nouvelle occasion, à Mayence, sa couronne aux pieds de l'empereur, mais pour la reprendre encore de nouveau. Il était difficile à l'empereur Henri de faire reconnaître les droits qu'il prétendait ainsi gagner à la suzeraineté de ce royau-

et de maximis rebus sine eius consilio non fiendis securitatem firmavit. Ces termes sont assez vagues.

me. D'une part, il trouvait une certaine résistance à ses projets dans la duchesse douairière de Souabe, Gisela. Celle-ci, nièce aussi de Rodolphe III, fille du duc de Souabe, Hermann II, espérait la Bourgogne pour son fils Ernest II, fils d'Ernest Ier, auquel elle avait apporté son duché. D'autre part, les évêques et les seigneurs de Bourgogne prétendaient avec assez de raisons que, dans les vacances du trône, c'était à eux à disposer de la couronne, comme cela avait eu lieu en Allemagne et en France.

Ce débat amena, par deux fois, l'empereur Henri II en Bourgogne, c'est-à-dire encore hors de l'Allemagne, en 1016 et en 1018. Il y rencontra, pour principal adversaire, Otte-Guillaume, un descendant de Bérenger II, dernier roi d'Italie, qui, après une jeunesse pleine d'aventures, était arrivé à posséder de grands fiefs en Franche-Comté. Dans sa première et dans sa seconde expédition, Henri ne put qu'exercer des ravages odieux et inutiles dans la vallée de la Saône et jusqu'au Rhône. Au retour de la seconde, il faillit éprouver un désastre semblable à celui qu'il avait essuyé en Pologne, et toute sa consolation fut d'assister à la consécration de la cathédrale de Bâle, bâtie alors dans cette ville par son riche évêque, et l'un des plus anciens monuments, dans cette contrée, de l'art roman. Le royaume de Bourgogne, comme celui de France, était un pays résistant à l'empire d'Allemagne.

Cette ambition était vraiment bien hors de proportion avec l'énergie, la santé de l'empereur et la puissance réelle de l'empire. L'évêque Dithmar, de Merseebourg, nous fait le tableau le plus lamentable des guerres privées qui faisaient rage dans toutes les provinces de l'Allemagne. Le témoignage des annales des monastères, qui perdent alors tout

caractère général et se bornent presque toujours à relater la querelle qui les intéresse le plus, l'événement et le malheur le plus proche, ne confirment que trop l'historien contemporain, qui termine son ouvrage en se lamentant sur les malheurs du temps, qui ne l'épargnent pas lui-même (1). Les ducs sont aux prises avec leurs comtes, parce que la force est le seul droit et la propriété, à son tour, la seule puissance. Les seigneurs sont en lutte avec les évêques ou entr'eux. Il n'y a encore, en effet, aucune organisation, aucune loi régnante. L'empereur se transporte de tous côtés pour apaiser les querelles, et ne montre partout que les preuves de son impuissance. L'excommunication de l'évêque expire au pied de la muraille du donjon féodal ; l'épée du seigneur s'émousse, sans faire brèche, à la mitre épiscopale, et la main de justice de l'empereur n'est qu'un vain épouvantail. On n'en saurait donner que quelques exemples.

En basse Lorraine, après la mort du fils de Charles, ce dernier Carolingien, guerre entre le duc Gottfried de Verdun et le comte Gérard, frère de l'impératrice, et avec bien d'autres. Ce ne sont que surprises, brigandages, meurtres et rapts sans fin. Il y meurt un Walter, l'*Incendiaire*, ecclésiastique d'habit, brigand d'habitudes, qui avait perdu sa journée quand il n'avait pas rougi son épée du sang d'un homme ou incendié une église. Dans une île entre la Meuse et le Wahal, au centre de la vieille forêt de Merewed, un certain Thiedrich, parent aussi de l'impératrice, bâtit une forteresse *(Dordrecht)*, véritable repaire de brigands, d'où

(1) Dithmar, VIII, 12. Voir les *Annales Leodienses*, *Masomagenses*, *Quedlimburgenses*, etc., et les *Vitæ Chuonradi*, *Meinwerki*, *Bolderici*, etc.

il infeste tout le voisinage. L'évêque d'Utrecht, Athelbold, rassemble à Nimègue un concile d'évêques qui ordonne de détruire ce foyer de rapines et de rendre l'île à l'état de nature. Le duc Gottfried, à la tête d'une armée fournie par les évêques de Liége, d'Utrecht et de Cambrai, tente d'exécuter l'arrêt. L'armée ducale et ecclésiastique est assaillie de tous côtés. L'évêque Athelbold se sauve avec peine dans un canot; le duc est fait prisonnier. L'empereur est obligé de traiter avec ces brigands. Près de là, la fille d'un comte de Gand, de race saxonne, empoisonne une abbesse, sa sœur, pour avoir son monastère, fait assassiner un de ses fils par un seigneur châtelain, son amant, pour un château. Elle est accusée par un autre de ses fils, Meinwerk, devenu évêque de Paderborn; condamnée, elle résiste à ses ennemis, aux condamnations des synodes, et elle reposait en paix dans sa tombe de l'église de Saint-Pierre, à Cologne, quand on jeta ses cendres dans le Rhin.

La guerre suscitée par les beaux-frères de l'empereur, à propos de l'évêché de Trèves, ne finissait pas non plus dans la haute Lorraine. « Quel temps, dit le biographe d'Adalberon II, l'évêque, on maudit la vie, on ne désire que la mort, les villes sont dépeuplées, les villages en cendres, les bois, les vergers dévastés; plus de vignes; partout la guerre, le feu, la peste. Les nobles sont réduits à la mendicité et l'herbe pousse dans la maison de Dieu (1). » L'archevêque de Trèves seul parvint à terminer le conflit en obtenant de l'empereur la promesse de restituer la Bavière à son ancien duc, le frère même de la reine, qui l'obtint,

(1) *Vita Adalber.*, II, c. XXVII. — *Gesta Trevirorum*, c. XXX et XXXI.

en effet. Henri II, il est vrai, se dédommagea en Souabe, après la mort d'Ernest II, fils de Gisela; car il enleva l'administration de ce duché à celui-ci lorsqu'elle eut épousé, en troisièmes noces, le célèbre Franconien Conrad. L'appui des deux margraves du Nordgau et d'Autriche, que Dithmar appelle les deux colonnes de l'empire, et celui des archevêchés du Rhin, tous entre les mains des Bavarois, lui rendit possible cet acte d'autorité; il témoignait à la fois de son peu de goût pour les mariages féodaux, qui élevaient dans son royaume des puissances rivales, et surtout pour le rapprochement de la Souabe et de la Franconie dans les mêmes mains. Mais en confiant l'administration de la Souabe à l'archevêque de Trèves, Henri II donnait une preuve encore plus grande de sa confiance dans l'Église.

La Saxe cependant, sous le dernier prince de la dynastie saxonne, était peut-être encore le pays où la paix avait le moins élu son domicile, grâce justement à sa trop grande prédilection pour le clergé. Là, le duc Bernhard II, descendant des Billung, ne pouvait rester en paix avec son Eglise que l'empereur remplissait aussi de ses parents ou de ses amis, tirés de sa chapelle. Ainsi Gero était arrivé à l'archevêché de Magdebourg, Unwan, à Brême, Meinwerk, à Paderborn, amis particuliers du roi. Bernhard fut une fois obligé de venir demander, pieds nus, à l'archevêque de Magdebourg de lever l'excommunication lancée contre lui. Mais les guerres recommençaient toujours. L'archevêque de Brême fit entourer sa ville de murailles pour la protéger contre les entreprises du duc de Saxe. « C'était, assure Dithmar, comme s'il n'y avait point eu de roi et d'empereur dans le pays; » et, en effet, souvent Henri II n'y pouvait rien. Ces conflits, près de la frontière de l'Elbe,

amenèrent une catastrophe qui fut particulièrement sensible au gouvernement d'Eglise de l'empereur.

Eckhard, le margrave de Misnie, était chargé, au delà de l'Elbe, de la surveillance des Lutizes, et, comme ils pouvaient servir d'alliés et de défenseurs contre les Polonais de l'Oder, l'empereur avait pris le parti de leur laisser leurs idoles qui leur étaient chères. Bernhard, duc de Saxe, au contraire, contenait ses voisins du bas Elbe, les Obotrites, en tenant la main à ce que leur duc leur imposât, sous les peines les plus dures, l'observance de la foi chrétienne qui pénétrait déjà chez eux, grâce à l'évêché d'Oldenbourg. Il en résultait, entre les Lutizes et les Obotrites, des guerres de barbares à barbares encore moins favorables, sur la limite des deux peuples, à l'établissement chrétien et à la prospérité des évêchés d'Havelberg et de Brandebourg, alors veufs de leurs évêques. Au milieu de ces difficultés, les missions avaient cessé. Tout à coup, en 1018, les Lutizes pénètrent chez les Obotrites, donnent la main aux païens de la peuplade, chassent leur duc chrétien, et, du vieux sanctuaire de Rhetra, déchaînent toutes les fureurs païennes contre le christianisme naissant. On renverse les croix, on rase les églises; l'évêché d'Oldenbourg est détruit; Hambourg est encore menacé; les prêtres sont massacrés. On choisit soixante d'entr'eux à qui l'on fend le crâne en croix pour mettre leur cervelle à nu; on leur attache les mains derrière le dos, et on les expose ainsi aux rires féroces des païens jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Ces nouvelles terribles arrivèrent en Saxe quand l'empereur Henri II, poussé par les évêques saxons, recommençait à faire la guerre au duc Bernhard qu'il assiégeait déjà dans Schalksbourg. Elles les réconcilièrent. Leurs armes réunies ne purent cependant encore rétablir, au delà de

l'Elbe, ce qui avait été détruit; et l'on peut dire que, sous Henri le Saint, l'œuvre du christianisme, au delà de l'Elbe, des Monts-Géants à la Baltique, était moins avancé que sous Otton le Grand (1).

Il y avait des désordres auxquels le roi réussissait plus facilement à porter remède. On le voit, en 1020, assiéger, sur les bords du Rhin, le roc d'Hammerstein. Là s'étaient retranchés le comte Otton et la belle Irmengarde, un couple amoureux, unis par mariage à un degré de parenté interdit par l'Eglise, et qui refusaient de se séparer malgré la condamnation de deux synodes. Henri II resta trois mois devant ce château, jusqu'à ce qu'il eut amené les époux, par la faim, à merci.

Triste année cependant que celle de 1020 pour l'empire si l'empereur n'y avait éprouvé la joie la plus consolante. L'hiver fit mourir de froid nombre de créatures, et la chaleur subite qui suivit augmenta encore la mortalité. Le sol trembla en Saxe; l'Elbe et le Weser, refoulés par la mer soulevée, sortirent de leurs lits, se répandirent dans les plaines, transportèrent ou submergèrent des villages et laissèrent, en se retirant, une vase épaisse et noire d'où s'échappèrent des nuées d'insectes hideux et malfaisants. Mais Henri II, en cette année, apprit que le pape qu'il avait fait à Rome, Benoît VIII, passait les Alpes et venait lui rendre visite.

Ce fut dans sa ville chérie et sur sa pieuse fondation de l'évêché de Bamberg, que l'empereur Henri II voulut recevoir cet hôte auguste. Quelle occasion pour lui de consa-

(1) Dithmar, VIII, 1. — *Vita Meinwerki*, c. CXXV. — Adam de Brême, II, 11, 12.

crer de nouveau l'Eglise pour laquelle il avait déjà tant fait et où ses restes mortels devaient reposer! Quand le pape approcha de Bamberg, quatre chœurs de prêtres allèrent le recevoir, avec des chants et des hymnes, aux portes de la ville. L'empereur attendait le pape au portail de l'église; ils s'y donnèrent un baiser fraternel avant d'y entrer. Le pape officia lui-même avec l'archevêque de Ravennes et le patriarche d'Aquilée, consacra l'Eglise et annonça à tous ceux qui étaient présents la remise de leurs péchés. Quelques annalistes ou chroniqueurs, frappés de la présence du pape et de cette solennelle cérémonie qui produisirent, d'ailleurs, comme un apaisement momentané des passions et une trêve de l'anarchie, entonnent une sorte d'*Alleluia*. « Le paysan, dit l'un d'eux, est joyeux sur son sillon et le clerc au cloître. Chacun peut, en sûreté, jouir des dons que le ciel lui a faits, et, sous la puissance impériale, la pauvreté elle-même paraît riche..... Tous les climats semblent à l'envi se soumettre à l'empereur, et le monde est fier d'une joie d'autant plus grande et plus méritée que c'est un don de Dieu (1). »

Ce n'était cependant point la paix et la prospérité que le pape venait apporter à l'Allemagne. Son voyage avait surtout pour but de décider l'empereur à faire encore une expédition contre les Grecs et les Sarrazins en Italie, malgré les souvenirs que celles d'Otton II et d'Otton III avaient laissés. La guerre ne réussissait guère à l'empereur Henri II. Elle lui était pénible et il aimait mieux, dans les négociations ou les synodes, apporter aux maux de son temps de

(1) *Ann. des Quedlimburg.* : *Cunctæ mundi climata colla subdemto inserviunt*, etc., etc.

mystiques remèdes qui allaient mieux à son tempérament. Mais que faire de la sorte avec des schismatiques ou des infidèles? Henri II pouvait-il aussi ne pas mettre sa puissance au service de l'Eglise? La légende ici est d'accord avec l'histoire. Elle raconte que l'empereur Henri, arrivé un jour au couvent de Verdun, dont son ami Richard était abbé, s'écria avec le Psalmiste : « C'est ici mon éternel repos, ici que je veux demeurer, cela me plaît bien. » Richard, effrayé de cette résolution subite craignait que la retraite de l'emperenr ne fût la ruine de l'empire ; il reçut cependant, au milieu de ses frères, le vœn d'obéissance de Henri II, mais il lui donna aussitôt pour premier commandement de retourner au gouvernement de l'empire. Le dernier des grands actes d'obéissance de Henri II à l'Eglise fut sa troisième expédition en Italie.

L'intérêt du pape, plus que celui de l'empire, fut la cause de cette expédition. Benoît VIII avait assez énergiquement compris le gouvernement temporel de Rome et voyait avec peine que l'empire de Byzance, à la suite de révoltes heureusement comprimées dans le sud de la péninsule, avait repris pied dans la Pouille et dans la Calabre. Le prince de Capoue, Pandolf II, autrefois vassal des Ottons, avait envoyé les clefs d'or de sa ville à Constantinople, et Landolf même, dans Bénévent, se voyait menacé par la forteresse que les Byzantins bâtissaient contre lui à Troja. Des hommes puissants du midi étaient déjà venus demander des secours à l'empereur, quand le pape Benoît VIII, craignant peut-être pour Rome, se décida lui-même à aller à Bamberg et entraîna en effet avec lui Henri II.

Ce fut aussi comme une campagne ecclésiastique. Le nouvel archevêque de Cologne, Pelegrim, les évêques

d'Augsbourg, de Bamberg, fournirent les principales forces. En passant les Alpes, Henri vit venir à lui le patriarche d'Aquilée, Poppo, Bavarois de naissance, l'archevêque de Milan, Héribert, l'évêque de Parme, tous deux aussi Allemands, d'autres encore. Le pape Benoît VIII rejoignit l'expédition quand elle traversa l'Italie. Elle était nombreuse. Bien accueilli à Bénévent, Henri II assiégea lui-même Troja et envoya l'archevêque de Cologne, Pelegrim, contre Capoue et Salerne. Après trois mois de siége, les habitants de Troja envoyèrent les enfants en suppliants hors de la ville. « J'ai pitié de ce peuple, » dit l'empereur, qui le reçut en effet en grâce. L'archevêque força, de son côté, Capoue, Salerne, et reçut la soumission de Naples. L'empereur donna ces villes en fiefs à des hommes dévoués, et alla jusqu'au Mont-Cassin, pour y installer aussi un nouvel abbé. Mais il se hâta de revenir pour soustraire son armée aux effets désastreux du climat, et il était en effet de retour en Allemagne, auprès de l'évêque de Paderborn, Meinwerk, son fidèle ami, au commencement de 1023.

Chose étrange et qui s'explique cependant, la dernière année de ce roi-prêtre, qui, poussant à bout la politique des Ottons, avait enrichi, honoré l'Eglise et gouverné avec elle, pendant vingt ans, est toute remplie des querelles, des plaies de l'Eglise qu'il s'efforce d'apaiser ou de guérir. La féodalité laïque paraît paisible ; las de lutter contre eux, Henri a laissé les ducs, les margraves et les comtes à leur indépendance et souvent à leurs querelles. Mais l'envie, la jalousie, la discorde, la lutte mettent les chefs de l'Eglise aux prises. C'est ce qui pèse le plus à la fin sur son cœur. L'archevêque de Magdebourg est en conflit avec l'évêque d'Halberstadt ; le nouvel archevêque de Mayence, Aribo,

avec l'évêque d'Hildesheim. L'archevêque de Cologne dispute à l'évêque de Liége la juridiction de plusieurs abbayes. Les terres qu'ils ont ou qu'ils convoitent, les droits auxquels ils prétendent, tels sont les objets de leurs querelles.

La corruption naît aussi de la richesse ou du pouvoir, comme les insectes malfaisants et les reptiles de la chaleur. Un concile tenu en Italie, par le pape Benoît VIII, commence à rappeler à la rigueur des canons les prêtres qui se marient et qui élèvent des enfants à l'ombre des sanctuaires. Quoique surveillée avec une austérité jalouse par un roi valétudinaire et sans enfants, l'Eglise allemande n'est pas exempte de ce péché. L'archevêque de Mayence, Aribo, veut recourir aux anciens pouvoirs de la primatie, qu'il tenait de Boniface, pour resserrer les liens et raviver les vertus de l'Eglise allemande, et il serait entré en conflit, sur ce sujet, avec le pape Benoît VIII, si l'entente du pape et de l'empereur n'avait conjuré ce péril. On n'en surprend pas moins là les germes d'une maladie sociale, née de la richesse et de la puissance de l'Eglise devenue féodale et politique au commencement du onzième siècle.

Les terribles conséquences de ce mal ne devaient éclater qu'après la mort d'Henri II, sous une autre dynastie. Que ce roi-prêtre cependant ait été déjà préoccupé de difficultés dont il avait le sentiment, sans les comprendre encore, on ne le voit que trop dans les derniers actes de sa vie. Le mois d'août de l'année 1023 le trouve sur les limites de la France et de l'Allemagne, aux bords du Chiers, affluent de la Meuse, entre Ivois et Mouzon, en conférence avec le roi de France Robert le Pieux, fils de Hugues Capet. Il convenait au fondateur de l'évêché de Bamberg et au maître de la discipline de l'Eglise allemande, au mari souvent en lutte

contre l'influence de Cunégonde, de se rencontrer, dans une même pensée, avec le docile époux de la reine Constance, qui composait des hymnes pour chanter au lutrin de l'église abbatiale de Saint-Denys! Ils appartenaient à l'Eglise par leurs habitudes, par leurs pensées et leurs préoccupations constantes, accompagnées chez l'un de l'ambition de la royauté allemande arrivée à la toute-puissance, et chez l'autre de la modestie de la royauté française recommençante. Ils y échangèrent tous deux leurs idées sur la paix dont le monde avait besoin, sur les devoirs qui incombaient à l'Eglise dont ils étaient les patrons et les défenseurs, et ils rêvaient de rassembler, avec le concours du pape Benoît VIII, un grand concile à Pavie pour accomplir cette noble tâche. Rien ne nous découvre mieux le caractère tout ecclésiastique de ce temps. Mais, à chaque jour ou à chaque homme suffit sa tâche, et la fin du règne de Henri II était venue.

Après avoir séjourné dans différents châteaux de la Saxe, le dernier des Ottonides fut obligé, par la maladie dont il avait souffert et qu'il avait maîtrisée toute sa vie, de s'arrêter à Grona, et il y mourut, après avoir recommandé de transporter son corps dans l'église de Bamberg, pour laquelle il avait tant fait. Les solennelles funérailles traversèrent, en effet, le cœur de l'Allemagne, au milieu d'un grand concours de peuples, de Grona à Bamberg, où les restes de sa femme le rejoignirent bientôt. L'Eglise reconnut bien le dernier des Ottons pour un des siens. Cent vingt années après, puissante et réformée, sous la papauté d'un disciple de saint Bernard, elle fit de lui Henri le Saint. C'est avec justice qu'un prince de l'Allemagne moderne, pieusement reconnaissant pour toutes ses grandeurs, a consacré à son souvenir et à celui de sa femme

une des plus jolies chapelles de la ville de Bamberg, à la la place du monument contemporain que les hommes et le temps n'avaient point respecté. L'histoire, même générale, doit une place de choix à ce personnage qui représenta si bien son pays et son temps qu'on ne s'étonne pas trop de l'appeler le Saint, même avant celui qui personnifia le mieux plus tard, dans cet âge, mais en un temps meilleur, la royauté sainte, notre saint Louis.

Le dernier de la famille saxonne, après les fantastiques chimères de l'*Enfant du Miracle*, Otton III, Henri II unit les vertus du fondateur de la dynastie, Henri Ier, à l'éclat trompeur projeté en Allemagne et en Europe par Otton le Grand, l'aigle de la dynastie. Il ramena la royauté allemande de Rome et de l'Italie, où Otton III la compromettait, en Allemagne, dans son pays, où était sa mission véritable. L'impuissance l'amena à ménager davantage le pouvoir des ducs et même les antonomies féodales que le temps avait créées et qu'il ne pouvait pas plus soumettre à son pouvoir que ne l'avait fait Henri Ier. Comme ses prédécesseurs, il crut donner une base plus solide à son autorité en prodiguant le pouvoir, les terres et la richesse à l'Eglise, et il n'entrevit que trop tard qu'il avait commencé à la corrompre en l'attirant au monde auquel il était tenté parfois de renoncer lui-même. L'ambition et la puissance de ses prédécesseurs le poussèrent lui-même à la tâche universelle, plus difficile encore à remplir, que la couronne impériale faisait peser également sur sa tête, et, malgré son énergie et son bon vouloir, en se transportant sur toutes les frontières de l'empire, contre les Polonais, les Bourguignons ou les Grecs, il maintint à peine la suprématie qu'y avait commencé à élever Otton le

Grand, et il fut moins obéi encore que lui en Allemagne par la féodalité et par l'Eglise.

Ce n'était, après tout, qu'une grandiose chimère du césarisme allemand que de vouloir égaler les limites de la domination allemande à celles de l'Eglise. Cette ambition européenne, universelle, qui était celle du Saint-Empire, compromettait la mission nationale de la couronne allemande. En voulant embrasser l'Europe, l'empire, risquait de perdre l'Allemagne; l'empereur d'Occident nuisait au roi de la Germanie. L'Allemagne faisant déborder périodiquement ses armées féodales hors de ses frontières, sans trouver son point fixe, son centre; et elle excitait par ses convoitises les haines et les résistances de tous les peuples voisins. Dépenser tous ses efforts à édifier une monarchie universelle, chrétienne, était-ce bien le meilleur moyen de fonder un royaume allemand et une nation allemande? Il n'y a d'universel et qui ne reconnaisse point de frontières que l'esprit, assez puissant, en effet, pour se jouer des différences des langues, du contraste des traditions et des entraves de la géographie.

Vainement le dernier roi de la dynastie Ottonienne, Henri II, chercha-t-il à triompher de l'impossible par une confusion plus étrange encore, en unissant en lui le prêtre au roi, et en se faisant, à la tête de l'Eglise, comme le vicaire de Dieu et le lieutenant du Christ, *vicarius Christi*. C'était la confusion de l'Etat et de l'Eglise, de l'empire et du sacerdoce, le dernier degré de l'absolutisme politique; et là était le germe de la plus grande et de la plus terrible lutte du moyen âge qui éclata après lui : la querelle dite des *investitures* ou du sacerdoce et de l'empire. Henri II y gagna, pour sa mémoire, l'apothéose chrétienne,

la canonisation ; mais, la pensée de l'Etat souverain même dans les choses de l'Eglise et de la conscience, c'est-à-dire de l'Etat-Dieu où aboutit presque toujours l'ambition humaine, saturée de puissance, impatiente de tout frein, et méconnaissante de toute limite, n'était-elle pas aussi une sorte de retour au paganisme, où la canonisation prenait la place de l'apothéose; et, par là, la chimère du Saint-Empire romain germanique n'a-t-elle pas légué aux successeurs des Ottons plus de luttes et de misères que ces empereurs n'avaient donné de puissance et de gloire à l'Allemagne ? C'est ce qu'il importera d'éclaircir en faisant l'histoire de la célèbre lutte du sacerdoce et de l'empire au siècle suivant.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

LIVRE IV

L'ALLEMAGNE SOUS L'EMPIRE CAROLINGIEN

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE CHRÉTIEN DE CHARLEMAGNE (800-814.)

Pages.

Son vrai caractère. — Charlemagne appartient-il à l'histoire de la France ou à celle de l'Allemagne? — Organisation politique et ecclésiastique de la Bavière, de l'Allemanie, de la Saxe. — Première civilisation de l'Allemagne. — Différences entre l'empire de Charlemagne et le futur empire germanique.... 1

CHAPITRE IX

CHUTE DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE. — VÉRITABLES CAUSES DE CETTE DISSOLUTION (814-843.)

I. L'Empereur Louis le Débonnaire. — La Charte d'unité ou de partage de 817 entre ses trois fils aînés. — Violation de cette charte en faveur du quatrième. — Rôle de Wala. — Révolte des fils aînés de l'Empereur. — Intervention du pape Grégoire IV. — Le Champ du Mensonge, 833..... 49

II. Mort de Louis le Débonnaire, 841. — Guerre de ses fils. — Bataille de Fontenay. — Serment de Strasbourg. — Traité de Verdun, 843..... 83

CHAPITRE X

SÉPARATION DE L'ALLEMAGNE ET DE LA FRANCE. DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE CAROLINGIEN (843-888).

Le royaume germanique; la Société de fraternité carolingienne; la papauté et les fausses décrétales..... 114

I. Louis le Germanique et les frontières de l'Allemagne... 125

II. Lothaire II, la rive gauche du Rhin entre l'Allemagne et la France..... 131

III. Affaire de Waldrade. — Le pape Nicolas Ier en Allemagne..... 139

IV. Le traité de Mersen, 870, vraie origine de la séparation de l'Allemagne et de la France..... 147

V. L'empire disputé par les Epigones carolingiens..... 157

Pages.

VI. Déposition du dernier empereur carolingien, Karl le Gros. — Legs de l'empire à la civilisation allemande; l'harmonie des Évangiles..... 165

CHAPITRE XI

LE ROYAUME ET LA FÉODALITÉ GERMANIQUES (888-919).

I. Arnulf, le bâtard carolingien. — Ses guerres extérieures; son gouvernement intérieur. — Tragi-comédie de la restauration impériale (888-899)..... 178

II. Louis l'Enfant; Féodalité laïque et féodalité ecclésiastique. — Les duchés. — Invasions hongroises (899-911). 190

III. Conrad Ier, le dernier roi franc (911-919.). — Séparation de la rive gauche du Rhin. — Anarchie. — Concile d'Altenheim. — Périls et reculs de la civilisation.. .. 213

LIVRE V

LE ROYAUME ET L'EMPIRE GERMANIQUES SOUS LES OTTONS

CHAPITRE XII

HENRI Ier L'OISELEUR OU LE FONDATEUR (919-936..... 229

CHAPITRE XIII

OTTON LE GRAND. — LE ROYAUME ET L'EMPIRE GERMANIQUES. (936-973.)

Rôle véritable d'Otton le Grand. — Ses historiens.... 250

I. Avénement d'Otton Ier. — Première guerre de famille, contre ses frères. — Son caractère. — Politique de famille. — La royauté germanique..... 256

II. Situation de l'Allemagne en Europe. — Guerres d'Otton contre les Slaves et les Danois. — Ses interventions en France et en Italie. — Son mariage avec la reine Adelhaïde. — Seconde guerre de famille, contre ses fils.... 286

III. Otton Ier, roi d'Italie et empereur à Rome. — Subordination de la papauté et de l'Église. — L'empire romain germanique. — Le christianisme, les lettres et les arts en Allemagne..... 334

IV. Gigantesques projets d'Otton le Grand. — Ses ambassades. — Minces résultats. — Jugement sur l'empereur et sur l'empire (966-973)..... 364

CHAPITRE XIV

LES OTTONIDES. — UNE PROMPTE DÉCADENCE.

I. Otton II (973-983). — Gouvernement des impératrices et

Pages.

des évêques. — Compétition d'Henri le *Querelleur*. — Invasion inutile en France contre Lothaire et Hugues Capet. — Ebranlement de la frontière de l'Elbe. — Expédition d'Italie. — Défaite de Basientello..... 387

II. Otton III. — L'enfant du miracle (983-1002.)..... 405

1. La minorité (983-996). — Troubles suscités par Henri le *Querelleur*. — Régence de l'archevêque Willigis et des deux impératrices. — Faiblesse de l'empire au dedans et au dehors. — La France s'affranchit complétement de l'Allemagne par l'avénement de Hugues Capet. 406

2. Le règne (996-1002). — L'empire et l'Eglise gouvernés par Otton III et Grégoire V, âgés de vingt ans. — Faiblesse dans l'un et désordre dans l'autre. — Otton III empereur et moine, vrai César byzantin. — Gerbert pape sous le nom de Sylvestre II.— L'an mille.—Chimères ambitieuses du Saint-Empire romain germanique. 425

III. Henri II dit le Saint (1002-1024). — Un roi-prêtre. — Ambition et dévotion.— Trois invasions en Italie, deux en Pologne et deux en Bourgogne. — Caractère de la royauté sacerdotale; fondation de l'évêché de Bamberg; un pape en Allemagne; entrevue d'Henri le Saint et de Robert le Pieux. — Grands désastres intérieurs. — Guerres privées et corruption. — L'État-Dieu..... 449

LE PUY, TYPOGRAPHIE DE MARCHESSOL.

Digitized by Google

94

68 382 AA A 30

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06989 8628